




Carl Menger

Traduit de l'allemand et présenté par
Gilles Campagnolo

Recherches sur la méthode

dans les sciences sociales
et en économie politique
en particulier



La collection « EHESS-Translations » a deux objectifs. Elle met à la disposition des lecteurs francophones de grands textes de sciences sociales restés inaccessibles en langue française. Elle invite aussi à une réflexion sur ce qu'est traduire des sciences sociales d'une langue dans une autre. Chaque traduction est confiée à un spécialiste du domaine traité par l'ouvrage ou de son auteur. Dans une préface nourrie, chaque traducteur présente l'un et l'autre ; il propose également le récit et l'analyse de son expérience de traduction. « EHESS-Translations » se décline tout à la fois comme le véhicule de connaissances nouvelles et le lieu d'une réflexion innovante sur la traduction savante.

Il faut considérer chaque traducteur comme un médiateur s'efforçant de promouvoir un échange intellectuel universel et se donnant pour tâche de faire progresser ce commerce généralisé. Quoique l'on puisse dire de l'insuffisance de la traduction, cette activité n'en reste pas moins l'une des tâches les plus essentielles et les plus dignes d'estime du marché d'échange mondial.

Lettre de Goethe de 1827
à son traducteur Thomas Carlyle

**Recherches
sur la méthode**
dans les sciences sociales
et en économie politique
en particulier

Carl Menger

Traduit de l'allemand et présenté par
Gilles Campagnolo

**Recherches
sur la méthode
dans les sciences sociales
et en économie politique
en particulier**

Le traducteur

Gilles Campagnolo est chercheur en philosophie des sciences sociales et économiques au CNRS (Centre d'épistémologie comparée, université de Provence). Outre l'édition de Carl Menger, ses recherches portent plus largement sur l'herméneutique de la rationalité et de l'action humaines, l'histoire des pensées allemande et autrichienne dans le domaine de la philosophie économique.

La première édition de l'ouvrage est parue en 1883 sous le titre : *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, à Leipzig, chez Duncker et Humblot.

EDITIONS
EHESS

© 2011, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales pour la traduction française
ISBN 978-2-7132-2270-2 · www.editions.ehess.fr

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Première partie

Présentation

Gilles Campagnolo

Avant-propos

À mon père

LÉ PRÉSENT OUVRAGE PROPOSE la première traduction française des *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften [sic] und der Politischen Oekonomie insbesondere* (désormais abrégé en *Untersuchungen*), soit les *Recherches sur la méthode en sciences sociales, et en économie politique en particulier* publiées, en 1883 à Leipzig, chez Duncker et Humblot par l'économiste viennois Carl Menger (1840-1921). Celui-ci fut plus tard reconnu comme le fondateur de l'École autrichienne d'économie politique, en raison de ses deux principaux ouvrages : sa théorie présentée dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* (Vienne, 1871, chez Wilhelm Braumüller) et son ouvrage sur la méthode, proposé ici.

L'édition que nous fournissons, et qui répond aux critères philologiques aujourd'hui en vigueur, s'appuie sur une étude de première main des archives de l'auteur, conservées d'une part au Centre de littérature des sciences sociales occidentales de l'université Hitotsubashi (Tokyo), et d'autre part à la bibliothèque Perkins, université Duke (Durham, Caroline du Nord), tandis qu'en raison des bouleversements du xx^e siècle, il n'en reste quasiment rien à Vienne. Cette édition, précédée d'une introduction consacrée à l'auteur et à l'actualité de sa pensée, est suivie d'une discussion approfondie du contexte scientifique dans lequel l'ouvrage a initialement paru, la « Querelle des méthodes » (le *Methodenstreit*), qui fit rage en Allemagne et en Autriche dans les décennies 1880-1890. Cette période séminale pour l'histoire et la philosophie des sciences en général, des sciences sociales en particulier et, en leur sein, des sciences économiques tout spécialement, a orienté la méthodologie et l'épistémologie de l'économie contemporaine pour le siècle et au-delà, jusqu'à nos jours.

Le texte de Menger est donné ici dans son intégralité ; c'est la première traduction française complète, répondant à des normes de traduction et d'édition scientifiques, qui est proposée au lecteur. Des traductions existent dans la plupart des langues de la science (de l'original allemand à l'anglais et à l'italien, en premier lieu¹), et le cas français constituait une exception déplorable : la lacune est maintenant réparée.

Si la présente version s'impose aussi dans le cadre de la défense de la francophonie académique, c'est surtout en vérité une nécessité dans les débats d'aujourd'hui en sciences économiques, car le passage systématique par une langue intermédiaire a énormément contribué à obscurcir les échanges. Que reste-t-il des concepts originaux quand ils ont séjourné dans une langue étrangère au point de ne plus renvoyer à ceux forgés par l'auteur, mais à leurs substituts, pâles fantômes ou véritables faux? Les méthodes de la recherche philologique dans le domaine des études autrichiennes ne doivent pas se distinguer des autres pour la seule (et mauvaise) raison que nombre de commentateurs n'ont plus accès au texte original! Or, c'est en réalité le cas, avec le déplacement généralisé de l'École autrichienne dans le cadre de la réception américaine. Cela est dû à des facteurs historiques², mais signifie aussi qu'une évolution a eu lieu depuis les origines, avec certes peut-être des avantages, notamment institutionnels, pour ses promoteurs, mais surtout bien des inconvénients quant aux transformations des concepts. Donner enfin au lectorat francophone une version qu'il puisse lire sans se méprendre, voilà qui doit non seulement réparer la lacune, mais réorienter le débat en repartant sur des bases initiales solides. C'est le travail que nous avons entamé dans notre bibliographie de Menger, et qui trouve ici sa continuation³.

La présente entreprise est toutefois plus spécialisée que notre précédent ouvrage, car elle porte sur un moment de la vie du penseur viennois; elle est aussi plus large du point de vue du savoir mis en œuvre, qui dépasse de beaucoup les enjeux et la portée de la seule pensée autrichienne *stricto sensu*: la publication d'un texte aussi fouillé et serré que celui paru en 1883 peut en ce sens conduire à se demander de quelle actualité le projet né de sa pensée peut se prévaloir. S'agit-il uniquement d'exhumer un texte classique, voire « ancien »? Ou bien l'actualité est-elle effectivement à une telle pensée? Nous le croyons – même si ce n'est cependant pas à l'aune du temps tel qu'il se mesure selon des cohortes d'économistes voués à la loi des seules publications récentes dans les revues les plus réputées (selon des classements inévitablement biaisés et fatalement temporaires) dont aucune, notons-le, ne fait place à l'histoire de la pensée de la discipline...

Jugera-t-on d'un intérêt seulement tout archéologique une entreprise qui vise à tirer d'une ignorance encore marquée le nom de Menger, et surtout ses textes mêmes? Et cela, alors qu'il s'agit là d'un « géant » de la pensée économique de la taille d'un Adam Smith, d'un David Ricardo, d'un Karl Marx ou d'un John Maynard Keynes, dans l'histoire des doctrines! La négligence coupable qu'on peut jusqu'ici reconnaître à son égard n'a d'égal que celle des enjeux qui ont ainsi été occultés, comme nous allons le montrer.

Situons donc Menger, puis rapidement la place du présent travail dans la littérature. Quand Marx meurt, en 1883, *Le Capital*, qu'il n'a pas achevé, fait déjà figure d'œuvre immense et la date devait devenir symbolique puisque c'est aussi celle de

la naissance de J. M. Keynes, et, pour ce qui nous concerne, celle de la publication des *Untersuchungen* où Menger pose autrement les bases de l'économie que ne le font Marx, d'une part, et les économistes historicistes allemands, d'autre part (et Keynes lui-même, encore un demi-siècle plus tard). La fortune certaine connue au xx^e siècle par différentes versions du marxisme met en évidence l'opposition entre une époque de la pensée fondée sur le règne de la « valeur-travail », celle du classicisme à laquelle Marx mettait un point d'orgue critique, et l'émergence d'une méthode adaptée à la notion nouvelle de valeur-utilité et aux principes du marginalisme, dont Menger avait donné dès 1871 la version qui devait ensuite être dénommée « autrichienne », dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre (Principes d'économie politique)*. Sous ce dernier titre, générique et on ne peut plus banal pour tous les ouvrages traitant de ce sujet à l'époque, on lisait non seulement les prémisses méthodologiques, mais déjà la plupart des éléments théoriques d'une révolution conceptuelle, qui ne fut pas alors reconnue à sa juste valeur dans le milieu auquel elle s'adressait, et que Menger dut en conséquence affronter, à savoir l'université de langue allemande. Et cet héritage allait apparaître nettement puisque Menger devait être bientôt reconnu comme fondateur de l'« École autrichienne », ce courant au sein duquel le philosophe Karl Popper et l'économiste Friedrich Hayek, parmi tant d'autres, se sont illustrés au xx^e siècle.

Or, puisque de notre présent même, nous n'avons d'interprétation solide qu'en connaissant le passé d'où il est issu, il faut savoir que nombre d'exilés nés dans l'Europe centrale de la « Belle époque 1900 » ont ensuite transporté leurs pensées et leurs concepts vers les universités américaines des années 1940-1950, où elles ont fait florès, et que ce passage de la *Mittel Europa* au *Middle West* est loin d'avoir fini de produire ses effets. Nous vivons en grande partie, dans la science économique, les suites de ce déplacement. En fournissant aujourd'hui un accès au texte originel de Menger, c'est ce passé, antérieur à la migration et dont les conséquences se répercutent sur nous, que nous redécouvrons.

Rendre le texte mengérien *aujourd'hui* accessible en français contribue à mieux éclairer et faire comprendre une source qui reste encore trop peu connue. Il s'agit alors également de manifester les sources de l'économie moderne à un titre plus général que celles de la seule « École autrichienne ». Ce qu'on a appelé la « révolution marginaliste » en économie a eu en effet trois protagonistes : outre Carl Menger à Vienne, le Britannique Stanley Jevons, qui publiait sa *Theory of Political Economy (Théorie de l'économie politique)* la même année que les *Grundsätze* de Menger (1871), et le Français Léon Walras dont les qualités de son volume *Éléments d'économie pure* (1874) ne devaient ni lui valoir immédiatement la reconnaissance de ses pairs, ni empêcher son départ à Lausanne devant l'hostilité sorbonnarde. Les difficultés universitaires des fondateurs du marginalisme (ou « co-découvreurs », devait dire le sociologue américain Merton en commentant la « révolution » scientifique

que constitua la *théorie marginaliste* inventée par ces trois auteurs) laissent entrevoir l'incompréhension à laquelle ils se heurtèrent, et une semblable absence de reconnaissance pour ces grands novateurs de la science économique.

Menger fut peut-être celui qui eut affaire à la plus forte partie avec l'École allemande. Mais cette « révolution marginaliste » eut effectivement son unité en bouleversant la pensée économique: de Merton, qui lança l'idée qu'il y avait eu là une révolution concomitante chez les trois auteurs, à Black, Coats et Goodwin, dont l'ouvrage fit date (*The Marginal Revolution in Economics*, 1973) et depuis lors, l'économie politique classique a généralement été, à quelques exceptions notables près (comme la tentative majeure de *revival* néo-ricardien de Piero Sraffa dans le Cambridge de l'entre-deux-guerres) tenue pour dépassée dès le moment où a émergé le paradigme marginaliste. Cela dit, la connaissance améliorée des trois œuvres fondatrices laissait voir, autant que la part commune du raisonnement marginal et des notions centrales (substituabilité des biens, neutralité « en valeur » de l'approche subjectiviste, etc.), les différences fondamentales de conceptions entre ces auteurs: c'est aussi ce que nous proposons de développer pour le lecteur à l'occasion de la présentation de la méthodologie mengérienne. Il s'agit donc d'abord d'éclairer brièvement ce contexte.

Les différences au sein de l'approche marginaliste touchent la nature même du modèle de l'économie, appréhendé de manière dynamique par Menger, ou bien statique et partiel (chez Jevons, dans son introduction à sa *Theory of Political Economy*), ou encore assimilé à un équilibre général formulé dans une matrice d'équations prix-quantités, ce que Walras énonce en particulier. Les évolutions ultérieures conduisirent parfois à nuancer les positions, mais des divergences essentielles quant aux conceptions directrices en économie existaient d'emblée: rôle du temps, notamment dans les délais de production, importance des cycles, par exemple ceux du capital ou des produits, prise en considération de l'ignorance et des erreurs humaines, etc. Ces divergences nombreuses, que nous exposons par la suite, suffirent d'ailleurs bientôt à faire naître un sérieux doute quant à la notion d'« une » révolution portée en commun – la correspondance entre Menger et Walras témoigne à cet égard que le Viennois au moins ne se méprenait pas sur la nature de leur relation. Si Menger reconnaît une « ressemblance » entre leurs points de vue⁴, il est d'autant plus réticent face à l'enthousiasme du Français qu'il semble mieux voir que ce dernier les points d'achoppement rédhibitoires qui les séparent. S'il paraît déjà peu approprié à Menger d'appliquer à sa théorie les traits de celle mise au point par Walras dont, en premier lieu, le *concept d'équilibre*, fût-il partiel (dans la théorie de Jevons) ou *a fortiori* général (chez Walras lui-même), les intentions nourries par les deux penseurs apparaissent nettement distinctes quant au rôle et au but de la recherche en économie en tant que telle. Le fait que l'Anglais et le Français proposent des modèles ayant leurs analogues dans la mécanique *statique* est bien un symptôme de ce qui est en cause et de ce que Menger rejette, mais ce n'est pas le seul.

Ainsi, une répugnance croissante se lit-elle dans la correspondance entre Walras et Menger, alors que le Français manifeste encore son positionnement sur un autre aspect qui semble inopportun au Viennois, à savoir le combat socio-politique en faveur d'une économie « sociale ». Des luttes différentes sont en vérité menées dans les contextes respectifs qui séparent les deux penseurs : Menger est contraint, en ce qui le concerne, pour affirmer son autorité académique, d'affronter autant (voire plus) l'École historique allemande (quasiment absente ailleurs, sauf en Italie où Gustav von Schmoller, le chef de file historiciste, fit quelques disciples influents) que les auteurs classiques, en particulier britanniques, tandis que Walras, lui, ne s'en prend qu'à ces derniers et à leurs suiveurs à Paris. Dans la réflexion méthodologique qui résulte de la résistance académique majeure de la part des historicistes allemands, Menger est donc en réalité bien seul.

Or, après l'édition de la *Correspondance* de Walras par Jaffé en 1965 (avec les lettres de Menger déjà mentionnées), il se trouve que le commentaire en langue française s'est développé autour des œuvres originelles de Walras, et qu'il a abouti au projet d'édition des *Œuvres complètes* mené par l'équipe de spécialistes du Centre Auguste et Léon Walras⁵ de Lyon en liaison avec le Centre Walras-Pareto⁶ de Lausanne. De fait, dans un chiasme malheureux, tandis qu'aucun travail de la même ampleur sur les œuvres de Menger ne se faisait alors en français, la littérature scientifique contemporaine en langue anglaise redécouvrait-elle la pensée autrichienne, mais elle ne tenait pas toujours compte du travail réalisé en France et demeurait par conséquent dans une large mesure aveugle au conflit originel de vues entre les deux penseurs. Les auteurs anglo-saxons concentraient en revanche leur attention sur les désaccords de plus en plus patents dans les générations ultérieures, en particulier au sein du camp des économistes les plus favorables au libre-jeu du marché aux États-Unis, à savoir : d'une part, les boys de l'École de Chicago menée par Milton Friedman, Gary Becker, et leurs condisciples, qui recevaient et systématisaient à l'extrême un écho lointain du raisonnement fondé sur la rationalité et l'équilibre, et, d'autre part, les héritiers « austro-américains » de l'École autrichienne, disciples des émigrés d'Europe un demi-siècle auparavant. Il nous semble donc qu'il est temps de revenir aux sources (et de traduire ces dernières) afin de mesurer les écarts effectifs qui ont existé dès les origines de l'émergence de ces pensées : si l'on peut espérer faire mieux connaître Walras, d'un côté, il importe inversement tout autant, de l'autre côté (le nôtre), de faire lire enfin Menger en français dans une traduction directe du texte allemand d'origine.

Que l'on ne se méprenne cependant pas : notre entreprise n'est pas pour autant la défense de la langue française (certes sans doute louable, comme celle de toute langue, en particulier au regard de la richesse de son patrimoine) ; mais elle vise consciencieusement à faire reculer dans le public francophone le recours au truchement traître d'une langue tierce, qui contribue moins à éliminer qu'à créer des

quiproquos et de fausses querelles, nées d'approximations issues de traductions parfois fautives, et du moins souvent porteuses de représentations *différentes* des concepts fondateurs. Il convient donc de resituer dans ses origines, à savoir le monde germanique et celui de la fin du XIX^e siècle, juste avant la « Belle époque », le discours mengérien de la méthode appliqué à la science économique. C'est là une démarche qui répond effectivement à une urgence bien réelle : repenser l'héritage de concepts communs à la philosophie et aux sciences économiques dont la portée immense s'étend jusqu'à nous, sans nécessairement se confondre avec diverses images des sciences économiques qu'a données leur orientation néo-classique dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Car, en vérité, l'École autrichienne née de Menger s'est développée tout autant en *critiquant* qu'en portant la révolution « néo-classique » – et la confusion ultérieure qui en a résulté a été dommageable à tant d'égards qu'une épistémologie consciente des enjeux de la discipline économique doit conduire à refuser de s'y résigner : on ne se résout pas à l'erreur, ou bien l'on abandonne la science. Il faut donc rappeler que les *Enkel-Schüler* de Menger (ses disciples de la deuxième génération, notamment ceux qui émigrèrent d'Europe centrale vers les pays anglo-saxons), en particulier Hayek et Ludwig von Mises, mais encore Joseph Schumpeter, Gottfried Haberler, Fritz Machlup entre autres, soulignaient d'emblée explicitement des manques évidents dans le paradigme neuf des auteurs néo-classiques. Ou bien ils contribuaient à faire prendre conscience de ces lacunes à certains tenants de ce nouveau « dogme » standardisé, ou bien ils s'assimilaient parfois eux-mêmes au courant dominant (le *mainstream*).

Or, avec l'éclatement des contradictions au sein du paradigme néo-classique, à l'occasion de la crise économique majeure qui s'est produite à la fin des années 2000, un questionnement sur la méthode se pose à nouveau de façon urgente. Cette nécessité, que nul ne conteste dans la discipline, conduit alors d'aucuns à se réapproprier les arguments souvent négligés et à se souvenir des auteurs laissés dans l'ombre par infortune. C'est qu'une remise en cause des conceptions économiques accompagne inévitablement la crise, et que l'interrogation sur les interprétations et les représentations que se font les hommes de leurs manières de vivre mène à une enquête sur le passé et, en conséquence, à une quête de paradigmes qui puissent combler les manques de la « doctrine standard ».

C'est pourquoi le texte que nous présentons n'est lointain seulement qu'en apparence : les débats remettant en cause les approches proposées au sein de la science économique contemporaine le réactualisent *de facto* – notamment sur des thèmes tels que la définition de l'unité élémentaire d'analyse en économie, le processus d'échange de biens matériels, la satisfaction et la nature des besoins humains, les conditions d'analyse de l'action qui caractérisent en réalité de nos jours la détermination des conditions de la concurrence pure et parfaite, les coûts liés à l'information, au temps, à l'investigation sur les marchés, etc.

C'est également pourquoi une édition française, loin d'avoir à se conformer à la littérature existante aujourd'hui dans le domaine, en particulier aux États-Unis, doit apporter une contribution fraîche et neuve aux débats sur les origines des écoles économiques contemporaines. Sciemment, la littérature « austro-américaine » n'est donc pratiquement pas utilisée dans le présent volume ; à peine est-elle évoquée, et ce, non qu'elle soit dénuée d'intérêt, mais parce qu'elle se concentre souvent sur des débats « locaux » et qu'elle oublie trop souvent de prendre en compte, d'une part, les travaux réalisés sur Walras en français (et les apports qui peuvent en résulter par voie de *différenciation* avec notre auteur) et, d'autre part, les enseignements qu'une étude directe des archives de Menger nous a permis de relever et dont nous mettons ici certains résultats à disposition. Ces lacunes se doublent parfois d'un parti pris sur la validité absolue d'un certain modèle, qui fait sans doute bien plus sens au sein des débats universitaires « à la mode » que dans le retour volontairement précautionneux que nous préconisons aux origines des pensées étudiées.

De la *Mittel Europa* « 1900 » à la communauté scientifique globale d'aujourd'hui, disons donc que le passage par les États-Unis est un fait historique majeur, mais non une nécessité méthodologique ou heuristique : si le lecteur trouve donc dans les pages qui suivent moins de références à la littérature anglo-saxonne contemporaine qu'à celle de la fin du XIX^e siècle en terre germanique, ce n'est ainsi aucunement par négligence mais en raison d'une prise de position délibérée qui a pour but d'*ajouter* aux connaissances nécessaires, tout en s'éloignant d'une vulgate souvent malheureusement aussi banalisée qu'imprécise quant à ses sources éloignées.

C'est pourquoi nous détaillerons moins, par exemple, la présentation actuelle des théories dites de *search* et d'*agency* que nous n'étudierons les concepts dont le rôle éclairant se verra aux origines de ces théories développées bien plus tard : il s'agit dans le cas présent de renvoyer aux notions d'*Absatzfähigkeit* et de *Verfügbarkeit* chez Menger, des idées auxquelles les spécialistes reconnaîtront une valeur illuminant les théories contemporaines. Si notre présentation du texte de 1883 débute par une section soulignant l'actualité des notions qui s'en dégagent, c'est donc délibérément dans cette perspective qu'elle s'inscrit – et non à l'inverse, en partant des théories qui ont cours aujourd'hui. Nous prônons une étude moins rétrospective que contextuelle, parce que la seconde est correctrice des illusions que fait souvent naître la première. Moyennant cette précaution, les deux directions du regard sont utiles, et l'important est dans le double mouvement qui conduit du passé à nous, et de notre époque vers le passé.



Dans les pages qui suivent, le lecteur sera encore d'emblée convié à voir comment ont émergé des prises de position qui sont parfois devenues quasi évidentes, mais seulement *a posteriori*, tant au sujet de la classification des sciences

économiques, par exemple (répartition en sciences théoriques, historiques et pratiques), qu'à propos du refus formulé par Menger d'accepter « naïvement » les concepts collectifs (*Kollektivbegriffe*) des économistes historicistes de son temps. On s'emploiera à souligner que la lecture rétrospective ne peut pas se passer de la saisie contextuelle. La position de méthode de l'individualisme méthodologique s'oppose ainsi à un inductivisme essentialiste qui *présuppose* l'existence d'entités collectives (nations, classes, races – notions récurrentes dans le vocabulaire du XIX^e siècle) que les auteurs historicistes tiennent pour allant de soi, mais sans démonstration aucune, sinon une confiance aveugle dans l'idée que le déroulement historique consiste dans le déploiement de ces notions⁷. En contraste avec ces « visions du monde » des auteurs germaniques, avec ces *Weltanschauungen*, l'individualisme méthodologique qui se trouve défini dans l'œuvre de Menger (sans que le mot lui-même n'apparaisse, nous y reviendrons) est une position de méthode qui détermine les conditions de possibilité d'une explication satisfaisante des phénomènes dans les sciences sociales en général, et dans l'économie politique en particulier. Le Viennois n'offre ni une théorie empirique qui compile des connaissances factuelles sur le monde, ni une position ontologique qui dit ce qui compose « en vérité » ce monde, mais bien, au contraire, une position de méthode qui dit quelque chose *sur ce que la science peut dire sur le monde*. Il enseigne comment déterminer la structure d'une explication satisfaisante des phénomènes que cette dernière appréhende. C'est une position sur la manière d'interroger le monde, dont Menger soutient sans cesse, pour des raisons que nous devons expliciter, qu'elle est *la seule* susceptible de remplir les critères d'une science moderne et d'apporter les résultats qu'on peut attendre de ce genre d'activités. Avec Menger, la recherche scientifique doit désormais se fonder sur une théorie de la connaissance pertinente.

Ce *requisit* fondamental joue aussi bien contre les auteurs de son temps que contre certaines approches excessivement simplificatrices qui devaient apparaître ultérieurement : ainsi Menger soulignait-il aussi le fait que les agents individuels ne sont qu'exceptionnellement de simples *price-takers* des signaux du marché, se révélant bien plutôt comme des acteurs *faisant les prix* (*price-makers*), une distinction qui devait éloigner les économistes « autrichiens » des auteurs néo-classiques du *mainstream*, mais qui semble désormais parfois les rapprocher des orientations les plus récentes dans les unités de recherche en économie, par exemple dans l'usage des simulations sur ordinateur dites « multi-agents » et « individu-centrées » (SMA-IC). De la pensée 1900 aux laboratoires virtuels, une représentation commune est-elle alors envisageable ? Serait-elle en train de naître ?

Dans cette hypothèse, il faut par conséquent, et le présent ouvrage s'engage dans cette voie en retrouvant un texte ancien ainsi redevenu étonnamment actuel, poser la question de la réalité à observer *en passant par-dessus l'obstacle* qu'ont constitué et que continuent de former la doctrine « standard » de l'économie dominante

et la prépondérance de l'économétrie appliquée. Des indices dans la pratique des économistes manifestent en vérité aujourd'hui un revirement de ce type, de même que la place que prend désormais l'économie comportementale, elle qui saisit des mécanismes de fixation des prix « biaisés » par rapport à une rationalité instrumentale standard prise en défaut, et cela, en substituant parfois des indicateurs en termes de « fourchettes de prix » (plutôt que de points d'équilibre) sur les marchés, ce qui renvoie très exactement à des débats ayant leur origine entre les conceptions de Menger et de Walras, et à des enjeux déjà présents dans leurs œuvres⁸.

En un mot, attirer *de nos jours* l'attention sur une pensée née il y a plus d'un siècle a pour utilité d'appréhender l'évolution non seulement d'un courant de pensée dans la science économique, mais surtout de discerner dans cette science, et en particulier à l'occasion de sa crise actuelle, les orientations ou les tournants qu'il est possible qu'elle prenne, ayant elle-même contribué à les susciter⁹. Il ne s'agit pas de deviner l'avenir (tâche présomptueuse), mais de tracer le devenir. Et, au moins sur le plan de la théorie et de la méthode, les apports de Menger semblent-ils pouvoir y aider de nouveau.

En présentant des enjeux de ce type, nous porterons la réflexion sur l'actualité de Menger depuis le contexte de ses origines jusqu'à sa limite présente. Le présent ouvrage explore par conséquent les enjeux présentés ci-dessus en clarifiant les positions respectives de Menger et des auteurs qu'il a dû affronter. Il se décline en trois temps :

- Partie I : y est développée la place de Menger lui-même, son rapport à l'actualité de notre temps, conduisant à replacer l'Autrichien dans le cadre de l'époque où il évoluait, la « Vienne 1900 ». Ses positions y sont développées pour elles-mêmes, d'abord dans les sections qui suivent l'actualité des concepts mengériens, puis le contexte de rédaction de l'ouvrage par Menger en le replaçant dans son époque, et enfin, au long de trois sections, qui montrent les enjeux de méthode que présentent les *Untersuchungen*.
- Partie II : y est proposé le texte même des *Untersuchungen* dans sa traduction intégrale, la seule de cette ampleur en français ; plus d'un siècle après la parution de l'ouvrage (!), cette lecture se veut dénuée des préjugés formés avec le temps et devenus des réflexes si naturels aux économistes qu'ils en ont même oublié la nature et les problématiques du texte. Elle inclut les longues notes de l'auteur et les neuf appendices explicatifs qu'il ajouta. Les *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften, und der Politischen Oekonomie insbesondere* (1883) de Menger sont ainsi désormais disponibles comme *Recherches sur la méthode en sciences sociales et en économie politique en particulier*.
- Partie III : y est présentée une analyse comparée des positions de Menger et de ses adversaires historicistes, en particulier de leur chef de file, Schmoller. On y

découvre la fondation d'une *épistémologie* des sciences économiques à travers la réforme issue de la méthodologie nouvelle proposée par Menger, en sa qualité de protagoniste de la querelle des méthodes (*Methodenstreit*), en particulier à travers son rejet de la prétention de l'histoire au statut de *regina scientiarum* qu'elle avait progressivement acquis en Allemagne tout au long du XIX^e siècle¹⁰ – ou encore à travers la reconfiguration disciplinaire qui en résulte en vue de soutenir le rôle de la théorie, et donc d'élaborer les outils permettant l'utilisation adéquate du raisonnement marginal. Plus spécialisée du point de vue de l'histoire de la pensée économique, cette troisième partie revient sur le débat entre Menger et les économistes historicistes allemands, à savoir sur la crise majeure (mais non la seule) de la discipline économique que nous la « querelle des méthodes » (*Methodenstreit*). Le but sera de montrer qu'à son apogée, dans les années 1880-1890, cette querelle influença également la philosophie de la connaissance (*Erkenntnistheorie*), tout autant qu'elle en réceptionna dans une certaine mesure les effets, avant de les porter par ricochet dans le champ économique jusqu'à nos jours.



La portée de la « méthode » du fondateur de l'École autrichienne (et donc, opposant principal à l'historicisme allemand, notamment sous la forme que lui a donnée Schmoller), va selon nous jusqu'à fonder une véritable *épistémologie* des sciences économiques avant la lettre. Nous verrons cela plus particulièrement dans la troisième partie de ce volume, qu'ouvrira un avant-propos spécifique et dont le commentaire sera documenté par nos traductions d'extraits d'autres œuvres liées au *Methodenstreit*, des textes plus polémiques encore que les *Recherches*. Car si Menger fut un économiste qui révolutionna la théorie économique, il se doubla aussi d'un redoutable polémiste, comme d'un philosophe et d'un « épistémologue ».

Signalons enfin que nous accompagnons notre traduction, au centre de cet ouvrage, d'un avertissement qui la précède et présente les critères suivis pour réaliser ce travail en conformité aux standards philologiques actuels. Un glossaire final des termes utilisés par Menger et des traductions que nous avons retenues pour le lexique mengérien (alors que d'autres propositions étaient possibles) complète ce dispositif d'aide à la lecture d'un des grands textes de l'époque moderne dans le champ de la méthodologie des sciences sociales, et plus précisément de l'économie politique.

La place de ce volume dans la collection « EHESS-Translations » allait à cet égard de soi ; que les Éditions de l'EHESS trouvent ici l'expression de nos remerciements pour avoir réparé une lacune jusque-là abyssale dans la littérature de langue française du domaine.

Actualité des concepts mengériens

L'ÉTUDE DE LA PENSÉE HISTORIQUE ALLEMANDE au tournant 1900 connaît depuis une dizaine d'années un intérêt renouvelé¹¹. Un siècle après les grands débats que nous allons resituer dans leur contexte, de nombreuses raisons sont à invoquer pour expliquer ce regain : les deux dernières décennies du xx^e siècle et ce que nous appellerons le « tournant 2000 » ont laissé voir nombre de fissures au sein du paradigme économique « néo-classique », aussi dit « standard » – que nous désignerons désormais sous le terme générique anglais le plus fréquemment utilisé, et assez significatif par lui-même, de « *mainstream* ». Ce dernier reste dominant, mais il montre de manière grandissante une tendance à se disloquer sous l'effet de l'introduction progressive d'hypothèses nouvelles, beaucoup étant issues précisément du courant « autrichien » dont le fondateur est ici notre sujet d'étude.

Comme, aux environs de 1900, la théorie des détours de production de l'héritier de Carl Menger que fut le théoricien de l'économie et ministre de la production autrichien, Eugen von Böhm-Bawerk, nombre d'autres théories, dans la seconde moitié du xx^e siècle, par exemple celles de l'information imparfaite, de la rationalité limitée, des coûts d'« agence » (*agency costs*), de la « prospection » (*search theory*), etc., qui doivent, consciemment ou pas, également beaucoup de leur inspiration aux concepts « autrichiens » du Viennois, ont fini par faire vaciller l'ensemble du *mainstream*... ou, au contraire, par s'y insérer de quelque manière. Depuis les années 1970, parallèlement à l'abandon progressif de la version la plus simplifiée (voire simpliste, aussi mathématisée fût-elle) de la théorie générale de l'équilibre néo-classique, au profit de versions plus raffinées, mais aussi et surtout d'une multitude de théories particulières remettant en cause les hypothèses relatives à la « perfection » (des marchés, de la rationalité de l'agent économique, etc.), on a pu observer simultanément l'apparition d'une quantité d'articles et d'ouvrages appelant à refonder la science économique.

Des mouvements académiques dits « hétérodoxes », parfois contestataires (comme le mouvement baptisé « post-autiste »), ont ainsi vu le jour en économie pour lutter contre ce qui apparaît comme les impasses d'un formalisme exclusif qui fait pendant, à un siècle de distance, avec l'impasse historiciste que dénonçait Menger¹². Contre une science économique redevenue monolithique dans ses méthodes, sourde aux autres sciences sociales¹³, figée sur une conception datée de l'*homo œconomicus*¹⁴ qui définit un « projet théorique » qui a peut-être vécu, il semble désormais sain et utile, pour le progrès de la science, d'affronter sans ambages un *mainstream* qui manifeste ses lacunes. En 2000 comme en 1900, c'est ainsi la scientificité même de l'économie qui est questionnée : les deux moments paraissent alors emblématiques de préoccupations qui se font écho au sein de la discipline. C'est dans ce cadre que le *Methodenstreit* du passé appelle aujourd'hui une (re-)prise en considération, sachant que pour ce faire, il convient de revenir aux textes dont le principal est celui présenté ici pour la première fois en français.

Néanmoins, la critique du *mainstream* sous les différentes formes qu'elle a prises a parfois entraîné des conséquences inattendues dans les études historiographiques, à l'instar du regain d'intérêt pour la pensée de Menger. Des rapprochements faits *a posteriori* et inédits, tant ils sont nés d'espoirs portés par des convictions postérieures aux débats sur lesquels on les a fait se reporter, sont apparus, curieux produits qu'il convient de discuter et dont bien des jugements sont à nuancer : ainsi Helge Peukert, dans un article de 2004, demande-t-il si Max Weber peut être considéré comme l'un des pères de l'économie hétérodoxe. On pourrait tout autant poser la question à propos de Menger¹⁵, dont Weber avait été un grand lecteur, et apporter une réponse identiquement *négative*, au sens du moins où l'on entendrait par « hétérodoxie » des positions contestataires de la voie empruntée par la recherche exacte depuis le tournant des XIX^e-XX^e siècles. Menger, comme Weber l'a reconnu et soutenu après lui, est au contraire pour une bonne part à l'origine de la science économique telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Ce qui ne signifie point qu'on doive lui en imputer les égarements et les impasses, car sa pensée ne peut absolument pas être réduite à cela et fournit, au contraire, comme par anticipation, certains des éléments indispensables d'une critique du *mainstream*.

En effet, que Menger, pas plus que Weber, ne puisse tout uniment être dit « hétérodoxe » ne signifie *en aucun cas* que les formes prises à l'heure actuelle par l'économie dite « standard » ou *mainstream* correspondraient en vérité à ce que le fondateur de l'École autrichienne présentait et défendait dans ses ouvrages théoriques et méthodologiques. Ainsi, le lecteur attentif pourra-t-il repérer dans le texte de Menger que nous proposons les concepts qui sont encore en usage aujourd'hui, et différencier leur formulation originelle de celle qui en est actuellement donnée. En particulier, les « déviations » sont patentées dans le cas de certains héritiers (parfois bruyamment) autoproclamés du courant de pensée né à Vienne.

En bref, quelles que soient les positions, et les oppositions, contemporaines entre le *mainstream* et ses critiques, parmi lesquels l'École « néo-autrichienne » ou « austro-américaine » occupe une place particulière non toujours dénuée d'ambiguïtés, le cadre donné par Menger et le « programme de recherche » qu'il a supporté sont *réellement* et d'autant plus *effectivement* utiles dans la situation présente de l'économie politique parce qu'ils dépassent le clivage entre le *mainstream* et les courants de pensée hétérodoxes. Si l'économétrie modélisatrice et positiviste domine une science unilatéralement mathématisée, les mises en garde de Menger peuvent encore être entendues.

De plus, si c'est faire acte d'hétérodoxie que de renouveler ces avertissements, alors la pensée de Menger, dont les héritiers se classent volontiers généralement parmi les partisans « extrémistes » du libéralisme de marché, est toujours d'actualité et surprendra ceux-là mêmes qui se pencheront sur elle, qu'ils épousent ou non ses positions. La pertinence de la pensée mengérienne justifie l'urgence qu'il y a à se pencher sur elle, dans un moment où l'économie politique semble devoir se réorienter.

Aussi, quand certains voudraient à toute force qu'il n'existe qu'une seule forme possible de science économique, et qu'ils délaissent en particulier la prise en compte de l'agent comme tel dans sa subjectivité (au mieux, en la reléguant à des études parallèles de « sociologie économique »)¹⁶, alors il peut être de mise de rappeler quels concepts fondamentaux sont mis en jeu par le point de vue subjectiviste.

Notons encore à quel point l'économie comportementale contemporaine, dont les développements ont transformé les cursus d'enseignement de l'économie dans les départements les plus avancés, entretient (sans toujours les expliciter toutefois) des relations étroites avec la formulation autrichienne des questions économiques.

Si, inversement, l'individualisme méthodologique est sempiternellement mis en cause par un rabâchage qui recourt aux « intuitions collectives », notamment à travers l'argument de la « régression à l'infini », la raison tient à une incompréhension fondamentale de la méthode qui le fonde¹⁷. Les « notions collectives » de nation, classe, race, etc. sont, quant à elles, mises d'autant plus en avant par les tenants de ces *Kollektivbegriffe* qu'ils acceptent sans questionnement de leur accorder une dimension heuristique, une utilité dans la recherche qui n'est ni démontrée, ni cernée distinctement : leur approche est, au mieux, empreinte de naïveté, au pire, dictée par des considérations analogues à celles qui suggèrent, en leur temps, la construction national(ist)e chère aux auteurs allemands, ou des préjugés de race ou de classe, dont l'illustration s'est vue tout au long du xx^e siècle. Menger juge, pour sa part, prudent de ne pas se prononcer sur la réalité ontologique des objets sociaux, et il pense totalement impossible d'avaliser comme méthode d'enquête scientifique ce point de vue essentialiste qui tend à

les objectiver, à les hypostasier dans le rôle d'instrument de la recherche sur les *comportements économiques*. La mauvaise querelle faite à l'individu qui résulte de cette théorie déficiente de la connaissance est dans la ligne de mire de Menger, qui critique l'ingénuité des historicistes de son temps. L'importance de ce débat méthodologique vaut encore pour le nôtre.

D'une part, concernant la rationalité de l'action de l'agent économique, Menger s'est opposé fermement à en donner une conception trop « étroite », qui devait après lui être en particulier propre à la vulgate « néo-classique » en se manifestant sous le label « positiviste » (pour la nommer d'un mot). L'absoluité qu'elle attribuait à une rationalité humaine décrétée parfaite pour les besoins de l'analyse allait de pair avec sa limitation autoproclamée afin de présenter, en grande partie à tort, comme suffisants des éléments qui témoignent seulement d'une ignorance revendiquée de l'individualité subjective !

D'autre part, Menger a forgé, quant à lui, le contenu conceptuel qui devait donner par la suite sa « marque de fabrique » à l'école dont il fut ainsi reconnu comme le fondateur, à savoir la version « autrichienne » de l'économie moderne : si l'étiquette d'« individualisme méthodologique » fut donnée *a posteriori*, les éléments de cette pensée en partie alternative à tout le courant dominant de la discipline économique depuis lors, reçurent à ce moment-là leur sens véritable et rigoureux ; de sorte que, même si les mots « individualisme méthodologique » n'apparaissent comme tels qu'après lui, dans les œuvres de ses héritiers Friedrich von Wieser et Joseph Schumpeter, le contenu a été auparavant déterminé clairement, et a été déjà explicité quasi complètement.

La position d'analyste que nous adopterons quant au texte sur la méthode de 1883 doit donc en restituer les concepts originels et éviter tant l'écueil d'une assimilation rapide et confuse entre la pensée économique autrichienne née chez Menger et d'autres formes de marginalisme ou de néo-classicisme, que celui du rejet d'une telle position aux marges de la discipline, parmi le grand nombre des courants hétérodoxes dont certains sont quasiment nuls et comme non venus. Le point de vue nuancé qu'on fera ici valoir correspond alors moins à la seule lecture rétrospective qui voudrait (certains ne manqueraient pas de soulever cette objection) « laver » le fondateur de la responsabilité de quelques étrangetés et de l'extrémisme de certains de ses héritiers qu'au souci constant de s'appuyer sur les textes mêmes, afin de restituer le sens originel que leur a donné Menger.



C'est précisément la querelle menée par Menger qui a ouvert, dès les années 1870-1890, avec en son cœur l'ouvrage des *Untersuchungen*, les possibilités d'une économie renouvelée. Au-delà, ce qui perdure jusqu'à aujourd'hui, ce sont, d'une part, une attitude intransigeante dans le combat mené au nom de la science contre des matrices

surannées au sein de la discipline (celles du classicisme et de l'historicisme en l'occurrence à l'époque de Menger) et, d'autre part, un subjectivisme radical, motivé par le souci d'une compréhension de la réalité socio-économique pour les sujets individuels qui la vivent, et un désaccord profond avec les schèmes conceptuels de l'équilibre général « à la Walras » et de l'équilibre partiel « à la Jevons ». Ces derniers étaient certes tout aussi novateurs que Menger, mais chacun inventait à sa manière des versions du marginalisme effectivement très différentes.

Or, dans la lutte pour la domination des institutions de la recherche économique, ce n'est pas Menger, mais un héritier de Jevons, Alfred Marshall, qui allait l'emporter sur la base des intuitions marginalistes « statiques », en forgeant la synthèse dite « néo-classique » ; c'est une économie essentiellement « non autrichienne » qui a prospéré jusqu'à nos jours, précisément celle qu'on nomme en général « standard ». Il est alors naturel que des luttes du marginalisme naissant au tournant 1900 se retrouvent, *mutatis mutandis*, après un délai d'un siècle, de nouveau à l'ordre du jour quand renaît un intérêt majeur pour la pensée « autrichienne ». Celle-ci, alors même qu'elle a contribué à faire surgir certains éléments théoriques d'où devait naître le « néo-classicisme », en contenait en effet également d'autres qui n'étaient pas aisément compatibles avec lui. Sans doute, la lutte menée par Menger à la fois contre l'École classique d'économie politique qui avait dominé le XIX^e siècle (depuis Smith, Ricardo et Say, pour être bref) et contre l'École historique allemande (aux positions institutionnelles absolument dominantes dans l'espace germanophone, la quasi-« dictature » de Schmoller sur la profession en fournissant l'exemple paroxystique) a-t-elle pu occulter ces derniers éléments. Ils n'en étaient pas moins présents, comme une relecture telle que nous la proposons à l'occasion de cette traduction doit permettre de s'en rendre compte.

Dans le texte des *Untersuchungen*, puis dans l'étude détaillée du contexte dans lequel il fut produit et accueilli (troisième partie du présent volume), le lecteur verra que la polémique méthodologique lancée par Menger le fut pour de bonnes raisons, à savoir qu'il refusait la confusion systématique de son discours avec celui des économistes auxquels il s'opposait, quels qu'ils fussent. Il revenait bien plutôt au Viennois de souligner les points de désaccord et de relire les auteurs du passé à la lumière de ses propres conceptions, pour faire éclater les divergences avec ceux qui lui étaient contemporains, et les désaccords entre ceux-ci mêmes, sinon pour manifester la nécessité de ne plus rater les occasions de clarification – lesquelles avaient en effet bien existé avec les désirs de réforme des historicistes allemands, mais avaient été manquées. Menger se sentait de la sorte en devoir de réorienter lui-même la science économique¹⁸.

Ainsi sont motivées les raisons pour lesquelles Menger ouvrit des hostilités, dont l'expression la plus aboutie se trouve dans l'ouvrage que nous avons traduit ici, mais dont le ton le plus vif et polémique se lit dans ses lettres ouvertes sur

l'historicisme et ses attaques contre la personne de Schmoller (des extraits en sont traduits dans la troisième partie de ce volume). L'ardeur avec laquelle le professeur viennois s'exprime dans ces épîtres révèle son souci impérieux de sauver la science économique, comme le ton rigoureux du volume de 1883 manifestait celui de sauvegarder la science en économie. Aussi Menger l'écrivait-il déjà dans l'ouvrage que nous traduisons ici. Car, peut-on se satisfaire à moindres frais et ne pas s'engager dans la longue détermination des outils conceptuels sous-jacents à une science, pour en appréhender toutes les difficultés? Leur résolution dépend en effet de l'état de cette science, des questions qu'on y pose et des critères qu'on donne pour permettre d'y répondre; or, le constat de crise quant aux conditions mêmes de possibilités d'un progrès dans la science de son temps prévalait assurément aux yeux de Menger, le poussant à exiger ces mises au point.

Il peut parfois sembler que la situation actuelle de la discipline économique, entrée encore une fois en crise, présente des analogies avec celle du tournant 1900. C'est pourquoi nous introduisons pour le lecteur d'aujourd'hui ces quelques réflexions allant en ce sens, avec les *précautions* nécessaires pour susciter un débat qui peut être éclairant seulement s'il est fondé en connaissance de cause. Ce débat est parfois déjà engagé parmi ceux qui étudient la pratique des économistes, mais il faut toutefois reconnaître que souvent seule l'urgence conduit à observer des avancées dans les discussions.

Dans cette perspective, d'aucuns penseront, et Menger en vérité était au nombre de ceux-là, que, si l'on pouvait se dispenser de traiter de la méthodologie *pour elle-même*, cela n'en serait sans doute que préférable, du moins plus commode, car la tâche du scientifique consisterait alors seulement à accroître la *quantité* des connaissances¹⁹. Mais la *qualité* du savoir cumulé est en vérité en cause. L'obstacle qui impose de repenser la science et qui rend impossible le «laisser faire» à cet égard, c'est que passer sous silence des interrogations qui perdurent (et ne font que croître) nuit d'abord et avant tout à cette *qualité* de la science que l'on fait. Ce qui pousse aussi le philosophe à entrer dans le débat, l'économiste auteur des *Untersuchungen* l'exprimait comme suit, dans la situation de crise qu'il vivait il y a un peu plus d'un siècle :

Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul cas dans lequel les recherches méthodologiques me sont apparues comme étant les plus importantes, les plus immédiates et les plus urgentes, à propos de ce qui pouvait être accompli pour le développement d'une science : c'est quand, dans un domaine du savoir, pour quelque raison que ce soit, on a perdu le sentiment juste des buts de la recherche qui découlent de la nature des choses; quand les tâches accessoires de la science ont pris une importance exagérée, voire une importance décisive; quand des principes de méthode erronés, portés par des écoles puissantes, sont parvenus à dominer et qu'une vue unilatérale des choses se pose en juge de toutes les aspirations dans un domaine du savoir; quand,

pour le dire en un mot, le progrès d'une science a pour obstacle la prépondérance de faux principes de méthode. C'est alors, à vrai dire, que la clarification des problèmes méthodologiques conditionne tout progrès futur et que, de ce fait, le moment vient où c'est un devoir d'entrer dans la querelle portant sur les méthodes, et cela même pour celui qui serait mieux enclin à employer ses forces ailleurs, à résoudre des tâches propres à sa science²⁰.

Il convient de remarquer, dans cette perspective, que dès 1871, avec ses *Principes d'économie politique (Grundsätze der Volkswirtschaftslehre)*, Menger avait d'abord entendu donner la première partie (seulement) d'un ensemble bien plus large qui visait à restructurer le champ disciplinaire en son entier. Il était déjà sensible à la dimension d'une réforme nécessaire et méthodologique qu'allait imposer l'état de la crise qui devait éclater dans la science des années 1880. Quant à notre texte proprement dit, les *Untersuchungen* de 1883 furent l'exposition systématique des principes méthodologiques que cette restructuration devait suivre. La réforme de l'économie politique s'imposant, Menger prit la tâche à son compte. Et c'est ce dont nous rendons ainsi compte en présentant sa réflexion.

Le Viennois n'était certes évidemment pas le seul à prendre conscience de l'urgence de la situation et à vouloir réformer le projet de l'économie politique dans son ensemble pour la tirer ainsi hors de l'univers « classique ». Au contraire, il ne se trouvait quasiment pas un auteur parmi ses adversaires historicistes qui ne clamât haut et fort une intention du même genre. Et c'est pourquoi leur confrontation n'en fut que plus dure. Mais la critique des classiques émise par Menger fut sans doute la plus efficace, parce qu'elle reprenait les choses à leur source, et parce qu'elle se distinguait de l'approche smithienne dans plusieurs de ses concepts fondamentaux au lieu de les considérer comme acquis, à l'instar des historicistes qui ne lui adressaient ensuite, après l'avoir épousée sur le fond, que des reproches somme toute de circonstance.

Les « réformes » que proposaient les historicistes procédaient, elles, en faisant leur la démarche objectiviste de la « valeur-travail » de Smith, et ne portaient donc souvent pas en profondeur. S'il y a quelque intérêt à indiquer combien la première négation historiciste, toute d'apparence, du courant « smithien-ricardien » (fondateur de la matrice classique) a trouvé dans la pensée du Viennois sa *butée ultime*, c'est que Menger a rendu manifestes les errements conceptuels de ces deux courants majeurs à la fois : pour expliquer les échanges, il rejeta tant l'idée d'entités objectives sous-jacentes dans les choses que les concepts collectifs englobant les agents. Quand la critique historiciste allemande reconduisait ainsi en réalité les principes de ses adversaires, Menger, lui, renversait tout l'édifice.



Menger fut l'un des plus farouches combattants au nom de la reconstitution d'une ambition *théorique* pour la science. Cela s'explique sans aucun doute par l'énorme domination (et la résistance à l'endroit de son projet) qu'il dut s'employer à vaincre – ne fût-ce que pour faire entendre sa propre théorie. La réception défavorable de son travail par Schmoller fut l'occasion pour la querelle d'éclater. Il est certes devenu de règle de souligner que la réalité de l'historicisme ne correspondait pas tout à fait au portrait qu'en a dressé Menger dans les *Untersuchungen*. Toujours est-il vrai que, si Schmoller regardait l'induction et la déduction comme toutes deux nécessaires pour la pensée scientifique (tels le pied gauche et le pied droit pour la marche²¹), les historicistes ne devaient certes pas leur dénomination au hasard mais bien à un projet revendiqué comme tel où *l'approche théorique passait au second plan*. Or, s'il en était ainsi, n'est-ce pas la meilleure preuve que l'approche par la théorie aurait dû être *première*, et que c'était une ambition mal formulée que de prétendre « réformer » le paradigme classique antérieur en s'y prenant de la sorte²² ?

C'est une réserve analogue qu'il convient alors à nouveau d'émettre contre ceux qui seraient tentés, en sens inverse en quelque sorte, de reprocher à la science économique d'aujourd'hui de s'être fourvoyée dans une voie « excessivement » théorique. Il y a quelques courants hétérodoxes pour souligner assez bien cette manière de voir. Mais il n'existe pas de tel « excès » *stricto sensu*, et c'est peut-être la raison de l'inefficacité des nombreux reproches émis aujourd'hui que de le croire pour de bon, et c'est sans doute pourquoi ils ne trouvent qu'un écho insuffisant pour une réforme véritable de la science contemporaine. En effet, si l'on entend désigner par là une excessive *mathématisation* actuelle de la discipline, alors on trouvera une critique efficiente, non dans l'incrimination des mathématiques, mais dans l'accusation d'« unilatéralisme » ou d'« exclusivisme » chez ceux qui en usent sans se préoccuper du sens de cet usage.

Menger est encore ici d'un grand secours, lui qui critiquait déjà un usage non raisonné des mathématiques, et surtout pourfendait avec ferveur toute approche des sciences économiques menée « exclusivement » sur la base d'une seule source de savoir *importée* en elles, qu'il s'agît d'histoire ou de psychologie (ce qui prédominait à son époque) ou, proposerait-on aujourd'hui, de mathématiques formalisées ou d'économétrie appliquée. Menger conçoit les sciences auxiliaires auxquelles les économistes peuvent faire appel (*Hilfswissenschaften*) comme des outils dont la valeur heuristique doit être finement et prudemment déterminée au sein des sciences économiques, plutôt que purement et simplement assenée, en important au sein de la discipline des méthodes toutes faites venues d'ailleurs et plus ou moins bien acclimatées, au détriment d'une réflexion théorique appropriée.

Surtout, il met en évidence qu'on ne doit pas confondre dans la même critique les notions d'*exactitude* de la science et ses formulations, quelles qu'elles soient ; ce sont bien là deux notions essentiellement différentes, comme l'œuvre de Menger

le montre de manière démonstrative et utile : tandis que la compilation de faits historiques ne sera jamais exhaustive ni exacte, même si des mathématiques (employées à bon escient) sont bien entendu et par définition un outil *exact*, leur exactitude n'épuise pourtant pas celle de la science, qui peut également s'exprimer sous d'autres formes, et qui même le *doit* sans doute, pour mieux appréhender son objet, en fonction de ce dernier, en particulier du point de vue subjectif que la présence humaine y inscrit. Menger tenait en effet autant à une orientation « exacte » dans la partie théorique des sciences économiques qu'il refusait tout exclusivisme unilatéral d'une pratique scientifique (historiciste en son temps, « mathématisant » dans le nôtre) contre une autre, et à son détriment.



L'intérêt pour l'œuvre de Menger à l'époque actuelle peut légitimement résider en ce qu'elle fournit un exemple de la présentation et de la formulation de choix clairs sur nombre de ces questions – la nature interdisciplinaire de bien des travaux, qui s'y attachent aujourd'hui l'illustre d'ailleurs à juste titre : ainsi, c'est notamment le philosophe contemporain Tony Lawson (à Oxford) qui le reprend et le discute, et Menger apparaît avant tout comme le symbole de sciences économiques modernes non limitées à la caricature parfois donnée à l'intérieur du *mainstream*²³.

Il s'agit donc toujours moins, même dans les passages les plus polémiques des textes mengériens, de privilégier indûment la théorie aux dépens d'autres approches que de donner toute leur place légitime aux sciences théoriques du champ économique aux côtés des sciences historiques et des sciences pratiques. Aucune direction ne doit prétendre à l'*exclusivité* de son approche. Au contraire, c'étaient à la fois l'unilatéralisme pratiqué par les historicistes allemands et l'incapacité patente des « conseillers du prince » des Empires centraux à se mettre au niveau de la science (car ils ne juraient jamais que par une « expérience » changeante) qui obligeaient Menger à souligner la portée de la *théorie per se*. Jamais il n'a cherché à rendre la science économique *seulement* théorique, mais toujours il s'est efforcé de rendre la théorie *pure* en économie, en n'écartant pas les formes d'analyse, en privilégiant l'inscription des phénomènes dans le temps et dans l'espace, qu'avec l'idée qu'elles pussent enfin, au travers d'études historiques réformées, prendre *leur place* – toute leur place, mais *seulement* leur place.

La même réserve et la même opposition apparaissent d'ailleurs en réalité par la suite chez certains des grands auteurs du *xx^e* siècle partisans de ce que Lawson nomme le projet « théorique » au sein des sciences économiques. Ce n'est certes pas le cas de tous, mais Menger peut paraître anticiper la réflexion de ceux qui sont sensibles aux risques d'une économie « standard » privée d'autoréflexion. Vilfredo Pareto, le successeur de Léon Walras à Lausanne, par exemple, indiquait clairement que la facette « pure » de l'approche économique n'aurait guère su à ses yeux

se passer des autres aspects (sociologie, etc.) sous lesquels les phénomènes de la vie socio-économique devaient être abordés.

Si, plus tard, et sciemment dans la visée d'exclure toute approche alternative, l'histoire a perdu tout droit de cité chez les économistes, sous les coups de boutoir de l'épistémologue Karl Popper dans le champ méthodologique, et en raison de l'ignorance, parfois crasse²⁴, des nouveaux maîtres d'un positivisme vulgarisé au sein de la discipline économique, n'est-ce donc pas à un manque de compréhension de la nature de la scientificité même qu'il faut l'imputer, plutôt qu'à une erreur fondamentale du « projet théorique » formulé chez Menger ?

La réserve qu'il convient de formuler sur le constat dressé (par Lawson, notamment) quant au « projet théorique » auquel Menger a contribué est donc la suivante : c'est l'*unilatéralisme* dont la science économique souffre, *hier comme aujourd'hui* – hier, avec celui des économistes historicistes portés à l'abus de compilation de simples faits historiques ; *aujourd'hui*, avec le refus inverse, notoirement excessif, de toute analyse historique et/ou culturelle. La profession des économistes perd de sa crédibilité en raison d'une intransigeance dogmatique qu'elle confond avec de la rigueur, comme si elle cherchait, en soulignant à quel point elle abhorre le monde « réel », à rendre dérisoires des efforts qui devraient pourtant lui être naturellement propres, à savoir cerner et comprendre ce dernier : les économistes n'auraient-ils rien de mieux à dire qu'un hypocrite « cachez cette réalité que je ne saurais voir » ? Les critiques qui leur sont adressées en réaction s'expliquent alors aisément. Et la science serait effectivement en danger si elle ne devait jamais se mesurer à cette aune de la préoccupation pour la vie des hommes, dont elle est censée apporter des éléments de connaissance – en économie, il s'agit bien entendu de la « vie matérielle ».



Certes, les deux torts, à savoir le renoncement à la théorie (qui est gênant au point de ne jamais être vraiment reconnu comme tel par celui qui renonce, comme cela se lit jusque sous la plume de Schmoller) et le recours exclusif à sa forme mathématisée, ne s'équivalent pas. Car l'absence de fondement théorique ne pardonne pas, dans une science : la première impasse est donc *fatale*, comme n'eurent de cesse de le rappeler Menger et certains de ses disciples en théorie de la connaissance (*après lui*, Popper fut tout aussi véhément, quoique moins novateur²⁵). Au contraire, on peut sortir de la seconde impasse, sans renoncer pour autant à la formulation théorique, à condition de prendre conscience des fondements philosophiques de la pensée économique et du contexte culturel de son « enchâssement » : le concept d'*embeddedness* fait désormais des émules dans ce qu'on nomme *cultural political economy*, mais on aurait sans doute pu retrouver à moindres frais l'héritage en question dans la pensée allemande.

Un « exclusivisme » ne vaut donc pas l'autre, mais tous deux sont condamnables, car nuisibles. L'attitude exclusive de nature « théoricienne » peut, quant à elle, sembler moins grave, car elle n'interdit en effet pas au savant véritable d'« ajouter » la teneur historique et/ou pratique nécessaire à une science bien faite, pour en illustrer les résultats et les discuter en se référant aux observations et aux expériences – même si, pour ce faire, il lui faut se jouer des institutions (centres académiques, revues, etc.) qui tendent à rendre difficile toute expression extérieure au *mainstream* (à moins d'ailleurs que des aspects pratiques ne servent au contraire ces institutions, lesquelles encouragent alors une « hétérodoxie » de façade). Les deux lacunes, le renoncement à la théorie et le recours exclusif à son expression formalisée, nuisent toutefois car elles conduisent à écarter les autres dimensions de la discipline où se fait la recherche ; pour le malheur de cette dernière, cependant, elles ne se compensent pas, mais plus souvent elles s'additionnent.

Le rôle d'un autre acteur, le « philosophe économique », tel du reste qu'on peut l'envisager, n'est alors pas de contribuer, comme un entremetteur douteux, à une réconciliation qui n'a pas lieu d'être, ni comme un censeur présomptueux, à l'énonciation d'une interdiction quelconque, mais comme un critique vigilant, à l'encouragement d'un juste partage entre de bons et de mauvais usages de la raison au sein des deux approches. C'est là une tâche *critique* (au sens kantien du terme), pleine de recul et de réserve, qui conduit le philosophe épistémologue à préciser autant qu'à nuancer ce qu'on doit entendre par les expressions employées dans les sciences, et par le « projet théorique » lui-même, en leur sein. Cela passe précisément par l'analyse du rapport de la méthode *au réel*, sur lequel elle est censée donner les moyens d'apporter des connaissances fiables.

Aussi, quand certains économistes font des reproches incessants contre l'histoire, la méthodologie ou l'épistémologie, serait-il légitime de les qualifier à leur tour, en usant de termes aussi rudes que ceux qu'eux-mêmes utilisent parfois, d'« économètres bornés » ou d'« extrémistes patentés », par quoi on désignerait ceux dont les préoccupations, uniquement centrées sur les thématiques dominantes du *mainstream*, laissent systématiquement de côté la réflexion sur leur propre activité comme sur les concepts fondamentaux relatifs à cette dernière – certains s'auto-proclamant insoucieux de toute forme de réflexion sur leur propre discipline ! Les mêmes sont d'ailleurs prompts à reconduire leur vindicte à l'égard de certains membres de leur profession – à savoir, ceux qui pratiquent au contraire en son sein, et avec succès, l'auto-réflexion sur leur activité.

Mais précisément, ces économistes-là, les seconds, qui comprennent la nécessité de réfléchir sur leur méthode et leurs concepts – et Menger figure parmi eux –, agissent en *penseurs* et ils formulent une vision du monde et de la science d'autant plus influente qu'elle a dû *de facto* continuellement faire face à l'effacement de la

part des membres moins clairvoyants de leur profession, et en général de tous ceux qui ne saisissent pas quelle place prennent les grandes pensées dans l'histoire de la science et de l'humanité.

Dans une sentence fameuse de sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (*The General Theory of Employment, Interest and Money*), Keynes, adversaire majeur s'il en fut des héritiers de Menger, devait écrire :

Les idées des économistes et des philosophes politiques, qu'elles soient correctes ou non, sont plus puissantes qu'on ne le croit généralement. En fait, on peut pratiquement considérer qu'elles régissent le monde. Les hommes pragmatiques qui se croient exempts de toute influence intellectuelle sont en général les esclaves de quelque économiste défunt.

Menger compte parmi ces inspireurs, et c'est ce qui le rend actuel, en dépit du traitement inégal réservé à sa pensée : la nécessité se dégage ainsi d'enfin réparer le malheureux oubli dont il a été la victime, en particulier en France²⁶.

Menger en son temps et en sa ville : retour sur la « Vienne 1900 »

L' HISTORIOGRAPHIE distingue communément, dans l'époque qui nous occupe, à savoir les décennies précédant et suivant la parution des *Untersuchungen* en 1883, deux moments essentiels de la vie de la capitale de ce qui reste encore alors l'un des plus vieux et des plus grands empires d'Europe, quoique particulièrement affaibli, l'Empire austro-hongrois dirigé par le souverain le plus âgé du continent, François-Joseph I^{er}. D'une part, une période d'ouverture libérale est inaugurée par la loi sur la presse de 1862, qui a eu son importance pour l'activité de Carl Menger lui-même. D'autre part, ce qu'on appela *a posteriori* la « Vienne fin de siècle », ou encore l'« Apocalypse joyeuse », fut ensuite la période brillante où Vienne, « plus pavée de théories que d'asphalte » selon un dicton commun à l'époque, connaît une efflorescence intellectuelle et artistique qui fait de la ville la digne émule de Paris, voire la capitale des idées au tournant 1900. Ce qui est alors né dans la ville, où fut en somme déclarée, après l'attentat de Sarajevo en juin 1914, la Première Guerre mondiale qui allait conduire l'Empire et l'Europe entière au désastre, ce n'est rien moins que l'embryon de la plupart des mouvements qui allaient influencer le xx^e siècle. Menger participa en son temps et en sa ville de cet épanouissement culturel, artistique et, en ce qui le concernait, scientifique, de la « Vienne 1900 ».

Il ne serait en effet pas si exagéré de dire que la capitale austro-hongroise, surnommée le « Paris de la *Mittel Europa* », fut en vérité la matrice du xx^e siècle. Tant dans le domaine artistique que scientifique – est-il besoin de citer les noms demeurés jusqu'aujourd'hui célèbres de l'architecture et de la peinture, de la littérature et de la musique, de la physique et de la psychanalyse – et dans tant d'autres domaines²⁷ ? En ce qui nous concerne, dans la théorie de la connaissance (*Erkenntnislehre*) et dans la pensée économique, c'est avant tout par rapport à Menger qu'il convient de resituer l'atmosphère intellectuelle de l'époque. Il faut, à l'inverse d'une lecture rétrospective (ou pour mieux la préparer), commencer par replacer l'homme dans son contexte, en son temps et en sa ville, où il fut l'un des grands

professeurs de l'université, mais aussi l'auteur influent d'articles de journaux dans l'un des deux grands organes qui diffusaient alors les idées libérales/progressistes : le *Neues Wiener Tagblatt*; il fut également le haut fonctionnaire souvent appelé comme conseiller par le gouvernement impérial, et encore le précepteur attentif du prince héritier qu'il sut un temps tirer de son mal de vivre en l'ouvrant au monde – lors d'un voyage d'initiation qui les conduisit à travers l'Europe moderne et industrialisée, l'Europe de l'Ouest. Dans les diverses positions qu'occupa Menger, il tenta de faire prévaloir cet idéal de modernité dont la réalisation pratique manquait tant à son pays. Retraçons ici brièvement son parcours.



Carl Menger est né en Galicie le 28 février 1840, à Neu-Sandez, dans cette province slave de l'Empire austro-hongrois située alors à ses confins, et aujourd'hui en territoire polonais. Sa famille, elle, était de lignée germanique, composée de fonctionnaires, d'officiers et de juristes autrichiens, venus de Bohême au XVII^e siècle²⁸ pour demeurer successivement dans diverses provinces orientales conquises sur les Slaves jusqu'à ce que le grand-père de Carl, à la faveur des guerres napoléoniennes, acquit un lot considérable de terres en Galicie occidentale. Son père, avocat et, par tradition familiale, catholique, mourut tôt en 1848 et les tâches d'éducation furent assurées par la mère (Caroline Gerzabek). Carl avait deux frères : Max, l'aîné, et Anton, son cadet. Les trois frères Menger purent donc, pendant la plus grande partie de leur enfance, observer la vie traditionnelle de cette portion de l'empire, encore arriérée et miséreuse, où la condition des serfs attachés à la glèbe régnait toujours, comme dans la Russie tsariste toute proche, et très loin de la paysannerie libre de petits propriétaires des régions occidentales. Une fois adultes et partis à Vienne (en passant par Prague et Lemberg, quant à Carl), les trois frères allaient tous devenir célèbres : le premier, Max, fut entrepreneur et eut longtemps un mandat de député libéral-national au Parlement de l'Empire, où il était en vue ; en dehors de ses activités multiples mentionnées ci-dessus, Carl fut avant tout le professeur d'« économie nationale » (*National-ökonomie*, comme l'on disait alors) de l'université de Vienne ; également professeur à cette dernière université, le frère cadet, Anton, fut un juriste « engagé » de renom international. Carl allait surtout être reconnu comme le fondateur de l'école qui devait perpétuer le nom de l'Autriche dans l'histoire économique jusqu'aujourd'hui, tandis qu'Anton était le héraut des couches populaires pour sa propagande socialisante, et l'auteur d'une première tentative de législation des droits du consommateur.

Quoiqu'aujourd'hui un peu oublié, l'ouvrage principal d'Anton Menger, où celui-ci réclamait le « droit au produit intégral du travail » pour les travailleurs, *Der Recht auf der vollen Arbeitsertrag in geschichtlicher Darstellung* (*Le droit intégral au produit du*

travail, considéré d'un point de vue historique), fut célébré et traduit dans toute l'Europe. Au demeurant, certainement Anton était-il plus connu à l'époque que son frère Carl, fait qui impose ici un court excursus sur leurs positions respectives.

L'orientation très différente prise par les réflexions des deux frères conduisit à leur brouille intellectuelle et personnelle ; mais au-delà du contenu des théories qu'ils soutenaient, une question de méthode était en vérité en jeu. Ce que Carl ne supportait pas de la part de son cadet, c'était qu'il mît sa science juridique incontestée au service d'une cause et d'objectifs qui, quoique peut-être louables par ailleurs, prenaient le pas sur l'investigation scientifique et la rendaient vassale de buts politiques. Cette position ancillaire de la science aboutissait en fait à la ruiner, et nombre des théories économiques sous-jacentes qui étaient présentées dans le volume *Le droit intégral au produit du travail*, d'ailleurs plus sommairement exposées que démontrées, apparaissaient à l'expert qu'était Carl comme tout simplement insoutenables.

De plus, si l'ouvrage d'Anton Menger suscita un large débat scientifique où les juristes brillèrent d'ailleurs bien plus que les économistes, la raison était que ceux qui traitaient des systèmes socialistes reconnurent dans son texte les arguments majeurs à opposer, certes toujours d'un point de vue « socialiste », aux théories de Marx ou de Rodbertus. Mais en économie, on pensait sans doute avoir dépassé les questions qui étaient posées là.

Bien que formulés dans un esprit favorable à l'objectif de socialisation des moyens de production, débat alors d'actualité dans l'avant-garde de la social-démocratie révolutionnaire, les points soulevés par Anton n'étaient d'ailleurs pas appuyés sur une théorie sérieuse concernant l'action des agents économiques, une compétence qui manquait souvent largement aux juristes, en dépit de l'inclusion de la formation en « sciences camérales » dans leur faculté – ou plutôt, en raison même de la nature de cet enseignement que Carl devait, lui, révolutionner. Ajoutons que les économistes n'étaient pas eux-mêmes toujours clairs sur leurs objectifs, et que l'entreprise de rénovation de Carl prenait sens précisément dans ce contexte. Quant aux conditions de possibilité d'un socialisme auquel lui ne croyait pas, Carl formulait sa réflexion dans les *Untersuchungen* comme suit :

Au sein d'une communauté ainsi agencée [organisation strictement socialiste de la société], hormis une économie commune [*Gemeinwirtschaft*]²⁹, il n'y aurait principalement ni activités économiques individuelles privées, ni soin pour l'économie en particulier et science de la finance. Et, par là, les sciences pratiques de ces derniers seraient également sans objet. Il ne s'agirait donc que d'une économie unique, une économie du peuple au sens propre du terme³⁰, dont le sujet économique serait le peuple (ou bien les représentants de celui-ci), dont le but serait de satisfaire le mieux possible complètement les besoins de tous les membres de la société. Et, de ce fait, il n'y aurait également qu'une seule science pratique de l'économie unique, la science

des principes selon lesquels l'économie commune pourrait être conduite et guidée de la manière la plus fonctionnelle (certes en tenant compte des circonstances). Ce qu'on désigne de nos jours de manière hautement inexacte par « théories socialistes », ce sont des tentatives pour clarifier cette science *pratique*, son essence et sa place dans le système des sciences de l'économie.

Le fait que la doctrine de l'économie politique pratique proprement dite [*praktische Volkswirtschaftslehre*], au sens socialiste du mot, ait besoin, à l'instar de tout le reste des sciences pratiques, d'une fondation théorique, cela est aussi clair que le fait qu'elle ne puisse la trouver que dans une science qui nous fasse prendre conscience de l'essence générale et de la relation de dépendance générale de phénomènes de l'économie commune. La doctrine de l'économie politique théorique au sens propre du mot [*theoretische Volkswirtschaftslehre*], ne serait toutefois en aucune façon conforme à la science ainsi nommée dans le sens qui existe aujourd'hui, mais elle aurait cependant nécessairement tout aussi peu intérêt à être parfaitement différenciée de cette dernière. La fondation psychologique des phénomènes économiques les plus généraux, la théorie des besoins humains et des moyens que nous avons à notre disposition dans le but de satisfaire ces derniers, la théorie de l'essence et de la mesure des besoins et des biens (du besoin et de la quantité de biens disponible!), la théorie de la valeur d'échange et de sa mesure, de l'essence de l'économie et de l'économicité³¹, etc., seraient réunies dans la doctrine de l'économie théorique dans les deux cas [*theoretische Wirtschaftslehre*]. Seulement, eu égard à l'essence générale et à la relation de dépendance générale de phénomènes complexes de l'économie, leurs différences se présenteraient de leurs côtés dans les deux cas, en correspondance avec la différence des phénomènes réels.

La systématique des sciences économiques dans les États socialistes ne serait par conséquent en aucune façon identique à celle des sciences économiques de nos jours, en ce que, dans le premier cas, la « politique économique » et la « science de la finance » et surtout, principalement, la « doctrine pratique de l'économie privée » seraient dénuées d'objet, en tant que sciences autonomes. La « science économique »³² au sens le plus universel du terme se décomposerait donc seulement en « sciences historiques » de l'économie politique, en une science « théorique » et en une science « pratique » qui, de plus, présenteraient des particularités correspondantes à ces objets transformés de la recherche, en contraposition aux sciences économiques analogues du présent³³.

Qu'Anton crût ou pas (ce qui était en effet le cas) à la stratégie du socialisme révolutionnaire, et qu'il préférât au contraire s'appuyer sur la responsabilité de l'État pour traiter les maux de la société, alors que Marx, voyant dans le gouvernement l'expression politique de la domination de l'« ennemi de classe », s'interdisait de recourir aux réformes partielles, cela n'avait que peu d'importance devant le fait que, sous l'influence de concepts d'origine historiciste et de la vulgate classique sur la théorie de la valeur-travail, l'économie politique tirée de là était profondément défailante, et que sa critique du cœur des concepts classiques « bourgeois », par conséquent, l'était tout autant.

Quelle que fût donc la voie vers le socialisme, « légaliste » ou « révolutionnaire », éventuellement violente, elle ne comportait ni de projet théorique adéquat à la formation d'une science (ce que Marx désirait pourtant établir contre les économistes « bourgeois »), ni les concepts pertinents quant à l'analyse de l'action des agents. La question primordiale du produit du travail et de l'exclusion possible du profit octroyé au capitaliste pour rémunérer *intégralement* les travailleurs définissait certes bien les « systèmes socialistes » – et Vilfredo Pareto ne devait pas s'y tromper³⁴. Mais leurs fondements n'auraient été assurés que si la condition énoncée ci-dessus, à savoir la possibilité d'une « économie unique », était montrée. Or, puisqu'il y a autant de décisions économiques que d'agents et qu'il faut donc raisonner en termes d'« économies privées » (*Privatwirtschaften*), ou dans un vocabulaire plus adapté au nôtre, d'unités de décisions économiques individuelles spécifiques et, dans une plus ou moins grande mesure, *autonomes*, alors, en somme, le reste paraissait n'être que billevesées au regard de la nouvelle économie qu'il fallait fonder ; et c'était l'avis de Carl à propos des positions et des propositions de son cadet³⁵.

Le fait que l'on ne trouve dans l'œuvre de Carl Menger, et en particulier dans l'ouvrage de méthodologie que constituent les *Untersuchungen*, ni mention de Marx, ni développements plus longs sur la question socialiste, provient sans aucun doute de ce positionnement à l'origine essentiellement différent. En outre, Carl s'était toujours tenu sur la réserve du point de vue politique, évitant toute prise de position publique et demeurant à l'écart des partis³⁶. Il n'est d'ailleurs pas dit que Menger eût approuvé l'insistance et l'acharnement de ses disciples de l'« École autrichienne » à débattre contre le socialisme et le communisme tout au long du xx^e siècle, parfois même au détriment d'autres préoccupations essentielles pour le développement de la science. Ces derniers y furent certes peut-être en un sens contraints par la réalité politique des bouleversements économiques et politiques à l'échelle du globe, mais, du point de vue de la théorie ainsi que de la méthode, la question n'était-elle pas réglée du moment que la divergence fondamentale dans le rapport à l'héritage de l'économie classique était reconnue et qu'une analyse en termes d'entités collectives (de concepts collectifs, ou *Kollektivbegriffe*, nous y reviendrons dans la prochaine section) était considérée comme naïve ?

La théorisation des mécanismes de fixation des prix pouvait certes entraîner des prises de position quant à la nature de la propriété (privée ou étatique), comme plus tard chez Ludwig von Mises ou Friedrich Hayek, mais fallait-il pousser plus loin dans la polémique *extra-scientifique* ? Du moins Carl Menger, en renouvelant la conception de la science à son époque, ne le crut-il jamais. Il rapportait à l'attitude historiciste la « naïveté » consistant à croire que la science se fait à partir de notions empruntées à des entités collectives ou « politiques » (au

sens étymologique du groupe que constitue la cité, la *polis*) et, de ce fait, c'est bien la science dans son exposition historique « à l'allemande » de son temps (celle où s'inscrivait son frère cadet) que devait viser sa critique efficace : là résida donc précisément la cible des *Untersuchungen*.



Aussi, bien que le « socialisme » prît une place croissante dans l'Empire fin de siècle³⁷, la position occupée par Menger ne se définit pourtant pas par opposition à lui, pour les raisons évoquées précédemment. Reprenons donc le fil de la propre trajectoire suivie par Carl, à partir d'une dernière remarque à ce sujet : s'il s'agissait pour les socialistes de contester la domination d'un nouveau pouvoir capitaliste naissant, celle, plus traditionnelle, du patriarcat encore exercé par la noblesse rurale, représentait d'ailleurs plutôt l'ennemi véritable de la modernisation et le fardeau principal retardant alors tout essor de grande ampleur. Carl stigmatisait ce trait en soulignant parfois que, dans l'Empire, le destin des trois fils d'un boulanger était naturellement de devenir, eux aussi, des boulangers, sans viser jamais plus loin ni plus haut : le « capitalisme moderne », entrepreneurial et innovant, n'y était certes pas la tendance dominante.

La fratrie Menger, elle, avait manifesté cet esprit d'entreprise dans les différents domaines de l'engagement, privé et public. En particulier, le frère aîné de Carl, Max Menger, redisons-le, représentait éminemment les industriels au parlement élu. Non d'ailleurs que Carl, quant à lui, se fît le défenseur de la cause « capitaliste », car il récusait toute position d'avocat d'une cause ou d'une autre, d'un parti ou d'un autre, mais il lui apparaissait que, pour que l'Empire pût espérer un avenir prospère, il lui fallait enfin sortir de l'organisation à certains égards encore quasi médiévale qui régnait dans les campagnes, comme de la parade surannée d'un pouvoir militaire (qui eût pourtant dû en rabattre après avoir été défait en 1866 à Sadowa³⁸) qu'accompagnait l'incurie d'une bureaucratie administrative si pesante dans les villes et arriérée dans les campagnes.

La préoccupation de la modernisation pressait donc. En 1876, à la demande de la famille impériale qui l'avait choisi comme précepteur, Carl Menger fit faire au prince héritier Rodolphe, dont il avait par conséquent l'éducation en charge, son « grand tour » de l'Europe de l'Ouest : Suisse, France, Îles britanniques, en particulier. Les facettes de la modernisation industrielle et économique ne pouvaient que sauter aux yeux du jeune homme, appelé à diriger un jour l'Empire si le destin ne l'avait voulu autrement. Durant ce voyage pour ainsi dire initiatique, Menger expliquait les soubassements théoriques nécessaires à appréhender la réalité socio-économique des contrées visitées. L'autre grande puissance germanique, la Prusse, s'était, elle, déjà engagée dans cette voie et, notamment après l'affrontement de Sadowa, elle laissait l'Autriche-Hongrie faire désormais pâle figure, une

fois l'héritage du Saint-Empire romain germanique vidé de toute substance et, en somme, « liquidé » avant même que ne fût proclamé dans la « galerie des Glaces » du palais de Versailles, sur les ruines d'une France battue à Sedan, l'avènement d'un II^e empire (*Reich*) allemand.

Frappé du contraste entre son pays sur le déclin et un monde en plein essor, l'élève de Menger et héritier du trône (s'il ne s'était plus tard suicidé à Mayerling³⁹) avait même rédigé un petit essai intitulé *La noblesse autrichienne et sa vocation constitutionnelle* qui fut publié à Munich en 1878, de manière anonyme. L'esprit de responsabilité de la *gentry* anglaise y est magnifié, peut-être au-delà du raisonnable – c'est l'effet de l'éblouissement –, mais les dures critiques contre les rejetons de la noblesse autrichienne, uniquement préoccupés de chasse et de bals, de parades militaires et des œuvres de la famille Strauss, sonnent fort juste. Si l'esprit *Biedermeier* de la petite bourgeoisie autrichienne⁴⁰ s'était au moins marié avec le désir d'innovation caractéristique des fondateurs du capitalisme, un espoir eût subsisté au sein de la médiocrité même dont témoignait ce style, à défaut de grandes réalisations. Mais la légendaire incurie évoquée plus haut (la fameuse *Schlamperei*) régnait sur un monde où la rêverie (la *Schwärmerei*, pendant de la précédente) fournissait la seule évasion, avant de se transformer en névrose et de s'effondrer dans les pulsions de mort de la guerre⁴¹.

Le prince héritier avait fait publier son texte à Munich, et non à Vienne, pour éviter tout scandale. Mais il devait contribuer, toujours anonymement, à la presse locale. Et la situation de la presse viennoise indique en effet assez exactement les tendances en lutte dans l'Empire de l'époque. Le quotidien *Die Presse* fut le plus vendu des journaux néo-absolutistes avant le tournant de 1862⁴², marqué par la loi qui libéralisa l'expression journalistique en allégeant les contraintes rédactionnelles et administratives sur la presse (qui ne devaient cependant pas être totalement levées avant la toute fin du siècle). Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les grands traits de la nouvelle presse devaient approximativement rester les mêmes. Elle avait un poids majeur sur l'opinion publique, tel que les hommes politiques ne pouvaient plus compter sans elle⁴³. Elle se répartissait selon les différentes tendances suivantes :

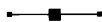
- le *Vaterland* (*La Patrie*) prônait un conservatisme catholique et nationaliste ;
- le *Reichspost* (*Le Courrier d'Empire*) représentait le parti chrétien-social (correspondant *grosso modo* au *Zentrum* de l'Empire allemand, le parti contre lequel Bismarck avait mené son *Kulturkampf*, et qui avait pu compter sur le soutien quasiment sans faille de l'Autriche catholique) ;
- l'*Arbeiter-Zeitung* devint, après 1895, l'organe du parti social-démocrate ;
- la *Neue Freie Presse*, avec un tirage double de l'*Arbeiter-Zeitung*, et sept fois plus élevé que celui du *Reichspost*, était le titre en vue des partisans de la modernisation du pays, qui se présentaient comme des « libéraux »⁴⁴ ;

- le *Neues Wiener Tagblatt*, lancé en 1867, était enfin le quotidien auquel Menger apportait régulièrement sa contribution.

Quelques mots à propos de ce dernier sont de mise pour présenter le cadre dans lequel l'économiste s'inscrivait, dès ses premières armes d'ailleurs, puisqu'il avait d'abord rempli dans sa jeunesse le rôle assez neuf de « journaliste économique » pour une autre gazette, celle de la ville de Lemberg, avant de venir « à la capitale »⁴⁵. À Vienne, il prit part à la fondation du *Wiener Tagblatt*, rapidement devenu le *Neues Wiener Tagblatt* sous la direction de son ami Moritz Szeps, qui en fit, pour plusieurs décennies, le journal influent de la capitale après la *Neue Freie Presse*. Cette dernière jouissait certes d'un écho plus international et faisait office d'institution, mais elle fut bientôt dépassée en tirage et en influence auprès de l'opinion publique, en particulier des classes moyennes et de la petite bourgeoisie urbaine, ouvertes aux idées plus démocratiques⁴⁶. Szeps pariait sur l'avenir : il publia dans son journal, de 1883 à 1885, des articles du prince Rodolphe (non signés), après que Menger avait introduit son élève dans le milieu intellectuel et journalistique, et l'avait présenté en personne à Szeps en 1882⁴⁷. Menger resta correspondant régulier du *Neues Wiener Tagblatt* (il semble qu'il écrivit, sans toujours les signer, nombre des articles économiques), même une fois entré, à partir de 1869, comme membre du bureau de presse auprès de la présidence du Conseil des ministres, bureau dont le pouvoir effectif dans l'administration autrichienne était notable.

Au cours de ses activités de journaliste, Menger avait suivi les affaires économiques, mais pas exclusivement, et il avait abordé des sujets variés pour les rédactions des gazettes de Lemberg puis de Vienne⁴⁸. Il devait faire usage de ses connaissances des choses pratiques en relevant notamment les *contradictions* entre les théories employées de façon respective dans le cadre de l'enseignement universitaire de l'économie, dans celui de l'analyse vulgarisée que doit proposer un journaliste au grand public, et enfin dans celui des recommandations pratiques que suivent en réalité les dirigeants politiques et les hommes d'État, alors encore souvent très peu formés aux questions économiques. Friedrich von Wieser, un des disciples de Menger qui allait contribuer à installer l'« École autrichienne », s'imposer comme l'un de ses premiers grands théoriciens, et enfin devenir ministre pendant la Première Guerre mondiale, rapporta ainsi que son maître disait s'être orienté vers les « *études d'économie à strictement parler* » précisément pour résoudre les embarras qu'il rencontrait lorsque, chargé de rendre compte de la situation des marchés, il se trouvait pris entre la théorie « traditionnelle » des prix (c'est-à-dire celle des économistes *classiques*, enseignée à l'université), d'une part, et les jugements de ses collègues plus expérimentés à la Bourse et dans les cabinets, d'autre part : le fossé entre théorie et pratique était si grand qu'il lui paraissait proprement insensé. Si c'est bien là l'origine des études intenses d'économie politique dans lesquelles Menger s'absorba à partir de l'automne 1867, alors il apparaît que sa motivation première

était que la cohérence dût prévaloir. Cette exigence ne devait jamais le quitter ; elle se lit dans tous ses textes – et le nôtre, daté de 1883, en témoigne également⁴⁹.



Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons insisté sur les années de jeunesse de Menger en présentant le contexte de son installation à Vienne ; la raison est que les traits originaux de son attitude, tant à l'égard du politique que de l'opinion, se fixent alors pour ne plus varier : selon Menger, le savant a le devoir d'éclaircir les débats de son temps sans jamais mettre pour autant la science au service d'une autre cause qu'elle-même, quelle que soit d'ailleurs cette cause ; Menger vise toujours la consistance du propos qui, seule, évite d'avoir à enseigner une discipline « coupée du réel », et qui permet au contraire de marier les objectifs théorique et pratique sans risquer de les confondre.

C'est donc pour une économie à la fois vivante, raisonnée et cohérente entre la théorie qu'elle présente et les pratiques qui en découlent (mais qui ne doivent ni s'identifier à la théorie, ni lui imposer leurs exigences) que Menger s'engagea. Il le fit à l'université en devenant dès 1872 professeur après avoir obtenu la qualification qui lui donnait le droit d'enseigner. Il refusa les postes offerts aux universités de Karlsruhe et de Bâle, puis à l'Institut polytechnique de Zurich. En 1873, il fut nommé *Professor Extraordinarius* (c'est-à-dire professeur assistant) à l'université de Vienne où il évolua ensuite en qualité d'*Ordinarius* (c'est-à-dire titulaire) de la chaire d'économie politique, à partir de 1879. Il occupait la chaire de théorie économique, celle fondée dès 1763 pour Joseph von Sonnenfels⁵⁰.

Rappelons très brièvement que, dans la tradition des universités germaniques, il existait en général deux chaires pour ce que nous appelons « économie », l'une consacrée à la « théorie », l'autre à la partie appliquée, composée, d'une part, de l'administration (*Verwaltung*) liée à la « police » (au sens ancien du terme renvoyant à la vie de la *polis*, la « cité » en grec), et, d'autre part, des finances (le « Trésor » du prince). Menger occupait la première et Lorenz von Stein la seconde (depuis 1848). La distinction prend tout son sens pour notre propos, en particulier lorsqu'on remarque la mention suivant le nom de l'auteur, sur la page de garde du volume de 1883 des *Untersuchungen*, qui désigne Menger comme « Pr[ofesseur] ord[innaire] de sciences de l'État à l'université de Vienne ». Ce titre de *Professor der Staatswissenschaften* est un héritage des sciences camérales (c'est-à-dire des sciences de la Chambre de Cour impériale, qui comprenait le Trésor), la chaire portant sur tous les savoirs touchant à l'organisation de l'État, soit à l'origine sur les enseignements tant politiques, qu'administratifs et économiques. Le sens s'est cependant graduellement restreint à ce dernier domaine, la théorie de l'administration s'autonomisant (*Verwaltungslehre*), et la politique s'ancrant dans une pratique thématifiée par les conservateurs impériaux et, à l'opposé, par leurs adversaires révolutionnaires.

Il faut encore noter que Menger séparait strictement ses activités à l'université et à la Cour, mais poursuivit toujours celles de membre de commissions gouvernementales; il fut ainsi un « Conseiller du prince » (et aussi le précepteur du prince impérial, comme déjà indiqué), certes dans la tradition des universitaires germaniques, mais avec le souci neuf de neutralité quant aux valeurs, qui anticipait une *Wertfreiheit* « à la Weber » pratiquée avant la lettre, d'une part, et avec la volonté d'efficacité quant aux résultats, d'autre part : ses conseils dans la *Valutareform* (ou réforme monétaire de 1892) contribuèrent à sauver en quelque sorte le système monétaire impérial dans la grande crise internationale du début de la décennie 1890. Ajoutons que, outre son implication dans les cabinets ministériels, ses contacts directs avec la famille impériale lui permirent aussi de résister à la « mauvaise » réputation de « modernisateur » et d'empêcher de « valser en rond » qu'il avait à la Cour.

Quant à l'université viennoise, en dépit de la vénérable reconnaissance dont elle jouissait au titre de son ancienneté, son immobilisme et sa médiocrité, pour tout dire, lui donnaient assez piètre figure au milieu du XIX^e siècle⁵¹. Y manquaient également les libertés de recrutement et d'enseignement. L'air neuf insufflé par les Lumières autrichiennes, contemporaines des Lumières françaises, sous Joseph II, avait déjà passé depuis longtemps, et il s'était évanoui puis vicié avec la contre-révolution et le triomphe de Metternich dès le Congrès de Vienne de 1815 : plus d'un demi-siècle plus tard, les effets s'en faisaient encore sentir. Non seulement tout ce qui pouvait rappeler l'aventureuse Révolution française était bien entendu banni, mais la rénovation apportée par la fondation de l'université de Berlin en 1810 et par les frères Humboldt en Prusse n'avait jamais atteint Vienne.

Il faut pourtant reconnaître une tentative de réforme universitaire portée par le comte Leo Thun, ministre de l'Éducation pendant la décennie 1850, dans l'objectif de rejoindre les standards atteints par la Prusse. Mais ses effets furent limités et l'université de Berlin avait définitivement pris le pas. Or, notons que, trente ans plus tard, quand éclata le conflit entre Menger et Schmoller, le chef de file de l'École historiciste régente, pour ainsi dire et *précisément depuis Berlin*, tout l'enseignement économique donné dans les universités de l'Empire allemand – et de là, par une influence naturelle, hors de l'empire allemand dans la plupart des universités germanophones⁵². C'est précisément contre cette école que Carl Menger devait s'élever depuis une université de Vienne enfin en partie rénovée, alors qu'il fondait, en connaissance de cause, l'« École autrichienne » d'économie⁵³.

Des éléments de la réforme de Thun avaient en effet traversé la période absolutiste pour s'épanouir dans une période plus libérale de l'Empire. La cause majeure des changements fut sans doute l'autonomie accordée à l'université comme institution de savoir, avec la liberté d'enseigner et d'apprendre donnée à sa population de professeurs et d'étudiants. Les bâtiments neufs de l'université de

la capitale impériale symbolisèrent d'ailleurs la mutation : un des glacis utilisés pour les manœuvres militaires, en bordure du Ring (le périphérique intérieur du centre de Vienne), fut transformé en immense bâtiment académique, dans un style néo-baroque et néo-florentin conforme aux normes de l'architecture officielle des années 1870. La prééminence de l'université de Vienne bénéficia aussi indirectement du partage de celle de Prague, où Menger était passé, entre facultés germanophones, d'une part, et facultés tchécophones, d'autre part, afin de satisfaire les revendications nationales slaves (qui donnaient bien du fil à retordre à François-Joseph I^{er}), mais avec l'effet de diviser les ressources disponibles pour l'enseignement supérieur dans la capitale bohême. En 1883, Vienne est ainsi non seulement l'université au prestige le plus grand dans l'Empire, et de loin, mais de nouveau, et quoiqu'on n'y enseigne qu'en allemand, elle attire tous les meilleurs étudiants des régions, quelle que soit leur nationalité, même si les tensions nationales se transportent ainsi souvent au cœur de la capitale parmi des jeunes gens ombrageux que la police doit surveiller. Cette agitation estudiantine de nature politique n'était toutefois, dans les dernières décennies avant 1900, en rien comparable à ce qui devait suivre⁵⁴. Le fait est qu'on ne peut plus dire, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, que si des théories novatrices surgissent de partout à Vienne, c'est pour ainsi dire à l'exception de ses universités. Au contraire, la physique (notamment avec Boltzmann) comme la philosophie (par exemple avec Mach), et les autres disciplines s'y épanouissent – quant à notre sujet, l'économie, elle, trouve son plus digne et novateur représentant dans la personne du deuxième des trois frères Menger. Même la Prusse, qui prend désormais sa place parmi les grandes puissances, n'a pas tout le lustre de cette « Apocalypse joyeuse » viennoise. C'est dans cette Vienne qui rayonne (de ses derniers feux, même si elle ne le sait pas encore) que Menger écrit ses *Untersuchungen*, dont il s'agit maintenant de présenter le contenu même.

Les couples d'oppositions conceptuelles chez Menger

LE CONTEXTE dans lequel Carl Menger a travaillé, la « Vienne 1900 » présentée dans la section précédente, ne suffit certes pas plus à expliquer la nature de son œuvre que de celle de Sigmund Freud, de Gustav Klimt ou des architectes de l'« Art nouveau » de son temps. Il contribue toutefois à faire comprendre à quel environnement de « Lumières renouvelées » l'homme a participé. La biographie intellectuelle que nous avons par ailleurs publiée sur lui⁵⁵ dresse effectivement le portrait d'un penseur qui ne reniait ni l'héritage des Lumières, ni le projet d'établir une science telle qu'elle constituât un nouveau départ pour la discipline économique. Lecteur d'Aristote et inspirateur de Friedrich Hayek par l'intermédiaire des économistes dont ce dernier devait être l'élève, Menger tient ainsi, dans la formation d'une science économique modernisée, une place qui n'avait sans doute auparavant été occupée que par Adam Smith. C'est à la dimension conceptuelle qui justifie cette comparaison qu'il convient de nous intéresser pour introduire à la lecture des *Untersuchungen*, en commençant par repérer les notions mengériennes fondamentales.

La lecture des textes méthodologiques de Menger, en particulier des *Untersuchungen* ici proposés en traduction, impose un constat : ses concepts vont par couples notionnels fonctionnant sur des oppositions. Ainsi rencontrons-nous les notions suivantes : « individuel » et « général », « singulier » et « collectif », « exact » et « empirico-réaliste ». Il convient de les expliciter comme autant de concepts dont la signification ne va pas de soi, mais prend un sens technique déterminé, en particulier au regard de l'évolution philosophique qu'ils ont connue depuis lors. Cette modification dans le temps apparaîtra mieux avec un exemple.

Prenons le cas du terme « individuel » : Menger ne l'a pas utilisé dans le sens qu'il a pris pour nous dans l'expression « individualisme méthodologique » ; pourtant, c'est bien là l'approche dont Menger est effectivement l'inspirateur, et ce, dans l'ouvrage qui nous occupe ici, et à partir duquel ses héritiers ont forgé le terme qui

a donné naissance à cette tradition majeure des sciences sociales, et de l'économie en particulier. Nous allons revenir sur les explications qui s'imposent – retenons d'ores et déjà que, de fait, la lecture des *Untersuchungen* ne saurait être une lecture « naïve », qui ne prendrait pas en compte la constitution effective des notions, mais qu'elle doit être informée du contexte philosophique et scientifique, au moins autant que du cadre historique.

Les concepts en jeu ne valent pas seulement pour eux-mêmes ; ce sont également ceux sur lesquels Menger fonda sa *classification* renouvelée des sciences sociales et économiques. Il promut en effet une classification neuve, qui s'est en un sens imposée jusqu'à nos jours et que nous détaillerons dans la prochaine section. Mais il convient déjà, pour mieux la saisir, d'en manifester ici les fondements. L'entreprise classificatoire demande en effet un éclaircissement *terminologique* préalable, à commencer, par exemple, comme il vient d'être dit, par cette expression d'« individualisme méthodologique » devenue la « marque de fabrique » de l'École autrichienne. En effet, c'est ultérieurement, dans les sciences sociales du xx^e siècle, qu'un usage massif en fut fait, qu'on attribua à juste titre aux Autrichiens, mais seulement par une extension *indue* à Menger *en ce qui concerne l'expression même*. Si l'idée et la caractérisation de cette méthode viennent bien de lui, le terme semble avoir été forgé par Friedrich von Wieser, un de ses disciples de la première génération. Il fut ensuite diffusé en particulier par Joseph Schumpeter dont la vision de l'histoire de l'analyse économique eut une portée considérable, notamment une fois qu'exilé aux États-Unis et professeur à l'université Harvard, ce dernier joua un rôle majeur dans l'Association des économistes américains⁵⁶.

La position ainsi désignée « individualiste » est enfin devenue un lieu commun de la pensée économique et sociologique. Et de nos jours, en exergue de l'introduction à son *Dictionnaire de sociologie*, Raymond Boudon peut par exemple la présenter comme allant pratiquement de soi dans ces disciplines⁵⁷. Qu'on se rappelle d'ailleurs cette courte citation de Max Weber, décrivant son point de vue méthodologique à l'un de ses correspondants favoris, à l'un des moments fondateurs de la science sociologique :

Si je suis finalement moi-même devenu maintenant sociologue (selon l'intitulé de mon arrêté de nomination !), c'est essentiellement pour mettre un terme à la pratique qui hante encore les lieux, consistant à travailler avec des concepts d'entités collectives (*Kollektivbegriffe*). En d'autres termes, la sociologie, elle aussi, ne peut se pratiquer qu'en partant de l'agir d'un, de plusieurs ou d'un grand nombre d'individus, par conséquent de manière strictement « individualiste » quant à la méthode⁵⁸.

Était ainsi lâché le grand mot qu'on ne trouvait toutefois pas encore chez Menger, mais qu'en ce sens, on rapporte justement à son œuvre. Car, littéralement, dans le texte de Menger, cette expression est *absente* et l'allemand « *individuell* »

qu'il utilise ne renvoie pas à cet « individualisme »-là, mais désigne tout « phénomène » socio-économique considéré dans sa singularité spatio-temporelle, à savoir au regard d'un déroulement historique et d'une localisation géographique donnés. Menger l'utilise pour incriminer l'idée de relativité spatio-temporelle qui domine dans l'historicisme, non pour lui échapper. Or la réalité éventuellement variable dans le temps à laquelle les auteurs historicistes se réfèrent n'est cependant ni la nature (ou l'essence, « *das Wesen* », écrit le plus souvent Menger) ni le type même du phénomène ; ils n'en sont plutôt qu'une manifestation à un instant précis, tels qu'ils peuvent certes éventuellement servir d'illustration du type, mais non de base théorique à ce dernier – nous reviendrons sur cette répartition des rôles entre « les sciences » au sein de la discipline lorsque nous examinerons la classification mengérienne.

Chez Menger, ce qui est « *individuell* » est donc *historique* de part en part : nous l'appellerions le *particulier*. De sorte que, dans le *texte mengérien*, il ne faut assurément pas entendre sous ce terme ce que Menger désigne par ailleurs comme le type de l'agent individuel rationnel – qui est, quant à lui, en allemand, un « *Typ* », et un « *Realtyp* » dans le vocabulaire de Menger (Weber devait parler d'« *Idealtyp* » dans un sens qui n'est pas sans rapport – et qui est la base constituée par l'agent élémentaire des actions économiques. Menger a effectivement mis en jeu cette approche « typique » pour désigner le comportement de l'agent dans les situations d'échange, l'approche reprise par sa postérité sous l'expression d'« individualisme méthodologique ». Menger parlait, lui, d'activités économiques effectuées par chacun à titre isolé, « privé », de *Privatwirtschaften*, qui sont donc bien « individuelles » au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Porté haut par les économistes qui firent triompher l'approche par l'agent individuel, le terme est devenu si commun dans les sciences sociales en ce sens, que des citations comme la suivante ci-dessous rendraient le texte des *Untersuchungen* incompréhensible si l'on ne précisait les choses, à savoir par exemple qu'*individuell* chez Menger est bien synonyme d'historique, et s'oppose donc à cet égard à ce qui est « général » et, en ce sens, à ce qui s'avère de nature théorique :

Deux directions majeures de l'aspiration à la connaissance, deux grandes classes de la connaissance scientifique, dont nous appellerons, pour faire bref, la première l'[orientation] *individuelle*, et la seconde la *générale*⁵⁹.

Pour désigner ce que nous appelons « individuel », à la suite des héritiers de Menger, mais non par conséquent dans son vocabulaire à lui, le Viennois emploie le terme alors plus largement répandu d'« atomique » : le mot *Atomismus*, traduction allemande d'*atomism* en anglais, revient souvent dans l'ouvrage, comme le lecteur s'en apercevra. C'est là l'usage qui correspond au sens où nous parlons certes encore de l'« atomicité » de l'offre et de la demande sur un marché, quand tous les

individus, considérant les prix comme donnés, y sont des *price-takers* puisqu'aucun d'entre eux ne peut suffisamment influencer à lui seul sur le niveau général des prix pour jouer en connaissance de cause de cette influence.

Notons toutefois que cette « atomicité » des agents, employée dans le sens du contexte de concurrence pure et parfaite, est en somme purement *formelle* et qu'elle ne se substitue pas au concept d'agent *subjectif* « type » proposé par Menger. Pour ce qui est des systèmes d'équilibre aujourd'hui courants dans le *mainstream* (en d'autres termes, ceux où l'agent considéré est un modèle « standard » dénué d'identité propre), le fait est qu'on ne prend pas en compte l'individualité des agents, tandis que c'est au contraire leur subjectivité qui est au centre de l'analyse mengérienne. Le « type » de l'agent mengérien est de nature subjective, tandis que l'atome est observé de l'extérieur de manière « objective » par la science standard. Or Menger prône une méthode où les évaluations subjectives ne peuvent se contempler uniquement de l'extérieur, mais où sont irréductiblement impliquées des motivations subjectives. Et cela sans que cette dernière attitude puisse être qualifiée de « comportementale » au sens strict (car une telle analyse reposerait alors sur une psychologie expérimentale que Menger récusait⁶⁰). Cet intérêt pour l'agent en tant que tel est la marque de l'« individualisme méthodologique » *mengérien*.

Le qualificatif « méthodologique » porte enfin l'attention sur l'heuristique et sur la *forme* que doit prendre la science. Son origine est le refus explicite d'une prise de position *ontologique* sur la nature des objets dont on s'autorise à reconnaître l'existence dans le « monde réel ». Cette considération correspond à l'orientation *générale* qui prévaut dans la science et à son caractère *exact*, que Menger cherche à établir et qui doit manifester la validité *quasi* universelle de certaines régularités conformes au comportement « typique » de l'individu dans les processus d'échange, de production, etc. Fondamentalement, cette image de la science qu'épouse l'économiste autrichien paraît proche de celle d'Aristote, et l'on a soutenu qu'il la tirait de lui : une lecture attentive des *Untersuchungen* (et le recours aux archives) permet en effet d'établir ce point⁶¹. Surtout, il s'agit de rendre manifeste l'emploi de la terminologie mengérienne, sans la laisser recouvrir par les formulations postérieures ; c'est ainsi qu'on évite par exemple le contresens et la confusion sur le sens du mot « *individuell* » chez Menger, tout en restituant à ce dernier la paternité de ses idées.



Cette même attention aux archives conduit, pour présenter le texte des *Untersuchungen*, à établir des couples de notions employées par le fondateur de l'École autrichienne d'économie. Le premier d'entre eux relève de l'« individuel » (au sens *historique*, conformément aux précisions apportées ci-dessus) et du « général » (c'est-à-dire de ce qui appartient au domaine de la *théorie*). Un autre oppose les deux directions de la recherche économique théorique selon Menger : l'orientation

exacte et l'orientation *empirique* ou *empirico-réaliste*⁶². Les objets de l'analyse économique sont les « phénomènes sociaux » (*soziale Erscheinungen*) – leur paraître (*das Erscheinen*) désigne ce qui se manifeste, en l'occurrence dans les échanges entre les agents humains, à savoir les actions individuelles qui se présentent à l'observateur, sans pour autant que celui-ci ait à prendre position quant à la nature de ce qui les fait apparaître. Menger emploie certes souvent le terme d'« essence » (*das Wesen*), ce qui a donné lieu à débat parmi les spécialistes⁶³, concernant un éventuel « essentialisme » dans sa pensée : c'est sans doute pour une part surinterpréter l'usage du terme dans l'allemand professoral de Menger⁶⁴.

Soulignons également que, si l'orientation *exacte* ressortit sans conteste au champ *théorique* du savoir économique, il convient de décider si l'orientation *empirique* ou *empirico-réaliste* renvoie aux seuls objets des études historiques, en tant que tels (*individuell*, dit Menger), ou bien également à leur saisie sous l'angle du *type* de la manifestation phénoménale, et non exclusivement sous celui de sa localisation dans le temps et l'espace, ne serait-ce que dans une perspective heuristique d'aide à la détermination des types mêmes. Dans le premier cas, cette direction de recherche appartient à l'approche historique uniquement ; dans le second, les phénomènes peuvent être saisis de manière typique, donc au sein de la *théorie*, et pas exclusivement par l'enquête historique, dont le rôle n'est donc pas de dominer la science en son entier. En fait, les mêmes phénomènes sont bien susceptibles des deux approches, qui ont certes des objets identiques, puisqu'elles concernent ces mêmes objets désignés comme tels, mais qui s'y rapportent sous des approches divergentes, avec des questionnements différents et selon des orientations bien distinctes. Dans la conception mengérienne de la méthode scientifique, il y a donc place pour les deux orientations, et c'est la *pratique du scientifique* qui conduit à les valoriser toutes deux, à tour de rôle, à condition qu'aucune d'entre elles ne prétende à une validité exclusive.

Ces caractéristiques de la méthode appropriée à la recherche économique selon les principes mengériens rendent de fait sa puissance à l'approche scientifique *théorique*, en permettant d'appréhender le monde à travers des relations typiques entre les phénomènes, en fonction des questionnements apportés. Menger entendait sortir la science de l'impasse où l'avaient enfermée les historicistes. Strictement parlant, il n'engageait à vrai dire même pas la question de la capacité de prédiction des phénomènes, car il n'est pas nécessairement *besoin*, même pour juger de la validité des résultats obtenus à partir de raisonnements exacts, de recourir à cette capacité prédictive, qui est au contraire devenue dans le *mainstream* l'alpha et l'oméga de la science.

C'est d'ailleurs ce qui devait conduire certains héritiers de Menger, en particulier Ludwig von Mises, à finalement *exclure* les tests factuels de la « science véritable » telle qu'ils la concevaient (la « praxéologie » dans le cas de Mises), contrastant ainsi

de façon frappante avec le positivisme vulgaire du néo-classicisme pratiqué par Milton Friedman et par ses disciples. Ajoutons toutefois que la pensée de Menger se différencie de celle de Mises, et que le Viennois ne jugeait pas à l'emporte-pièce que les faits fussent à exclure pour de bon. Au contraire, il cite à plusieurs reprises la devise qui avait été celle de Jean-Baptiste Say, premier économiste professeur au Collège de France, dont il avait lu attentivement les œuvres (ainsi que nous l'enseignent les notes contenues dans les volumes de sa bibliothèque), à savoir : « Les faits sont nos maîtres à tous. »⁶⁵

Les comportements humains et les phénomènes sociaux sont donc *alternative-ment* à prendre sous l'angle soit de l'histoire, soit de la théorie, soit encore (troisième dimension qui apparaîtra mieux avec la classification des sciences dans la section suivante) de l'application pratique, qui est liée au développement des enseignements théoriques, d'une part, et de la connaissance de l'expérience effectivement vécue par les hommes et narrée dans le récit historique, d'autre part. Mais nous ne voyons se former ces approches de la science que si nous croisons maintenant les couples de notions que nous avons explicitées (à savoir, l'*individuel* et le *général* d'un côté, le *singulier* et le *collectif* de l'autre) tant au plan des phénomènes mêmes qu'ensuite au plan des sciences en charge de traiter ces derniers. Aux *soziale Erscheinungen* correspondent en effet les sciences appropriées : Menger procède en fait à un « découpage » du « monde phénoménal » où les mêmes phénomènes constituent le matériau d'approches scientifiques variées, qui se distinguent en fonction des catégories d'examen desdits phénomènes. Les tableaux proposés ci-dessous le montrent, qui se veulent récapitulatifs et sont construits à partir du texte des *Untersuchungen* : la catégorisation des phénomènes (tableau n° 1) et les caractéristiques de l'approche qui leur correspond (tableau n° 2).

Aux deux dimensions des tableaux suivants devrait orthogonalement s'adjoindre celle du troisième couple de notions qui doit retenir notre attention dans cette section : la divergence des orientations *exacte* et *empirico-réaliste*. Les chapitres 4 et 5 du premier livre des *Untersuchungen* sont consacrés à définir chacune de ces directions, ainsi que leurs rapports réciproques. Menger souligne les tâches respectives qui reviennent au chercheur selon chaque approche :

Dans l'économie nationale théorique, comme dans les sciences théoriques en général, les connaissances exactes et les connaissances réalistes sont le résultat de directions de la recherche théorique différentes à certains égards, et elles manifestent, par conséquent, nombre de différences dans leur configuration formelle. Le domaine de la recherche est en revanche commun aux deux directions, embrassant la science en son entier dans chaque cas. Aussi bien la direction exacte de la recherche théorique que la direction réaliste comportent la tendance qui consiste à porter à notre connaissance théorique tous les phénomènes de l'économie politique, mais chacune à sa manière.

Tableau n° 1 : Phénomènes socio-économiques

		POINTS DE VUE	
		INDIVIDUEL au sens de phénomène situé dans le temps et l'espace	GÉNÉRAL au sens aristotélicien définissant la science
PHÉNOMÈNES	SINGULIER ou unitaire, par opposition au collectif	Un personnage historique donné	La forme phénoménale d'un bien, de la valeur d'échange, de l'entrepreneur, etc.
	COLLECTIF ou concernant un groupement, par opposition au singulier	Un peuple donné, un État donné, une association, une communauté tels qu'étudiés par les sciences historiques	La forme phénoménale d'un « agrégat » donné : il est impossible selon Menger (qui ne se prononce pas au plan ontologique), comme selon sa postérité (qui, elle, se prononce), de construire une <i>science</i> sur ces concepts collectifs (<i>Kollektivbegriffe</i>)

Tableau n° 2 : Sciences correspondant au traitement de ces phénomènes

		POINTS DE VUE	
		INDIVIDUEL (sciences historiques)	GÉNÉRAL (sciences théoriques)
SCIENCES (en termes contemporains)	SINGULIER	L'étude historique d'un personnage historique donné (biographies historiques)	La science de la forme phéno- ménale d'un bien, de la valeur d'échange, de l'entrepreneur, etc. Est-ce pour autant une « micro- économie » avant la lettre ? (nous répondons plus bas)
	COLLECTIF	L'étude historique d'un peuple donné, d'un État donné, d'une association, d'une communauté (histoire sociale et <i>économique</i> , sous la forme éventuellement chiffrée des statistiques descriptives, mais non théoriques)	L'étude de la forme phénoménale d'un « agrégat » donné serait ici de mise... si elle était possible, ce que nie Menger car il refuse l'idée que le phénomène qui serait ici objet de la science se prête à l'approche économique (quelle que soit sa réalité, naïvement admise par les « historicistes »). Peut-on emprunter alors le terme de « macro-économie » avant la lettre ? (cf. débat <i>infra</i>).

Par conséquent, ces deux directions de la recherche ne se complètent en aucune façon du fait qu'elles nous fourniraient en quelque sorte chacune la compréhension de domaines différents de l'économie politique. Mais la fonction de chacune d'elles consiste bien plutôt à nous faire comprendre le domaine tout entier des phénomènes économiques à sa manière, celle qui *lui* est propre. Ce n'est que là où l'une ou l'autre de ces directions ne parvient à aucune sorte de résultats, que ce soit en raison de conditions objectives lacunaires ou pour d'autres raisons qui tiennent à la technique de la recherche, ce n'est que là donc, et seulement autant que cette situation survient, que l'une ou l'autre des directions prédomine quant à certains domaines de l'économie politique⁶⁶.

La dimension « exacte » est spécialement liée à celle du « général » pour donner la théorie « pure » de l'économie, tandis que la direction « empirico-réaliste » renvoie notamment à ce qui relève du « singulier », et peut recouper, soit une représentation *typique* du phénomène en question (« l'entrepreneur », « le bien, de consommation ou de production, disponible », la « valeur » appréciée subjectivement par l'« agent », etc. – c'est ce qui fait que Menger l'évoque bien en parlant d'une direction de la recherche *théorique*), soit sa présentation dans le temps et dans l'espace, au plan de l'histoire cette fois (c'est alors que, dans les études historiques effectives, l'on s'occupe de rapporter les phénomènes à une connaissance obtenue par l'enquête)*.

Par ailleurs, la formulation de généralités « contrefactuelles », autrement dit de ce que des éléments de théorie pourraient donner dans la « réalité » si on les appliquait *en pratique* mais dans des situations seulement imaginées (« contrefactuelles »), cette préoccupation-là est tout à fait indépendante de la dimension « empirico-réaliste ». Elle ressortit plutôt aux sciences pratiques, éventuellement à la « politique économique ». Menger ne l'aborde ici, dans sa caractérisation de la méthode de l'économie politique, que pour dire qu'elle y a sa place, mais sans la développer, car il souligne que ce serait déjà là s'éloigner de la théorie *pure*. Pour autant, gardons à l'esprit qu'il ne voit pas d'opposition entre ces domaines, bien au contraire : l'objection souvent formulée d'un éventuel désaccord possible entre théorie et pratique renvoie en effet en amont à une illusion, que Kant avait d'ailleurs traitée en son temps⁶⁷. Il n'y a pas contradiction, mais juxtaposition des domaines, dont traite la théorie de la connaissance (*Erkenntnislehre*) en philosophie, à la réserve près que celle-ci n'est pas extérieure à la science positive. Disons également, en passant, que la confiance absolue dans cet accord inhérent entre la pensée humaine et les objets auxquels elle s'applique peut, en aval, sous la condition d'épouser des

* Un schéma récapitulatif des sciences correspondant au traitement des phénomènes des sciences sociales en général, et des sciences de l'économie politique en particulier, selon Carl Menger, est donné à titre d'annexe en p. 128-129.

positions ontologiques, conduire aux convictions aprioristes de Mises et de certains de ses disciples, qui, si elles s'inspirent de la pensée de Menger, ne sauraient lui être imputées directement sans apporter des nuances majeures.



Poursuivons en soulignant que de multiples précautions, dont il faut s'entourer pour présenter les couples de notions ci-dessus, sont aussi requises du fait des variations de vocabulaire, celui forgé par Menger allant être transformé ultérieurement, comme nous l'avons vu dans le cas du mot *individuell*. Dans le souci d'une traduction la plus précise, des avertissements s'imposent donc préalablement à la lecture, d'autant plus que les tableaux donnés dans cette présentation ne peuvent ni prétendre épuiser la théorie de la connaissance proposée dans les *Untersuchungen*, ni se substituer à la lecture du texte.

Même le terme de « théorie » (*Lehre*) se discute : « doctrine » serait-il plus approprié ? Du point de vue de la théorie de la connaissance (ou gnoséologie ; en allemand *Erkenntnislehre*), l'intitulé « *allgemeine reine theoretische Wirtschaftslehre* », que Menger souhaitait substituer comme nouveau titre à celui d'abord attribué à son ouvrage de 1871, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, paraît incontestablement plus adéquat au regard des intentions du Viennois pour désigner ce qu'il souhaite voir prévaloir dans la recherche économique. Mais il ne donna pas lui-même la seconde édition de son ouvrage, et lorsque son fils (Karl Menger, 1902-1985) le fit, à titre posthume, en 1923, modifier le titre original lui parut une chose devenue trop délicate⁶⁸. Nous dirions sans doute que, dans la conscience qu'a Menger père de formuler une approche nouvelle de la science, on trouve chez lui une *épistémologie* véritable, et avant la lettre, de la discipline économique⁶⁹.

Menger ne proposait en effet pas seulement une méthode « économique » (au double sens du terme : c'est-à-dire concernant le domaine en question, mais également peu coûteuse en hypothèses lourdes sur la nature du monde) en recherchant les seuls éléments fondamentaux à partir desquels mener l'analyse des phénomènes observables dans le monde social des hommes, mais il la fondait sur une conception globale des entités élémentaires d'analyse saisies par l'approche *générale* (théorique) de manière isolée (jamais collective).

Cette vision de la science est la substance même de la théorie pure et exacte de l'économie renouvelée qu'il entendait fonder. Il renonçait à rendre compte de toutes les particularités de la « réalité effective tout entière » (*volle empirische Wirklichkeit*), car le progrès de la science était au prix de ce renoncement. Inversement, un gain consistait à pouvoir y ajouter le point de vue « subjectiviste » qui marque fondamentalement sa conception : les unités de base ne sont pas de simples « atomes » qu'on pourrait étudier de l'extérieur, mais les centres d'autant de points de vue sur le « monde » observé par chaque agent individuel. La réalité d'un « phénomène social »

est toujours liée à sa perception par le sujet actif et elle est donc ancrée dans la saisie du point de vue « subjectif », soit par la « compréhension » du comportement de l'agent par l'observateur, au sens du *Verstehen* (description phénoménologique du sens de l'action pour l'agent), en quelque sorte à la manière de ce que devait tenter Max Weber en le reprenant autant à Menger qu'au philosophe allemand Heinrich Rickert, soit par l'appréciation de ces comportements en fonction de leur récurrence, de leur « typicité » réelle.

Au vu de ce dernier concept, le *Realtyp* mengérien, certains comportements sont repérés car ils reviennent en effet de manière régulière : pour appliquer une méthodologie adéquate, il convient donc de dresser des *types* et des *formes phénoménales typiques* – ce sont là les expressions mêmes de Menger dans son ouvrage. Les phénomènes économiques sont ainsi pris selon l'orientation « exacte » et les seules lois envisageables s'appliquent aux phénomènes typiques :

Les sciences théoriques doivent, nous l'avons vu, nous enseigner les types (les formes phénoménales) et les relations typiques (les lois [*Gesetze*]) des phénomènes, et nous procurer de ce fait une compréhension théorique, soit une connaissance qui porte au-delà de l'expérience immédiate et, pour autant que nous ayons les conditions d'un phénomène en notre pouvoir, le pouvoir sur ce dernier. Mais comment pouvons-nous donc maintenant résoudre le problème ci-dessus de manière plus simple, plus conforme au but et, cependant, plus complète à la fois, sinon en ordonnant en types rigoureux les phénomènes du monde réel, tels qu'ils se présentent à nous dans leur réalité effective empirique, et en obtenant leurs relations typiques rigoureuses – à savoir, des « lois naturelles » ?⁷⁰

La « pureté » idéale de ce que Menger nomme les « relations typiques » signifie non seulement qu'on identifie des « lois », mais que les phénomènes apparents seront, quant à eux, nécessairement mêlés de phénomènes adventices toujours différents et liés aux particularités historiques locales – comment le nier, puisque l'approche *empirico-réaliste* le constate à juste titre?... Sans remettre en cause le caractère de lois des relations identifiées comme typiques, c'est encore en se fondant sur ces « types » élémentaires réels (*Realtypen*) de la réalité sociale, telle que l'appréhende l'économiste, que celui-ci, en devant toujours partir du plus simple, peut construire la science peu à peu en fournissant une compréhension de l'ensemble des phénomènes qui puisse correspondre en effet à l'appréciation subjective des individus.

Par exemple, là où l'entrepreneur, figure par excellence de l'exercice de la réflexion autrichienne, perçoit certaines données factuelles dans son environnement qui lui font entreprendre une activité, quelle qu'elle soit, l'économiste sait que, s'il ne cherche pas à comprendre cette motivation, son raisonnement sur cette activité sera d'emblée déficient. À travers un exemple de ce genre, nous pouvons également comprendre en même temps combien l'approche mengérienne diffère de

ce qui devait devenir la « micro-économie » standard, telle qu'on l'enseigne de nos jours dans les facultés d'économie en suivant le paradigme « néo-classique ».

En effet, sans doute l'étude micro-économique traditionnelle fournit-elle une approche générale d'une entité fondamentale singulière, mais elle l'« objective » dans ses « préférences révélées » immédiatement traduites en courbes d'indifférence/de préférence, méconnaissant d'emblée (sciemment) tout caractère subjectif du point de vue de l'agent, toute notion d'identité et de disparité. Elle « essentialise » ce qu'elle donne à voir de l'extérieur, là où Menger proposait de « typifier » une compréhension saisie de l'intérieur, depuis les motivations élémentaires dans la relation de l'agent au bien⁷¹. Bref, là où la science de la forme phénoménale d'un bien (de la valeur d'échange, de l'entrepreneur, etc.), qui apparaît dans la case supérieure droite du tableau n° 2 ci-dessus, semble rappeler ce que nous désignons et ce qu'on enseigne aujourd'hui dans l'économie *standard*, la réponse à la question « est-ce une "micro-économie" avant la lettre ? » est pourtant et décidément *négative*. Ce que les deux ont en commun, c'est seulement le « projet théorique » qui consiste à prôner une orientation « exacte » de la recherche et à refuser de partir de représentations collectives dont la valeur heuristique (encore une fois, *pour les sciences sociales en général et pour les sciences économiques en particulier*) reste plus que douteuse.

Notons que, par ailleurs, une des raisons du rejet des *Kollektivbegriffe* dans la case inférieure droite réside alors non seulement dans les difficultés que comporte toute agrégation des entités élémentaires de l'analyse, comme devaient ultérieurement souvent le relever les méthodologues de l'économie, mais encore dans la naïveté même qu'il y avait chez les historicistes allemands à accepter ce niveau comme point de départ de leur approche. Cette dernière demeurerait spatio-temporelle, et il convient de souligner que la position de Menger vaudrait également, elle, quant à une approche qui serait de type à la fois exact, général et « collectif » (ou « agrégé ») – comme cela devait être proposé dans la « macro-économie », qui est par conséquent condamnée avant la lettre (et avant sa constitution même en quelque sorte) par le Viennois. Nous reviendrons sur ce point (qui concerne la case inférieure droite du tableau n° 2) en évoquant Keynes à la fin de cette section.

En liaison à l'individualisme (utilisons désormais le mot au sens qu'il a pris pour la postérité de Menger, et qu'il a aujourd'hui) et au subjectivisme mengériens, la mécanique mise en branle par la perspective du Viennois pose de nombreuses questions. Il va sans dire qu'il est impossible de toutes les traiter ici. Néanmoins, tout lecteur un peu philosophe se rappellera le *Discours de la méthode* de Descartes, avec lequel un rapprochement semblerait peut-être aller de soi, car c'est bien un « discours de la méthode » que tient Menger, et la référence à l'analyse poussée jusqu'aux éléments simples suggère de les réunir. D'ailleurs, l'on trouve effectivement d'abondantes annotations de Menger au compte rendu du texte cartésien que donne Friedrich Überweg dans son manuel de philosophie⁷².

Ses notes témoignent que Menger s'interrogeait sur la nature du critère d'évidence utilisé par le philosophe français et sur la confiance à accorder aux idées « claires et distinctes » qui devaient en résulter. Il semblait toutefois préférer une approche leibnizienne, soulignant qu'une idée n'existe qu'en corrélation avec son « idéat ». Et il épousait finalement un critère de « vérité-correspondance » des plus classiques, qu'il devait fondamentalement à sa lecture d'Aristote. Mais surtout, pour revenir à Descartes, le mécanisme cartésien rend-il possible le point de vue subjectif que met en avant Menger ? Sans doute pas ; si le savant a un point de vue sur les entités de base selon Descartes, celles-ci en sont elles-mêmes dépourvues (à la différence des monades leibniziennes). Menger saisit-il toutes les subtilités de ces débats de la métaphysique du XVII^e siècle ? Il est permis d'en douter. Toujours est-il qu'il sent au moins la présence de redoutables difficultés et qu'il évite systématiquement de se prononcer plus avant dans les *Untersuchungen*, sinon dans les notes qu'il porte sur le manuel d'Überweg. Aussi, plutôt que de parler d'un « cartésianisme » pratique, voire d'un « constructivisme » encore moins approprié (qui ferait passer de l'analyse à la synthèse des phénomènes socio-économiques par un processus d'agrégation que refuse d'envisager Menger, et que sa postérité devait pourfendre), il faut plutôt souligner que son attention pour la réalité se double inévitablement de la recherche de concepts adéquats à la reformulation logique de son agencement, qu'il ne pense pas retrouver dans le cartésianisme⁷³.



Parvenu à ce point, le lecteur des *Untersuchungen* se posera sans doute la question subsidiaire suivante : quand le chercheur en économie se doit d'identifier les éléments simples, comment les repère-t-il ? S'inspire-t-il de ce qu'il observe pour identifier les types et les relations typiques entre les agents élémentaires ? En quoi son « observation » différerait-elle alors de l'approche des historicistes occupés à compiler les expériences humaines auxquelles leur donne accès l'enquête historique ? La réponse quant à la distinction des entreprises de Menger et des historicistes est l'objectif même des *Untersuchungen*. Mais elle est d'autant moins évidente en ce qui concerne la question des éléments simples que la tradition postérieure, notamment l'apriorisme radical de l'école de Mises, fait écran. Or Menger ne répond pas, à la manière misésienne, absolument négativement à l'encontre de toute observation des faits ; il fait part au contraire d'un jugement nuancé, et au regard du texte, l'avis suivant domine : sans doute l'observation réaliste-empirique sert-elle en partie, à titre heuristique, l'ensemble de l'entreprise théorique⁷⁴. Car toujours est-il que, si les types sont effectivement construits *a priori*, c'est sur la base de caractérisations conceptuelles que Menger repère, comme devant fournir les heuristiques les plus fécondes, les questions posées à l'observateur scientifique par la récurrence même des phénomènes.

Ainsi en va-t-il, par exemple, de la monnaie, dont Menger prend le cas comme objet d'étude, quand il a besoin d'un exemple dans le livre III des *Untersuchungen*⁷⁵ : le concept d'*Absatzfähigkeit*, ou « capacité [d'un bien] à être écoulé », permet au mieux de rendre compte des choix progressivement effectués par les agents économiques quant à leurs moyens de paiement⁷⁶. Grâce aux types, une description *générale* de l'essence des phénomènes considérés est possible : la valeur des types est par conséquent fondamentalement *théorique* et les deux orientations (exacte et empirique-réaliste) concourent, la seconde pour sa valeur heuristique en particulier. Remarquons aussi que l'essentialisme parfois imputé à Menger en arguant de façon spécifique son aristotélisme paraît encore une fois sujet à caution, même si l'intuition des commentateurs peut se comprendre⁷⁷.

Il serait également inadéquat d'attribuer aux types un contenu *ontologique*, comme si Menger se prononçait sur la « nature du réel » – comme s'il disait que les agents de l'économie *sont* des atomes humains (ou sont faits d'atomes humains), de même que la matière envisagée par les sciences physico-chimiques est constituée d'atomes élémentaires répertoriés dans le tableau de Mendeleïev. Ce qu'il refuse aux agrégats (nation, classe, race, etc.) qui seraient éventuellement faits d'atomes humains, c'est une valeur heuristique *per se* dans le cadre de l'économie *théorique*, que son orientation soit exacte ou empirico-réaliste.

Certes, certaines formulations et surtout certaines comparaisons de Menger peuvent laisser penser qu'il propose une analogie de ce genre, mais ce qu'il loue dans les sciences de la nature, c'est avant tout la nature de leur méthode, *causale* et *réaliste*, au sens où la position selon laquelle le réel est fait d'atomes *autorise* l'exploration pure et exacte des relations de cause à effet entre les phénomènes à partir de ces éléments. Menger use certes explicitement de comparaisons avec les sciences physico-chimiques dans le chapitre 5 du livre I des *Untersuchungen* (p. 50 dans la pagination d'origine), mais également avec les mathématiques (p. 54, à la suite des développements concernant la nature de l'exactitude dans la science).

Mais il présente, d'une part, son hypothèse comme la seule méthode à même d'apporter des progrès significatifs dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier, et, d'autre part, ces « atomes » élémentaires comme animés de mouvements subjectifs obligeant à saisir leur point de vue irréductible (les motivations de leurs actions). Or, cette saisie est rendue possible car les observateurs (que nous sommes, et que sont les économistes) ont eux-mêmes une nature d'agents, et qu'ils situent donc l'analyse à un niveau où la compréhension humaine est supposée possible, et non d'un point de vue doté d'une connaissance intégrale de l'ensemble des actions économiques. De sorte que, même en l'absence de prise de position par l'observateur sur la nature ultime de « ce qui est réel », même en l'absence de tout positionnement *ontologique*, la méthodologie demeure le point fixe requis selon Menger dans sa conception de la science : c'est bien la thèse qui

fut ensuite nommée « individualisme méthodologique » par ses successeurs. Les *Untersuchungen* permettent de la retrouver dans son état de pureté originelle, non encombrée des adjonctions ultérieures imputables à d'autres courants de pensée ou à d'autres préoccupations, scientifiques ou extra-scientifiques.

Il résulte des considérations précédentes que Menger semble en vérité s'attendre à ce que la méthode qu'il prône entraîne une convergence asymptotique entre l'élaboration conceptuelle du savant et le « réel » vécu par l'agent, et que c'est le but qu'il attribue à une théorie pure et exacte, qui soit à la fois consistante du point de vue logique et adéquate à son objet dans la réalité. Si l'on demande comment isoler les types élémentaires, ou ce que sont en substance les éléments les plus simples du « réel social », alors le chercheur peut seulement répondre qu'il *décompose* la réalité ou qu'il l'analyse dans le but de suivre la méthode causale la plus directe⁷⁸. C'est pourquoi cet « individualisme » (Menger dit toujours « atomisme », mais c'est un atomisme devenu subjectif) *n'est pas* ontologique, mais bien (et exclusivement) de nature *méthodologique*, chez Menger au moins (sinon chez tous ses héritiers).



Au regard de la connaissance rétrospective que nous avons de l'histoire de la pensée économique, demandons-nous incidemment, si ce n'est pas une conception analogue, au moins sur ces quelques points, qu'on a finalement retenue de l'œuvre de cet autre grand auteur, contemporain de Menger, Max Weber ? Et s'il en est ainsi, la raison n'est-elle pas en grande partie que Menger l'aurait formulée auparavant ? Weber a volontiers reconnu avoir lu Menger, et approuver ses positions. Nous l'avons souligné ailleurs⁷⁹. Mais c'est surtout la forme d'enquête envisagée par les deux penseurs, en faveur d'une science théorique affranchie des impasses de leur époque (suscitées par l'exclusivisme des historicistes, d'une part, et les approximations des classiques, d'autre part), qui impose de saisir la nature des phénomènes – et d'envisager la réalité qu'on leur attribue – à la manière de ce qui devait être plus tard dénommé « individualisme méthodologique ».

Ainsi la question porte-t-elle encore et toujours sur la nature (*das Wesen*) de *l'individu*, constamment envisagé par Menger sous l'angle des difficultés de méthode que permet de lever son utilisation comme élément fondamental de l'analyse des phénomènes économiques. *Même si l'on accepte de suspendre le jugement ontologique quant aux entités collectives*, sans se prononcer par conséquent sur les idées de nation, de classe ou de race, voire sans dénoncer les concepts collectifs des historicistes (dénonciation des *Kollektivbegriffe* que font naturellement Menger et Weber), l'individu est l'unité de base du raisonnement général (et, par conséquent, de la science) pour des observateurs humains, étant donné qu'il correspond à la compréhension même à laquelle ils peuvent s'ouvrir en tant qu'ils

sont toujours limités à leur propre être individuel, au croisement de la quête d'une définition « objective » de leur objet et de la perception nécessairement subjective qu'ils en ont.

Ce point est essentiel car c'est seulement à ce niveau d'*autocompréhension* de l'acteur et de l'observateur que la science que propose Menger trouve sa condition de possibilité même. En un mot, pour des observateurs humains, c'est l'homme qui est en question – et *l'économie est par définition une science humaine*, à laquelle des traitements ignorants de cette dimension sont par construction inadaptés.

Certes, cela ne signifie pas que toute explication dans n'importe quelle science ait uniquement lieu d'être « du même niveau » que l'observateur (ce dernier peut au contraire observer la nature physique ou biologique à des niveaux distincts, depuis le sub-atomique de la matière qu'appréhende la physique jusqu'aux milieux écologiques que forment des millions d'entités), mais il est caractéristique de l'individualisme *méthodologique* de précisément chercher à *comprendre* l'activité économique en tant qu'elle est (et peut seulement être) ancrée au niveau des comportements des agents individuels.

L'étude des milieux complexes, où les échanges sont multiples, résulte elle-même dans cette optique de la composition des actions individuelles ; des résultats émergent spontanément qui n'étaient pas initialement prévus, ni même consciemment envisagés par les acteurs individuels : la réflexion à leur propos, qui devait devenir un signe distinctif de l'École autrichienne, notamment avec Hayek, trouve son origine dans les pages du livre III des *Untersuchungen*. Quand il s'agit d'observer des groupes humains, ce sont alors, par exemple, dans le temps et dans l'histoire, les institutions, comme la monnaie, à travers lesquelles se forge l'histoire. L'étude de phénomènes plus « larges » que les phénomènes individuels est donc possible, mais c'est toujours à partir de l'individu. Dans l'orientation exacte de la recherche, on peut alors user d'outils comme les mathématiques, mais l'instrument n'est pas la cause de l'exactitude, qui est dans l'attitude de recherche adoptée. Inversement des outils exacts comme les statistiques peuvent être utilisés pour la seule description empirique : ainsi est-il toujours loisible de développer des statistiques portant sur des entités collectives, ce que faisaient les historicistes, mais il n'y a alors rien en elles qui permette de définir ni de « comprendre » l'action au niveau de l'agent épistémique⁸⁰. Pire : la justification des entités retenues, ainsi que du niveau d'agrégation des données, posent au contraire des problèmes nouveaux de conception même. L'individualisme méthodologique évite, lui, ces périls.

L'individualisme caractérisé par Menger (sans le nommer) est donc bien « de méthode » en ce qu'il propose une *suspension*⁸¹ des positions adoptées quant au « réel » ; inversement, ce geste manifeste la profondeur même de telles positions par le choix de se mettre en réserve à leur égard. Ainsi la dénonciation des *Kollektivbegriffe* consiste-t-elle à refuser la facilité et l'idée selon laquelle caractériser l'esprit

du peuple (*der Volksgeist*, cher aux historicistes) permettrait de forger une théorie (*eine Volkswirtschaftslehre*) ou bien celle que la détermination d'une « fonction objectif » (comme allait ultérieurement en construire l'économie « standard ») suffirait seule à poser ce dont elle est l'objectif. Se contenter d'accepter des vues de ce genre, et se satisfaire d'accorder *de ce fait* l'existence de ce qui se trouve ainsi posé sans avoir pour autant fourni de preuve ni plus manifeste, ni plus rationnelle, voilà la position de principe que rejette l'individualisme méthodologique. Quand Menger exprime sa position (même si l'expression n'apparaît pas chez lui en ces termes), il fait prendre conscience des limites comme de la grandeur de la connaissance dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier.

Le même individualisme méthodologique conduit encore à demander ce que les économistes peuvent bien vouloir dire lorsqu'ils proposent des notions telles que le « capital d'une nation » et ce qu'est, en vérité, un agrégat statistique qu'on peut certes bien calculer si l'on veut, mais qu'il n'y a pas de sens à prendre au pied de la lettre, car on est alors trompé par un simple artefact. La difficulté apparaît d'ailleurs, dès lors qu'il s'agit d'entreprendre effectivement le calcul : chaque unité de production peut faire l'objet d'une évaluation monétaire, mais suffit-il pour autant de les additionner afin d'obtenir le chiffre voulu quand on évoque cette notion de « capital d'une nation » ? Quoi qu'il en soit dans un cas donné, le produit d'une procédure de calcul peut-il d'ailleurs être hypostasié en une entité réelle sans manifester une fort grande naïveté ? Et si, inversement, on reconnaît benoîtement ce caractère artificiel, la légitimation de l'entreprise même requiert des justifications plus hautes. Menger juge donc *absurde* de prendre de telles notions comme bases de raisonnement – et on devait s'apercevoir ultérieurement dans l'histoire de la pensée économique combien il avait pu voir juste par anticipation⁸².

À titre plus général, Menger réfutait que de tels concepts collectifs (*Kollektivbegriffe*) fussent effectivement féconds au plan heuristique et fussent logiquement tenables dans la théorie scientifique – sinon dans un État effectivement *intégralement socialisé* où l'acteur de l'économie serait absolument unifié par une prise en considération « des besoins du peuple considéré comme un tout »⁸³ :

Partout, au contraire, où les membres d'un peuple entrent en relation économique les uns avec les autres, c'est là que le concept d'« économie politique du peuple » acquiert déjà une signification essentiellement différente. En vérité, il ne peut cependant pas non plus être ici question d'une économie politique, au sens *propre* (étroitement compris) du terme. Quelque chose de ce genre n'existerait – comme, par exemple, dans les dispositifs envisagés par maints socialistes – que si la satisfaction des besoins du *peuple considéré comme un tout* était la plus complète et la plus haute (dans la limite des possibles qu'on peut atteindre étant donné une situation économique), que si cela était véritablement le but de l'économie, que si le *peuple dans sa totalité* était en vérité le sujet économique agissant (directement, ou par

l'intermédiaire de ses fonctionnaires), et finalement, que si les biens à la disposition du *peuple considéré comme un tout* étaient effectivement disponibles pour cet objectif. Comme il est à peine besoin de le faire remarquer, ce sont là des conditions qui ne sont pas réalisées dans l'économie politique contemporaine.

Le terme « absurde », que nous avons employé, n'est donc pas trop fort pour désigner l'acceptation des *Kollektivbegriffe* comme base de la connaissance scientifique, car cela revient à entériner des artefacts possiblement illusoire et à aller ainsi contre les faits mêmes (tout en s'en réclamant !), en prêtant à de telles prétendues notions une réalité naïvement acceptée. Ce fut le cas chez les historicistes, et c'est pourquoi Menger les critique en tentant d'indiquer la voie d'une orientation de recherche empirique-réaliste qui échappe à leur erreur – laquelle fut d'ailleurs partagée par d'autres !

Il est au contraire préférable d'*interroger* ces notions et de réaliser que c'est seulement si le sens véritable du « socialisme » impliquait la socialisation de l'économie *entière* que le concept prendrait un sens déterminé. Menger l'écrit en soulignant que, jusqu'à son époque, jamais cela ne s'est produit. Nulle part, d'ailleurs, Menger écrit que la chose soit inimaginable. Et l'histoire devait montrer, quelques décennies après les *Untersuchungen*, qu'une tentative dans ce sens pouvait non seulement être imaginée, mais en partie réalisée : la question devenait alors de savoir quelles conditions de possibilité se trouvaient remplies (ou pas) et si la tentative pouvait aboutir. Les disciples de Menger devaient abondamment discuter la question, bien plus que leur maître, et aboutir à une réponse *négative*. Mais cela dépasse le cadre du temps et de la pensée de Menger⁸⁴.

Il ressort en revanche déjà clairement du texte des *Untersuchungen*, notamment des appendices I et IV, que la notion d'activité de chacun, précisément ce que Menger nomme *Privatwirtschaft*, est ce en quoi il reconnaît l'unité économique individuelle. Les difficultés engendrées en ignorant ou en rejetant cet outil conceptuel ne peuvent que mettre en porte-à-faux toute tentative de connaissance de l'action économique, en un mot toute théorie économique *pure* et *exacte*. Parce qu'on confond trop souvent commodité de langage et réalité des faits, on pense sans doute pouvoir faciliter certains calculs économiques en recourant à des notions collectives, et l'on est tenté de construire de toutes pièces avec elles une *Volkswirtschaftslehre* centrée sur un *Volk* fantasmé, tandis qu'il s'agit toujours, au mieux, d'une concaténation, voire le plus souvent d'une juxtaposition, de *Privatwirtschaftslehren* individuelles. Contre l'École historiciste allemande, ici en cause, Menger propose donc d'en demeurer, *en ce qui concerne le projet de fonder solidement la théorie économique*, à des notions plus consistantes, et de suspendre toute position ontologique. En vue de façonner une étude théorique saine sur la base des *Privatwirtschaften*, le type individuel d'action économique

est le plus pertinent que des observateurs humains puissent choisir pour signifier les comportements des agents humains, sous leur angle économique tout particulièrement⁸⁵.



Au-delà de la lutte contre l'historicisme qui occupe la plus grande part des livres II et IV des *Untersuchungen*, ce qui est le plus approprié à la méthode de l'économie apparaît aussi comme ce qui est le plus *compréhensible*, voire le mieux *connaissable*. Remarquons pour conclure que, dans le tableau n° 2 ci-dessus (voir la case inférieure *gauche*), les statistiques mentionnées sont seulement *descriptives*. Or, on pourrait souhaiter, conformément à une orientation *exacte*, qu'il y ait sans doute place, indépendamment du but de connaissance de l'extension du pouvoir de l'État allemand, pour une statistique *théorique*, cette science même dont Menger déplorait un développement insuffisant⁸⁶. Une autre question de nature *épistémologique*, concernant la possibilité d'une « macro-économie » (case inférieure droite, cette fois, du tableau n° 2), se pose éventuellement alors aussi, à savoir : les statistiques permettent-elles l'agrégation de notions comme celle des données les illustrant – bref, en quel sens parler d'une « macro-économie », et sous quelles conditions de possibilité ? Les éléments de méthode de la caractérisation mengérienne conduisent à le demander.

Menger repoussait, quant à lui, naturellement l'idée, puisqu'il refuse les *Kollektivbegriffe* comme base de la science. Un de ses *Enkelschüler* (petits-fils spirituels), Hayek, devait ultérieurement motiver sur cette base sa fin de non-recevoir de l'œuvre de John Maynard Keynes, et engager le fer en dénonçant la confusion qu'entraînent les formules agrégées qui usent de concepts collectifs (ou disons donc plutôt « agrégés ») donnés comme réels pour constituer la « macro-économie ». Or, si les agrégats statistiques envisagés sont possiblement traitables du point de vue mathématique, l'on vient de voir qu'ils ne seraient qu'avec peine tenables tant du point de vue ontologique que de celui de la compréhension effective des notions retenues – comme dans le cas de l'idée du « capital d'une nation », mentionnée plus haut, et qui devait précisément occuper des auteurs prétendant disposer d'un cadre d'analyse macro-économique.

Hayek outrepassait-il alors le jugement de Menger dans la perspective de son propre combat contre Keynes ? Menger a écrit l'ouvrage dont nous proposons ici la traduction l'année même où Keynes naquit, quasiment un demi-siècle avant le début de l'affrontement de ce dernier avec Hayek... Si le fondateur viennois avait pu connaître leurs propositions théoriques respectives, qu'en aurait-il dit ? Se serait-il parfaitement reconnu dans la perspective hayékienne ? Ces questions insolubles relèvent de la fiction. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, au regard du texte de 1883, c'est que les limites de l'enquête sur la « nature économique du réel »

sont posées par Menger en laissant ouverte la possibilité de propositions distinctes du seul individualisme méthodologique, mais sous deux conditions, auxquelles il se refuse quant à lui absolument, car il pense avoir montré qu'elles conduisent à des impasses :

1. prendre une position ontologique – c'est-à-dire ne plus suspendre son jugement et risquer de nouveau d'être naïvement conduit à accepter la réalité d'entités collectives, à savoir, en somme, répéter l'erreur grossière des historicistes en général ;
2. renoncer à la compréhension des phénomènes de type économique et social, au sens où il a forgé les outils pour ce faire – voire, au sens où Max Weber allait à son tour préciser leur utilisation. L'insatisfaction qui ne pourrait que sans doute surgir si l'on choisissait de renoncer à *comprendre* (*Verstehen*) conduirait une telle pratique de l'économie vers de nouvelles illusions, et ceux qui la pratiqueraient, à adopter des conceptions éventuellement sans objet, qu'elles soient d'ailleurs formulées en équations ou non, qu'elles aboutissent à des recommandations de politique économique ou non⁸⁷.

Or, s'il convient de ne pas renoncer à comprendre les phénomènes, tout en s'interdisant de se prononcer définitivement sur leur statut ontologique, la raison est que les types qui ont été identifiés donnent lieu à des « relations typiques » et que ce sont elles, et non des agrégats illusoire, qui peuvent constituer la trame des phénomènes sociaux *aux yeux de l'économiste*. Une fois qu'il a en effet montré que l'approche *exacte*, ancrée dans cet « individualisme méthodologique » avant la lettre dont nous avons montré les linéaments, manifeste les *relations typiques* entre les phénomènes économiques et fonde ainsi la *théorie économique pure*, Menger fait également une place à l'approche qu'il nomme « empirico-réaliste » (et parfois, dans une variante inversée des termes de l'expression, « réalistico-empirique »), qui *n'est pas* celle des historicistes, mais qui fonctionne comme une « *anatomie physiologique* » des « produits sociaux », ou *soziale Gebilden*. C'est par là que nous finissons notre revue des couples conceptuels mengériens.



Notons que la traduction anglaise des *Untersuchungen* donne pour le terme allemand *soziale Gebilden* l'expression « *social constructs* » qui, quoiqu'exact, tendrait à escamoter que, si certaines institutions sont bien « construites » de manière « pragmatique », dit Menger, c'est-à-dire avec l'accord des participants et par un acte de décision prise en commun, le point le plus intéressant reste que la plupart d'entre elles résultent *spontanément* de la combinaison d'actions, certes conscientes et volontaires, mais prises par les agents humains de manière indépendante et, dans l'immense majorité des cas, non coordonnée.

Pour contrecarrer les effets de toute approche « constructiviste » de l'individualisme méthodologique (sur un modèle pseudo-cartésien dont il a été vu que Menger *ne veut pas*), les auteurs « autrichiens » héritiers de Menger ont insisté sur ce surgissement involontaire de formes sociales non préconçues dans les actions volontaires des individus. Cette approche, rendue célèbre par Hayek au premier chef, a parfois amené à définir trop exclusivement l'individualisme méthodologique comme l'attention particulière portée sur les effets involontaires des décisions individuelles, ce qui a alors dissimulé le fait que certaines actions *volontaires* engendrent *également* des institutions conçues comme telles et nées d'un accord « pragmatique ». Le propos de Menger n'a jamais été si unilatéral qu'il doive conduire à rejeter totalement l'existence d'aucun des deux processus.

Certes, avant tout contre les historicistes allemands thuriféraires de l'État, Menger a dû attirer l'attention sur l'idée que nombre d'institutions sont « produites » sans qu'aucun plan originel conscient ou global n'ait jamais pu être dressé. Inversement, il ne niait pas, comme Hayek, qu'il pût y en avoir. Hayek ne systématisait donc pas simplement le propos de Menger, mettant en avant une analyse qui avait été négligée, mais il le radicalisait. En partie seulement pertinemment, Hayek absolutisait l'idée d'origine selon une extrapolation qu'on pourrait juger, texte à l'appui, indue par l'exclusive qu'elle introduisait. Toutefois, insistance outrancière de Hayek mise à part, cette thématique provient directement du livre III des *Untersuchungen*. Ce point de théorie concernant les conséquences involontaires de l'action individuelle, dont Hayek a donc su tirer le plus grand profit, est effectivement essentiel dans la pensée mengérienne, si l'on veut bien retenir qu'il y participe de par la *méthode*, et comme dicté par les conséquences de la conception des *Privatwirtschaften*. Ce point étant assez souvent présenté dans la littérature, il ne semble pas nécessaire d'insister plus⁸⁸.



En conclusion provisoire, disons qu'en distinguant ainsi différentes approches possibles dans les sciences économiques, sur lesquelles la section suivante reviendra (à propos de la classification des sciences que propose Menger), et en fondant le renouveau de la théorie sur ce qui devait être après lui appelé « individualisme méthodologique », Menger a clairement montré comment prendre en compte les éléments du réel selon les objectifs de l'observateur, en procédant méthodiquement à partir de l'élémentaire. Il a souligné *ad libitum* dans les *Untersuchungen*, ouvrage publié au cœur d'une polémique majeure, qu'en aucun cas l'étude économique ne peut se limiter à l'approche historiciste de l'École allemande dominante en son temps. Mais il a surtout démontré de la sorte, plus largement que cette querelle, que c'est contre toute approche unilatérale et exclusive que l'attention

du chercheur en sciences économiques doit demeurer éveillée, et que c'est au prix de cet effort continu et d'une attitude réflexive sur sa propre pratique qu'il peut demeurer à la hauteur des réquisits de la théorie de la connaissance appelée par son temps.

La force de cette nouvelle évidence dans la manière de diriger la science fut telle (elle allait d'ailleurs tellement de soi qu'elle laissait oublier ses origines) qu'elle devait plus tard entraîner Schumpeter à juger, dans son immense *Histoire de l'analyse économique*, que le *Methodenstreit* n'avait été qu'une « immense dépense d'énergie inutile ». Pourtant, les frais avaient été grands mais utiles au plus haut degré, car le point de vue que nous avons présenté dans cette section, et qu'on lira dans le texte même de Menger, n'allait pas de soi au moment où celui-ci le formulait. Et le jugement de Schumpeter, qui avait été l'élève de Menger, paraîtrait formulé « à la légère » s'il n'était pas le signe manifeste de la victoire remportée par son maître, pour le moins à cet égard. La « querelle » du *Methodenstreit* a de la sorte constitué la mise au point d'une méthode qui, une fois présentée, devait tout naturellement apparaître aux protagonistes aussi nécessaire qu'inévitable.

La nouvelle méthode fut en conséquence aussi fructueuse pour les uns qu'elle était périlleuse pour les autres. En effet, d'une part, Menger voulait éclaircir le projet d'une économie « théorique pure », ce qu'il entendait désormais, les notes d'archives le montrent, désigner comme une *allgemeine reine theoretische Wirtschaftslehre*; d'autre part, ce même programme de recherche devait provoquer le délitement des conceptions de fond de l'historicisme, comme du classicisme. Et si ce dernier survécut dans la synthèse « néo-classique » d'Alfred Marshall, le premier, quant à lui, sombra corps et biens, avec le décès de Schmoller en 1917 et l'effondrement de l'université prussienne comme du II^e Reich allemand tout entier, lors de la Première Guerre mondiale. Or, là était un nouveau danger, inattendu.

En effet, quoiqu'il eût combattu sans trêve les historicistes allemands, Menger n'avait pas voulu mettre leurs sujets d'étude sous le boisseau; et c'est pourtant ce que firent bientôt les économistes qui « changèrent leur fusil d'épaule ». En un sens, Max Weber, qui reconnaissait avoir lu attentivement Menger, occupa dans l'histoire de la pensée ce moment précis où il s'agissait de faire le bilan des tentatives démesurées et avortées de l'historicisme, sans pour autant renoncer à toutes ses préoccupations. Dans son œuvre, Weber mit au jour l'état de délitement de l'historicisme traditionnel en économie. Entre l'héritage embarrassant reçu de Schmoller et la critique reprise de Menger, Weber témoignait d'une nouvelle chance de la pensée économique allemande – mais il mourut lui aussi dans l'immédiate après-guerre, en 1920, et la voie qu'il proposait ne fut pas suivie. L'historicisme disparut – ce que Menger avait imaginé et souhaité; l'histoire aussi, ce qu'il n'avait en revanche pas voulu: la troisième partie du présent volume reviendra sur la teneur et les effets du *Methodenstreit*.

En définitive, on le voit : même une fois levées les difficultés nées des illusions des économistes de son époque, Menger annonçait en quelque sorte dans son ouvrage celles des générations savantes à venir. Au total, l'individualisme méthodologique qu'il proposait semble présenter l'avantage d'autoriser tant la compréhension (*das Verstehen*) que l'explication (*das Erklären*) – pour reprendre la dichotomie de Rickert en vogue à l'époque même où Menger écrit de son côté son ouvrage. Le texte de 1883 apparaît alors, par sa profondeur mais également par sa fécondité au plan conceptuel, comme un véritable « manuel de la réforme des sciences économiques », pour le lecteur d'alors, mais peut-être encore pour celui d'aujourd'hui.

Menger présenterait-il dans le texte que nous proposons la méthode adaptée pour la recherche économique de son temps, mais également pour celle présente et à venir ? Quoi qu'il en soit de la réponse à cette question, elle n'est envisageable que sur la base de la redéfinition opérée par Menger de sa classification des sciences, qui suit les couples de notions conceptuelles qu'il a proposés. C'est ce qu'il nous convient maintenant d'examiner, à savoir comment le Viennois accordait à chaque genre d'approche des phénomènes économiques son domaine et sa véritable portée.

Classification mengérienne des sciences économiques et résistance à la mathématisation du réel

La classification mengérienne des sciences économiques

La « classification » des sciences que propose Menger résulte des couples d'oppositions conceptuelles qui structurent son œuvre. Elle procède directement du texte des *Untersuchungen* ici traduit, qui sert donc de référent historique et philologique; au vu de son rôle et de sa place dans la « Querelle des méthodes » (*Methodenstreit*), c'est également par cet ouvrage que les commentateurs abordent le plus souvent la pensée de Menger. Le dossier de la troisième partie de ce volume sera consacré à cette présentation, mais nous préférons ici orienter le lecteur vers une lecture qui puisse valoir au-delà de ce contexte, dont la compréhension est certes utile et nécessaire, mais ne doit être ni limitative, ni finalement réductrice.

Si Menger manifeste continûment son opposition à l'« historicisme » unilatéral et exclusif des penseurs allemands, nous avons déjà souligné l'intérêt de sa pensée au-delà de ce cadre, qui était d'ailleurs lui-même une réaction à la domination excessive exercée par les auteurs classiques sur la science. Menger combattait également ces deux paradigmes qui faisaient autorité, de sorte que la classification des sciences qu'il met en avant porte en elle des enjeux neufs de terminologie, de méthodologie et de théorie, à la fois quant à la nature et au contenu même de l'économie.

La nouvelle classification des sciences de Menger peut se lire dans l'ensemble de l'ouvrage de 1883, mais elle est en particulier formulée de manière tout à fait explicite dans le texte de l'appendice IV des *Untersuchungen*. Menger y détaille le propos du premier chapitre, d'où il ressort qu'il tenait d'emblée à exposer cette classification neuve à son lecteur, en le familiarisant avec la terminologie attenante. Le lecteur d'aujourd'hui sera surpris de reconnaître là, sans doute, sa propre manière de voir les sciences économiques. Cela est dû à un effet rétrospectif, car c'est la

vision mengérienne qui s'est répandue jusqu'à nos jours et, il nous semble pouvoir l'affirmer, qui s'impose comme la conception la plus largement adoptée, sinon nécessairement la mieux comprise, quant à la division des sciences économiques – ou, plus largement, quant à celle des sciences où l'on reconnaît explicitement une base méthodologique individualiste (sur ce point, voir la section précédente). Les nombreuses disciplines et sous-disciplines (des sciences sociales en général, et économiques en particulier) surgies depuis lors, au fur et à mesure que l'ambition d'un traitement individualiste méthodologique des phénomènes socio-économiques s'est déployée dans des domaines toujours plus nombreux, peuvent ainsi toutes se placer dans le cadre dressé par Menger, comme autant d'extensions supplémentaires, sans toutefois remettre en cause les limites qu'il a posées – et c'est bien pourquoi il nous faut y revenir.

Selon Menger, la science doit, d'une part, présenter des résultats théoriques généraux à valeur universelle et, d'autre part, donner des descriptions historiques d'événements individuels singuliers. Il y a encore une troisième dimension, qui ne se réduit à aucune des deux précédentes, et qu'il faut évoquer d'autant plus nettement qu'elle est précisément l'aspect de la science économique que reconnaissent le plus aisément les non-économistes, à savoir l'aspect *pratique*. Dans cette perspective, et dans la continuité de la première section sur la « Vienne 1900 », il faut de nouveau mentionner que Menger ne rechigna pas à l'activité du « Conseil aux princes ». La politique économique, de nature principalement financière ou budgétaire, reste un bon exemple d'une pratique qui était déjà chère aux auteurs mercantilistes et qui fait, en somme, partie de la tradition germanique.

Pour le dire d'un mot : le Caméralisme des débuts de l'ère moderne, qui s'est développé dans les provinces allemandes du Saint-Empire romain germanique, s'est fondé sur l'idée de *bonum comune*, et c'est la fonction que les historicistes entendirent eux-mêmes remplir à nouveau à travers des institutions comme le *Verein für Socialpolitik*, cofondé en 1872 par Schmoller avec quelques autres grandes figures du monde académique, et ensuite également peuplé par des membres de l'industrie et des ministères allemands. Menger illustre à son tour ce même souci de remplir sa mission de conseil auprès des autorités gouvernementales, car les sciences économiques comportent aussi à ses yeux une approche *pratique*. Mais la différence entre l'exercice qu'en font Menger, d'une part, et les historicistes, d'autre part, tient au rôle qu'ils attribuent respectivement à la science théorique, soit comme guide que n'altèrent jamais les intérêts pratiques, pour le premier, soit comme servante prête à répondre aux demandes, voire aux exigences du pouvoir, pour les seconds. Nous y reviendrons en comparant ces manières d'envisager le rôle de la science entre action rénovatrice et « purificatrice » chez Menger, ou bien souci de l'édification de la nation allemande chez Schmoller et les siens (voir la troisième partie de ce volume).

Soulignons que, dans la fonction que Menger occupa lui-même auprès du ministère des finances viennois, son expertise devait *donner un avis sur la faisabilité*, du point de vue théorique, de la politique économique, et qu'il fut également conseiller dans l'organisation des finances. Aussi n'exclut-il évidemment pas la « nécessité pratique » du domaine de l'économie, mais il insiste sur une stricte délimitation de sa place et de la nature de l'activité de conseil : pour Menger, cette action doit être limitée bien précisément, ne servir aucune cause et être exprimée du point de vue des connaissances acquises dans la théorie. C'est alors qu'on peut, selon le Viennois, appréhender de manière exhaustive le champ disciplinaire selon une classification des sciences économiques en trois groupes distincts :

1. sciences historiques ;
2. sciences théoriques ;
3. sciences pratiques : politique économique et science de la finance.

Menger écrit en effet :

La totalité des sciences relatives à l'activité économique des hommes [*menschliche Wirtschaft*, sic dans la graphie de l'époque], autrement dit la science de l'économie [*Wirtschaftswissenschaft*] au sens le plus large du mot, se divise en trois grands groupes, correspondant aux trois grandes tâches générales que l'esprit humain peut se donner dans l'exploration des phénomènes économiques [*Wirtschaftsphänomene*] :

I. historiques ; II. théoriques ; III. pratiques.

I. Les sciences économiques *historiques* doivent explorer et exposer l'essence individuelle et la relation de dépendance individuelle des phénomènes économiques. Et elles se divisent en *statistique* et en *histoire* de l'activité économique humaine, en fonction du fait que la tâche qu'elles entreprennent de résoudre [est conçue] du point de vue de son état présent ou de son développement. [...]

II. Les sciences *théoriques* de l'activité économique des hommes doivent explorer et exposer l'essence générale et la relation de dépendance générale (les lois) des phénomènes économiques. Elles constituent dans leur ensemble la *théorie de l'économie politique* [*Theorie der Volkswirtschaft*] tandis qu'elles correspondent chacune aux directions diverses de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique [*Volkswirtschaft*]. Nous avons à reconnaître et à distinguer, dans ce domaine, la direction *exacte* et la direction *empirique* de la recherche théorique, et au sein de cette dernière, de nouveau, les directions de philosophie de l'histoire, de statistique théorique, et « *physiologico-anatomique* », etc. Et cependant, il est clair, dès le premier coup d'œil, que l'ensemble des directions légitimes de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique n'est pas non plus par là en aucune façon épuisé, [et] que le développement de notre science peut bien plutôt toujours exiger qu'apparaissent au jour de nouvelles directions de l'aspiration à la connaissance théorique. [...]

III. Les sciences économiques pratiques doivent enfin nous enseigner les principes selon lesquels les objectifs économiques des hommes peuvent être atteints de la manière la plus adéquate (certes selon les circonstances). Il s'agit de :

1. La politique économique, science des principes visant un soutien de l'« économie » [Volkswirtschaft] pertinent (en fonction des circonstances) de la part des pouvoirs publics.

2. La doctrine de l'économie pratique du singulier [die praktische Singularwirtschaftslehre], science des principes selon lesquels les objectifs économiques des activités économiques singulières peuvent être atteints de la manière la plus complète (certes en fonction des circonstances). Cette dernière se divise de nouveau en :

a) science de la finance, science des principes visant à une organisation fonctionnelle correspondant aux circonstances de la plus grande activité économique singulière d'un peuple, le budget du gouvernement et, de manière plus diverse, des sujets économiques détenant un pouvoir financier⁸⁹ ;

b) doctrine pratique de l'économie privée [Privatwirtschaftslehre], science des principes selon lesquels (dans les conditions sociales où nous vivons actuellement !) des personnes privées peuvent orienter leur activité économique de la manière la plus pertinente (certes en fonction des circonstances)⁹⁰.

La configuration de la science que prônait Menger était plus exhaustive que celle de ses adversaires historicistes, et elle n'hypostasait pas, comme eux, une des dimensions (la seconde, celle de l'histoire) au détriment des autres. Elle renouvelait toutefois complètement la discipline, par l'importance qu'elle donnait à la théorie pure, sans exclure pour autant les approches historique et pratique. Menger refusait seulement l'unilatéralisme de l'École allemande ; il ne lui en substituait aucun autre. Si sa postérité, et le *mainstream* d'accord avec elle sur ce point, ne perçut pas toujours cette précaution en héritant de cette classification, et si elle développa, en particulier dans la version vulgarisée, une *doxa anti-historique* (celle que devait donner, par exemple, un demi-siècle plus tard, Karl Popper), Menger, pour sa part, était aussi nuancé dans le contenu de sa classification que véhément dans le style requis par la polémique de son temps. Conformément aux couples d'oppositions conceptuelles présentés dans la section précédente, il distinguait par conséquent des types d'enquête distincts, en fonction du questionnement porté par le savant. Menger souhaitait surtout qu'aucune des approches ne conduisît à exclure les autres. Il reconnaissait donc parfaitement l'intérêt de l'histoire au sein même des sciences, tout en maintenant que ce sont les *concepts théoriques fondamentaux* qui donnent la structure de la connaissance « pure ».

La force de l'attitude mengérienne tient dans son appel, d'une part, à la différenciation reconnue des pratiques qui peuvent concerner un même champ d'objets (les phénomènes socio-économiques sont abordés sous différents aspects correspondant aux couples notionnels déjà relevés) et, d'autre part, à la rigueur absolue dans

la détermination des résultats (selon les champs, le savoir obtenu est d'une nature générale et exacte, ou spécifiée dans le temps et dans l'espace, ou appliquée à telle conjoncture socio-politique particulière). C'est à travers cette stricte délimitation qu'on peut voir émerger des concepts qui ont acquis une valeur universelle dans la science, et qu'on peut même trancher, dans chaque approche respectivement, en faveur des notions les plus solides, des récits les plus riches et des pratiques les plus habiles, jusqu'à trouver, pour chaque domaine, quelque chose de plus adéquat – ainsi l'idée d'un progrès continu de la science est-elle inhérente à l'attitude mengérienne, dans la mesure où une sélection progressive des notions, des récits et des pratiques s'effectue en fonction de leur pertinence pour résoudre les questions que se posent les scientifiques dans chaque genre de sciences – et, de surcroît, pour répondre à celles que leur posent les autorités du pouvoir gouvernemental, ou plus tard, de l'opinion publique⁹¹.

Autrement dit, la classification des sciences de Menger suggère une tripartition qui puisse conduire jusqu'à des degrés indéfiniment plus élevés dans la conquête du savoir, dans la connaissance du passé, dans l'action sur l'avenir. La question qui se pose alors est celle d'une éventuelle « science supérieure » à ces sciences mêmes, rendue nécessaire pour comprendre leur ordonnancement et leurs rapports : au nom de quelle méta-science ou, plus exactement, selon quels critères d'une « épistémologie des sciences économiques » avant la lettre, Menger définit-il cette répartition ?

De fait, Menger n'en dit mot dans les *Untersuchungen*, mais il a plus tard ajouté cet élément à sa classification des sciences économiques. En suivant sa réflexion depuis ses origines, constatons d'ailleurs que seule cette addition ultérieure vient modifier, en le coiffant en quelque sorte, le schéma qui était en germe dès les *Principes d'économie politique* de 1871, avant d'être ensuite fermement établi et exposé dans le texte de 1883. Cette formulation ultime se trouve dans un article publié en 1889 (qui sera également traité dans la troisième partie de cet ouvrage), intitulé *Éléments d'une classification des sciences économiques (Grundzüge einer Klassifikation der Wirtschaftswissenschaften)*⁹². Ce texte est beaucoup moins connu que les *Untersuchungen*, mais il faut ici l'évoquer avant de poursuivre sur le rapport des contenus théorique, historique et pratique de la science.



L'essai de 1889, assez bref, reprend la structure tripartite des sciences économiques présentée dans les *Untersuchungen*, mais en lui ajoutant un élément décisif : le point de vue synoptique à partir duquel juger la structure tout entière. D'une part, pour l'édification de la « science positive », Menger ne modifie donc en rien l'exposé des tâches à remplir, en pleine conformité avec ce qu'il écrit dans l'appendice IV de l'ouvrage de 1883. D'autre part, pour ce qui ressortit à la compréhension

de l'activité scientifique même pratiquée par les économistes, ce texte postérieur manifeste une prise de conscience essentielle du point de vue de la théorie de la connaissance (*Erkenntnistheorie*), dont l'on peut dire qu'il est souvent à tort négligé par les économistes, alors qu'il est en partie à l'origine du développement de l'épistémologie appliquée à leur discipline.

Le texte de 1889 introduit en effet une notion de « morphologie » des lois de la nature, ainsi que des phénomènes sociaux (*Sozialerscheinungen*) au fondement de la classification des trois catégories présentées dans l'appendice IV cité plus haut (théorie, histoire et pratique). La distinction entre ces « règnes » séparés était caractérisée afin de permettre de constituer des « types réels » (*Realtypen*) adaptés respectivement à chaque domaine : ils sont les éléments de base de la théorie pure ; ils ne sont seulement que des idéaux « régulateurs » dans l'observation des phénomènes localisés dans le temps et l'espace (c'est-à-dire dans le cas de l'histoire) ; et ils sont enfin, de même, seulement des exemplifications idéalisées dans la pratique qui « doit » (ou mieux, qui « ne peut faire autrement que ») prendre en compte un grand nombre d'éléments directement liés à l'expérience, quand il s'agit de décisions pratiques. Surgit alors la possibilité tant d'une méthode exacte dans la théorie, que celle d'une enquête précise dans l'histoire et, enfin, la chance d'une appréciation correcte des conduites à tenir dans la pratique – toutes orientations qui, selon Menger, demeurent ouvertes dans la classification nouvelle des sciences qu'il propose, tandis que plusieurs étaient *de facto* inaccessibles et/ou illusoirs dans les conceptions historicistes, fondées sur de supposés *Kollektivbegriffe* acceptés « naïvement » et sans faire l'objet d'un questionnement inquisiteur sur leur bénéfique heuristique véritable (sur ce point, nous renvoyons le lecteur à la précédente section).

C'était désormais à avancer d'un pas supplémentaire dans cette interrogation réflexive que devait inviter le texte de 1889 en proposant un niveau méta-classificatoire, chargé de justifier la classification même. Mais, à y bien regarder, cette avancée était également impliquée tout au long du parcours de la réflexion mengérienne. À leur tour, les lecteurs des œuvres de Menger auraient ultérieurement dû en mesurer l'importance. Cela ne fut pas le cas, et le manque d'intérêt suscité par le texte de 1889 est très regrettable, en particulier à cet égard. Pour y remédier, au moins en partie, évoquons l'idée que la notion proposée par Menger correspond à une « philosophie économique » avant la lettre, une appréhension systématique du fonds commun à la philosophie et aux sciences économiques qui est adaptée à la perspective ouverte par Menger au sein de l'économie moderne.

Sans toutefois nous y engager ici, soulignons qu'il n'est pas de meilleure solution pour en prendre conscience que de repartir du texte de 1889 et, puisqu'il est ancré sur celui de 1883, des *Untersuchungen* mêmes. La lecture de l'ouvrage de méthode de Menger est une lecture pour le présent⁹³. Aussi, sans détailler plus ce

point, retenons pour le moment que le *renouvellement* de la méthode de la science que proposait Menger passait par la *réhabilitation* de la théorie, qui affectait en retour chacune des deux autres dimensions : pratique et historique, et qu'il était devant la nécessité d'articuler les trois approches.



Dans la classification mengérienne des sciences, la troisième approche (la pratique) regroupe notamment, comme la citation donnée plus haut l'indique, la politique économique et la doctrine de l'« économie pratique », laquelle comporte, entre autres, la science de la finance et la doctrine pratique de « l'économie privée », c'est-à-dire celle de la gestion individualisée des « actifs », pourrait-on dire, dont l'agent peut user pour satisfaire ses besoins pratiques, tandis que la politique économique gouvernementale doit demeurer consciente que les actions prises au plan législatif conduisent toujours à encourager ou à empêcher des activités *privées*, fruits de décisions prises subjectivement par ces unités élémentaires que sont les *Privatwirtschaften*, autrement dit les agents économiques (ou *wirtschaftenden Menschen*).

Les « idéaux-types réels » (ou *Realtypen*) de Menger ont été constitués en vue de servir de base à la mise en place de dispositifs d'analyse et d'incitations, mais de manière d'abord sciemment exclusivement théorique. C'est seulement *dans un deuxième temps* qu'il est question d'applications pratiques du savoir emmagasiné. En partant des formes les plus simples, l'économiste a en effet la possibilité d'épouser des points de vue variés dans sa recherche ; dans le domaine pratique, il peut à loisir présenter des alternatives de politique économique aux dirigeants qui, dès lors, n'ont plus comme seul et unique recours « l'expérience héritée de nos pères » (ou de cabinets ministériels antérieurs), mais l'appui de conceptions élaborées par la science, dont l'application ne peut être directe, mais dont l'apport adapté peut être salvateur dans une situation donnée... Menger savait quelque chose de ce travail de politique économique *pratique* qu'il avait commencé par exercer dans le cabinet gouvernemental où il avait évolué, comme dans la presse, avant de devenir universitaire⁹⁴.

Un *réquisit* supplémentaire de la classification mengérienne est que, dans le champ de la théorie, les concepts originels sur lesquels l'économiste élabore ses raisonnements sont à lire transversalement de manière synchronique ; et si l'on prend néanmoins en considération le temps dans lequel se déroulent les actions économiques, c'est alors sur la base d'une temporalité idéale, reconstituée abstraitement. Cette lecture s'oppose à la conception des études longitudinales, conformes au seul fil du déroulement temporel, telles que les historicistes les appréciaient – et telles que Menger maintient qu'elles demeurent intéressantes, mais dans le seul champ des sciences historiques. Menger avait de la sorte à la fois établi sa propre classification des sciences, sur une série d'oppositions conceptuelles (voir la section précédente), et

aussi formulé, en ce qui concerne la branche théorique des sciences économiques, un système de concepts pour appréhender les phénomènes dus à l'action humaine. Nous y reviendrons par la suite, en commentant un tableau griffonné par Menger qu'on trouve, sous le titre *Geflügelte Wörter* (« mots écrits à la volée »), dans les *Carl Menger papers* conservés à la Perkins Library de l'université Duke (Caroline du Nord).

Toujours dans le domaine des sciences théoriques, et à la différence de l'aspect *cumulatif* des connaissances dans les sciences historiques (quand celles-ci sont *compilatrices*, voire parfois simplement répétitives dans leur ressassement), Menger ouvrait également la voie à une possible extension perpétuelle et indéfinie des champs ouverts à l'analyse. Nous avons déjà mentionné la possibilité d'un progrès indéfini de la théorie, de manière *intensive* : dans la théorie, on peut en effet désormais approfondir sans fin le savoir scientifique ; mais il s'agit ici d'une *extension* graduelle de la théorie à l'ensemble des phénomènes étudiés : elle peut être adoptée pour étudier de nouveaux phénomènes liés à l'action humaine.

Menger transformait de la sorte la figure même du théoricien, qui s'apparente de plus en plus à l'image du scientifique que donnent les sciences de la nature. L'historien (non seulement dans les sciences économiques, mais également dans les études historiques proprement dites) est, quant à lui, désormais forcé de prendre en compte la complémentarité de son savoir par rapport à celui du théoricien, et la place de l'histoire à l'égard d'une théorie pure *distincte* d'elle. L'influence de ce qui apparaît comme une véritable « réforme mengérienne de la science » tient ainsi également à ce qu'elle épouse un mouvement général de la connaissance qui fait progressivement passer les savants (*Gelehrten*) au statut de chercheurs scientifiques (*Forscher, Wissenschaftler*), et déjà presque au sens aujourd'hui attribué au terme. Dans cette perspective, il s'agit pour ces derniers de comprendre et de diffuser des concepts et des raisonnements *théoriques*, voire des protocoles d'observation, d'expérience, etc., et non plus de se limiter à *connaître* des phénomènes, ou même seulement des événements historiques pour en inférer possiblement des lois au statut incertain (la prochaine section reviendra sur les notions d'induction et de déduction ici en cause).

En deçà même de la distinction entre « expliquer » et « comprendre », que mettait à la même époque en place Heinrich Rickert, avant que Weber ne la reprît, Menger insistait donc sur des distinctions qui faisaient passer à une étape nouvelle de la pratique de la science. On passait de la description (même complexe, et nourrie d'éléments statistiques par exemple) à partir de laquelle l'historien choisissait de retenir des parallèles ou des variantes, à l'activité supérieure qui consiste à prendre en compte des théories élaborées en contexte « pur » et à fournir, de manière complémentaire et/ou alternative selon les cas, des formes d'« explication compréhensive » des phénomènes (sous l'influence parallèle, à noter également, d'une phénoménologie embryonnaire née de l'œuvre d'Edmund Husserl⁹⁵).

Quant à la distinction des approches au sein des sciences économiques, pour ce qui participe de la dimension historique, force est également de reconnaître qu'en somme, pour Menger, le savant ne *dévalorise* ni ne *relativise* nécessairement la science en l'étudiant sous l'angle historique (ou en s'associant à l'historien qui mène cette enquête en parallèle avec lui); il peut au contraire l'*enrichir* sans être conduit pour autant à renoncer à la théorie, ni à la déprécier, à la condition toutefois de saisir le caractère complémentaire des deux activités et de ne pas attribuer une valeur démonstrative, mais simplement (et c'est déjà beaucoup) heuristique et illustrative (à la fois) aux éléments tirés de l'histoire. Que faire, d'ailleurs, de l'histoire et de la théorie, lesquelles sont en réalité désormais considérées comme deux activités complémentaires, sinon les traiter ensemble en s'abstenant surtout de toute attitude d'exclusion qui nuit tant à la science même ?

Pour restaurer le crédit des scientifiques, les relations entre les représentants de ces deux champs de la science sont au prix de cette prise de conscience. Tant qu'elle n'a pas eu lieu, l'affrontement se poursuit. Et n'est-ce pas là exactement la cause du *Methodenstreit* ? Car il faut constater qu'aussi dûment accrédités soient-ils, les « savants » ont péché à l'époque de Menger en privilégiant l'histoire, ce qui suscita la réaction du Viennois – et on peut faire sans doute aujourd'hui un constat analogue, quoiqu'en inversant leurs faveurs et le détrimment subi par la science. En menant le combat pour l'économie pure, en faveur du retour à la théorie pour un rôle équilibré des approches dans le savoir, Menger travaillait pour rendre leur voix propre aux scientifiques, celle de la science (et non de causes variées). « Faire » la science, c'est par conséquent aussi interroger les discours qu'on tient en son nom, et il existe toujours deux manières de procéder : ou bien chercher à savoir si les affirmations formulées par des contemporains sont vraies ou fausses *en général*, ou bien si elles le sont au regard du contexte où elles sont nées, et par rapport aux objets *individuels* qu'elles ont traités⁹⁶.

En tout domaine, l'unilatéralisme apparaît alors comme l'obstacle véritable à la connaissance, et dans les directions de recherche du « temps présent » (de la modernité), c'est sans doute encore plus le cas, car les œillères du spécialiste accroissent le risque qu'il ne chute. C'est pourquoi, dans sa classification des sciences, Menger avait placé la *méthodologie* et l'*histoire* de la science à des points cruciaux : la méthodologie est ce à quoi l'on s'attelle *en période de crise des sciences*, nous l'avons déjà mentionné; et l'histoire se place *entre théorie et pratique* dans l'agencement « interne » à la discipline économique.

Si l'on compare la classification des sciences économiques de Menger avec celle des sciences de la nature en vigueur à la même époque, il faut reconnaître que l'ambiguïté de la position des sciences économiques tient bien à la place qu'y occupe l'histoire, entre une analyse *in abstracto* du comportement des agents et l'expérience pratique, par exemple celle d'une politique économique donnée. Menger intervient

en redéfinissant et en clarifiant les rôles. Puisque les historiens sont présents dans les sciences économiques comme dans tout champ des activités humaines, leur rôle doit être mieux délimité, rendu plus clair : soit ils sont des historiens de leur propre discipline et ils se font alors historiographes (ils écrivent, en somme, des « histoires de la pensée économique »), ou « comparatistes », en particulier quant aux méthodes employées pour parvenir à la connaissance ; soit il s'agit d'historiens des actions des agents humains en général, et ils envisagent les causes *générales* des phénomènes étudiés par la théorie économique, dont ils trouvent l'illustration dans les faits du passé sur lesquels ils enquêtent. Dans les deux cas, ils manifestent que deux dimensions se juxtaposent en vérité dans les sciences humaines : l'une conçue « hors du temps et de l'espace », l'autre réfléchie en son sein. La caractéristique « autrichienne », au-delà de la précaution classificatoire, est alors d'ajouter qu'il y a encore deux manières de traiter chaque point de vue : à travers l'interprétation subjective des comportements, d'une part, et au moyen de la description objective, d'autre part. La dimension subjective est tout particulièrement liée aux faits humains, qu'ils soient étudiés à titre général ou resitués dans le temps et l'espace – ce qui peut tout à fait s'entendre à l'échelle de l'humanité⁹⁷.



Nous avons déjà souligné l'*actualité* des concepts mengériens. Insistons, à l'étape où nous en sommes, sur leur *rémanence*, cette fois en raison de la liberté qu'autorise véritablement la conception mengérienne dans les orientations de la recherche, une liberté nécessaire au penseur et qui n'est, même, assurée au chercheur que si aucune orientation ne prétend à la domination exclusive d'une discipline en son entier. C'est précisément cette multiplicité d'approches que souhaitait l'Autrichien et qui était, sinon tout à fait refusée, du moins sérieusement entamée par la domination des chefs de file de l'historicisme allemand. À une autre période, elle l'eût été (elle l'a été, et l'est encore parfois) par des autorités extra-académiques (religieuses ou politiques, par exemple), ou bien, à l'intérieur même de l'université, par des luttes de clans et la domination d'autres disciplines – rappelons que les études économiques ne se sont émancipées que tardivement des disciplines juridiques dans le cadre desquelles on les a longtemps enseignées.

Dans tous les cas, Menger montra en son temps que s'il manifestait de la réserve quant à ses opinions politiques, il avait choisi le parti radical de la plus grande liberté intellectuelle et de la modernité dans la science, comme dans les réalisations qu'elle permet. De ce dernier point de vue, la modernisation de l'Empire austro-hongrois était la grande entreprise de son temps, celle à laquelle il apporta son concours à titre d'expert, par exemple dans la réforme monétaire de 1892 ; il se heurtait à la fois au bigotisme clérical de la Cour, d'une part, et à une forme surannée d'aristotélisme dans l'université, d'autre part, incarnant dans ces deux mondes

le modèle de l'« homme des Lumières ». Le portrait que nous montrent sa vie et son œuvre diffère ainsi remarquablement de celui, réducteur, parfois tracé tant par ses panégyristes autrichiens que par leurs ennemis.

Pour en revenir à l'impact de la classification renouvelée des sciences, il faut encore convenir qu'à un siècle de distance une situation inverse s'est substituée au constat que Menger faisait : à l'exclusivisme unilatéral des historicistes allemands du XIX^e siècle a aujourd'hui succédé la quasi mise à l'écart des historiens. Ceux d'entre eux qui travaillent sur les faits économiques se sont déjà souvent reconvertis dans les départements d'histoire, où les critères de travail en vigueur sont pour le présent tout à fait différents de ceux de la profession des économistes – notamment quant à l'apport de la preuve. Des données chiffrées ne sauraient en effet *suffire* à la fournir aux yeux des historiens, même si elles y contribuent, et la cliométrie se trouve empêtrée, malgré les efforts de ses représentants, dans ces ambiguïtés⁹⁸.

Quant aux historiens de la pensée économique, leur sort est encore plus pénible car, et en général à la manière des départements d'économie anglo-saxons, la pratique commune est de ne leur laisser que la place la plus restreinte, voire aucune, alors même que les départements d'histoire des sciences s'intéressent de manière presque unanime aux seules théories scientifiques issues des *sciences de la nature*, et à la rigueur aux sciences dites « de l'esprit » au sens contemporain de l'expression, qui n'est plus celui du temps de Menger (c'est-à-dire qu'il se réduit aux points où la médecine et la psychiatrie touchent à la psychologie, et la philosophie de l'esprit en tant que *philosophy of mind* est à cet égard une héritière renégate de la *Philosophie des Geistes* allemande); cela exclut *de facto* les sciences de la société (tandis qu'elles figuraient naturellement au sein des *Geisteswissenschaften*).

Les seules options qui restent alors aux historiens actuels des questions économiques, historiens des faits et/ou de la pensée, consistent soit à sortir carrément de la sphère professionnelle des économistes, soit à construire une spécialité à part, ce qui implique toutefois d'accepter de se limiter à un domaine de la pensée à l'écart du *mainstream* de leur discipline fondamentale d'origine – ce qui les trouble, et on peut le comprendre⁹⁹. Pourtant, remarquons, à propos de la première possibilité, que c'est le plus souvent le cas des historiens de la physique, de la biologie, etc., éloignés des départements respectifs où s'élaborent ces sciences. Et, quant à la seconde, certaines disciplines conjuguant systématiquement histoire et théorie, comme l'étude des institutions économiques, ont ainsi trouvé une certaine reconnaissance en élaborant un champ disciplinaire distinct de l'économie « standard », en choisissant de présenter leurs travaux dans le cadre d'un domaine qui leur est spécifique. À cet égard, il leur a fallu renverser ce que D. McCloskey a appelé la « rhétorique du *mainstream* économique »¹⁰⁰; ce n'est qu'alors seulement que de tels domaines ont pu récemment influencer efficacement le *mainstream* économique, quoique dans une mesure demeurée très relative, en questionnant la manière dont la théorie y est pratiquée, et surtout présentée, de nos jours.

L'influence des auteurs qui sont perçus comme « hétérodoxes » a dès lors connu des fortunes assez variées et a elle-même été assez composite pour que prennent en effet sens bien des réserves qu'on peut émettre sur l'état actuel de la science économique. Car la reconnaissance académique qui fut parfois accordée aux membres de ces domaines à l'écart du *mainstream*, qui sont par ailleurs vilipendés ou sciemment écartés par les représentants de ce dernier, n'est pas si différente de l'accueil reçu dans le passé, ou plutôt de la reconnaissance *déniée* par les écoles dominantes, sur le modèle de l'École historiciste allemande, qui régna en son temps au point de pratiquer l'exclusivisme en sens inverse de celui que l'on connaît aujourd'hui. Ou encore : tandis que des économistes américains de premier rang tels que Veblen, autour de 1900, puis Commons, avaient pratiqué un institutionnalisme qui connut pour un temps un succès majeur, le courant devint bientôt désuet et le *mainstream* l'écarta au point que le regain « institutionnaliste » récent se fait sur des bases précisément *éloignées* de leurs œuvres¹⁰¹. Mais, même dans la conjoncture de la science économique de la fin du xx^e siècle et du début du xxi^e siècle, la reconnaissance reçue, quand elle existe – ce qui est le cas : il en alla ainsi des lauréats contemporains du « prix Nobel » d'économie : Ronald H. Coase (1991) et Douglas C. North (1993)¹⁰² –, s'avère souvent limitée dans les faits, au moins en ce qui concerne les positions institutionnelles d'enseignement et de formation des chercheurs.

On ne s'éloigne à ce propos qu'en apparence de la question de la classification des sciences par Menger ; c'est en effet à son époque, à l'issue du *Methodenstreit*, que sont fixées les orientations qui font sentir leur influence jusqu'à aujourd'hui. Pourtant, si les précautions qu'il prenait n'avaient pas été ignorées, l'évolution eût sans doute été autre que celle connue depuis lors. On sait par exemple l'importance de la conception de la naissance spontanée des institutions, et l'École « autrichienne » est regardée comme hostile à l'institutionnalisme, car Veblen y a notamment été durement critiqué¹⁰³. Mais, d'une part, le livre III des *Untersuchungen* porte que des institutions nées de l'accord « pragmatique » peuvent aussi, quoique rarement, exister, et, d'autre part, Menger orientait, quoi qu'il en dît, la discussion sur le rôle de ces institutions (voir la section précédente de cette présentation). Il suscitait un débat qui n'a été qu'ensuite appauvri. Coase ne disait pas autre chose, à son tour, alors que la *New Institutional Economics* se voyait à travers lui décerner la reconnaissance du « Nobel », en avertissant à l'occasion du discours de réception du prix : « Il nous appartient d'être plus méfiants à l'égard des théoriciens qui ne sont pas institutionnalistes, qu'envers les institutionnalistes qui ne sont pas théoriciens. »



La classification de Menger a encore une autre qualité insigne, la dernière que nous soulignerons ici : la *subjectivité individuelle* que sa conception de la science place au centre de la théorie (puisqu'il y a évaluation *subjective* des biens

par l'agent, ce que Böhm-Bawerk devait souligner à son tour) conduit à se préoccuper de la conscience que les hommes prennent de la discipline économique même – car il y a bien toujours, d'une part, les agents et, d'autre part, les observateurs, ces derniers étant à leur tour *sous le regard* des autres hommes, ce qui permet d'ailleurs d'expliquer différents effets d'anticipation de la part du public, à savoir des agents individuels « privés », face aux mesures économiques prises par les autorités gouvernementales, qui les proclament ou les taisent donc à escient. Ce « jeu de miroir » produit des effets économiques observables ; il est effectivement devenu un des arguments contre certaines mesures budgétaires ou monétaires de politique économique, puisqu'en réagissant aux mesures annoncées par les autorités, les agents en diminuent, voire en annulent, l'efficacité et les résultats attendus. Et cela signifie qu'une discipline économique qui négligerait le jugement nécessairement porté sur leur vie matérielle par d'autres hommes que les économistes, à travers leurs décisions et leurs actions actuelles, comme à travers les institutions qui en sont le résultat, souffrirait de toute la « naïveté » de la scolastique académique qu'illustre en son temps l'historicisme.

Les influences qui s'exercent effectivement en pratique sur la culture des différents champs disciplinaires ne sont alors pas toujours, sinon souvent peu ou mal, évaluées. Si les institutionnalistes défendent une position située en dehors du *mainstream*, d'autres courants, qui s'appuient parfois, pour leur part, sur des fondements opposés dans leurs conceptions de l'agent et des institutions, occupent donc un terrain commun, une arène de débats qui peuvent à leur tour être éclairants quant aux enjeux véritables de la vie matérielle des hommes – mais encore faut-il laisser ce sol nourricier porter ses récoltes... Or, deux visions s'opposent ici : l'une souligne qu'après tout, ce dont les économistes traitent, ce sont de « formes de vie » (*Lebensformen*) dont sont porteurs les agents et les institutions ; l'autre indique qu'il convient seulement de proposer l'amélioration technique de modèles à calculer.

Le dépassement de l'opposition est possible, dès lors qu'on rappelle que, ce qu'il s'agit de calculer (ou mieux, aujourd'hui, de simuler, grâce à l'apport de la puissance des outils informatiques), ce sont précisément les comportements d'agents individuels vivants. L'intégration de la notion de « forme de vie » prend sens pour éclairer certaines conceptions dites « non standard » parmi les plus prometteuses, dont se rapproche précisément pour partie l'orientation autrichienne centrée sur l'individu – un centrage que partagent de plus en plus les systèmes informatiques dits « multi-agents » dans la programmation-objet de la simulation en sciences sociales, et en économie en particulier. De ce point de vue, et à plus d'un siècle de distance, très loin de l'outillage hautement technologique moderne, et pourtant très proche des conceptions les plus récentes, la pensée mengérienne regorge de leçons utiles.

Pour conclure sur ce point qui illustre l'utilité actuelle de la classification mengérienne des sciences économiques, disons que les cadres autrichiens et néo-institutionnalistes fournissent, d'une part, des mises en garde utiles contre tout unilatéralisme « théoriciste » dans le gros de la profession des économistes, et qu'ils incitent, d'autre part, à réviser les bases conceptuelles du traitement de l'économie. Les aperçus donnés par (citons les ici pêle-mêle, sans même ne rien supposer quant aux relations entre des perspectives effectivement distinctes) Coase, North, les auteurs « autrichiens », les néo-institutionnalistes, certains historiens ou certains épistémologues de la pensée économique, les méthodologues non-standard (sinon d'autres encore), ces points de vue variés au plus haut point rendent tous compte de ce que, pour eux, ni l'économie dans son ensemble, ni sa méthodologie ne sont solubles dans des options épistémologiques unilatérales : qu'il s'agisse de l'histoire, ou comme nous allons le voir ci-dessous, de ce qu'apportent les équations mathématiques – et de ce qu'elles n'apportent pas, ou de ce à quoi elles ne sauraient se substituer efficacement –, la résistance à tout unilatéralisme dans l'interprétation du « réel » fait partie de l'héritage légué par Menger. L'« historicisation » unilatérale de la science économique de son temps s'est depuis longtemps effacée devant la théorie économique pure (*reine theoretische Wirtschaftslehre*), mais est-ce celle qu'il réclamait ? Le caractère « exact » qui rend un savoir « scientifique » ne doit sans doute pas être confondu avec la domination devenue aujourd'hui tout aussi exclusive de la forme *mathématisée* dans la saisie des échanges. Menger s'y opposait dès son époque, en un sens qu'il convient maintenant de replacer en contexte.

La résistance mengérienne à la mathématisation du réel

La conceptualisation de ce qui est « réel » constitue, au moins depuis la révolution copernicienne opérée par Kant dans la *Critique de la raison pure* et la distinction entre un « en-soi » inconnaissable et les catégories par lesquelles nous constituons et prenons connaissance des « phénomènes », l'horizon de la pensée allemande. Les conceptions autrichiennes se manifestèrent précisément en rupture avec l'approche néo-kantienne des dernières décennies du XIX^e siècle, et la constitution d'une science pure de l'économie reçut ainsi, elle aussi, avec Menger des fondements essentiellement différents de ceux qui nourrissaient l'*Introduction aux sciences de l'esprit (Einleitung in die Geisteswissenschaften)* de Wilhelm Dilthey, parue la même année que les *Untersuchungen*.

Les archives montrent cependant que Menger avait au moins lu très attentivement la célèbre préface à la deuxième édition de la *Critique de la raison pure* (1787), qu'il cite, ainsi que des passages concernant Kant tirés du *Grundriss der Philosophie*

der neuer Zeit, un manuel alors répandu sur la « philosophie des temps modernes » dû à Friedrich Überweg (publié à Berlin, chez Mittler, en 1872). Peut-être parce que le modèle de Kant était celui de l'astronomie et que les questions économiques n'apparaissent que dans la « doctrine du droit » (*Rechtslehre*), qui est une partie de ce que Kant nomme sa « métaphysique des mœurs » (*Metaphysik der Sitten*), Menger se convainquit-il (à tort) que Kant n'avait pas éprouvé d'intérêt pour l'économie du point de vue théorique « pur ». Il le lui reprochait d'ailleurs à travers les annotations qu'il laissa dans les marges du manuel de philosophie¹⁰⁴.

Malheureusement, en l'absence de documents très probants dans la bibliothèque de Menger, il reste toutefois difficile d'appréhender de manière détaillée la relation qui a manifestement dû exister entre lui et ses collègues philosophes : Brentano, Bolzano, Mach, etc., qu'il croisait à l'université de Vienne. Menger évita soigneusement d'entrer dans les débats philosophiques, alors même que ses écrits privés (mais rien de ce qu'il publia) traduisent son intérêt pour les controverses de son temps dans la philosophie en général, et dans les philosophies de l'esprit en particulier. Cette réserve, similaire à celle qu'il adoptait en politique, contraste fortement avec son allant polémique lorsqu'il se sentait sur son terrain, à savoir les sciences économiques.

C'est de cet engagement-là, très direct, que témoignent les *Untersuchungen*, où des aspects méthodologiques et ontologiques se trouvent confrontés, pour se prononcer sur les premiers et suspendre sciemment le jugement sur les seconds, où les fondements de la science économique sont débattus, sans que ne soient en rien éludés les positionnements possibles sur, par exemple, l'approche organiciste, mais sans que soient élucidés pour autant les composants ultimes « véritables » du réel. Nous savons seulement, Menger insiste dessus, que seule l'approche de méthode individualiste peut servir utilement la recherche sur les échanges matériels entre les hommes. Menger ne nous dit pas quelle est la réalité ultime du monde, mais seulement comment l'appréhender sa connaissance, c'est-à-dire, non ce dont « le monde est fait » selon lui, mais bien comment « faire de la science ».

Concernant les « corps » sociaux (corps politique, corps des institutions, etc.), la reprise de questions qui sont anciennes (songeons aux penseurs antiques déjà et, chez les Modernes, aux philosophes politiques des XVII^e et XVIII^e siècles, ou à Rousseau et ses contemporains des Lumières¹⁰⁵) accompagne la caractérisation de la classification nouvelle des sciences économiques. L'analyse menée par Menger dans le livre III de son ouvrage le montre assez. Comme mentionné dans la précédente section, Menger proposait en effet, pour faire entrer la recherche économique dans des cadres modernes, de considérer la possibilité de phénomènes dont la réalisation n'était pas consciemment voulue par les parties prenantes, mais qui résultaient, d'une manière imprévue, de l'entrecroisement des actions des participants aux échanges économiques.

Ce « surgissement spontané » (on parle aujourd'hui souvent en termes d'« émergence ») de phénomènes apparemment collectifs, comme le sont en particulier les institutions (au premier rang desquelles la monnaie), pourrait ainsi se rapporter à des résultats non voulus en tant que tels, mais découlant « spontanément » d'actions, limitées dans leur portée comme dans leur intention, de la part des agents individuels. Nombre d'institutions ne proviennent en réalité d'aucune décision prise collectivement : le mécanisme explicité par Menger pourrait même de la sorte expliquer la *plupart* des phénomènes observés qu'on imputait jusque-là à des décisions prises en commun, ou encore prises par un représentant unique (par exemple le souverain) pour une communauté tout entière, ou en son nom : ainsi, le Prince bat-il monnaie et l'on a imputé l'apparition de la monnaie à sa volonté.

Or Menger demande : son intervention dans le processus d'échange monétaire est-elle originelle ou tardive ? Qu'il batte aujourd'hui monnaie, cela signifie-t-il pour autant qu'il est à l'origine de la monnaie ? Menger répond par une négative véhémement et très explicite¹⁰⁶ : la monnaie se forme à travers le jeu spontané des actions économiques des individus, les premiers qui comprennent les avantages de l'intermédiation qu'elle offre étant ensuite suivis par tous les autres. L'usage que devaient ultérieurement faire de ces intuitions Friedrich Hayek, d'une part, et les auteurs de la tradition individualiste en sociologie, d'autre part (en France, l'œuvre de Raymond Boudon en fournit un bon exemple), est bien connu. Ceci dit, ce qui nous retient et ce qui apparaît chez Menger, ce sont les linéaments d'approches que lui-même recommande de prendre en compte, sans toutefois jamais imposer aucune exclusive, ni les systématiser encore à la manière de ses successeurs, mais en relevant les impasses de l'« historicisation » ou de l'« ontologisation » de l'étude du réel phénoménal. Or, pour saisir ce réel, au vu de l'évolution de la discipline, convient-il de le mettre en équations ?



Un élément qui reporte la réflexion sur la nature *exacte* de la recherche théorique en sciences économiques, même si Menger ne l'aborde pas vraiment comme tel, concerne alors la « mathématisation ». Sans doute la question est-elle bien plus prégnante aujourd'hui qu'à l'époque de Menger, du fait du développement connu par cette approche depuis lors : dans son récit historique de l'économie politique au *xx^e* siècle, Roy Weintraub exprimait récemment le point de vue, devenu largement dominant, selon lequel l'histoire de l'évolution vers la forme mathématisée est celle de la science économique moderne même¹⁰⁷. Dans les *Untersuchungen*, Menger évoque l'*exactitude* du travail du mathématicien qu'il souhaite voir comprise, sinon adoptée, par les économistes de son temps à travers l'analogie suivante :

Rien n'est plus certain que le fait que les résultats de la direction exacte dans la recherche théorique, mesurés à l'aune du réalisme, apparaissent insuffisants et non empiriques, et cela dans le domaine de l'économie politique comme dans tous les autres domaines du monde phénoménal. Cela va de soi du fait que les résultats, au sein de la recherche exacte et, en vérité, dans tous les domaines du monde phénoménal, ne sont vrais que sous des conditions présupposées déterminées, sous des conditions que nous ne rencontrons jamais dans la réalité effective. C'est même un contresens de méthode que de chercher à prouver la théorie exacte de l'économie politique par le monde de l'expérience¹⁰⁸ considéré en son entier ; c'est méconnaître les fondements et les hypothèses de la recherche exacte, mais également méconnaître en même temps les objectifs spécifiques auxquels servent les sciences exactes. Vouloir mettre à l'épreuve la théorie pure de l'économie politique à travers le monde empirique, considéré dans sa pleine réalité effective, c'est là un procédé analogue à celui d'un mathématicien qui voudrait rectifier les fondements de la géométrie au moyen de la mesure des objets réels sans penser que ces derniers, et en vérité l'idée même de grandeur que suppose la géométrie pure, ne leur sont pas identiques, ni non plus que chaque mesurage comporte nécessairement en lui-même des éléments d'inexactitude. Le réalisme dans la recherche théorique n'est pas quelque chose de supérieur par rapport à la direction exacte dans cette dernière ; c'est quelque chose de différent¹⁰⁹.

Mais c'est plutôt, au regard de l'évolution connue depuis l'époque de Menger, la question inverse qui se pose en le lisant : s'ensuit-il, de l'importance accordée à l'exactitude souhaitée que la méthodologie impose, que la théorie économique soit soluble dans les équations mathématiques ? Comment Menger peut-il d'ailleurs ne pas aborder en détail la question de l'usage des mathématiques, et surtout, comme les notes abondantes portées sur les volumes de sa bibliothèque le prouvent, comment peut-il rejeter le plus souvent les premiers exposés mathématisés de la science de son temps ? La question vient à se poser pour son lecteur. Menger évoque encore deux fois les mathématiques dans son ouvrage, toujours dans des analogies. La première fois, c'est en rendant compte de la doctrine de l'égoïsme ou de « l'intérêt propre » de l'individu (sur ce point, nous renvoyons donc le lecteur à la section précédente de cette présentation), quand il indique la nature « pure » du raisonnement à tenir comme dans la « *reine Mathematik* » :

Si nous revenons maintenant au soi-disant « *dogme* » de l'intérêt personnel des hommes, ce dogme qui, selon la conception de l'École historique des économistes nationaux allemands, doit constituer une contradiction si perturbatrice face à la « pleine effectivité empirique », alors il est à peine besoin de s'étendre plus longuement pour faire reconnaître dans cette conception une méprise par rapport au point de vue méthodologique légitime, le point de vue qui a guidé les grands fondateurs des sciences morales dans leur activité de recherche. La mécanique pure nie aussi peu l'existence d'espaces remplis d'air, que celle du frottement, etc. ; les

mathématiques pures contestent aussi peu l'existence de corps réels, de surfaces et de lignes qui divergent de ceux des mathématiques [...]»¹¹⁰.

Et lors de la seconde mention, qui apparaît dans l'appendice IV consacré à la classification des sciences économiques, Menger souligne, en rapport au groupe des « sciences pratiques », que ces dernières s'appuient, *mais pas uniquement*, sur la théorie, comme la chirurgie sur divers savoirs, ou le génie chimique sur des sciences fondamentales, dont les mathématiques – mais cela ne veut absolument pas dire que la théorie économique doit être mathématique !

L'ensemble des sciences pratiques s'appuie sur l'économie théorique [*« theoretische Wirtschaftslehre »*]. Ce serait toutefois une erreur de présumer que cette dernière constitue leur unique fondement théorique. Les sciences pratiques, qui pourraient toujours être aussi bien du même genre, ne s'enracinent précisément et en général pas *exclusivement* dans les seules sciences théoriques. C'est bien plutôt la règle qu'un grand nombre de celles-ci constituent les fondements théoriques de celles-là. Les fondements théoriques de la chirurgie et de la thérapie ne consistent pas seulement dans l'anatomie, mais encore aussi dans la physiologie, la physique, la mécanique, la chimie, etc. ; les fondements théoriques de la technologie de la chimie ne se trouvent pas seulement dans la chimie théorique, mais encore tout aussi bien dans la physique, voire dans la mécanique et les mathématiques¹¹¹.

Or, si Menger souhaitait l'évolution vers l'exactitude, la mathématisation était-elle la seule forme envisageable requise ? Il ne le pensait pas. Et la résistance que lui-même marqua à cet égard pouvait s'expliquer assez bien par le contexte, puisque les mathématiques employées n'étaient pas le plus souvent cette « *reine Mathematik* » qu'il évoque à titre d'*analogie*, mais un amas de statistiques descriptives compilées, ou bien seulement des formules illustratives (n'apportant rien par conséquent au raisonnement tenu en tant que tel).

La pureté des notions que Menger met en avant pour une analyse des éléments de base que sont les phénomènes individuels, et la prise en considération des multiples interactions dans les échanges économiques prennent ici une signification précise, celle de *rendre compte* des phénomènes à travers un raisonnement « purifié ». La forme mathématique montre certes l'exemple d'un tel usage, mais, notamment au regard des développements ultérieurs de la discipline, elle peut également conduire à en voiler des éléments essentiels. Enfin, la formalisation importée de l'extérieur limite les possibilités que chaque science suscite naturellement en son sein – un point qui porte peut-être à son tour « au-delà » de la mathématisation *stricto sensu*¹¹². Il convient de discuter ce point plus avant en se demandant, en somme pourquoi, pour Menger, la méthodologie n'est sans doute pas soluble dans les équations mathématiques, contrairement à ce qui est devenu

le *credo* du *mainstream*, et comment la résistance mengérienne à la mathématisation du réel conduit à questionner la pratique de la science économique en son temps, et encore de nos jours.



L'économie est la science sociale qui a été le théâtre du plus puissant et résolu processus de mathématisation, de la fin du XIX^e siècle à nos jours et, à ce titre, ses représentants en ont tiré une fierté qui les conduit à considérer les autres sciences sociales du haut du piédestal où ils pensent s'être hissés, à la hauteur des sciences de la nature. La question ne se pose certes pas encore vraiment au moment des *Untersuchungen*, et Menger en parle de fait dans son ouvrage seulement dans les citations que nous venons de donner. Cependant, il évoque également des déterminations connexes, telles que les proportions stœchiométriques dans les réactions chimiques, dans lesquelles il voit un analogue possible avec les sciences qu'il entend réformer, en particulier pour la détermination des « éléments premiers » de l'économie. Car, après tout, les sciences de la nature étaient, quant à elles, déjà passées par cette voie antérieurement (à partir de la Renaissance et des travaux de Descartes, Galilée, Kepler, etc.). Menger manifeste donc sa confiance pour cette trajectoire qui conduit la science, ou plutôt *les sciences*, d'un état préscientifique aux formes modernes de la recherche. Encore une fois, c'est la *pureté* qu'il vise – mais point aveuglement.

Si, dans ce parcours, la dénonciation de la méthodologie historiciste suivie par l'École allemande d'économie constitue certes un passage obligé, et si elle caractérise désormais à nos yeux le tournant 1900 précisément en raison du combat rendu manifeste par Menger dans les *Untersuchungen*, l'idée que la méthode analytique exacte l'a emporté ne doit pas être indûment confondue avec celle selon laquelle les études mathématiques se développent au sein de l'économie comme seule forme possible de cette exactitude. Menger permet de faire le départ précis entre ces concepts : l'exactitude et la mathématisation peuvent certes aller de pair, elles ne se confondent pas pour autant ; les mathématiques sont exactes, mais l'exactitude ne se limite pas aux mathématiques. Il est possible d'être exact dans l'analyse en utilisant des mots pour désigner les concepts, tout autant que des formules.

Inversement, les mathématiques sont exactes *quand elles sont elles-mêmes pures*, et l'usage de l'outil mathématique, à travers son *importation* depuis l'extérieur jusqu'au sein d'une science sociale, quelle qu'elle soit, devrait imposer certaines précautions dont l'oubli risque d'engendrer plus d'incertitudes qu'il ne lève d'imprécisions. Le fait que les lourds traités mathématiques remplacent les monographies pesantes sur les étagères des bibliothèques d'économie ne suffit pas, en tant que tel, à garantir la scientificité ni le progrès des connaissances en économie. La « mathématisation » et la formation d'une science exacte sont deux phénomènes

qui peuvent se conjuguer, mais qui demeurent distincts. S'il n'en allait pas ainsi, tant dans l'esprit que dans la pratique scientifique, alors un nouvel unilatéralisme menacerait au sein d'une recherche désintéressée de la connaissance.

De plus, au regard des ouvrages de l'époque de Menger, il faut bien constater que les mathématiques économiques, alors à leurs balbutiements, servaient plutôt à illustrer de manière redondante les propositions de la science formulées *expressis verbis*, et pas encore à fournir des heuristiques spécifiques. Surtout, les statistiques étaient bien plus utilisées pour constituer une forme d'« histoire chiffrée » (même chez les meilleurs représentants de la discipline comme l'Allemand Wilhelm Lexis, que nous avons déjà évoqué dans la section précédente, car Menger lui rendit maintes fois hommage), bien en deçà par conséquent des possibilités qu'elles recèlent pour la théorie économique *stricto sensu*.

L'opposition de Menger à l'égard de la formalisation mathématique se comprend dans ce cadre, et sur ce point, la classification qu'il propose peut donc en effet rester muette : la « mise en formules » n'est pas en tant que telle une dimension spéciale de la refonte des sciences. Menger n'en disant quasiment mot, on est certes réduit à inférer ses positions, mais on le peut à partir de sa pratique et d'autres écrits, car le moment charnière en ce qui concerne la reconfiguration moderne de la science économique, à savoir le moment où les représentations spatiales et la saisie des préférences individuelles sont reformulées par Menger, Jevons, Walras et Edgeworth, correspondait également à celui de questionnements mathématiques fondamentaux¹¹³. Comment ces économistes réagissaient-ils ?

La correspondance de Walras est ici d'une grande aide, car elle inclut les quelques échanges avec Menger¹¹⁴. Walras avait le sentiment plus ou moins net d'un accord entre sa théorie et celle de Menger, et il le lui écrivit (lettre du 2 juillet 1883). Conscient de leur opposition commune au classicisme, il en appelait en somme aux « intérêts à vous comme à moi d'être en accord »¹¹⁵ et à une compréhension mutuelle avec le Viennois, qui devait éclairer leurs approches respectives en vue de promouvoir le paradigme neuf, qui allait bientôt être connu sous l'appellation de « marginalisme ». Menger reconnaît certes volontiers une « ressemblance », en particulier entre leurs critiques des insuffisances des paradigmes antérieurs, mais son enthousiasme est d'autant plus mesuré qu'il semble mieux voir que son homologue français les points d'achoppement rédhitoires qui les séparent. Il paraît déjà peu approprié à Menger d'appliquer à sa théorie les traits de celle de Walras, et en premier lieu, le concept d'équilibre, fût-il même *partiel*¹¹⁶, *a fortiori* s'il doit s'agir d'un modèle d'équilibre *général*. La répugnance de Menger pour une pensée *statique*, qui correspond à celle d'un équilibre, est manifeste à la lecture de sa correspondance.

C'est d'ailleurs sur la base de cette différence enfin reconnue, qu'après avoir été un temps confondues par les commentateurs, les divergences des deux auteurs ont été depuis lors souvent soulignées, à commencer par William Jaffé, l'éditeur

de la correspondance¹¹⁷ : en effet, définir à l'intérieur du marginalisme des positions en termes d'acceptation ou de refus du concept d'équilibre (général ou partiel) allié à l'idée de « fonction objectif » d'allocation optimale des ressources, voilà qui permet déjà de différencier ces pensées. Ces deux caractéristiques peuvent en effet être attribuées à l'une, celle de Walras, tandis que l'autre, celle de Menger, valorise une approche dynamique et comprend l'allocation (des ressources, des revenus, etc.), non comme une répartition objective à l'échelle de la société, mais comme le choix d'individus aux motivations subjectives. En outre, la question de la mathématisation de la discipline offre alors un champ supplémentaire de divergence. Les *Untersuchungen* de 1883 et les *Grundsätze* de 1871 constituent la base solide de cette appréhension distincte des phénomènes économiques qu'on appelle « autrichienne ».

Certes, tous les auteurs cités plus haut (Menger, Jevons, Walras et Edgeworth) dépassaient la matrice classique par leurs nouvelles conceptions. Ils en rejetaient l'héritage¹¹⁸. La meilleure illustration de la difficulté qu'il y avait à se défaire de cet héritage, pour paradoxale qu'elle puisse apparaître (puisque son auteur se voulait au contraire lui aussi avant tout critique de l'économie classique), se trouve chez Marx, dont les propres tentatives mathématiques¹¹⁹ montrent combien le classicisme qui les inspirait se voyait désormais relégué dans un état antérieur de la science, par comparaison avec les apports marginalistes. Le traitement walrasien conduisait en effet à des positions existant au sein du débat alors contemporain sur le rôle des mathématiques dans les sciences spéciales (physique, etc.), par exemple chez Poincaré. Et, ultérieurement, d'autres confrontations entre économistes et mathématiciens furent de mise : ainsi le chapitre V de la *Méthode positive en sciences économiques* (1912) de François Simiand devait-il, par exemple, discuter les réflexions du mathématicien Paul Painlevé à propos de l'économie mathématique¹²⁰. Toutefois, la formalisation devenue « standard » des préférences de l'agent économique devait venir seulement plus tard, sous une forme qu'on rapportera pour notre propos à la seule description des *préférences révélées*.

Il faut alors distinguer trois niveaux : celui (*philosophique*) de la structure qualitative attribuée aux préférences d'un agent, celui (*formel*) de leur(s) représentation(s) (il peut y en avoir plusieurs) dans un espace mathématisé (éventuellement numérique)¹²¹, et enfin celui (*théorique*) de l'usage de ces représentations définies comme *fonctions d'utilité*, hautement prisées en analyse économique. Cette formulation pose plusieurs questions, dont les suivantes : du point de vue théorique, quelle structure est la plus adéquate ? Du point de vue historique, la(-es)quelle(-s) a(ont) été choisie(-s) et quel enseignement mathématique chez les économistes a favorisé ces choix – puisque nous partons de Walras et de Menger dans les mondes académiques francophone et germanophone, tant il est notable que leurs écoles mathématiques ont alors divergé ? Du point de vue philosophique, enfin, à quelles

conditions peut-on dire leur usage valide pour la « science économique » ? Les rapports avec les considérations relatives à l'espace mathématique sont ici décisifs quant à la forme des réponses qu'on peut espérer.

Ainsi, les structures des espaces représentatifs des préférences ont-elles été étudiées, de manière isolée, du côté des économistes (axiomatisation des divergences de préférences comparables de Frisch) ou par des mathématiciens de génie (comme Ramsey, dont la théorie de l'utilité et de la probabilité subjective en situation d'incertitude date de 1926). La possibilité de constituer un espace de comparaison, qui combine ordre et dynamique, se lisait par ailleurs déjà chez des auteurs de l'École allemande. Cette combinaison permet, d'une part, de mesurer l'écart avec la théorie standard inspirée, elle, du cadre walrassien et, d'autre part, d'apprécier l'apport théorique de ce cadre de représentation dans le jeu subtil qui surgit entre espace représentatif des préférences et espace mathématique. Ce n'est pas notre objet que de traiter ces questions – il suffit de voir ici qu'elles se posent, et de manière aussi insistante que complexe (requérant notamment une étude historique comparative des écoles mathématiques comme économiques). Ces interrogations témoignent toutefois, et c'est ce qu'on retiendra, de l'effort d'adaptation nécessaire dans l'importation de schèmes d'une science à l'autre.

Rappelons que, dans ce cadre même, la formulation des tâches de l'économie politique ne passait pas, aux yeux de Menger, par le traitement mathématique. Que celui qui a clarifié la classification des sciences, puis que l'école issue de lui, aient, tout au long de la formation du discours « mathématisé » dans la discipline, opposé leur résistance à l'idée de traduire sous forme d'équations le devenir même des processus aboutissant *peut-être* à un (des) équilibre(s), cela a un sens pour l'économie politique dans son ensemble. Cette signification est celle du refus de réduire l'économie à son expression formelle importée des sciences mathématiques. Répétons-le : *la discipline économique ne peut pas se résoudre aux seules formalisations.*



D'ailleurs, dans le contexte anglo-saxon aussi, d'éminents représentants de la discipline (Alfred Marshall, John Maynard Keynes et certains exilés autrichiens en Grande-Bretagne et/ou aux États-Unis : Joseph Schumpeter, Friedrich Hayek, etc.) résistèrent *délibérément* à la mathématisation. Cela ne signifiait pas, de leur point de vue, renoncer à l'exactitude. La conviction que les équations mathématiques n'épuisent pas le discours de la science économique se faisait en effet jour dès les origines de l'évolution qui, en un siècle, rendit la pratique générale des économistes à la fois analytique et *exacte* – qu'elle fût *par ailleurs* mathématique, ou non. Même une vision strictement *instrumentale* des mathématiques, supposées être alors entièrement dissociables du corps du message théorique, suppose cette

interrogation. Plus encore, si l'élagage de l'échafaudage mathématique d'un édifice théorique s'avérait impossible, le théoricien ne devrait-il pas, comme l'indique une célèbre lettre de Marshall, renoncer purement et simplement à sa théorie¹²² ?

Chez Menger, donnons donc un exemple de raisonnement exact et *non ramené aux mathématiques*, en ajoutant qu'un usage différent de ces dernières peut sans doute s'y appliquer : il s'agit du schéma fondateur du marginalisme autrichien, celui où Menger formule le raisonnement marginal dès ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, et ordonne, au moyen d'un fameux tableau « en triangle », les différentes unités successives d'un même bien (dans une même colonne), et les différents biens (notés en chiffres romains), du préféré à celui qui l'est moins. Le triangle se présente ainsi :

— **Schéma** du raisonnement à la marge (version Menger) —

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
9	8	7	6	5	4	3	2	1	
8	7	6	5	4	3	2	1		
7	6	5	4	3	2	1			
6	5	4	3	2	1				
5	4	3	2	1					
4	3	2	1						
3	2	1							
2	1								
1									

Les chiffres romains désignent des biens de consommation, la gradation indiquant le degré du besoin ressenti par le sujet, envisagé ici comme agent de la satisfaction de ses besoins matériels. C'est dire que le sujet est considéré comme *Privatwirtschaft*, en tant que son activité est centrée sur l'obtention de cette satisfaction subjective. Les chiffres arabes manifestent, eux, l'intensité du besoin ressenti par l'agent. Ils n'ont pas d'importance en tant que tels, souligne Menger dans une note, c'est-à-dire que leur rang seul importe (10 > 9 > 8 > 7, etc.) et non leur valeur absolue, qui pourrait être différente. *Le tableau se lit en colonnes et par unités successives*. Au bien I, l'agent attribue une intensité 10 pour la première unité dont il a besoin. C'est la seule occurrence de 10 ; c'est donc pour obtenir une unité de ce bien que l'agent fera tous ses efforts plutôt que pour toute autre unité de tout autre bien. Une deuxième unité a pour lui une importance moindre, admettons de 9. Alors, il

existe un autre bien dont l'importance est à ses yeux identique. Une fois une unité du bien I obtenue, il peut ainsi choisir entre une unité supplémentaire de I, ou une première unité du bien II. Ces deux options représentent pour lui la même *utilité*. C'est donc l'utilité de la dernière unité acquise d'un bien qui définit la *valeur* de ce bien aux yeux de l'agent. Cette unité se trouve « à la marge » de ses besoins, et la théorie est appelée « théorie de la valeur-utilité marginale » ou « théorie de l'utilité marginale » (*Grenznutzlehre*). *Le raisonnement fonctionne par récurrence* : pour une unité supplémentaire de bien, la valeur attribuée s'identifie à la « signification » que le bien prend pour l'agent (*Bedeutung* est le terme que Menger emploie), toujours en vue de la satisfaction des besoins ressentis. Les biens notés en chiffres romains sont ainsi ordonnés une première fois en fonction de cette importance aux yeux de l'agent¹²³.

Or, le calcul d'un taux déterminé de substitution, qu'on enseigne aujourd'hui très classiquement dans les cours sur le marginalisme, *n'est pas* l'objectif visé ici ; on sera peut-être surpris de le constater, mais dans ce schéma la question de l'échange matériel des valeurs économiques trouve une solution de type quasiment « géométrique » plutôt qu'algébrique : un « segment » où l'échange est possible, et qu'on pourrait isoler, indique une « fourchette » dans laquelle la substitution d'un bien à un autre est envisageable. La question de la *structure de représentation*, indiquée plus haut, reparaît alors car, pour substituer une première unité d'un bien généralement moins préféré à une seconde unité d'un bien plus préféré, mais dont la première unité (de ce deuxième bien) a déjà néanmoins elle-même suscité un certain degré de satisfaction, il faut effectivement disposer d'une sorte d'équivalence entre des relations ordinales. Cela est fourni par les dynamiques de la croissance en saturation et d'un gradient d'accroissement de la satisfaction qui diminue. Dit autrement : plus nous utilisons d'unités d'un bien d'une colonne antécédente, moins nous sommes enclins à conserver ce mode de consommation. Ici, processus dynamique et relation ordinale sont associés, donnant l'analogie d'une équivalence entre des distances¹²⁴.



L'évolution ultérieure des sciences économiques vers un formalisme algébrisé s'est donc faite indépendamment de l'orientation donnée par Menger. Le raisonnement marginal est en effet conçu par lui sans recours aucun au formalisme importé de l'extérieur de la discipline, qui pose à son tour la question de la signification de ce mouvement général : Menger aurait-il été aveugle à cette transformation, ou a-t-il plutôt été « réservé » dans son jugement ? À ce point, au-delà des *Untersuchungen*, mais bien au cœur de la conception mengérienne de l'économie, il est de bon sens de demander si la mathématisation *per se* remet en cause les couples d'oppositions conceptuelles que nous avons déjà repérés, ou encore la classification des sciences

déjà évoquée. La direction prise par une recherche de plus en plus mathématisée remet-elle en question l'analyse conceptuelle de Menger ou sa classification flambant neuve, puisqu'il n'épouse pas le préjugé favorable aux méthodes mathématiques en économie ?

Aussi, qu'en est-il d'une possible formulation en langage mathématique des contenus des sciences non seulement *théoriques*, mais encore *historiques* et *appliquées*? Pourrait-on souhaiter une simple transposition du contenu verbal en équations, voire assister à une telle traduction, au-delà de « l'histoire chiffrée » que présentent les statistiques descriptives? C'est le respect des concepts utilisés pour développer l'économie politique qui est en jeu avec l'introduction (ou mieux, l'*importation*) de conceptions extérieures, proprement étrangères au domaine économique. Du point de vue épistémologique, la question sous-jacente est la suivante : les phénomènes socio-économiques, comme ceux de la nature, se prêtent-ils d'emblée à la formalisation? Lui sont-ils adaptables – ou encore l'appellent-ils, *en fonction des buts de recherche des économistes mêmes* ?

Ces questions sont d'autant plus importantes au regard du travail de Menger – et c'est pourquoi elles ne peuvent pas être éludées, même si les *Untersuchungen* ne les abordent pas de front – que le passage de l'« historicisme » au traitement mathématique des phénomènes économiques s'est historiquement déroulé en parallèle à la « Querelle des méthodes ». Cette dernière lui est donc en un sens liée, même si ce n'est pas explicite. En effet, la distinction entre l'exactitude dans la science *en général* et l'exactitude obtenue par l'usage des mathématiques n'est-elle pas toujours faite par des économistes qui, prenant l'une pour l'autre, trouvent parfois refuge dans une technique perfectionnée au détriment des concepts étudiés. Car on risque d'oublier qu'il n'y a *rien* dans les méthodes mathématiques qui permette de définir absolument sans ambiguïté ce que c'est que « comprendre ». Et l'on néglige enfin totalement le fait qu'il n'en existe spécifiquement *aucune* pour le faire en particulier *au niveau de l'agent épistémique*, à propos des phénomènes socio-économiques.

La conséquence de cet aveuglement initial est qu'après que Menger avait redéfini les limites disciplinaires au sein de la science économique, cette lacune fondamentale de l'approche exclusivement « mathématisante » devait reparaître régulièrement et qu'on devait la remarquer tout aussi souvent dans nombre d'études critiques de l'économie standard, jusque récemment dans la crise dite de l'« autisme de la science économique ». Et ce ne sont pas seulement des auteurs de second rang ou des étudiants revendicatifs, mais aussi des économistes reconnus, disons, « de plein droit » par leurs pairs, qui se firent alors remarquer par leurs critiques acerbes. Ils témoignaient ainsi d'une tradition de réticence, voire de résistance, à l'égard d'une économie politique de plus en plus majoritairement formalisée, souvent aveuglement. Si les positions de Weber rendaient manifeste l'usage du concept de « compréhension »

autour de 1900, l'avertissement autrichien allait donc de pair. *De facto*, la pensée de Menger trouvait place dans une réflexion critique sur l'économie et sur la profession en formation des économistes. La majorité d'entre eux devait la négliger, mais une minorité ne se rendit jamais, car elle s'appuyait sur des raisons qu'elle jugeait assez bonnes pour continuer de braver le *mainstream*. Par conséquent, ce qui est en jeu n'est rien moins que l'unité de la science économique sous un même paradigme – cette dernière n'est donc jamais réalisée, et toute crise qui survient conduit à poser de nouveau les questions méthodologiques. Si la science de Menger n'est pas, elle, mathématisée, la raison en est que cela *n'était pas nécessaire* pour transformer l'ancienne *Volkswirtschaftslehre* en une science économique générale, théorique et pure (*eine allgemeine reine theoretische Wirtschaftslehre*)¹²⁵.



Il résulte des remarques précédentes qu'assez naturellement les appendices des *Untersuchungen* consacrés à la terminologie des sciences économiques ne font quasiment aucune place au langage mathématique (hormis la citation donnée plus haut). De même, les jugements exprimés dans les annotations manuscrites que Menger a ajoutées dans les marges des ouvrages qu'il possédait, et qui contenaient les premières tentatives mathématiques, confirment les réticences de l'Autrichien. Détaillons-en un ; il apparaîtra que la classification proposée par Menger présente en vérité un intérêt spécifique qui *ne se dissout pas* dans la formalisation. Ce point est essentiel au regard des développements ultérieurs rendus possibles par la mathématisation et au regard de ceux pour lesquels elle *n'est pas pertinente*.

Dans un volume déjà célèbre à son époque, celui consacré à la théorie des prix par Auspitz et Lieben, Menger fustige un usage des graphiques et des fonctions qui laisse à désirer. Menger considère d'abord que ces éléments ne compensent en rien l'imprécision qui demeure dans certaines parties du raisonnement¹²⁶. Ensuite, il juge que les graphiques ne sont que de simples illustrations. À en juger par la graphie, les notes manuscrites de Menger sur le volume traduisent souvent ses interrogations et, parfois, son désaccord énergique, sur les points suivants au moins : l'usage de la clause *ceteris paribus* dont la justification est inexistante ; la conclusion, concernant l'égalisation des coûts marginaux et de l'utilité marginale sous conditions d'équilibre, est lacunaire ; le calcul éventuel du taux de substitution par l'agent entre les biens désirés dans le cadre du raisonnement marginal ne peut dans l'ouvrage être établi (même s'il ne l'est pas par Menger) qu'en recourant à une approche *étrangère* au point de vue qu'il promet, pour une discipline au raisonnement *pur* et authentiquement *économique*. Bref, le tout lui paraît inadéquat.

Si Menger néglige peut-être ici la vertu de « standardisation » du discours, et donc la facilité de communication de l'information qu'engendre la pratique mathématique, comment cependant lui donner tort sur son jugement quant à la

tendance à cacher des manques conceptuels sous les prouesses d'une présentation technique? Au regard de ce qui se passe dans la science d'aujourd'hui, il convient également de remarquer, comme nous l'avons déjà évoqué, qu'*au-delà* de l'essor de la modélisation, les chercheurs se tournent maintenant vers des simulations qui *dépassent* le seul outil mathématique afin d'intégrer des formalismes d'abord incompatibles entre eux. L'avantage est d'obliger à clarifier les concepts. Seules des procédures pas à pas permises par l'outil informatique peuvent en effet combiner la pluralité inhérente à ces approches *en acceptant* l'impossibilité d'une vision synoptique des phénomènes économiques. Ce dernier point est un de ceux sur lesquels les Autrichiens ont toujours insisté, ce qui rapproche leur école de ces conceptions où les phénomènes ne peuvent pas se réduire aux seuls algorithmes mathématiques. Une approche centrée sur l'individu et capable d'envisager simultanément une multiplicité d'agents hétérogènes redevient utile. Menger en était-il si éloigné lorsqu'il indiquait que si l'on pouvait seulement comprendre « les mille vicissitudes des échanges sur les marchés », alors l'économie politique découvrirait ses lois profondes¹²⁷?

Dire qu'on retrouve des intuitions de Menger, surtout en ce qui a trait à la discussion des relations entre individus et émergence spontanée des institutions, serait sans doute s'avancer quelque peu (il reste en effet la question de l'approche par la subjectivité que des « automates » simulés ne « possèdent » pas), mais c'est un débat qui peut précisément être ouvert à travers une relecture des textes mengériens. Car, répétons-le, si la « mathématisation » et la formalisation du raisonnement économique n'étaient pas indispensables selon Menger au développement d'une science *exacte*, en revanche, l'appréhension des phénomènes sociaux en général, et économiques en particulier, à partir des actions limitées d'agents multiples n'ayant pas une conscience préalable de l'effet global pouvant être obtenu (mais dépendant de ce résultat et interagissant avec lui, en révisant leurs propres décisions), cette saisie est précisément ce vers quoi les *Untersuchungen* de Menger ont orienté ses héritiers et dirigent encore aujourd'hui l'attention des lecteurs.

Ou encore, on peut avancer que Menger ne croyait pas que les *outils fonctionnels importés d'autres sciences* pussent donner la clef du savoir disciplinaire qu'il proposait de renouveler au sujet des phénomènes socio-économiques. Mais on peut alors ajouter que des dispositifs techniques ultérieurs viennent désormais à la rencontre de ses intuitions, développées et systématisées (au-delà de ce qu'il eût peut-être souhaité) par les membres les plus avisés de l'École autrichienne, au premier rang desquels Hayek. Menger songeait à développer l'approche des phénomènes à partir de mécanismes somme toute minimaux (pour pouvoir être mieux compris); des phénomènes beaucoup plus larges peuvent cependant être appréhendés à partir de là, mais précisément *jamais saisis de manière synoptique dans leur globalité*, car tout

ce dont dispose l'économiste, c'est d'un point de vue isolé. Les positions de Hayek ne semblent pas loin d'une telle conception.

Menger ne refusait donc pas de façon simpliste l'usage des mathématiques, mais il considérait que ce qu'il s'agissait de traiter en économie s'appuyait sur des raisonnements que les seules équations ne transcrivaient pas nécessairement au mieux : elles rendent compte d'un état de fait, et donc d'une statique, alors que les phénomènes à analyser sont dynamiques ; elles ramassent en des algorithmes des « vicissitudes » relevant de représentations et de plans divers, impossibles à réduire de la sorte, etc. Bien entendu, cette réserve autrichienne, formulée dès les origines, à l'égard des mathématiques devait contraster fortement avec l'image développée par le *mainstream* économique depuis un siècle. Menger refusait comme par avance ce tableau de la science que, dès les années 1930, Hayek dressait pour le déplorer, à savoir que la science économique avait pris un tournant qui en faisait une simple « branche appliquée des mathématiques »... Que ne dirait-on pas aujourd'hui en ce sens ?

Le cas exemplaire à propos de l'opposition des qualités, et respectivement des défauts de l'usage des mathématiques s'enracine dans le contraste évoqué plus haut entre les conceptions de Walras et de Menger : il se présente avec la formulation de l'équilibre général par le premier. L'appareillage technique ne comble en effet pas le manque de description rationnelle liée au processus censé aboutir à l'équilibre des échanges. La partie principale qu'y occupe le traitement mathématique est plutôt, aux yeux de Menger, le symptôme d'insuffisances plus profondes : des mathématiciens soulignèrent en effet que le processus de « tâtonnement » proposé par Walras était déficient, et c'est, bien plus tard, en 1936 que la première démonstration formelle rigoureuse allait en être donnée¹²⁸.

Encore plus tard, une axiomatique spécifiée devait être solidement établie pour refonder la théorie de l'équilibre général, dans une période, le « second xx^e siècle » (après 1945), que nous ne traiterons pas ici, avec des tentatives qui ne se réduisent naturellement pas à la plus connue, au firmament de la théorie mathématisée, celle de Gérard Debreu et de Kenneth Arrow. Certes, à plus d'un demi-siècle de distance, une réponse était ainsi donnée au reproche formulé par Menger aux mathématisations embryonnaires de son temps, à savoir leur lacune de fondements conceptuels rigoureux. *A posteriori*, ces divergences sont repérées par les commentateurs économistes, mais elles ont souvent été vues par d'autres¹²⁹.

Car, s'il ne faut pas confondre exactitude et mathématisation, l'absence de formulation mathématique ne signifie pas forcément non plus un manque de précision : les mathématiques apportent toute la précision voulue *seulement dans ce sur quoi elles portent*. Et le raisonnement exact en économie ne se limite pas à ce dont on traite par des équations. C'est donc la portée de l'usage des outils mathématiques qui est incriminée, pas leur exactitude, ni leur valeur propre.

Cette critique s'applique ainsi au-delà même de l'époque de Menger. Quant à la reformulation axiomatiquement correcte de l'équilibre général, elle ne diminuait pas la validité des arguments « autrichiens » de fond, d'emblée hostiles à une analyse « statique ». *A contrario*, il convient de constater aussi une évolution en sens inverse, le *mainstream* finissant par insérer de la dynamique dans ses modèles, allant ainsi à la rencontre d'une partie de l'École autrichienne (par exemple, des travaux d'Israel Kirzner) qui finissait par reconnaître de son côté les avancées portées par les modèles « standards » : quelques passerelles entre ces écoles devaient de la sorte apparaître, mais bien après Menger.



Au terme de cette section, le questionnement mengérien apparaît donc plus large que sa résistance à la mathématisation, ou que son attaque véhémement de l'historicisme : il concerne l'intégration de pans entiers d'autres disciplines, en quelque sorte « acclimatés » à l'approche économique, à travers l'activité de compilation à laquelle ils donnent lieu, ou bien « adaptés » à la formalisation qu'ils font subir à leur « discipline d'accueil » pour y entrer. La proximité de l'économie et des mathématiques est allée croissante, tandis qu'*a contrario*, la recherche économique s'est définitivement éloignée de l'histoire qui la dominait ; mais les interrogations sur l'adéquation et la pertinence des réponses aux questions que choisissent de poser les savants ont demeuré.

À propos de la mathématisation de l'économie, ce sont donc des attendus généraux et des conséquences de nature philosophique que Menger nous conduit à discuter (même si lui ne le fait pas), et non à accepter comme allant de soi¹³⁰. Inutile de reprendre ici tant d'études de valeur sur les mathématiques mêmes, que le lecteur intéressé peut consulter par ailleurs : le questionnement véritable porte sur le rôle ou, pour le dire en d'autres termes, sur les questions de méthode en rapport au « réel » de l'économie. Menger a contribué à montrer les raisons pour lesquelles elles ne sont pas « solubles » dans les équations mathématiques.

Le cadre de réflexion ainsi forgé, adverse à la réduction à tout formalisme importé, consiste dans des résistances successives à la formalisation¹³¹. Il a accompagné le développement de la science économique, même s'il y est resté en position d'infériorité, cela sans doute parce que les termes du débat ont souvent été posés en termes de choix entre l'usage des mathématiques et leur simple refus¹³², alors qu'il consiste à distinguer entre différents usages de ces mêmes mathématiques – ce qui revient à envisager des mathématiques différenciées, au lieu de les considérer comme si elles étaient toujours unifiées aussi bien dans leur forme que dans leur usage.

Vis-à-vis des autres sciences humaines, l'économie s'est effectivement placée dans une situation particulière, mais qui se distingue moins par son goût devenu immodéré pour les mathématiques que par son oubli de certains aspects profonds

qui la relie aux autres « sciences de l'esprit », et par sa négligence des questions qui appellent des réponses exactes, mais pas nécessairement formalisées par des algorithmes. C'est le rappel de ces éléments de proximité entre une pensée critique et une résistance (ou un dépassement) des mathématiques qui surprend régulièrement les économistes à chaque fois que des crises conduisent à rappeler cette nature profonde; ce sont cet oubli et cette négligence que la pensée de Menger tentait à sa manière de prévenir.

Sans doute, il s'agit toujours en science de juger la pertinence des concepts qu'utilisent les chercheurs au regard des questions qu'ils posent. Inversement, il se pourrait que les autres sciences sociales soient de nouveau d'autant mieux accueillies dans le champ de l'économie (et du traitement quantifié qu'elle propose) que leurs concepts se rapprochent de notions qui ont été intégrées au cœur de la discipline économique (comme l'individualisme méthodologique). L'extension des domaines formalisés au sein de la recherche peut alors s'accommoder de (voire conduire à) piocher dans les disciplines connexes: sociologie, psychologie, entre autres. La mathématisation du discours « dissout » alors d'autant moins les questions de méthode qu'elle suggère d'étendre le champ du questionnement¹³³.

Pour finir, reconnaissons que la formalisation n'est pas inévitablement réductrice. Elle apparaît même comme une méthode utilisable ailleurs qu'en économie – et l'on assiste ainsi à un retour à la nature même de l'entreprise des *Untersuchungen*, qui portaient sur la méthode de l'économie comme cas particulier à l'intérieur des sciences sociales en général: *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften [sic] und der Politischen Oekonomie insbesondere*. Là encore, l'entreprise a pu être dénaturée et les tentatives nombreuses d'étendre ce qui se fait en économie ont pu signifier l'« impérialisme » souvent reproché à la discipline. Pourtant, c'est plutôt l'extension du domaine de validité de notions éclairantes qui est souhaitable, sur l'exemple des « types réels » (*Realtypen*, adaptés en « idéaux-types » ou *Idealtypen* par Weber), en rapport aux questions posées à propos des phénomènes socio-économiques à d'autres points de vue. D'autres questions demeurent ainsi légitimement envisageables, et la formalisation mais aussi le projet « théorique » même, interrogés dans les sciences sociales, devraient l'être en économie aussi tout particulièrement.

Menger et la mise en question du « projet théorique »

Déductivisme, réalisme, causalité

Comme le souligne Tony Lawson dans *Economics and Reality* (et dans les suites qu'a suscitées la discussion de ses thèses)¹³⁴, le *mainstream* de la science économique a fait sien un « projet théorique » qu'ont porté les auteurs de ce courant dominant, en surmontant bien des obstacles, mais dont on peut juger que, pour le mener à bien, ils l'ont au moins pour partie effectivement dénaturé, notamment en ce qui concerne *les rapports de la méthode et du réel*. Aussi, pour identifier les traits caractéristiques de la relation difficile que la méthode et le réel entretiennent, convient-il selon Lawson de remettre en question ce projet même, d'abord en le reprenant à ses origines. C'est dans la théorie de Menger qu'il trouve le lieu le plus adéquat¹³⁵.

En effet, tout en conservant suffisamment de spécificité à l'argumentaire des économistes du *mainstream*, le recul qu'autorise la pensée économique autrichienne, en particulier dans la version donnée par son fondateur, encore plus que dans celle élaborée plus tard par Hayek, permet de juger du « réel » à l'aune d'une position qui l'interroge en se plaçant explicitement sur le terrain *théorique*. C'est là une position soucieuse avant tout du point de vue de l'*exactitude*, et non d'une mathématisation qui ne lui est ni nécessairement équivalente, ni jamais simplement synonyme, comme il a été vu dans la précédente section.

Aussi n'est-ce pas seulement le projet « historiciste » des auteurs allemands qui est remis en cause, très directement, par Menger, mais on s'aperçoit après coup que la forme du « projet théorique » adoptée dans le *mainstream* ne correspond ni nécessairement ni exactement à ce que proposait le Viennois. Au regard de l'évolution de la discipline, il convient de se demander si la méthodologie prônée dans les *Untersuchungen* aurait été en quelque façon soluble dans les positions ontologiques adoptées ultérieurement (notamment par les membres de l'École autrichienne) et que Menger, lui, avait toujours refusé d'embrasser.

Les catégories philosophiques des raisonnements que tient le fondateur de l'École autrichienne, à partir des couples notionnels et du cadre classificatoire renouvelé des sciences économiques (que nous avons relevés dans les deux sections précédentes), ressortissent à des interrogations sur trois points en particulier, à savoir son « déductivisme », son « réalisme » et sa compréhension de la « causalité ». Son refus de prendre position quant à l'essence (*das Wesen*) ou à la « nature » (si l'on préfère une traduction qui ne soit pas un calque) de ce qui est « réel » entre alors en débat. Menger se distingue en cela par avance de certains de ses disciples « autrichiens », notamment de Mises et de Hayek, et il indique une voie que certains membres du *mainstream* devaient épouser, quand ils ne se satisfaisaient pas du positivisme instrumentaliste bon marché dont Milton Friedman devait donner la formule à succès.

Quand il s'agit de tirer au clair les conclusions méthodologiques des travaux de recherche en économie, la référence à Menger peut alors resurgir. Ainsi, afin de discuter la nature et les enjeux du « projet théorique », tel qu'on le trouve formulé dans l'ouvrage de 1883, d'une part l'articulation des concepts mis en jeu dans la visée *théorique* de la science est-elle à prendre en compte et, d'autre part, le résultat obtenu par la « science » n'est-il jugé doté d'une valeur *démonstrative* que si les cadres donnés à cette science sont respectés, en particulier au travers de la classification des sciences repensée par Menger. En bref, l'économie politique a été fondée dans sa substance même à nouveaux frais sur un projet *théorique*, mais c'est un projet qu'on ne peut pourtant pas purement assimiler au courant dominant qui s'est imposé jusqu'aujourd'hui.

Soulignons encore que, du point de vue du « projet théorique » incriminé par Lawson, l'École autrichienne, dans la lignée de Menger, constitue un apax – c'est la seule école dont les positions, à l'origine du « projet théorique », l'aient tenu à l'écart du *mainstream* pour mieux tancer les erreurs de ses représentants. C'est pourquoi Lawson s'intéresse à elle, et c'est également une raison qui explique l'actualité de l'étude de Menger, soulignée au début de cette présentation. En demeurant le seul courant qui suggérait et qui accompagnait certains développements du *mainstream* tout en restant une critique sévère à son égard, l'école née de la pensée de Menger a exposé les enjeux comme les limites de ce que Lawson résume par le terme « projet théorique » en économie.

Quand il s'agit d'aller au cœur de la méthode moderne dans cette science, la pensée de Menger se présente par conséquent comme une des plus pertinentes, voire la plus adéquate, du fait de cette position, que ne partage aucune autre école de pensée économique du siècle, de se situer à la fois « en dedans » et « en dehors » du *mainstream*. Les enjeux peuvent alors être ressaisis à travers trois interrogations majeures que Lawson souligne, et qui sont également mises en avant par de nombreux commentateurs, plus spécifiquement dans la querelle qui a prévalu dans

les décennies 1990 et 2000 sur la méthodologie de la science économique¹³⁶. Ces trois questionnements, que nous faisons nôtres dans cette dernière section consacrée à la présentation des *Untersuchungen*, portent sur les points suivants :

Le « déductivisme »

Il est discuté en tant qu'il s'oppose à l'inductivisme, ou plutôt que la confrontation des deux approches a paru susceptible d'autoriser des distinctions essentielles dans les attitudes des savants vis-à-vis de leur science. Il faut se garder de l'absolutiser : de même que la lecture des textes de Schmoller, qu'on effectuera dans la troisième partie de ce volume, montre qu'il existe chez lui un moment déductif essentiel sur fond d'inductivisme¹³⁷, il est important de noter chez Menger un *moment inductif*, sur fond d'une approche décidément déductiviste dans la formulation des lois de la science. On se limitera ici à cette opposition, nuancée de la sorte, et on n'usera pas de la notion d'« abduction », qui implique des éléments qui n'appartenaient pas au débat de l'époque. Usant parfois d'arguments rhétoriques pour se montrer en apparence conciliants, les historicistes avaient en réalité gardé une vision très unilatérale¹³⁸, tandis que Menger, pour sa part, soulignait et proposait de pratiquer effectivement les deux formes de raisonnement : la déduction, seule exacte, et l'induction, à l'intérêt heuristique, selon les deux orientations de la recherche, celle qui est exacte et source de « théorie pure », et celle qui est « empirico-réaliste », fondée sur des éléments induits de l'observation du réel.

Son combat contre l'historicisme fit souvent regarder à tort Menger comme hostile à la recherche historique, alors qu'il était favorable à un certain type d'enquête, maîtrisée et pourvue de ses propres méthodes, et surtout ne prétendant pas les imposer à l'approche théorique en économie. Il convient de citer sur ce point, sous réserve d'y revenir, le jugement émis par l'historien de la pensée Karl Milford, qui rétablit la nature *complète* de la méthodologie mengérienne, alors qu'en raison de la polémique historiciste, on l'a parfois réduite par erreur (comme Lawson est parfois tenté de le faire) à sa partie déductive :

C'est pourquoi, il [Menger] s'efforce non seulement d'introduire un principe d'induction mais aussi d'intégrer l'orientation empirico-réaliste d'une part et l'orientation exacte d'autre part en une position unique. Comme il est plus proche intellectuellement du processus inductif de l'empirisme que d'un apriorisme pur et qu'en outre, il considère manifestement l'introduction d'un principe d'induction comme ne posant aucunement problème, cette tentative de synthèse ne rencontrait pas, pour lui, de difficultés dignes de ce nom. L'orientation empirico-réaliste est intégrée par lui en quelque sorte comme un procédé liminaire au sein de l'orientation exacte¹³⁹.

La nuance qu'il convient d'apporter au « déductivisme » de fond du projet mengérien est capitale, parce qu'elle oblige en effet non seulement à dresser un tableau plus nuancé qu'il n'y paraît du *Methodenstreit*, mais qu'elle autorise en outre à remettre en question deux approches *exclusives*, à savoir, d'une part, l'apriorisme radical des héritiers de Menger que furent Ludwig von Mises et ses disciples, et, d'autre part, le positivisme hypothético-déductif où le réalisme des hypothèses n'aurait aucune pertinence, tel qu'on le trouve par exemple dans la méthodologie « vulgaire » du *mainstream* inspirée par Milton Friedman dans les années 1950¹⁴⁰.

Il importe de souligner que le débat sur l'importance des hypothèses s'était en réalité d'abord tenu *au sein de l'École autrichienne*, et que les différentes positions eurent leurs défenseurs (entre Fritz Machlup et Gottfried Haberler, avant qu'ils ne soient tous deux critiqués par Mises et son héritier Murray Rothbard), même si tous (ou presque) s'opposaient finalement au *mainstream* friedmanien. C'était d'ailleurs déjà une raison de ne pas confondre l'École autrichienne et celle de Chicago (d'ailleurs à considérer dans leurs variantes respectives). Pour autant, la précision du constat de Milford, qui vaut comme mise en garde contre des interprétations erronées, ne dénie pas le fait que Menger voit bien dans la forme *déductive* le garant le plus assuré d'atteindre la vérité dans la science. C'est en revanche dans le processus de détermination des « types réels » (*Realtypen*), que se pose la question de l'« origine » des types *en rapport au réel observable*, et donc celle de la présence primordiale d'un moment méthodologique de nature inductive¹⁴¹.

Le « réalisme »

C'est précisément la position que Lawson reproche à l'économie « standard » d'avoir écartée, et qu'il tente d'imposer à nouveaux frais comme issue à l'impasse du *mainstream*. C'est sans doute aussi le point sur lequel Lawson se sent le plus proche des conceptions de Menger, tout en reprochant à ce dernier de ne pas épouser finalement de position ontologique.

Il est toutefois prudent de nuancer le propos, notamment celui sur le rapport que Menger entretient au « projet théorique » tel que ce dernier a évolué au cours du *xx^e* siècle. Car, si l'on compte avec la vulgate « positiviste » ou « instrumentaliste » que Friedman a réussi à imposer à partir des années 1950, les sciences économiques sont aujourd'hui, à quelques réserves près, dominées par une approche de type économétrique, centrée sur elle-même et sur les *applications* de la théorie (parfois au détriment de la théorie même). Il y règne donc une sorte de positivisme « méthodologique », combinaison de conceptions surannées importées de la Vienne des années 1930 aux États-Unis et devenues dominantes dès l'après-guerre, où l'on ne fait aucun cas de la nature du « monde » que l'on est censé discuter, et d'un rationalisme instrumentaliste orienté vers l'observation empirique (économétrique,

statistique, etc.) purement « extérieure », mélange qui conduit à demeurer quasiment insensible à la notion même de « réel » et aux difficultés méthodologiques et conceptuelles qu'elle traîne après elle. Ce positivisme-là, qui semble désuet à bien des philosophes, a perduré, vaille que vaille, chez les économistes, tandis que cet instrumentalisme-ci borné à la méthode statistique et aux données économiques prend de plus en plus le pas sur toute réflexion théorique.

Il est donc assez naturel que la critique de l'économie standard passe souvent par une remise à l'honneur d'un « réalisme » conscient des enjeux épistémiques des positions épousées par le gros de la profession. Or, nous l'avons vu, Menger a posé ce qu'il appelle des « types réels » (*Realtypen*) pour ses analyses ; ces « types » permettent peut-être de dépasser un tel positivisme décharné. À cet égard, Lawson voit donc une alliée dans la pensée mengérienne.

Encore faut-il déterminer la nature exacte du « réalisme » dont il s'agit : en la circonstance, Menger fait-il preuve d'un « réalisme » des essences, tiré de la lecture d'Aristote (dont on a déjà reconnu l'importance de l'influence sur lui), ce qu'on lui impute le plus souvent ? Quel rapport entretiennent ses « types » avec le « réel » ? Renvoient-ils au sens de la perception immédiate (présentée par les sens) des phénomènes sociaux (indifféremment *Socialerscheinungen* ou *Socialphänomenen* dans le texte des *Untersuchungen*¹⁴²) ? Et quels sont les « faits sociaux concrets » et observables dont il est question ?

Il convient d'indiquer d'emblée que le « réalisme » mengérien, qu'il soit relu par Lawson, par Mäki ou par d'autres¹⁴³, ne saurait pas, en tout cas, se comprendre purement et simplement comme un « essentialisme », rapporté par exemple à l'usage abondant par Menger du mot allemand *Wesen*¹⁴⁴. En particulier Schmoller devait faire reproche à Menger de son « essentialisme » supposé, comme s'il n'était qu'une reprise de l'antienne des économistes classiques britanniques, alors que cette catégorie prête à discussion chez l'Autrichien, dans le texte de 1883 en particulier : c'est là l'occasion d'un débat sur l'enjeu qu'il y avait dans le monde germanophone de l'époque à se réclamer d'Aristote, et l'appendice VII des *Untersuchungen* est à cet égard un élément de lecture essentiel (sur lequel nous reviendrons dans la troisième partie dans cet ouvrage).

Le « causalisme »

Il se comprend ici en tant qu'il permet d'étayer la découverte des « lois » de la science sur la base de la connaissance des comportements de l'individu, dont les décisions entraînent les actions, qui ont elles-mêmes des conséquences ; citons plutôt Menger :

« *Scire est per causas scire*¹⁴⁵. » Qui veut comprendre de manière théorique les phénomènes de « l'économie politique », ces phénomènes humains complexes que nous sommes habitués à désigner sous cette expression, celui-là doit, pour ce

faire, chercher à revenir à leurs éléments véritables, aux *économies singulières* [Ndt: *Singularwirtschaften*, synonyme de *Privatwirtschaften*] au sein du peuple, et chercher à découvrir les lois selon lesquelles celle-là s'édifie à partir de celles-ci. Mais celui qui s'enfonce dans la voie opposée, celui-là méconnaît l'essence de « l'économie politique » et il se meut sur le fond d'une fiction ; et il méconnaît encore, en même temps, la tâche la plus importante de la direction exacte de la recherche théorique, la tâche de rapporter les phénomènes complexes à leurs *éléments*¹⁴⁶.

En d'autres termes, la conception causaliste justifie qu'on établisse des lois, ou « relations typiques » *régulières*, à partir des actions individuelles qui sont les causes des phénomènes observés, qui en sont, eux, les conséquences ; à condition de manifester ce lien, ces relations, à leur tour, donnent sa légitimité à la vision « scientifique » du monde, comme cela se passe dans les sciences de la nature, sur ce point au moins.

Or, on sait, depuis le mouvement du positivisme logique, qui a également vu le jour à Vienne, mais dans les années 1930 (soit un demi-siècle après les travaux de Menger père), que ces lois peuvent aussi se concevoir comme l'instrument permettant d'évincer la question des « causes réelles ». Karl Menger fils, le mathématicien, joua un rôle fort important à cette époque en cherchant à accommoder les conceptions de son père ; mais la divergence est majeure entre la volonté de rechercher des causes des actions humaines et la mise à l'écart de cette conception centrale, qu'on peut appeler un « réalisme causaliste ». Le fils ne suivait pas le père sur ce point et la divergence a des implications fortes quant à la distinction (ou inversement quant au désir d'unification) de la méthode entre les sciences de la nature et les sciences de la société¹⁴⁷.

La discussion du rôle que doit jouer la « loi de la cause et de l'effet » recoupe cette distinction entre différentes sciences (naturelles, sociales et « humaines »). Menger ne prend pas de position métaphysique à titre général sur cette loi, sinon qu'il en reconnaît la validité *absolue* du point de vue de la méthode. Il connaît, mais il contourne la question qui s'était notamment posée entre Hume et Kant en leur temps¹⁴⁸. Chez le Viennois, toutefois, le recours au « déductivisme » et au « réalisme » dérive de la validité définitivement acceptée de la catégorie de causalité. Rappelons sa position de principe, conforme d'entrée au point de vue traditionnel pris en son sens le plus strict, et formulée dans l'incipit des *Grundsätze* de 1871 :

Toutes choses suivent la loi de la cause et de l'effet. Ce grand principe n'admet aucune exception, et c'est en vain que l'on en chercherait un contre-exemple dans le domaine empirique. Le développement et les avancées de l'homme ne tendent pas à ébranler ce principe, mais ont bien plutôt, au contraire, comme résultat de l'établir solidement, d'élargir toujours plus la connaissance de son domaine de validité ; et les progrès de l'homme sont ainsi liés au fait de reconnaître ce principe de plus en plus fermement¹⁴⁹.

En un mot, Menger voit dans la causalité et dans une théorie presque minimale de la « vérité-correspondance » (c'est-à-dire de la concordance entre les propositions énoncées à propos du réel et le réel effectivement observé dans la structure conséquentialiste cause-effet) le fondement le plus assuré de toute déduction scientifique. Sa position ne devait pas varier, comme le fait voir également la citation plus haut qui est, elle, tirée du texte de 1883 qui nous concerne : la causalité stricte paraît à Menger à la fois garante de la validité de la science et de toute correspondance avec le monde réel, sans l'empêcher pour autant de suspendre volontairement toute décision *ontologique* par laquelle il faudrait décider de *ce qui existe « en réalité »*, c'est-à-dire de ce qui compose, de manière ultime, le réel dont on peut observer les manifestations phénoménales.

Remarquons que cette position, causaliste et réaliste, mais qui ne se prononce pas sur les essences ultimes du réel mondain, n'est tenable que dans la mesure où Menger entend sciemment limiter ses développements à la méthode de la science, sans prendre position ni sur la philosophie ni sur l'ontologie qui lui sont sous-jacentes. Au regard des textes, c'est bien ce qu'il fait, en connaissance de cause – et ce que ne devaient pas toujours faire ses disciples.

C'est sans doute également l'une des raisons pour lesquelles les commentateurs sont si partagés sur son acceptation (ou non) du « réalisme des essences » aristotélicien. En un sens, il paraît plus juste de dire que Menger se situe *en deçà* de la situation où il lui faudrait épouser une attitude ontologique donnée, tandis qu'en revanche, du point de vue *méthodologique*, il est clair qu'il refuse systématiquement le refuge que, d'une part, les économistes historicistes cherchaient dans des entités collectives « naïvement » présumées et, d'autre part, les économistes classiques voyaient dans une essence de la « valeur-travail » qui serait celée au sein des biens produits et portés sur le marché. Menger porte le débat ailleurs, et c'est de ne pas le voir, ou de ne pas *vouloir* le voir (en cherchant à le transporter de nouveau vers un réalisme ontologique assumé, comme Lawson le souhaite) que naît la discussion à ce sujet.



Sur les trois plans que nous venons d'évoquer (déductivisme, réalisme et causalisme), la valeur heuristique des concepts mengériens tient par conséquent dans la manière de caractériser (et pas simplement d'*illustrer*) les positions de divers types possibles d'économie, d'approches variées qui ont effectivement été pratiquées par les théoriciens, quoique sans toujours interroger la méthode qu'ils mettaient en œuvre. À titre d'indication plus générale que le cas de l'école développé ici explicitement (l'École autrichienne de Menger), signalons donc les combinaisons possibles – nous nous limiterons à les relever (elles sont au nombre de huit).

Dans une perspective épistémologique, les configurations particulières combinant déductivisme, réalisme et causalisme signalent autant de pistes suivies par des courants de pensée, mais elles ne suffisent naturellement pas à expliciter le tout des formes de la science qui peuvent résulter de ces simples cadres ; aussi éviterons-nous une identification pour les cas autres que celui qui nous intéresse. Disons donc que les combinaisons qui suivent sont seulement indicatives (« + » signifie la présence et « - » l'absence de la position désignée par le terme en « -isme » où D désigne le déductivisme ; R, le réalisme ; et C, le causalisme) :

D + R + C + : c'est la position de Menger, au regard des textes nous semble-t-il, et aussi pour la majorité des commentateurs. Notons que Menger n'exclut cependant pas non plus de son déductivisme la présence, à *titre secondaire*, d'un rôle heuristique pour l'induction. Et, dans la mesure où il se prononce quant au terme R – car il suspend de préférence son jugement, nous l'avons souligné, et c'est donc du seul point de vue de la *methodologie* qu'il convient de juger ce point¹⁵⁰ –, une lecture alternative est possible, selon l'interprétation donnée au terme « réalisme ». Certains préfèrent la combinaison suivante :

D + R – C + : c'est encore la position qu'on peut attribuer à Menger, mais telle qu'elle est lue cette fois par des commentateurs hostiles (comme Karl Milford¹⁵¹) à l'idée qu'il épousait une certaine forme de réalisme, le « réalisme *des essences* », ou bien regrettant au contraire qu'il ne l'ait pas fait (comme chez Lawson qui se veut lui-même « réaliste » et dénie cette qualité pleine et entière à l'Autrichien). Le risque de cette position est celui de confondre la suspension du jugement et une position « négative » à l'égard du terme « essentialisme ». À l'inverse de Menger, on a la position qui est, de toute manière, insensible au réalisme des hypothèses, à savoir :

D + R – C – : on peut voir cette position comme celle de l'instrumentalisme positiviste du courant « standard », dans sa version friedmanienne en particulier. Les autres combinaisons possibles sont les suivantes :

D + R + C –

D – R + C +

D – R + C –

D – R – C +

D – R – C –

Sans préjuger du fait que certaines positions peuvent *ne pas avoir* de représentant, déterminer quel courant de pensée a historiquement porté telle position est une tâche pour l'historien de la pensée économique plus que pour l'épistémologue : ainsi la combinaison (D + R – C –) illustre-t-elle la position d'une méthodologie positiviste « vulgaire », qui refuse de rapporter les lois de la science à des « causes » qu'il faudrait identifier, et qui ne croit pas non plus que les hypothèses qu'elle utilise doivent être en quelque manière « réalistes » ; c'est, en somme, un refus de l'effort que porte la pensée mengérienne, et le positivisme friedmanien l'illustre sans doute assez précisément.

Un examen détaillé serait toutefois nécessaire et son intérêt serait d'autant plus grand que son résultat permettrait sûrement de repérer les « raisons de certains effets » (pour le dire avec les mots de Pascal) concernant des oppositions persistantes entre des courants de pensée en vérité incompatibles entre eux, alors qu'ils sont pourtant parfois amalgamés en raison de positions de politique économique proches. Celles-ci dissimulent au large public, lequel vit les situations économiques de fait, des points de vue d'économie politique tout à fait distincts une fois qu'on les rapporte à leurs méthodes : il y a loin des positions théoriques et méthodologiques fondamentales aux préconisations de la politique économique quotidienne, et bien des interférences peuvent s'exercer.

Si la combinatoire des catégories méthodologiques doit retenir l'attention pour éclairer les choix théoriques (et, par voie de conséquence, pratiques, lorsque ces derniers sont regardés, selon la classification de Menger, comme des applications possibles quoique parfois lointaines d'une théorie formée de manière indépendante), alors, dans la grande scission apparente qui coupe l'économie entre un *mainstream* et des positions dites « hétérodoxes », c'est la question du rapport effectif au « monde réel » qui est posée aux tenants des variétés possibles de positions « déductiviste », « réaliste » et « causaliste ».

Et puisqu'il y a autant de variétés qu'il y a de combinaisons possibles, le choix des « modèles » guidant les décisions de politique économique à travers l'action des gouvernements est un effet indirect, mais sensible, des questions qui préoccupent l'épistémologue. À travers l'influence de la législation sur les comportements économiques, les acteurs de la vie économique effective dans la population, c'est-à-dire les particuliers, sont autant de *Privatwirtschaften* ou *wirtschaftenden Menschen* (pour reprendre les termes de Menger), c'est-à-dire d'êtres humains ayant des activités économiques et présentant chacun une « économie privée » qu'il s'agit d'analyser.

Les trois fondements du « projet théorique » présents chez Menger (déductivisme, réalisme et causalisme) entrouvrent donc un espace neuf pour la science qui suit désormais la voie des lois démontrées *a priori*, générales et exactes, mais ni nécessairement mathématisées dans leur formulation, *ni forcément exclusivement déductives a priori* dans leur élaboration. Les objections portées par Menger contre des approches « unilatérales » viennent ensuite d'elles-mêmes, à commencer par le cas de l'historicisme de son époque, à propos duquel la polémique le conduit à s'épancher dans les *Untersuchungen* de 1883. On pourra tout aussi bien généraliser (en particulier sur le témoignage de ses notes manuscrites concernant les ouvrages qu'il détenait – voir la précédente section) son refus d'une confiance aveugle dans la mathématisation, ou dans toute autre forme de domination exclusive exercée sur la théorie.

En revanche, il faut souligner que, si l'on devait définir le « projet théorique » du *mainstream* contemporain par la vision friedmanienne d'un positivisme indifférent au « réel » comme aux « causes », alors l'intention de Menger échappe d'emblée

et de manière décisive à la critique adressée au *mainstream*. Dans l'époque de crise actuelle, où celui-ci est fortement remis en question, la position de Menger se retrouve au centre de l'intérêt des philosophes de l'économie. C'est ce que Lawson constate à sa manière en confessant la proximité qu'il sent entre ses propres vues et la conception mengérienne de la science ; s'il ne la rallie pas, c'est (du moins, dans la lecture que nous avons faite de son ouvrage et, quoi qu'il en soit, l'argument vaudrait à titre général au-delà de cet écrit même) qu'il pense que Menger *n'épouse pas* le genre de réalisme qu'il souhaite. Lawson propose alors une ontologie alternative, qu'il juge cohérente et qu'il réfère à l'œuvre du philosophe Bashkar, dans laquelle nous n'entrerons pas ici, car elle n'a plus de rapport avec Menger.



Il est enfin également possible d'accorder l'idée que questionner la pertinence des ontologies sous-jacentes aux énoncés économiques peut sembler une tâche utile en économie, et pas seulement en théorie de la connaissance, moins au titre de la recherche d'une « fondation ultime » de la réalité, d'un socle du réel (un *Grund*, diraient les penseurs allemands), que sous l'angle d'une comparaison des méthodologies adaptées à la discipline économique. Ce rejet de la métaphysique inhérente au *Grund* est peut-être d'ailleurs la raison pour laquelle Menger *ne prend pas parti* du point de vue ontologique sur la *substance* de ce qui fait le monde réel. Si certains passages des *Untersuchungen* ont amené à lui imputer ce qu'on nomme parfois le « réalisme des essences », disons pour conclure que l'intuition n'était sans doute pas mauvaise, mais que cela reste une extrapolation au regard des textes mêmes¹⁵².

Autrement dit, et en dépit de l'influence aristotélicienne indéniable que partagent à un siècle de distance Menger et Lawson, l'Autrichien restait, quant à lui, bien plus circonspect en jugeant que, au sein de la science économique, il n'est pas de jugement susceptible de se prononcer sur le plan « métaphysique ». Menger préfigurait peut-être ici une attitude de « suspens » du jugement ontologique qui devait proprement marquer l'essor de la philosophie par excellence du premier *xx^e* siècle, la *phénoménologie*, et en particulier l'épochè husserlienne (au moins avant le « tournant transcendantal » de Husserl).

Les rapports qu'on pourrait vouloir établir avec les thèses épistémologiques ultérieures du « Cercle de Vienne » se heurtent, pour leur part, à la relation à l'aristotélisme et au refus chez Menger des dépréciations anti-métaphysiques que les membres du Cercle (dont son fils) devaient exprimer. Menger père manifeste plutôt une réserve de bon aloi qui n'a que faire des convictions forgées dans d'autres disciplines que la sienne. Il conservait sa verve pour châtier les « illusions collectives » qui régentaient naïvement la vision des historicistes allemands, mais il se gardait avec prudence d'émettre des jugements ontologiques. Son combat était

méthodologique et sa réalisation majeure fut cet « individualisme méthodologique » de nature subjective qui devait ensuite être reconnu comme la marque de la pensée économique autrichienne, comme nous l'avons précédemment analysé.

De même, les nuances que Menger apportait à l'exercice du déductivisme au sein de la science ne l'écartaient pas d'une position de fond, essentiellement déductiviste, réaliste et causaliste. C'est donc à tort qu'on chercherait maintenant à réduire, après l'avoir exagérée un temps dans les commentaires, la distance le séparant des économistes historicistes allemands (surtout pour ce qui a trait à leur démarche principalement inductiviste). Au final, pour Menger, la « bonne science » se fait *a priori* sur cette triple base, et de manière neutre et indépendante des considérations extérieures (politiques, en particulier). S'il nuance ces positions, c'est parce que faire appel à l'induction reste utile du point de vue heuristique pour construire les « types réels » et que l'affrontement « métaphysique » à propos de la nature du réel n'est simplement pas du ressort de l'économie scientifique. Et, à ses yeux, il n'y a certes en aucune manière de contradiction interne entre ces positions et les nuances affirmées au long des *Untersuchungen*.

« Matrices » et combinaisons possibles des concepts applicables au réel

À partir de ce que la section précédente a établi, il est acquis que le projet mengérien de la science est de forme *théorique*. Des variations apparaissent alors selon les catégories conceptuelles qui structurent une recherche qui est de type *général*, *théorique* et *exact*, comme Lawson l'a repéré. Ce sont ces variantes qu'en qualité de « matrices » et combinaisons possibles applicables au réel, il faut maintenant aborder. Au regard de la classification des sciences économiques présentée dans la précédente section, il est évident que le projet mengérien consiste à rejeter toute approche exclusivement *historique* ou *appliquée* ; mais, aussi bien, elle n'écarte pas l'illustration de la théorie par des faits historiques et les urgences de la pratique ont toute leur place « en aval » de l'approche théorique. Il en résulte l'importance d'appliquer certains résultats de la théorie – dans la mesure où les autorités du moment jugent qu'elles servent des objectifs qui, eux, ne sont pas du seul ressort des économistes. Bref, le théoricien peut se muer en conseiller, sans pour autant que la validité ou la légitimité de sa théorie ne soient remises en cause, à la condition expresse que la théorie conserve la place antécédente.

En relation aux attitudes adoptées par le savant se profilent donc différentes figures possibles du théoricien, de l'historien et du praticien de l'économie, que ce soit dans le champ académique, ou qu'il exerce une responsabilité extra-universitaire, gouvernementale par exemple. La suspension toujours possible

du jugement ontologique dans la théorie n'implique pas qu'on doive pour autant fonder les attitudes extra-académiques dans des positions politiques formées par ailleurs, mais au contraire que les positions méthodologiques doivent se justifier à leur propre niveau, sans avoir égard à ces considérations adventices. C'est ce en quoi les historicistes avaient selon Menger largement échoué.

Inversement, il est toujours loisible de prétendre décrire la nature des entités constituant supposément la « réalité » comme autant de points de référence permettant d'évaluer les présupposés latents des questions que posent non seulement les savants, mais également les politiques, et au fond, tous les hommes, de manière plus ou moins consciente et explicite, dans le cadre de leur activité économique *pratique*. Cependant, prendre position sur ces ontologies, au plan métaphysique, ou sur ces opinions, dans le champ politique, cela relève-t-il de la tâche de l'économiste en tant que tel ? Menger ne le pensait pas. Si le réalisme admet l'existence objective de phénomènes socio-économiques, dans la forme que Menger en épouse, le Viennois affirme ne pas avoir à connaître la nature de ce « réel », mais pouvoir seulement mettre à l'épreuve ses formes possibles grâce à la méthode qu'il a proposée.

Les postures métaphysiques et idéologiques une fois écartées, les attitudes méthodologiques que prennent les économistes dans leurs discours font alors voir ce que nous nommerons des « matrices ». L'économiste qui appréhende le monde au travers de cadres d'inspiration « métaphysique » (qu'il ne reconnaît d'ailleurs pas toujours lui-même, ce qui est le propre d'une « vision du monde » adoptée « naïvement ») utilise des notions qu'il propose également, mais implicitement, à l'acceptation de celui qui l'écoute. Sauf à s'exonérer explicitement de tout présupposé métaphysique (ou à les dénoncer, comme les membres du Cercle de Vienne devaient le faire dans les années 1930 – mais encore faut-il dans les deux cas que la dénégation soit effectivement *éclairée*), le penseur qui se penche sur ces structures sous-jacentes doit par conséquent d'abord prendre conscience de leur nature et les expliciter tant pour lui-même que pour ceux auxquels il s'adresse.

Les deux attitudes nécessaires à cette prise de conscience vont en quelque sorte dans des directions opposées : l'une est expressive et « dit la science », l'autre est réflexive et l'interroge. Elles peuvent toutefois se trouver réunies chez le même auteur, comme c'est le cas chez Menger. L'efficacité de sa démonstration en est alors accrue, car c'est en connaissance de cause de son propre cadre méthodologique, avec le recul nécessaire par rapport à celui-ci, que ses concepts lui servent à analyser des cas spécifiques. Le scientifique manifeste en l'occurrence la conscience réflexive du cadre conceptuel dans lequel il se situe ; sinon, il appartient aux commentateurs et aux historiens de sa pensée de tenter de reconstituer ce cadre, dans la mesure où l'auteur est regardé comme suffisamment important dans son domaine scientifique pour susciter cet examen *a posteriori*.



En économie, l'enquête sur la relation de la méthode au réel passe par la détermination de concepts fondamentaux d'où résulte la classification des sciences composant la discipline. À cet égard, Menger a heureusement laissé, dans ses carnets de notes comme dans ses annotations marginales aux ouvrages de sa bibliothèque, nombre d'observations qui explicitent le contenu de la conscience réflexive qu'il prend de sa propre étude, notamment la position respective des concepts dont il use, qu'il a indiquée dans le tableau suivant, présent dans les archives de son *Nachlass*¹⁵³ :

— **Tableau n° 3 : Geflügelte Wörter** —

ZWECK (fin ou objectif/end or goal)	MITTEL (moyen/means)	VERWIRKLICHUNG (réalisation, accomplissement/achievement)
MENSCH (être humain/human being)	AUßENWELT (environnement/environment)	LEBENSERHALTUNG (subsistance/subsistence)
BEDÜRFNIS (désir ou besoin/desire or need)	GUT (bien/good)	BEFRIEDIGUNG (satisfaction/satisfaction)

Puisque Menger présente ses propres concepts, sous une forme qui permet d'établir les relations opératoires entre eux, observons ce tableau pour remarquer qu'il n'est pas seulement descriptif, mais également fonctionnel. Rendre compte de la structure relationnelle mise en œuvre entre les concepts permet de montrer quelle vision des agents économiques sous-tend la théorie économique de Menger, mais aussi – ce qui nous concerne quant aux *Untersuchungen* – la méthode de lecture à adopter à leur égard. La logique en est rendue manifeste par une double lecture du tableau, tant horizontale que verticale, sous la forme de triplets opératoires¹⁵⁴. Donnons quelques exemples de lectures possibles suggérées par là :

- Dans la première colonne, l'être humain (*Mensch*) est mû par le besoin (*Bedürfnis*) en fonction d'un but (*Zweck*), et (sur la ligne centrale) il agit dans un environnement (*Außenwelt*) où la satisfaction (qui est satisfaction du besoin : *Bedürfnis* et *Befriedigung*, à gauche et à droite de la ligne du bas, peuvent se conjuguer dans la *Bedürfnisbefriedigung* des textes de Menger) pour assurer sa subsistance vitale (*Lebenserhaltung*, colonne de droite, au centre).

Ajoutons sur ce dernier concept que la notion de « maintien de la vie », par quoi se traduit littéralement *Lebenserhaltung*, se décline aussitôt à trois niveaux en questions de « survie », de « vie (normale, si ce terme a un sens) » et de « bonne vie », avec tous les éléments d'appréciation objective et subjective qui relient ces

notions, elles-mêmes évidemment inspirées de la triade de la philosophie grecque classique (en particulier chez Aristote – la vie « normale » a effectivement un sens dans le contexte antique, que ce soit chez Aristote ou chez les Stoïciens¹⁵⁵). Cette triade est essentielle à la compréhension de la méthode mengérienne, comme le relevait déjà l'historien Emil Kauder¹⁵⁶, car l'échelle des biens (*scala bonorum* dans la version latinisée du concept grec, sous laquelle la triade a circulé dans toute la tradition philosophique jusqu'à l'ère moderne) comporte nécessairement une part « naturelle » objectivée par la survie même de l'entité vivante, ici l'agent économique, et qui se retrouve dans le raisonnement marginal. Si l'évaluation des biens que l'agent économique recherche dans son environnement n'est pas moins irréductiblement subjective, simplement, le choix de certains biens augmentera sa durée de vie, tandis que celle-ci sera diminuée par d'autres choix. Si l'individu substitue trop souvent un bien « de loisir » comme le tabac¹⁵⁷ à un bien « de survie » comme la nourriture, son destin le conduit à disparaître dans un terme assez court : un bien non vital ne peut pas être préféré durablement à des biens vitaux... Pour autant, cela n'implique aucun jugement moral sur la consommation de ces biens, seulement une nécessité purement physique liée aux conditions mêmes de la survie et de la vie. Quant à la « bonne vie », elle consiste à devenir capable de « contempler » (c'est-à-dire de « théoriser ») ses propres choix de vie au regard des contraintes éprouvées.

Poursuivons les lectures possibles du tableau :

- Dans la colonne centrale, l'environnement (*Außenwelt*) peut se comprendre comme l'ensemble des biens (*Gut*, pl. *Güter*) dont l'être humain éprouve la nécessité pour satisfaire les besoins qu'il ressent, ce qui donne à ces biens le statut de ressources ou moyens (*Mittel*) employés à cette fin.

Notons que cette lecture de la colonne du centre pose immédiatement la question des *conditions de disponibilité des biens* ; c'est le concept de *Verfügbarkeit* qui, s'il n'apparaît pas dans ce tableau, s'en induit aisément, surtout lorsqu'on le sait presque autant présent dans les ouvrages de Menger que celui de *Bedürfnisbefriedigung* (en particulier dans les chapitres initiaux des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de 1871) : il faut avoir les biens « sous la main » (l'allemand « *bei der Hand* » fournit de ce point de vue une image analogue au français, tandis que le verbe *handeln* signifie également « commercer, négocier »).

Cette disponibilité dépend de la présence des biens en quantités suffisantes et de la connaissance que l'être humain a de leur présence *comme des usages éventuels associés à leurs potentialités physiques latentes* – par exemple, à l'époque où Menger écrit, le pétrole n'a encore pour utilisation principale, et limitée, que la combustion dans les lampes ; quelques années plus tard, comme carburant du moteur à explosion, il allait devenir une des denrées essentielles de l'environnement des hommes.

- Sur la ligne supérieure, on lira que, pour atteindre un but (*Zweck*), c'est-à-dire la réalisation (*Verwirklichung*) pleine et entière des objectifs visant à maintenir sa vie (*Lebenserhaltung*), l'agent use de moyens (*Mittel*), c'est-à-dire des biens (*Güter*) auxquels il se rapporte dans son environnement (*Außenwelt*).

Il faut, dans ce dernier exemple, souligner qu'un bien (*Gut*) est un moyen (*Mittel*) de satisfaction (*Befriedigung*) d'un besoin (*Bedürfnis*) seulement dans la mesure où le besoin est effectivement ressenti, ce qu'il ne peut être que de manière subjective par l'être humain (*Mensch*) lui-même placé dans un environnement donné (*Außenwelt*). Ainsi, le verre d'eau proposé au cours d'un repas festif n'a que peu de valeur (dans certaines cultures, il pourrait même être jugé quasiment injurieux de n'offrir simplement que de l'eau); le même verre d'eau dans le désert pour qui a dû y demeurer sans boire pendant un certain temps signifie au contraire le maintien de la vie, et il a donc la valeur la plus haute, plus élevée que n'importe quelle forme usuelle de richesse: le fameux « paradoxe de l'eau et du diamant » trouve ainsi solution dans la prise en compte de l'appréciation subjective de la valeur, qui est au fondement du raisonnement marginaliste concernant la valeur et la fixation des prix.

L'argument tiré du « paradoxe de l'eau et du diamant » était utilisé initialement pour expliquer pourquoi l'eau, objectivement absolument nécessaire à la vie, est quasi-gratuite tandis que le diamant, symbole du superflu par excellence, est si onéreux; la raison donnée, au moins depuis Adam Smith, était la rémunération de la quantité de travail énormément plus élevée indispensable pour obtenir le second, en raison de sa rareté. Ainsi se justifiait prétendument la théorie de la valeur-travail dans le paradigme classique.

Une fois le point de vue de l'utilité subjective substitué à la saisie objective de l'utilité, l'argument montre que ce n'est pas la quantité de travail qui fait le prix du bien (non seulement la valeur d'usage, mais aussi la valeur d'échange), mais bien plutôt l'évaluation individuelle. Cette réponse se substitue partiellement à l'argument de la rareté et complètement à celui du travail nécessaire pour produire le diamant, qui était donné pour appuyer la théorie classique, car ce n'est pas le « travail » (ni la « force de travail », dans la version marxienne du même argument) qui fait son prix aux yeux de l'acheteur (c'est-à-dire ce qu'il est prêt à payer pour l'obtenir), pas plus que ce n'est la tâche de porter le verre d'eau dans le désert au mourant qui lui ferait donner toute sa fortune pour quelques gouttes d'eau – il serait prêt à payer de toute manière, que le bien résulte d'un miracle soudain par le plus grand des hasards (par exemple, soudain, une pluie tombée du ciel, ou une oasis qui surgit devant lui, si elle n'est pas un mirage, mais qu'il lui faut pour quelque raison, afin d'y accéder, payer quelque droit) ou qu'il soit le fruit d'une grande peine.

Tout bien souhaité représente par conséquent subjectivement la même valeur pour celui qui en éprouve le besoin, quoi qu'il se soit passé avant qu'il n'ait l'occasion de l'obtenir. Ce passé-là ne compte pas. Et l'acheteur peut même n'en avoir aucune

connaissance, cela ne modifie pas son acte d'achat. Celui-là aurait *apprécié* (au sens originel fort du mot : donner un prix) de toute manière au prix fort ce dont il avait le plus grand besoin – et c'est à ce prix que le vendeur sait, pour sa part, qu'il peut conduire l'échange. L'assoiffé aurait été prêt à payer toute eau du même prix, à savoir : tout ce qu'il possède. L'explication se situe dans l'utilité subjective personnelle (portée ici à son paroxysme, à savoir la volonté de survivre) ou, pour parler dans des termes usuels en métaphysique, le désir de tout être de persister dans son être.

Le commentaire du tableau peut encore être étoffé à loisir : du point de vue méthodologique, il importe surtout de saisir que chacun des concepts présentés joue un rôle séminal dans les raisonnements de Menger, à la fois comme cause et comme conséquence des autres notions, dans un entrecroisement qui recourt à des déductions simples, à des relations causales *a priori*, quoique cependant réalistes, au sens où n'importe quelle hypothèse n'est pas acceptable. Pour être réalistes, les relations typiques qu'on peut tracer entre concepts ne requièrent pas d'apports de matériau historique, qui pourra toujours servir ultérieurement à illustrer le propos. Mais ce dernier reste entièrement *théorique* et les expériences rapportées ici sont en somme des « expériences de pensée », et pas le récit d'un déroulement historique.

L'explicitation plus profonde que requerrait chaque concept renvoie même à une dimension sémantique, et ni à un moment donné de l'histoire des peuples (même si des exemples tirés d'elle peuvent parfois illustrer la pertinence des aspects sémantiques relevés), ni à une propriété mathématique (éventuellement, c'est au contraire cette dernière qui peut traduire la relation conceptuelle dans un langage formel, à condition d'être suffisamment fine).

D'une part, chaque notion se lie donc aux autres dans la structure du tableau, où elle prend sens ; d'autre part, chacune se rapporte également à la propre histoire du concept qu'elle désigne – et d'abord à l'étymologie du terme qui la représente : Menger était très attentif à la terminologie (un souci rendu manifeste dans sa classification des sciences) et à l'étymologie des mots, comme à leurs traductions dans les différentes langues où un concept clef pouvait être employé par des économistes¹⁵⁸. Il écrivait notamment à ce propos :

L'aspiration à établir de manière satisfaisante la terminologie d'une science, surtout dans ses catégories capitales, l'aspiration à harmoniser essences et désignations de ces dernières, la chose et le concept au sein des sciences, voilà qui nous semble précisément louable au plus haut point. Car une terminologie juste ne prévient pas seulement de nombreuses obscurités dans l'exploration et dans la réception de la connaissance scientifique, elle constitue de plus directement une étoile d'après laquelle s'orienter pour la grande foule des collaborateurs de la science dont le regard se dirige à vrai dire moins sur les choses que sur les mots¹⁵⁹.

Un exemple illustrera ici cette attention aux termes à employer : c'est l'analyse que Menger donne du concept de « bien » (*Gut*), dont il tire un pan entier de sa théorie afférente à cette notion (*die Güterlehre*). Le Viennois a recours au français, qui inspire sa réflexion, en se rapportant à Jean-Baptiste Say et à son successeur à la chaire d'économie politique du Collège de France, le comte Pellegrino Rossi ; il souligne la portée d'une étude de ce genre pour juger en comparaison une lacune de la terminologie anglaise :

Le fait que manque un unique terme singulier correspondant au concept de « bien » en anglais, et la domination exercée par le mot *commodity* (une chose) ont eu la conséquence fâcheuse d'un grand manque de clarté chez les économistes anglais [...]. Le concept de *bien* [en français dans le texte] a [ensuite] été évacué, ou bien il n'a toutefois pas été du tout utilisé en un sens technique, comme il l'était chez Say et Rossi, et ce fait a représenté un grand recul dans l'économie politique française la plus récente. Qu'en est-il en italien¹⁶⁰ ?

En raison de l'importance que Menger accorde à la terminologie, nous avons donc donné, dans le tableau reproduit précédemment des *Geflügelte Wörter*, les termes français et anglais courants qui servent pour les traductions des textes allemands d'origine de Menger. Celui-ci a parfois eu des remarques à apporter sur ces « équivalents » (comme lorsqu'il approuve *saleableness* pour *Absatzfähigkeit* dans la traduction par C. A. Foley de son texte de 1892 pour *The Economic Journal* : « On the Origin of Money »)¹⁶¹. On lisait également ainsi plus haut, en remontant la colonne centrale du tableau, que l'« environnement » consiste dans les biens se trouvant disponibles pour l'agent économique, afin d'agir « économiquement » s'entend : les équivalents français et anglais ont certes un sens voisin¹⁶², et Menger renvoie à l'idée de biens disponibles dans le *voisinage* direct de l'agent individuel, c'est-à-dire à la *Verfügbarkeit* déjà mentionnée. Si le bien n'est pas à portée de main (« *bei der Hand* »), il s'agit alors de le produire, ce qui introduit également la notion de bien d'ordre « supérieur » dans la fabrication du bien désiré pour la consommation.

Toujours dans le tableau, l'ordre des concepts inscrits par Menger peut donc se lire soit en *progressant* vers la satisfaction des besoins, soit *rétroactivement*, comme une « remontée » vers les sources de la réalisation de la satisfaction subjective : pour réaliser ses objectifs, l'être humain (*Mensch*) doit tenir compte de différents facteurs, et de ses moyens (*Mittel*), en temps ou en capital par exemple. Le degré d'éloignement de la visée ultime (la satisfaction directe du besoin) donne lieu à un *ordonnement* des biens : ils sont de différents ordres selon leur rôle dans le processus de production (le premier ordre correspond à la consommation immédiate et l'on va « vers l'amont », par exemple, du pain à la farine et au moulin du meunier, puis au blé et au champ du paysan, etc.). Cette approche fait prendre en compte ce que les disciples de Menger (notamment Böhm-Bawerk) devaient nommer des

« détours de production », qui mettent en jeu des processus longs (notons le rôle des délais et, donc, du *temps*) ainsi que des cycles (rôle des prévisions au cours du temps), le « cycle de vie » des produits de différents ordres en particulier, ainsi qu'une théorie de l'« imputation » reprise notamment par Wieser, pour devenir une thématique « autrichienne » saillante.

Parmi les concepts qui découlent encore du tableau reproduit plus haut, griffonné sur ce carnet de notes servant de brouillon (où se lisent aussi des réflexions sur le *Methodenstreit*), certains devaient en effet s'imposer comme la « marque de fabrique » de l'École autrichienne, voire jouer un rôle déterminant pour des pans entiers de l'approche économique moderne. Aujourd'hui, on ne saurait donc aucunement concevoir la discipline économique sans prendre en compte ces concepts. Le protocole de lecture des relations typiques, exposé dans les *Untersuchungen*, souligne toute l'importance de la méthode que Menger a jugée la plus appropriée pour les traiter. La « matrice » mengérienne reste à cet égard des plus fécondes.

Pour conclure, disons qu'en lisant le texte mengérien, il importe de garder présent à l'esprit qu'afin d'appliquer la méthode indispensable à l'usage de ces concepts de la manière la plus fructueuse, le penseur autrichien a prôné de suivre la voie de la réforme montrée dans son ouvrage de 1883. C'est pourquoi il indique la piste à suivre dans des oppositions, forgées en pleine connaissance de cause, à ce qui prévaut en son temps dans la pensée de langue allemande, non seulement l'historicisme, mais diverses orientations sur lesquelles il convient encore d'éclairer le lecteur.

Le collectif, la politique, la psychologie et l'histoire : mises en garde de Menger

Le retrait que Menger prend par rapport à l'ontologie de la discipline économique – à la différence, rappelons-le, de certains héritiers à travers lesquels de discutables interprétations de sa pensée sont apparues –, pour privilégier le plan méthodologique, impose de le relire en particulier en temps de crise de la science. L'évolution et l'actualité des concepts autrichiens exigent également de revenir à leur formulation originelle. Nous avons montré dans les sections précédentes que, chez Menger, les « agents collectifs » sont écartés par souci de pure méthode : Menger ne dirait donc certes pas qu'il n'existe rien de tel que la société¹⁶³, ni que rien d'effectif n'équivaut à la notion de « peuple » (le « Volk » de la *Volkswirtschaftslehre*) qui constituait le fond (et le fonds) de l'analyse des historicistes ; mais il niait en revanche avec la plus grande vigueur que la « société » fût justifiée comme objet d'analyse économique, et qu'il eût jamais existé une *Volkswirtschaftslehre* à prendre au sens littéral du terme (une « économie du peuple »¹⁶⁴).

De quoi parle-t-on en effet quand on envisage une telle *Nationalökonomie* (« économie de la nation ») – *et d’abord, existe-t-elle* ? Comment expliquerait-elle les lois du comportement économique, et à quoi renvoie-t-on, sinon à une abstraction naïvement hypostasiée, portée au plan d’une réalité qui n’est douée d’aucun sens précis pour l’analyse de l’action des agents ?

À partir de là, Menger entend faire comprendre qu’il n’y a que des *Privatwirtschaften* à prendre en compte du point de vue de la méthodologie économique, pour saisir la réalité des relations d’échange. La question de savoir s’il s’agit de considérer qu’il n’y a « en réalité » que des agents individuels, ou bien s’il existe des concepts collectifs dont un usage est possible selon d’autres perspectives, et surtout, quelles seraient la nature et la place de telles entités, toutes ces interrogations peuvent être laissées en *suspens*, car elles appartiennent finalement à d’autres catégories de préoccupations, soit une détermination *ontologique*, soit une prise de position *politique*. Menger écrit :

Le fait que la doctrine de l’économie politique pratique proprement dite [*Ndt*: *praktische Volkswirtschaftslehre*] au sens socialiste du mot, ait besoin, à l’instar de tout le reste des sciences pratiques, d’une fondation théorique, cela est aussi clair que le fait qu’elle ne puisse la trouver que dans une science qui nous fasse prendre conscience de l’essence et de la configuration générales des phénomènes de l’économie commune¹⁶⁵.

Cette stratégie de fondation de la méthode adéquate à une réforme de la science oblige Menger à partir nécessairement des entités élémentaires d’analyse. Or, ce sont seulement des *Privatwirtschaften*. Menger ne les réduit pas à de simples listes de préférences ordonnées associées à une procédure de maximisation (dans un vocabulaire qui n’est plus le sien, mais qui est devenu banal dans le « projet théorique » du *mainstream*), car il les conçoit comme dotées d’une nature irréductiblement *subjective*. Mais cela implique, outre la suspension du plan ontologique, le refus de privilégier aucune interprétation « morale » ou « politique ». La *limitation volontaire* doit à cet égard garantir la neutralité de la science et son indépendance à l’égard des valeurs – dans une anticipation de la *Wertfreiheit* wébérienne, en somme. L’analyse mengérienne se situe en deçà, au niveau de ce qui touche à l’agent (ses sensations de besoin, de satisfaction, les actions qu’il entreprend pour les satisfaire), au sens où les choix de ce dernier sont rapportés à sa subjectivité, par définition inaccessible à autrui.

En ce sens, on ne peut évidemment pas trouver chez Menger de théorie du choix collectif, par exemple. Les théorèmes dits « d’impossibilité » qui devaient être démontrés plus tard (à commencer notamment par le plus célèbre, dû à Arrow) sont précisément hors-champ de la réflexion mengérienne et, quel que soit le jugement à leur propos, on peut le développer seulement dans une réflexion économique extérieure à la pensée mengérienne. Si ces théorèmes ont pu en un sens servir le propos de ceux qui

refusent d'envisager les acteurs collectifs, et donc offrir un parallèle avec les conceptions autrichiennes, ce jugement n'a pas sa place dans le cadre que nous étudions, tout simplement. Il est renvoyé à d'autres instances, qui ont leur légitimité propre, même si la conclusion à laquelle il aboutit, à savoir cette impossibilité des décisions collectives, concorde avec l'intuition des « Autrichiens ». En outre, mais ailleurs qu'en économie, on peut également vouloir faire valoir des choix ontologico-politiques; mais pour Menger, il fallait au contraire avant tout en préserver la science.

On dira enfin peut-être, inversement, que la position mengérienne de suspens sur la question ontologique est devenue si répandue chez les économistes, peu soucieux de se laisser enfermer dans des catégories définies par des considérations philosophiques, qu'elle n'est plus guère propre au type de méthodologie économique qu'il prônait, si jamais elle l'a été. Si l'objectif du « projet théorique » de la science économique n'est que de fournir des théorèmes toujours plus nombreux, alors on peut en effet envisager l'idée suivante :

La science, à tout stade de son développement, n'est consensuelle que pour autant qu'elle se limite à n'être qu'une syntaxe, délestée de tout appareil interprétatif. Cependant, cette syntaxe est tout ce dont elle a besoin pour avoir un pouvoir opératoire souvent considérable sur le monde. Cent ans après, on se bat toujours au sujet de l'interprétation de la mécanique quantique, mais cela n'empêche personne d'utiliser de manière effective l'équation de Schrödinger¹⁶⁶...

Toutefois, dans le cas qui nous concerne, d'une part, l'existence de champs disciplinaires comme la théorie du choix *collectif*, que nous venons d'évoquer, montre que les économistes exigent souvent de disposer d'interprétations de leurs positions, car c'est seulement à partir d'elles que leur analyse peut s'exprimer de manière cohérente. Et, d'autre part, on peut imaginer un autre usage de l'ontologie, en particulier quand la discipline économique tend à empiéter sur d'autres sciences (sociologie, psychologie, géographie ou... histoire, précisément en l'occurrence dans le cas de Menger) : l'ontologie peut alors servir de *test de compatibilité* ou d'*incompatibilité* entre les théories. La position ontologique de chaque matrice économique doit alors plutôt être explicitée, pour mieux la comprendre.

Ainsi peut-il se trouver que deux théories apparemment différentes se rapportent à la même ontologie; inversement, une même théorie peut être susceptible de deux ontologies différentes, qui ont des implications distinctes sur l'extension de cette théorie dans des domaines nouveaux. Dans cet usage comme test, l'ontologie n'est donc plus envisagée dans un usage fondateur de la « vérité », ou de la « réalité », d'un domaine.

Or la nature de cette fondation, voilà précisément ce sur quoi Menger, sans remettre en doute que l'ontologie fût fondatrice, jugeait ne pas avoir à se prononcer *en tant qu'économiste*. C'est pourquoi il s'en tenait éloigné. Il est donc également

douteux qu'il ait envisagé un autre usage de l'ontologie. Mais on peut imaginer qu'elle serve à une comparaison déterminée afin de classer les théories au sein d'une même discipline, ou les disciplines les unes par rapport aux autres. Il est cependant clair, au regard des textes, que l'empiètement entre les disciplines suscitait de la part de Menger une réaction vive et hostile. Il jugeait qu'il fallait garder la part théorique de la discipline économique « pure », pour lui assurer l'avenir d'une recherche solide, à l'écart par conséquent, non seulement de l'histoire, mais encore de la psychologie, et de toute discipline de nature foncièrement empirique ou expérimentale. Pour ce qui a trait à l'histoire, le texte des *Untersuchungen* le montre assez. L'analyse du *Methodenstreit*, dans la troisième partie de cet ouvrage, nous conduira à y revenir.



Dans notre progression à travers les domaines que Menger écarte de la théorie économique pure, mais non de ses propres considérations, en particulier telles qu'elles peuvent apparaître dans ses archives, disons maintenant un mot du rapport qu'il envisage pour la discipline économique avec la psychologie. C'est une clarification importante à laquelle il faut procéder, notamment parce que les catégories du déductivisme, du causalisme et du réalisme en économie, développées plus haut, ont pu faire croire que cette dernière entretenait un rapport fort avec la psychologie expérimentale, une relation qui a été relevée dès la parution des textes de Menger. On a rapproché la méthodologie mengérienne et cette science, qui connaît alors ses heures de gloire, en particulier sous la forme de ses premières grandes expériences couronnées de succès. Une rectification s'impose, car Menger refuse au contraire avec véhémence que la psychologie, aux prétentions dominatrices à l'époque, puisse se présenter comme à même de fonder les hypothèses de l'économie « marginaliste ».

Dans le marginalisme, le raisonnement est formé à partir du dernier degré d'utilité marginale ressentie par l'agent individuel. La notion de satiété des besoins semble proche et l'observation directe ou l'introspection semblent pour certains les voies inévitables en sorte de saisir ces phénomènes; inversement, pour Menger, il va de soi que l'économie *ne cherche pas* à recueillir en son sein les considérations orientées vers la connaissance de la *psyché interne*. Elle regarde la nature de l'esprit humain comme donnée, et les résultats des expériences sont des faits établis qui ont du sens, *par construction et par méthode*, dans le cadre des protocoles des expérimentateurs; ces données empiriques sont donc peut-être utilisables comme des données de départ en psychologie expérimentale, mais pas dans l'« économie pure », où elles sont au mieux pertinentes en tant qu'elles sont éventuellement *illustratives* (au même titre que peuvent l'être des récits historiques) et non entendues comme des faits fondateurs, parce que « prouvées » au titre de l'expérience. Sont-elles, pour

cette raison, plus fiables ? Pour Menger, c'est précisément le contraire : si une expérience les a présentées, une autre peut les défaire, tandis que le raisonnement pur, lui, est inaccessible par définition à ces considérations empiriques, même si par ailleurs il ne se prive pas de retrouver ensuite des éléments communs. Il s'agit donc, pour le dire ouvertement, de rejeter la prétention de la psychologie expérimentale à servir de fondation universelle. Le rejet est d'autant plus difficile que cette discipline acquiert ses lettres de noblesse à l'époque de Menger, dans la loi « psycho-physique fondamentale » ou « loi de satiété » de Weber-Fechner, ainsi que dans les travaux de Wilhelm Wundt en particulier. On est ainsi amené à la question de la frontière entre l'économie et la psychologie, et nombre de commentateurs crurent pouvoir se réjouir à raison d'un tel rapprochement, au point que l'« École autrichienne » fut parfois nommée l'« École des psychologues » (*Psychologenschule*). Or, au contraire, Menger manifeste son opposition à toute confusion ; il a ainsi intitulé une liasse de notes qu'on trouve aujourd'hui dans un carton d'archives de la bibliothèque Perkins de l'université Duke : *Contre Wundt (Gegen Wundt)*.

Rétrospectivement, on dira peut-être qu'il existe finalement aujourd'hui une « économie expérimentale ». Cette approche expérimentale est assez récente dans les sciences économiques, lesquelles ont au contraire longtemps été regardées comme le domaine par excellence où, précisément, une telle expérimentation était ou bien jugée strictement impossible (à la différence des sciences physiques, où il est permis de recréer à volonté certaines conditions par différents dispositifs, ainsi la pression ou la température, par exemple, dans un autoclave), ou bien fournie par les seules données factuelles observées dans la réalité historique, ce qui rapprochait l'économie des sciences historiques comme le voulaient les économistes historiciens allemands.

Le succès de l'économie expérimentale a consisté à dépasser cette redoutable alternative qui limitait les méthodes de recherche « sur le terrain » en économie ; or, les protocoles d'expérimentation sont le plus souvent, remarquons-le, inspirés de la psychologie expérimentale. Les comportements des agents y sont en effet étudiés dans un environnement contrôlé. L'économiste se charge de vérifier leur conformité aux prédictions de la théorie « standard » ou, plus souvent, de repérer les biais qui apparaissent par rapport à elles. Il discute alors systématiquement la nature des résultats que laisse attendre le *mainstream* « néo-classique ». Il y relève éventuellement des manques ; remarquons aussi que cette approche a démarré avec le constat des lacunes de plus en plus apparentes dans le *mainstream*, où la rationalité de l'agent « standard » a paru plus souvent prise en défaut. L'économie expérimentale sert aujourd'hui en fournissant des données à une « économie comportementale » qui est devenue une composante majeure des études économiques¹⁶⁷. L'intégration des « biais », dont nombre ont à voir avec la *subjectivité* de l'agent, permet alors de combler des manques : l'économie autrichienne ne dit,

en un sens *mais sur des bases différentes*, pas autre chose – et ce, même si l'on peut juger tout à fait distincts, voire opposés, le projet *fondationnel* de la psychologie expérimentale de l'époque de Menger et celui, correcteur dans ses innovations, de l'approche psychologique actuelle.

Quelles expériences peuvent-elles alors aider à juger de la « réalité effective » des résultats des économistes ? L'inadéquation entre résultats et « réalité » réside moins dans le manque de conformité à l'observation, qui n'est qu'une suite, elle-même assez prévisible en un sens, que dans la forme prise par le « projet théorique », tel qu'il est notamment dénoncé par Lawson. Ce qui est ainsi mis crûment en évidence, c'est plutôt l'impossibilité, aussi vraie en économie qu'en physique (selon les démonstrations données par Duhem et Poincaré), ou qu'en psychologie, d'une expérience « cruciale » pour trancher définitivement une question donnée. Cela, alors même que les avertissements de Menger concernant la nécessaire indépendance réciproque des disciplines eussent pu être écoutés. Sans aucun positionnement ontologique induisant des choix autres que de méthode (et donc, à la différence de Lawson), Menger avait mis en garde ses lecteurs comme ses critiques, même si, sur cet aspect de la psychologie expérimentale, le texte des *Untersuchungen* n'est, il est vrai, pas très disert¹⁶⁸.

Selon une approche analogue à ce que nous venons de présenter concernant la psychologie, Menger est toutefois bien plus loquace à l'encontre de l'histoire, en refusant d'avaliser ses prétentions à dominer ou à fonder la discipline économique. De ce point de vue, les tentatives des historicistes prennent aujourd'hui un sens en partie différent de celui qu'elles avaient au temps de Menger. Ce dernier faisait aux économistes historicistes ce reproche précis de croire assez « naïvement » qu'il était toujours possible de manifester un ordre des concepts en le rapportant à l'enquête historique sur quelque entité collective sous-jacente et ontologiquement définissable par un observateur (mais à quel titre – puisque l'observateur ferait sans doute partie de ce collectif ? Et avec quelle justification ? – sinon, par exemple, une cause politique, comme l'unification de la nation allemande ou la défense des intérêts de la classe ouvrière ?). Les historicistes oubliaient que l'entité supposée est faite d'individus et que ce sont leurs actions qui sont effectives. Celui qui interroge fait d'ailleurs toujours lui-même partie de ce qu'il suppose *et son action influe sur son objet* (une analogie avec la physique quantique naissante se profile, qui n'est en fait sans doute pas bienvenue...).

Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir que de l'illusion d'une légitimation des entités supposées, et en fait de la présentation d'une réalité *ad hoc*, sur la base d'une ambition à laquelle ces auteurs croyaient éventuellement (comme la « puissance de l'Allemagne » ou la « victoire du prolétariat »). Cela témoigne essentiellement d'une conception encore *pré-scientifique* de l'économie – pour ne rien dire de quelque « esprit du peuple » (*Volksgeist*) dont on attend la réalisation à travers l'histoire¹⁶⁹.

Certes, les historicistes disaient assurément qu'ils voulaient écarter, d'un côté, et au nom d'un recours exclusif aux données empiriques, tout récit philosophico-historique ; mais celui-ci ressurgissait toutefois d'un autre côté, et dans leurs discours mêmes, incarné dans des « tendances » qui échouaient à être pleinement spéculatives, pour demeurer parfois ouvertement religieuses ou véhémentement nationalistes : ce n'est pas pour rien que la « Providence », ou l'un de ses « équivalents », apparaît ainsi dans les textes du fondateur de l'historicisme, Wilhelm Roscher¹⁷⁰.

Foin de tout cela, donc ! Au fond, et contrairement à l'image dogmatique parfois affichée par les héritiers de Menger, qui résulte souvent d'interprétations données sans replonger dans ses textes, le Viennois visait principalement à rejeter définitivement tout exclusivisme de méthode et/ou de discipline. Ce constat implique à son tour que le « projet théorique » de l'économie du *mainstream* devrait être condamné comme *unilatéral* au nom même de ces positions. S'il faut (re-)découvrir Menger, c'est également parce que cet auteur central et fondamental permet de réfléchir sur les racines de la pensée économique contemporaine ; il autorise à porter certaines critiques sur les dérives possibles du *mainstream*, comme si par avance, elles se lisaient dans ses mises en garde – que ce soit envers l'importation de savoirs extérieurs dégagés des soucis de pertinence dans le champ économique, ou que ce soit dans l'interprétation de résultats expérimentaux (fussent-ils formalisés, là n'est pas la question, car pour être présentés plus exactement, ils n'en sont pas moins fragiles). Menger ne s'identifie, il est vrai, ni aux adeptes obtus d'une formalisation absconse, ni à certains de leurs critiques parfois trop ingénus – ou trop ingénieux...

Bref, pour Menger, la science ne se fait pas de la sorte, sur la base d'une candeur qui s'ignore, mais en manifestant et en maîtrisant ses concepts structurants. En excluant sciemment de présenter sa propre ontologie, Menger proposait finalement une *épistémologie* par anticipation, qui pouvait s'appliquer à sa propre théorie. L'étude de sa théorie de la connaissance (*Erkenntnistheorie*) en économie présente un point de départ manifeste pour toute appréhension des positions de la recherche, de son temps jusqu'au monde contemporain.

La question se présente donc ainsi pour finir : quel rapport au « réel » sous-tend la discordance entre les catégories au travers desquelles les concepts économiques sont mis en œuvre ? La mésentente entre les scientifiques à propos de ce « réel » implique-t-elle qu'il faille éviter de poser les questions ontologiques, comme le fait Menger, car les principes méthodologiques se dissoudraient en elles ? On peut le penser avec lui, en connaissance de cause.

On peut aussi préférer continuer de déterminer des ontologies sous-jacentes, mais à certaines conditions : éviter que ce souci l'emporte sur d'autres considérations (en raison de l'incitation créée par la déception persistante à laquelle conduit le *mainstream*, par exemple) et interroger surtout toujours la pratique des

économistes, qui révèle effectivement qu'ils utilisent des méthodes parfois très éloignées de leurs revendications ouvertes – des auteurs, comme Lawson, soulignent ces écarts pour juger sévèrement ceux qui les commettent. Menger faisait de même, un siècle plus tôt. Simplement, il affrontait moins des économètres que des historiens. N'aurait-il pas mené un combat analogue contre les « formalistes » d'aujourd'hui ? Il a du moins donné les arguments nécessaires pour ce faire.

Menger montrait encore qu'il est toujours licite de *suspendre le jugement*, c'est-à-dire de « refuser », au moins temporairement et par principe, de prendre position quant à une catégorie quelconque, et cela, en privilégiant une approche sciemment *méthodologique* de la science. Ainsi, même l'« individualisme méthodologique » (avec les précautions que le terme appelle puisqu'il n'apparaît pas chez Menger lui-même, rappelons-le) signifie qu'on décide de *ne pas trancher* sur le fait ontologique relatif aux objets sociaux : les entités collectives existent peut-être, ou du moins ne sont-elles pas jugées impossibles, mais c'est leur utilisation comme concepts dans la fabrication de la science qui relève de l'illusion – en bref : on ne fait pas de bonne science sur l'illusion que véhiculent ces *Kollektivbegriffe*. Menger le répète *ad nauseam* dans son texte.

On objectera peut-être, précisément sur ce point, que cet « individualisme méthodologique » a fini par caractériser les « Autrichiens » et par appeler de leur part une position ontologique, qui est la cible de si nombreuses attaques de nos jours¹⁷¹.

Devait-il forcément en être ainsi ? Le retour à Menger permet de dédouaner à tout le moins l'approche originelle, et de trouver en quelque manière *déjà dans le texte fondateur de Menger*, les arguments en réponse à ces critiques. Par exemple, dans le livre III des *Untersuchungen*, comme mentionné dans les sections précédentes de cette présentation, ce qui concerne la question de l'origine des phénomènes conçus comme « produits sociaux » (*soziale Gebilden*) se comprend de deux manières, soit pragmatique (seule concevable selon les historicistes, au contraire très minoritaire selon Menger), soit spontanée (la véritable innovation mengérienne, celle que devait reprendre Hayek, mais en la rendant indûment exclusive). Le statut de ces *soziale Gebilden* est cependant moins essentiel aux yeux de Menger que celui de la méthode adéquate à leur étude, opposé que le Viennois reste au genre de recherches menées par les économistes allemands.

À la suite de la discussion concernant la notion d'« organicisme » dans le livre III, l'intervention réformatrice de Menger dans sa discipline fournit alors finalement les raisons d'une rédaction au contenu véhément dans le quatrième et dernier livre des *Untersuchungen*, largement polémique, qui veut souligner la différence entre les juristes historicistes et les économistes historicistes. Alors que les seconds disaient s'inspirer des premiers, Menger montrait que c'était à tort qu'ils s'en réclamaient. Le texte essentiellement descriptif constitue en réalité une généalogie sciemment différente de la version donnée par les auteurs historicistes

allemands de l'origine du mouvement dans lequel ils s'inscrivent (même si l'unité de celui-ci reste problématique, nous y reviendrons dans la troisième partie documentée de cet ouvrage).

Après que les livres I et II de l'ouvrage de 1883 avaient déjà déterminé l'erreur d'une approche *exclusivement* historiciste des phénomènes sociaux, par conséquent la « boucle était bouclée » finalement, et la nécessité de rétablir dans ses droits l'approche théorique *exacte*, accomplie. Menger avait réussi à montrer en effet que, si une intention consciente présidait aux actions humaines en général, *il fallait* parler d'agent *rationnel* guidé par ses besoins, et que c'était bien là le *requisit* d'une recherche menée dans la science économique¹⁷².

Les résultats combinés des actions individuelles sont à la source des phénomènes socio-économiques. Ces effets peuvent être (et sont le plus souvent) *non* prévus, et en outre pas consciemment voulus et/ou anticipés comme tels. Les phénomènes dont il s'agit peuvent donc être conçus *alternativement* (et sans qu'aucune orientation déterminée puisse prétendre à l'exclusive) *ou bien* selon leur apparition au cas par cas dans l'histoire, *ou bien* encore comme des *types* dont l'essence se caractérise par certains traits dont l'analyse vaut à titre *général*. Nous sommes en définitive ramenés aux tableaux croisés n^{os} 1 et 2 de la section 3 ci-dessus, une fois démontré qu'il n'est pas besoin de recourir à des positions ontologiques affirmées comme telles pour voir (et pour faire) fonctionner les cadres de recherche mis en place : se maintenir au plan méthodologique y suffit. La lecture du texte de Menger en fournit la démonstration.

Conclusion

LES PAGES QU'ON VIENT DE LIRE et les suivantes, qui livrent le texte intégral des *Untersuchungen* traduit de l'allemand, constituent la présentation et la mise à disposition du principal essai méthodologique de Menger. Un commentaire détaillé sur la querelle des méthodes où s'était engagé Menger contre l'École historique allemande de Gustav Schmoller (le *Methodenstreit*) est ensuite fourni dans la troisième partie documentaire de cet ouvrage, avec un glossaire mengérien que le lecteur trouvera en appendice. Là, sont également ajoutés des extraits tirés d'autres textes, notamment ceux des opposants historicistes aux conceptions de Menger, avec les réponses qu'il a données dans des lettres ouvertes à Schmoller, leur chef de file, lettres parues l'année suivant les *Untersuchungen*, en 1884, sous le titre *Les erreurs de l'historicisme* (*Die Irrthümer des deutschen Historismus*), qui toutes témoignent de la violence de la polémique engagée. Le texte des *Untersuchungen* est également polémique, mais moins emporté et il fournit la méthodologie détaillée que proposait Menger et que nous venons de présenter. Le lecteur dispose ainsi d'un dossier complet accompagnant le texte intégral de 1883 rendu pour la première fois en français.

L'exploitation des écrits publiés du vivant de Menger, comme de ses notes marginales longtemps restées inédites dans les ouvrages de sa bibliothèque, aujourd'hui conservée au Japon, ce corpus de référence est ici reconstitué afin de montrer au lecteur comment le fondateur de l'École marginaliste d'économie dans sa version « autrichienne » a su combiner la conception de la valeur-utilité subjective dépendant des échanges, élément fondamental de sa théorie, avec un ancrage dans les concepts méthodologiques indispensables à l'étude des besoins humains et des imperfections humaines, trop humaines, c'est-à-dire bien loin de la version « positiviste » du « projet théorique » de la doctrine économique « standard » (rationalité instrumentale absolutisée, et de fait désincarnée, du *mainstream* néo-classique fondé sur les modèles de l'économétrie appliquée de nos jours et dominante dans les sciences économiques, etc.).

C'est en vérité une tout autre approche que Menger proposait : il donnait une nouvelle formulation de la recherche moderne en économie politique, tout en se référant encore à Aristote et, si sa méfiance vis-à-vis d'une formalisation en termes d'équilibre se lit moins dans les *Untersuchungen* que celle exprimée à l'égard de l'exclusivisme du point de vue historique, toutefois n'est-elle pas moindre. C'est un geste similaire qui incrimine les attitudes exclusivistes dans la science, quelles qu'elles soient, et qui libère la réflexion du carcan archaïque des Écoles classique et historiciste, dans la visée d'une science réformée et renouvelée.



Le texte des *Untersuchungen* date du moment où la tâche de sauver une recherche « pure » et rigoureuse, dans une économie politique qui puisse encore se présenter comme une science, exigeait de bien définir les enjeux du débat qui agitaient celle-ci. Dans le contexte du *Methodenstreit*, la confrontation au sein de la discipline économique avait lieu entre ceux qui liaient les observations statistiques et une gouvernance attentive aux dépendances historiques, fondée sur l'expérience historiographiée et compilée, comme Schmoller, et ceux qui prônaient la recherche « pure », comme Menger, sans dénier pour autant l'intérêt ni de sciences historiques attentives à leurs limites, ni de sciences pratiques appliquées au bien-être des activités économiques individuelles (*Privatwirtschaften*). Menger incluait ces dimensions au sein d'une classification renouvelée des sciences, où les domaines n'empiétaient plus les uns sur les autres.

Or, aveuglé par ses critiques acerbes et son dédain marqué pour le courant de pensée qui naissait à Vienne, le Prussien Schmoller avait manqué les raisons profondes de la longévité qu'allait connaître l'« École autrichienne » d'économie dans le sillage de Menger ; cette dernière devait même provoquer le délitement de l'historicisme, qui allait devenir irrémédiable avec la disparition du maître de l'université de Berlin en 1917, tandis que la formulation mengérienne du raisonnement marginal avait contribué à engendrer l'économie néo-classique, mais qu'elle allait toujours rester pour partie critique envers cette dernière, en demeurant également en prise avec elle.

Cette relation particulière au courant qui devait dominer le siècle suivant a mené à la situation actuelle : alors que tant d'éléments de l'économie « standard » du *mainstream* sont rejetés en raison de leurs défauts rendus manifestes par la crise de la fin de la première décennie du XXI^e siècle, et qu'ils seront sans doute bientôt relégués dans l'oubli avec leurs lacunes, la pensée de Menger devrait encore montrer sa fécondité, au sein de l'école dite « autrichienne » (quoique parfois, en raison de son évolution récente, « austro-américaine »), comme hors d'elle, en expliquant, sur le plan théorique, certaines causes de la crise du capitalisme contemporain, comme en critiquant, sur le plan pratique, les politiques gouvernementales appliquées pour les combattre.

Si nous interrogeons, quant à nous, la science économique en épistémologie, c'est sur le jeu entre la formulation de la discipline et ses normes que l'interrogation porte. En un sens, ce questionnement remonte au moment de la toute première constitution de l'économie politique en science (au milieu du XVIII^e siècle). Dans les rapports des sciences sociales aux moments où émergent leurs « matrices de concepts » (pour employer une notion que nous proposons ailleurs)¹⁷³, la confusion doit toutefois être évitée avec précaution, car les relations avec leurs fondements respectifs sont en question. Les apports de l'économie à d'autres sciences, mais aussi ceux que l'économie favorise vers elles, doivent être reconnus. Tenter de définir la nature ontologique des objets de ces sciences n'est pas l'objet du travail de Menger, mais celui-ci renvoie à un cadre structuré et structurant de concepts où les oppositions conceptuelles et la classification des sciences déterminent le contenu de l'œuvre fondamentale que constituent les *Untersuchungen*.

Le texte de 1883 doit notamment faire mieux cerner deux aspects : d'une part, les caractéristiques à l'origine de notre compréhension et de notre classification, depuis lors devenues quasi intuitives, des sciences économiques ; d'autre part, les éléments novateurs qui mettent à nouveau au premier rang certaines des préoccupations méthodologiques de Menger. Au travers de sa résistance à l'historicisme (mais aussi aux défauts des premières tentatives de mathématisation, moins présentes dans le texte des *Untersuchungen* mais visibles dans les annotations manuscrites aux volumes de sa bibliothèque), celui-ci adressait des avertissements qu'on peut écouter aujourd'hui encore en gardant présent à l'esprit un « au-delà » du texte, un message adressé à tout lecteur en temps de crise de la pensée économique. Ainsi devient-il sensible, quant à la formulation mathématisée de la science, par un processus désormais accompli, que ce n'était pas la seule configuration possible de la discipline économique moderne et exacte.

Surtout, les voies qui n'ont pas encore été prises peuvent toujours l'être. Des développements récents des pratiques scientifiques peuvent même y pousser, comme le fait que les simulations informatiques multi-agents et individu-centrées présentent des rapports, encore à expliciter, voire à critiquer, mais toutefois séduisants, avec les notions mengériennes. La vision du savoir qui s'offre alors au lecteur des textes de Menger est une ouverture possible sur l'avenir des sciences sociales, et de l'économie politique en particulier – au-delà du « projet théorique » en économie, en interrogeant et en critiquant les positions dominantes mais en danger de périlcliter, du présent.



Nous avons entamé cette présentation en soulignant les raisons aujourd'hui manifestes de l'actualité de la pensée de son fondateur. Nous concluons en soulignant que seule une lecture à la fois fidèle au texte d'origine et attentive à ses

concepts peut garantir que les raisons présentées par Menger soient suivies d'effets. Ce que nous avons jusqu'ici tenté d'indiquer succinctement, ce sont quelques pistes de lecture, dans le souci d'exprimer l'intention théorisante de Menger dans sa classification des sciences et dans ses concepts de méthode, en la liant à une sensibilisation au contexte socio-historique, à même de faire revivre la « Vienne 1900 » pour le lecteur. L'impératif principal consistait alors au demeurant à repenser le statut de l'économie comme science *générale* et *exacte*, fondée sur l'analyse des *Privatwirtschaften*, ainsi que selon une approche à la fois *déductive*, *réaliste* et *causaliste*, dans le sens précisé et avec les nuances que nous avons apportées dans un souci de clarification et de précision. Menger ne prenait pas position aux plans ontologique et politique – il n'en avait pas besoin.

Aussi, aujourd'hui, au lieu de voir dans le « projet théorique » néo-classique un simple triomphe de l'économie formalisée, tirons-nous donc peut-être la leçon contraire, à savoir qu'il faut lire dans cet écrit datant de plus d'un siècle les tensions encore fécondes pour notre présent. Ce que soulignait déjà le texte mengérien peut alors servir de démarche initiatique pour un programme de recherche neuf qui, certes dans un premier temps descriptif, saurait aussi intégrer la normativité acceptée ou recherchée subjectivement par les êtres humains pour façonner leurs « formes de vie ». Menger inaugurerait une épistémologie de l'économie en s'interrogeant sur l'*Erkenntnislehre* de son temps. À partir de cette période séminale, à laquelle nous avons ici introduit le lecteur, il appartient donc à ce dernier de juger des dualités de perspective entre la pensée de Menger, à partir *de son texte même*, et les positions de ses adversaires, comme celles des protagonistes de la réforme de la science économique d'aujourd'hui.

Au lecteur d'interroger à son tour l'économie, et de déchiffrer ses visées sociales et ses interactions, à travers les réinterprétations des représentations économiques. C'est l'un des grands intérêts que comporte la lecture de Menger, à laquelle nous l'invitons maintenant.

Avertissement du traducteur

LE TEXTE AYANT SERVI DE BASE À NOTRE TRADUCTION est celui de l'édition des *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften, und der Politischen Oekonomie insbesondere*, par Carl Menger, édition publiée en 1883 chez Duncker et Humblot, à Leipzig. Nous avons donc établi la traduction d'après la leçon de l'édition originale, qui a fait l'objet de réimpressions à l'identique, notamment du fait de Friedrich Hayek (durant son séjour à la *London School of Economics* en 1934-1936) et, en dernier lieu, reprenant le travail hayékien, chez J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1969, volume II des *Œuvres complètes: Carl Menger Gesammelte Werke*.

Quelques remarques s'imposent en guise d'avertissement au lecteur. En premier lieu, notons que Menger a recours à nombre de citations, pour lesquelles nous avons adopté les règles suivantes : sauf indication d'une version française existant par ailleurs et que nous utiliserions, nous traduisons les citations que Menger fait de passages d'autres auteurs. Celles-ci sont originellement en allemand, anglais, italien, latin, grec ancien et français ; pour cette dernière langue, nous avons laissé les citations exactement dans l'état où Menger les a données (ancienne graphie et erreurs de retranscription éventuelles incluses).

Ensuite, nous avons reproduit les titres des œuvres citées dans la langue où Menger les a livrés, la langue originale le plus souvent, mais parfois aussi celle dans laquelle il en lit une traduction. Nous donnons la traduction française à la suite entre crochets pour les ouvrages, tout en indiquant les traductions françaises qui existent à notre connaissance. Pour autant, nous choisissons de ne pas utiliser les versions françaises consacrées pour les textes que Menger cite, même lorsqu'elles sont largement disponibles. Donnant toutefois les références bibliographiques de celles-ci, nous préférons en effet traduire le texte que le lecteur allemand avait sous les yeux, afin de fournir le matériau même de la réflexion poursuivie par Menger. Cela se justifie particulièrement quand existent des traditions d'édition des textes

différentes comme le cas se présente pour Aristote entre les versions dues à la philologie allemande et celles utilisées en langue française.

Enfin, nous faisons apparaître en *italique* les éléments suivants :

- ce que Menger souligne au moyen du procédé typographique alors en usage d'espacement des lettres des mots. Cette augmentation de l'interlettrage des caractères lui sert dans les cas suivants : les passages qu'il entend souligner ; les débuts de chaque entrée lorsqu'il fait une liste ; les noms des auteurs d'ouvrages, mais pas les titres ; sur ce dernier point, dans le présent texte, nous adoptons la manière aujourd'hui en usage : les titres sont en italique et les noms des auteurs que Menger mentionne en italique sont donc composés en caractères romains.
- les termes originaux en allemand qui sont signalés, lorsque la précision conceptuelle le requiert, en italique et entre crochets, soit dans le texte soit en note de bas de page.
- les termes originaux de langues autres que l'allemand : anglais, latin, grec ancien (ici donné en transcription latine), autres langues de l'empire austro-hongrois utilisées par Menger (comme l'italien, qui en est alors une ; Menger n'utilise ni dans son texte, ni dans ses notes de langues slaves, alors même qu'il en connaissait certaines), etc.
- la mention *Ndt* (note du traducteur), qui distingue nos notes de bas de page de celles de Menger, traduites sans autre indication particulière à l'emplacement voulu par l'auteur. Dans les notes de Menger, s'il nous arrive parfois d'apporter des précisions, la mention *Ndt* figure alors également (si possible à la ligne quand il y a ajout dans la note traduite).



L'édition originale comporte par ailleurs huit *errata* (« *Berichtigungen* »), rectifiant surtout des fautes typographiques et changeant plus rarement un mot. Nous les avons intégrés, sans les avoir signalés. Indiquons simplement que dans l'énumération des activités économiques qui figurent au chapitre 8 du livre premier (« [...] qui sentirait des besoins, qui travaillerait, qui aurait une activité économique et qui consommerait [...] »), le verbe « consommerait » doit effectivement selon l'*erratum* remplacer celui qui apparaissait initialement : « concurrencerait ».

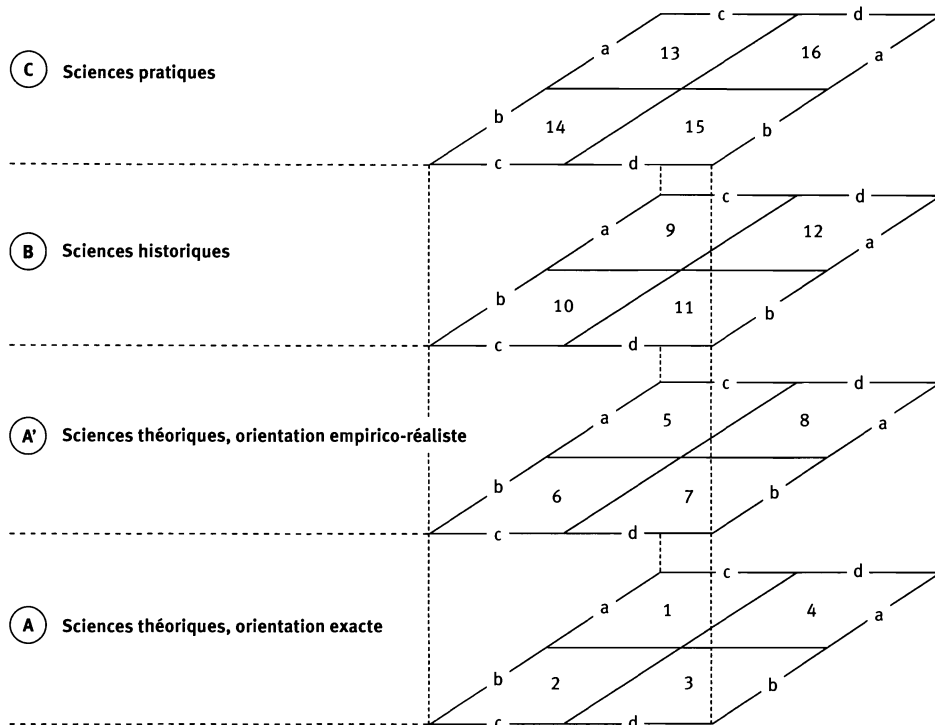
Il faut ajouter que l'orthographe de la langue allemande utilisée en Autriche au XIX^e siècle est sur plusieurs points différente de la graphie alors commune en Prusse, et encore plus de l'orthographe contemporaine (d'ailleurs récemment réformée). On y trouve par exemple, la lettre « h » surnuméraire dans plusieurs mots, l'utilisation fréquente du « c » où l'on a actuellement « k » ou « z », etc. Nous respectons la graphie de Menger. Pour l'allemand moderne, nous utilisons indifféremment la version ancienne ou réformée selon les cas : mentions de concepts

par Menger selon sa propre graphie, citations de textes dans la graphie de l'époque du texte, etc. Ceci dit, cela ne concerne plus le lecteur de la traduction française que dans les rares cas où nous restituons les termes originaux, et dans ceux encore moins fréquents où nous faisons référence au mot moderne.

Notons par ailleurs que Menger n'utilisait que rarement, dans ses écrits publiés, des mots spécifiques à l'allemand parlé à Vienne, mais qu'il peut s'en trouver. Ils ne sont signalés que lorsque la précision a une utilité conceptuelle. Les termes mengiériens correspondant à des notions essentielles sont repris et explicités dans le glossaire, en fin d'ouvrage.

Dans la formation des mots composés parfois très longs en allemand, il faut remarquer que cette langue dispose souvent, à la guise de celui qui écrit, de doublets de termes d'origine gréco-latine d'une part, et germanique/saxonne d'autre part. Dans les choix de traduction en français, il est toutefois difficile de rendre cette possibilité propre à l'allemand : par exemple, *Socialphänomene* et *Socialerscheinungen* (*Social* est à l'époque orthographié ainsi, tandis qu'il l'est aujourd'hui sous la forme *Sozial*) sont dans les deux cas des « phénomènes sociaux » (« ce qui apparaît et qu'on peut observer dans le champ de la société »). « Phénomènes » traduit en effet aussi bien *Erscheinungen* que *Phänomene*, puisque les termes de ce doublon ont la même signification, à savoir « ce qui apparaît », selon la racine germanique dans le premier cas, selon l'étymologie grecque (*phainomenon*) dans le second. Quand une nuance conceptuelle est introduite par Menger en usant de cette possibilité, et chaque fois que cela est nécessaire, le terme est qualifié par nous sans tarder. Dans le présent exemple, il n'y a pas de nuance majeure. Enfin, pour une explication détaillée de nos choix de traduction, le lecteur est invité à se reporter au glossaire.

— **Schéma récapitulatif:** Sciences correspondant au traitement des phénomènes des sciences sociales en général, et des sciences de l'économie politique en particulier, selon Carl Menger



— **Légende:**

A et **A'** sont les deux directions de recherche du même niveau théorique au sein des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier; les deux autres niveaux sont l'historique et le pratique. Les niveaux théorique et historique relèvent de sciences *descriptives*, le niveau pratique contient les approches *normative* et *prescriptive*;

a ► général (caractérise la science, selon une inspiration aristotélicienne explicite);

b ► individuel (antagonique de **a**), au sens de Menger (situé dans l'espace et le temps);

c ► singulier (ce que *nous* et la tradition dite de l'individualisme méthodologique appelons usuellement individuel, voir la présentation);

d ► collectif (antagonique de **c**; ce qui relève des *Kollektivbegriffe* et du *Kollektivismus*, voir le glossaire en fin de volume);

1 ► science de la forme phénoménale d'un type réel et de ses relations typiques (étude du bien, du prix, de la valeur, etc.);

2 ► n'a pas lieu d'être;

3 ► n'a pas lieu d'être, et relève de l'illusion nourrie par les auteurs historicistes;

4 ▶ étude de la forme phénoménale d'un « agrégat » donné... si elle était jamais possible, croyance par quoi devait ultérieurement se distinguer la macro-économie;

5 ▶ repérage et formation heuristique d'un type réel ou d'une relation typique, sur la base de l'observation, mais sans que l'induction n'apporte jamais aucune preuve, mais seulement une inspiration;

6 ▶ n'a pas lieu d'être, en tant que science pure, mais les cas singuliers individuels (situés dans l'espace et le temps) peuvent inspirer l'observateur (exemple: une bataille peut servir pour réfléchir à la théorie des jeux); au moins ce qu'on observe existe-t-il en tant que tel indubitablement (aux yeux de Menger, et du sens commun le plus souvent): on peut par exemple renvoyer à tel personnage historique. On passe rapidement de là soit à 5, soit à 10;

7 ▶ n'a pas lieu d'être, en tant que science pure, et les cas collectifs individuels (situés dans l'espace et le temps) peuvent inspirer l'observateur seulement s'il épouse l'illusion nourrie par les auteurs historicistes de l'existence des *Kollektivbegriffe* (par exemple, le capital d'une nation, qu'on s'efforcera de comprendre comme tel et de calculer). On passe rapidement de là soit à 8, soit à 11;

8 ▶ repérage et formation heuristique d'un type réel collectif ou d'une relation typique de ce genre... si cela était jamais possible, croyance par quoi devait ultérieurement se distinguer la macro-économie pour rassembler des données (une vision « holiste » des agrégats de la comptabilité nationale rentrerait par exemple dans ce cadre); la base est certes l'observation, mais ni les concepts collectifs retenus ni l'induction à leur propos n'ont de base scientifique fondée hormis leur intérêt heuristique éventuel, qui n'apporte jamais aucune preuve ni d'existence, ni de validité, mais seulement une inspiration et éventuellement une contribution pratique pour le niveau C;

9 ▶ n'a pas lieu d'être (ce serait la théorie historique du comportement d'un acteur singulier typifié, mais précisément les sciences historiques ne font pas de types, et relatent seulement des cas spécifiques situés dans l'espace et dans le temps);

10 ▶ biographies de personnages historiques;

11 ▶ étude historique d'une communauté donnée (histoire sociale et économique), ou de tout concept collectif naïvement tenu pour méthodologiquement (et ontologiquement, mais ce n'est pas là-dessus que porte d'abord la critique de Menger) valide par les auteurs historicistes;

12 ▶ n'a pas lieu d'être (ce serait la théorie historique du comportement d'un acteur collectif typifié, mais précisément les sciences historiques ne font pas de types, relatant plutôt des cas spécifiques situés dans l'espace et dans le temps); par ailleurs, les acteurs collectifs sont une illusion méthodologique selon Menger, qui ne se prononce pas au plan ontologique (même si on peut juger qu'il n'en pense pas moins, comme l'ont dit ses héritiers en épousant un point de vue que Menger, lui, laisse pourtant prudemment en suspens); les historicistes croient pouvoir ici établir des lois qu'ils auraient tirées par induction de leurs observations (construction de parallélismes chez Wilhelm Roscher, variations différentielles chez Gustav Schmoller);

13 ▶ économie normative pour un phénomène singulier: ce qui doit être en raison de l'application de la science de la forme phénoménale d'un type réel et de ses relations typiques (par exemple, ce qu'il faut faire pour un genre d'opération financière à titre général);

14 ▶ économie prescriptive pour un phénomène singulier: que faire dans un cas déterminé en raison de l'application de la science de la forme phénoménale d'un type réel et de ses relations typiques (par exemple, ce qu'on enjoint de faire pour telle opération financière déterminée dans tel contexte à tel moment);

15 ▶ économie prescriptive pour un phénomène collectif: que faire dans un cas déterminé en raison de l'étude de la forme phénoménale d'un « agrégat » donné... si cette dernière était possible; c'est ce qui devait ultérieurement donner quelque chose comme la gouvernance au niveau macro-économique (par exemple, ce qu'on enjoint de faire à un gouvernement déterminé pour accroître le capital d'une nation donnée, etc.);

16 ▶ économie normative pour un phénomène collectif: ce qui doit être en raison de l'étude de la forme phénoménale d'un « agrégat » donné... si elle était possible; c'est ce qui devait ultérieurement donner quelque chose comme la gouvernance au niveau macro-économique (par exemple, ce qu'il faut faire en général pour accroître le capital d'une nation quelle qu'elle soit, etc.).

Notes de la première partie

1. Références de la traduction anglaise: *Problems of Economics and Sociology*, traduit et édité par Louis Schneider, Francis J. Nock, University of Illinois Press, 1963, 240 p., disponible sur <http://www.questia.com/PM.qst?a=o&d=14470094>; réimp. sous le titre *Investigations into the Method of the Social Sciences with Special Reference to Economics*, New York, 1985; références de la traduction italienne: *Il metodo nella scienza economica*, vol. IV *Economia pura*, Torino, 1937, à partir de la p. 190.
2. Analysés notamment dans deux introductions utiles à l'histoire de la pensée de ce mouvement: Karen Vaughn, *Austrian Economics in America. The Migration of a Tradition*, Cambridge UP, 1994, rééd.: 1998; Sandye Gloria-Palermo, *The Evolution of Austrian Economics. From Menger to Lachmann*, Londres, Routledge, 1999. Il est symptomatique à cet égard que le second ouvrage, écrit par une commentatrice française, a paru directement en anglais et qu'il n'en existe pas de version française: la « barrière linguistique » a été si bien franchie qu'elle joue en sens inverse! Elle solidifie surtout ce qui, à la réflexion menée directement sur les textes originaux allemands, peut bien apparaître comme la présence de nombreuses imprécisions, voire de contresens manifestes, dans l'usage des termes anglais substitués à l'original. Pour une étude française sur l'évolution actuelle de l'école « mengérienne », voir Gilles Campagnolo, « Seuls les extrémistes sont cohérents... », Rothbard et l'École austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique, Lyon, ENS-Éditions, 2006, série « Économie politique moderne », 176 p., comprenant la traduction (30 p.) de Murray N. Rothbard, « The hermeneutical invasion of philosophy in economics » (initialement: *Review of Austrian Economics*, 1989) ainsi qu'un bilan des connaissances les plus récentes in G. Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger?* Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2010, 288 p.
3. Cette biographie intellectuelle détaillée est la seule disponible en français: Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek: aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, 241 p.
4. On consultera notamment la correspondance de Walras: *Correspondence of Léon Walras and related papers*, W. Jaffé (ed.), Amsterdam, North-Holland Co., 1965, 3 vol. Entre autres passages, la lettre du 27 janvier 1887 (vol. II, p. 176) fournit des preuves dans le sens d'une « déshomogénéisation », devenue nécessaire et entamée dans les articles de Jaffé (voir la bibliographie), entre les travaux des trois « pères du marginalisme ».
5. Auguste Walras (1801-1866), le père de Léon, fut un philosophe universitaire à la fois audacieux dans ses conceptions, qui influencèrent son fils, et prudent dans l'université du Second Empire: une lettre montre qu'il avait mis en garde son rejeton de « ne pas effrayer Messieurs les propriétaires ».
6. Vilfredo Pareto (né à Paris en 1848 et mort en Suisse en 1923) influença par son œuvre

l'économie (notamment par sa définition du principe de l'« optimum ») autant que la sociologie, dont il est l'un des auteurs canoniques. Surnommé le « Marx de la classe bourgeoise », l'Italien avait succédé à Walras à la chaire de Lausanne, d'où l'association de leur nom pour le centre de recherches susdit.

7. On se gardera de reconnaître là la seule vision du monde marxiste, mais bien un *topos* de l'époque, qu'il est possible de rapporter dans une certaine mesure à la philosophie idéaliste allemande du début du XIX^e siècle, mais non sans précaution à celle de Hegel, bien plus complexe. De ce point de vue, la présentation de Marx à « l'aile gauche » de l'École historique allemande se comprend en raison de la communauté de *topoi* avec cette dernière ; voir Gilles Campagnolo, *Criticisms of Classical Political Economy. Menger, Austrian Economics and the German Historical School*, Londres-New-York, Routledge, 2010, chapitre « Interpretations of Marx », p. 186-212. Par ailleurs, la condamnation poppérienne énoncée plus tard dans *La société ouverte et ses ennemis* (*The Open Society and Its Enemies*, Londres, 1966) est aussi exagérément simplificatrice que, certes, stimulante (ce caractère expliquant son succès en son temps).
8. En ce qui concerne les « fourchettes de prix », le mécanisme est explicité par Menger dans ses *Principes* de 1871 sur l'exemple fictif de l'échange de vaches contre des chevaux : Menger, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871, vol. I des *Gesammelte Werke*, réimp. : 1968, Mohr, p. 163-168. Nous travaillons en ce moment à la traduction de ces *Principes d'économie politique*.
9. Par exemple, la question du « réel » reparaît à propos des interrogations suscitées par l'utilisation des simulateurs modernes : si les résultats d'une observation factuelle, d'un protocole d'expérimentation, d'une théorie modélisée et d'une simulation programmée, concernant un phénomène identique dont on souhaite observer une même variable sont effectivement différents, alors auquel de ces résultats accorder la validation conceptuelle et la croyance « réelle » ? En un mot : pourquoi ne nous entendons-nous pas sur la nature de ce qui est « réel » ?
10. Les philosophes ne manqueront pas d'évoquer la critique développée dans *l'Inactuelle* que Nietzsche consacra à la question, mais qui n'est, faut-il le rappeler, qu'un symptôme – ô combien éloquent – d'une confrontation dont les enjeux furent beaucoup plus larges et portèrent sur nombre de domaines, dont celui qui nous occupe plus particulièrement ici.
11. En témoignent surtout les littératures en langue allemande et en langue anglaise. On trouvera nombre de références bibliographiques in Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 309-319 (édition anglaise révisée et augmentée, *op. cit.*, Londres-New-York, Routledge, 2010, p. 375-393). Citons également les indications figurant in Hinnerk Bruhns (ed.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Schmoller à Weber*, Paris, Éditions de la MSH, 2004, ouvrage que nous avons recensé pour le *Zentrumblatt*, revue du *Französisches Zentrum der Universität Saarbrücks*, Sarrebruck, 2005, p. 214-216.
12. Les ouvrages et les textes, soit spécialisés, soit destinés à un large public, qui mettent en accusation le « dogme » néo-classique constitueraient une liste trop longue, depuis par exemple, le prix Nobel français, récemment décédé (9 octobre 2010), Maurice Allais (« Le désarroi de la pensée économique », *Le Monde*, 29 juin 1989), ou encore l'historien de la pensée économique Mark Blaug (« The Disease of Formalism in Economics or Bad Games That Economists Play », *Jena, Lectiones Jenenses*, 1998, 33 p., version étendue de l'article « Ugly Currents in Modern Economics », *Policy Options*, 17/7, sept.-oct. 1997, p. 2-5) jusqu'aux polémiques véhémentes sur la place de la méthodologie dans le champ disciplinaire à partir des années 1990. Sans citer tous les lieux d'où la contestation du *mainstream* se fit (et se fait encore) entendre, nous nous référerons à certains auteurs quand ce sera nécessaire pour éclaircir le propos, en renvoyant le lecteur aux détails de certains débats impossibles à retracer ici.
13. Il vaut pourtant mieux compter avec les phénomènes de *feedback* des disciplines connexes, que les ignorer : ainsi, en sociologie économique, on peut citer, parmi de nombreuses tentatives, l'article qui fit grand bruit de Mark Granovetter, sur l'action économique

- et la structure sociale dans le problème dit de l'« enchaînement » (« Economic Action and Social Structure: The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, novembre 1985, p. 481-510). Renouvelant les apports de la psychologie expérimentale à la science économique, la récente sous-discipline à succès qu'est l'« économie expérimentale » manifeste qu'il vaut désormais mieux prendre en compte ces expériences et les données factuelles qu'elles livrent que les négliger.
14. Sur l'évolution de la notion de « sujet économique », voir, en français, la généalogie dressée in Pierre Demeulenaere, *Homo œconomicus. Enquête sur la constitution d'un paradigme*, Paris, PUF, 1996 (rééd. : 2003).
 15. Helge Peukert, « Max Weber: Precursor of economic sociology and Heterodox economics? », *American Journal of Economics and Sociology*, vol. 63/5, p. 987-1020. Un exemple du second cas : un manuel d'économie autrichienne récent, d'ailleurs bien rédigé, porte le sous-titre *Une autre hétérodoxie* – comme si la chose était aussi simple ! Mais le simplisme ne saurait longtemps prévaloir, la lecture de Menger le montrera (Renaud Fillieule, *L'École autrichienne d'économie. Une autre hétérodoxie*, Lille, Presses du Septentrion, 2010).
 16. Un exemple extrême d'aveuglement volontaire à cet égard servira ici à illustrer le propos ; dans le cas de l'entrepreneur, figure par excellence de l'approche économique de type « autrichien », Milton Friedman, le plus représentatif des économistes *mainstream*, jugeait ainsi ridicule l'analyse des motivations qui guident les décisions dans l'entreprise. Le point de vue subjectiviste conduit au contraire à souligner leur importance. L'économiste américain écrivait : « Les réponses que les entrepreneurs donnent aux questions portant sur les facteurs qui influent sur leurs décisions, [voilà] une procédure de test des théories économiques qui est à considérer de façon similaire à un test des théories de la durée de la vie qui consisterait à demander aux octogénaires comment ils expliquent leur longévité... » ; Milton Friedman, « The Methodology of Positive Economics », in *Essays in Positive Economics*, Chicago UP, 1953, p. 31. Nous traduisons.
 17. L'argument évoqué ici consiste à objecter à la position individualiste méthodologique que son application en toute rigueur déclenche une régression à l'infini au sens où, si les individus agissent toujours de fait dans un certain environnement socio-culturel historique donné (celui dans lequel, tout simplement, ils vivent), toute explication de cet environnement même comme résultat de leur action présuppose quelque autre cadre duquel ces agents sont issus ; en sorte que ceux-ci n'agissent *jamais* de manière isolée, et qu'on en tire l'argument qu'il faut prendre en compte leur environnement pour considérer toutes leurs actions. Cet argument oublie que la position individualiste méthodologique est *de méthode*, c'est-à-dire qu'elle ne prétend pas dire ce qu'il en est d'un quelconque cadre de vie des individus, mais de la manière qu'a la science de traiter ces derniers comme des unités élémentaires d'analyse : l'individualisme méthodologique s'adresse à la science pour dire les conditions d'une appréhension effective du monde au moyen des entités minimales dont l'observateur humain peut avoir une compréhension (un *Verstehen*). L'individualisme méthodologique possède seulement alors éventuellement une efficacité « en retour » sur le monde, mais il ne décrit pas le monde lui-même.
 18. La lecture que Menger fit de la correspondance entre Ricardo et Say montre bien ce sentiment chez le Viennois : Menger enrage de ne pas voir Say se déterminer plus clairement sur la voie où il sent que le Français avait été en passe de s'engager. Voir Gilles Campagnolo, « Carl Menger, lecteur des économistes libéraux français », *Revue française d'économie*, XXII/4, avril 2008, p. 139-198.
 19. La question tend dans ce cas à ressurgir : Bernard Walliser (ed.), *La cumulativité du savoir en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010, voir en particulier les contributions de Livet et de Walliser.
 20. Carl Menger, *Untersuchungen*, « Avant-propos », p. XII-XIII. Nous citons les *Untersuchungen* selon la pagination de l'édition originale, reprise à l'identique dans la réimpression par J. C. B. Mohr (Tübingen, Paul Siebeck, 1969), volume II des *Carl Menger Gesammelte Werke* (édition elle-même dirigée par Hayek dans les années 1934-1936 à la *London School of Economics*). Les citations en français sont tirées de notre traduction, livrée dans la deuxième partie du présent volume.

21. La citation de ce passage de Schmoller, ainsi que d'autres en ce sens, a souvent été donnée pour légitimer à nouveau l'historicisme ; l'une des tentatives récentes les plus significatives se trouve dans Geoffrey M. Hodgson, *How Economics Forgot History: The Problem of Historical Specificity in Social Science*, Londres, Routledge, 2001. Toutefois, mettre en avant ces déclarations ne suffit pas – si elles dissimulent (mal) des tendances de fond effectives, à savoir celles que relevait et incriminait Menger.
22. Les commentateurs rappellent souvent, à juste titre, que Menger avait dédié son ouvrage de 1871 à Roscher, le fondateur de l'historicisme ; il convient de souligner que c'est précisément parce que la démarche historiciste se voulait d'emblée critique du classicisme, mais qu'elle n'accomplissait finalement pas son projet jusqu'au bout, que Menger jugea, quant à lui, pouvoir conduire à bien la réforme de l'économie politique et qu'il se retourna d'une manière d'autant plus véhémement contre les successeurs de Roscher, qui s'étaient enfermés dans ce que Menger jugeait être la pire des impasses au regard du progrès nécessaire de la science.
23. Tony Lawson, *Economics and Reality*, Routledge, 1997 : les chapitres centraux de l'ouvrage (chap. 8 et 9) sont consacrés à discuter l'idée que Menger se faisait de la science de son temps et de celle à venir au regard de l'état de la science économique aujourd'hui. Nous y reviendrons dans la dernière section de cette présentation.
24. Ce jugement est partagé par des économistes qui le portent eux-mêmes sur leur profession (pour le déplorer, naturellement), comme l'illustre le numéro spécial de la revue *History of Political Economy* consacré à cette question (2005/1) : différents économistes et historiens y confrontent les références erronées dans les discours de certains théoriciens avec la réalité que l'enquête historique permet d'établir et montrent l'impact négatif sur la science d'aujourd'hui de l'oubli de ses notions d'hier. L'« inculture scientifique des scientifiques », que souligne Jean-Pierre Dupuy (« Mettre la science en culture », *Le Débat*, n° 145, mai-août 2007, p. 37 et sq.) ne semble donc malheureusement pas un vain mot en économie.
25. Parce que Popper publia en anglais, il bénéficia de l'expansion de l'influence académique de cette aire linguistique à partir du milieu du xx^e siècle, une fois que les idées formulées par Menger s'étaient répandues, mais sans pour autant qu'on les lût plus dans l'original allemand. Chez Popper, elles étaient également (et peut-être pas toujours à juste titre) plus simplifiées que chez le maître viennois.
26. Sur la réception de la pensée de Menger en France, voir Gilles Campagnolo, « De Carl Menger à Karl Menger – à Charles Menger ? sur la diffusion de la pensée économique autrichienne », in Ute Weinmann (ed.), *Autriche-France: transferts d'idées/histoires parallèles ?* revue *Austriaca*, n° 63, janvier 2008, p. 133-150.
27. Si l'on souhaite un panorama assez exhaustif qui, malgré la brièveté de chacune des notices, occupe néanmoins des centaines de pages, le guide le plus général, sur une période d'ailleurs plus large que la nôtre, reste, en dépit de nombreux défauts, l'ouvrage de William M. Johnston, *The Austrian Mind. An Intellectual and Social History, 1848-1938*, University of California Press, 1972 ; trad. française par Pierre-Emmanuel Dauzat, *L'esprit viennois. Une histoire intellectuelle et sociale, 1848-1938*, Presses Universitaires de France, 1985.
28. On peut repérer cette date par les registres ecclésiastiques dès 1623, dans le village d'Eger, en Bohême.
29. On notera le « h » surnuméraire de la graphie ancienne : l'avertissement du traducteur, au début de la deuxième partie de ce volume, fait le point sur les questions propres à la langue du temps de Menger.
30. Ndt : Menger emploie successivement « *Wirtschaft* » et « *Volkswirtschaft* » – d'où notre traduction qui rend l'insistance sur le *Volk* dont il est ici question. Nous renvoyons le lecteur au glossaire final.
31. Ndt : Respectivement *Wirtschaft* et *Wirtschaftlichkeit* – le second terme désigne la compréhension du fait d'être conforme au comportement économique. Le néologisme terminologique revient dans l'appendice VI.
32. Ndt : Respectivement pour ces quatre dernières expressions composées entre guillemets : « *Volkswirtschaftspolitik* » ; « *praktische Privatwirtschaftslehre* » ; « *Finanzwissenschaft* » ; « *Wirtschaftswissenschaft* ».

33. Carl Menger, *Untersuchungen*, appendice IV, p. 257-258.
34. Vilfredo Pareto, *Œuvres complètes*, Genève, Droz, 1965, vol. V (dans la réimpression exhaustive due à G. Busino), section « Les systèmes socialistes » (y sont en particulier repris les textes de Pareto des années 1902-1903).
35. La question du degré d'autonomie des agents dans leurs décisions individuelles se pose précisément de manière encore plus aiguë dans un contexte d'économie socialisée (par exemple à la faveur d'une révolution et de l'établissement d'un pouvoir collectiviste). Ce sont en effet toujours des hommes qui agissent au final, même lorsqu'ils doivent obéir à des plans établis pour eux, et ce sont les mêmes qui fournissent les indications sur les résultats effectivement atteints aux autorités compétentes, avec tous les biais imaginables. Cette problématique devait être au centre des critiques « autrichiennes » du socialisme. Les héritiers de Carl répondaient ainsi indirectement à Anton Menger. Il faut souligner que ce dernier s'opposait toutefois directement à Marx, qu'il accusait aussi (d'ailleurs à tort) d'avoir plagié l'économiste irlandais William Thompson. Schumpeter rendit justice à Marx en indiquant à son tour qu'Anton, qui, après tout, n'était pas économiste, s'était révélé mauvais juge de l'analyse économique marxienne; voir Joseph Alois Schumpeter, *History of Economic Analysis*, 1954, p. 480. Pour une discussion de l'ouvrage d'A. Menger, le lecteur pourra se référer à Gilles Campagnolo, *Carl Menger. Aux sources de l'économie moderne*, op. cit., chapitre I, première section: « Trois frères dans un Empire », p. 15-30.
36. Ce point a été rapporté par de nombreux témoins de l'époque et il se lit aussi sur une fiche de police concernant Carl Menger qui est conservée avec son *Personalakt* dans les archives de l'administration impériale (*Allgemeine Verwaltungsarchiv*, 2 septembre 1873). Menger n'évita pas pour autant les inimitiés car, si les socialistes voyaient bien, quant à eux, qu'il n'était pas de leur bord, la Cour impériale jugeait avec suspicion un précepteur du prince héritier qui ne faisait montre de sentiments ni catholiques, ni nationalistes, ni réactionnaires, et qui, en « homme des Lumières », prônait au contraire la modernisation, l'ouverture au monde et le progrès des sciences.
37. Victor Adler avait unifié le Parti social-démocrate, l'instrument toujours plus puissant du mouvement populaire, au Congrès de Hainfeld, en 1888. Des victoires électorales notables ne tardèrent pas à vérifier la justesse de sa stratégie politique. Les votes des banlieues ouvrières de Vienne devaient finir, plus tard, par valoir à la capitale son surnom de « Vienne la rouge ».
38. Connue en allemand comme bataille de Königgrätz, cette lourde défaite autrichienne marqua en 1866 le passage de relais de son influence prédominante sur le monde germanophone à la Prusse de Bismarck.
39. Sans ce suicide, le 30 janvier 1889, dans le pavillon de chasse où son corps fut retrouvé avec celui de la baronne Marie Vetsera, Rodolphe eût dû succéder à François-Joseph I^{er}, qui avait alors cinquante-neuf ans. L'empereur devait cependant encore vivre et régner vingt-sept ans, jusqu'en 1916, jusqu'au terme de l'Empire. L'histoire des dernières décennies de la famille impériale fut une suite rocambolesque de drames, dont le parcours d'Élizabeth de Wittelsbach, la fameuse impératrice « Sissi » (assassinée en 1898), demeure le plus connu.
40. L'époque, le mode de vie, mais aussi le style littéraire et artistique portant ce nom caractérisent plus précisément une période antérieure à celle que nous évoquons, celle des années 1815 à 1848 plutôt que 1900. Mais, en vérité, la figure du petit-bourgeois philistin, borné et naïf, qui se pique de poésie et manifeste son goût kitsch dans son art de vivre quotidien, a perduré bien au-delà, et jusqu'à l'effondrement de l'Empire. Quant au mot *Biedermeier* même, c'est celui d'un personnage fictif de la revue *Fliegende Blätter*, qui correspond à cette description.
41. Ce ne fut pas une coïncidence si le D^r Freud trouva un terrain d'élection pour sa pratique thérapeutique, et la théorie psychanalytique qu'il en tira, dans cette ville. Vienne vit les individualités brillantes se succéder dans les arts et dans les sciences sans parvenir à entraîner après elles une société enlisée dans sa gloire définitivement passée. Vienne demeura « plus pavée de théories que d'asphalte » et un autre mot devait passer à la postérité (après l'effondrement de l'empire en 1916) : *das ist passiert* (« c'est du passé »).

42. François-Joseph I^{er}, devenu empereur d'Autriche en 1848, l'année des troubles révolutionnaires dans toute l'Europe, avait d'abord établi un régime autoritaire avec l'aide de l'armée. Mais la perte de la Lombardie en 1859, devant les armées de l'unification italienne fortement épaulées par les troupes françaises dirigées par Napoléon III, l'orienta vers une politique plus libérale.
43. On dit qu'un premier ministre regretta que « sans la *Neue Freie Presse* [un des organes nés de la réforme de 1862], un ministère ne p[ût] pas gouverner » : propos rapportés par Edith Walter, *Österreichische Tageszeitungen der Jahrhundertwende*, Wien-Köln-Weimar, Böhlau Verlag, 1994, p. 50.
44. Le terme « libéral » a eu tant d'emplois (y compris dans ses allers-retours entre Europe continentale et monde anglo-saxon) qu'il est par excellence polysémique, au moins autant que le mot « socialiste ». Ici, sa signification est celle du XIX^e siècle européen continental qui, en français contemporain, se traduirait politiquement à la fois par « progressiste » quant au mouvement économique, et « modéré » pour ce qui ressortit à l'évolution politique et sociale. Les « libéraux » sont, en ce sens, sinon « de gauche », du moins aussi hostiles au conservatisme qu'à l'autoritarisme (que ce dernier vise à imposer des mesures favorables ou hostiles aux classes populaires). Si « libéralisme » a pris un sens limité en français d'aujourd'hui, celui d'« apologie du marché » en économie, il faut souligner que, certes, les libéraux dont il est question à ce moment-là sont enclins à l'activité entrepreneuriale, au développement de l'industrie et du commerce tout particulièrement, mais qu'ils sont très éloignés de l'idée de *free market* ou de *free trade* qui n'a encore aucun sens dans un monde tel que l'Empire austro-hongrois. Quant à la position de Menger à l'égard du « libre-échange » incarné à l'époque par les théories de l'École de Manchester (par exemple), elle se discute à présent entre spécialistes : voir le débat à ce sujet in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Neu erörtert unter Einbeziehung nachgelassener Texte/Discussed on the Basis of New Findings*, Frankfurt/Main-Wien, Peter Lang Verlag, 250 p., deuxième partie : « Menger : A Thinker in the "True" Tradition of Liberal Economics?/ Menger als Denker in der Tradition des Liberalismus? », p. 109-165, avec les contributions de Herta Mayerhofer, Peter Rosner (« Liberal Positions in Menger's Writings »), Werner Wilke.
45. Sur Menger journaliste, voir en particulier Kiichiro Yagi, « Carl Menger as Editor : Significance of Journalistic Experience for his Economics and for his Later Life », *Revue européenne des Sciences sociales*, xxx/92.
46. Szeps sut génialement résister au pouvoir : lorsque le cabinet Taaffe, par mesure de rétorsion contre des articles hostiles à son autoritarisme, décida d'interdire la vente du journal dans les bureaux de tabac, en janvier 1883, Szeps ouvrit en peu de jours assez de points de vente pour ne pas souffrir de la mesure destinée à le déstabiliser.
47. La chose était officiellement connue du vivant du prince, mais elle ne fut confirmée que plus tard, par le fils de Moritz Szeps, qui publia leur correspondance : Julius Szeps (ed.), *Kronprinz Rudolf. Politische Briefe an einen Freund 1882-1889*, Vienne, Munich, Leipzig, Rikola, 1922 (la rencontre est retracée p. xv).
48. Hayek rapporte ce point dans son introduction à la réimpression des *Gesammelte Werke (Œuvres complètes)*, Londres, 1930-1934 : « [...] Il fut ensuite [après avoir obtenu ses diplômes] actif en tant que journaliste et il écrivit pour des journaux de Lemberg et, plus tard, de Vienne sur des questions variées, et nullement exclusivement économiques » (nous traduisons), réimp. J. C. B. Mohr, Tübingen, 1968-1970, vol. I, p. xii. Hayek fait état des rapports de Menger avec Moritz Szeps, touchant la fondation du *Wiener Tagblatt*.
49. L'opposition entre « le monde des affaires, de la jurisprudence et des économistes voués à la pratique », d'une part, et les économistes qui se consacrent plutôt à la spéculation [intellectuelle], d'autre part, marque la méthode de Menger : il la souligne dans l'intention de la réduire, non pas en donnant raison à l'un des camps, mais en élaborant une théorie pure qui puisse en même temps s'accorder avec le réel vécu subjectivement par les agents. C'est encore en ces termes qu'il se prononce dans l'article écrit en 1892 : « La monnaie, mesure de valeur », *Revue d'économie politique*, 1892, vol. VI, p. 159-175 (citation ci-dessus tirée de la p. 161 de cet essai ; d'accès difficile aujourd'hui,

- il est reproduit en appendice de Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek*, op. cit., 2008, p. 206-220). L'insistance sur cette opposition apparaît aussi *passim*, dans les *Untersuchungen*.
50. Joseph von Sonnenfels, juriste et « économiste » avant la lettre, fut l'un des penseurs les plus connus du Caméralisme, ce courant proprement germanique du mercantilisme, et l'auteur d'un des plus célèbres manuels de tous les temps dans ce domaine en allemand, les *Fondements de la « police », du commerce et des finances (Grundsätze der Polizei, Handlung und Finanz*, Vienne, 1765-1767).
51. Même Lorenz von Stein, le collègue de Menger, ne trouvait pas grâce à ses yeux. Stein avait pourtant appuyé sa candidature au poste de professeur ordinaire, et Menger devait lui être reconnaissant en écrivant sa nécrologie, bien entendu très élogieuse (reprise dans les *Carl Menger Gesammelte Werke*, vol. III : *Kleinere Schriften zur Methode und Geschichte der Volkswirtschaftslehre*, où sont regroupés ses courts écrits sur la méthode et l'histoire de l'économie). La traductrice anglaise de *l'Histoire du mouvement social en France* de Stein, Kate Mengelberg, est trompée par les termes employés dans cet écrit de circonstance (*History of the Social Movement in France, 1789-1850*, Totowa/N. Jersey, Bedminster Press, 1964, rééd. : 1989, p. 5 et sq.). Norbert Waszek est plus clairvoyant, quoique lui-même favorable à Stein (entrée « Lorenz von Stein », *Pipers Handbuch der politischen Ideen*, Zürich-München, Piper, 1986-1995, vol. 4, p. 315). La vérité, les archives nous la montrent, et indiquent plutôt en quelle piètre estime Menger tenait son confrère, du point de vue strictement scientifique ; il avait noté sur un volume de Stein qu'il possédait : « on pourrait parodier ici le mot selon lequel les mots servent à couvrir la pensée et dire que la science est ici considérée de sorte à rendre le connu inconnaissable et le simple incompréhensible », et ailleurs : « Stein appartient à ce genre d'écrivains, heureusement rares en Allemagne, qui, avec des lubies avancées par inadvertance, s'en prennent au lecteur compétent en vue de le moraliser » : copie personnelle de Menger de ses *Grundsätze* de 1871, conservée au Centre de littérature sur les sciences sociales occidentales de l'université Hitotsubashi au Japon, p. 112.
52. Il faut ajouter que Schmoller était en outre à la tête du très puissant *Verein für Socialpolitik* (Union pour la politique sociale) qu'il avait cofondé en 1872 pour réunir les universitaires germaniques et leur permettre éventuellement de prendre langue avec les hauts fonctionnaires prussiens et des représentants des milieux d'affaires. Nous reviendrons sur ce rôle de Schmoller dans la troisième partie du présent ouvrage.
53. Menger était en effet conscient de fonder, en accord avec le *Kultusministerium*, une « école d'économie » depuis sa chaire viennoise, et ce, notamment pour concurrencer l'École allemande, comme en témoigne sa correspondance avec le Ministère impérial austro-hongrois, notamment la lettre du 19 mars 1903 présente dans les archives (voir bibliographie).
54. On sait notamment que, dans la période la plus sombre de l'Entre-deux-guerres, des étudiants extrémistes (de droite en l'occurrence) allèrent jusqu'à assassiner des professeurs, notamment le fondateur et principal protagoniste du célèbre Cercle de Vienne (*Wiener Kreis*), le philosophe Moritz Schlick – en étant d'ailleurs plus ou moins ouvertement couverts pour de tels faits par des juristes, professeurs eux-mêmes, mais surtout membres des mêmes partis que les fauteurs de troubles.
55. Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek : aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, 241 p.
56. Les difficultés d'intégration et de diffusion de leur pensée que rencontrèrent nombre d'exilés européens aux États-Unis, notamment allemands et autrichiens, ne furent pas le lot de tous, notamment pas celui de l'élégant professeur de Harvard qui allait devenir président de l'AÉA (Association des économistes américains).
57. Raymond Boudon et alii, *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, 2003, coll. « In extenso », texte introductif.
58. Lettre de Max Weber à Robert Liefmann, traduite par Jean-Pierre Grossein, annotée par le même et Gilles Campagnolo, *Revue française de sociologie*, oct.-déc. 2005, p. 923-926.
59. Carl Menger, *Untersuchungen*, introduction, p. 3.

60. Le rapport de l'École autrichienne au développement des études psychologiques est parfois ambigu et il fournit en soi matière à débat, dont on donnera une idée en soulignant que l'« École autrichienne » fut aussi parfois nommée « École des psychologues » (*Psychologenschule*), et pas seulement par ses adversaires, alors même que Menger devait constituer dans ses carnets de notes un dossier « Contre Wundt » (*Gegen Wundt*) – Wilhelm Wundt était le maître de la psychologie expérimentale de son temps. Pour éclaircir ce débat, voir Gilles Campagnolo, « Was the Austrian School a “Psychological” School in the Realm of Economics in Carl Menger's view? », in *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, Frankfurt/Main, *op. cit.*, 2008, p. 165-186.
61. L'« aristotélisme » de Menger a suscité (et continue de provoquer) des débats passionnés – d'autant plus polémiques qu'ils sont loin de toujours s'appuyer sur les preuves d'archives pourtant désormais disponibles et définitivement éclairantes. Or les notes manuscrites de Menger existent, même si elles sont géographiquement éloignées d'Autriche (le volume de l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote annoté par Menger se trouve dans sa bibliothèque conservée au Japon, à l'université Hitotsubashi). En fait, il convient d'être attentif, preuves à l'appui, pour éviter des débats parfois inutiles, à ce qu'on questionne quand on discute l'inspiration aristotélicienne. Car, si elle ne fait pas de doute sur certains points, cela ne saurait suffire à faire de Menger un « aristotélicien en général », terme dont le sens même risque d'ailleurs de rester indéterminé. Car, sur d'autres points, Menger rejette l'analyse qu'il trouve chez Aristote – et à laquelle il s'intéresse effectivement. Il faut donc clarifier d'abord les questions posées puis, grâce aux archives, trouver les réponses que permettent parfois (mais pas toujours) des preuves présentes, sinon toujours abondantes, et qu'on doit alors mettre à profit. Voir Gilles Campagnolo, « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger : l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, Louvain (de Boeck), n° 6, 2002/2, p. 5-35; voir aussi G. Campagnolo et Aurélien Lordon, « Menger était-il aristotélicien? Nouvelles réflexions sur un débat déjà ancien à l'occasion d'une réponse à Ricardo F. Crespo », in G. Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger?* Publications de l'université de Provence, 2010, p. 45-74. Concernant les archives proprement dites, voir du même : « Un exemple de réception de l'économie occidentale au Japon : le Fonds Carl Menger de l'université de Hitotsubashi », in Nadine Lucas et Cécile Sakai (eds.), *Japon pluriel 4*, Ph. Picquier, 2001, p. 211-221.
62. Notons qu'il faut également être prudent quant à l'usage du terme « réalisme », employé chez et s'agissant de Menger. La section 5 de cette présentation y reviendra.
63. Les commentateurs ont souvent rapporté ce trait à l'origine aristotélicienne, incontestable au regard des archives, de nombre d'aspects de la pensée mengérienne. Le débat est vif entre partisans (notamment Terence W. Hutchison, « Some Themes from *Investigations into Methods* », in John R. Hicks et Wilhelm Weber (eds.), *Carl Menger and the Austrian School of Economics*, Oxford University Press, 1973; Max Alter, *Carl Menger and the Origins of Economics*, San Francisco and Oxford, Westview Press, 1990, ou encore Barry Smith, « Aristotle, Menger, Mises: An Essay in the Metaphysics of Economics », in Bruce Caldwell (ed.) *Carl Menger and His Legacy in Economics*, Durham, Duke University Press, 1990, p. 263-288, en particulier le point 7, p. 269-270) et opposants (dernier d'une liste également longue : Karl Milford, « A Note on Menger's Problem Situation and Non-essentialist Approach to Economics », in Harald Hagemann et alii (eds.), *Austrian Economics in Transition*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010, p. 154-175). Ce que les archives permettent d'affirmer, c'est que Menger lisait Aristote plus que tout autre philosophe, sans pour autant épouser toutes ses conceptions. C'est aussi que manque malheureusement, dans sa bibliothèque conservée au Japon, l'*Organon* d'Aristote, en particulier le volume des *Topiques*, qui pourrait trancher le débat; nous avons fait le point documenté sur la portée de la source aristotélicienne dans les deux articles cités dans la note 61 ainsi que dans notre *Critique de l'économie politique classique*, *op. cit.*, 2004, premier chapitre de la troisième partie, p. 195-216.

64. Le terme est d'usage courant dans la langue académique allemande de l'époque; il ne désigne pas nécessairement une prise de position philosophique de type « essentialiste ». Chez les commentateurs, le portrait d'un Menger « aristotélicien » quant à une « doctrine des essences » peut alors en partie dériver d'une surinterprétation. La terminologie mengérienne est présentée et discutée dans le glossaire à la fin de ce volume.
65. Les notes nous permettent également de deviner que Menger regrettait, dans son analyse critique du classicisme, que Say n'eût pas donné la suite radicale logique qu'on pouvait attendre de son opposition à Ricardo dans la phase initiale de formation du paradigme classique. Voir notre « Carl Menger, lecteur des économistes libéraux français », *Revue française d'économie*, XXII/4, avril 2008, p. 139-198.
66. Carl Menger, *Untersuchungen*, livre I, chapitre 5, p. 52.
67. Voir Immanuel Kant, *Sur l'expression courante: il se peut que ce soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien (Über den Gemeinspruch: Das mag in der Theorie richtig sein, taugt aber nicht für die Praxis)*, Königsberg, 1793, trad. française par Louis Guillermit, Paris, Vrin, 1967.
68. Karl Menger connaissait l'intention de son père puisqu'il avait conservé deux copies personnelles de l'ouvrage, sur lesquelles le titre d'origine est raturé au profit de la nouvelle formule. Mais en 1923, l'ouvrage était déjà passé à la postérité sous l'appellation *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*.
69. On sait que la « philosophie des sciences » ne devait se nommer « épistémologie » que plus tard, vers les années 1900, et d'abord dans les langues française et anglaise, pour désigner des approches un peu différentes, surtout couvrant un spectre de conceptions bien moins larges que l'*Erkenntnislehre* germanique. Rappelons que la « théorie de la connaissance » qui régnait alors en Allemagne était exprimée principalement dans le néo-kantisme des écoles de Bade et de Marburg en particulier, ainsi que dans les premiers linéaments d'une herméneutique désormais appliquée aux « sciences de l'esprit » – par exemple, dans l'*Introduction* à celles-ci (*Einleitung in die Geisteswissenschaften*) de Wilhelm Dilthey, parue la même année que les *Untersuchungen*. Le texte de Menger fournissait ainsi en quelque sorte (sans avoir cette visée, bien entendu) une contrepartie dans le domaine des sciences sociales, et de l'économie politique en particulier: sans y prétendre, Menger faisait donc bien œuvre de philosophie à part entière.
70. Carl Menger, *Untersuchungen*, livre I, chapitre 4, p. 34.
71. Voir le premier chapitre des *Grundsätze* de 1871, significativement si important à cet égard qu'il fut redoublé par le fils de Menger dans l'édition posthume, avec l'introduction d'un chapitre inaugural nouveau, encore plus explicite, concernant les besoins, tandis que le chapitre 1 de l'édition de 1871 devenait le chapitre 2 dans celle de 1923.
72. Friedrich Überweg, *Grundriss der Philosophie der neuer Zeit*, Berlin, Mittler, 1872. Les pages de ce manuel de philosophie moderne sont abondamment annotées par Menger. Nous renvoyons pour une étude détaillée à l'analyse que nous en avons donnée dans notre *Critique de l'économie politique*, op. cit., 2004, p. 219-224.
73. La tradition autrichienne devait gloser sur ce sujet. Limitons-nous à renvoyer le lecteur au bilan lucide donné sur la question par un philosophe: Maurice Lagueux, « Individualisme, subjectivisme et mécanismes économiques », *Dialogue, revue de la société canadienne de philosophie*, 40/4, p. 691-722, et du même: *Rationality and Explanation in Economics*, Londres, Routledge, p. 76-79.
74. Ce point est discuté plus amplement dans l'article d'Aurélien Lordon et Marc Ohana, « Empirical Studies and Mengerian Methodology », in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, op. cit., p. 201-216.
75. Comme dans le dernier chapitre des *Grundsätze* de 1871, et plus tard dans ses textes du début des années 1890, au moment de la *Valutareform* (évoquée dans la précédente section sur la « Vienne 1900 »).
76. Dans la littérature récente, voir notamment Michael Latzer et Stephan W. Schmitz (eds.), *Carl Menger and the Evolution of Payments Systems*, Cheltenham, Edward Elgar, 2002, 191 p., et notre recension dans *European Journal of the History of Economic Thought*, Londres, vol. 10/3,

- automne 2003, p. 505-509. Voir également Mikael Stenkula, « Carl Menger and the network theory of money », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 10/4, 2003, p. 587-606, et en français : Andrés Alvarez, « Carl Menger et la théorie monétaire contemporaine : au-delà de l'intégration de la monnaie dans la théorie de la valeur », *Économies et Sociétés*, Série « Histoire de la pensée économique », PE 36(6), 2005, p. 1159-1186.
77. Voir plus haut les remarques déjà présentées, ainsi que le terme *Wesen* dans le glossaire mengérien final. Rappelons que le fonds d'archives Menger, avec sa vaste bibliothèque d'environ vingt mille volumes, ne comporte malheureusement pas les textes canoniques d'Aristote (*l'Organon*, et en particulier les *Topiques*) qui permettraient de trancher cette question en consultant de possibles notes marginales.
78. En termes cartésiens, il serait possible de dire que c'est « la méthode la plus claire et distincte », mais nous avons vu comment se caractérisent les rapports de Menger à la pensée de Descartes. La section 5 de notre présentation reviendra sur le causalisme mengérien et son caractère réaliste.
79. Gilles Campagnolo, « Constitution d'une approche réflexive comparative du capitalisme : sur la nature de l'influence exercée par Carl Menger sur la pensée historique allemande entre Schmoller et Weber », in Alain Alcouffe et Claude Diebolt (eds.), *Histoire de la pensée économique allemande*, Paris, *Economica*, 2009, p. 171-197. Nous renvoyons également le lecteur à la troisième partie du présent ouvrage, p. 421-547.
80. Ce n'est pas plus le cas dans les mathématiques générales ou spéciales qui sous-tendent ces efforts et posent seulement des conditions au traitement analytique des comportements (ou encore, des « préférences révélées ») – nous y reviendrons.
81. C'est là un geste essentiellement philosophique, contemporain de l'épochè de la phénoménologie husserlienne.
82. Pour nous qui, par ailleurs, avons certes l'avantage de venir plus tard dans l'histoire, il est connu que la notion a suscité des débats postérieurs à Menger. Si ce n'est pas le lieu de les développer ici, il est cependant difficile de taire quelques courtes indications : l'idée de permettre l'usage des fonctions de production (ce qui n'est pas négligeable), ainsi que des modèles *macro-économiques* (un usage auquel les auteurs néo-classiques « standard » ne rechignent pas), a conduit même les économistes qui ne se disent pas « institutionnalistes » à souhaiter « en pratique » calculer la « croissance » sur la base du « capital des nations ». L'intérêt des politiciens et de l'opinion publique pour la fameuse « croissance » (ou cette autre notion actuelle, le « développement durable ») explique qu'on cherche le meilleur calcul et le meilleur usage possible de cette notion. Or la querelle a bien eu lieu, au plan théorique, entre les « deux Cambridge », les villes universitaires d'Angleterre et de Nouvelle-Angleterre, respectivement entre Joan Robinson et Piero Sraffa, d'une part, et Paul Samuelson (décédé en décembre 2009) notamment, d'autre part. Ces économistes de renom s'affrontèrent pour finir par reconnaître la fragilité de la notion, malgré son utilité : en effet, sa robustesse dans la théorie n'était démontrable que pour un pays qui produirait un seul et unique bien...
83. Dans un tel État, l'activité de chacun ne pourrait jamais être considérée à part de celle des autres. Nous retrouvons la présentation par Menger de l'ambition « socialiste » qui a été discutée dans la précédente section : Menger la tient pour absolument étrangère à l'économie telle qu'elle existe ; la citation est tirée de l'appendice I des *Untersuchungen*, p. 232-233.
84. À travers ces allusions, le lecteur aura déjà senti pointer des arguments que la postérité mengérienne, en particulier avec Mises et Hayek, allait puiser dans l'œuvre du fondateur – mais rappelons que les conséquences qu'ils en tirent, notamment dans des combats postérieurs à la mort de Menger en 1921, leur appartiennent en propre, et ne sauraient être imputés à leur maître. La preuve en est que d'autres auteurs, également issus du milieu savant austro-hongrois (comme Karl Polanyi), allaient tirer de l'œuvre de Menger leurs propres prémisses pour des conclusions toutes différentes.
85. Et peut-être, voire sans doute, le type le plus « réel », car Menger parle bien de « *Realtyp* », sans se prononcer du point de vue de l'ontologie.

Weber devait, lui, préférer, pour la même notion, le terme « idéal » (*Idealtyp*), insistant de la sorte sur le processus d'« idéalisation » qui est le fait du savant lorsqu'il constitue le « type ».

86. Menger note cette lacune constitutive de la statistique allemande, qui sert le projet national plus que la science, à propos des travaux de Wilhelm Lexis, le grand maître du domaine à l'époque. Dans son texte « La monnaie, mesure de valeur », Menger loue toutefois Lexis pour des travaux qu'il semble connaître particulièrement bien, comme ceux de nombre d'auteurs allemands qu'il critique... Cet article de Menger est le seul qu'il a publié en français (il a paru, sous la signature « Charles Menger », dans la *Revue d'économie politique* en 1892); comme il est devenu difficile d'accès, nous avons jugé utile de le reproduire en appendice de notre ouvrage *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek : aux sources de l'économie moderne*, 2008, *op. cit.*, p. 206-220.
87. En un sens, la crise dans laquelle est entrée la discipline économique témoigne également du mécontentement né de la conduite du *mainstream* pour chercher à fonder à tout prix des conceptions « macro » sans identifier toujours ce à quoi les modèles correspondent, en les rabattant sur un niveau « micro », qui demeure toutefois non seulement simpliste et « objectiviste », mais aussi, et par définition, *incommensurable* par rapport à lui. Et si l'appréciation seulement « objective » dont se réclament ces économistes doit garantir la « scientificité » (au sens limité de la consistance analytique) de leurs analyses, elle ne saurait suffire à en assurer la pertinence.
88. Hayek s'occupa, de 1934 à 1936, de rééditer les œuvres de Menger, ou plutôt de faire réimprimer à l'identique les textes d'origine. Il officiait alors à la *London School of Economics* où l'avait invité Lionel Robbins pour faire pièce aux économistes d'« Ox-bridge » (Oxford et Cambridge), en particulier Keynes. Mais la question qui nous concerne porte plutôt sur l'écran qu'interposa la présentation de Hayek. Il tira certes des textes de Menger de l'oubli dans lequel ils étaient tombés, sinon son nom même, car si on le mentionnait encore, c'était sans beaucoup le lire. Cependant, la présentation sélective qu'il opéra dans son travail de réédition n'était pas neutre, et il est possible de
- montrer sur des exemples détaillés (tant dans la théorie que dans la méthode) que Hayek systématisa des positions de Menger dans le sens de certaines politiques économiques qui ne peuvent s'en déduire que moyennant cette dérivation (ou cette dérive...): dans l'histoire de l'évolution de la tradition autrichienne, l'honnêteté réclame alors avant tout un retour aux sources textuelles et conceptuelles oubliées et/ou occultées. Encore une fois, c'est à partir des textes mêmes, mais aussi des hommes qui les ont écrits, lus, portés à la connaissance du public qu'il convient de mener l'enquête sur l'évolution des écoles de pensée. Sur Hayek, parmi une littérature très abondante (mais aussi très souvent partisane, que ce soit en faveur ou en défaveur de l'auteur), nous renvoyons en particulier à la biographie de référence suivante, où le lecteur trouvera un point sur les débats actuels concernant le « hayékisme » et ses protagonistes : Bruce Caldwell, *Hayek's Challenge. An Intellectual Biography of F. A. Hayek*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2004.
89. [Note de Carl Menger.] La gestion du budget des sujets économiques détenant le pouvoir financier a des propriétés multiples qui fondent la particularité de la science pratique d'une organisation pertinente de celle-ci. Elle est toutefois, d'après son essence, une science du singulier et la science de la finance tombe donc par là, tout à la fois avec la doctrine pratique de l'économie privée, dans la catégorie générale des « doctrines de l'économie pratique de ce qui est singulier » [*praktischen Singularwirtschaftslehren*].
90. Carl Menger, *Untersuchungen*, appendice IV, p. 252-254.
91. Cette perspective de progrès indéfini se substitue ainsi à ce qui se passait dans la vision des économistes classiques, qui recherchaient une récapitulation ultime, ce que montrent des travaux comme l'éminente économie politique de John Stuart Mill publiée en 1848, pour donner une forme achevée à ce champ du savoir.
92. Publié dans la revue *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, nouvelle série, vol. 19, p. 1-32; réimpr. dans le volume III des *Carl Menger Gesammelte Werke (Kleinere Schriften zur Methode und Geschichte der Volkswirtschaftslehre)*, Tübingen, Mohr, 1970, p. 185-218.

93. Cette « philosophie économique » possible, nous avons été tentés d'en proposer à notre tour les linéaments ; voir notre *Comment les hommes vivent... Pour une philosophie économique cognitive, interprétative et culturelle*, mémoire d'habilitation à diriger les recherches, juin 2008. Discours de soutenance publié en ligne sur le site : <http://sites.univ-provence.fr/wceperc/spip.php?article23>.
94. Cette double position, de la part de l'universitaire, examinée dans la première section de cette présentation, entraînait moins des conflits d'intérêts (leur confusion régnait de toute manière dans les milieux dirigeants viennois, mais Menger prône précisément le désintérêt des savants envers les « causes » qu'on prétend leur faire épouser) que le souhait vif de résoudre les contradictions qu'il avait pu remarquer dans les conceptions employées par les membres actifs dans les deux cadres de la vie académique et de la vie institutionnelle pratique. Dans la section 1, nous avons cité l'anecdote rapportée par Wieser, l'élève de Menger, théoricien et plus tard ministre, à propos de l'étonnement de son maître, pris entre la théorie traditionnelle (c'est-à-dire classique) des prix enseignée à l'université, et les jugements de ses collègues les plus expérimentés au ministère. Il est difficile d'affirmer (avec Hayek, qui rapporte aussi l'anecdote) si c'est bien là l'origine des études intenses d'économie politique dans lesquelles Menger s'absorba à partir de l'automne 1867. Il reste néanmoins vrai que Menger refusa de s'accommoder de cette contradiction qui voudrait que ce qui vaut dans la théorie (qu'on enseigne!) soit superflu dans la pratique (des affaires qu'on fait ou des lois qu'on passe sur ces pratiques). La conviction qui guida Menger était que la cohérence devait de quelque manière enfin prévaloir.
95. La phénoménologie husserlienne, encore naissante autour de 1900, n'a cependant d'influence majeure qu'on puisse retracer dans la pensée économique de langue allemande que plus tard, en particulier dans le courant ordolibéral, qui devait intégrer un certain nombre des apports mengériens, voir Patricia Commun (ed.), *L'Ordolibéralisme allemand : aux sources de l'économie sociale de marché*, Paris, CIRAC/CICC, 2003, qui contient plusieurs chapitres sur les sources philosophiques de ce courant qui devait croiser l'École autrichienne.
96. Incidemment, puisqu'il faut alors une référence et un banc d'essai pour mesurer l'évolution des concepts, on ne répétera jamais assez que les sources ont une importance majeure pour la théorie même, si évidemment elles ne la remplacent pas.
97. En sens inverse, en ce qui concerne les sciences de la nature, il existe en effet, à l'échelle de l'univers, de facto une histoire des systèmes astronomiques, terrestres, écologiques, etc., voire, ce qui est plus discutable, une histoire des individus (de telle ou telle espèce animale, par exemple), mais pas de dimension subjective (du moins que l'être humain puisse appréhender) : les événements naturels ne présentent nulle part de subjectivité connaissable par les hommes (évidemment pas dans le rapport aux choses inertes de la physique – même quantique –, ni dans les relations humain-animal, ni dans des hypothèses « pan-biologiques » comme Gaïa, qui font voir la Terre entière comme un être vivant).
98. Le relatif succès de la cliométrie, cette manière différente de faire de l'histoire, issue des méthodes économiques mêmes, peut ainsi sembler assis sur un quiproquo. Applaudie chez les économistes, la discipline a des difficultés à se faire reconnaître dans les études historiques « classiques ». En même temps, elle n'appartient pas au *mainstream* de la discipline économique. À propos de ce champ qui a connu sa période de gloire dans les années 1990, le lecteur trouvera une littérature abondante et découvrira une activité foisonnante autour des sociétés internationale et française : en France, en rapport à l'aire prussienne et à la période contemporaine de Menger, citons par exemple les travaux de Claude Diebolt (CNRS/université de Strasbourg).
99. Une simple observation des discours tenus dans les sociétés savantes d'histoire de la pensée économique montre amplement combien leurs membres se plaignent amèrement et incessamment du sort qui leur est réservé au sein des départements d'économie auxquels ils appartiennent. Pour justifiées qu'elles puissent être, ces plaintes manifestent assez l'état d'un champ disciplinaire duquel les mêmes n'imaginent pourtant que rarement de sortir. Inversement,

une proposition forte qui est faite aux historiens de la pensée économique consiste à se retirer sur des positions académiques extérieures à la profession; ce point de vue reste toutefois très minoritaire (il était soutenu notamment par Margaret Schabas, lorsqu'elle était à l'université de Toronto). Ces débats institutionnels traduisent des enjeux académiques qui seraient secondaires, si l'orientation même donnée à la science n'était en jeu: en effet, au temps de Schmoller et de Menger, les économistes théoriciens n'obtenaient pas de position académique (Schmoller avait publiquement juré ne pas laisser de membre de l'École autrichienne «mengérienne» en occuper de son vivant, et il y réussit); c'est aujourd'hui le cas des économistes historiens.

100. Sur McCloskey, et sa critique approfondie du discours tenu dans les départements universitaires d'économie, à commencer par celui dominant de l'université de Chicago (son propre département d'origine), voir ses travaux ainsi que la présentation de la traduction de son article initiateur par Ludovic Frobort, «*Si vous êtes si malins...*» *McCloskey et la rhétorique des économistes*, Lyon, ENS-Éditions (série «Économie politique moderne»), 2004.
101. Signalons au lecteur la traduction française à paraître, dans la même collection «EHESS-Translations» que le présent volume, de John R. Commons, *Institutional Economics. Its Place in Political Economy*.
102. Pour une analyse du rôle du «prix Nobel» d'économie (ou, plus exactement, du prix en mémoire d'Alfred Nobel décerné par la Banque de Suède), on lira avec intérêt l'analyse critique de Frédéric Lebaron dans le post-scriptum («L'effet Nobel en science économique. Quelques remarques sur la croyance économique») de son ouvrage: *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Le Seuil, 2000, p. 246-257.
103. Voir Gilles Campagnolo, «*Seuls les extrémistes sont cohérents...*», *Rothbard et l'École austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique*, Lyon, ENS-Éditions, 2006, p. 111-119.
104. On trouve, dans la bibliothèque de Menger, et abondamment annoté par lui, le manuel déjà cité d'Überweg, *Grundriss der Philosophie der neuer Zeit* (Berlin, Mittler, 1872). L'appréciation que Menger porte sur Kant y est la
- suivante: «*Er [Kant] sieht in der theor[etische] Nat[ional]ök[onomie] keine reine Vernunft!*», p. 172. Les pages suivantes ont malheureusement disparu. Cette référence est importante pour saisir la théorie de la connaissance de Menger. Elle fut cependant mal interprétée par les premiers commentateurs des archives Menger au Japon, dans le contexte du rapprochement nippon-allemand de l'entre-deux-guerres, car ils se satisfaisaient trop vite d'un «kantisme» illusoire de Menger: Kôzo Sugimura, «*Carl Menger. Enquête sur la méthode des sciences sociales*» (en japonais), Tokyo, Shokadaigakukenyûnenpo, série «*Shogakukenyû*», vol. 6/1, 1926; Yûzo Yamada, «*Carl Menger*», in Yûzo Yamada (ed.), *La Formation de l'économie moderne* (en japonais), vol. 9 de la collection «*Keizaigakuzetsuzenshû*» (*Cœuvres économiques*), Tokyo, Kawadeshobô, 1955. La recherche japonaise contemporaine a heureusement dépassé ce stade, comme le montrent les chapitres sur Menger du volume: Harald Hagemann, Tamotsu Nishizawa et Yukihiro Ikeda (eds), *Austrian Economics in Transition. From Carl Menger to Friedrich Hayek*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2010.
105. Sur ce point, le lecteur pourra se référer à l'annexe de: Robert Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps* (Paris, Vrin, coll. «Bibliothèque d'histoire de la philosophie», 1952), où l'auteur fait un bilan clair de l'usage de l'analogie organique jusqu'à Rousseau. Un siècle et demi plus tard, Menger commentait l'état de la science allemande de son temps en discutant ce même concept dans le livre III des *Untersuchungen*.
106. Menger s'opposait à cet avis dominant, qu'illustraient au contraire par excellence les traités historicistes de théorie monétaire les plus répandus à l'époque, *Das Geld* (Berlin, Weidmann, 1873) et *Der Kredit* (Berlin, 1879) de Karl Knies, par exemple. Menger exprima sa propre position sur l'origine de la monnaie dans deux articles de la série d'essais monétaires qu'il fit paraître en 1892: entrée «*Geld*» du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, et «*On the Origin of Money*», *The Economic Journal*, vol. 2, n° 6, juin 1892, p. 239-255 (pour la traduction française intégrale de ce texte anglais, voir Gilles Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il*

- une doctrine Menger? Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 2010, p. 241-259).
107. E. Roy Weintraub, *How Economics became a Mathematical Science*, Durham, Duke University Press, 2002.
108. Ndt: « Empirie », soit le monde dont on fait l'expérience, le monde empirique. C'est le même terme qui est employé dans les phrases suivantes, qu'il faut distinguer de « Erfahrung », à savoir l'expérience qu'on fait.
109. Carl Menger, *Untersuchungen*, livre I, chapitre 5, p. 54.
110. *Ibid.*, livre I, chapitre 7, p. 79.
111. *Ibid.*, appendice IV, note de bas de page, p. 256.
112. Cet « au-delà », certes inenvisageable à l'époque de Menger, pourrait notamment consister en la possibilité d'utiliser les outils informatiques, non pas seulement pour confirmer des modèles mathématisés, mais pour réaliser des simulations qui n'en sont plus simplement l'implémentation, qui traduisent des phénomènes, des comportements, etc. qu'il est parfois par ailleurs impossible de rapporter à un algorithme unique déterminé mathématiquement.
113. Il en allait de même chez les physiciens dans leurs rapports avec les philosophes! Ainsi, chez Poincaré à propos de l'espace, ou chez Russell et Whitehead dans leur rédaction des *Principia Mathematica*. En Allemagne, à partir de questions logiques soulevées notamment par Gottlob Frege, ce sont en particulier David Hilbert et Hermann Weyl, pour ne citer qu'eux, qui devaient infléchir le questionnement vers les mathématiques « pures ».
114. Elle a été publiée par William Jaffé à partir de 1965: *Correspondence of Léon Walras and related papers*, t. 1: période 1857-1883, t. 2: 1884-1897, t. 3: 1898-1909, Amsterdam, North Holland Publishing Company, 1965. Des commentateurs en ont fait usage, ainsi Pierre Garrouste, « Léon Walras et Carl Menger à propos de l'utilisation des mathématiques en économie politique », *Économies et sociétés*, série PE, 1994, n°s 20-21, p. 11-27, ou nous-mêmes, dans notre *Critique de l'économie politique classique*, Paris, PUF, 2004, p. 256 et sq.
115. *Correspondence of Léon Walras*, éd. par William Jaffé, op. cit., p. 771.
116. Ce qui est le cas dans la théorie du troisième « père du marginalisme », Stanley Jevons, qui caractérise la théorie pure par analogie avec la mécanique statique, ce en quoi l'Anglais et le Français, mais point l'Autrichien, reconnaissent un modèle pour leurs approches.
117. L'article séminal a été, de ce point de vue: William Jaffé, « Menger, Walras and Jevons De-Homogenized », *Economic Inquiry*, 14/4, 1976, p. 511-524.
118. Dans le monde britannique, c'est Alfred Marshall qui le réintégra, en l'adaptant au cadre établi par Jevons – ou n'est-ce pas plutôt l'inverse: en modifiant l'approche marginaliste pour conserver le paradigme classique renouvelé, dans ce qu'on appelle la « synthèse néo-classique », ne changea-t-il pas l'inspiration décidément anti-classique de Jevons? Bref, selon qu'on interprète l'œuvre de Marshall dans un sens ou dans l'autre, on peut y voir l'une des grandes réalisations ou l'une des funestes erreurs dans l'histoire de la pensée économique. La différenciation entre *mainstream* néo-classique et « École autrichienne » se joue en partie à ce propos.
119. L'édition la plus complète jusqu'à aujourd'hui des *Manuscrits mathématiques de Marx* a été donnée en 1968, dans une présentation bilingue allemand-russe aux éditions Naouka (« La science », Moscou). Depuis, ils ont été reproduits en fac-similés courant 1974 en Allemagne (alors Allemagne de l'Ouest); des traductions italienne, anglaise et française sont aussi parues (respectivement en 1975, 1983 et 1985). Celle de 1985 a été éditée par Alain Alcouffe avec une « Étude et présentation des manuscrits mathématiques de Marx » (Paris, Economica). Citons, parmi les études notables: Léon Smolinski, « Karl Marx and Mathematical Economics », *Journal of Political Economy*, 81/5, sept. 1973; Hubert C. Kennedy, « Karl Marx and the Foundations of Differential Calculus », *Historia Mathematica*, 4, 1997, p. 303-318, avec la liste des études parues depuis 1931; citons encore, en français: Gérard Jorland, *Les paradoxes du capital*, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 244 et sq. sur l'aspect mathématique.
120. L'ouvrage a paru à Paris chez Alcan; voir chap. V, p. 102-118 pour la formulation du jugement sur Painlevé.

121. Pour la clarté de l'exposé, le court excursus technique suivant s'impose : soit une relation binaire \succ (relation stricte), dotée d'un certain nombre de propriétés sur un ensemble non vide X et traduite dans la langue vernaculaire par l'expression « est préféré à » entre ce qui apparaît « avant » et « après » le signe de relation. Les axiomes ou les hypothèses faites quant à la relation \succ sur le domaine X caractérisent une structure qualitative qu'on dira de *préférences*. Les propriétés de la relation fonctionnent comme des principes proposés pour assurer des connexions entre des séquences de préférences rendant alors possibles certains calculs (par exemple, ceux des espérances d'utilité, voire ceux d'indicateurs plus élaborés : de variances, d'écart-type, etc.). Notons que, pour être respectées, ces propriétés poussent à imposer certaines contraintes sur le domaine comme sur la relation et, surtout, sur l'espace des biens retenu (ainsi, selon l'espace des biens retenu, la relation \succ peut présenter des cycles, selon des conditions de continuité, de semi-continuité ou de non-continuité).
122. À cet égard, on ne résiste pas à la tentation de citer Marshall, qui passe à juste titre pour l'un des grands économistes mathématiciens de son temps, mais qui conseillait ce qui suit à son collègue Bowley en 1906, pour illustrer le fait qu'on doit *vraiment* se demander si les mathématiques sont l'outil idéal de compréhension de la réalité pour un économiste : « (1) Utilisez les mathématiques pour abrégier l'écriture plutôt que comme outil heuristique ; (2) tenez-y vous jusqu'à ce que vous en ayez fini ; (3) traduisez en langage courant [« en anglais » écrit donc Marshall] ; (4) ensuite, illustrez votre propos par des exemples qui ont de l'importance dans la vie réelle ; (5) jetez les mathématiques au feu ; (6) si vous ne parvenez pas à faire l'étape (4), jetez l'étape (3) au feu. Du reste, c'est ce que j'ai fait assez souvent ! » Notre traduction de l'original : « (1) use mathematics as a shorthand language rather than an engine of inquiry ; (2) keep to them until you have done ; (3) translate into English ; (4) then illustrate by examples that are important in real life ; (5) burn the mathematics ; (6) if you can't succeed in (4), burn (3) This last I have done often ! » D'autres moments pertinents, comme celui où se formulent la conception d'une probabilité subjective (chez Ramsey, puis chez Savage et Friedman), ou encore la résistance à la mathématisation propre au *Traité sur la probabilité* de Keynes, viennent encore à l'esprit : l'approche de Ramsey fut d'autant plus intéressante qu'elle se voulait une contribution à la *philosophie* des croyances, reconnaissait Keynes, qui publiait au même moment son *Treatise on Probability*. Le propos du présent volume n'étant pas de discuter ces confrontations, soulignons seulement que leur simple existence porte un sens sur lequel l'épistémologue de l'économie ne saurait faire l'impasse, quel que soit l'auteur que l'on traite.
123. Carl Menger, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871, p. 93. Un commentaire détaillé se trouve dans Gilles Campagnolo, « Note sur le raisonnement marginal version Carl Menger », *Revue française de sociologie*, oct.-déc. 2005, n° 46/4, p. 799-806.
124. On peut ainsi comparer des « styles » de marginalisme, entre les conceptions de Menger et celles des autres pères du courant. Nous remercions Pierre Livet pour ses remarques à l'occasion d'un projet sur la mathématisation ainsi qu'à celle du volume collectif : Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, op. cit., 2008.
125. Puisque c'est, rappelons-le, sous ce titre que Menger voulait faire rééditer son chef-d'œuvre de 1871, paru d'abord sous celui de *Principes d'économie politique (Grundsätze der Volkswirtschaftslehre)* et parvenu à nous comme tel. Pour la deuxième édition, qui ne fut pas donnée par l'auteur mais par son fils, Karl Menger, le même titre fut conservé, en dépit de sa banalité et surtout du vœu du père car, soit le fils n'avait pas connaissance du souhait paternel, soit il jugea que, puisque cet intitulé était déjà passé à la postérité sous sa forme première, il ne pouvait plus le modifier. Les archives conservées au Japon témoignent factuellement de ce changement voulu par le père ; celles qui se trouvent à Duke, et qui ont été en possession du fils (à la différence de celles parvenues au Japon) conduisent à privilégier la deuxième possibilité ; voir Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, op. cit., chapitre « From the Works published in Vienna to his *Nachlass* », p. 31-59.

126. Les notes de Menger sont portées sur le volume de Rudolf Auspitz et Richard Lieben, *Zur Theorie des Preises*, 1887, dans le Fonds Menger conservé au Japon. Les spécialistes devaient d'ailleurs juger plus tard qu'apparaissait sans doute dans cet ouvrage une première version du théorème plus tard connu comme « théorème de l'enveloppe ». Mais la découverte est généralement portée au crédit de l'économiste anglais Roy Harrod, en 1931, car il a exprimé clairement ce dont Auspitz et Lieben seraient seulement les précurseurs. Il faut mentionner une réédition (que Menger ne possédait pas) de l'ouvrage d'Auspitz et Lieben (*Untersuchungen über die Theorie des Preises*, Leipzig, 1889). Sur cette question précise, voir Christian Weber, « Edgeworth on Complementarity, or Edgeworth, Auspitz-Lieben and Pareto De-Homogeneized », *History of Political Economy*, 37/2, 2005, p. 293-307.
127. Menger le souligne dans l'énoncé suivant qu'il puise chez Pellegrino Rossi, le successeur de Jean-Baptiste Say au Collège de France, et qu'il approuve (« sehr richtig ») : « Si vous pouviez suivre à travers les mille vicissitudes du marché, les parties contractantes, en analyser rigoureusement la position, en peser pour ainsi dire les besoins, vous auriez la solution vraie du problème », Menger, 1871, note manuscrite sur la page intercalaire en face de la page 108, en français dans le volume conservé à l'université Hitotsubashi.
128. Par Abraham Wald et, ironie du sort, dans le *Mathematisches Kolloquium*, séminaire du fils de Menger, le mathématicien Karl Menger, à Vienne.
129. Citons de nouveau Pierre Garrouste, « Léon Walras et Carl Menger à propos de l'utilisation des mathématiques en économie politique », *op. cit.*, lequel précise que son attention a été attirée sur certains textes de Menger par un collègue non-économiste.
130. Tony Lawson le souligne à son tour à juste titre, dans l'introduction de son ouvrage *Economics and Reality*, Routledge, 1997, p. XIII-XV. La prochaine section évoque sa mise en question de la pensée de Menger.
131. Nous proposons ailleurs, dans un volume à paraître consacré aux rapports entre la méthode et le réel, les notions de « résistance » (à la formalisation, notamment) et de « styles », utiles dans cette perspective.
132. Mais qui se passerait d'un tel outil ? Sauf s'il était inutile, ce que personne ne suggère à propos des mathématiques, ou s'il était inadapté, ce qui dépend du genre de questions posées au sein de la science...
133. Le domaine de la psychologie expérimentale, dont les prétentions furent repoussées en son temps par Menger, connaît aujourd'hui un regain souligné notamment, symbole majeur, par le « prix Nobel » de Kahneman. Les avertissements donnés en leur temps par Menger ou par Weber valent-ils dans ce nouveau cadre, ou la nature du questionnement a-t-elle changé ? Le débat mérite en tout cas d'être ouvert.
134. Les textes ultérieurs de Lawson, où il répond aux objections qui ont été faites à ses thèses de 1997, s'échelonnent sur plusieurs années d'un débat stimulant : citons notamment Tony Lawson, *Reorienting Economics*, Londres, Routledge, 2003.
135. Lawson consacre les chapitres centraux d'*Economics and Reality* à Menger et à l'École autrichienne (chapitres 8 et 9, dans la partie II de l'ouvrage).
136. Dans les années 1990, le débat académique sur la place de la méthode en économie redevint primordial, comme à l'époque de Menger. Cette fameuse polémique eut le développement suivant : à la question « Should we ignore methodology ? » posée de manière provocatrice par Roger Backhouse, avec la ferme intention d'y répondre par la négative et de souligner l'intérêt de la méthodologie (*Academic Society Newsletter*, 1992, n° 78, p. 4-5), Frank Hahn répliqua de manière provocatrice : « Answer to Backhouse : Yes » (*Royal Academic Society Newsletter*, 1992, n° 78, p. 5). Tandis que Roy Weintraub déportait la charge de la preuve vers l'histoire de la pensée (par son « Methodology doesn't matter, but the history of thought might », *Scandinavian Journal of Economics*, 1993, n° 91/2, p. 477-493), Bruce Caldwell, spécialiste reconnu de Hayek, tentait d'exposer les raisons, les fondements et les perspectives d'une telle attitude (« *Economic Methodology: Rationale, Foundations, Prospects* », in Uskali Mäki, Bo Gustaffson et Christian Knudsen (eds.), *Rationality, Institutions and Economic Methodology*, Londres, Routledge, 1993, p. 45-60) et Kevin Hoover ravivait le débat en demandant finalement

- pourquoi la méthodologie importe (« Why does methodology matter for economics? », *Economic Journal*, 1995, 105/430, p. 715-735). Nous n'avons retenu ici que certaines contributions principales, mais depuis les années 1990, le débat n'a pas cessé, et il est ravivé par la crise de la fin des années 2000.
137. En effet, si Schmoller avait pu dire, à juste titre, que l'induction et la déduction devaient servir à la science pour progresser, comme ses jambes gauche et droite aident l'homme à marcher, l'expression imagée du chef de file de l'historicisme avait été largement démentie par sa pratique – ce qu'il reconnut d'ailleurs à la fin de sa vie, en même temps que Weber le lui faisait remarquer dans l'éloge contenu dans une lettre rédigée le 23 juin 1908 de Heidelberg, à l'occasion de son *jubilé* (nous traduisons ce texte de l'original, paru dans *Briefe 1906-1908*, in *Weber Gesamtausgabe*, II, 5, Tübingen, 1990, p. 594-595, dans la troisième partie du présent ouvrage, sur le *Methodens-treit*, p. 429-430).
138. À l'aune de la comparaison proposée par Schmoller, et rappelée dans la note précédente, l'attitude historiciste montrait en vérité plutôt une science unijambiste, ou bien réduite à un moignon. La domination exclusive d'une catégorie entraîne cet effet malencontreux et néfaste de peiner pour avancer et de ne pouvoir le faire sans boiter.
139. Karl Milford, *Zu den Lösungsversuchen des Induktionsproblems und des Abgrenzungsproblems bei Carl Menger*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1989, p. 73. Nous traduisons. Sur cette approche de Menger, voir en particulier, du même, « Menger's methodology », in Bruce Caldwell (ed.), *Carl Menger and his legacy in economics*, Durham et Londres, Duke University Press, 1990, p. 215-240.
140. Son manifeste par excellence est le fameux article, déjà cité plus haut : Milton Friedman, « The Methodology of Positive Economics », in M. Friedman, *Essays in Positive Economics*, op. cit., 1953.
141. Sur ce point, voir Aurélien Lordon et Marc Ohana, « Empirical studies and Mengerian Methodology », in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, op. cit., p. 201-216.
142. Le lecteur peut se reporter au glossaire final de ce volume en ce qui concerne la terminologie proprement dite.
143. Voir en particulier, outre les chapitres de l'ouvrage cité de Lawson, Uskali Mäki, « Menger Economics in Realist Perspective », in Bruce Caldwell (ed.), *Carl Menger and His Legacy in Economics*, supplément annuel au volume 22 de la revue *History of Political Economy*, Durham, Duke University Press, p. 289-312.
144. Sur ce point, nous n'insisterons pas ici par rapport à ce qui a été dit précédemment (emploi trop courant pour être probant d'un point de vue « technique ») : voir la section 3 ci-dessus et l'entrée « Wesen » du glossaire final.
145. *Ndt* : « Connaître, c'est connaître par les causes. » Formule en latin dans le texte d'origine.
146. Carl Menger, *Untersuchungen*, livre I, chapitre 8, p. 87. Le chapitre s'intitule : « Du reproche d'atomisme » dans l'économie nationale théorique ». À propos de ce titre, voir ce qui a déjà été explicité quant à l'usage du terme *Atomismus* (traduction de l'anglais *atomism*) dans les sections précédentes de cette présentation, pour désigner le point de vue appliqué aux individus considérés dans leur isolement comme des unités élémentaires d'analyse en économie ; bref, ce qui a ensuite été désigné sous le nom d'« individualisme méthodologique ».
147. La question de la justesse (ou non) de l'analogie souvent établie entre sciences naturelles et économiques reste très débattue. Si l'on soutient que la physique a servi de modèle lors de l'élaboration de l'économie moderne, l'interrogation porte sur le type de modèle « physique » qu'ont élu les économistes (voir, par exemple, Philip Mirowski, *More Heat than Light. Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics*, Cambridge UP, 1989). Une part de l'ambiguïté du « projet théorique » que Lawson peut repérer chez Menger réside dans la nature des réponses apportées à cette question : la position de Menger nous semble plutôt aider à nuancer le débat, car si le Viennois est admiratif des résultats des sciences de la nature et s'il défend une théorie causaliste, il n'en est pas moins conscient des spécificités de l'action humaine. C'est pourquoi certains héritiers, à la suite de Mises en particulier, devaient souligner leur éloignement des sciences de la nature, tandis qu'à l'époque du

- fondateur, la polémique avec l'historicisme conduisait parfois à l'en rapprocher, au point de confondre les positions. Une fois encore, la seule référence qui doit faire foi est le texte.
148. On retrouve d'ailleurs des notes manuscrites de Menger sur le manuel de philosophie qu'il utilisait et que nous avons déjà évoquée à propos de Kant (Überweg, *Grundriss der Philosophie der neuer Zeit*, op. cit., 1872). Cette controverse y était exposée. Les notes montrent que Menger paraît sensible aux arguments de Hume sur la difficulté qu'il y a à reconnaître la catégorie de causalité, mais il ne se prononce pas entre les deux philosophes à cet égard; surtout, il conserve une position causaliste stricte et réaliste au sens de la « vérité-correspondance » dans les sciences, tout en préconisant des précautions quant à son usage (dans la reconnaissance des phénomènes, dans le processus de réduction aux unités élémentaires d'analyse, etc.).
149. *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871, premier chapitre: « La théorie générale du bien », § 1: « De l'essence des biens », p. 1; notre traduction.
150. Un certain nombre de commentateurs, notamment ceux déjà mentionnés dans la section 3 de cette présentation, commettent selon nous l'erreur de positionner Menger sur un plan où il s'abstient de se placer (notamment Terence W. Hutchison, « Some Themes from *Investigations into Method* », 1973; Max Alter, op. cit., ou Barry Smith, op. cit.).
151. Nous avons mentionné dans la section 3 son texte le plus récent à ce sujet: « A Note on Menger's Problem Situation and Non-essentialist Approach to Economics », in Harald Hagemann et alii (eds.), *Austrian Economics in Transition*, op. cit.
152. Parmi les commentateurs que nous avons mentionnés, Barry Smith illustre bien cette intuition philosophique née de la lecture de l'œuvre qu'il commente de manière convaincante. Mais rien ne vaut toutefois le recours aux preuves fournies par les textes mêmes, qui soulignent, dans le meilleur des cas, la perspicacité du commentateur.
153. On trouve ce tableau, crayonné sous le titre *Geflügelte Wörter*, dans les *Carl Menger papers* conservés à la bibliothèque Perkins de l'université Duke (Caroline du Nord), dans le contenu de la boîte d'archives numérotée 2. Nous donnons les traductions française et anglaise les plus fréquemment utilisées pour rendre les termes allemands dans les traductions des textes de Menger.
154. Un commentaire détaillé du tableau se trouve dans Kiichiro Yagi, « Carl Menger's *Grundsätze in the making* », *History of Political Economy*, 25/4, p. 697-724. Déjà en France, Henri Simon Bloch (*La théorie des besoins de Carl Menger*, Introduction de Gaëtan Pirou, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1937), avait abordé la terminologie mengérienne, toutefois sans avoir connaissance de ce morceau d'archives inédit et surtout en utilisant l'édition posthume de 1923 des *Grundsätze*, ce qui pose encore d'autres problèmes: sur ces difficultés-ci, voir Gilles Campagnolo, *Carl Menger entre Aristote et Hayek: Aux sources de l'économie moderne*, op. cit., en particulier p. 85-94.
155. Voir, sur la base des textes d'archives concernant la lecture d'Aristote par Menger: Gilles Campagnolo, « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger: l'Éthique à Nicomaque d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, op. cit., p. 5-35, en particulier la partie 5: « L'échelle des biens », p. 25-31.
156. Par exemple, dans Emil Kauder, « Intellectual and Political Roots of the Older Austrian School », *Zeitschrift für Nationalökonomie*, 1957, vol. 17, p. 411-425, et dans les articles qu'il tira de ses relevés d'archives de Menger.
157. Cet exemple se trouve chez Menger; nous prendrions sans doute aujourd'hui l'exemple de la *drogue*, comme le faisait déjà, après Menger, le sociologue et économiste italien de l'École de Lausanne, Vilfredo Pareto.
158. Menger usait couramment, comme le prouvent ses annotations, de l'allemand, du français, de l'anglais, et de quelques-unes des langues de l'empire multinational et multilingue qu'était l'Autriche-Hongrie (de l'italien aux langues de sa Galicie d'origine). Il lisait le latin et le grec ancien, pré-requis de tout universitaire de son temps. Cette polyglotie n'est pas anecdotique, car Menger nourrit une sensibilité profonde aux champs sémantiques dénotés par les concepts qu'il emploie en fonction des nuances qu'il repère dans les œuvres qu'il lit et discute.

159. Carl Menger, *Untersuchungen*, appendice IV, p. 249.
160. Ces remarques figurent sur la première page blanche, que Menger a collée en face de la page 2 de la copie de ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de 1871 envoyée par son éditeur, Wilhelm Braumüller, aujourd'hui conservée au Japon, et sur laquelle il portait ses réflexions en vue d'une réédition (qu'il ne donna jamais lui-même, raison pour laquelle les notes restèrent inédites jusqu'aux travaux d'Emil Kauder et aux nôtres). « Bien » est en français dans ce passage que nous traduisons de l'original suivant : « Der Mangel an einem dem Begriffe "Gut" entsprechenden Worte im englischen und die Herrschaft des Wortes *commodity* (Sache) hat viele Unklarheit bei den englischen Nationaloek. zur Folge. [...] Es bedeutet einen grossen Rückschritt in der modernsten französischen Nationaloek., dass man den Begriff "bien" fallen lässt oder doch nicht wie Say u Rossi im technischen Sinne gebraucht. Im italienischen ? » Dans l'ellipse entre crochets, l'influence prédominante de l'économie britannique (ricardienne) est soulignée en comparaison de celle de la France (Say).
161. Ce texte est disponible en version française intégrale en document annexe de Gilles Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger ?*, op. cit., p. 241-259.
162. Les connotations des termes ont d'ailleurs évolué avec le temps vers des préoccupations dites « environnementales » (au sens de l'écologie), absentes chez Menger.
163. Le lecteur reconnaîtra sans doute l'expression provocatrice attribuée à Hayek : « *There is no such thing as society* », souvent citée pour avoir inspiré les politiques des États-Unis et de la Grande-Bretagne des années 1980.
164. Si Menger avait lui-même intitulé son écrit théorique de 1871 en utilisant ce mot, c'était au sens générique et banal du terme alors dominant pour désigner la discipline économique, tant et si bien qu'on n'y prêtait plus attention, ce dont à la réflexion Menger se repent, comme le montre son intention ultérieure de changer le titre en *Allgemeine reine theoretische Wirtschaftslehre* (« Théorie générale pure de l'économie »). Quant à ce que Menger pensait d'une « économie du peuple » (une économie socialisée et socialiste), voir la section 2 de cette présentation.
165. Carl Menger, *Untersuchungen*, appendice IV, p. 257-258. Nous avons cité ce passage au début du chap. 2.
166. Jean-Pierre Dupuy, « Mettre la science en culture », *Le Débat*, n° 145, p. 37. Dupuy explique la raison d'être de l'attitude épistémique qui induit cette réaction de réduction, mais c'est pour en dénoncer les effets.
167. Les travaux d'auteurs devenus célèbres, comme Ernst Fehr et Klaus Schmidt, témoignent aujourd'hui par leur succès grandissant de la vigueur de ce champ. Les comportementalistes se positionnent de façon critique vis-à-vis du *mainstream*, mais ils sont également prompts à le nourrir, ce qui n'est pas sans rappeler certaines attitudes « autrichiennes ». Le rapprochement ne s'arrête pas forcément là, c'est-à-dire au niveau stratégique. Il est également clair que les réponses du *mainstream* pourraient être plus vives, notamment au vu des difficultés de calibrage dans les expériences et des lacunes réelles dans les données recueillies. Un symptôme de la réponse malaisée des partisans du *mainstream* est l'indulgence dont font parfois preuve les plus grandes revues (par exemple *Econometrica*) pour ces textes, alors qu'elles exercent toute leur sévérité envers d'autres courants. Des polémiques instructives naissent, comme celle récente entre Fehr et Ken Binmore.
168. Aussi ne poursuivons-nous pas ce propos. Notons toutefois que les archives sont plus prolixes, comme nous le montrons en détail dans le chapitre « Was the Austrian School a "Psychological" School in the Realm of Economics in Carl Menger's view? », in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Neu erörtert unter Einbeziehung nachgelassener Texte*, op. cit., p. 165-186. En témoignent aussi certains passages des lettres ouvertes publiées par Menger l'année suivant l'édition des *Untersuchungen*, dans le cadre de la polémique du *Methodenstreit* (voir la troisième partie du présent ouvrage, où nous en présentons des extraits), où se trouvent des réflexions comme la suivante (lettre n° 8) : « Les phénomènes complexes de l'économie sont le résultat, de manière prédominante, du rapport entre

- les efforts économiques des individus, et le présupposé nécessaire de l'économie théorique est leur compréhension et celle de leurs relations mutuelles. Tandis que l'histoire de l'économie ne nous offre pas la connaissance des processus économiques individuels, ni de leurs motivations psychologiques : et elle ne le peut pas, en réalité, pour des raisons que j'ai exposées ailleurs en détail. » Menger reconnaît que la méthode de ses opposants contraste aussi avec l'approche psychologique – mais il ne dit pas que les deux *se confondent*.
169. Il convient de ne pas juger *illusoire* à trop peu de frais cette conception-là : telle que s'expriment le déploiement du concept dans l'histoire chez Hegel, ou la réalisation de la lutte des classes chez Marx, leur justification spéculative présente encore des traits remarquables ; la vulgate à laquelle ils ont donné lieu au cours du XIX^e siècle, en Allemagne tout particulièrement, n'atteignait pas la même hauteur de vues. L'influence hégélienne en particulier, très présente, fut le plus souvent déniée, voire vigoureusement décriée par des auteurs qui disaient refuser la pure spéculation intellectuelle ; mais leur naïveté venait précisément du fait qu'ils ne reconnaissaient pas les cadres de pensée dans lesquels ils évoluaient eux-mêmes. À l'inverse, les assumer leur aurait permis de s'en libérer, comme Marx et Menger l'ont fait en deux directions opposées.
170. Chez Roscher, des décennies 1840 à 1890, la prégnance du discours religieux n'est pas toujours loin d'expliquer la grandeur du destin moral du peuple allemand... Menger rappelle sévèrement, dans les dernières lignes de l'appendice IX des *Untersuchungen* (p. 291), qui concernent la soi-disant « orientation éthique » de l'historicisme roscherien, ce qu'il y a de peu scientifique dans ces tentatives (et dans les tentations nationalistes qui en découlent, pourrait-on ajouter au regard de la suite des événements).
171. Pour une revue de ces attaques et une défense raisonnée de l'usage minimal de la raison que requiert la science économique *et que permet l'individualisme méthodologique*, on lira notamment le travail rigoureux d'un philosophe de l'économie : Maurice Lagueux, *Rationality and Explanation in Economics*, Londres, Routledge, collection « Frontiers of Political Economy », 2010.
172. Il est alors également naturel qu'on n'y prenne pas en compte, à la différence de ce qui concerne la psychologie, des approches consacrées à l'irrationnel comme tel, comme la psychanalyse de Freud, surgie à la même époque dans la même ville. De fait, Menger semble n'avoir consacré aucune attention dans ses notes personnelles, postérieures aux *Untersuchungen* et contemporaines des premières publications de Freud, à la découverte contemporaine qui devait faire tant parler d'elle.
173. La notion est employée et développée, dans le cas de Menger et sur la base d'écrits de ce dernier, dans Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique*, op. cit., 2004 (édition anglaise révisée et augmentée : Londres-New-York, Routledge, 2010). Elle sera développée dans *La méthode et le réel. Contribution à l'économie politique de notre temps*, du même, à paraître.

Deuxième partie

**Recherches sur la méthode
dans les sciences sociales
et en économie politique
en particulier**

Carl Menger

Avant-propos

EN ALLEMAGNE, en particulier, les recherches concernant la théorie de la connaissance dans le domaine de l'économie politique n'ont, jusqu'ici, d'aucune manière progressé pour atteindre le niveau d'une méthode propre à cette science. Les questions de théorie de la connaissance dont traitent les économistes nationaux allemands¹ et, pour une part significative, aussi leurs confrères spécialistes qui ne sont pas allemands, portent principalement sur l'essence et sur le concept de l'économie politique et de ses branches, sur la nature de ses vérités, sur une conception adaptée aux circonstances réelles des problèmes économiques et sur des tâches similaires de ce genre – mais *pas* sur les voies faisant connaître les buts de la recherche en économie politique ; ces derniers sont eux-mêmes encore en question.

À vrai dire, ce phénomène est assez récent. Il n'y a pas vraiment encore si longtemps, l'essence de l'économie politique et la nature formelle de ses vérités semblaient être fermement établies et les recherches en théorie de la connaissance traitaient effectivement de problèmes de méthode qui sont propres au domaine de notre science. Que l'économie politique fût « la science des lois de l'économie »², du moment où on avait dépassé la conception qui n'en faisait qu'un simple mode d'exposition littéraire, et tout aussi gênant que cela apparaisse, cela suffisait bien ; le débat scientifique pouvait progresser d'une part pour chercher à savoir si ces lois devaient s'obtenir par des voies spéculatives ou empiriques, inductives ou déductives, et quelle forme spécifique parmi ces méthodes était adaptée dans le domaine des phénomènes sociaux en général, et dans celui de l'économie politique en particulier, et, d'autre part, à propos de questions similaires proprement méthodologiques.

Mais tout cela devait, à vrai dire, tourner autrement dès lors qu'on commença à se consacrer aux problèmes de méthode de manière plus approfondie. Il allait devenir clair aux yeux de ceux qui travaillent à notre science que, dans ses branches

théoriques et pratiques, l'économie politique présente des connaissances dont la nature formelle est tout à fait diverse, et qu'en conséquence, il ne pouvait s'agir d'une seule méthode, de la méthode de l'économie politique, mais au contraire seulement des méthodes relatives à cette dernière. Les voies de la connaissance, les méthodes de la recherche se règlent sur les buts de celle-ci et sur la nature formelle des vérités qu'on doit s'efforcer de connaître. Les méthodes de l'économie théorique et celles des sciences pratiques de l'économie politique ne peuvent pas être identiques. Mais là même où, dans le traitement des problèmes de méthode, on s'attachait fermement à cette différence fondamentale, ou bien là où l'on ne songeait tout d'abord qu'à l'économie théorique, devait surgir, en raison d'une recherche plus minutieuse, la connaissance du fait que le concept de « lois des phénomènes » est également multiple, qu'il englobe des vérités dont la nature formelle est très diverse et que, par conséquent, cette conception de l'économie politique, sinon celle-là même de l'économie politique théorique comme science des « lois de l'économie », était insuffisante.

Si les auteurs de l'ère post-classique avaient pour la plupart tout bonnement lié étroitement au concept d'économie politique l'idée d'une science des lois de l'économie³, d'une science des lois de la coexistence et de la conséquence réciproque des phénomènes économiques, en quelque sorte à la manière des lois de la nature, et cela sans prendre conscience ni de la nature diverse de cette connaissance, ni non plus, par là, de l'indétermination du concept susmentionné, il apparut bientôt – et plus clairement que cela n'avait été esquissé jusque-là par quelques collaborateurs de notre science – que le point de vue anatomo-physiologique devait se faire valoir aux côtés de la conception qui fait de l'économie politique une science analogue à la physique et à la chimie. La conception de l'économie politique comme organisme, et de ses lois comme analogues à celles de l'anatomie et de la physiologie, s'opposait à la conception « physicaliste », et le point de vue biologique dans la recherche au point de vue atomiste.

La recherche scientifique ne pouvait pas s'en tenir à cette complication du problème méthodologique. On fit observer, en outre, que les phénomènes sociaux⁴ en général, et les phénomènes de l'économie politique en particulier, prenaient une tournure toute spéciale du fait du caractère individuel de chaque peuple, des circonstances locales et surtout de strates de développement dans les sociétés⁵, et que ces phénomènes présentaient, selon les lieux et les époques, des différences qui ne pouvaient pas ne pas influencer de manière décisive les lois de l'économie politique. L'aspiration à des lois universelles et immuables de l'économie, indépendantes des circonstances spatiales et temporelles, ainsi que l'aspiration à une science constituée de telles lois apparurent aussi, de ce point de vue, comme une abstraction irrecevable et même comme une méprise quant à la « réalité effective empirique tout entière »⁶ de ces phénomènes. La prise en compte de la diversité de

lieux et de temps entre les phénomènes économiques apparut, elle, comme un postulat de la recherche qu'on ne pouvait plus écarter, non seulement dans le domaine de « l'économie politique pratique », mais encore dans celui de l'économie nationale théorique, c'est-à-dire de la « science des lois de l'économie ».

D'autres firent même un pas de plus, en croyant qu'il ne fallait reconnaître aucune analogie en général entre les lois de la nature et celles de l'économie ; ils désignèrent ces dernières plutôt comme des lois du développement historique (comme des parallèles de l'histoire économique) ou comme des lois des grands nombres (comme des parallèles des statistiques économiques)⁷. Cette direction de recherche philosophico-historique et cette autre, statistico-théorique, se présentaient aux côtés des conceptions atomistique et organique de notre science, et aux côtés de l'aspiration à instaurer un point de vue national et historique dans l'économie politique théorique.

Comme si ce n'était pas assez, une direction de recherche se fit valoir pour remettre en question par-dessus tout le caractère de l'économie politique comme « science des lois de l'économie » ; cette orientation tenait plutôt l'économie politique pour une science spécifiquement historique, par analogie avec la jurisprudence et la linguistique historiques, et donnait la compréhension historique comme l'objectif exclusif, légitime et accessible à la recherche dans le domaine économique⁸. Aux multiples conceptions de la nature des lois économiques et, par suite, de l'économie politique théorique, qui était certes bien déjà regardée comme sa quintessence, venait se confronter cette conception de l'économie politique comme d'une science spécifiquement historique.

Le conflit de ces opinions ne se limitait pas à la nature formelle des vérités de notre science. Pendant que les uns caractérisaient l'économie nationale comme science des lois des « phénomènes économiques », les autres voyaient dans cette conception une manière incongrue d'isoler un aspect particulier de la vie du peuple. La vue selon laquelle les phénomènes de l'économie devaient être traités dans une relation insécable avec le développement d'ensemble de la société et de l'État des différents peuples gagnait de nombreux partisans chez les économistes nationaux⁹. Au conflit portant sur la nature formelle des vérités de notre science, ainsi que sur cette dernière elle-même, s'ajouta celui sur la portée et les limites du domaine de phénomènes dont elle devait traiter ; et cela, au point que beaucoup semblèrent véritablement douter si l'économie politique en général devait être traitée comme une science autonome ou plutôt comme une branche organique d'une science universelle de la société.

Depuis près d'un demi-siècle¹⁰, le débat tourne autour du bien-fondé de toutes ces directions de recherche qui se contredisent partiellement les unes les autres, et découlent partiellement les unes des autres en se complétant : que cet état de choses n'ait pas été profitable au développement de la méthodologie de notre science, cela

mérite à peine d'être remarqué. Comment parvenir à une conclusion satisfaisante dans l'enquête sur les voies qui doivent mener aux buts de la recherche dans le domaine de l'économie politique (concernant la méthodologie proprement dite!), alors que les buts mêmes se trouvent encore si complètement remis en question? Voire, comment faire pour que le monde savant porte enfin sérieusement son intérêt sur les problèmes dont il s'agit?

L'écrit qui suit résulte de ce qui est, dans mon sentiment, le besoin présent le plus pressant dans le domaine de l'économie politique; c'est aussi mon intention qu'il serve pour lors à ce but. Aussi s'occupe-t-il de manière prépondérante, et en conformité avec l'état contemporain des recherches en théorie de la connaissance, d'établir fermement l'essence de l'économie politique, ses parties, la nature de ses vérités, en bref, les buts de la recherche dans le domaine de notre science. La méthodologie prise au sens étroit du mot doit demeurer réservée principalement à des recherches futures pour lesquelles l'intérêt devra certes s'éveiller aussitôt qu'un accord aura été obtenu, ne serait-ce même que dans une certaine mesure, sur les problèmes fondamentaux traités ici.

La résolution de la deuxième partie de la tâche assignée ci-dessus se montrera alors aussi peut-être bien plus facile qu'elle n'est apparue à première vue. Chaque personne qui se rapporte, ne serait-ce qu'à un certain point, à la littérature correspondante sait bien dans quelle large mesure l'enquête philosophique s'est, depuis toujours, penchée sur les problèmes de méthode propres à la théorie de la connaissance, et combien elle est vraiment parvenue à des résultats de la plus haute valeur. Si nous parvenions, ne serait-ce qu'une fois, à clarifier pleinement les buts de la recherche dans le domaine de l'économie, alors on pourrait espérer qu'il ne nous serait plus excessivement difficile d'établir les voies qui mènent à ces buts, pour peu que tous ceux qui sont appelés à travailler ensemble à la fondation d'une méthodologie de l'économie politique, tous ceux-là se donnent la peine de mettre sérieusement à profit les résultats des recherches générales en théorie de la connaissance, en vue des tâches spécialisées de notre science – en tout cas, plus sérieusement et judicieusement que cela n'a sans doute été le cas par le passé.

Nous rechercherions bien évidemment en vain des lumières sur les buts de la recherche dans le domaine de l'économie politique en lisant les écrits des logiciens. L'examen de la nature des vérités dans ce champ du savoir ne peut résulter que d'une observation globale et compétente du domaine de phénomènes que nous avons à explorer, tout autant que des exigences vitales particulières au sein de notre science. Il ne peut y avoir aucun doute là-dessus: aussi, dans cette perspective, ce n'est pas nous qui devons légitimement attendre presque tout des logiciens, mais au contraire ces derniers qui le doivent de notre part. Et le fait que se soit depuis peu manifestée, à de multiples reprises, chez les économistes allemands, l'aspiration à trouver dans les écrits de logiciens remarquables des

lumières quant aux buts de la recherche dans le domaine de leur propre science, voilà qui ne doit être considéré que comme un symptôme de l'état hautement insatisfaisant de la branche de la théorie de la connaissance dans notre science. Bien au contraire, je crois que, dès lors que nous serons parvenus à des résultats assurés sur la nature des vérités de l'économie politique, par l'exploration des conditions formelles pour les établir, et des voies pour les connaître, alors les recherches générales en théorie de la connaissance nous deviendront hautement profitables.

À vrai dire, relativement peu aura alors été accompli pour notre science, demeurée si loin en retrait d'autres disciplines. En effet, je ne voudrais pas manquer ici de remarquer que je suis bien éloigné d'afficher trop haut l'importance de la méthodologie pour la recherche en général, et dans le domaine de l'économie politique tout spécialement. Les résultats scientifiques les plus importants sont le fait d'hommes qui se tiennent éloignés des recherches méthodologiques, tandis qu'il n'est pas rare que les plus grands méthodologues se soient montrés des chercheurs des plus improductifs dans le domaine de sciences dont ils avaient pu montrer les voies de la connaissance avec une clarté qui en imposait. Il y a un fossé incommensurable entre établir la méthodologie d'une science et l'édifier de manière satisfaisante, un fossé qui ne peut être franchi que par le génie de ceux qui y travaillent. Il est déjà arrivé que le talent positif d'un chercheur ait suffi à forger une science, ou à la refondre en faisant date, sans avoir de méthodologie élaborée ; mais encore jamais que la méthodologie l'ait fait sans talent positif. D'une importance sans égale pour les accomplissements secondaires dans le domaine d'une science, la méthodologie n'a qu'une importance de second plan pour les grandes tâches dont la résolution est réservée au génie.

Il n'y a, à vrai dire, qu'un seul cas dans lequel les recherches méthodologiques me sont apparues comme étant les plus importantes, les plus immédiates et les plus urgentes, à propos de ce qui pouvait être accompli pour le développement d'une science : c'est quand, dans un domaine du savoir, pour quelque raison que ce soit, on a perdu le sentiment juste des buts de la recherche qui découlent de la nature des choses ; quand les tâches accessoires de la science ont pris une importance exagérée, voire une importance décisive ; quand des principes de méthode erronés, portés par des écoles puissantes, sont parvenus à dominer et qu'une vue unilatérale des choses se pose en juge de toutes les aspirations dans un domaine du savoir ; quand, pour le dire en un mot, le progrès d'une science a pour obstacle la prépondérance de faux principes de méthode. C'est alors, à vrai dire, que la clarification des problèmes méthodologiques conditionne tout progrès futur et que, de ce fait, le moment vient où c'est un devoir d'entrer dans la querelle portant sur les méthodes¹¹, et cela même pour celui qui serait mieux enclin à employer ses forces ailleurs, à résoudre des tâches propres à sa science.

Or, il me semble que c'est effectivement la situation de la recherche qui prédomine actuellement dans le domaine de l'économie politique en Allemagne. Et c'est une situation presque incompréhensible pour qui n'a pas suivi d'un œil attentif le développement de cette science dans les dernières décennies.

Le conflit des vues portant sur la nature de notre science, sur ses tâches et sur ses limites, en particulier l'aspiration à fixer des objectifs nouveaux à la recherche dans le domaine de l'économie politique, tout cela n'a pas résulté, à l'origine, de l'intérêt des économistes nationaux pour les recherches en théorie de la connaissance. Cela a commencé avec la connaissance, toujours plus clairement manifeste, du fait que la théorie économique, telle qu'elle était sortie des mains d'Adam Smith et de ses disciples, était privée de fondements assurés, et qu'elle n'avait même pas pu trouver de solution satisfaisante à ses problèmes les plus élémentaires ; en particulier, le fondement qu'elle fournissait était insuffisant pour les sciences pratiques de l'économie et, de ce fait, pour la pratique dans ce domaine également¹². Déjà, avant l'entrée en scène de l'École historique des économistes allemands, la conviction gagnait de plus en plus que la croyance dans la complétude de notre science était fautive, et que cette dernière avait au contraire besoin d'être remaniée en profondeur.

Du moment où cette conviction l'eut emporté, trois voies s'ouvraient pour une réforme de notre science : d'abord, ou bien on devait chercher à réformer l'économie politique en se fondant sur les conceptions jusque-là existantes de son essence et de ses tâches, et on accomplissait enfin la doctrine fondée par Adam Smith, dans son cadre et depuis les points de vue dont elle était issue ; ou bien on devait ouvrir de nouvelles voies pionnières à la recherche. La réforme pouvait concerner soit la pratique de la recherche menée jusque-là, soit au contraire sa théorie.

Outre ces deux directions pour aspirer à une réforme – directions différentes dans leur essence et dans leur orientation –, on pouvait enfin aussi en emprunter une autre, qui liât, à un niveau en un certain sens plus élevé, les deux idées réformatrices susmentionnées : on pouvait s'efforcer de réformer l'économie politique dans le cadre du point de vue adopté jusque-là et, en même temps, ouvrir la voie dans des directions nouvelles. Aucune direction unique n'embrasse toutes les tâches de la recherche. Les progrès dans la connaissance du monde réel et de ses processus, les exigences croissantes de la connaissance dans la théorie et dans la pratique requièrent bien plutôt jusqu'aujourd'hui qu'on ouvre sans relâche des directions neuves à l'effort de connaissance. Une direction univoque dans la recherche, quoique légitime en soi, semble alors insuffisante au regard de l'ensemble des tâches auxquelles la science doit apporter des solutions. Cela vaut en particulier aussi de la théorie d'une science : c'est seulement en développant de manière satisfaisante toutes les directions légitimes de la recherche théorique et en ordonnant ses résultats qu'elle peut s'accomplir en une science théorique unique, ou encore dans son système. Il en va ainsi dans les sciences théoriques de la nature, et aussi

dans les sciences sociales théoriques en général, et dans la science théorique de l'économie en particulier. L'ouverture de nouvelles branches dans la recherche théorique peut aller de pair avec la réforme menée jusqu'à ce jour.

Si la première des voies susmentionnées en vue de réformer la doctrine de l'économie se trouvait vraiment en apparence être la plus simple et la plus proche, toutefois présentait-elle en vérité, pour plus d'une raison, des difficultés tout à fait extraordinaires. Ce à quoi les meilleurs esprits de toutes les nations s'étaient en vain efforcés dans les voies de recherche empruntées jusqu'alors, on devait maintenant y parvenir, et là où leur génie avait échoué, on devait maintenant réussir. Il ne s'agissait ni seulement de pratiquer la critique ni d'ouvrir une grande perspective quelconque, mais on devait forger du *positif*. La direction à prendre exigeait de ceux qui s'y engageraient une originalité accrue dans des accomplissements positifs, et cela, dans un domaine du savoir qui impose à l'esprit du chercheur les plus hautes exigences en raison de ses difficultés inégalées.

Les efforts que nous venons de caractériser se présentaient comme bien peu séduisants pour d'autres raisons encore. Ce n'est pas tant que la réforme d'une science sur les voies que la recherche avait empruntées jusqu'alors ne fût plus ardue et, au moins dans l'immédiat, moins gratifiante que lorsque des esprits remarquables l'avaient déjà entreprise sans succès, mais c'est plutôt la pression de l'autorité de ces derniers qui paralysait alors l'assurance de ceux qui s'y efforçaient après eux, en même temps que leur reconnaissance pour les succès déjà effectivement remportés. Cela paralyse l'énergie des esprits créatifs, ainsi que la liberté de jugement dans l'esprit de leur public.

Toutes ces circonstances concouraient à montrer aussi difficile que peu séduisante une réforme de notre science dans le sens de sa conception ancienne. Comme la théorie de l'économie nationale était principalement forgée d'après l'École dite « classique » des économistes anglais, elle ne pouvait résoudre de manière satisfaisante le problème d'une science des lois de l'économie. Pourtant, l'autorité de sa doctrine perdure jusqu'à nous et elle retarde le progrès dans des voies où, depuis des siècles, et longtemps déjà avant l'entrée en scène d'Adam Smith, l'esprit des chercheurs a tenté de résoudre le grand problème de la fondation théorique des sciences de la société.

Aussi, l'autre voie pour réformer notre science a-t-elle semblé beaucoup plus facile et gratifiante. L'état insatisfaisant de cette dernière ne découlait alors pas de l'insuffisance des chercheurs à résoudre ses problèmes, mais au contraire de ce qu'on avait pris une *direction* erronée dans la recherche, et il fallait donc attendre tout le salut d'une direction *nouvelle*. Celui qui fonderait une telle direction passerait pour le réformateur de l'économie politique, même si, dans les faits, il n'œuvrait notablement en rien à son approfondissement, ni à sa rectification, ni non plus à la résolution de ses problèmes dans l'immédiat, et s'il se contentait plutôt d'ouvrir de

grandes perspectives, et de mener des recherches qui, légitimes en elles-mêmes, portent sur des domaines du savoir qui diffèrent toutefois essentiellement de l'économie politique, et cela, au reste, en produisant, sans aucune conception unifiée, des compilations de résultats obtenus jusqu'ici dans ces mêmes directions de la recherche jusqu'alors désignées comme erronées et condamnées de la manière la plus emphatique.

En outre, nombre de circonstances concouraient pour suggérer des efforts dans ce sens-là. Dans le domaine de la linguistique, de la théorie de l'État et du droit¹³, on avait fait valoir de nouvelles directions de recherche qui avaient conduit à des résultats non seulement reconnus comme dignes de mérite, mais encore, au moins temporairement, considérablement surestimés, tant par le monde savant que par l'opinion publique, surtout en Allemagne. Se présentait d'elle-même l'idée de transposer ces aspirations dans notre domaine du savoir aussi ! Pour gagner la réputation de réformateur de l'économie politique, on n'avait besoin d'à peine plus qu'un sens ravivé pour les analogies dans la recherche. Alors qu'une réforme de l'économie politique formulée selon la conception retenue jusque-là était aussi difficile que dénuée de gloire, la célébrité d'un pionnier, d'un créateur de nouvelles directions de recherche pouvait au contraire se trouver à la portée des esprits médiocres pour un coût extrêmement modéré. Comment s'étonner que, parmi les économistes nationaux véritablement savants en Allemagne, la construction continue de la théorie en vînt toujours plus à régresser ? Et que tous ceux qui aspiraient à un succès rapide ne s'engouffrassent dans des voies nouvelles, particulièrement dans celles où même le talent le plus faible, incapable de découvrir les grandes relations de l'économie, tout comme d'analyser exactement ses phénomènes de manière utile, pouvait se mettre en valeur ?

À vrai dire, on a négligé là la différence profonde qui existe entre la nature formelle de l'économie politique et celle des sciences auxquelles on a emprunté, de manière plus ou moins mécanique, les principes, voire les résultats de la recherche. En particulier, on a méconnu l'orientation spécifique au mouvement scientifique qu'avait constituée, sur un fondement historique, la jurisprudence. Comme je le montrerai ci-après, de curieux malentendus ont joué un rôle décisif dans la réforme de l'économie politique en la personne de ses réformateurs allemands. Les directions de recherche nouvelles ont majoritairement été le résultat d'analogies mal comprises et d'une méconnaissance des tâches propres à l'économie politique.

Pendant, là même où une direction de recherche nouvelle, en soi légitime, réussissait, elle ne résultait pas d'une perspective embrassant tout le système des tâches qu'il appartient à la science de résoudre dans le domaine économique. Nous voyons partout apparemment se répéter le fait suivant : des directions de recherche spécialisées, assez souvent d'importance plus ou moins accessoire, font dépendre la réforme de l'économie politique tout entière exclusivement de leur succès, mais elles

dénient le bien-fondé de toute autre direction dans la recherche. L'effort pour mettre fin à l'état insatisfaisant de l'économie politique par l'ouverture de voies nouvelles dans la recherche a conduit, en Allemagne, à une série de conceptions de l'essence de notre science et de ses tâches qui relèvent, en partie, de l'incompréhension et, pour une part, de l'unilatéralisme – cela a conduit à des conceptions qui, dans la littérature spécialisée, ont écarté l'économie nationale allemande du mouvement de toutes les autres nations. En vérité, ces aspirations, en raison même de leur caractère unilatéral, ont, dans certains cas, carrément fait apparaître l'économie nationale allemande comme tout bonnement incompréhensible aux économistes non allemands.

À peine est-il besoin de faire remarquer que, dans une telle situation, on se trouvait, avec le cercle des réformateurs allemands ayant ces idées en économie politique, bien loin d'une réforme de cette science sur les fondements universels indiqués plus haut. Parmi tous les représentants des directions que nous venons de caractériser, il ne s'est pas trouvé un seul esprit pour prendre une vue d'ensemble ni des tâches qu'une science des lois de l'économie doit résoudre dans son entier, ni des directions spécifiques à la recherche théorique en tant qu'elles sont des branches légitimes de l'ensemble d'une science théorique de l'économie, ni même des relations qu'elles ont avec les autres branches – qui ne sont pas des branches théoriques de la recherche dans le domaine économique. L'aspiration à une telle conception universelle du problème méthodologique n'est en fait apparue nulle part jusqu'à nos jours. Partout, on nous a bien plutôt opposé des directions de recherche partiellement tirées de l'incompréhension, et partiellement légitimes en elles-mêmes, mais plus ou moins secondaires au regard de l'ensemble de l'économie politique – des directions dont chacune, prise isolément, est néanmoins généralement identifiée avec le tout de la recherche dans le domaine de l'économie politique.

Or c'est ici que réside le caractère pernicieux propre à l'état présent de l'économie politique en Allemagne. Ce n'est pas dans le fait que les réformateurs de notre science, entrés en scène avec une si grande assurance, n'aient pas en vérité mis fin à son état lacunaire. Ce n'est pas non plus dans le fait que les mêmes ont perdu de vue les buts principaux de la recherche dans le domaine de l'économie politique, voire ont en partie perdu de vue même cette dernière, à force de poursuivre des tâches relativement accessoires. Ce n'est pas cela qui constitue le point central spécifique du mal ; il réside dans le mépris, qui n'est que mal dissimulé, et dans la négation, qui est posée en principe, de tout le reste des directions de recherche et, en vérité, assez souvent de celles-là mêmes qui, eu égard au tout de notre science, se présentent comme parmi les plus importantes.

Et nous voici, par là même, à vrai dire parvenus au moment où les recherches méthodologiques dans le domaine de l'économie politique se présentent nécessairement au premier plan de l'intérêt pour la science. Il se trouve que la domination de principes méthodologiques erronés fait à présent obstacle au progrès de notre

science. La méthodologie a, de ce fait, la parole; en éclaircissant les buts de la recherche et, par conséquent, les voies de la connaissance devant y mener, elle doit la garder jusqu'à ce que soient écartés ces obstacles nés des principes de méthode qui ont égaré les progrès de l'économie politique en Allemagne.

Quant aux résultats auxquels je suis moi-même parvenu, je crois qu'il y a peu à faire remarquer là-dessus. Je les ai toujours exposés en des termes aussi simples et clairs qu'il m'a été possible. Ayant égard seulement à la difficulté des questions dont il s'agit ici, j'ai approfondi et ordonné ces résultats en fonction de mes forces. Ils peuvent maintenant parler pour eux-mêmes. Ici, je voudrais encore seulement ne pas me priver d'une remarque, qui concerne ma position envers mes collègues en Allemagne.

Le caractère passablement polémique de cet écrit, dont je suis bien conscient, ne prend pas sa source dans une disposition malveillante à l'égard des représentants pleins de mérite de notre science; il tient davantage à la nature des tâches que je me suis assignées. Il découle nécessairement de ma conception de l'état présent de l'économie politique en Allemagne. La polémique à l'encontre de la direction actuellement dominante de la recherche dans l'économie nationale n'a été pour moi ni une finalité en soi, ni non plus un simple élément adventice; elle a été une part essentielle de ma tâche, et je dirais – même au risque d'irriter certaines susceptibilités – qu'elle devait en constituer une partie à l'urgence pressante et à la sévérité radicale.

S'il devait, pour cette raison même, arriver à mon écrit de connaître, au moins dans un premier temps, un succès tout superficiel ou bien qu'il soit démoli, je ne me plaindrais donc en aucune façon. La littérature la plus récente de l'économie nationale en Allemagne a reçu en vérité bien peu d'attention à l'étranger, où ses directions propres sont à peu près incompréhensibles. Durant ces décennies d'un isolement durable, elle n'a pas reçu l'influence d'une opposition sérieuse et, dans sa confiance inébranlable en ses méthodes, elle a également manqué, à de multiples reprises, d'une sévère autocritique. Celui qui, en Allemagne, suivait une autre direction, celui-là était plus laissé de côté que réfuté. Cette pratique, qui a longtemps perduré, a de la sorte permis que se constitue une phraséologie partiellement dénuée de sens quant aux problèmes de fond de notre science, une phraséologie d'autant plus funeste au développement de l'économie politique en Allemagne qu'aucune critique sérieuse ne la dérangeant, elle fut répétée sans réflexion, voire qu'elle put même se présenter comme incarnant le bouleversement qui devait faire date dans le domaine de notre science. Dans de telles circonstances, c'est d'un examen minutieux et d'une mise à l'épreuve sans préjugés, d'une critique sérieuse enfin, qu'on avait avant tout besoin. Tant il y a dans cette direction à rattraper ce qui a été raté par d'autres.

Aussi, le lecteur dénué de préjugés reconnaîtra-t-il immédiatement combien je me suis peu soucié ici de chercher à diminuer mes collègues allemands. Je n'ai nulle part omis de rendre justice au mérite d'autrui au mieux de ce que j'en savais

et, même là où il fallait bien aller à l'encontre des directions de recherche erronées ou des vues unilatérales, je me suis efforcé de mettre en avant le plus soigneusement les éléments de vérité présents dans les doctrines mêmes que je combattais. Je n'ai rien écarté non plus par le moyen de simples artifices rhétoriques vagues, mais j'ai au contraire tenté de voir dans chaque cas singulier la raison des points d'affrontement. Ce qui me guidait, c'était l'idée de rappeler la recherche dans le domaine de l'économie politique en Allemagne à la conscience de ses tâches spécifiques, de la libérer de ses vues unilatérales, dommageables au développement de notre science, de la tirer de son isolement par rapport au mouvement général de la littérature spécialisée et enfin, de la sorte, de préparer la réforme de l'économie politique dont, au vu de son état insatisfaisant, cette science a besoin de manière si pressante sur le sol allemand.

Tous les grands peuples civilisés ont leur mission propre pour édifier les sciences, et chaque égarement du monde savant chez un peuple, ou chez une partie notable de celui-ci, laisse par conséquent une lacune dans le développement de la connaissance scientifique. L'économie politique, elle non plus, ne peut pas se passer de la coopération, consciente du but à atteindre, de l'esprit allemand – et pour qu'il y contribue, il faut donc le remettre sur la bonne voie : cela a été, sans considérations accessoires, la tâche que j'ai poursuivie dans le présent ouvrage.

Vienne, décembre 1882.

L'auteur.

Sommaire¹⁴

Avant-propos	153
---------------------------	-----

Livre I

De l'économie nationale comme science théorique dans son rapport aux sciences historiques et pratiques de l'économie politique

Chapitre premier. Des différents points de vue de la recherche dans le domaine de l'économie politique	177
---	-----

De l'opposition entre les sciences historiques et les sciences théoriques en général, et entre celles de l'économie politique en particulier . Essence et tâches des sciences historiques de l'économie politique . Essence, tâches et signification d'une théorie de l'économie politique . Essence et tâches des sciences pratiques de l'économie politique ; leur rapport à l'économie nationale théorique et à la pratique de l'économie politique.

Chapitre 2. Des erreurs qui résultent de la méconnaissance de la nature formelle de l'économie nationale théorique	181
---	-----

La confusion entre les sciences historiques de l'économie politique et la théorie de cette dernière . La confusion entre compréhension historique et compréhension théorique des phénomènes économiques . L'erreur consistant à simplement transposer les points de vue du droit historique dans l'économie nationale théorique . La séparation insuffisante entre cette dernière et les sciences économiques pratiques . Explication de cette erreur tirée de l'histoire de l'économie politique . L'état déplorable qui en est résulté pour la systématique, la méthodologie et le progrès de l'économie politique en général.

Chapitre 3. La nature particulière de la connaissance théorique en économie politique ne supprime pas le caractère de science théorique de l'économie nationale 191

Les sciences théoriques n'ont pas toutes la même rigueur ; ce fait n'a toutefois aucune incidence sur leur caractère formel de manière générale . Quel que soit le degré de rigueur que présentent les vérités de l'économie nationale théorique, le caractère de science théorique de cette dernière demeure inchangé . Elle ne peut donc, de ce fait, devenir ni une science historique, ni une science pratique . La valeur des sciences théoriques pour la connaissance et la compréhension des phénomènes n'est aucunement éliminée en dépit de la rigueur moindre de leurs vérités.

Chapitre 4. Des deux directions fondamentales de la recherche théorique en général, et dans le domaine de l'économie politique en particulier 195

De l'opinion selon laquelle il n'y a qu'une seule et unique direction de recherche théorique . De la direction *réaliste-empirique* dans la recherche théorique et de ses avantages . Que cette direction est impropre à conduire à des lois rigoureuses, à ce qu'on appelle des « lois naturelles » des phénomènes . La nature et les genres de connaissances théoriques auxquels elle peut conduire . La direction *réaliste-empirique* de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . De la direction *exacte* dans la recherche théorique en général . Son but et ses fondements en théorie de la connaissance . La direction exacte de la recherche théorique dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier . En raison de sa nature, une théorie exacte ne nous donne toujours seulement à comprendre qu'une facette particulière des phénomènes . L'économie nationale exacte ne nous permet de nous procurer que la compréhension théorique de la facette *économique* des phénomènes sociaux . Seule la totalité des sciences sociales exactes permettrait de nous faire comprendre de manière exacte les phénomènes sociaux, ou une partie déterminée de ceux-ci, dans leur réalité effective empirique tout entière.

Chapitre 5. Du rapport de la direction exacte de la recherche dans le domaine des sciences sociales à la direction réaliste-empirique 207

Ce que les deux directions de recherche susdites ont en commun et de différent . Pourquoi leurs résultats n'ont-ils pas d'ordinaire été traités séparément dans l'exposition scientifique ? . Que ces deux directions de recherche ne se rapportent pas à des domaines des phénomènes économiques différents, mais au contraire que chacune d'elles tente en principe de porter à notre compréhension l'économie politique tout entière considérée sous les points de vue qui lui sont propres . Pourquoi la direction exacte aspire-t-elle à cultiver surtout la compréhension des phénomènes élémentaires de l'économie politique, et la direction empirico-réaliste celle des phénomènes complexes ? . Sur une opinion d'Auguste Comte et de [John] Stuart Mill à ce sujet . La relation où se tiennent les garanties de vérité des résultats dans ces deux directions, les unes par rapport aux autres . L'erreur selon laquelle les résultats de la direction exacte de la recherche théorique trouveraient leur pierre de touche dans les résultats de la direction réaliste-empirique . Exemples où l'on met plus

clairement en lumière le rapport entre la nature et les garanties des résultats de ces deux directions de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique.

Chapitre 6. De la théorie selon laquelle il faut traiter les phénomènes de l'économie politique sans les séparer du développement d'ensemble, social et étatique, des peuples 215

Que cette manière de voir les phénomènes de la société est adaptée à la recherche historique . Qu'il en va de même quant à la direction spécifiquement historique du droit . Que la transposition mécanique de ce dernier point de vue dans les sciences sociales théoriques en général, et dans l'économie politique théorique en particulier, comporte au contraire en soi une erreur fondamentale . À propos de ce point de vue, en considérant la direction *exacte* de la recherche théorique . Que celui-ci va à l'encontre de l'idée de théories exactes en général, et en particulier d'une théorie exacte des phénomènes économiques . À propos de ce point de vue en considérant la direction *empirico-réaliste*¹⁵ de la recherche théorique . Que celui-ci n'est pas parfaitement adapté à cette dernière non plus . Que même la direction de recherche théorique la plus réaliste qu'on puisse imaginer ne peut pas se passer de certaines abstractions par rapport à la réalité effective pleinement empirique . Que la vue ci-dessus conduit, dans sa conséquence la plus extrême, à la négation de toute théorie de l'économie politique et, en outre, à reconnaître la seule historiographie comme unique direction légitime de la recherche dans le domaine de l'économie politique.

Chapitre 7. Du dogme de l'intérêt personnel dans l'économie nationale théorique et de la place qu'il y tient dans les questions de théorie de la connaissance 223

Ce que l'on entend par le terme « dogme » ci-dessus, et quelle signification on lui assigne en ce qui concerne la théorie de l'économie politique . De l'opinion selon laquelle des lois rigoureuses des phénomènes économiques ne seraient possibles que sous la supposition erronée que, dans la *réalité effective*, les hommes ne sont conduits dans leurs activités économiques que purement et simplement par leur intérêt bien compris . L'argumentaire par lequel cette opinion se trouve contredite . Que cet argumentaire-ci est déficient parce que, dans le cas où il serait robuste, les lois exactes de l'économie politique excluraient, outre le *sens commun*, également *l'erreur, l'ignorance, les contraintes externes, etc.* . Que cet argumentaire repose sur une méconnaissance de l'essence de la direction exacte de la recherche théorique en général, et dans le domaine de l'économie politique en particulier . Que la direction exacte de la recherche théorique ne part en aucune façon de l'hypothèse que les hommes, dans leur activité économique, ne seraient conduits *dans les faits* que par leurs intérêts économiques . Ce qu'il en est, en vérité, dans l'économie nationale théorique, de ce qu'on appelle le dogme de l'intérêt personnel.

Chapitre 8. Du reproche d'« atomisme » dans l'économie nationale théorique 231

Essence et signification du soi-disant « atomisme » dans la théorie de l'économie politique . Source de cette doctrine dans les argumentaires de l'École historique

des juristes . Différence des conséquences qui ont suivi cette doctrine dans l'École historique des juristes allemands et dans celle des économistes nationaux allemands . Le point de vue de l'École des juristes historicistes . Celui de l'École historique des économistes nationaux allemands . Que le reproche d'« atomisme » s'enracine dans la méconnaissance de la véritable essence de la direction exacte de la recherche théorique et dans la transposition de points de vue de méthode depuis la recherche spécifiquement historique dans l'économie nationale théorique . Opposition de l'*économie politique* et de l'*économie privée* dans les exposés des des économistes nationaux allemands de l'École historique sur la méthode, et signification de l'erreur y ayant trait quant aux problèmes de théorie de la connaissance dans notre science.

Livre II

Du point de vue historique dans la recherche en économie politique

Introduction 239

De la nature formelle de l'économie politique et de ses parties . Ce n'est pas une science historique . La « méthode historique » de l'économie politique ne peut pas consister à abandonner la nature de la forme qui lui est propre et, respectivement, à ses parties, mais au contraire vise-t-elle seulement à établir le point de vue historique dans les directions de recherche adéquates à l'économie politique . Essence de la « méthode historique » dans l'économie politique théorique, d'une part, et dans les sciences pratiques de l'économie politique, d'autre part . Elle n'est en aucune façon la même dans les deux cas . Et tout aussi peu dans les directions exacte et réaliste de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'importance exagérée qui est attribuée par l'École historique des économistes allemands au point de vue historique en économie politique . L'importance relative que ce dernier a pour le présent.

Chapitre premier. Du point de vue historique dans l'économie nationale théorique 245

§ 1. Du développement des phénomènes économiques 245

Essence de ce développement . Le développement des phénomènes individuels . Le développement des formes phénoménales . Les deux genres de développement des phénomènes économiques doivent être distingués . Le fait du développement des formes phénoménales a une importance plus grande pour la recherche en sciences sociales que (le développement des espèces !) pour les sciences de la nature.

§ 2. De l'influence que le développement des phénomènes économiques exerce sur la nature et sur les tâches de la direction réaliste-empirique de la recherche théorique 248

Que le fait du développement des phénomènes économiques ne peut qu'influencer l'économie nationale théorique en général, et la direction *réaliste-empirique* de

la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique en particulier . La double tâche de cette direction de recherche . L'influence qu'exerce ce fait sur l'aspiration visant à établir les types réels et les lois empiriques des phénomènes économiques . Comment résoudre le problème consistant à établir le point de vue historique dans la direction réaliste-empirique de la recherche théorique ? . Les limites de la signification du point de vue historique pour cette direction de recherche.

§ 3. Que le reproche d'une généralisation excessive de la connaissance théorique en économie politique ne serait en aucune façon complètement écarté au moyen de la méthode dite historique 252

Tout changement dans les phénomènes ne signifie pas un développement de ceux-ci . Même les transformations des phénomènes dans le temps qui ne nous apparaissent pas comme des développements ont une importance méthodologique pour la recherche théorique, et c'est seulement en les prenant en compte qu'on pourra pleinement affronter le reproche de « perpétualisme » dans la théorie en économie politique . Il en va de même quant à ces différences entre des phénomènes sociaux similaires dont la nature n'est de varier ni entre les nations, ni entre les lieux, mais qui se produisent au contraire en même temps dans un même lieu . Ils ont, eux aussi, une importance méthodologique pour la théorie de l'économie politique . Leur prise en compte aussi serait nécessaire, si l'on devait pleinement affronter le reproche de trop grande généralisation de la connaissance théorique dans le domaine de l'économie politique . Les reproches de « perpétualisme » et de « cosmopolitisme », au sens de nos économistes nationaux historicistes, ne renferment de ce fait qu'une partie seulement des réserves à l'encontre d'une bien trop grande généralisation de la connaissance théorique en économie politique . Aussi, écarter complètement ces réserves est-il impossible sur des bases gnoseologiques . Une théorie qui s'est répandue dans le point de vue du réalisme empirique souffre nécessairement de ces infirmités mêmes que l'École historique entend écarter au moyen de sa méthode.

§ 4. De l'influence du développement des phénomènes économiques sur la nature et sur les tâches de la direction exacte dans la recherche théorique 255

L'importance de ce fait pour la direction exacte de la recherche théorique va s'effaçant . Éclaircissement de cette situation en raison de l'essence et des tâches de cette direction de recherche . En quoi le point de vue historique pourrait consister dans cette dernière . Que la direction exacte de la recherche théorique ne conteste ni ne détourne son attention du fait du développement des phénomènes économiques.

Chapitre 2. Des directions pseudo-historiques de la recherche dans l'économie nationale théorique 259

La direction historique dans l'économie nationale *théorique* ne consiste pas en un accessoire historique qui viendrait s'ajouter extérieurement aux résultats de la direction théorique de la recherche dans le domaine de l'économie politique . Elle consiste tout aussi peu en études historico-littéraires en général, ni en éléments accessoires d'histoire des idées en particulier . Il ne faut pas non plus la rechercher en reconnaissant l'histoire seule au fondement empirique de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'erreur de l'historicisme comme tel dans l'économie nationale théorique . L'aspiration visant à établir des « parallélismes de l'histoire économique »

n'est qu'une direction spéciale de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'économie politique théorique n'est pas une science des « lois du développement économique » . Elle est tout aussi peu une « philosophie de l'histoire » . La contradiction qui existe entre les définitions de l'économie nationale théorique et les exposés qu'en donne l'École historique des économistes allemands

Chapitre 3. Du point de vue historique dans les sciences pratiques de l'économie politique 267

Les institutions économiques et les lois normatives doivent se régler sur les situations particulières des peuples qu'elles servent . Évidence de ce principe dans toutes les sciences pratiques . La reconnaissance de ce principe n'est pas une méthode particulière des sciences pratiques . Que la soi-disant « *méthode historique* » dans les sciences pratiques de la société a contribué de manière essentielle à égarer les opinions concernant la relativité des organisations sociales.

Livre III

La compréhension organique des phénomènes sociaux

Chapitre premier. De l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels, de ses limites et du point de vue méthodologique qui en résulte pour la recherche en sciences sociales . . . 273

§ 1. La théorie de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels 273

La fonction normale des organismes est conditionnée par celle de leurs parties (les organes), et cette dernière, à son tour, par la liaison des parties en un tout d'ordre supérieur, et respectivement par la fonction normale du reste des organes . Observation similaire quant aux phénomènes sociaux . Les organismes présentent une conformité des parties eu égard à la fonction du tout, une conformité qui n'est pas cependant le résultat d'un calcul humain . Observation analogue quant aux phénomènes sociaux . À titre de conséquence méthodologique de cette analogie entre les produits sociaux et les organismes naturels, il ressort l'idée d'une direction anatomo-physiologique de la recherche dans le domaine des sciences sociales théoriques.

§ 2. Des limites de la légitimité de l'analogie entre les organismes naturels et les phénomènes sociaux 275

L'analogie entre phénomènes sociaux et organismes naturels ne renvoie seulement qu'à une partie des premiers, précisément ceux qui sont le produit non réfléchi du développement historique; le reste de ceux-là est le résultat du calcul humain et, par là, ils ne sont pas comparables à des *organismes*, mais à des *mécanismes*. Cette analogie n'est par conséquent de ce fait, quoi qu'il en soit, aucunement universelle . Elle n'embrasse pas, même là où elle est en question, l'essence tout entière des phénomènes qui s'y rapportent, mais au contraire seulement certains aspects de ces derniers; elle n'est donc, à cet égard aussi, qu'une analogie partielle . En outre, elle ne

découle pas d'une connaissance claire de l'essence des organismes naturels et des produits sociaux, mais davantage d'un sentiment vague, en partie même purement et simplement superficiel.

§ 3. Des principes méthodologiques qui résultent de l'incomplétude de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels pour ce qui concerne la recherche en sciences sociales 278

À côté de l'interprétation dite « organique » des phénomènes sociaux, on ne peut pas se passer de l'interprétation pragmatique . Même là où la première semble adaptée à l'état de choses existant, elle peut seulement nous conduire à comprendre certains aspects des phénomènes sociaux, et non ces derniers dans leur totalité . Même dans la première interprétation, la compréhension « organique » des phénomènes sociaux ne peut pas résulter d'une transposition mécanique dans la recherche en sciences sociales des méthodes et des résultats de la recherche dans le domaine des organismes naturels ; l'interprétation dite « organique » des phénomènes sociaux comporte en vérité plutôt ses spécificités, propres aux sciences sociales . Les erreurs dans lesquelles une série de philosophes sociaux est tombée eu égard à la conception organique des phénomènes sociaux . L'analogie de ces deux groupes de phénomènes comme moyens d'exposition

Chapitre 2. De la compréhension théorique des phénomènes sociaux qui ne sont le produit ni d'une convention, ni d'une législation positive, mais au contraire les résultats non réfléchis du développement historique 283

§ 1. Que reconnaître dans les phénomènes sociaux des produits organiques n'exclut en aucune façon l'aspiration à les comprendre de manière exacte (atomistique) 283

Même la compréhension théorique des organismes *naturels* peut être double : exacte (atomistique, physico-chimique) ou empirico-réaliste (collectiviste, spécifiquement anatomo-physiologique) . Ce n'est pas seulement dans les sciences de la nature qu'on aspire à la compréhension exacte des organismes naturels, mais au contraire celle-ci signifie un progrès à l'encontre de la compréhension empirico-réaliste . Par conséquent, on ne peut pas refuser d'admettre la compréhension exacte des phénomènes sociaux, ou d'une partie d'entre eux, pour la raison que les phénomènes correspondants seraient conçus comme de soi-disant « organismes sociaux » . Le fait que l'on n'est jusqu'ici parvenu qu'en partie à comprendre de manière exacte les organismes naturels et leurs fonctions, ce fait ne démontre pas l'impossibilité d'atteindre ce but eu égard à ce qu'on appelle les organismes sociaux . La théorie selon laquelle les « organismes » sont des tous indivisibles et que leurs fonctions expriment la vie de ces produits dans leur totalité, cela ne constitue une objection contre la direction exacte (atomistique !) de la recherche théorique, ni dans le domaine des organismes naturels, ni non plus dans celui de ce qu'on appelle organismes sociaux . La direction exacte de la recherche en sciences sociales ne nie pas l'unité réelle des organismes sociaux ; elle cherche plutôt à clarifier l'essence et l'origine de ces derniers de manière exacte . Elle nie tout aussi peu la légitimité de la direction empirico-réaliste de la recherche dans le domaine de ces phénomènes.

§ 2. Des différentes directions de la recherche théorique qui résultent de la conception des phénomènes sociaux comme produits « organiques » 288

Une partie des produits sociaux est d'origine pragmatique et doit, de ce fait, s'interpréter de manière pragmatique . Une autre partie de ces produits est le résultat non réfléchi du développement sociétal (donc, d'origine « organique »!), et leur interprétation pragmatique ne peut pas être admise . Le problème principal de l'interprétation théorique de l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière non réfléchie (ou « organique ») . Ce problème et les problèmes les plus importants de l'économie nationale théorique présentent une proche parenté . De deux autres problèmes des sciences sociales théoriques en général, et de l'économie nationale théorique en particulier, qui résultent de la conception « organique » des phénomènes sociaux : a) l'aspiration à comprendre le conditionnement réciproque des phénomènes sociétaux ; b) l'aspiration à comprendre les phénomènes sociaux comme des fonctions et des manifestations de la vie de la société conçue comme un tout organique (et respectivement de l'économie ainsi conçue, etc.) . L'aspiration à résoudre ces problèmes de manière exacte (atomistique!), et celle correspondant à la manière empirico-réaliste (collectiviste, anatomo-physiologique) . Plan de l'exposé à suivre.

§ 3. Des tentatives menées jusqu'ici pour résoudre les problèmes qui résultent de la conception organique des phénomènes sociaux 292

Le pragmatisme comme mode d'explication universel de l'origine et des changements des phénomènes sociaux . Qu'il est en contradiction avec les leçons de l'histoire . L'interprétation de l'origine des produits sociaux formés de manière non réfléchie et qui les fait désigner comme « organiques », comme « primitifs » . L'opinion d'Aristote . L'aspiration à comprendre de manière organique les *changements* au sein des phénomènes sociaux . Leur conception comme fonctions qui expriment la vie des organismes sociaux réels (la société, l'économie, etc.) dans leur totalité . L'aspiration à comprendre le conditionnement réciproque des phénomènes de la société . La direction physiologico-anatomique de la recherche en sciences sociales.

§ 4. De la compréhension exacte (atomistique) de l'origine des produits sociaux qui sont le résultat non réfléchi du développement sociétal 295

Introduction. Déroulement de l'exposé . a) *De l'origine de l'argent:* l'apparition de l'argent . Ses propriétés . La théorie selon laquelle l'argent s'est formé par convention ou par la loi . Platon, Aristote, le juriste Paul . Caractère inadmissible de cette théorie . Explication exacte de l'origine de l'argent . b) *De l'origine d'une série d'autres institutions sociales*¹⁶: la formation des agglomérations, des États . La formation de la division du travail, des marchés . L'influence de la législation . Explication exacte de l'origine de ces produits sociaux . c) *Remarques conclusives:* la nature générale de la formation des phénomènes sociaux, celle qui est socio-pragmatique et celle dite « organique »; leur opposition . La méthode pour connaître de manière exacte l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière « organique » et la méthode pour résoudre les problèmes principaux de la doctrine exacte de l'économie politique sont les mêmes.

Livre IV
Comment s'est développée l'idée
de traiter historiquement l'économie politique

Chapitre premier. Les principes de l'École historique des économistes allemands étaient déjà connus depuis longtemps dans les sciences politiques	307
Chapitre 2. L'École historique des économistes allemands a méconnu les idées de réforme dans l'École des juristes historicistes et se considère historique en son sens seulement par erreur	315
Chapitre 3. De l'origine et du développement de l'École historique des économistes nationaux allemands	319

Appendices

I. De l'essence de l'économie politique	335
II. Du concept d'économie nationale théorique et de l'essence de ses lois	339
III. Du rapport des sciences pratiques de l'économie politique à la pratique de cette dernière et à l'économie politique théorique	345
IV. De la terminologie et de la classification des sciences économiques	349
V. Qu'il est possible d'atteindre, dans le domaine des phénomènes humains, des lois exactes (dites « lois naturelles ») en faisant les mêmes hypothèses formelles que dans le domaine des phénomènes de la nature	355
VI. Que les points de départ et d'arrivée de toute activité économique humaine sont rigoureusement déterminés	357
VII. De l'opinion faussement attribuée à Aristote selon laquelle l'apparition de l'État est originaire et exactement contemporaine de l'existence des hommes	361
VIII. De l'origine « organique » du droit et de sa compréhension exacte	365
IX. De l'orientation dite « éthique » en économie politique	377

LIVRE PREMIER

**De l'économie nationale
comme science théorique
dans son rapport aux sciences historiques
et pratiques de l'économie politique**

Des différents points de vue de la recherche dans le domaine de l'économie politique

De l'opposition entre les sciences historiques et les sciences théoriques en général, et entre celles de l'économie politique en particulier . Essence et tâches des sciences historiques de l'économie politique . Essence, tâches et signification d'une théorie de l'économie politique . Essence et tâches des sciences pratiques de l'économie politique ; leur rapport à l'économie nationale théorique et à la pratique de l'économie politique.

On peut considérer le monde phénoménal depuis deux points de vue essentiellement différents. Ou bien, il s'agit de phénomènes concrets situés dans l'espace et dans le temps, et entrant dans des relations concrètes les uns avec les autres ; ou bien, de formes phénoménales qui reviennent dans le cours changeant de ces derniers, et dont la connaissance constitue l'objet de notre intérêt scientifique. La première direction de recherche relève de la connaissance du concret, à plus justement parler de l'*individuel* ; la seconde, de celle du *général* dans les phénomènes. Et, par conséquent, respectivement à ces deux directions principales dans l'aspiration à la connaissance, se présentent à nous deux grandes classes de connaissances scientifiques, que nous appellerons, pour faire bref, quant à la première, *individuelle*, et quant à la seconde, *générale*¹⁷.

L'intérêt que l'esprit humain prend à la connaissance des phénomènes concrets (de ce qui est individuel) et leur importance pour la vie pratique sont évidents d'eux-mêmes ; il en va de même quant à la nature formelle des résultats de l'aspiration à la connaissance pour ce qui relève de l'individuel. L'essence et l'importance des connaissances générales ne sont pas, elles, aussi facilement comprises par l'entendement commun, et par conséquent, quelques remarques pourraient bien ici trouver leur place à ce sujet, en raison de l'importance de cet objet pour concevoir l'essence des sciences théoriques et leur opposition aux sciences historiques.

En dépit de la grande multiplicité des phénomènes concrets, il est possible de nous apercevoir, même à l'occasion d'une observation faite en passant, que ce n'est pas chaque phénomène singulier qui présente une forme phénoménale particulière, différente de celle de tous les autres phénomènes. L'expérience nous enseigne bien plutôt que des phénomènes déterminés se répètent, avec une exactitude tantôt plus grande, tantôt moindre, et qu'ils reviennent dans le cours changeant des choses. Nous appelons ces formes phénoménales des *types*. Il en va de même des relations entre les phénomènes concrets. Celles-ci, non plus, ne présentent pas toutes une particularité constante dans chaque cas singulier ; mais, plutôt, il ne nous est pas difficile d'observer certaines relations qui reviennent plus ou moins régulièrement (par exemple, des régularités dans la succession d'un phénomène à l'autre, dans leur évolution, dans leur coexistence) : nous appelons ces relations *typiques*. Les phénomènes de l'achat, de l'argent, de l'offre et de la demande, du prix, du capital, du taux d'intérêt sont des exemples de formes phénoménales typiques de l'économie politique, tandis que la baisse régulière des prix d'une marchandise à la suite de l'augmentation de l'offre, que la hausse des prix des marchandises après une augmentation des moyens [de paiement] en circulation, que la baisse du taux d'intérêt relative à une accumulation de capital très considérable, etc., tout cela se présente à nous comme des relations typiques entre des phénomènes économiques. L'opposition entre ce que nous appelons phénomènes généraux et phénomènes individuels, et, respectivement, entre la connaissance générale et la connaissance individuelle des phénomènes, cela est donc parfaitement clair d'après ce qui vient d'être dit.

L'exploration des types et des relations typiques des phénomènes est tout simplement d'une importance tout à fait énorme dans la vie des hommes, et n'est certes pas moindre que la connaissance des phénomènes concrets eux-mêmes. Sans la connaissance des formes phénoménales, nous ne pouvons ni nous saisir des myriades de phénomènes concrets qui nous environnent, ni non plus les mettre en ordre dans notre esprit ; elle est la condition préalable de toute connaissance qui appréhende le monde réel. Sans la connaissance des relations typiques, nous nous priverions non seulement d'une compréhension plus profonde du monde réel, comme nous l'exposerons ci-après, mais encore, comme cela se voit facilement, aussi de toute connaissance qui dépasse l'observation immédiate, c'est-à-dire que nous nous priverions de toute *prévision* et de toute *maîtrise* sur les choses. Toutes les prévisions humaines et, à travers ce moyen, toute réalisation de quoi que ce soit par la libre volonté sont conditionnées par ces connaissances que nous avons nommées ci-dessus *générales*.

Ce qui a été dit ici vaut dans tous les domaines du monde phénoménal et, par là, aussi dans l'économie humaine en général, ainsi que dans les formes sociales de celle-ci, dans « l'économie politique »¹⁸ en particulier. Il est aussi en notre pouvoir

de considérer les phénomènes appartenant à celle-ci sous les deux points de vue si complètement différents indiqués ci-dessus et, dans le domaine de l'économie politique également, nous aurons par conséquent à distinguer entre, d'une part, les phénomènes individuels (concrets) et leurs relations individuelles (concrètes) dans le temps et dans l'espace, et, d'autre part, entre les types (les formes phénoménales) et leurs relations typiques (les lois au sens le plus large du terme). Dans le domaine de l'économie politique aussi se présentent à nous les connaissances individuelles et les connaissances générales et, leur correspondant respectivement, les sciences de l'individuel et les sciences du général dans les phénomènes. Aux premières appartiennent l'histoire et la statistique de l'économie politique, aux secondes l'économie politique théorique (l'économie nationale théorique) : les deux premières ont donc pour tâche d'explorer les phénomènes économiques individuels¹⁹, même si c'est en les considérant depuis des points de vue différents ; les secondes ont pour tâche d'explorer les formes phénoménales et les lois (l'essence générale et la configuration réciproque générale) des phénomènes économiques²⁰.

L'opposition ci-dessus est assez souvent caractérisée, quoique également dans un sens quelque peu différent, par la séparation des sciences en sciences *historiques* et *théoriques*. L'histoire et la statistique de l'économie politique sont, en ce sens, des sciences historiques, et l'économie nationale une science théorique²¹.

En dehors de ces deux grands groupes de sciences, nous devons ici encore penser à un troisième groupe, dont la nature est essentiellement différente de chacune des deux nommées précédemment : nous voulons dire ce qu'on appelle les *sciences pratiques* ou encore *les arts*²².

Les sciences de cette dernière sorte ne nous font prendre conscience des phénomènes ni en les considérant du point de vue historique, ni non plus du point de vue théorique : de façon générale, elles ne nous enseignent pas *ce qui est*. Leur tâche est bien plutôt d'établir les principes d'après lesquels des efforts d'un genre déterminé peuvent être poursuivis au mieux, en conformité à un but, en différentes circonstances. Elles nous enseignent *ce qui doit être*, à la mesure des circonstances, et, par là, comment seront atteints les objectifs déterminés par les hommes. Dans le domaine de l'économie politique, les arts de cette sorte sont la *politique économique* et la *science de la finance*.

De ce fait, nous aurons donc à différencier, pour nos buts spécifiques, trois groupes de sciences au sein du domaine de l'économie politique : en premier lieu, les sciences *historiques* (l'histoire²³) et la statistique²⁴ de l'économie politique, qui ont à explorer et à exposer l'essence individuelle et la configuration individuelle ; deuxièmement, l'économie nationale *théorique*, qui fait de même quant à l'essence générale et à la configuration générale (les lois) des phénomènes économiques ; enfin, troisièmement, les sciences *pratiques*²⁵ de l'économie politique,

concernant les principes de l'action conforme à un objectif donné (en prenant la mesure des circonstances diverses) dans le domaine de l'économie politique (soit la politique économique et la science de la finance).

Nous comprendrons toutefois sous le nom d'*économie politique*²⁶ cet ensemble de sciences théorético-pratiques de l'économie (l'économie nationale théorique, la politique économique et la science de la finance)²⁷ que l'on rassemble communément à présent sous cette désignation²⁸.

Des erreurs qui résultent de la méconnaissance de la nature formelle de l'économie nationale théorique

La confusion entre les sciences historiques de l'économie politique et la théorie de cette dernière . La confusion entre compréhension historique et compréhension théorique des phénomènes économiques . L'erreur consistant à simplement transposer les points de vue du droit historique dans l'économie nationale théorique . La séparation insuffisante entre cette dernière et les sciences économiques pratiques . Explication de cette erreur tirée de l'histoire de l'économie politique . L'état déplorable qui en est résulté pour la systématique, la méthodologie et le progrès de l'économie politique en général.

On exposera de manière plus circonstanciée, dans le livre II, l'essence et la signification du point de vue qu'on appelle « historique » en économie politique, et on attirera l'attention sur les erreurs qui résultent pour notre science du fait qu'on se méprend à son propos – et cela, à partir de ce qu'on pourrait appeler le point de vue an-historique en économie politique²⁹. Mais avant de progresser dans la résolution de cette tâche, nous souhaiterions d'abord réfléchir aux erreurs qui sont, en général, nées de la méconnaissance de la nature formelle de l'économie politique et de la place de cette dernière dans le cercle des sciences. Or, cela est arrivé non seulement parce que ces erreurs se sont fait jour de préférence chez les économistes allemands, mais aussi pour une part considérable, comme cela apparaîtra par la suite, véritablement de ce qu'on a fait valoir, dans notre science, le point de vue historique, qui, bien que légitime en soi, s'est enraciné jusqu'ici dans des aspirations peu claires où l'on s'est fourvoyé. Et nous commencerons par évoquer ici la confusion entre la recherche historique et la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique et, en outre, celle qui existe entre sciences économiques théoriques et sciences économiques pratiques.

On a mis plus haut en relief que les phénomènes peuvent être explorés depuis un double point de vue : l'*individuel* (historique au sens le plus large du terme) et le

général (théorique). La tâche de la première direction de recherche est la connaissance des phénomènes concrets dans leur essence individuelle et dans leur configuration individuelle; la tâche de la seconde est la connaissance des formes phénoménales (des types) et des relations typiques (des lois des phénomènes). Ce sont des *faits concrets*, les destinées, les institutions de peuples et d'États déterminés, ce sont les développements et les états concrets de civilisations que l'histoire et la statistique ont pour tâche d'explorer – tandis que les sciences sociales théoriques doivent nous exposer les *formes phénoménales* des phénomènes sociaux et leurs lois de succession, de coexistence, etc.

L'opposition entre sciences historiques et sciences théoriques vient encore plus clairement en évidence quand nous en prenons conscience dans un champ de phénomènes donnés. Si, dans ce but, nous choisissons les phénomènes de l'économie politique, alors ce sera l'établissement des formes phénoménales et des lois, des types et des relations typiques des phénomènes économiques qui s'imposera à nous comme la tâche de la recherche théorique. Nous travaillerons à l'édification de l'économie nationale théorique en cherchant à établir les formes phénoménales qui se répètent dans le cours des phénomènes économiques – par exemple : l'essence générale de l'échange, des prix, de la rente foncière, de l'offre, de la demande ; et, respectivement, les relations typiques entre ces phénomènes – par exemple : l'effet de la hausse ou de la baisse de l'offre et de la demande sur les prix, l'effet de l'augmentation de la population sur la rente foncière, etc. Les sciences historiques de l'économie politique nous enseignent, à l'inverse, l'essence et l'évolution individuelles de phénomènes économiques déterminés, comme par exemple l'état ou le développement de l'économie d'un peuple déterminé, ou bien d'un groupe de peuples donné, et l'état ou le développement d'une institution économique déterminée, l'évolution des prix, de la rente foncière dans une zone économique déterminée, etc.

Par conséquent, les sciences théoriques et les sciences historiques de l'économie politique montrent, en fait, qu'elles sont fondamentalement différentes et seule une méconnaissance complète de la véritable nature de ces sciences a pu les faire prendre les unes pour les autres, ou laisser place à l'opinion selon laquelle elles pourraient se substituer les unes aux autres. De même que l'économie politique théorique ne peut jamais remplacer l'histoire ou la statistique économique dans notre effort de connaissance, il est clair qu'inversement même les études les plus vastes dans le domaine des deux sciences susnommées ne pourraient pas plus être substituées à l'économie politique théorique, sans laisser après elles une lacune dans le système des sciences économiques³⁰.

Quand rien moins qu'une cohorte d'auteurs d'économie politique s'imaginent faussement traiter de l'économie nationale, alors qu'ils s'occupent en vérité d'études historiques dans le domaine de l'économie politique, cela paie vraiment de se donner la peine d'interroger les raisons qui expliquent une erreur à ce point

spectaculaire. Les recherches qui suivent doivent apporter la réponse à cette question, en grande mesure pratique, eu égard à l'École historique de l'économie nationale allemande.

L'objectif de la recherche scientifique n'est pas seulement la *connaissance*, mais aussi la *compréhension* des phénomènes. Nous avons pris connaissance d'un phénomène, quand nous sommes parvenus à la conscience de sa représentation dans notre esprit ; mais nous le comprenons quand nous avons reconnu le fondement de son existence et de sa configuration spécifique (le fondement de son être et de son être tel qu'il est³¹).

Nous pouvons donc maintenant parvenir à la compréhension des phénomènes sociaux d'une double manière.

Nous comprenons un phénomène concret de manière spécifiquement *historique* (au travers de son histoire) par le fait que nous explorons son processus de devenir individuel³², c'est-à-dire en prenant conscience des circonstances concrètes dans lesquelles il est advenu, et en vérité tel qu'il est advenu, dans sa propre spécificité particulière.

On sait dans quelle large mesure on a poursuivi la compréhension d'une série de phénomènes sociaux lourds de signification en explorant leur histoire, c'est-à-dire par une voie spécifiquement historique ; et de quelle manière, certes très louable, la science allemande a pris part à cette œuvre. Je rappellerai seulement ce qu'il en est quant au droit et à la langue. Le droit d'un pays donné, la langue d'un peuple déterminé sont des phénomènes concrets qui nous deviennent compréhensibles à un degré supérieur quand nous prenons conscience de leur processus de devenir, et que nous explorons comment se sont formés peu à peu ce droit déterminé, cette langue donnée, et quelles influences ont ici joué, etc., plutôt que si nous voulions parvenir à les comprendre exclusivement sur la base d'une étude du présent, aussi détaillée et approfondie fût-elle encore. « La matière du droit, dit Savigny, est donnée par le passé tout entier des nations... [Elle] a résulté de l'essence la plus intime de la nation et de son histoire³³ ! » L'histoire, poursuit Savigny, n'est pas une simple galerie d'exemples, mais au contraire l'unique (!) voie vers la connaissance vraie de notre propre état présent. Et ailleurs : « La perspective historique de la science du droit... attache la plus grande importance à ce que soit connu le contexte vivant qui lie le présent au passé et sans la connaissance duquel nous ne percevons que l'apparence externe de l'état du droit dans le présent, sans concevoir son essence intérieure³⁴. »

Or, il est à peine besoin de faire remarquer que cette direction de recherche, en soi parfaitement légitime, peut trouver une application analogue dans le domaine des phénomènes économiques. Là aussi, on peut chercher à comprendre institutions, tentatives et résultats déterminés de l'économie politique, de l'état présent de la législation économique dans un pays donné, etc., au travers de l'exploration de

leurs processus de devenir, c'est-à-dire d'une manière similaire et par la voie spécifiquement historique – tout comme dans le domaine du droit. La compréhension spécifiquement historique des phénomènes concrets convient également parfaitement au domaine de l'économie politique.

La compréhension historique des phénomènes sociaux concrets n'est toutefois en aucune façon la seule à laquelle nous puissions parvenir par la voie de la recherche scientifique³⁵. Bien plutôt, lui fait face la compréhension *théorique* des phénomènes sociaux, en ce qu'elle est parfaitement tout autant valide et tout aussi importante. Nous comprenons un phénomène concret de manière *théorique* (sur la base des sciences théoriques qui lui correspondent) en le reconnaissant comme cas spécial d'une certaine régularité (conformité à une loi) dans la relation de succession, ou dans celle de coexistence des phénomènes. Ou, en d'autres termes : nous parvenons à la conscience du fondement de l'existence et de la particularité de l'essence d'un phénomène concret en apprenant tout simplement à reconnaître en général en lui l'exemplification d'une conformité aux lois des phénomènes. Par exemple, dans les cas concrets d'une hausse de la rente foncière, d'une baisse du taux d'intérêt du capital, et autres choses du même genre, nous les comprenons ainsi de manière *théorique* par le fait que les phénomènes concernés se présentent simplement à nous (sur la base de nos connaissances théoriques) comme des exemplifications particulières des lois de la rente foncière, du taux d'intérêt du capital, etc. Aussi bien l'histoire, comme également la théorie des phénomènes sociaux, en général, et de l'économie politique, en particulier, nous procurent donc par là une certaine compréhension des phénomènes sociaux et, respectivement, des phénomènes économiques. Cette dernière est cependant, dans chaque cas, une compréhension spécifique, essentiellement différente, différant certes autant que la théorie et l'histoire mêmes.

Du fait que nos économistes nationaux historicistes³⁶ n'ont jamais assez rigoureusement distingué, ni d'après leur nature, ni d'après leurs fondements, ces deux derniers genres si différents de compréhension des phénomènes économiques, l'opinion a pu se former en conséquence qu'il était possible que l'histoire remplaçât la théorie et, inversement, la théorie de l'économie politique l'histoire, *eu égard à la compréhension des phénomènes de l'économie politique* : cela me semble être la première raison de cette confusion de l'histoire et de la théorie de l'économie politique, dont cette école d'économistes nous donne un exemple si étrange en reconnaissant, dans l'aspiration à une compréhension *historique* des phénomènes économiques, l'action de la direction historique au sein de l'économie nationale *théorique*.

À cela s'ajoute une autre circonstance, qui a conduit, dans une mesure encore plus grande que ce qu'on a signalé jusqu'ici, à cette absence de clarté quant à la nature formelle de l'économie nationale théorique et quant à sa place dans le cercle des sciences de l'économie.

On doit rigoureusement distinguer la compréhension des états de fait *concrets*, des institutions, des conjonctures, etc., en bref, la compréhension des phénomènes concrets, de quelque manière qu'on puisse la concevoir, des *fondements scientifiques de cette compréhension*, c'est-à-dire de la théorie, comme d'ailleurs, de l'histoire des phénomènes correspondants, et on doit respectivement différencier la *compréhension théorique* des phénomènes économiques concrets, en particulier, de la *théorie de l'économie politique*. L'activité scientifique qui relève de l'établissement et de l'exposition de la théorie économique ne doit évidemment pas être confondue avec celle qui vise la compréhension des phénomènes économiques concrets *en se fondant sur la théorie*. Celui qui a beau s'efforcer de comprendre sur le plan théorique les phénomènes *concrets* de l'économie politique, de manière soigneuse et approfondie – sur la base des théories dominantes, disons ! –, celui-là n'est cependant pas encore, pour cette raison, un théoricien de l'économie politique. Le *seul* qui soit à considérer de la sorte, c'est *celui qui se donne pour tâche l'édification et l'exposition de la théorie même*. Comprendre les phénomènes *concrets* de l'économie politique *au moyen de la théorie*, user de l'économie nationale théorique comme d'un *moyen* en vue de la compréhension, mettre à profit la théorie de l'économie nationale pour l'histoire de l'économie politique, tout cela, ce sont bien plutôt des tâches d'*historien*, tâches pour lesquelles les sciences sociales théoriques, quand elles sont considérées comme ci-dessus, sont des *sciences auxiliaires*³⁷.

Si nous récapitulons ce qui a été dit, alors se trouve facilement résolue la question de la nature propre des erreurs dans lesquelles l'École historique des économistes nationaux allemands est tombée quant à sa conception de l'économie nationale théorique en tant que science *historique*. Elle ne distingue pas la compréhension spécifiquement *historique* de l'économie politique de celle qui est *théorique*, et elle confond deux choses, à savoir l'aspiration à comprendre les phénomènes économiques *concrets*, au moyen de l'histoire *et au moyen de la théorie* de l'économie politique respectivement, avec l'exploration scientifique même ; en particulier, elle confond complètement cette aspiration avec la recherche dans le domaine de l'économie nationale théorique. Elle croit construire la théorie de l'économie politique et l'exposer quand elle réussit à comprendre des états de fait concrets et des évolutions de l'économie politique, en les tirant de l'histoire et de la théorie de l'économie politique respectivement – et c'est *cette* connaissance-là qu'elle entreprend d'approfondir.

Errant tout autant quant à la nature de l'économie nationale théorique et quant à sa place dans le cercle des sciences économiques, il y a ceux qui la confondent avec la *politique économique*, ceux qui confondent donc la science de l'essence générale et de la configuration des phénomènes économiques avec la science des maximes visant à rendre la conduite conforme à un but et ambitionnant la promotion de l'économie politique. L'erreur n'est pas moindre que si la chimie se trouvait

confondue avec la technologie chimique, la physiologie et l'anatomie avec la thérapie et la chirurgie, etc., et elle a été déjà été si clairement exposée dans la doctrine de la science³⁸ que nous avons, en toute justice, scrupule à débattre de cela plus longtemps. Si, au demeurant, cette erreur n'apparaît pas seulement dans les débuts de notre science, mais au contraire, de la manière la plus étrange, aujourd'hui même encore sporadiquement dans la littérature économique³⁹, et si elle influence, toujours et encore dans une large mesure, la méthodologie et la systématique de notre science, en dépit de toutes les concessions de principe, alors la raison ne peut, en toute justice, en être recherchée que dans le développement historique propre à la connaissance théorique en général, et propre à celle-ci dans le domaine de l'économie politique en particulier.

La connaissance théorique ne s'est partout développée en un fondement scientifique plus approfondi de la pratique que de manière graduelle, à partir des perspectives pratiques et à mesure que les besoins croissaient. La connaissance théorique dans le domaine de l'économie politique a également emprunté cette voie pour se développer : elle aussi, elle n'avait originellement que le caractère de maximes pratiques nées de motivations occasionnelles, et les vestiges de ses origines et de son ancienne subordination à la politique économique devaient encore adhérer naturellement à elle. À quel point il importe, pourtant, dans l'état actuel de la compréhension en économie politique, de séparer rigoureusement connaissances théoriques et connaissances pratiques dans le domaine de notre science, et à quelles conséquences déconcertantes conduit au contraire la confusion des deux sciences évoquée ci-dessus, cela apparaît clairement, en particulier, dans toutes les questions de *systématique* et de *méthodologie* de notre science.

L'exposé qui rassemble connaissances théoriques et pratiques a nécessairement pour suite, soit que les connaissances pratiques doivent être rangées dans le système des connaissances théoriques, soit qu'à l'inverse, ces dernières doivent l'être dans celui des connaissances pratiques. C'est évidemment là, au moins quant à l'une de ces deux sciences, un procédé qui supprime complètement toute systématique rigoureuse qui puisse se révéler pertinente dans l'exposition touchant la nature du domaine de savoir en question, et qui, quant à l'autre science, la viole continûment.

À cela s'ajoute le fait que lier ces deux groupes de connaissances scientifiques exclut quasiment de restituer l'intégralité même de ces dernières dans l'exposition. Dans la forme sous laquelle on l'a mise en valeur au sein de notre science, au moins dans l'époque la plus récente, cette exposition présente certes, le plus souvent, la théorie de l'économie politique de manière plus ou moins passable, mais face à cela, la politique économique ne l'est que dans des passages sporadiques au plus haut point lacunaires. Or, ces exposés d'économie politique ne rendent en aucune façon superflus les écrits spécifiquement consacrés à la politique économique et, au moins

là où le besoin s'est déjà manifesté de vastes exposés de politique économique, on ne voit pas, de ce fait, quels avantages cette liaison des connaissances théoriques et pratiques doit apporter en propre au sein des exposés d'économie politique.

Cet amalgame des points de vue théorique et pratique a influencé de manière tout particulièrement désavantageuse les recherches en théorie de la connaissance dans le champ de notre science. Si l'on ne tient pas l'économie nationale théorique et l'économie nationale pratique rigoureusement séparées l'une de l'autre, quelle valeur peuvent précisément présenter les recherches concernant la méthode de l'économie nationale, ainsi que celles sur la méthode de deux sciences qui sont de natures si parfaitement diverses (une science théorique et une science pratique)? Et quelle valeur enfin peuvent présenter des recherches à propos de la méthode de l'économie politique au sens d'une science théorético-pratique qui englobe à la fois la doctrine de l'économie politique théorique, la politique économique et la science de la finance?

Sans conteste, on ne peut pas nier que l'économie nationale allemande s'est entendue à esquiver l'erreur dont il s'agit ici et, de ce fait, au moins en partie aussi ses conséquences sur la systématique et la méthodologie de notre science, cela plus rigoureusement que n'importe quelle autre littérature dans ce domaine du savoir. Le besoin vivace qu'ont les Caméralistes allemands d'exposés qui englobent l'administration économique a, de manière évidente, essentiellement contribué à ce succès.

En revanche, l'erreur que nous avons en tête précédemment (à savoir, la confusion des points de vue historique et théorique dans l'exploration scientifique de l'économie politique), elle, a assurément conduit directement la littérature allemande aux conséquences les plus déconcertantes. Ayant pris sa source dans l'aspiration, parfaitement légitime en soi, à élargir et à approfondir la compréhension historique des *phénomènes économiques concrets*, cette erreur a cependant influencé de la manière la plus défavorable tant la systématique que la méthodologie de notre science. Quant à la systématique, on a estimé qu'il fallait entrelarder l'exposition de la théorie d'innombrables excursus historiques pour rester conforme à son but et, même, pour faire de la « méthode historique » dans notre science. Quant à la méthodologie, on a transposé, en se méprenant, les points de vue et les postulats de la recherche historique dans la méthodologie de l'économie nationale théorique.

Mais c'est aussi dans le domaine spécifique de la recherche théorique que l'erreur ci-dessus a porté préjudice de la manière la plus néfaste au progrès de notre science. Ce n'est pas seulement une partie, insignifiante en quelque sorte, mais bien au contraire la majorité des partisans de l'école savante ici en cause qui n'a tout simplement pas pu échapper au reproche de se consacrer à l'histoire de l'économie politique et, respectivement, à l'approfondissement de sa compréhension,

alors qu'eux-mêmes, explicitement ou même tacitement, partaient du présupposé consistant à exposer et à édifier la *théorie* de l'économie politique du point de vue historique. De la sorte, et à la suite de l'erreur méthodologique ici en question, l'aspiration en soi légitime de ces chercheurs à écarter de l'économie nationale *théorique* la direction an-historique⁴⁰ les a conduits à abandonner le caractère théorique de cette science. Et elle leur a en outre fait mettre l'*historiographie*⁴¹, la recherche historique, à la place de la recherche théorique en général, et à la place de la recherche théorique qui s'attache en particulier au point de vue historique.

Il est à peine besoin de remarquer que c'est principalement à la suite de cette méprise que la recherche dans le domaine de l'économie nationale théorique se trouve quasiment en friche en Allemagne. Tandis que, dans les dernières décennies, la compréhension *historique* du domaine spécifique de l'économie politique a été mise en valeur et approfondie par le zèle des économistes allemands pour la recherche, la *théorie* de l'économie politique est malheureusement visiblement demeurée en arrière – et en vérité pas seulement celle qui méconnaît le point de vue historique en économie politique, mais bien la *théorie de l'économie politique en général*.

Nous ne voudrions en aucune façon que s'étirole le mérite que l'École historique des économistes allemands a eu à souligner, dans le principe, le point de vue historique en économie politique en général, et dans l'économie politique théorique en particulier – même si la forme sous laquelle cette pensée est jusqu'ici parvenue à s'exprimer manque tout de même beaucoup de clarté aussi bien que de logique comme nous le verrons par la suite. Mais, assurément, personne ne peut nier, en l'absence de prévention, et dans la mesure même où on estime encore assez haut l'importance du point de vue historique dans notre science, qu'au regard de la portée qu'a eue cette erreur, on ne pourrait pas le moins du monde mettre en parallèle la méconnaissance, fût-elle même complète, du point de vue historique, et l'erreur à cause de laquelle l'économie nationale théorique a été confondue avec l'histoire de l'économie politique. Du fait qu'une grande partie des économistes allemands a méconnu de la sorte la nature formelle de l'économie nationale théorique, ainsi que sa place dans le cercle des sciences, ceux-ci sont tombés là dans une erreur bien plus grave que les économistes nationaux de n'importe quelle direction an-historique, et même précisément, dans l'erreur la plus fondamentale à laquelle une école savante puisse sacrifier en général, en ratant la science qu'elle entendait se donner à explorer.

Or, si l'économie nationale théorique était une science très hautement développée, ou au moins achevée dans ses traits fondamentaux, alors la critique qui porte sur elle pourrait à la rigueur se poursuivre en taisant la méprise propre aux études historiques spécifiques dans le domaine de l'économie politique, méprise qui tournerait finalement bien. Mais, au contraire, comment cela est-il possible à l'égard

d'une école savante qui a sacrifié à une telle méprise dans une science dont les fondements ne sont pas encore acquis, dans une science où, jusqu'ici, quasiment tout encore reste en question ?

À quel point il importe de prendre garde à ces chercheurs qui sont, pour la plupart, des historiens compétents, mais de faibles théoriciens, une remarque incidente du grand fondateur de notre science à propos de certains systèmes scientifiques [le montre] : « Des systèmes qui ont généralement dû leur origine aux élucubrations de ceux qui étaient familiers d'un certain art, mais ignorants d'un autre, et qui se sont par conséquent expliqués à eux-mêmes les phénomènes de celui-ci (cet art) qui leur était étranger, par ceux (les phénomènes) de celui-là (cet autre art) qui leur était familier. »⁴²

La nature particulière de la connaissance théorique en économie politique ne supprime pas le caractère de science théorique de l'économie nationale

Les sciences théoriques n'ont pas toutes la même rigueur ; ce fait n'a toutefois aucune incidence sur leur caractère formel de manière générale . Quel que soit le degré de rigueur que présentent les vérités de l'économie nationale théorique, le caractère de science théorique de cette dernière demeure inchangé . Elle ne peut donc, de ce fait, devenir ni une science historique, ni une science pratique . La valeur des sciences théoriques pour la connaissance et la compréhension des phénomènes n'est aucunement éliminée en dépit de la rigueur moindre de leurs vérités.

Les types et les relations typiques (les lois) du monde des phénomènes ne sont pas de bout en bout d'une rigueur parfaitement égale. Un simple aperçu sur les sciences théoriques nous enseigne que les régularités dans la coexistence et dans la succession des phénomènes sont, pour une part, sans exception et telles que la possibilité même d'une exception paraît d'emblée exclue – mais aussi que, pour une part, elles sont telles qu'à vrai dire des exceptions peuvent apparaître. On appelle communément les premières : *lois naturelles*, et les secondes : *lois empiriques*.

Or, il n'est rien de si répandu parmi les méthodologues que l'avis selon lequel types et relations typiques sont rigoureux dans certains domaines du monde phénoménal – et dans celui de la nature tout à fait de préférence –, alors que dans d'autres, et en particulier dans celui des phénomènes sociaux, ils sont seulement d'une rigueur moindre. Ou encore, pour le dire en d'autres termes : on ne peut observer des « lois de la nature » que dans le premier domaine et que des « lois empiriques » dans le second. Cette opinion, répandue à de multiples égards dans la doctrine générale de la science, se révélera par la suite constituer une erreur, que nous ne voulons seulement ici que brièvement caractériser, à travers le fait suivant : ce qui s'expose, à l'occasion d'une recherche plus exacte, comme le résultat de *directions* différentes de la recherche théorique dans les domaines singuliers du monde des phénomènes,

cela est ici conçu comme suivant de la nature diverse des *phénomènes*. Nous y reviendrons. Ce que nous voudrions déjà souligner ici toutefois, et de la manière la plus énergique, c'est le fait que, quel que puisse être le degré de rigueur des lois caractéristiques dans le domaine des phénomènes sociaux, et quels que soient les résultats auxquels peuvent nous conduire les recherches sur la nature particulière et les différents genres de lois de cette sorte, le caractère de l'économie nationale en tant que science *théorique* ne peut en aucune façon en être ébranlé. Les types et les relations typiques de l'économie politique peuvent bien être d'une plus ou moins grande rigueur, et cela en général, et de quelque nature qu'ils soient; pour autant, l'essence de l'économie nationale théorique ne peut, elle, en tout cas, consister en rien d'autre qu'en l'exposition même de ces types et de ces relations typiques ou, en d'autres termes, qu'en l'exposition de l'essence et de la configuration générales, qu'en l'exposition des lois des phénomènes économiques – en aucune façon, en une quelconque exposition de l'essence et de la configuration des phénomènes individuels de l'économie politique, c'est-à-dire en des exposés historiques ou encore en des règles pratiques formulées en vue de l'activité économique des hommes. La *théorie* de l'économie politique ne doit en aucun cas être confondue ni avec les sciences *historiques*, ni avec les sciences *pratiques* de l'économie politique. Seul celui qui n'est pas du tout au clair quant à la nature formelle et quant aux tâches de l'économie nationale théorique pourrait voir en elle une *science historique* – pour la raison que les connaissances générales (théoriques) qu'elle embrasse présenteraient, que ce soit en apparence ou en vérité, une rigueur moindre que dans les sciences de la nature, ou encore pour la raison, en quelque sorte plus distanciée, que l'état de fait du développement des phénomènes économiques n'est pas sans influencer, nous le verrons, l'art et la manière dont l'économie nationale peut remplir sa tâche théorique. Seul celui qui n'est pas capable de distinguer entre elles l'essence des sciences théoriques et celle des sciences pratiques peut voir dans l'économie nationale une *science pratique* – en quelque sorte pour la raison que, pareillement à d'autres théories, elle constitue le fondement de sciences pratiques.

L'opinion qui s'est fait jour à de multiples reprises est même si erronée qu'à la suite des circonstances qu'on a présentées plus haut, elle a privé l'économie nationale de sa valeur en tant que science théorique. Même si, de prime abord, et sans considérer les choses de plus près, il appartenait aux connaissances théoriques dans le domaine des phénomènes économiques de ne pas être d'une rigueur absolument sans exception et, en particulier, à propos du développement des phénomènes en cause ici, d'interdire de trouver des lois naturelles de ces phénomènes – même alors, disons-nous, on ne saurait en aucune façon en tirer la conséquence ci-dessus. Aussi est-il bien faible le nombre des sciences de la nature qui englobent des lois de la nature parfaitement rigoureuses, et la valeur des sciences qui ne présentent seulement que des lois empiriques n'en est pas moins pour autant hors

de question. Par exemple, il ne se trouve aucun chercheur se consacrant à la nature pour dénier le caractère de sciences théoriques à toute une série de sciences qui exposent les lois de la vie organique, pour la raison qu'elles englobent des lois empiriques. Il serait tout aussi insensé de vouloir dédaigner, dans le domaine de l'économie politique, ce puissant adjuvant que des théories, mêmes moins rigoureuses, nous fournissent pour comprendre, prévoir et maîtriser des phénomènes, et cela, parce qu'on ne pourrait pas atteindre une théorie rigoureuse des phénomènes économiques, comme il serait insensé de nous restreindre à l'exploration de l'histoire et de la statistique en économie politique, ou encore à l'une ou l'autre des sciences pratiques au sein de cette dernière. Un procédé de ce genre laisserait demeurer une lacune dans le système des sciences de l'économie politique, lacune précisément du même genre exactement que si l'on délaissait toute recherche dans les sciences historiques ou pratiques de l'économie politique.

Si les lois de coexistence et de succession des phénomènes sont d'une plus grande ou d'une moindre rigueur, cela n'est toutefois pas sans importance pour la compréhension, comme aussi bien pour la prévision et la maîtrise des phénomènes. Plus est grande la rigueur des lois, plus est grand aussi le degré de sûreté avec lequel, en se fondant sur ces lois et en s'appuyant sur l'expérience immédiate, on peut appréhender l'existence future, ou la coexistence dans le même instant de phénomènes qui ne sont pas observés de manière immédiate. Le fait que des lois de succession et de coexistence dans les phénomènes ne soient pas rigoureuses diminue sans doute, par conséquent, la sûreté des conclusions fondées sur elles, et aussi celle de la prévision et de la maîtrise des phénomènes. Toutes ces différences ne sont cependant, eu égard à la prévision et à la maîtrise des phénomènes, que d'une nature *de degré* et non *de principe*. Même les sciences théoriques qui ne présentent que des lois empiriques ont, par conséquent, une grande importance pratique dans la vie des hommes, et ce, même si, au lieu d'être pleinement assurés de la connaissance transmise à travers elles, ne se présente jamais qu'un caractère de vraisemblance tantôt plus grand, tantôt moindre. Des connaissances *historiques* et la compréhension historique des phénomènes *en tant que telle* ne nous offrent pas en général, bien au contraire, cette prévision, et ainsi de suite : elles n'ont donc pas la capacité non plus de remplacer les connaissances théoriques. Les connaissances historiques peuvent toujours seulement constituer le matériau sur la base duquel nous avons la possibilité d'établir les lois des phénomènes (par exemple, les lois du développement de l'économie politique). Même le praticien du domaine politique doit extraire des connaissances (règles) plus générales, de l'histoire d'abord, et c'est ensuite que ce politicien peut en tirer ses propres conclusions quant à la formation des événements à venir.

Le fait que, dans le domaine des phénomènes économiques, des résultats de la recherche théorique d'une rigueur sans exception sont regardés par certaines écoles comme impossibles à atteindre ; le fait aussi que la recherche théorique se

heurte de fait, dans ce domaine du monde phénoménal, à des difficultés étrangères à la recherche au sein des branches singulières qui concernent la nature ; le fait, enfin, que les tâches de l'économie nationale théorique ne sont pas tout à fait exactement d'un genre semblable à celles qui attendent les sciences théoriques de la nature – tout cela autorise à conférer un caractère bien particulier à la recherche théorique dans le domaine des phénomènes économiques, comme à fonder certaines singularités chez elle, sans toutefois jamais avoir pour effet que, dans ce domaine du monde phénoménal, la direction historique ou la direction pratique de la recherche puissent prendre la place de la direction théorique, ni puissent s'y substituer. L'économie nationale *théorique* ne peut absolument se concevoir ni comme une science *historique*, ni, ainsi que beaucoup le voudraient, comme une science *pratique*.

Nous devons chercher à prévenir un double écueil quant à la recherche dans le domaine de l'économie politique. Ce serait une lourde erreur que de méconnaître les caractéristiques propres à ce domaine de phénomènes que nous appelons l'économie politique, et, par conséquent, la particularité de la tâche que la recherche *théorique* nous offre dans ce domaine du monde phénoménal. Mais ce serait une erreur plus grande si, dans l'effort pour nous conformer aux caractéristiques propres à cette recherche, nous abandonnions, dans le domaine des phénomènes économiques, la recherche théorique en général, que ce soit d'une manière explicite ou implicite. Et ce serait une erreur encore plus grande si, pour constituer la théorie de l'économie politique selon un point de vue particulier, le point de vue historique en somme, nous perdions de vue la théorie de l'économie politique elle-même.

Des deux directions fondamentales de la recherche théorique en général, et dans le domaine de l'économie politique en particulier

De l'opinion selon laquelle il n'y a qu'une seule et unique direction de recherche théorique . De la direction réaliste-empirique dans la recherche théorique et de ses avantages . Que cette direction est impropre à conduire à des lois rigoureuses, à ce qu'on appelle des « lois naturelles » des phénomènes . La nature et les genres de connaissances théoriques auxquels elle peut conduire . La direction réaliste-empirique de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . De la direction exacte dans la recherche théorique en général . Son but et ses fondements en théorie de la connaissance . La direction exacte de la recherche théorique dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier . En raison de sa nature, une théorie exacte ne nous donne toujours seulement à comprendre qu'une facette particulière des phénomènes . L'économie nationale exacte ne nous permet de nous procurer que la compréhension théorique de la facette économique des phénomènes sociaux . Seule la totalité des sciences sociales exactes permettrait de nous faire comprendre de manière exacte les phénomènes sociaux, ou une partie déterminée de ceux-ci, dans leur réalité effective empirique tout entière.

Il appartiendra au livre II de décrire l'essence du « point de vue historique » en économie politique, ou pour le dire plus justement, l'influence qu'exerce sur les sciences théoriques et pratiques de l'économie politique, et sur la nature de leurs vérités, cet état de fait, à savoir que les phénomènes économiques sont évolutifs. Toutefois, avant de progresser dans la résolution de cette tâche, nous devons avoir présente à l'esprit une erreur qui n'a pas peu contribué (et certes pas dans une moindre mesure que celles caractérisées dans les deux chapitres précédents) aux errements dans les opinions enseignées par l'École historique des économistes nationaux allemands concernant la méthode – et, par conséquent, nous ne pouvons pas faire l'économie de discuter cette erreur ici.

Cependant, si nous voulons attirer tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les recherches subséquentes, ce n'est pas seulement parce qu'elles révèlent tout simplement une erreur de méthode fondamentale de la part de l'École historique, et qu'on ne peut guère, sans la connaître, concevoir entièrement la position de cette dernière sur les questions traitées ici, mais c'est encore parce que ces recherches jettent en même temps, et à plus d'un égard, quelque lumière sur les questions de théorie de la connaissance dans notre science.

Nous avons plus haut distingué deux directions principales de la recherche en général, et dans le domaine des phénomènes économiques en particulier, à savoir : la direction *individuelle* (historique) et la direction *générale* (théorique). La première s'efforce de connaître l'essence individuelle et la configuration individuelle des phénomènes ; la seconde, leur essence générale et leur configuration générale. Mais il serait d'un simplisme unilatéral et grossier de croire que, concernant des domaines différents du monde phénoménal, voire l'un de ses domaines spécialisés quel qu'il soit, par exemple l'économie politique, la direction générale de la recherche doive nécessairement être indifférenciée. La direction individuelle de la recherche se décompose en différentes directions plus spécialisées (la direction historique en un sens plus étroit, la direction statistique, etc.) qui, certes, portent en elles, dans l'ensemble, le caractère de la direction individuelle de la recherche – mais qui présentent certaines particularités, en même temps, dans leurs relations les unes vis-à-vis des autres. De même, la recherche théorique se décompose en plusieurs branches dont chacune, à titre singulier, porte en elle, en vérité, le caractère fondamental de la direction générale de la recherche, c'est-à-dire que chacune a pour objet d'établir respectivement les types et les relations typiques des phénomènes, sans pour cela nécessairement remplir cette tâche depuis le même point de vue. L'objet des recherches qui vont suivre est d'établir les directions qui sont les plus importantes pour notre science, celles de la recherche théorique, et de combattre, par là, l'opinion, acceptée par les méthodologues presque sans exception, selon laquelle il n'y aurait qu'une seule et unique direction dans la recherche théorique, ou encore que seule une direction serait adéquate dans cette dernière, quant à des domaines déterminés du monde phénoménal en général, et du domaine de l'économie politique en particulier (par exemple, la direction empirique, ou bien la direction exacte, voire celle de la philosophie de l'histoire, ou encore la direction statistico-théorique, etc.).

Le but de la science théorique est la compréhension, la connaissance qui porte au-delà de l'expérience immédiate, ainsi que la maîtrise du monde réel. Nous comprenons les phénomènes au moyen de théories par le fait qu'elles les présentent à notre conscience, dans chaque cas concret, simplement comme des exemplifications d'une régularité générale ; nous acquérons une connaissance des phénomènes qui porte au-delà de l'expérience immédiate par le fait que nous concluons, sur la base des lois de coexistence et de succession des phénomènes, à

partir de certains états de fait observés vers d'autres que nous ne percevons pas immédiatement ; nous maîtrisons le monde réel par le fait que, sur la base de notre connaissance théorique, nous établissons les conditions d'un phénomène qui sont en notre pouvoir et que, de la sorte, nous nous mettons à même d'opérer ce phénomène lui-même.

L'aspiration à des connaissances d'un si grand intérêt scientifique et pratique, l'aspiration à la connaissance des types et des relations typiques des phénomènes, voilà qui est aussi vieux que le monde civilisé, et c'est seulement le degré de cette aspiration à la connaissance qui a augmenté au long de l'évolution des civilisations en général, et au cours du développement des sciences en particulier.

L'idée qui se présente d'abord pour résoudre ce problème (le problème de la théorie) consiste à rechercher les types et les relations typiques des phénomènes tels que ces derniers se présentent à nous dans leur « pleine réalité effective empirique », et aussi dans leur totalité et dans la complexité tout entière de leur essence⁴³ – ou, en d'autres termes, à ordonner l'ensemble des phénomènes réels dans des formes phénoménales déterminées et à trouver par la voie empirique les régularités dans la coexistence et la succession réciproque de ces formes.

Dans tous les domaines du monde phénoménal, cette idée a donc également conduit à la direction correspondante, la direction *réaliste-empirique* de la recherche théorique, et en vérité, pas uniquement pour la raison, ainsi qu'il a été dit, qu'elle se présente d'abord à nous, mais plutôt parce qu'au travers de cette direction de la recherche, ces buts, que sert la recherche théorique, paraissent devoir être atteints à la fois le plus simplement et le plus complètement.

Les sciences théoriques doivent, nous l'avons vu, nous enseigner les types (les formes phénoménales) et les relations typiques (les lois) des phénomènes, et nous procurer de ce fait une compréhension théorique, soit une connaissance qui porte au-delà de l'expérience immédiate et, pour autant que nous ayons les conditions d'un phénomène en notre pouvoir, le pouvoir sur ce dernier. Mais comment pouvons-nous donc maintenant résoudre le problème ci-dessus de manière plus simple, plus conforme au but et, cependant, plus complète à la fois, sinon en ordonnant en types rigoureux les phénomènes du monde réel, tels qu'ils se présentent à nous dans leur réalité effective empirique, et en obtenant leurs relations typiques rigoureuses – à savoir, des « lois naturelles » ?

Une recherche menée de plus près enseigne qu'il est impossible de conduire cette idée jusqu'au bout dans sa pleine rigueur. Les phénomènes se répètent, conformément à l'expérience, dans leur réalité effective empirique tout entière sous certaines formes phénoménales, mais en aucune façon avec une rigueur complète, de sorte que deux phénomènes concrets, et encore moins un groupe plus grand d'entre eux, ne manifestent presque jamais une conformité constante. Dans la « réalité effective empirique », c'est-à-dire, quand les phénomènes sont

considérés dans leur totalité et dans la grande complexité de leur nature, il n'y a aucun type strict. Chaque phénomène singulier concret se constituerait alors en un type particulier, ce qui aurait pour effet de supprimer complètement le but et l'utilité de la recherche théorique. L'aspiration à établir fermement des catégories rigoureuses de formes phénoménales qui embrassent « toutes les réalités effectives empiriques » (dans leur contenu tout entier), c'est là, par conséquent, un objectif de la recherche théorique qu'il est impossible d'atteindre.

La deuxième tâche de la recherche théorique ne se présente pas autrement, à savoir l'établissement ferme des relations typiques, des lois des phénomènes. Si l'on considère le monde des phénomènes de manière rigoureusement réaliste, les lois de ce dernier ont purement et simplement pour signification les régularités constatées dans les faits, par la voie de l'observation, quant à la succession et à la coexistence des phénomènes réels qui appartiennent à certaines formes phénoménales. Une « loi » obtenue de ce point de vue ne peut en vérité seulement dire que ceci : dans la réalité effective, certains phénomènes concrets appartenant aux formes phénoménales A et B sont suivis, de manière régulière ou sans exception, de phénomènes appartenant à la forme phénoménale C ; ou encore, on observe leur coexistence. La conclusion que des phénomènes A et B *en général* (soit : dans tous les cas, même ceux qui ne font pas l'objet d'observation !) suit le phénomène C, ou encore que les phénomènes dont il s'agit ici coexistent *en général*, cela dépasse l'expérience, cela outrepassé le point de vue d'un empirisme strict⁴⁴ ; cette conclusion n'est pas rigoureusement garantie du point de vue de la perspective adoptée ci-dessus. Aristote l'a reconnu à juste titre en contestant le caractère rigoureusement scientifique de l'induction – mais même la méthode inductive essentiellement perfectionnée par Bacon⁴⁵ n'a pu que seulement accroître les garanties selon lesquelles les lois obtenues par cette voie (de l'induction empirique !) ne souffrent pas d'exception, sans toutefois jamais offrir entière garantie. Des lois rigoureuses (exactes) des phénomènes ne peuvent jamais être le résultat de la direction réaliste de la recherche théorique, et la plus complète qu'on puisse envisager serait celle ayant pour fondement l'observation la plus globale et la plus critique.

La direction susdite empirico-réaliste de la recherche théorique ne peut conduire, eu égard déjà aux hypothèses de méthode de cette dernière, qu'à nous faire prendre conscience de connaissances scientifiques de deux sortes :

- a) Des types réels, formes fondamentales des phénomènes réels dans la représentation typique desquelles il y a plus ou moins de jeu pour les particularités (également en ce qui concerne le développement des phénomènes !);
- b) Des lois empiriques⁴⁶, connaissances théoriques qui nous font prendre conscience des régularités factuelles (ce en quoi, il n'est aucunement garanti qu'il n'y ait pas d'exception) dans la succession et dans la coexistence des phénomènes réels.

Si nous tirons de ce qui a été dit l'utilité pratique pour la recherche théorique dans le domaine des phénomènes économiques, nous parvenons alors au résultat que, pour autant que les phénomènes sont considérés dans leur « pleine réalité effective empirique », il est certes possible d'atteindre des « types réels » et des « lois empiriques » mais qu'il ne peut pas être question, selon ces hypothèses, de connaissances théoriques rigoureuses (exactes) en général, ni non plus de lois rigoureuses (dites « lois naturelles ») pour ces phénomènes tout particulièrement.

Toutefois, ce qui ne mérite pas moins d'être mis en avant, c'est que *sous une hypothèse similaire, la même chose vaut également des résultats de la recherche théorique dans tout le reste des domaines du monde phénoménal*⁴⁷. Les phénomènes de la nature mêmes ne nous présentent pas plus, ni des types rigoureux, ni des relations rigoureusement typiques, quand ils sont pris dans leur « réalité effective empirique ». Ni l'or réel, ni l'oxygène ou l'hydrogène réels, ni l'eau réelle – pour ne rien dire des phénomènes complexes du monde inorganique ou *a fortiori* du monde organique – ne sont, dans leur réalité effective empirique tout entière, d'une nature typique au sens rigoureux, et eu égard à ces mêmes lois exactes on ne peut même pas les observer si on les prend en considération de cette manière-là.

Ce n'est donc pas seulement dans les domaines respectifs du monde éthique et de l'économie politique, mais aussi dans celui des phénomènes naturels, que la direction réaliste de la recherche théorique ne peut conduire qu'à des « types réels » et à des « lois empiriques » ; et, à cet égard, il ne se trouve pas, en tout cas, de différence *essentielle* mais, au mieux, seulement une différence *de degré* entre les sciences de la nature et les sciences éthiques : *la direction réaliste dans la recherche théorique exclut la possibilité de parvenir à des connaissances théoriques rigoureuses (exactes), cela par principe, et dans tous les domaines du monde phénoménal.*

Or, s'il n'y avait qu'une seule direction dans la recherche théorique, celle qui a été caractérisée tout à l'heure, ou si celle-ci était, comme les économistes de la « direction historique » semblent en fait le croire, la seule légitime, la possibilité et, respectivement, la légitimité de toute recherche qui tendrait à une théorie exacte des phénomènes serait d'emblée fermée. Ce n'est pas seulement dans le domaine des phénomènes éthiques en général et de l'économie politique en particulier, mais aussi dans tous les autres domaines du monde phénoménal que cette même aspiration serait d'emblée condamnée à ne jamais rencontrer aucun succès.

Il est à peine besoin de remarquer que cette hypothèse n'a plus cours dans le domaine des phénomènes naturels. Montrer que, dans le domaine des phénomènes humains en général et en économie politique en particulier, il en va de même et montrer que l'opinion de nos économistes nationaux historiques, pour qui la direction réaliste-empirique de la recherche théorique est la seule légitime dans le domaine de l'économie politique, est unilatérale à ce sujet, voilà par conséquent la tâche des recherches qui vont suivre.

La direction réaliste-empirique de la recherche théorique nous présente dans tous les domaines du monde phénoménal, nous l'avons vu, des résultats qui sont formellement incomplets (quelque importance et quelque valeur qu'ils puissent avoir pour la connaissance humaine et la vie pratique) ainsi que des théories qui ne nous fournissent qu'une compréhension lacunaire, une prévision incertaine et une maîtrise des phénomènes qui n'est pas assurée de bout en bout. Aux côtés de cette direction dans la recherche théorique, l'esprit humain en a donc également, depuis toujours, poursuivi une autre, qui se différencie de la première tant par ses visées que par ses voies de connaissance.

L'objectif de cette direction, que nous appellerons par la suite la direction *exacte*, est un objectif que la recherche poursuit de la même manière dans tous les domaines du monde phénoménal : à savoir, établir fermement des lois rigoureuses des phénomènes, des régularités dans les successions des phénomènes telles qu'elles ne se présentent pas seulement à nous comme sans exception, mais encore, eu égard aux voies de connaissance par lesquelles nous parvenons à ces régularités, telles qu'elles apportent vraiment la garantie d'être sans exception, et d'établir des lois des phénomènes, communément dénommées « lois naturelles » alors qu'elles seraient bien plus justement désignées par l'appellation de « lois exactes »⁴⁸.

La nature de l'activité du chercheur orientée vers cet objectif de manière générale, et tout particulièrement en ce qui concerne le domaine de l'économie politique, doit immédiatement devenir claire à partir des recherches qui suivent.

L'unique règle de la connaissance pour découvrir les vérités théoriques, qui peut être authentifiée de manière indubitable – et moins par l'expérience (dans la mesure où cette dernière est accessible en général) que véritablement par les lois de notre pensée – est la règle qui présente, par conséquent, l'importance la plus fondamentale pour la direction *exacte* dans la recherche théorique. Et cette règle tient dans la sentence suivante : *quoi qu'on observe, fût-ce dans un seul cas, cela doit toujours survenir de nouveau quand on se trouve exactement dans les mêmes conditions factuelles*. Ou bien, ce qui est essentiellement la même chose : des phénomènes rigoureusement typiques d'un genre déterminé doivent toujours, dans les mêmes circonstances, suivre des phénomènes rigoureusement typiques d'un autre genre tout aussi déterminé, et cela en vérité de manière vraiment *nécessaire* eu égard aux lois de notre pensée. Des phénomènes A et B, il *doit* toujours suivre, dans les mêmes circonstances, le phénomène rigoureusement typique C, dans la mesure où A et B sont conçus de manière rigoureusement typique, et que la succession entre phénomènes dont il s'agit ici a été observée, ne fût-ce que dans un seul cas. Cette règle ne vaut pas seulement pour l'essence des phénomènes, mais aussi pour leur *mesure*, et l'expérience ne nous en montre pas d'exception. Une telle exception paraît à l'entendement critique tout bonnement inconcevable.

Ensuite, une règle de la connaissance hautement significative pour la direction *exacte* dans la recherche théorique, consiste dans la proposition suivante : une

circonstance reconnue comme dénuée de pertinence, eu égard à une succession de phénomènes, fût-ce même dans un seul cas, se révélera toujours, et nécessairement, aussi peu pertinente eu égard au résultat semblable, si l'on est exactement dans les mêmes conditions factuelles. Ce n'est ici qu'un corrélat de la proposition donnée ci-dessus.

Si, par conséquent, on peut en général parvenir à des lois exactes, il est clair qu'on ne peut pas les obtenir à partir du point de vue du réalisme empirique, mais bien, et seulement, en faisant en sorte que la recherche théorique remplisse les conditions formulées dans les règles susdites de la connaissance.

La voie par laquelle la recherche théorique parvient à cet objectif est une voie essentiellement différente de l'induction empirico-réaliste de Bacon. La voici : la recherche théorique vise à sonder les *éléments les plus simples* de tout le réel, des éléments qu'il faut concevoir comme rigoureusement typiques, du fait même que ce sont les plus simples. Elle s'efforce d'établir fermement ces éléments sur la voie d'une analyse qui n'est qu'en partie empirico-réaliste, c'est-à-dire sans considérer si on les trouve, ou pas, dans la réalité effective, en tant que phénomènes *autonomes*, et même sans tenir compte s'ils peuvent, en général, être exposés de manière autonome dans leur pleine et entière pureté. De cette manière, la recherche théorique parvient à des formes phénoménales *qualitativement* rigoureusement typiques, à des résultats de la recherche théorique qui n'ont pas, à vrai dire, à être mis à l'épreuve de la réalité effective empirique tout entière – car les formes phénoménales dont il s'agit ici (comme, par exemple : l'oxygène absolument pur, et même l'alcool pur, l'or pur, un homme qui ne poursuivrait absolument que des buts économiques, etc.) ne se trouvent, pour une part, que dans notre idée seulement. En ce qu'ils correspondent à la tâche spécifique de la direction exacte de la recherche théorique, ces résultats sont en effet le fondement nécessaire et la condition préalable de l'obtention de *lois exactes*.

De la même manière, la recherche exacte remplit la seconde tâche des sciences théoriques : l'établissement des relations typiques, des *lois* des phénomènes. L'objectif spécifique de cette direction de la recherche théorique est d'établir fermement des régularités dans les relations entre les phénomènes, régularités qui soient garanties sans admettre d'exception et donc, en tant que telles, entièrement garanties. Nous avons déjà exposé le fait qu'il est impossible de parvenir à des lois de ce genre quant à la réalité effective empirique tout entière des phénomènes, et cela, vraiment parce que l'essence des phénomènes réels n'est pas rigoureusement typique. Par conséquent, la science exacte n'analyse pas non plus les régularités dans les successions, etc., des phénomènes *réels*. Elle explore plutôt, comme mentionné précédemment, les éléments les plus simples, et en partie véritablement non empiriques, du monde réel, pris en les isolant (tout aussi peu empiriquement) de toutes les autres influences de phénomènes complexes en cours de développement, et cela, en

prenant toujours plus en considération la mesure exacte (tout aussi idéale !) de ces éléments. Pour cette raison, dans la science exacte, on agit sans prendre en compte si ces éléments les plus simples et, respectivement, les complexes correspondants qu'ils composent doivent s'observer, dans les faits, au sein d'une réalité effective qui ne subirait pas l'influence de l'artifice humain, ou même sans prendre en compte s'ils peuvent, en général, être montrés dans leur pleine et entière pureté. On a également bien conscience qu'une mesure pleinement exacte de leur réalité effective n'est pas possible. On part de la supposition qu'on ne pourrait jamais atteindre d'une autre manière l'objectif de la recherche exacte, à savoir l'établissement ferme des lois rigoureuses – tandis qu'en supposant des éléments rigoureusement typiques, une mesure exacte de ces derniers et leur isolement complet de tous les autres facteurs causaux, on parvient, à vrai dire, en se fondant sur les règles de la connaissance indiquées ci-dessus, à des lois des phénomènes. Celles-ci ne sont pas seulement sans exception, mais nous ne pouvons les concevoir autrement, d'après les lois de notre pensée, que comme n'admettant aucune exception, c'est-à-dire que comme des lois exactes, des « lois » dites « de la nature » des phénomènes.

Le fait que certaines différences entre les phénomènes (des écarts par rapport à leur caractère rigoureusement typique) apparaissent sans pertinence quant à un résultat déterminé (par exemple, les couleurs variées, les goûts divers des corps quant à leur poids, de nombreuses autres différences similaires quant aux rapports numériques, etc.) permet une extension inégalée de la recherche exacte dans de nombreux domaines du monde phénoménal.

Ainsi, nous arrivons à une série de sciences qui nous enseignent les types rigoureux et les relations typiques rigoureuses (des lois exactes) des phénomènes et, véritablement, non seulement quant à leur *essence*, mais aussi quant à leur *mesure*. Nous arrivons à des sciences dont aucune, prise séparément, ne nous enseigne la compréhension de la réalité effective empirique tout entière, mais seulement des facettes particulières de celle-ci, et c'est également pourquoi, en toute justice, aucune ne doit être jugée du point de vue du réalisme empirique unilatéral ; c'est leur totalité qui nous procure une compréhension aussi singulière que profonde du monde réel⁴⁹.

Dans le domaine du monde éthique également, il s'est, depuis toujours, trouvé des représentants remarquables de cette direction de la recherche théorique qui, sans même être pleinement au clair sur les problèmes de théorie de la connaissance qui sont concernés, ont poursuivi avec zèle la direction de l'aspiration à la connaissance dont il s'agit ici, et qui lui ont déjà donné la forme qui correspond à la nature caractéristique des phénomènes éthiques.

Mais l'essence de celle-ci, l'essence de la direction exacte de la recherche *théorique* dans le domaine des phénomènes éthiques, consiste en ce que nous rapportons les phénomènes humains à leurs facteurs constitutifs les plus originels et les

plus simples, que nous appliquons à ces derniers la mesure qui correspond à leur nature et que, finalement, nous cherchons à découvrir les lois d'après lesquelles les phénomènes humains plus *complexes* se forment à partir de ces éléments les plus simples, conçus dans leur isolement.

La question de savoir si les facteurs singuliers constitutifs des phénomènes humains, conçus dans leur isolement, sont réels ; s'ils sont mesurables de manière exacte dans la réalité effective ; si, dans les faits, parviennent à se constituer en phénomènes complexes, dans lesquels (conformément à la nature de la recherche exacte) il faut faire abstraction de l'effet dû aux multiples facteurs de la vie réelle des hommes : tout cela n'est pas moins dénué de pertinence pour la direction exacte de la recherche dans le domaine des phénomènes sociaux que dans celle traitant de la nature. Et seul un défaut complet de compréhension quant à la direction exacte de la recherche théorique en général peut faire appliquer, aux résultats de cette dernière, la norme des postulats de la direction empirico-réaliste de la recherche théorique.

En poursuivant cette direction de recherche, nous arrivons à une série de théories de la société dont chacune ne nous fait, à vrai dire, seulement comprendre qu'une facette particulière des phénomènes de l'activité humaine (abstraction faite de la réalité effective empirique tout entière), dont la totalité parviendra à notre compréhension, si les théories correspondant à cette direction de la recherche doivent un jour être reconnues, pour les phénomènes humains, de la même manière que les sciences théoriques qui sont le résultat d'une prise en considération analogue des phénomènes de la nature nous ont ouvert les portes de leur compréhension. Ce n'est pas d'une théorie des phénomènes humains prise en particulier, mais seulement de l'ensemble de telles théories, si elles doivent un jour être découvertes, que s'ouvrira pour nous, en liaison avec les résultats de la direction réaliste de la recherche théorique, la compréhension théorique la plus profonde que l'esprit humain puisse atteindre quant aux phénomènes sociaux dans leur réalité effective empirique tout entière ; et cela, aussi éloignée que puisse être la réalisation de cette idée, au vu de l'état arriéré des sciences théoriques de la société – car il n'existe pas d'autre voie pour atteindre ce grand objectif.

En ce qui concerne tout spécialement la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes économiques, sa nature générale est donc donnée au travers des postulats de la recherche exacte, et sa nature particulière l'est au travers de la particularité du domaine des phénomènes qu'il lui appartient d'élaborer. Nous comprenons sous le terme d'*économie* l'activité de prévision par laquelle les hommes visent à couvrir leurs besoins en biens, et sous le terme d'*économie politique* la forme sociale que prend cette dernière⁵⁰. La tâche de la susdite direction de la recherche ne peut ainsi donc être autre que la découverte des facteurs les plus originels, les plus élémentaires de l'économie humaine, l'établissement ferme de la

mesure des phénomènes concernés, et la découverte des lois d'après lesquelles les formes phénoménales complexes de l'économie humaine se développent à partir de ces éléments les plus simples⁵¹.

Les facteurs les plus originels de l'économie humaine sont les besoins, les biens qui sont immédiatement présentés aux hommes par la nature (autant les moyens de jouissance que de production qui leur correspondent) et l'aspiration à la satisfaction la plus complète possible des besoins (soit, à la couverture la plus complète possible du besoin en biens). Tous ces facteurs sont, en dernière ligne de compte, indépendants du libre arbitre des hommes : ils sont donnés au travers de l'état des choses du moment. Le point de départ comme celui d'arrivée de toute économie (le besoin et la quantité de biens disponible, d'une part, la complétude de la couverture des besoins par les biens qui peut être atteinte, d'autre part), ce sont là, en dernière ligne de compte, des données pour les hommes en tant qu'ils se consacrent à l'activité économique⁵², et ils sont rigoureusement déterminés quant à leur essence et à leur mesure⁵³. La direction exacte de la recherche théorique doit maintenant nous enseigner les lois selon lesquelles ce n'est pas la vie réelle dans sa totalité, mais bien les phénomènes complexes de l'économie humaine qui se développent sur la base de cet état de choses donné, à partir de ces facteurs, les plus élémentaires de l'économie humaine, pris dans leur isolement par rapport aux autres facteurs exerçant une influence sur ces phénomènes humains réels. Cette direction exacte ne doit pas seulement nous l'enseigner quant à l'essence, mais encore quant à la mesure de ces phénomènes, et nous faire de la sorte comprendre ces derniers – l'importance de cette compréhension étant analogue à celle que les sciences exactes de la nature nous donnent des phénomènes naturels.

En faisant ici ces remarques concernant la nature et la signification de la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes humains, en général, et dans celui de l'économie politique en particulier, et en allant, de ce fait, à l'encontre du réalisme unilatéral dans les sciences sociales, nous sommes à vrai dire toutefois par là bien loin de contester l'utilité et l'importance de la direction réaliste, ou même seulement de la dévaloriser et de tomber, de la sorte, dans la vue unilatérale opposée. Le reproche d'unilatéralisme concerne tous ceux qui, en poursuivant exclusivement la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique, considèrent sans valeur l'établissement ferme de lois empiriques dans ce dernier, ou ceux qui tiennent pour défendu qu'on puisse aspirer à celles-ci sur des fondements méthodiques, de quelque sorte qu'ils soient. Même si on concède encore sans réserve que, dans les choses économiques, les hommes ne sont conduits exclusivement ni par une unique tendance déterminée – dans notre cas, par leur égoïsme –, ni qu'ils sont non plus exclusivement influencés par l'erreur, la méconnaissance et la contrainte extérieure ; et si on admet, par conséquent, que les résultats de la direction réaliste de la recherche

théorique dans le domaine de l'économie politique ne puissent faire montre d'aucune rigueur pleine et entière, il ne s'ensuivrait toutefois en aucune façon de cela que, dans le domaine du monde phénoménal dont il s'agit ici, l'on ne puisse pas observer des *régularités*, du point de vue réaliste, en général, dans l'essence et dans la configuration des phénomènes – ni que l'établissement de ces régularités ne soit d'une haute importance pour la compréhension de l'économie politique, pour la prévision et pour la maîtrise de ses phénomènes. Au contraire, où que nous tournions encore nos regards, la vie économique offre à nos yeux des régularités, tant dans ses formes phénoménales que dans la coexistence et la succession des phénomènes ; c'est là une situation qui doit bien être rapportée au fait que, dans leurs aspirations économiques, les hommes sont ainsi conduits par leurs intérêts individuels, même si ce n'est ni exclusivement ni sans exception, mais, certes, pour la plupart d'entre eux et de manière régulière ; ainsi qu'au fait que, précisément, ils les connaissent, même si ce n'est pas toujours parfaitement, toutefois, dans le cas général et régulièrement. Les phénomènes réels de l'économie nous présentent, en fait, des types et des relations typiques, des régularités réelles dans le retour de formes phénoménales déterminées, des régularités *réelles* dans leur coexistence et leur succession, qui ne sont, en vérité, en aucune façon d'une rigueur sans exception, mais qu'il est cependant de la tâche de l'économie nationale théorique, et spécialement de sa direction réaliste, d'établir fermement dans toutes les circonstances.

Par conséquent, aussi bien la direction exacte que la direction réaliste de la recherche théorique sont légitimes ; elles sont toutes deux des moyens de connaissance, de prévision et de maîtrise des phénomènes de l'économie politique, aux buts de laquelle elles contribuent, chacune à sa manière. Mais celui qui nie la légitimité ou l'utilité de l'une ou de l'autre direction est semblable à un chercheur du domaine des sciences naturelles qui valoriserait de manière unilatérale la physiologie et, en quelque sorte, sous le prétexte que la chimie et la physique s'appuieraient sur des abstractions, contesterait la légitimité de ces dernières, et respectivement, leur importance en tant que moyens de comprendre les choses organiques – ou bien, au contraire, comme un physicien ou un chimiste qui voudraient refuser le caractère de science à la physiologie, parce que ses lois ne sont pour la plupart qu'« empiriques ». S'il a non seulement été possible que des opinions d'un genre analogue fussent enseignées dans le domaine des sciences sociales théoriques, mais si de plus elles ont même été proclamées comme fondamentales par des écoles savantes très influentes, voire tout simplement publiées comme vérités devant faire date, alors voilà bien qui atteste le mieux l'état d'incomplétude de ces sciences, et qui doit avertir ses collaborateurs de s'interroger sérieusement dans leur for intérieur sur les fondements en théorie de la connaissance de leurs efforts dans la science.

Le fait que l'essence et l'importance de la direction exacte de la recherche sont complètement méconnues dans la littérature récente de l'économie nationale, cela mérite à peine qu'on le fasse remarquer. Dans l'économie nationale allemande, au moins dans l'École historique, cette manière de penser abstraite, même quand elle est excellente au plus haut point, tant pour sa profondeur que par son originalité, et même quand elle se fonde bien sur un large fondement empirique – en bref, tout ce qui donne la plus haute réputation à un chercheur dans les autres sciences théoriques –, reste, chez ces producteurs assidus de compilations, quelque chose d'accessoire, et presque un stigmaté. Mais la puissance de la vérité finira par être éprouvée même par ceux qui, dans le sentiment de leur incapacité à remplir les tâches les plus hautes des sciences sociales, aimeraient à ériger leur propre insuffisance en norme de valeur pour les ouvrages de la science en général.

Du rapport de la direction exacte de la recherche dans le domaine des sciences sociales à la direction réaliste-empirique

Ce que les deux directions de recherche susdites ont en commun et de différent . Pourquoi leurs résultats n'ont-ils pas d'ordinaire été traités séparément dans l'exposition scientifique ? . Que ces deux directions de recherche ne se rapportent pas à des domaines de phénomènes économiques différents, mais au contraire que chacune d'elles tente en principe de porter à notre compréhension l'économie politique tout entière considérée sous les points de vue qui lui sont propres . Pourquoi la direction exacte aspire-t-elle à cultiver surtout la compréhension des phénomènes élémentaires de l'économie politique, et la direction empirico-réaliste celle des phénomènes complexes ? . Sur une opinion d'Auguste Comte et de J[ohn] St[uart] Mill à ce sujet . La relation où se tiennent les garanties de vérité des résultats dans ces deux directions, les unes par rapport aux autres . L'erreur selon laquelle les résultats de la direction exacte de la recherche théorique trouveraient leur pierre de touche dans les résultats de la direction réaliste-empirique . Exemples où l'on met plus clairement en lumière le rapport entre la nature et les garanties des résultats de ces deux directions de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique.

Nous ne voudrions pas conclure nos recherches sur l'essence des deux directions de fond de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes éthiques sans penser encore, en quelques mots, la relation où celles-ci se trouvent l'une par rapport à l'autre, eu égard à leurs résultats. Toutefois, il ne s'agit pas seulement de l'intérêt que ces questions prennent ici en elles-mêmes pour la méthodologie de notre science, mais plutôt de parer d'emblée à quelques méprises près d'apparaître à propos des thèses avancées dans le chapitre précédent.

Les résultats de la direction exacte de la recherche théorique et ceux de la direction réaliste ont en commun de nous enseigner l'essence générale des phénomènes et leur configuration générale; du reste, en ce qui concerne leur nature formelle,

ceux-ci manifestent aussi toutefois, nous l'avons vu, des divergences qui ne laissent pas d'être essentielles. Mais c'est dans l'exposition scientifique qu'on ne se préoccupe que rarement de séparer connaissances exactes et connaissances réalistes.

La raison en est essentiellement d'ordre pratique. Les sciences théoriques doivent nous procurer la compréhension des phénomènes, soit une connaissance qui porte au-delà de l'expérience immédiate, et une certaine maîtrise des phénomènes, conformément aux tâches qu'on cherche à résoudre, même si c'est en des sens différents, et plus au travers des résultats de la direction exacte de la recherche théorique que de ceux de la direction réaliste. Dans cet état de choses, il en va d'un besoin pratique de rassembler dans l'exposition l'ensemble des connaissances théoriques, réalistes autant qu'exactes, dans un domaine du monde des phénomènes (par exemple, celui de l'économie politique) et, en son sein, tout ce qui a trait à une matière déterminée (par exemple, la valeur, le prix des biens, l'argent, etc.). Ainsi, les sciences théoriques nous exposent-elles, en fait, la plupart du temps, le tableau d'une présentation qui combine des connaissances dont la nature formelle est, pour partie, divergente. La physique et la chimie, par exemple, qui sont des sciences exactes dans leurs fondements, n'excluent toutefois en aucune façon d'emprunter quelque connaissance singulière qui n'aura été obtenue que de manière empirique - tandis que la physiologie, qui résulte de la recherche réaliste dans sa conception même de ses bases, retient à son tour, dans son exposition, pour sa part, non seulement des connaissances réalistes, mais aussi en outre nombre de connaissances exactes. Il en va de même dans l'économie nationale théorique. Elle embrasse elle aussi tant les résultats exacts que réalistes de la recherche théorique et, comme cela va de soi, elle n'oppose pas non plus d'obstacles de principe à exposer séparément ces deux groupes de connaissances théoriques. Elle conduit plutôt à concevoir en particulier une exposition de ce genre pour les résultats exacts de la recherche en particulier (une économie nationale exacte), une autre manière d'exposer correspondant aux résultats réalistes en général et aux lois du développement historique des phénomènes économiques, aux lois des grands nombres, etc. Néanmoins l'intérêt pratique évoqué plus haut parle tant et si fort en faveur d'une exposition rassemblant toutes les vérités théoriques en rapport à des matières déterminées de l'économie politique, qu'il en est apparu dans les présentations universelles de l'économie nationale théorique, quoiqu'alors effectivement surtout plus ou moins à titre d'exception. À titre d'exemple, dans la théorie des prix, on traite, sous la forme d'une présentation qui les rassemble, non seulement les résultats de la recherche exacte en cette matière, sur la base des matériaux en rapport, mais encore, la plupart du temps, également les lois empiriques qui y sont relatives en général, et en particulier les lois de développement, les lois des grands nombres, etc., qui lui correspondent.

En rassemblant dans leur exposition les connaissances provenant des directions exacte et réaliste de la recherche théorique dans le domaine de l'économie

politique, les auteurs de l'économie nationale ne suivent, comme on l'a dit, que des considérations pratiques, sans que, cela va de soi, la nature formelle propre aux connaissances correspondantes soit pour autant de ce fait supprimée.

Tout cela ne touche qu'au rapport qu'entretiennent extérieurement résultats exacts et résultats réalistes de la recherche sociale théorique. Il se pourrait que se posât là, également, la question de la relation intrinsèque entre les connaissances exactes et réalistes, dans le domaine des phénomènes sociaux en général, et dans celui de l'économie politique en particulier, et c'est tout à fait de préférence ici que nous voudrions affronter quelques erreurs répandues sur la nature de cette relation.

Dans l'économie nationale théorique, comme dans les sciences théoriques en général, les connaissances exactes et les connaissances réalistes sont le résultat d'une orientation de la recherche théorique différenciée à certains égards, et elles manifestent, par conséquent, nombre de divergences dans leur configuration formelle. Le domaine de la recherche est en revanche commun aux deux directions, embrassant la science en son entier dans chaque cas. Aussi bien la direction exacte de la recherche théorique que la direction réaliste comportent la tendance qui consiste à porter à notre connaissance théorique tous les phénomènes de l'économie politique, mais chacune à sa manière.

Par conséquent, ces deux directions de la recherche ne se complètent en aucune façon du fait qu'elles nous fourniraient en quelque sorte chacune la compréhension de domaines différents de l'économie politique. La fonction de chacune d'elles consiste davantage à nous faire comprendre le domaine tout entier des phénomènes économiques à sa manière, celle qui lui est propre. Ce n'est que là, où l'une ou l'autre de ces directions ne parvient à aucune sorte de résultats, que ce soit en raison de conditions lacunaires objectives ou pour d'autres raisons qui tiennent à la technique de la recherche, ce n'est que là donc, et seulement autant que cette situation survient, que l'une ou l'autre des directions vient à prédominer dans des domaines déterminés de l'économie politique.

Plus un domaine de phénomènes est complexe, plus est difficile et vaste la tâche de rapporter les phénomènes en question à leurs éléments les plus simples, et de découvrir le processus par lequel les premiers sont construits à partir des seconds conformément à des lois, et plus encore il est difficile d'obtenir un résultat de la recherche exacte à la fois complet et satisfaisant. Ainsi s'explique également le fait que, dans le domaine de la recherche menée sur la société comme dans les sciences de la nature, ne se manifestent à nous, la plupart du temps, que des lois empiriques concernant des phénomènes complexes, tandis que, eu égard à des phénomènes moins complexes de la nature et de la vie des hommes, la compréhension exacte prend une importance prédominante. Par suite aussi, ce fait bien connu que, là où il s'agit de connaissances théoriques liées aux phénomènes complexes d'un champ

phénoménal donné, il est de coutume que la direction réaliste de la recherche prédomine, tandis que, pour des phénomènes moins complexes, c'est la direction exacte. Toutefois, en principe, les deux directions de recherche ne sont pas seulement pertinentes pour tous les domaines du monde phénoménal, mais elles le sont encore aussi à tous les niveaux de complexité des phénomènes. Si un penseur aussi remarquable qu'Auguste Comte exige que les sciences sociales trouvent leurs lois par des voies empiriques et, qu'à partir de là, elles puissent accréditer les lois générales de la nature humaine, et si John Stuart Mill attache à cette même méthode, qu'il nomme, lui, au contraire, déductive, une importance véritablement décisive pour la recherche sur la société, alors il est patent qu'en dernière analyse, c'est sur un sentiment bien peu clair que l'état de fait exposé ci-dessus fonde ces conceptions.

Il est encore une autre question qui peut ici requérir notre intérêt, à savoir la question du rapport où les *garanties* de vérité des résultats exacts et celles des résultats réalistes de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique se situent les unes par rapport aux autres. Cette question n'a toutefois de l'importance que, précisément, dans la mesure où la sous-estimation de l'« économie nationale exacte », qui transparait à de multiples égards chez les économistes allemands, s'inspire avant tout d'une méconnaissance de la véritable nature de ce rapport.

Parmi les économistes nationaux, il est une opinion à maints égards réparée, à savoir que les lois empiriques, « parce qu'elles se fondent sur l'expérience »⁵⁴, présentent des garanties de vérité supérieures aux résultats de la recherche qui n'ont au contraire été obtenus, est-il admis, que par la seule voie déductive à partir d'axiomes *a priori* – et l'opinion est que, par conséquent, en cas de contradiction entre ces deux catégories de connaissances scientifiques, ces derniers résultats devraient être rectifiés et modifiés au moyen des lois empiriques d'abord citées. Du point de vue méthodologique, la recherche exacte apparaît de la sorte comme subordonnée, et le réalisme, au contraire, comme la voie qui donne ses plus hautes garanties à la connaissance – soit une conception, il est à peine besoin de le remarquer, qui attaque la position de la recherche exacte dans le domaine de l'économie politique, et qui porte véritablement en son sein la négation de la valeur d'indépendance de cette recherche.

L'erreur sur laquelle repose cette conception s'ancre dans la méconnaissance de l'essence de la direction exacte de la recherche théorique, comme de sa relation à la direction réaliste, ainsi que dans le transfert du point de vue de cette dernière dans la première.

Rien n'est plus certain que le fait que les résultats de la direction exacte dans la recherche théorique, mesurés à l'aune du réalisme, apparaissent insuffisants et non empiriques, et cela dans le domaine de l'économie politique comme dans tous les autres domaines du monde phénoménal. Cela va de soi du fait que les résultats, au sein de la recherche exacte et, en vérité, dans tous les domaines du monde

phénoménal, ne sont vrais que sous des conditions présupposées déterminées, sous des conditions que nous ne rencontrons jamais dans la réalité effective. C'est même un contresens de méthode que de chercher à prouver la théorie exacte de l'économie politique par le monde de l'expérience⁵⁵ considéré en son entier ; c'est méconnaître les fondements et les hypothèses de la recherche exacte, mais également méconnaître en même temps les objectifs spécifiques auxquels servent les sciences exactes. Vouloir mettre à l'épreuve la théorie pure de l'économie politique à travers le monde empirique, considéré dans sa pleine réalité effective, c'est là un procédé analogue à celui d'un mathématicien qui voudrait rectifier les fondements de la géométrie au moyen de la mesure des objets réels sans penser que ces derniers, et en vérité l'idée même de grandeur que suppose la géométrie pure, ne leur sont pas identiques, ni non plus que chaque mesurage comporte nécessairement en lui-même des éléments d'inexactitude. Le réalisme dans la recherche théorique n'est pas quelque chose de supérieur par rapport à la direction exacte dans cette dernière ; c'est quelque chose de différent.

C'est dans une relation avec le monde de l'expérience qui est essentiellement autre que celle des résultats de la recherche exacte que se trouvent donc ceux de la direction réaliste. Ces derniers se fondent sans aucun doute sur l'observation des phénomènes dans leur « réalité effective empirique » et dans leur complexité ; et la pierre de touche de leur vérité est bien à vrai dire, par conséquent, le monde de l'expérience. Les garanties pour qu'une loi empirique vaille sans exception lui manquent d'emblée, c'est-à-dire déjà selon ses hypothèses méthodologiques mêmes ; dans la succession et la coexistence des phénomènes, la loi empirique constate certaines régularités, qui ne sont en aucun cas nécessairement exemptes d'exceptions. Mais une fois cela posé, elle doit concorder avec la réalité effective empirique tout entière, par la considération de laquelle on l'a obtenue, sauf à être dénuée de vérité et à demeurer sans valeur. C'est donc un contresens que de vouloir transposer ce principe aux résultats de la recherche exacte ; c'est là méconnaître (ce que la recherche poursuivie ici a pour principale tâche de combattre) cette différence importante qui existe entre direction exacte et direction réaliste.

En faisant ce constat, nous sommes cependant bien éloignés de nier qu'il serait éminemment souhaitable que nous puissions obtenir des connaissances *exactes* qui concordent en même temps avec la pleine effectivité empirique, au sens qui a été ici tranché, ou bien, ce qui est essentiellement la même chose, que nous puissions obtenir des connaissances empiriques qui manifestent en même temps les avantages de connaissances exactes. La connaissance humaine, la prévision et la maîtrise des phénomènes seraient par là essentiellement avancées et simplifiées. Ce que nous cherchons à rendre clair ici, c'est que, dans les circonstances factuelles que le monde des phénomènes réels présente de manière régulière, cela n'est simplement pas possible.

Il s'agit donc bien là d'une erreur profondément enracinée chez les économistes nationaux allemands et, en même temps, d'un objet sur lequel l'obscurité demeure souvent, même dans les recherches gnoséologiques des meilleurs auteurs étrangers. Aussi, le rapport entre les résultats de la direction exacte et de la direction réaliste de la recherche dans le domaine de notre science doit être clarifié au moyen d'un exemple – et tel, en vérité, qu'il éclaire en même temps les causes des errements qui prédominent dans cette perspective.

Prenons comme exemple la direction exacte de la recherche dans le domaine des phénomènes de prix; elle nous enseigne que l'augmentation du besoin d'une marchandise, qui se produit dans une région de circulation donnée, conduit, sous certaines hypothèses, à *une hausse du prix dans une mesure que l'on peut déterminer exactement* – que l'augmentation du besoin de cette marchandise suive d'un accroissement de population, ou de la plus grande intensité avec laquelle le besoin de la marchandise en question apparaît chez les sujets économiques singuliers⁵⁶. Les hypothèses évoquées résultent d'elles-mêmes de toute exposition ordonnée de l'économie nationale théorique; ce sont les suivantes: 1) tous les sujets économiques ici pris en considération tendent leurs efforts vers une perception complète de leur intérêt économique; 2) dans la confrontation des prix, ils ne sont dans l'erreur ni quant à l'objectif qu'ils ont à suivre du point de vue économique, ni quant aux moyens adéquats pour l'atteindre; 3) la situation économique, dans la mesure où elle influence la formation des prix, ne leur est pas inconnue; 4) aucune contrainte extérieure leur portant préjudice n'est exercée sur leur liberté économique (sur la poursuite de leurs intérêts économiques).

Il mérite à peine d'être remarqué que ces hypothèses ne se rencontrent ensemble en entier dans l'économie réelle que dans de rares cas, et que les prix *réels* s'écartent plus ou moins des prix *économiques* (des prix qui correspondent à la situation économique) et, par conséquent, de la règle. Dans la pratique économique, les hommes ne tendent, dans les faits, que rarement leurs efforts vers la perception *complète* de leurs intérêts économiques: à de multiples égards, avant tout par indifférence quant aux intérêts économiques de moindre importance, ou par bienveillance pour autrui, etc., dans le cadre même de leur activité économique, ils sont parfois conduits à ne pas percevoir leur intérêt économique en général, et parfois à ne le percevoir qu'incomplètement. Il n'est pas rare que ceux qui se trouvent plus éloignés des moyens économiques d'atteindre leurs objectifs économiques soient dans l'obscurité et dans l'erreur sur ces derniers. Également, la situation économique sur la base de laquelle ils développent leur propre activité économique n'est souvent pas assez connue d'eux, ou ne l'est cependant que de manière incomplète. Enfin, il n'est pas rare que leur liberté économique soit entravée par des circonstances diverses. Un état de choses économique donné ne favorise l'apparition des prix *économiques* des biens de manière exacte que dans les cas les plus rares, et les prix *réels* diffèrent plutôt, plus ou moins, des prix *économiques*.

Mais si cela est juste, il est alors aussi clair que, dans le cas typique ci-dessus, l'augmentation réelle du besoin d'une marchandise ne sera pas nécessairement suivie d'une hausse *réelle* correspondant exactement à la situation économique qui s'est ainsi transformée, et même que, dans certaines circonstances, elle ne sera suivie en général d'aucune hausse des prix. La loi selon laquelle un besoin qui a crû pour une marchandise a pour suite une hausse du prix, et en vérité qu'une augmentation du besoin dans une mesure déterminée a aussi pour suite une hausse du prix déterminée par cette mesure, cette loi n'est, par conséquent, ni vraie, ni empirique, si on la met à l'épreuve de la réalité effective dans sa complexité tout entière. Mais qu'est-ce que cela démontre d'autre, sinon que les résultats de la recherche exacte ne trouvent pas leur pierre de touche dans l'expérience même, telle qu'elle est prise au sens ci-dessus? Cette loi est malgré tout vraie, parfaitement vraie, et elle est même de la plus haute importance pour la compréhension théorique des phénomènes de prix, dès qu'on la considère seulement du point de vue adéquat à la recherche exacte. Si on la considère du point de vue de la recherche réaliste, on arrive à vrai dire à des contradictions; l'erreur repose alors, dans ce cas, non pas dans la loi, mais dans la manière erronée de la prendre en considération.

Or, si nous cherchons à obtenir, du point de vue de l'observation réaliste, la loi analogue concernant les phénomènes de prix, alors il faut bien remarquer que, particulièrement pour tout ce qui est expérimenté dans les choses de l'économie, cette loi est en apparence très similaire à celle qui résulte de la recherche exacte. C'est une observation bien connue de tous que l'augmentation de la demande d'une marchandise a pour suite de manière régulière (même si ce n'est pas toujours le cas) une hausse de son prix. Malgré sa similarité extérieure par son apparence, cette loi « empirique » présente là une différence fondamentale avec celle qui a été exposée précédemment, une différence d'autant plus riche d'enseignements que l'apparence extérieurement similaire des deux lois ici en question ne la laisse que trop facilement négliger à une observation faite en passant. La loi exacte dit que, *sous des hypothèses déterminées*, il doit suivre d'une augmentation du besoin déterminée, selon une certaine mesure, une hausse des prix déterminée exactement d'après cette mesure. La loi empirique dit qu'il est de règle que d'une augmentation du besoin suive dans les faits celle du prix *réel*, et qu'en vérité une telle augmentation se trouve, d'après cette règle, dans un certain rapport avec l'augmentation du besoin, rapport qu'il est possible de déterminer, même si ce n'est en aucun cas de manière exacte. La première loi vaut dans tous les temps et chez tous les peuples qui échangent des biens; la seconde laisse place, même chez un peuple donné, à des exceptions et, en ce qui concerne la *mesure* des effets de la demande sur les prix, elle est légèrement différente pour chaque marché, et elle ne se laisse donc d'abord découvrir qu'au moyen de l'observation.

Ce n'est pas sans intention que nous avons choisi ci-dessus un exemple dans lequel une loi exacte et une loi empirique de l'économie politique manifestent extérieurement une apparence similaire : nous visions à établir la différence profonde qui se trouve, même dans un cas de ce genre, entre les catégories de connaissances théoriques ici en question. Il serait toutefois facile de signaler, dans d'innombrables autres cas, que les lois exactes et leurs analogues empiriques montrent déjà des divergences dans leur forme extérieure, et il est par là clair qu'elles ne doivent en aucune façon être prises les unes pour les autres, et qu'elles doivent encore bien moins être mises à l'épreuve depuis les mêmes points de vue.

Ceux qui opposent aux résultats de la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique l'aune du réalisme empirique et des résultats théoriques de ce dernier, ceux-là négligent le fait véritablement décisif que l'économie nationale exacte, en raison de sa nature, nous a donné conscience des lois de l'«*économicit*»⁵⁷, des régularités dans la succession et la coexistence des phénomènes réels de l'économie humaine, à l'encontre de la doctrine de l'économie politique empirico-réaliste – des régularités qui comportent certes bien, dans leur «*pleine effectivité empirique*» aussi, de nombreux éléments de «*non-économicit*»⁵⁸!

Vouloir trouver la pierre de touche qui donne les garanties des lois exactes de l'économie politique en adéquation avec les lois empiriques de cette dernière, cela signifie méconnaître les fondements les plus élémentaires de la méthode scientifique. Un tel procédé pourrait être comparé à celui d'un chercheur se consacrant à la nature qui voudrait mettre à l'épreuve et rectifier les lois de la physique, de la chimie et de la mécanique au moyen des lois empiriques des phénomènes naturels, ou bien, à la limite, au moyen de règles comme on en trouve dans les écrits destinés au peuple des campagnes et qui sont certes, à leur manière, au plus haut point utiles aux paysans de toute façon – puisque, n'est-ce pas ? elles sont la plupart du temps fondées sur une très ancienne expérience –, à celui donc, qui voudrait en quelque sorte mettre à cette épreuve-là et rectifier de la sorte les résultats de la recherche exacte d'un Newton, d'un Lavoisier ou d'un Helmholtz !

**De la théorie selon laquelle
il faut traiter les phénomènes
de l'économie politique sans les séparer
du développement d'ensemble,
social et étatique, des peuples⁵⁹**

Que cette manière de voir les phénomènes de la société est adaptée à la recherche historique . Qu'il en va de même quant à la direction spécifiquement historique du droit . Que la transposition mécanique de ce dernier point de vue dans les sciences sociales théoriques en général, et dans l'économie politique théorique en particulier, comporte au contraire en soi une erreur fondamentale . À propos de ce point de vue, en considérant la direction exacte de la recherche théorique . Que celui-ci va à l'encontre de l'idée de théories exactes en général, et en particulier d'une théorie exacte des phénomènes économiques . À propos de ce point de vue en considérant la direction empirico-réaliste⁶⁰ de la recherche théorique . Que celui-ci n'est pas parfaitement adapté à cette dernière non plus . Que même la direction de recherche théorique la plus réaliste qu'on puisse imaginer ne peut pas se passer de certaines abstractions par rapport à la réalité effective pleinement empirique . Que la vue ci-dessus conduit, dans sa conséquence la plus extrême, à la négation de toute théorie de l'économie politique et, en outre, à reconnaître la seule historiographie comme unique direction légitime de la recherche dans le domaine de l'économie politique.

En relation étroite avec les erreurs exposées dans les sections précédentes – à savoir, d'une part, la confusion entre la compréhension historique et la compréhension théorique des phénomènes sociaux et, d'autre part, la conception unilatérale de la question théorique concernant les sciences de la société comme étant exclusivement une question de réalisme – il y a une doctrine qui, plus qu'aucune autre, est parvenue à se faire valoir pour prédominer dans l'économie nationale allemande la plus récente, doctrine qui n'est pas seulement récurrente dans les écrits de presque tous les économistes nationaux contemporains remarquables dans l'École historique, mais qui détermine en outre, vraiment, et de leur aveu même, le caractère et la direction de leur recherche.

Je parle ici de l'opinion de ceux qui ne veulent connaître « les phénomènes de l'économie politique qu'inséparablement du développement d'ensemble, social et étatique, des peuples »⁶¹, et qui stigmatisent « l'autonomisation de l'élément économique et l'arrachement de ce dernier hors de l'ensemble complexe formé par la vie du peuple et de l'État, cela étant anhistorique et dénué d'effet par rapport à la vie et, de ce fait, cause de résultats erronés », et « du moment que l'on doit reproduire, du point de vue de la vérité pleine et entière, la vie effective au travers de la science. »⁶²

Comme on le sait, cette perspective n'est pas une nouveauté dans le domaine de la *recherche historique*⁶³. Les phénomènes concrets de la vie des peuples sont le résultat d'innombrables facteurs qui conjuguent leurs effets, et il n'est presque pas un seul phénomène de cette dernière qui n'expérimente pas l'influence de tous les facteurs qui déterminent la formation des phénomènes humains. Le chercheur qui, se consacrant à l'histoire, voudrait expliquer un phénomène complexe de la vie des peuples, voire un groupe entier de ces phénomènes à partir d'une seule tendance singulière dans les aspirations humaines, ou encore de manière exclusive à partir d'un facteur unique de la formation historique, et qui voudrait nous les faire comprendre de la sorte ; ou un historien qui voudrait n'interpréter les faits de la politique extérieure des États qu'à partir du caractère et des orientations des diplomates en place ou, par exemple, le développement de l'art d'une époque seulement à partir de l'individualité des artistes qui sont parvenus à s'y faire valoir, ou les succès dans les batailles seulement à partir du talent exclusif des généraux en campagne et non pas, en même temps, et dans tous les cas, par des faits politiques, culturels et économiques des peuples, dans la mesure où ils ont certes influencé ces événements historiques – ce chercheur ou cet historien-là n'échapperait certes pas, en tout cas de la part des chercheurs qui traitent de l'histoire et qui sont compétents dans ces matières, à la réputation du plus grand simplisme.

Ce qu'on a dit vaut également, cela va de soi, des faits historiques dans le droit et en l'économie. Puisque Savigny est parvenu à donner aux juristes allemands une conscience, plus claire que cela n'avait jusque-là été le cas, de l'importance des études juridiques historiques pour comprendre le droit, il n'a pu à aucun moment mettre en doute que ce dernier, « dont la relation de dépendance organique avec l'essence et le caractère du peuple »⁶⁴ était claire pour lui, n'a aucun être pour soi⁶⁵, pas plus que d'essence propre, qui ne soit, comme pour la langue, autre que la vie même des hommes, considérée sous un angle particulier⁶⁶. L'idée d'interpréter le droit dans ses formations concrètes à partir d'une orientation déterminée quelle qu'elle soit, ou encore de manière historique en général, depuis un point de vue unilatéral quelconque, et l'idée de méconnaître, de ce fait, l'influence de tous les autres facteurs culturels et de tout le reste des faits historiques qui ont eu un effet sur celui-ci, cela était aussi loin de lui que, par exemple, pour un historiographe de l'économie politique, l'idée de vouloir éclaircir de manière unilatérale les développements

historiques de l'économie politique exclusivement à partir d'une orientation déterminée quelle qu'elle soit – et, par exemple, à partir de l'utilité économique propre aux peuples et, respectivement, aux membres de ce peuple. Dans leur forme concrète⁶⁷, le droit et l'économie politique sont des parties de la vie d'ensemble d'un peuple et ils ne peuvent se comprendre de manière historique que dans le contexte global de l'histoire du peuple. Selon toute raison, il ne peut y avoir aucun doute que les faits de l'économie politique doivent être rapportés par l'historiographe à la totalité des facteurs physiques et culturels qui ont ensemble contribué à leur formation ; ni aucun doute, en toute raison, qu'on ne puisse atteindre à la compréhension *historique* de l'économie politique et des phénomènes de celle-ci qu'en « relation au développement, social et étatique, des peuples » ; ni aucun doute non plus que la résolution de l'élément économique au sein du complexe de la vie du peuple et de l'État ne soit, elle, dans le sens caractérisé ci-dessus, anhistorique et inadéquate à la vie réelle. Répétons-le : selon toute raison, il ne peut exister sur toutes ces choses aucun doute. Et, si nous exceptons quelques philosophes de l'histoire qui ont entrepris de reconstruire les événements historiques à partir d'orientations tendanciennes unilatérales, dans la mesure où s'il s'agissait pour eux de comprendre historiquement les phénomènes économiques, cela n'a effectivement non plus jamais été mis en doute par les historiens.

Seule une méconnaissance complète de l'essence des sciences *théoriques* et de la nature véritable de la compréhension *théorique* que ces dernières procurent sur les phénomènes en général, et sur ceux des phénomènes que l'économie nationale théorique a en particulier pour tâche de nous procurer dans le domaine économique, seule cette méconnaissance complète a donc pu conduire une cohorte d'auteurs de l'économie nationale à transposer ainsi tout bonnement, c'est-à-dire d'une manière toute mécanique, le point de vue correspondant à l'histoire et à la compréhension *historique* dans la théorie et la compréhension *théoriques* des phénomènes économiques.

Mais nous aborderons ici tout d'abord le postulat susdit de la recherche eu égard à la direction *exacte*, et puis à la direction *réaliste* de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique.

Dans le cercle des théories exactes, il n'y en a pas *une seule* non plus qui pourrait nous procurer *en soi* la compréhension théorique *universelle* ni du monde des phénomènes, ni d'un domaine déterminé quelconque dans ce dernier, ni même d'un seul phénomène complexe singulier du monde réel, dans la mesure où il est conçu dans sa totalité. Seules les sciences exactes prises dans leur *ensemble* pourraient y réussir⁶⁸ ; et même cet ensemble ne nous ouvre que la compréhension d'une facette particulière du monde réel.

Celui qui veut comprendre les phénomènes de la nature tels que l'expérience nous les présente, celui qui veut comprendre un groupe singulier parmi ceux-ci, et même celui qui ne veut comprendre qu'un seul phénomène naturel singulier de

manière exacte, c'est-à-dire en tant qu'il exemplifie la conformité rigoureuse aux lois de toutes les choses naturelles, celui-là ne devra pas, quoi qu'il en soit, chercher cette compréhension dans les seules lois de la chimie, de la mécanique, ni non plus exclusivement dans celles de la physique, etc. Au contraire, il ne pourra l'atteindre qu'au travers de l'ensemble, ou toutefois de la plus grande partie, des sciences exactes. Ce n'est que par cette voie qu'il parviendra, à vrai dire, à comprendre exactement aussi bien telles phases que tels aspects de phénomènes réels qui se présenteraient à lui du point de vue d'une *unique* science exacte, peut-être comme des *irrégularités*, comme des exceptions à la conformité rigoureuse aux lois du monde phénoménal. Aucune science exacte singulière ne comporte en elle-même la compréhension théorique universelle du monde réel, ni même celle de sa moindre parcelle non plus – au lieu de cela, chacune ne nous enseigne à connaître, comme il a été dit, qu'un *aspect particulier de la conformité aux lois*.

Quoi qu'il en soit, désignera-t-on pour autant la chimie, la physique, la mécanique, etc., comme des sciences unilatérales? Est-ce que, par suite, le cas se produira qu'un chercheur se consacrant à la nature voudra élargir chacune de ces sciences singulières en une théorie des phénomènes naturels en général? Ou encore, le cas se présentera-t-il que celui qui est informé, même seulement de manière passable, des questions gnoséologiques, accordera moins d'attention aux disciplines dont il s'agit ici, les regardant comme « abstraites », parce que chacune d'elles, prise en elle-même, échoue à éclaircir quelque phénomène naturel complexe que ce soit dans sa pleine réalité effective empirique?

C'est un précepte fondamental de toute méthode que les sciences exactes singulières ne nous ouvrent que la compréhension théorique de *facettes singulières* du monde réel. Et celui qui, au lieu d'aspirer à parvenir à une compréhension universelle des phénomènes concrets au travers de la totalité de ces sciences, veut atteindre ce but en pensant pouvoir élargir les sciences exactes singulières en théories universelles de domaines déterminés des phénomènes réels dans leur pleine réalité effective empirique, celui-là méconnaît les principes les plus élémentaires de la doctrine de la science⁶⁹ à un point tel qu'on devrait vraiment mettre en question sa légitimité à s'exprimer sur le problème difficile dont il s'agit ici⁷⁰.

Or, que veulent donc d'autre les représentants de la doctrine caractérisée ci-dessus, sinon étendre au fantôme d'une théorie universelle des phénomènes sociaux⁷¹ l'économie nationale théorique qui, en tant que science exacte, n'est toutefois – et ne peut être! – seulement que la théorie de l'aspect *économique* de la vie du peuple?

Si l'humanité parvenait jamais à une compréhension *universelle* exacte des phénomènes sociaux en général, et de ceux de l'économie politique en particulier (conçue dans leur pleine effectivité empirique), cela ne pourrait certainement arriver que par la voie du *plus grand nombre* de sciences sociales exactes, dont l'ensemble nous aurait ouvert la compréhension exacte des phénomènes sociaux

sous toutes leurs facettes. Alors, il nous serait à vrai dire possible d'apprendre à comprendre de manière exacte les influences et les effets non économiques dans ces phénomènes réels mêmes que nous appelons de préférence les phénomènes économiques, et cela, non pas au moyen de l'économie nationale pure, mais au contraire au travers d'autres sciences sociales dans le domaine desquelles les influences correspondantes tombent de manière exacte : c'est-à-dire, qu'elles n'y sont pas des exceptions à la conformité des phénomènes économiques à des lois, mais qu'elles y sont, au contraire, des exemples de lois sociales, même si, comme cela va de soi, ce n'est pas de lois de l'économie politique dont il s'agit. Les économistes nationaux pourraient accompagner de leurs meilleurs vœux, et poursuivre de toutes leurs forces, l'édification de ces sciences. Jusque-là, nous devons cependant nous efforcer, conformément à la tâche scientifique particulière qui nous est échue, de purifier l'économie nationale exacte des erreurs qui sont les *siennes* et de combler les lacunes qui sont les *siennes* : porter à une compréhension exacte toujours plus claire l'aspect économique des phénomènes sociaux, voilà notre tâche la plus proche et, dans l'état vraiment déplorable où est la théorie de l'économie nationale, notre vocation scientifique la plus urgente⁷².

Toutefois, ceux qui veulent voir là un unilatéralisme et qui veulent que l'économie nationale pure s'évapore en une théorie des phénomènes sociaux pris dans leur totalité, ceux-là confondent encore l'un avec l'autre, amalgament ici aussi les points de vue de la compréhension historique et de la compréhension théorique. Et ils négligent le fait que l'*histoire* a pour tâche de porter à la compréhension *toutes les facettes de phénomènes déterminés*, tandis qu'au contraire, ce ne sont que des facettes *déterminées* de tous les phénomènes que les théories exactes ont, au lieu de cela, pour tâche de faire comprendre à leur manière – et une science ne peut jamais être appelée *unilatérale* si elle remplit suffisamment la tâche qui est la *sienne*.

La vision selon laquelle il faut traiter les phénomènes économiques inséparablement dans le contexte du développement d'ensemble, social et étatique, des peuples, cette vision est par conséquent un contresens de méthode, au moins en tant que postulat de la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique.

Mais il ne peut pas être question non plus, en toute justice, de traiter l'économie sans la séparer du développement d'ensemble, social et étatique des peuples, même dans la direction *réaliste* de la recherche théorique au sein du domaine de l'économie humaine. Même les « types réels » et les « lois empiriques » de l'économie nationale ne sont, à vrai dire, en aucune façon le résultat d'une prise en considération qui engloberait toutes les facettes de la vie des peuples mais, au contraire, et aussi réaliste que la recherche théorique puisse jamais être envisagée, ils sont tout autant, et à plus d'un égard, le résultat de l'abstraction d'aspects singuliers de la vie des peuples.

Même dans la conception la plus réaliste qui se puisse envisager des problèmes théoriques, les lois des phénomènes ne disent rien d'autre que ce qui suit : les phénomènes d'une certaine forme phénoménale⁷³ découlent de telles autres formes phénoménales, conformément à des règles, ou bien encore, ils coexistent avec elles. Or, ici, déjà dans l'idée même de « lois » et, en vérité, dans l'idée même de lois empiriques, il y a toutefois une abstraction qui saute aux yeux, à savoir celle de leur pleine réalité effective empirique, et cela à plus d'un égard. Cette abstraction se trouve déjà dans le fait que, dans les « lois », et de quelque manière qu'on puisse les envisager, ce n'est pas (comme en histoire !) la succession ou la coexistence de *phénomènes concrets*, mais la succession ou la coexistence de *formes phénoménales* qui sont en question ; de ce fait, il est inévitable d'abstraire certains attributs des phénomènes tels qu'ils apparaissaient dans leur pleine réalité effective empirique. Ensuite, une abstraction a toutefois aussi lieu dans le fait qu'en constatant la succession ou la coexistence de formes phénoménales *déterminées* sans incorporer, comme cela va de soi, toutes les autres formes phénoménales envisageables dans leur formule, les « lois » isolent nécessairement celles-ci, et les abstraient de tout le reste des autres phénomènes. Il y a donc, tout simplement, avec l'idée de « lois des phénomènes », une certaine abstraction par rapport à la pleine réalité effective empirique des phénomènes concrets, qui n'a rien de fortuit, ni ne relève non plus d'aucune lacune qu'on pourrait éviter dans une direction déterminée de la recherche théorique. Au contraire, elle est à ce point inévitable dans l'établissement de « lois des phénomènes », de quelque genre qu'ils soient, que rechercher à éviter complètement cette abstraction-là *supprimerait tout simplement la possibilité d'établir des lois des phénomènes*⁷⁴.

Même la direction la plus réaliste envisageable dans la recherche *théorique* doit, par conséquent, opérer avec des abstractions. Et l'aspiration à des types et à des relations typiques des phénomènes réels qui se rapporteraient, dans chaque cas, à la « réalité effective empirique *tout entière* » de ces phénomènes, cette aspiration contrevient, par conséquent, absolument à l'essence de la recherche théorique, telle qu'elle se présente à nous sur le terrain de la réalité effective.

Si l'on met maintenant de côté cette abstraction qui résulte nécessairement de la nature de la recherche théorique, est-il alors difficile, ce faisant, de reconnaître de quelle réforme a donc encore besoin la direction réaliste de la recherche théorique, dans le sens d'une prise en considération de la réalité effective empirique *tout entière* ? Si l'on devait obtenir les lois de l'économie politique par la voie purement empirique, comme l'exige cette direction-là de la recherche théorique, à travers les observations de la succession et de la coexistence réelles des phénomènes, alors il y aurait certes déjà *en soi*, dans cette manière de procéder (et abstraction faite de ce qu'on a signalé plus haut), une prise en considération complète de la réalité effective empirique. Les prix *réels* des biens, les rentes foncières *réelles*, les

intérêts *réels* des capitaux, etc., sont, dans chaque cas, non seulement le résultat de tendances spécifiquement économiques, mais encore éthiques. De ce fait, et autant qu'on puisse l'envisager en général, en établissant la conformité à des règles de succession et de coexistence de ces phénomènes-là par voie empirique, nous avons aussi égard à l'influence du droit, des mœurs, etc., dans les relations typiques de l'économie politique. Et il ne faut pas négliger qu'on doive avoir d'autant plus égard à cette influence, en particulier là où elle est bien éclairante d'elle-même, que les lois *empiriques* des phénomènes ne prétendent valoir que pour les circonstances correspondant aux lieux et aux époques à partir desquels la prise en considération les a fait obtenir.

Dans la direction réaliste de la recherche théorique, l'aspiration à prendre en compte des facteurs non économiques de l'économie politique est donc par là superflue, puisqu'elle est nécessairement déjà donnée par la nature même de cette direction dans l'effort de connaissance : il n'y a là-dedans aucun besoin d'une méthode particulière, encore moins d'une école de savants particulière. C'est au contraire pour rechercher des « lois *empiriques* » des phénomènes économiques là où les facteurs non économiques de l'économie humaine viendraient à être éliminés, qu'il y aurait besoin d'esprits d'un genre tout à fait spécifique – de la manière dont nos économistes historicistes se représentent la chose.

Le postulat ci-dessus est donc d'une rare méprise tant eu égard à la direction exacte de la recherche *théorique* qu'à sa direction *empirique*.

En vérité, l'exigence « que les phénomènes économiques soient traités dans le contexte du développement d'ensemble, social et étatique, des peuples » s'enracine dans l'obscur aspiration à transposer le point de vue propre à la recherche historique dans la science théorique de l'économie politique – une aspiration qui se trouve en contradiction avec la nature de l'orientation dans l'effort de la connaissance. Nos économistes nationaux historicistes manifestent ici encore leur faible expérience de la méthode, en ce qu'ils imposent à une direction de recherche des exigences plus élevées que celle-ci ne peut, en raison de sa nature, en satisfaire et en ce que, par crainte d'apparaître *unilatéralement simplistes*, ils dévient du domaine du savoir qui leur est le plus propre, autrement dit de l'économie politique, vers le champ de la recherche historique. C'est là une forme de pluralisme dont, en tout cas, la science allemande se porterait mieux si elle lui était épargnée.

Du dogme de l'intérêt personnel dans l'économie nationale théorique et de la place qu'il y tient dans les questions de théorie de la connaissance

Ce que l'on entend par le terme « dogme » ci-dessus, et quelle signification on lui assigne en ce qui concerne la théorie de l'économie politique . De l'opinion selon laquelle des lois rigoureuses des phénomènes économiques ne seraient possibles que sous la supposition erronée que, dans la réalité effective, les hommes ne sont conduits dans leurs activités économiques que purement et simplement par leur intérêt bien compris . L'argumentaire par lequel cette opinion se trouve contredite . Que cet argumentaire-ci est déficient parce que, dans le cas où il serait robuste, les lois exactes de l'économie politique excluraient, outre le sens commun, également l'erreur, l'ignorance, les contraintes externes, etc. . Que cet argumentaire repose sur une méconnaissance de l'essence de la direction exacte de la recherche théorique en général, et dans le domaine de l'économie politique en particulier . Que la direction exacte de la recherche théorique ne part en aucune façon de l'hypothèse que les hommes, dans leur activité économique, ne seraient conduits dans les faits que par leurs intérêts économiques . Ce qu'il en est, en vérité, dans l'économie nationale théorique, de ce qu'on appelle le dogme de l'intérêt personnel.

« L'égoïsme privé, l'intérêt personnel⁷⁵, jouent dans la théorie de l'économie nationale un rôle si important ; il est entré dans une liaison si immédiate avec, et il est si profondément ancré dans, la méthode d'obtention des lois de l'économie politique ; il a exercé une influence si déterminante sur la position tout entière de notre science » que nous pouvons ici d'autant moins négliger sa relation aux problèmes gnoséologiques de notre science qu'à notre avis, aussi, « la méthode historique de l'économie politique se tient dans un rapport tout à fait particulier au dogme immuable de l'intérêt personnel. »⁷⁶

Sous le terme de « dogme de l'intérêt personnel »⁷⁷, certains économistes comprennent le principe suivant : la poursuite de l'intérêt privé de la part des individus singuliers dans leurs activités économiques doit également, si elle ne subit pas

l'influence des directives gouvernementales de politique économique, avoir comme conséquence le plus haut degré de bien-être général qu'il est possible d'atteindre pour une société, eu égard à sa situation donnée dans l'espace et dans le temps. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu de traiter ici de cette opinion, qui est en tout cas erronée dans sa généralité, car elle ne se trouve en relation immédiate avec aucune des questions de méthode dont nous nous occuperons dans la présente section.

Ce qui requiert ici notre intérêt, c'est davantage la proposition connue sous l'appellation indiquée ci-dessus, et selon laquelle les hommes ne sont en vérité conduits exclusivement que par la prise en compte de leurs intérêts individuels dans leur activité *économique*. Au moins, de la manière dont les représentants allemands de l'École historique de l'économie le perçoivent, c'est là une proposition posée par les partisans de l'école « non historique » de notre science comme un axiome fondamental, à la pointe de leur système d'économie politique. Son importance quant aux problèmes gnoseologiques dont nous traitons ici peut déjà résulter de ce que, du côté de l'École historique, c'est en fonction de sa justesse que l'on conçoit la possibilité de lois rigoureuses des phénomènes économiques et, avec elles, également celle d'une science de ces derniers – corrélativement, c'est en se référant au caractère erroné de ce « dogme » que la possibilité d'une science constituée de « lois » en économie politique est tout simplement contestée, et qu'on poursuit une méthode particulière, la méthode historique, dans le traitement de notre science.

Or, l'argumentation de nos économistes nationaux historiques est à ce propos la suivante :

La volonté des hommes serait conduite par d'innombrables motifs qui se contrecarrent pour partie directement les uns les autres ; de ce fait, une conformité rigoureuse des actions des hommes à des lois serait ainsi toutefois d'emblée déjà exclue en général, et en particulier quant à celles de l'économie. Ce n'est que si nous pensons que les hommes sont toujours conduits par le même motif dans leurs actions économiques, par exemple par leur intérêt personnel, que chaque action apparaît rigoureusement déterminée, une fois exclu le facteur du libre arbitre. Par conséquent, ce ne serait que sous cette hypothèse que des lois de l'économie politique et, par là, également une économie nationale au sens d'une science exacte, seraient envisageables.

Or, conformément à l'expérience, les hommes ne seraient pas conduits par un seul motif déterminé, ni dans leurs actions en général, ni non plus dans leurs actions économiques en particulier. En plus de l'intérêt personnel, qui peut bien être reconnu au plus haut point comme le ressort principal de l'économie humaine, déterminent également les actions des hommes : le sens commun, l'amour du prochain, les mœurs, le sentiment du droit et d'autres facteurs similaires ; ainsi l'hypothèse, dont partent les économistes nationaux (non historicistes) de l'école smithienne, serait-elle fautive de ce fait. Mais, avec cette hypothèse, tombe également le fondement

des lois rigoureuses de l'économie politique, indépendantes des circonstances d'espace et de temps, et de ce fait aussi, le fondement d'une science constituée de ces dernières, soit le fondement d'une économie nationale théorique au sens du terme précédemment envisagé. La direction de la recherche qu'on a caractérisée ici serait, par conséquent, tout entière non empirique et telle qu'elle serait dénuée de vérité; et c'est seulement une recherche purifiée de cette hypothèse erronée qui permettrait, dans le domaine de notre science, de parvenir à des résultats qui correspondent aux phénomènes réels de l'économie politique.

C'est à peu près là l'argumentation des économistes nationaux historicistes d'Allemagne dans leur lutte contre le « dogme de l'intérêt personnel des hommes »⁷⁸.

Nous voudrions ici avant tout attirer l'attention sur une lacune dans cette argumentation, qui est évidente pour tout un chacun, s'il est dans une certaine mesure familier avec les recherches en psychologie. Il ne s'agit pas seulement du fait que les hommes ne sont pas exclusivement conduits par leur intérêt personnel dans leurs actions économiques; mais encore, un autre facteur tout aussi important exclut également, dans le sens susdit, la conformité rigoureuse des actions humaines en général, et de celles de l'économie en particulier, à des lois, et écarte également, de ce fait, la possibilité d'une théorie absolument rigoureuse de l'économie politique. Je veux parler de l'*erreur*, un facteur qui peut certainement moins encore être envisagé séparément de l'agir humain que les mœurs, le sens commun, le sentiment du droit et l'amour des hommes ne peuvent l'être de l'économie. Même si les hommes, dans leur activité économique, se laissaient toujours et partout exclusivement conduire par leur intérêt personnel, le fait, qui est un donné conforme à l'expérience, qu'ils se trouvent dans l'erreur quant à leur intérêt économique dans de nombreux cas, ou encore qu'ils se trouvent dans l'ignorance de la situation économique, ce fait ne devrait pas moins exclure tout autant une conformité rigoureuse des phénomènes économiques à des lois. Nos historiens sont trop indulgents à l'encontre de leurs adversaires scientifiques. La présupposition que les phénomènes économiques se conforment rigoureusement à des lois et, par là, celle d'une économie nationale théorique au sens bien réfléchi du mot, cela n'est pas seulement le dogme immuable de l'intérêt personnel, mais aussi la présupposition de l'« *infaillibilité* » et de l'« *omniscience* » des hommes dans les choses de l'économie.

Et nous sommes loin de prétendre qu'avec ces dogmes, on aurait déjà épuisé la somme complète des présupposés d'une théorie rigoureuse des phénomènes économiques au sens où nos historiens se l'imaginent. Plutôt, pour qui n'est pas complètement sans expérience dans les recherches méthodologiques, il est clair que doivent encore venir s'y ajouter une série d'autres dogmes similaires (et encore, dans le domaine des phénomènes économiques, en particulier, le dogme de la *liberté complète à l'égard de la contrainte extérieure, etc.!*), des dogmes qui offriraient aux représentants de l'École historique, n'en doutons pas, un champ tout

aussi gratifiant que reposant pour une critique pleine d'esprit. Mais ce qui en a été dit devrait déjà suffire à prouver de la manière la plus évidente quel contresens extraordinaire ont commis les plus grands esprits de toutes les nations, depuis des milliers d'années jusqu'à ce jour, en portant leurs efforts vers des théories rigoureuses des phénomènes sociaux, et dans quelles erreurs lamentables l'humanité se trouverait aujourd'hui encore, si l'École historique des économistes nationaux allemands ne lui avait ouvert les yeux.

Dans une certaine mesure, il doit à vrai dire paraître étonnant qu'à propos d'un bouleversement qui fait à ce point date dans le domaine des sciences sociales, ces erreurs reprochées aux chercheurs dans le domaine économique doivent aussi s'observer de manière parfaitement analogue dans tous les autres domaines de la recherche théorique et, en particulier, notamment dans le domaine de la recherche qui porte sur la nature. Et, par conséquent, il doit paraître surprenant que toute une série de sciences théoriques devienne ainsi, à l'occasion d'une recherche plus approfondie, caduques et sans valeur, sans que jusqu'ici, ne fût-ce qu'un pressentiment ne se soit même fait sentir dans les esprits de nos chercheurs qui se consacrent à la nature.

Même les plus importantes et les plus fondamentales d'entre les sciences théoriques de la nature conduisent à vrai dire à ces mêmes déficiences, dont nos économistes nationaux historicistes font le reproche aux théories des sciences sociales qui ont existé jusqu'ici – même la chimie, la physique, et pas moins non plus qu'une série d'autres sciences exactes, comme la mécanique, la mathématique, etc., une fois mesurées à l'aune de la critique de nos historiens, paraissent contredire la réalité effective, être non empiriques et, par voie de conséquence, semblent dans le besoin d'une réforme semblable à celle de l'économie nationale théorique.

La chimie ne nous enseigne pas les « concepts réels » de groupes déterminés de phénomènes concrets ; ses éléments et ses liaisons sont davantage, dans toute leur pureté, non empiriques, du fait qu'on ne peut rien observer de la nature qui ne soit influencée par l'artifice des hommes, et que cela est même pour partie impossible à se représenter, même artificiellement. De l'or pur, de l'hydrogène et de l'oxygène purs, ainsi que leurs liaisons dans leur pureté, cela n'est donné de manière empirique ni en soi, ni non plus d'après cette mesure idéalement rigoureuse que les lois de la chimie présupposent. La chimie opère avec des facteurs qui ne sont pas empiriques, ni qualitativement, ni non plus quantitativement sous un certain rapport. En outre, elle n'appréhende pas les corps dans la totalité de leur apparence : elle ne nous donne pas conscience de leur essence et de leurs lois eu égard à tous les aspects, mais seulement quant à une facette déterminée de leur être. Pour parler comme nos économistes historiques, la chimie résulte du dogme selon lequel les matières premières chimiques et leurs combinaisons sont disponibles de manière empirique dans leur pureté tout entière, qu'elles sont mesurables de façon idéalement exacte,

que l'or et l'oxygène sont identiques dans tous leurs phénomènes réels, en tout lieu et en tout temps; en outre, elle ne s'occupe que d'une seule facette singulière du monde réel et, de ce fait, ses lois sont non empiriques, par rapport à la totalité du monde phénoménal, et elles reposent sur des hypothèses arbitraires.

Nous n'avons pas besoin de montrer plus amplement que la même chose vaut pour la physique, mais encore aussi pour la mécanique et pour les mathématiques en particulier.

Dans ses lois les plus importantes, la mécanique pure résulte des hypothèses arbitraires et non empiriques suivantes : les corps se meuvent dans un espace vide d'air ; leur poids et leurs trajectoires se mesurent exactement ; leur centre de gravité est déterminé précisément ; les forces par lesquelles les corps sont mus sont connues de manière exacte et elles sont constantes ; aucun facteur ne produit ses effets pour les faire dévier – et ainsi, pour parler comme nos historiens, de mille autres dogmes non empiriques arbitraires. À l'instar des mathématiques, dont les hypothèses sont non empiriques (qu'on pense au point, à la ligne, à la surface, pris au sens mathématique, et ainsi de suite !), ceux-ci n'ont pas non plus besoin de quelque spécification particulière ; ils n'englobent pas le monde des phénomènes réels dans sa totalité, mais seulement une facette singulière de celui-ci, et par là ils sont également, à cet égard, arbitraires et non empiriques par rapport à la « pleine réalité effective empirique » – errements remarquables de l'esprit humain !

Et jusqu'ici, personne n'a pressenti que tous ces dogmes étaient faux, et jusqu'à ce qu'enfin l'École historique des économistes nationaux allemands nous ouvrit les yeux, pour partie en pleine connaissance de cause, pour partie par un instinct de génie, sans même qu'on ait encore seulement pris conscience, dans toute sa portée, de ce bouleversement qui fait vraiment date dans le domaine de la recherche exacte. Vraiment, nos économistes nationaux historicistes peuvent se féliciter d'avoir fait quelque chose de bien avec cette conquête qui est la leur !

Cependant, reprenons maintenant la chose avec sérieux ! La direction exacte de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes sociaux (et il ne peut, avec raison, être question du dogme de l'intérêt personnel que pour celui-ci) a pour tâche, comme nous l'avons déjà développé plus longuement ci-dessus, de « rapporter les phénomènes humains aux expressions des forces et des pulsions les plus originelles et les plus générales de la nature humaine, et de rechercher, à partir de là, à quelles configurations conduit le libre jeu de chaque tendance fondamentale singulière de la nature humaine, non influencé par d'autres facteurs (même en particulier par l'erreur, par l'ignorance de la situation, et par la contrainte extérieure) ». En suivant cette direction de recherche, nous parvenons à une série de théories sociales, dont chacune, à titre singulier, ne nous ouvre à vrai dire que la seule compréhension d'une facette particulière des phénomènes de l'activité humaine et qui, par conséquent, fait abstraction de la pleine réalité effective empirique – mais

dont l'ensemble nous enseigne comment comprendre le monde éthique de manière analogue à ces sciences théoriques qui sont le résultat d'une prise en considération analogue de la nature⁷⁹.

Or, parmi les aspirations des hommes, certaines sont dirigées vers la couverture prévoyante de leurs besoins en biens (les aspirations économiques) et ce sont, de loin, les plus générales et les plus puissantes – tout comme, parmi les pulsions des hommes, il y en a une qui enjoint à chaque individu d'aspirer à son propre bien-être et qui est, de loin, la plus générale et la plus puissante. Envisageons une théorie qui nous enseignerait à quelles formations de l'activité humaine, à quelles formes des phénomènes humains⁸⁰ conduit l'activité dirigée par les hommes vers la couverture de leurs besoins en biens, dans le cadre du libre jeu de chacun des puissants facteurs de l'économie humaine, si elle n'est pas influencée par d'autres aspirations, ni à d'autres égards (en particulier aussi par l'erreur et par l'ignorance); envisageons en particulier une théorie qui nous enseignerait quelle *quantité d'effets* serait exercée par une *quantité déterminée des influences qui sont ici en question* – cette théorie devrait alors, par conséquent, nous procurer la compréhension, non pas des phénomènes humains dans leur totalité, ni non plus d'une partie déterminée de ceux-ci, *mais bien au contraire d'une des facettes les plus importantes de la vie humaine*. Or, une théorie de ce genre, une théorie qui nous apprend à comprendre et à suivre de manière exacte les manifestations de l'intérêt personnel des hommes dans leur activité économique quant à leurs aspirations visant à couvrir leurs besoins en biens, voilà bien ce qu'est « *l'économie nationale exacte* » – soit une théorie qui, de ce fait, n'a pour tâche de nous faire comprendre dans leur généralité et leur totalité ni les phénomènes sociaux, ni non plus les phénomènes humains, ni même non plus ceux des phénomènes sociaux que l'on nomme communément « économiques »; mais une théorie qui n'a au contraire pour tâche que de seulement nous procurer la *compréhension d'une facette particulière de la vie humaine, à vrai dire la plus importante : la facette économique*, tandis qu'on ne pourrait arriver à comprendre le reste des aspects de la vie humaine qu'au travers d'autres théories qui nous donneraient conscience des formations de la vie humaine du point de vue du reste de ses orientations (par exemple, du point de vue du sens commun, du règne strict de l'idée du droit, etc.).

C'est de ces points de vue méthodologiques que les grands théoriciens du domaine des phénomènes éthiques sont depuis toujours partis. C'est depuis ce point de vue que déjà Platon, et Aristote aussi, ont progressé vers l'édification de leurs théories des phénomènes sociaux. C'est de ce point de vue, enfin, que le grand fondateur même de notre science a écrit son ouvrage sur la *Richesse des nations*, mais aussi à côté de ce titre, une *Théorie des sentiments moraux*, dans laquelle il a vu dans le sens commun la charnière même de ses recherches, comme c'est le cas de l'intérêt personnel dans son œuvre qui a fait à ce point date en économie politique⁸¹.

Si nous revenons maintenant au soi-disant « *dogme* » de l'intérêt personnel des hommes, ce dogme qui, selon la conception de l'École historique des économistes nationaux allemands, doit constituer une contradiction si perturbatrice face à la « pleine effectivité empirique », alors il est à peine besoin de s'étendre plus longuement pour faire reconnaître dans cette conception une méprise par rapport au point de vue méthodologique légitime, le point de vue qui a guidé les grands fondateurs des sciences morales dans leur activité de recherche. La mécanique pure nie aussi peu l'existence d'espaces remplis d'air, que celle du frottement, etc. ; les mathématiques pures contestent aussi peu l'existence de corps réels, de surfaces et de lignes qui divergent de ceux des mathématiques ; la chimie nie aussi peu l'influence des facteurs physiques, et la physique pure, celle des facteurs chimiques, dans la formation des phénomènes réels, qu'il est vrai que chacune de ces sciences n'a égard qu'à une seule facette du monde réel et qu'elle fait abstraction de toutes les autres. C'est tout aussi peu qu'un économiste national prétend que les hommes seraient *effectivement* menés par leur seul intérêt personnel ou qu'ils seraient infaillibles, ou encore omniscients, pour la raison qu'il prend pour objet de sa recherche les formations de la vie sociale, du point de vue du libre jeu de l'intérêt personnel des hommes, non influencé par des considérations accessoires, par l'erreur et par l'ignorance. C'est dans la conception qu'en ont nos économistes nationaux historiciens que le dogme de l'intérêt personnel des hommes est une méprise.

Aristote et Hugo Grotius n'étaient certainement pas aveugles au fait que, en dehors de la pulsion à la sociétalisation et à la communauté⁸² respectivement, d'autres facteurs contribuent à la formation des États. Il n'était assurément pas inconnu à Hobbes que la confrontation des intérêts des individus singuliers, ni sans doute à Spinoza que la pulsion à l'auto-conservation n'étaient pas les moteurs uniques des formations sociales. Helvétius, Mandeville et Adam Smith savaient aussi bien que n'importe quel partisan de l'École historique de l'économie nationale allemande que l'intérêt personnel n'est pas l'influence exclusive qui s'exerce sur les phénomènes de la vie humaine. Le dernier a même écrit sa propre théorie du sens commun⁸³ ! Ce qui les différencie, lui et son école, de nos historiens, c'est le fait qu'il n'a pas confondu l'histoire de l'économie politique avec la théorie de cette dernière, et qu'il n'a pas non plus suivi unilatéralement la direction de recherche que j'ai désignée ci-dessus par l'expression d'empirico-réaliste, et enfin qu'il n'a pas non plus été victime de la méprise consistant, dans les recherches théoriques menées du point de vue du libre jeu de l'intérêt personnel de l'homme, non influencé par d'autres facteurs en puissance, à voir, dans le « dogme » de l'intérêt personnel de l'homme, l'unique mobile *effectif* des actions des hommes. Et je ne doute pas que l'économie nationale allemande, aussitôt que la méprise dont je traite ici aura surgi à la pleine conscience de ses représentants, ne s'engouffre à nouveau dans la voie parfaitement légitime dont il s'agit ici, et qui est indispensable à la compréhension

des phénomènes économiques – et ce, même si elle l'a si gravement délaissée depuis longtemps. Et je ne doute pas qu'elle apporte, de son côté également, à l'édification de celle-ci. L'état, au plus haut degré insatisfaisant, de la recherche exacte dans le domaine des phénomènes économiques, est une puissante mise en demeure, aussi pour les économistes nationaux allemands mêmes, de quitter la voie erronée où ils vont en s'isolant, et de tourner à nouveau leurs forces vers le grand problème de l'édification d'une théorie exacte de l'économie nationale – en dehors de l'aspiration à établir une connaissance réaliste dans le domaine de l'économie politique, et en dehors, en particulier, de l'aspiration à interpréter historiquement les phénomènes économiques.

Du reproche d'«atomisme» dans l'économie nationale théorique

Essence et signification du soi-disant «atomisme» dans la théorie de l'économie politique . Source de cette doctrine dans les argumentaires de l'École historique des juristes . Différence des conséquences qui ont suivi cette doctrine dans l'École historique des juristes allemands et dans celle des économistes nationaux allemands . Le point de vue de l'École des juristes historicistes . Celui de l'École historique des économistes nationaux allemands . Que le reproche d'«atomisme» s'enracine dans la méconnaissance de la véritable essence de la direction exacte de la recherche théorique et dans la transposition de points de vue de méthode depuis la recherche spécifiquement historique dans l'économie nationale théorique . Opposition de l'économie politique et de l'économie privée dans les exposés des économistes nationaux allemands de l'École historique sur la méthode, et signification de l'erreur y ayant trait quant aux problèmes de théorie de la connaissance dans notre science.

Nous voudrions encore considérer, en particulier, une opinion largement répandue chez les économistes allemands, et qui s'enracine en dernière instance, comme énoncé précédemment, dans la transposition mécanique de certains points de vue de la recherche historique au sein de l'économie politique théorique, ainsi que dans la conception unilatérale des tâches de cette dernière – opinion avec laquelle il sera, par conséquent, possible d'en terminer ici. Nous voulons parler du reproche d'atomisme qui a été soulevé de la manière la plus frivole dans la littérature la plus récente de l'économie nationale en Allemagne, et cela, vraiment à l'encontre de toute personne qui s'occupe des tâches propres à l'économie nationale théorique ; ce reproche se fonderait, en dernière instance, sur le fait que, dans la théorie, les phénomènes de l'économie politique sont rapportés aux aspirations économiques des individus et, corrélativement, aux éléments constitutifs les plus élémentaires de ces phénomènes – et qu'ils sont expliqués de la sorte.

La doctrine dont il s'agit ici doit, elle aussi, sa source à l'École des juristes historicistes dans un premier temps, auxquels ont été empruntées de manière mécanique leurs découvertes méthodologiques, ainsi que maintes autres parties de la méthode de notre École historique des économistes nationaux. Savigny dit : « Il n'y a pas de présence humaine qui soit entièrement singulière ni isolée : plutôt, tout ce qui peut être considéré comme singulier est, considéré sous une autre facette, membre d'un tout plus grand. Ainsi en est-il de chaque homme singulier qui doit nécessairement être pensé comme, à la fois, membre d'une famille, d'un peuple, et comme la continuation et le développement de tous les temps passés. » Savigny parle ensuite de la nature supérieure du peuple en tant qu'il est un tout, toujours en devenir et qui va se développant, et dont même l'époque présente n'est qu'un maillon de ce « peuple supérieur », etc.⁸⁴

En comparant les péroraisons correspondantes des économistes nationaux historiques en Allemagne avec cela, personne ne méconnaîtra leur affinité, même si, à partir de ces idées fondamentales-là, les conséquences auxquelles sont parvenues les deux écoles savantes dont il s'agit ici sont essentiellement différentes.

L'École historique du droit met à profit cette idée en vue d'arriver à la proposition que le droit est quelque chose qui se tient au-dessus du libre arbitre de l'existant singulier, voire en toute indépendance de l'arbitraire de la génération présente d'un peuple, et qu'il est un produit « organique » qui ne peut, ni ne doit, être formé arbitrairement, ni de la part d'individus singuliers, ni même de générations singulières ; un produit qui, bien plus, s'oppose au libre arbitre du singulier et de toute une époque, sinon à la sagesse humaine en général en tant qu'il se trouve dans une position supérieure. Or, de cette proposition, cette école a ensuite tiré pour partie des conséquences pratiques au plus haut point. Elle en a conclu que l'aspiration à une réforme dans les rapports entre la société et l'État en particulier, mise en branle dans toute l'Europe par la Révolution française, signifiait proprement une méconnaissance de l'essence du droit, de l'État et de la société, comme de leur « source organique » ; elle en a conclu que, bien au-dessus de l'impertinente sagesse humaine, se tient la « sagesse inconsciente » qui se manifeste dans les orientations de l'État se développant de manière organique ; elle en a conclu, de ce fait, que les champions des idées de réforme feraient mieux de moins se fier à leur propre perspicacité et à leur propre énergie et de préférer s'en remettre pour la transformation de la société au « processus du développement historique », et quant aux conservateurs, pour les principes au plus haut point utiles aux intérêts dominants.

On était assez près de l'idée d'une direction conservatrice similaire dans le domaine de l'économie politique, et une École historique des économistes nationaux analogue à l'École des juristes historicistes aurait même rempli une certaine mission en Allemagne, et elle aurait prévenu plus d'un contrecoup ultérieur ; ces économistes auraient représenté les institutions et les intérêts économiques

existants contre les débordements des idées réformatrices dans le domaine de l'économie politique, et en particulier aussi contre le socialisme.

Mais rien n'était plus loin de l'École historique des économistes nationaux en Allemagne que d'avoir, dans le domaine de l'économie politique, l'idée d'une direction conservatrice similaire. La direction historique prise par les économistes nationaux était là-dessus quelque chose de bien trop superficiel, privé de tout fondement profond. Au contraire, ses représentants se tenaient pratiquement, encore récemment et presque sans exception, en économie politique, dans la ligne des politiciens progressistes libéraux⁸⁵ – cela, jusqu'à présenter même, pour une part d'entre eux, et non la moindre, dans les temps les plus récents, ce spectacle rare d'une École historique d'économistes avec des aspirations *socialistes*, une curiosité scientifique au développement de laquelle ce sont plus des événements extérieurs que des perspectives scientifiques qui ont mis un terme. En bref, la conception organique de l'économie politique est restée, à cet égard, pour nos historiens de l'économie nationale, quelque chose de complètement extérieur, une conception théorique dont eux-mêmes n'ont pas accepté de tirer le moins du monde les conséquences *pratiques*, au sens en quelque sorte de l'École des juristes historiques, qui ne les ont d'ailleurs absolument pas approuvés le moins du monde. Pas une seule fois, les conséquences pratiques de cette manière de penser, elles, effectivement légitimes pour l'économie politique, n'ont été tirées par nos économistes historiques.

Les conclusions, que nos économistes historicistes ont déduites de cette conception fondamentale de l'essence de l'économie politique (en tant que tout unitaire organique), n'ont été tirées que de questions de technique scientifique, et elles caractérisent ainsi à juste titre et clairement quel est l'horizon de cette école de savants.

Si l'on considère l'économie politique comme une totalité particulière, différente des phénomènes singuliers de l'économie humaine, la conséquence gît toute proche qui consiste à considérer ses phénomènes comme l'objet exclusif d'un traitement scientifique au sein de l'économie politique théorique *du peuple*, et à exclure au contraire de cette dernière les *phénomènes singuliers* de l'économie humaine⁸⁶. Surtout, ni l'essence générale des phénomènes de l'économie humaine, ni leur configuration générale ne devaient être, pour celle-ci, l'objet de la recherche dans le domaine de l'économie politique théorique : de ce point de vue, la seule découverte des phénomènes de l'économie politique *du peuple* est apparue comme la tâche de l'économie nationale théorique, tandis que celle de l'essence générale et de la configuration générale des phénomènes singuliers de l'économie humaine a été bannie du domaine de notre science, comme si c'était là confondre les manières de considérer l'*économie privée* et l'*économie politique*⁸⁷ – au point que l'aspiration même à rapporter les phénomènes de l'économie politique *du peuple* aux phénomènes singuliers de l'économie humaine a été désignée comme de l'« *atomisme* ».

Le caractère erroné de cette doctrine est manifeste. Sa cause prochaine se trouve bien dans la confusion des points de vue de la recherche historique et de la recherche théorique⁸⁸ – une confusion dont les origines profondes sont cependant à chercher dans la méconnaissance de l'essence véritable de « l'économie politique » comprise dans la relation aux économies singulières⁸⁹ dont elle se compose.

Le *peuple* n'est pas un sujet de grande taille qui sentirait des besoins, qui travaillerait, qui aurait une activité économique et qui consommerait, en tant que tel – et ce qu'on appelle une « *économie politique* » n'est pas non plus, de ce fait, l'économie d'un peuple au sens propre où comprendre le mot. L'« *économie politique* »⁹⁰ n'est pas un phénomène analogue aux économies singulières au sein du peuple, auxquelles appartient l'économie des finances, elle aussi ; elle n'est pas une économie singulière de grande taille, mais elle est tout aussi peu quelque chose d'opposé aux économies singulières au sein du peuple, ou encore quelque chose qui se tiendrait aux côtés de celles-ci. Dans sa forme phénoménale la plus générale, elle est un complexe spécifique d'économies singulières, que nous avons caractérisé de plus près ailleurs⁹¹.

De ce fait, les phénomènes de « l'économie politique » ne sont pas non plus, en aucune façon, des manifestations immédiates de la vie d'un peuple en tant que telles, mais au contraire la *résultante*⁹² de toutes les innombrables aspirations économiques singulières au sein du peuple. Et ces phénomènes ne peuvent pas non plus, par conséquent, être portés par nous à une compréhension théorique depuis le point de vue de cette fiction-là. Les phénomènes de « l'économie politique » doivent plutôt être interprétés aussi de ce point de vue, de manière théorique, comme ils se présentent à nous dans la réalité effective en tant que résultante des aspirations économiques singulières.

« *Scire est per causas scire.* »⁹³ Qui veut comprendre de manière théorique les phénomènes de « l'économie politique », ces phénomènes humains complexes que nous sommes habitués à désigner sous cette expression, celui-là doit, pour ce faire, chercher à revenir à leurs éléments *véritables*, aux *économies singulières au sein du peuple*, et chercher à découvrir les lois selon lesquelles celle-là s'édifie à partir de celles-ci. Mais celui qui s'enfonce dans la voie opposée, celui-là méconnaît l'essence de « l'économie politique » et il se meut sur le fond d'une fiction ; et il méconnaît encore, en même temps, la tâche la plus importante de la direction exacte de la recherche théorique, la tâche de rapporter les phénomènes complexes à leurs *éléments*.

Le *collectivisme* unilatéral dans l'observation des phénomènes de l'économie⁹⁴ est par excellence inadéquat quant à la direction exacte de la recherche théorique, et le reproche de *atomisme* (au sens où le mot est compris, comme il a été mentionné) est, par conséquent, eu égard à *l'économie nationale exacte*, une méprise. On rencontre ce reproche formulé à l'encontre de tout le reste des sciences exactes, en vérité *en tant qu'elles sont des sciences exactes*.

Mais, même quant à la direction *réaliste* de la recherche dans le domaine de l'économie politique, ce reproche est illégitime. De quelque genre qu'une théorie puisse être, et à quelque degré de rigueur qu'elle aspire jamais, elle comporte, au premier rang de ses tâches, celle de nous faire comprendre les phénomènes concrets du monde réel comme des exemplifications d'une certaine régularité dans la succession des phénomènes, c'est-à-dire de manière génétique⁹⁵. Par conséquent, dans chaque théorie prise séparément, on s'efforce avant tout, dans le domaine de recherche qui lui est propre, à nous rendre compréhensibles les phénomènes complexes en tant qu'ils résultent de l'effet conjugué des facteurs de leur genèse. *Cet élément génétique est inséparable de l'idée de sciences théoriques.*

La direction réaliste de la recherche dans le domaine de l'économie politique entend, par conséquent et tout compte fait, faire effort pour établir les lois empiriques des phénomènes complexes de l'économie humaine – aussi poussée soit-elle, et quelle que soit la forme dont elle est unie à l'idée de recherche réaliste, cette dernière direction ne peut ainsi en aucune façon échapper à la tâche de reconduire ces phénomènes complexes à leurs facteurs, aux phénomènes singuliers de l'économie humaine. C'est donc vraiment un contresens que de semoncer un théoricien, parce qu'il s'en tient au facteur génétique dans la théorie.

Enfin, en ce qui concerne le reproche selon lequel l'« économie politique » et l'« économie privée » seraient confondues au travers de cette direction-ci, de la direction génétique dans la théorie de notre science, il ne serait donc plus fondé que si cette direction nous enseignait à ne pas reconnaître ces complexes de phénomènes singuliers de l'économie humaine, que nous appelons phénomènes de « l'économie politique », ou que si elle nous enseignait à ne pas considérer purement et simplement les phénomènes singuliers de l'économie humaine comme les éléments de « l'économie politique ». Tant qu'elle cherche à remplir cette tâche, il ne peut pas être question, en raison, d'une confusion entre l'économie privée et l'économie politique.

Tout cela, du reste, va si bien de soi que même un auteur qui présente, dans ses découvertes méthodologiques, la vision qui méconnaît l'essence de la science théorique, cet auteur-là ne peut cependant pas lui-même complètement éviter, dans l'exposition systématique de la théorie de l'économie nationale, de rapporter les phénomènes économiques complexes aux phénomènes singuliers de l'économie humaine – et, de ce fait, à cet égard même, il présente, entre sa théorie et sa pratique de la recherche, la contradiction qui est vraiment caractéristique de l'École historique des économistes nationaux allemands.

LIVRE II

**Du point de vue historique
dans la recherche en économie politique**

Introduction

De la nature formelle de l'économie politique et de ses parties . Ce n'est pas une science historique . La « méthode historique » de l'économie politique ne peut pas consister à abandonner la nature de la forme qui lui est propre et, respectivement, à ses parties, mais au contraire vise-t-elle seulement à établir le point de vue historique dans les directions de recherche adéquates à l'économie politique . Essence de la « méthode historique » dans l'économie politique théorique, d'une part, et dans les sciences pratiques de l'économie politique, d'autre part . Elle n'est en aucune façon la même dans les deux cas . Et tout aussi peu dans les directions exacte et réaliste de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'importance exagérée qui est attribuée par l'École historique des économistes allemands au point de vue historique en économie politique . L'importance relative que ce dernier a pour le présent.

Dans le livre précédent, nous avons exposé la différence essentielle entre les sciences historiques, théoriques et pratiques de l'économie politique, et nous avons en particulier signalé les erreurs de ceux qui voient dans l'économie politique une science « historique »⁹⁶. L'économie politique – entendue au sens où elle comprend l'économie nationale théorique, la politique économique et la science des finances – est donc une science théorético-pratique et, par conséquent, ce serait une grande erreur de la traiter comme une discipline historique, tout comme de subordonner l'histoire ou la statistique économique aux points de vue méthodologiques des sciences théoriques ou pratiques.

S'il doit être question d'une direction historique en économie politique, on ne peut pas entendre par là la refonte de l'économie politique en une science « historique ». Cela peut seulement désigner une direction de recherche d'un genre tel qu'au sein de la direction *théorique* de la recherche dans le domaine de l'économie politique (comme dans sa direction *pratique* respectivement), elle établisse que les

phénomènes sociaux connaissent un développement, sans pour autant abandonner de ce fait le caractère de science théorético-pratique de l'économie politique.

Avant de progresser vers la solution des problèmes relatifs à ce sujet, il faut revenir à une hypothèse implicite faite par ceux qui en ont traité jusqu'ici, mais qui est toutefois une erreur de principe ; nous ne pourrions en effet jamais comprendre complètement l'essence du point de vue historique dans notre science sans faire la clarté sur ce sujet. Nous voulons parler de l'erreur selon laquelle le point de vue historique serait identique dans l'économie nationale théorique et dans les sciences pratiques de l'économie politique et que, ce qui vaudrait pour la direction historique de la recherche dans la première, pourrait par conséquent être tout simplement transposé pour traiter aussi les secondes sous le point de vue historique.

Les sciences ici en question s'occupent en vérité des mêmes domaines de la vie humaine : elles sont toutes des sciences de l'économie politique ; mais leurs buts sont, comme nous l'avons vu dans le livre précédent, tout à fait distincts, et, à leur propos, il ne peut en toute justice être question d'identifier les voies qui mènent à la connaissance. La méthode de l'économie politique doit tout aussi peu se confondre avec celle de l'économie nationale théorique, que la méthode de cette dernière ne le peut en quelque façon avec la méthode de l'histoire ou de la statistique.

Une fois cela établi, il devient immédiatement clair que le fait que les phénomènes économiques connaissent un développement, comme nous allons l'exposer plus longuement ci-après, ne dépend nécessairement en rien des mêmes influences dans les sciences pratiques de l'économie politique et dans l'économie nationale théorique. Par conséquent, les postulats du point de vue historique quant à cette dernière ne doivent pas être tout simplement transposés dans la première – ni l'inverse. À peine est-il besoin de souligner particulièrement que l'influence de ce fait du développement sur l'économie politique théorique, d'une part, et sur les sciences pratiques de l'économie politique, d'autre part, ne peut être établie qu'à travers une enquête prenant séparément en considération les tâches de ces sciences d'après le point de vue historique.

Dans *l'économie politique théorique*, on fera valoir le point de vue historique en tenant compte du développement des phénomènes économiques sous le rapport de son influence dans l'établissement des formes phénoménales et des lois des phénomènes économiques. En *politique économique*, le même point de vue conduit à reconnaître qu'il convient d'exposer les différentes étapes du développement⁹⁷ économique quant à leur influence sur les institutions conçues pour le promouvoir, et sur les directives de la puissance publique. Le théoricien de l'économie nationale fait valoir le point de vue historique en ne perdant pas de vue le développement des phénomènes économiques au cours de sa recherche sur *l'essence générale et sur les lois de l'économie politique* ; et celui qui s'occupe de politique économique, au cours de sa recherche sur les *directives visant à promouvoir l'économie*. La différence entre ces deux problèmes

est si évidente que leur confusion devrait vraiment paraître absolument impensable. Si cela a cependant été méconnu si fréquemment, la cause se trouve en partie dans la conception erronée de l'économie politique comme une science formellement unitaire, ainsi que dans les efforts qui en ont résulté pour forger la méthode d'une telle science au lieu *des méthodes* des branches, dont elle se compose en vérité, et dont la nature formelle est tout à fait diverse. La cause se trouve aussi, pour une grande part, dans un malentendu sur lequel il convient de revenir ici brièvement.

Ces deux problèmes de méthode consistent, au final, en ce que l'économie politique pratique comme l'économie politique théorique traitent la question de savoir si *les lois économiques* qui correspondent à une étape de développement économique déterminée sont également adaptées à des phases différentes du développement de cette économie. On néglige là très souvent le fait décisif qu'il s'agit, dans un cas, de *lois normatives* – c'est-à-dire de règles établies par l'État, ou par la coutume, en vue de traiter des affaires humaines –, et dans l'autre cas, au contraire, de *lois des phénomènes* – c'est-à-dire de régularités dans la coexistence et dans la succession des phénomènes économiques – ; on néglige encore qu'il s'agit là de deux choses et de deux concepts complètement différents, qui n'ont été désignés par le même terme (une loi !) que par hasard⁹⁸.

Tout compte fait, on peut sur ce point être de l'avis suivant : les différents stades du développement de l'État et de la société, en général, et de l'économie en particulier, correspondent à des lois normatives et à des institutions économiques variées ; et cela, sans pour autant devoir nécessairement épouser l'opinion (et même sans avoir, là-dessus, la moindre idée) selon laquelle le développement dans le temps des phénomènes étatiques et sociaux en général, et économiques en particulier, doit affecter les lois de succession et de coexistence de ces phénomènes. Il s'agit en réalité ici de deux questions scientifiques distinctes, toutes deux pleinement légitimes, mais dont pourtant seule la seconde renvoie au problème d'établir le « point de vue historique » dans *l'économie nationale théorique*, tandis que, pour la première, c'est dans la *politique économique*.

Une longue cohorte d'auteurs de l'économie nationale conçoit seulement l'économie politique tantôt comme une science formellement unitaire et aspire, de ce fait, à trouver la méthode de cette science ; et tantôt, en revanche, transpose les points de vue et les postulats méthodologiques de l'économie nationale théorique dans les sciences pratiques de l'économie politique – ou l'inverse, de ces dernières vers la première – et conçoit alors, en particulier, l'établissement du point de vue historique comme une unique question méthodologique, identique dans ces deux sciences. Tout cela n'a pas été moins néfaste aux recherches en théorie de la connaissance dans notre science que la confusion entre histoire et théorie de l'économie politique, dont nous avons exposé les conséquences pour la méthodologie de l'économie politique dans le livre précédent.

En conséquence, notre tâche ne peut en aucun cas consister à établir l'essence du point de vue historique dans les sciences théoriques et dans les sciences pratiques de ce que nous appelons l'économie politique, *en général* et dans l'ensemble. Nous devons bien plutôt traiter séparément ces problèmes méthodologiques complètement distincts que sont, d'une part, l'établissement du point de vue historique dans l'économie nationale théorique, et, d'autre part, son établissement dans les sciences pratiques de l'économie politique.

Mais il nous faudra encore établir un deuxième point de vue, non moins important, pour traiter les problèmes gnoséologiques ici en question. La recherche théorique dans le domaine de l'économie politique n'est pas, elle non plus, rigoureusement unitaire ; comme nous l'avons vu plus haut, elle se décompose, elle aussi, en deux directions particulières présentant, toutefois, des différences essentielles, tant eu égard à leurs objectifs qu'aux voies par lesquelles elles mènent à la connaissance – et cela, en dépit du fait que toutes deux tendent à résoudre des problèmes théoriques de la recherche dans le domaine de l'économie politique. Nous voulons ici parler des directions *réaliste* et *exacte* au sein de la recherche théorique, et il est bien clair par là qu'établir le point de vue historique dans chacune de ces deux directions doit également conduire à des problèmes distincts en théorie de la connaissance. Nous aurons à distinguer le point de vue exact, d'une part, dans la direction exacte de la recherche théorique, et, d'autre part, dans la direction réaliste.

À vrai dire, on pourrait soulever la question de savoir si le problème d'établir le « point de vue historique » dans l'économie politique est vraiment d'une importance telle pour notre science qu'un intérêt suffisant soit garanti dans le monde savant pour des recherches méthodologiques si compliquées et difficiles que celles que nous venons d'indiquer. Cette question se pose tout particulièrement à nous dans un écrit qui devrait être propre à détruire maintes illusions de l'École historique de l'économie nationale ou, du moins, à ramener à un niveau plus modeste son importance relative. Il devrait même ressortir des recherches qui vont suivre que le point de vue historique ne présente pas pour notre science théorético-pratique – il s'en faut de beaucoup ! – l'importance que lui a attribuée toute une cohorte de savants économistes nationaux. Encore ne faut-il pas toutefois négliger que, dans cet écrit, qui vise à réformer l'état actuel de l'économie politique en Allemagne, les choses, cela va de soi, ne doivent pas être appréciées exclusivement en fonction de leur valeur propre, mais en outre en même temps en fonction de la signification qu'elles doivent prendre dans le jugement de l'époque. Et, en ce sens, quelle idée aurait donc une plus grande importance que celle de la direction historique de notre science ?

La faute ne nous incombe donc pas, si nous avons ici à traiter à égalité ce qui a le plus d'importance et ce qui en a bien moins – sans en être pour autant dénué. La faute ne nous incombe donc pas non plus si nous avons mis ces quelques problèmes scientifiques d'importance secondaire en position de pierre angulaire de

la recherche dans le domaine de l'économie politique et si nous avons dû faire de contributions sur ces aspects unilatéraux les pierres de touche de la valeur (ou de l'absence de valeur) des ouvrages de la science. En signalant les aspects unilatéraux, les extrapolations exagérées et les erreurs de l'École historique des économistes nationaux allemands, nous croyons, à vrai dire, eu égard à l'état présent de l'économie politique en Allemagne, nous occuper de l'affaire la plus importante pour notre science.

Du point de vue historique dans l'économie nationale théorique

§ 1. Du développement dans les phénomènes économiques

Essence de ce développement . Le développement des phénomènes individuels . Le développement des formes phénoménales . Les deux genres de développement des phénomènes économiques doivent être distingués . Le fait du développement des formes phénoménales a une importance plus grande pour la recherche en sciences sociales que (le développement des espèces !) pour les sciences de la nature.

Il appartient à l'essence de nombreux phénomènes de se manifester d'abord dans la réalité effective sous une certaine forme pas encore tout à fait constituée, puis de se développer progressivement et de suivre une ligne de décroissance après avoir atteint un point culminant donné, pour enfin perdre leur caractère spécifique et, en ce sens, disparaître. Avant tout, ce sont les organismes naturels qu'on compte parmi les phénomènes qu'on ne peut essentiellement pas séparer d'un tel processus; mais nous pouvons également faire une observation similaire concernant nombre de phénomènes de la vie sociale en général, et de l'économie politique en particulier. Chaque travailleur pris individuellement comme tel, chaque entreprise économique concrète, chaque directive calculée pour promouvoir l'économie, chaque relation sociale entre des hommes exerçant leur activité économique est également un phénomène de ce genre, phénomène qui s'est développé progressivement, en soi et dans ses effets, et qui a été par là soumis à un processus de changement continu.

L'expérience nous enseigne qu'à côté de ces modifications des phénomènes concrets au cours du temps, nous avons encore connaissance d'un autre genre de développement qui, nous allons le voir, se révèle, pour les sciences théoriques

en général et l'économie politique en particulier, d'une importance non moindre que ce que nous venons d'exposer : je veux parler des phénomènes qui ne se manifestent pas en tant que *phénomènes concrets* particuliers, mais en tant que *formes phénoménales*. Nous pouvons en effet observer dans de nombreux groupes de phénomènes, se réitérant de manière typique, que leurs *formes* phénoménales laissent voir un mouvement graduel ; et aussi vrai que les phénomènes concrets d'un genre déterminé apparus plus tardivement au cours du temps manifestent une différence par rapport aux phénomènes du même genre intervenus plus tôt, et qu'ils montrent un développement que nous appellerons *général* (pour le distinguer du développement *individuel* mentionné précédemment), le développement des formes phénoménales montre la même chose (dans les sciences de la nature, c'est le développement des espèces!).

Chaque entreprise économique particulière, chaque institution économique spécifique, etc., manifeste ainsi un développement individuel qu'on peut aisément constater si on l'observe de son origine jusqu'à sa disparition. Mais en même temps nous pouvons aussi voir que ces phénomènes ne sont pas toujours les mêmes dans leur répétition et, qu'au contraire, ils ont pris au cours des siècles des formes phénoménales variées – que l'on pense ici, par exemple, au cas de la monnaie.

On a surtout souligné le développement des formes phénoménales en ce qui concerne le domaine de la vie organique, et on a accentué de la manière la plus énergique son importance pour les sciences de la nature dans la recherche moderne⁹⁹. Or, il est encore infiniment plus important dans le domaine des phénomènes sociaux, et de l'économie politique en particulier. Les organismes naturels manifestent ce phénomène qu'est leur développement *individuel* d'une manière qu'on ne peut guère ignorer ; au contraire, le développement de leurs *formes phénoménales* ne se produit que très progressivement, de sorte qu'on peut à peine le remarquer. Mais, dans le monde éthique, même à ce dernier point de vue, on peut clairement percevoir un mouvement qui s'impose comme une évidence. Les changements qui, sur la base d'hypothèses bien fondées, doivent, quant aux formes phénoménales du monde organique, se poursuivre en se développant et en s'accomplissant progressivement tout au long de milliers d'années, et le plus souvent aux époques pré-historiques, ces mêmes changements s'effectuent en réalité bien plus intensément, et en vérité dans le temps même de l'histoire, voire sous nos yeux, dans le domaine des phénomènes sociaux en général, et dans le domaine économique en particulier. Les phénomènes de la richesse, de l'échange, de la monnaie, du crédit sont des phénomènes de l'économie humaine qui surgissent, encore et toujours, au cours du développement de l'humanité, et déjà en partie depuis des milliers d'années : ce sont des phénomènes typiques. Comment leur forme phénoménale actuelle se différencie-t-elle de celle des

époques antérieures dont nous avons la connaissance historique ? Si, aux débuts de la civilisation, la compensation entre ce qui manquait et ce qui était en surplus s'accomplissait au moyen de dons plus ou moins laissés au libre arbitre, dons de celui qui avait justement un surplus à celui qui souffrait précisément d'un manque, les formes brutes de l'échange naturel ont ensuite pris place dans le cours du développement de la civilisation ; dans une civilisation plus avancée, on parvient à la même compensation surtout par achat et vente, par l'intermédiaire aussi de l'argent et, au sein même de ces phases de développement, on observe nombre de gradations dans les formes plus ou moins développées d'échange des biens. C'est ainsi que se présente assurément pour nous l'exemple frappant du développement susmentionné. Si nous voyons comment, chez certains des plus grands peuples civilisés, l'argent a débuté sous la forme d'animaux domestiques puis, plus tard, sous celle de métaux ordinaires et de métaux nobles non monnayés, pour parvenir enfin à paraître à l'état de monnaie, et finalement passer dans des formes encore plus développées (comme la combinaison d'argent et de signes monétaires !), alors il sera donc bien difficile de méconnaître cette forme phénoménale de l'argent qui saute aux yeux. C'est le même phénomène économique qui, au cours du développement de la civilisation, prend des formes si différenciées, et cela, dans les deux cas, à savoir dans le premier, où il y a un phénomène de compensation entre surplus et manque, et dans le second, où cela se fait au moyen de l'échange. Et pourtant, quelle différence dans les formes phénoménales que nous avons ici seulement signalées dans leurs phases saillantes ! Or, dans le domaine des phénomènes sociaux, nous ne rencontrons pas seulement ces développements de formes phénoménales en quelque sorte à titre d'exception, mais ils y sont plutôt de règle.

De ce fait, les phénomènes de l'économie humaine ne sont nullement de nature rigoureusement typique dans le cours du temps non plus ; ils montrent davantage (abstraction faite de leurs différences de qualité quand ils se présentent simultanément !) le jeu d'un développement double, étant à la fois, pour l'un, individuel, et, pour l'autre, du ressort des formes phénoménales. Les phénomènes économiques concrets ne ressemblent pas aux autres phénomènes qui se produisent simultanément et qui sont de la même espèce, car ce même phénomène économique concret est très souvent différent au cours des phases singulières de son existence individuelle. Et les phénomènes économiques d'un même genre se différencient cependant dans la totalité même de leur apparition phénoménale – et cela est dû au développement des formes phénoménales.

§ 2. De l'influence que le développement des phénomènes économiques exerce sur la nature et sur les tâches de la direction réaliste-empirique de la recherche théorique

Que le fait du développement des phénomènes économiques ne peut qu'influencer l'économie nationale théorique en général, et la direction réaliste-empirique de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique en particulier . La double tâche de cette direction de recherche . L'influence qu'exerce ce fait sur l'aspiration visant à établir les types réels et les lois empiriques des phénomènes économiques . Comment résoudre le problème consistant à établir le point de vue historique dans la direction réaliste-empirique de la recherche théorique ? . Les limites de la signification du point de vue historique pour cette direction de recherche.

Même qui comprend toujours seulement passablement l'essence et les tâches de la recherche théorique en général, et de sa direction réaliste en particulier, il faut qu'il paraisse immédiatement clair que le fait caractérisé plus haut du développement des phénomènes économiques ne peut qu'influencer une théorie de ces phénomènes en général¹⁰⁰, et les résultats de la direction réaliste de la recherche théorique dans leur domaine en particulier.

La direction réaliste de la recherche théorique a la double tâche de faire porter la recherche sur les types et sur les relations typiques des phénomènes réels (sur leur essence générale et sur leur relation de dépendance générale). Elle doit nous donner conscience des formes phénoménales (les types) et des relations qui se réitèrent (les lois empiriques) en ce qui concerne les phénomènes réels. Dans la résolution de cette tâche, comment ne peut-elle pas subir l'influence du fait que ces phénomènes, dont elle doit établir l'essence générale et la relation générale de dépendance, sont eux-mêmes sujets au changement ?

Une science théorique dont le domaine de recherche embrasserait des phénomènes qui ne présentent aucun changement au long de toutes les phases de leur existence pourrait remplir les tâches qui lui incombent en mettant éminemment sous nos yeux leur essence générale et leurs rapports généraux, en n'importe quel point du temps. Alors, celui qui aurait pris connaissance de l'essence et des lois de ces phénomènes pour un moment donné en aurait aussi la connaissance générale, et celui qui aurait une théorie nous les présentant en un point du temps déterminé, celui-là aurait également de ce fait rempli sa tâche à un titre plus général.

Eu égard à ce que nous avons souligné auparavant, la situation de la direction réaliste de la recherche théorique est essentiellement différente de cela, et, en conséquence, sa tâche l'est également. Une science théorique qui ne nous présenterait

l'essence générale des phénomènes réels de l'économie politique qu'en un point déterminé du temps seulement (ou bien, ce qui revient au même, à un stade donné de l'existence de ces phénomènes), une science de ce genre ne résoudrait par là que très incomplètement la première partie de sa tâche. Dans ce cas, en effet, celui qui ne connaît l'essence d'un phénomène que dans l'une de ses phases déterminée n'en a pas la connaissance générale.

Par exemple, on n'épuise pas l'essence générale du phénomène économique que nous appelons « crise commerciale » si on a conscience de sa nature à un stade déterminé, mais seulement si on a, au contraire, conscience de son déroulement en entier. Si nous voulons appréhender le concept réel¹⁰¹ du « travailleur », alors nous devons le prendre en considération non pas exclusivement au sommet de son développement, mais aussi dans sa période de formation et au moment où ses forces chutent. Le concept réel d'une « entreprise » comprend ses périodes de fondation, de développement et de disparition. Et l'essence générale d'un phénomène économique même aussi peu changeant en apparence que la monnaie présente un tel développement, depuis le moment où elle quitte les établissements où on la frappe, jusqu'à celui où elle est retirée de la circulation, parce qu'elle est trop usée par l'usage, ou bien qu'elle est devenue obsolète du fait des progrès techniques – même son essence générale à elle ne demeure donc pas inchangée.

Nous nous sommes jusqu'ici représentés seulement les cas de *développement individuel* des phénomènes économiques, et nous n'avons ici souligné que l'influence de ce fait sur l'établissement de l'essence générale des phénomènes concernés. Mais nous pouvons aussi procéder à une observation analogue quant à ce développement des phénomènes économiques que nous avons désigné comme le développement de *formes phénoménales*. Les formes sous lesquelles émergent en tant que phénomènes réels : les besoins des hommes, la possession de la richesse, la propriété, l'échange, l'argent, le crédit, les impôts, et des milliers d'autres institutions de l'économie humaine, ces formes ne sont pas du tout – même abstraction faite du développement d'autres phénomènes qui sont aussi présents dans tous les cas *individuels* – demeurées complètement inchangées à toutes les périodes de l'histoire, également eu égard à leur globalité, nous l'avons vu précédemment. On ne saisirait en effet leur essence générale que bien incomplètement, si l'on entendait négliger ce fait très significatif et si on voulait prendre pour leur essence générale, dans l'absolu, l'essence des phénomènes ici en jeu dans le présent, ou bien à n'importe quel moment unique donné de leur développement, et si l'on devait ainsi confondre leur concept réel dans le moment présent avec leur concept réel en général. Plutôt, il est clair que ce dernier n'est pas du tout immuable et qu'au contraire, il doit refléter à nos yeux le phénomène dans la totalité de son développement.

Notre seconde tâche dans la direction réaliste de la recherche théorique en économie politique est d'apprendre comment établir des relations typiques

réelles, des lois empiriques des phénomènes économiques. Or, ces derniers se présentent sous les deux rapports du développement susmentionnés; il va donc de soi que les lois empiriques établies à un stade déterminé de leur développement ne vaudront pas nécessairement pour les autres stades. Les relations typiques qu'on observerait entre des phénomènes qui ne présenteraient aucune modification dans le temps seraient, elles, indépendantes des circonstances. Mais il en va autrement quand il s'agit de phénomènes pris dans le cours du temps. Là, il est clair que les lois empiriques établies à des stades déterminés de l'existence des phénomènes concernés ne valent pas nécessairement pour toutes les phases de leur développement. Si l'on veut, qu'on prenne des exemples édifiants : les lois physiologiques des organismes bien conformés ne sont pas nécessairement valides pour ces mêmes organismes sous leur forme embryonnaire, ou bien au stade où ils déclinent dans leur développement; les lois empiriques de coexistence et de succession des phénomènes qui concernent les États antiques ne valent pas nécessairement pour l'État féodal ou pour caractériser l'essence d'un État moderne, etc. Les lois empiriques du travail salarié qui sont valides pour le travailleur au point culminant de son développement personnel ne le sont pas nécessairement pour l'apprenti, ni pour le travailleur dont les forces ont déjà décliné; les lois de la circulation monétaire, telles que nous les observons dans une économie hautement développée, ne sont pas forcément fondées pour les époques des débuts de la civilisation; les lois sur lesquelles se règlent de nos jours les phénomènes relatifs au crédit ne valent pas non plus nécessairement pour les phénomènes relatifs au crédit dans les temps à venir.

Si nous récapitulons ce qui vient d'être dit, nous parvenons donc au résultat suivant : les phénomènes réels de l'économie humaine ont un développement qui se présente à nous, d'une part, comme le développement de phénomènes individuels et, d'autre part, comme celui de formes phénoménales. Cet état de choses influence incontestablement les résultats de la direction réaliste de la recherche théorique dans le domaine du monde phénoménal dont il s'agit ici. Cette influence se fait sentir aussi bien pour établir l'essence générale (le concept réel) que la configuration générale des phénomènes économiques (leurs lois empiriques). Sous le premier rapport, c'est le cas en ce que les concepts réels, les types des phénomènes économiques, sont d'abord en vérité adéquats à ces relations, surtout si nous avons conscience de la totalité de leur développement individuel, ou encore du développement de leurs formes phénoménales, et pas simplement de l'essence de ces phénomènes relative à un moment déterminé. Sous le second rapport, s'avère le cas que les lois empiriques des phénomènes dont il s'agit ici, aussi longtemps qu'elles ne correspondent qu'à un stade déterminé de leur développement, ne conservent pas nécessairement leur validité par rapport aux autres stades de développement de ces phénomènes.

À vrai dire, le fait ci-dessus, ainsi plus précisément caractérisé, à savoir que les phénomènes économiques ont un développement, est de la sorte d'une importance non négligeable pour la direction réaliste de recherche théorique en économie.

Il nous faut désormais encore caractériser, en bref, la voie par où la « pensée historique » susmentionnée peut effectivement se réaliser le plus conformément à son but dans la direction réaliste de la recherche théorique en économie.

Il ne fait absolument aucun doute que les phénomènes économiques se développent et qu'il y a nécessité à prendre en compte ce fait dans une théorie réaliste des phénomènes économiques. Mais aucune personne tant soit peu familière des recherches en théorie de la connaissance ne voudra soutenir, à ce propos, qu'aspirer à résoudre ce problème puisse consister à forger exactement autant de théories de l'économie nationale qu'il y a de degrés de développement dans les phénomènes économiques, ou encore, qu'il y a de circonstances locales variées pour un même degré donné de développement dans les nations qui ont atteint ce stade. C'est à la base même de l'exposition et de la technique scientifique en général qu'une telle aspiration serait déjà impossible à mener à bien. En vue d'accomplir cette tâche, la voie dans laquelle doivent s'engager les théoriciens de l'économie ne peut consister en toute justice qu'en ce que permettent les techniques d'exposition scientifique en usage, et cela, eu égard aux besoins du présent – qui fait certes aussi valoir son droit en science ; c'est en particulier le cas si cette voie a déjà réussi de manière satisfaisante dans d'autres domaines de la recherche qui ont eu à remplir une tâche analogue. Par conséquent, la tâche peut seulement consister à percevoir un état déterminé significatif, en considérant temps et lieu en particulier¹⁰², et, pour la théorie réaliste, à signaler alors purement et simplement les modifications qui se produisent en raison des degrés de développement différenciés et de la nature variée des phénomènes économiques, ainsi que du fait des circonstances locales diverses – un peu comme un anatomiste ou un physiologiste, qu'il soit français ou allemand, admet la constitution corporelle des Indo-Européens comme fondement de son exposition, tout en prenant en compte les phases de développement du corps humain pleinement significatives en anatomie et en physiologie, ainsi que les différences raciales (que ce soient celles des Nègres, des Malais, etc.¹⁰³). Une théorie réaliste de l'économie politique, comprise en ce sens, n'est pas un fantôme, mais au contraire un objectif de recherche qu'il est possible d'atteindre par les moyens habituels de la science. En même temps, une telle théorie prend en compte comme il se doit les facteurs du développement économique et de la diversité des circonstances locales, sans pour autant supprimer son caractère théorique propre. Ce serait là en vérité une *théorie réaliste de l'économie politique du point de vue du développement*, ou encore, si l'on veut une expression plus facile à utiliser, quoique pas complètement appropriée : du point de vue *historique*.

Moins nous aurons de réserves à reconnaître cela, mieux nous pourrons prétendre à bon droit exposer que ce développement influence la théorie de l'économie politique, et cela, de manière plus décisive et plus large que n'importe lequel de nos devanciers. Et plus nous nous sentirons contraints de souligner que l'ensemble de ce qu'on désigne légitimement, par opposition à la direction an-historique de la recherche, comme le « point de vue historique » (ou, plus exactement, comme « la prise en considération du développement des phénomènes économiques » dans la direction réaliste de la recherche *théorique* en économie politique), repose sur la reconnaissance du fait maintes et maintes fois mentionné que les phénomènes économiques ont un développement, et repose aussi sur la connaissance de ses conséquences, exposées plus haut, quant à la résolution des tâches spécifiques à la théorie dans notre science, comme l'aspiration à réaliser effectivement ces conceptions méthodologiques. Et cela, tandis que tout postulat qui veut encore aller au-delà, en particulier l'aspiration de l'École historique des économistes nationaux allemands à transformer l'économie politique en une science historique, ou bien en une philosophie de l'histoire économique, ou en choses du même acabit, part d'une méconnaissance des fondements les plus élémentaires de la science, et d'une confusion entre théorie et histoire, sinon entre théorie de l'économie politique et directions spécifiques spécialisées dans l'aspiration à la connaissance théorique en économie politique.

§ 3. Que le reproche d'une généralisation excessive de la connaissance théorique en économie politique ne serait en aucune façon complètement écarté au moyen de la méthode dite historique

Tout changement dans les phénomènes ne signifie pas un développement de ceux-ci . Même les transformations des phénomènes dans le temps qui ne nous apparaissent pas comme des développements ont une importance méthodologique pour la recherche théorique, et c'est seulement en les prenant en compte qu'on pourra pleinement affronter le reproche de « perpétualisme » dans la théorie en économie politique . Il en va de même quant à ces différences entre des phénomènes sociaux similaires dont la nature n'est de varier ni entre les nations, ni entre les lieux, mais qui se produisent au contraire en même temps dans un même lieu . Ils ont, eux aussi, une importance méthodologique pour la théorie de l'économie politique . Leur prise en compte aussi serait nécessaire, si l'on devait pleinement affronter le reproche de trop grande généralisation de la connaissance théorique dans le domaine de l'économie politique . Les reproches de « perpétualisme » et de « cosmopolitisme », au sens de nos économistes nationaux historicistes, ne renferment de ce fait qu'une partie seulement des réserves à l'encontre d'une bien trop

grande généralisation de la connaissance théorique en économie politique . Aussi, écarter complètement ces réserves est-il impossible sur des bases gnoséologiques . Une théorie qui s'est répandue dans le point de vue du réalisme empirique souffre nécessairement de ces infirmités mêmes que l'École historique entend écarter au moyen de sa méthode.

Dans le monde réel, il n'est pas de phénomène qui ne nous présente le spectacle d'un changement permanent. Tout ce qui est réel est situé dans le flux temporel ; les phénomènes de la vie sociale le sont eux-mêmes, tout autant que ceux de la nature organique, et les phénomènes du monde inorganique ne le sont pas moins que ces deux groupes de phénomènes-là. Le point de vue historique dans la direction réaliste de recherche théorique (c'est-à-dire le principe selon lequel le fait que les phénomènes se développent ne devrait pas être absent des considérations de cette direction de la recherche théorique) doit, par conséquent, ou bien être approprié pour tous les domaines du monde phénoménal, ou bien être tel que, par ce fait du « développement des phénomènes », on entende quelque chose de différent du fait pur et simple qu'un changement a lieu au cours du temps.

Or, ce qu'on appelle les « développements » des choses ne se produisent, en réalité, que seulement partiellement à travers leurs mutations dans le temps puisque, en règle générale, on ne comprend sous cette appellation que les modifications surgissant de la nature propre, spécifique aux choses, à travers lesquelles leur individualité particulière se conserve précisément ainsi, en dépit du changement subi au cours du temps. Par conséquent, nous ne parlons pas de « développements » pour les choses qui ne présentent aucune individualité propre, et nous n'employons pas non plus ce terme dans les cas où une chose, de quelque sorte qu'on puisse toujours l'envisager, fait l'expérience de modifications exclusivement à travers des circonstances extérieures ou accidentelles.

De ce qu'on vient de dire résultent, en ce qui concerne la méthodologie de notre science, les conséquences suivantes : avant tout, il est faux de croire que toutes les difficultés de la recherche théorique engendrées, comme toujours, par le changement des phénomènes sociaux au cours du temps, seraient écartées si l'on prenait en considération le *développement* des phénomènes sociaux dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier. C'est une erreur de croire qu'une théorie qui prendrait en compte ce fait éviterait déjà complètement la faute du « perpétualisme ». Au contraire, il est clair que, si l'on peut complètement échapper au reproche de perpétualisme dans la théorie, c'est seulement en prêtant attention, dans la recherche théorique même, aux modifications des phénomènes qui ne tombent précisément pas sous ce concept de « développement ».

Il en va de même quant au reproche de « cosmopolitisme ». Les phénomènes sociaux qui relèvent de la même forme phénoménale, et qui se produisent en même

temps, ne manifestent pas seulement des disparités entre des nations diverses, ou entre des lieux différents, mais ils les présentent aussi bien dans un même lieu et au même moment. C'est là une circonstance qui, à peine est-il besoin de le remarquer, ne peut qu'influencer la validité plus ou moins générale de la connaissance théorique. Celui qui, pour la raison que les phénomènes économiques présentent des dissemblances *en différents lieux*, explique qu'il est interdit de dicter des lois générales de l'économie politique, et qui tient pour nécessaire qu'elles se modifient chaque fois selon les circonstances locales, doit parvenir à un résultat semblable eu égard aux différences *locales* pour de phénomènes économiques du même genre. Même en cherchant tout simplement à éviter le reproche de « cosmopolitisme » dans l'économie nationale, on n'élimine en rien le défaut qui consisterait à généraliser à l'excès la théorie économique.

Ce qui se révèle donc par là, c'est donc au contraire la signification insatisfaisante que l'École historique des économistes nationaux allemands a donnée à ce soi-disant « perpétualisme » et à ce soi-disant « cosmopolitisme ». Car même un chercheur qui éviterait très soigneusement les deux erreurs désignées par ces expressions n'échapperait toutefois pas au défaut fondamental de généraliser la connaissance théorique en allant trop loin, c'est-à-dire au-delà de ce qui serait approprié aux circonstances réelles. Et ce serait seulement en prenant en considération la série tout entière des différences qui nous sont apparues jusqu'ici au sein des phénomènes de la vie économique qu'il conférerait à une théorie réaliste de l'économie politique la rigueur à laquelle cette école souhaite parvenir en commençant par éliminer tout « cosmopolitisme » et tout « perpétualisme » de la théorie économique.

Toutefois, nous avons déjà montré que la réalisation effective de ce postulat est, dans les sciences, en toute rigueur inaccessible – qu'il s'agisse des disparités locales entre phénomènes sociaux ou des difficultés se présentant en raison de leur développement temporel. Dans la direction réaliste de la recherche théorique, l'effort de connaissance doit toujours se contenter de prendre simplement en compte de manière à s'en approcher le fait dont il s'agit ici, ainsi que sa nature formelle, dont nous avons précédemment posé les principes. Et, aussi loin que l'esprit humain est appelé à se frayer un chemin vers l'accomplissement d'une théorie réaliste des phénomènes sociaux, il viendra toujours s'échouer sur les problèmes indiqués ici. Déjà, pour des raisons de théorie de la connaissance, la poursuite de ce postulat de la recherche montrera toujours, en toute rigueur, que c'est un fantôme, tandis que le seul objectif qu'il se révélera possible d'atteindre est une prise en compte de manière approximative dans la direction réaliste de recherche théorique dans le domaine des phénomènes sociaux; et la forme prise dans la réalisation effective des idées ici exposées sera alors analogue à ce que nous avons indiqué précédemment plus longuement.

Concernant les problèmes de théorie de la connaissance en question, l'École historique des économistes nationaux allemands est tombée dans une double erreur. D'une part, elle les a conçus de manière trop étroite : elle a négligé que d'autres disparités encore des phénomènes sociaux, qu'elle n'a pas observées, revêtent la même importance pour la méthodologie de notre science que celles vers lesquelles elle a tourné son attention. D'autre part, ses représentants se sont toutefois aventurés à croire, de manière erronée, que les difficultés qui se présentent, du fait que les phénomènes sociaux se développent et qu'il y a aussi entre eux des disparités locales, peuvent être complètement éliminées de la théorie de l'économie politique au moyen de la méthode historique.

La « méthode historique » promet moins que ce qu'elle devrait faire quant aux objectifs ainsi posés par ses représentants. Mais même ce qu'elle promet est, en toute rigueur, impossible à atteindre. Une théorie réaliste de l'économie politique de ce genre souffre nécessairement, à quelque degré, de ce même défaut que l'École historique entend précisément écarter complètement au moyen de sa « méthode ».

§ 4. De l'influence du développement des phénomènes économiques sur la nature et sur les tâches de la direction exacte dans la recherche théorique

L'importance de ce fait pour la direction exacte de la recherche théorique va s'effaçant . Éclaircissement de cette situation en raison de l'essence et des tâches de cette direction de recherche . En quoi le point de vue historique pourrait consister dans cette dernière . Que la direction exacte de la recherche théorique ne conteste ni ne détourne son attention du fait du développement des phénomènes économiques.

Jusqu'ici, nous avons seulement traité de l'influence sur la direction réaliste de la recherche théorique qu'exerce le fait que les phénomènes économiques se développent, ainsi que de l'influence sur la nature de ses résultats. Il nous reste maintenant à chercher son influence sur la recherche exacte. Nous pourrions toutefois nous en remettre à une analyse plus courte car l'influence de ce fait est ici, en réalité, d'une importance en recul.

Nous avons déjà souligné ailleurs que les difficultés qui se présentent à la direction réaliste dans la recherche théorique, en raison du caractère atypique des phénomènes, ne se posent pas pour sa direction exacte, par la suite de la constitution spécifique de la question théorique dans cette dernière. La direction exacte rapporte les phénomènes réels à leurs éléments les plus simples, conçus de

manière strictement typique, et elle a pour but d'établir des relations rigoureusement typiques, des « lois de la nature » de ces derniers. Les formes phénoménales avec lesquelles elle opère ne sont pas seulement conçues de manière strictement typique quant aux circonstances dans l'espace, mais aussi dans le *temps* et, en cela, le fait que les phénomènes *réels* se développent n'a pas non plus, par conséquent, d'influence sur l'art et sur la manière dont la recherche exacte entreprend de résoudre la question théorique. Le changement et la variation locale des phénomènes influencent seulement la plus ou moins grande rigueur de la recherche réaliste, mais pas les résultats exacts de cette recherche théorique. C'est donc à la seule direction réaliste, et pas à la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique, qu'incombe la tâche de vérifier l'influence du fait dont il s'agit ici sur la nature de ses résultats, ainsi que de chercher à faire face à cette difficulté selon ses moyens et ses procédures propres. Les vastes recherches de nos économistes nationaux historicistes sur les questions du « cosmopolitisme » et du « perpétualisme » dans la théorie de l'économie nationale ne concernent en vérité, dans la forme sous laquelle elles ont été menées jusqu'ici, que les résultats réalistes de la recherche théorique dans le domaine économique, et pas les résultats exacts.

On ne dit certes nullement par là que la direction exacte de la recherche théorique ne doive pas prendre en considération le fait du développement des phénomènes économiques en général, ou encore qu'elle le nierait en quelque manière. Les théories exactes doivent nous enseigner les facteurs les plus simples qui sont constitutifs des phénomènes, en les concevant de manière strictement typique (dans la mesure où ils sont accessibles à la conception exacte), ainsi que les lois d'après lesquelles les phénomènes complexes sont formés à partir d'eux. Elles ne remplissent complètement leur tâche qu'en nous procurant cette compréhension pour chaque phase du développement des phénomènes ou, en d'autres termes, qu'en nous enseignant comment les phénomènes se présentent à *chaque étape de leur développement* comme les résultats d'un processus de formation qui suit une règle. Par conséquent, les sciences exactes ignorent si peu le développement des phénomènes que le postulat d'une telle théorie consiste à suivre dans toutes ses phases le changement au sein des phénomènes qu'elle doit nous faire comprendre. Chaque forme phénoménale nouvelle manifestée par la vie, chaque phase nouvelle des phénomènes présente un problème neuf à la direction exacte de la recherche théorique. De ce fait, elle tient compte en réalité du changement dans les phénomènes – seulement, c'est d'une manière essentiellement différente de celle qui a cours dans la direction réaliste de la recherche théorique. Le fait que les phénomènes se développent influence la nature et la rigueur plus ou moins grande des résultats de la recherche réaliste ; ce même fait n'ébranle absolument pas le caractère formel des résultats de la recherche exacte, mais il modifie, et il élargit par là

même, le cercle des *objets* dont les sciences exactes doivent nous donner la compréhension – il modifie les objectifs de la recherche.

En ce qui concerne en particulier la direction *exacte* de la recherche théorique en économie politique, pour toute personne un tant soit peu familière de ses résultats et de son histoire, il est à peine besoin de faire remarquer que ses représentants mêmes ont toujours été motivés pour suivre le développement de l'économie et pour faire entrer dans le cadre de leurs considérations chaque forme phénoménale nouvelle du domaine économique, voire chaque phase nouvelle du développement des phénomènes économiques. La recherche exacte dans le domaine de notre science n'a jamais nié le fait que les phénomènes économiques se développent ; elle ne l'a jamais non plus négligé dans son principe. Comme cela va de soi, elle en a tenu compte d'une manière qui était appropriée à sa nature et à ses tâches.

Des directions pseudo-historiques de la recherche dans l'économie nationale théorique

La direction historique dans l'économie nationale théorique ne consiste pas en un accessoire historique qui viendrait s'ajouter extérieurement aux résultats de la direction théorique de la recherche dans le domaine de l'économie politique . Elle consiste tout aussi peu en études historicolittéraires en général, ni en éléments accessoires d'histoire des idées en particulier . Il ne faut pas non plus la rechercher en reconnaissant l'histoire seule au fondement empirique de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'erreur de l'historicisme comme tel dans l'économie nationale théorique . L'aspiration visant à établir des « parallélismes de l'histoire économique » n'est qu'une direction spéciale de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique . L'économie politique théorique n'est pas une science des « lois du développement économique » . Elle est tout aussi peu une « philosophie de l'histoire » . La contradiction qui existe entre les définitions de l'économie nationale théorique et les exposés qu'en donne l'École historique des économistes allemands.

Ceux qui font le plus grand bruit autour de la signification majeure du point de vue historique pour la théorie économique méconnaissent très souvent le plus profondément son essence véritable. Nous avons vu précédemment où leurs erreurs de méthode ont jeté ceux qui entendent établir le point de vue historique dans l'économie politique théorique, alors qu'ils ne traitent pourtant pas en vérité cette dernière dans sa généralité, mais qu'ils portent au contraire leur attention sur les phénomènes économiques depuis des points de vue spécifiquement historiques dans la recherche, ou bien du point de vue de la doctrine économique pratique. Maintenant que nous avons exposé l'essence du point de vue historique, ou plutôt la signification, pour la recherche théorique dans le domaine de l'économie, de ce qu'on appelle le développement des phénomènes économiques, il nous reste à envisager les méprises méthodologiques de ceux qui envisagent en

vérité d'établir l'économie nationale théorique en prenant pour postulats de la recherche dans ce champ l'essence du point de vue « historique » – soit, des postulats qui s'écartent essentiellement de ce qui a été exposé auparavant, et qui sont à la fois complètement superficiels et dénués de pertinence quant à l'économie nationale théorique.

D'aucuns croient ainsi supporter le point de vue historique dans l'économie nationale théorique en enjolivant de toutes sortes de matériaux historiques accessoires les vieilles théories qui avaient été obtenues à partir du point de vue dit « an-historique ». Si l'on compare les exposés de l'économie nationale théorique de ce genre à ceux de l'époque antérieure, qui était donc appelée « an-historique », il est difficile de ne pas reconnaître que la connaissance *théorique* qu'englobent les premiers ne se distingue essentiellement en rien des seconds. La distinction ne tient souvent qu'à ce que l'exposition systématique de théories bien connues des vieilles écoles « an-historiques » se trouve interrompue par des excursus historiques, voire chamarrée par des additions historiques tout à fait superficielles. Et cela forme une composition telle qu'on n'y prend plus en considération le moins du monde ni la théorie, ni l'historiographie, mais une *économie politique théorique minimale envisagée du point de vue historique*.

Commettent une erreur similaire, quant à l'essence du point de vue historique dans la théorie économique, ceux qui la prennent pour des études historico-littéraires dans le domaine de notre science, ou encore pour une direction spéciale de cette dernière.

Knies écrit : « À l'opposé de l'absolutisme de la théorie, la conception historique de l'économie politique a pour fondement que, tout comme les situations de la vie économique, la théorie économique résulte elle-même aussi du développement historique. Elle se forme dans une relation vivante avec l'organisme tout entier que constitue une époque de l'humanité et de l'histoire des nations, en rapport avec, et du fait de multiples circonstances liées à l'époque, au lieu, à la nationalité; elle se constitue par là, et se construit au cours d'un développement progressif; elle tire ses arguments de l'histoire vivante des nations, et elle doit inclure dans ses résultats le caractère des dénouements historiques. Elle ne peut donc même, ni exposer les "lois" générales, dans la partie générale de l'économie nationale autrement que comme l'explication historique, ni la *manifestation progressive* de la vérité autrement que comme seulement, à chaque degré de ce développement, la généralisation des vérités reconnues jusqu'à tel point déterminé, une généralisation dont ni la somme, ni la formulation totales ne peuvent s'explicitier de manière absolue ni définitive. L'absolutisme de la théorie, qui a été validé à partir d'un degré déterminé du développement historique, n'est ainsi lui-même que l'enfant de son temps, et il indique seulement une étape donnée du développement historique de l'économie politique. »¹⁰⁴

L'erreur à la base d'une telle conception de l'essence de la direction historique de la recherche dans le domaine de l'économie nationale *théorique* est clairement la suivante : les phases singulières du développement de notre science ne pourraient se comprendre qu'*historiquement*, et à vrai dire, seulement comme dépendant des circonstances de temps et de lieu où elles se sont présentées. En d'autres termes, pour saisir de la juste manière sa tâche (historique !), une *histoire de la littérature* de notre science ne doit négliger ni la configuration des phases singulières de son développement, ni ses conditions de temps et de lieu. C'est pourtant là un postulat de toute histoire de la littérature d'une science que, même pour une historiographie de la littérature des sciences exactes de la nature, de la chimie et de la physique, et certes pour toute *historiographie* en général, cela n'a aucun rapport immédiat avec les postulats de la recherche que nous avons dénommés le point de vue historique dans l'économie nationale *théorique* – lequel revient à établir, au sein de la recherche de l'essence générale et de la configuration générale des lois de l'économie politique, le fait que les phénomènes économiques développent.

Commettent une erreur tout à fait analogue ceux qui entendent soutenir le point de vue historique dans l'économie nationale *théorique* en ajoutant l'histoire des idées dans les doctrines de l'économie nationale aux résultats d'une recherche *théorique* souvent pour le reste complètement « an-historique ». Les exposés d'histoire des idées de ce genre constituent de l'histoire de la littérature scientifique et, en vérité, de l'histoire des doctrines singulières de l'économie politique, mais pas des résultats de la recherche *théorique* du point de vue « historique ». Ils n'en sont pas en tant que tels, et ils n'ont pas non plus la capacité de transformer une théorie « an-historique » en une théorie « historique ». Si utiles qu'ils puissent même être pour l'étude de l'économie nationale *théorique*, ils ont tout aussi peu d'importance pour le point de vue historique dans cette science que des études historico-littéraires de quelque autre genre qu'elles soient.

N'errent pas moins ceux qui entendent faire valoir le point de vue historique au sein de l'économie nationale *théorique* en cherchant à fonder la théorie économique, non pas sur l'*expérience* en général, mais exclusivement sur l'*histoire* de l'économie politique, c'est-à-dire en regardant cette dernière comme l'exclusif fondement *empirique* légitime de la recherche *théorique* dans le domaine de l'économie humaine. Par là, le caractère erroné de ce qui est véritablement devenu l'opinion dominante chez les économistes allemands (cet *historicisme*¹⁰⁵ unilatéral dans l'économie nationale *théorique* !) est patent pour qui n'est pas tout à fait sans expérience dans les choses de la méthodologie. À l'opposé des sciences *théoriques* qui nous donnent conscience de l'essence générale et de la configuration générale des phénomènes, l'*histoire* a pour tâche de rechercher et d'exposer l'essence et la configuration individuelles des phénomènes. Elle ne peut pas remplir cette vaste tâche, qui est bien la sienne, en recherchant et en indexant l'ensemble impossible à prévoir des

phénomènes singuliers de la vie des hommes ; elle ne peut que s'orienter seulement de manière à rassembler l'individuel qui est dans le monde réel sous le point de vue de *phénomènes collectifs*, et à nous donner conscience de l'essence et de la configuration de ces phénomènes par rapport aux grands *phénomènes collectifs* que nous appelons le peuple, l'État, la société. Ce n'est pas le destin des individus singuliers, ce ne sont pas les actions de ceux-ci pour elles-mêmes qui sont l'objet de l'histoire, mais ce sont seulement les destinées et les actions des peuples ; et les destins singuliers ne sont significatifs qu'autant qu'ils le sont en même temps eu égard au développement de ces totalités, c'est-à-dire de phénomènes collectifs pris en tant que tels.

Il en est de même, cela va de soi, pour l'histoire de l'économie humaine. Là non plus, ce ne sont pas les phénomènes singuliers de celle-ci, ce ne sont ni tous les innombrables efforts des individus singuliers visant à couvrir leurs besoins en biens matériels, ni leurs succès, ni non plus leurs myriades d'actions particulières dans la production, l'échange, et la circulation des biens, certes impossibles à négliger, qui constituent pour autant l'objet de la présentation par l'histoire. Cette dernière nous donne plutôt conscience de l'essence concrète et du développement des grands phénomènes collectifs que nous dénommons « l'économie ». Par conséquent, seule une personne qui méconnaîtrait totalement la nature des sciences historiques peut se laisser donner le change, et croire qu'on puisse obtenir par l'étude de l'histoire en général, et par celle de l'économie politique en particulier, un aperçu de l'essence et de la configuration générales dans les phénomènes de l'économie humaine¹⁰⁶.

Ceux qui prennent l'histoire de l'économie pour l'unique fondement empirique légitime de la recherche théorique, dans le domaine de l'économie humaine, se trompent par conséquent fondamentalement car, outre ce qui est bien, après tout, un fondement empirique de la recherche théorique ayant la plus haute valeur, il convient d'ajouter qu'il est impossible de se passer de l'expérience même de la vie ou – ce qui est la même chose – de *l'observation des phénomènes singuliers de l'économie humaine*. À vrai dire, il est impossible de se passer de l'observation la plus vaste au point que, sans l'étude de l'histoire de l'économie, nous ne pourrions en vérité forger aucune théorie hautement développée des phénomènes économiques, et que, sans l'observation des phénomènes singuliers de l'économie humaine, nous n'en pourrions même concevoir aucune théorie en général. L'erreur de ceux qui considèrent l'histoire de l'économie politique comme le fondement empirique exclusif de l'économie nationale théorique ne nous paraît donc pas moindre que celle d'un physicien ou d'un chimiste qui voudrait édifier les lois de la physique et de la chimie en se fondant sur des descriptions universelles de la nature – fussent-elles même aussi excellentes que celle d'A. von Humboldt¹⁰⁷ –, ou encore celle d'un physiologiste, qui voudrait forger une physiologie du corps humain en se fondant exclusivement sur des récits ethnographiques¹⁰⁸.

Sont enfin aussi dans l'erreur ceux qui considèrent en particulier que l'essence de la direction historique de l'économie nationale théorique consiste dans la *recherche de parallélismes dans le développement historique* des différentes nations, ce qui est l'essence de la direction historique des sciences traitant de l'État et de la société en général – ce qu'on appelle parfois, de manière assez inappropriée, la « philosophie de l'histoire » – et dans la recherche de parallèles dans l'histoire économique des nations. Ou encore, c'est l'erreur aussi de ceux qui identifient les résultats d'une telle direction de recherche à l'économie nationale théorique.

À vrai dire, il est manifeste et il va de soi que les partisans de cette conception de l'essence de l'économie nationale théorique commettent l'erreur qu'on a caractérisée jusqu'ici comme unilatéralisme historiciste. Mais cette conception repose sur une erreur encore plus grossière.

Seule la conception la plus extrêmement unilatérale en science peut soutenir que les parallélismes dans la vie des États et des nations en général, et dans le développement de l'économie en particulier, puissent toujours être des régularités sans exception, ou encore, en d'autres termes, que le développement des phénomènes ici en cause présente toujours une conformité rigoureuse à des lois¹⁰⁹. Là en particulier, il ne peut même pas non plus être raisonnablement question de lois naturelles du développement des phénomènes éthiques¹¹⁰ en général, ni du développement économique en particulier. Pourtant, personne à qui l'histoire est chose familière ne doute que des régularités dans le développement de ces phénomènes soient effectivement observables, et cela, même si elles n'ont pas la rigueur qu'on leur présupposait, et si c'est une tâche de la recherche théorique tout à fait légitime qu'elle est de les établir dans le domaine des phénomènes humains en général, et dans celui de l'économie politique en particulier – qu'on les nomme des lois de développement ou des simples parallèles, de pures et simples régularités dans le développement factuel.

Seule la clarté diminuée¹¹¹ qui règne chez une partie des chercheurs allemands en économie politique, à propos des questions méthodologiques, en général, et des tâches des sciences théoriques en particulier, a pu les conduire à l'opinion que les parallélismes ici en question concernant le développement économique *historique* pussent constituer la matière exclusive, ou même seulement principale, de l'économie nationale théorique – ou, en d'autres termes, que la science susnommée pût être, en ce sens, la « doctrine des lois du développement économique ». L'économie nationale théorique est la science de l'essence générale (c'est-à-dire des formes phénoménales) et de la relation de dépendance générale réciproque (c'est-à-dire des lois) de l'économie politique. Et, dans cette vaste tâche, riche de signification pour notre science, établir des « lois du développement » de l'économie ne doit, en ce sens, certes aucunement apparaître comme illégitime en soi, mais seulement tout à fait secondaire. Dans la recherche théorique portant sur le domaine des phénomènes de l'économie humaine, on ne doit en aucune façon négliger cette

tâche parce que son résultat ne constitue assurément que la plus petite partie de son contenu, comme l'enseigne déjà un simple coup d'œil sur le contenu de toutes sortes d'exposés présentés dans l'économie nationale théorique. Les parallélismes que nous pouvons observer quant au développement des prix, de la rente foncière, de l'intérêt du capital chez les différentes nations, voilà même sans doute un objet de recherche théorique tout aussi légitime que plein d'intérêt. Mais quelle erreur de méthode que de les confondre avec les lois qui nous enseignent le jeu réciproque de l'offre et de la demande, la quantité des moyens de paiement en circulation et le prix des biens, la rente foncière et l'éloignement des terres mises en exploitation par rapport à leur marché, ainsi que les différences dans la fertilité, le taux d'intérêt et la plus ou moins grande propension à l'épargne ou les plus ou moins grandes capacités des habitants d'un pays donné, et leur vivacité d'esprit en affaires – voilà les lois que l'on peut désigner, dans leur ensemble, comme rationnelles, et non comme des parallélismes du développement historique de l'économie !

L'erreur ici en cause n'est pas moindre que si une école de chercheurs dans les sciences de la nature confondait son effort pour établir les lois du développement du monde organique, voire la théorie darwinienne, avec la recherche théorique dans le domaine du monde organique (de la physiologie, et autres choses du même genre), et certes, avec la recherche sur la nature en général ; l'erreur n'est pas moindre que si elle stigmatisait tout effort de recherche en dehors de cette direction comme « anti-méthodique » et « infructueux », ou encore si elle voulait mesurer les résultats de toute autre direction de recherche menée sur la nature à l'aune de cette vision unilatérale¹¹².

On comprend que cette méprise ne soit pas parvenue à se faire valoir pleinement dans la pratique de la science, même chez les plus zélés représentants de la direction de « philosophie de l'histoire ». Cette conception de la tâche des sciences sociales théoriques est si unilatérale qu'elle n'a jamais pu parvenir à une exécution conséquente dans la pratique de la recherche ou dans celle de l'exposition de ces sciences. Après tout, elle peut bien trouver place dans les écrits méthodologiques et en tête des exposés des sciences sociales théoriques ; mais il va de soi qu'il ne peut pas être question de réaliser effectivement cette idée au sein de la théorie des sciences sociales. Ceux-là mêmes qui, dans l'intitulé de leurs exposés d'économie nationale, les désignent comme de la « philosophie de l'histoire économique » ou la science des « parallélismes de l'histoire économique », les mêmes empruntent cependant une grande partie du contenu de leurs travaux aux résultats de la recherche exacte, et ils apportent, en vérité, dans leur exposition, pas seulement les parallèles de l'histoire économique, mais aussi bien, et en vérité principalement, des résultats de la recherche exacte que des résultats de la recherche empirique, qui ne sont aucunement des « parallélismes de l'histoire économique ». La pratique de la recherche corrige dans ce cas la théorie de la recherche.

L'erreur et l'unilatéralisme de la conception caractérisée ici quant à l'essence de l'économie politique ne sont en aucune façon épuisés par nos remarques. Qui est un tant soit peu familier des efforts menés dans le domaine de la philosophie de l'histoire sait que la direction de recherche indiquée ci-dessus ne désigne que l'une des multiples formes de la recherche en philosophie de l'histoire¹¹³. L'établissement des « parallélismes de l'histoire économique », ou des soi-disant « lois du développement économique », ne s'identifie donc même pas à la direction d'une philosophie de l'histoire de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique.

La conception de l'économie nationale théorique, ou économie politique, comme science des « parallélismes de l'histoire économique », des « lois du développement économique », et autres choses du même acabit, est, de ce fait, une vue d'un unilatéralisme véritablement monstrueux qui s'explique uniquement par la circonstance que l'École historique des économistes nationaux allemands s'est développée jusqu'ici sans avoir de contact sérieux avec les autres directions de la recherche dans le domaine de l'économie politique. Elle est une preuve parlante des errements dont est capable une école de savants, si elle n'a pas la chance de rencontrer un parti d'opposants sérieux.

Du point de vue historique dans les sciences pratiques de l'économie politique

Les institutions économiques et les lois normatives doivent se régler sur les situations particulières des peuples qu'elles servent . Évidence de ce principe dans toutes les sciences pratiques . La reconnaissance de ce principe n'est pas une méthode particulière des sciences pratiques . Que la soi-disant « méthode historique » dans les sciences pratiques de la société a contribué de manière essentielle à égaler les opinions concernant la relativité des organisations sociales.

Précédemment, nous avons attiré l'attention sur le fait que le point de vue historique dans les sciences pratiques de l'économie politique ne devait pas être confondu avec celui qui a cours dans l'économie politique théorique. Maintenant, une fois l'essence de cette dernière exposée, nous entendons traiter la nature et l'importance du point de vue historique dans les sciences économiques pratiques. Toutefois, nous pourrions être d'autant plus bref que les divergences d'opinions sur la question ici en cause sont en vérité relativement réduites entre les économistes nationaux allemands. La question dont il s'agit concerne la relativité des organisations sociales et les lois normatives.

Or, si l'on a là-dessus la moindre idée, c'est sans doute qu'est bien fondée celle selon laquelle les directives politiques déterminées, les lois, les institutions, les us et coutumes, etc., ne sont absolument pas de qualité identique en tout temps ni chez tous les peuples, en bref, dans les *circonstances des genres les plus variés*. Tout ce que nous énumérons dans ce qui suit a été répété de si innombrables fois par les auteurs traitant de « politique » que cela se comprend de soi : une institution de l'État ou de la société a pu être conforme à un but dans le passé et donc se trouver justifiée, mais elle peut aujourd'hui manquer de légitimité ; inversement, une institution de ce genre peut se justifier dans le présent, alors qu'elle a été à bon droit désignée comme pernicieuse par le passé, et qu'elle le sera peut-être de nouveau, et tout à fait

justement, dans l'avenir ; la même chose vaut pour deux pays dont les États ou les sociétés présentent des situations différentes au même moment ; des institutions, des directives, des lois différentes, etc., se règlent en général de manière pertinente sur des situations différentes dans l'État et dans la société. Nous verrons dans le livre IV que, depuis des milliers d'années, on a encore et toujours répété ces principes, et que c'est seulement leur méconnaissance par quelques savants, qui se sont rendus complètement étrangers à la vie courante, qui rend manifeste et qui peut expliquer l'insistance particulière dont ils ont fait l'objet¹¹⁴.

Une science pratique, un art¹¹⁵, de quelque manière qu'on les envisage, ne peuvent, et cela *en raison de la nature générale* de la connaissance à laquelle ils doivent nous servir, prétendre valoir à l'identique pour toutes les époques et pour toutes les nations, surtout *sans avoir égard pour ce faire à la disparité des circonstances*. Pour toute personne ayant acquis un tant soit peu de lumières sur l'essence des arts, c'est véritablement un non-sens qu'une science de ce genre, qui ne peut même pas présenter de manière plus rationnelle des principes, traite des hommes sans avoir égard à la diversité des circonstances particulières.

La politique économique ne fait pas plus exception à ce trait général des sciences pratiques. Elle est la science des principes d'après lesquels on peut promouvoir l'économie, si peu que ce soit, cela va de soi et, aussi bien que n'importe quel autre art, elle est une science des *moyens universels*, en particulier de ceux qui visent à soutenir l'économie. Un politicien s'occupant d'économie, mais qui ne tient aucun compte des circonstances où des objectifs de politique économique déterminés peuvent être atteints, qui ne conseille ni ne propose absolument aucune directive, qui tient pour légitimes en toutes situations certaines institutions données, certaines habitudes, etc., ou qui en juge de la sorte, un tel politicien peut se comparer à un technicien qui considérerait tout simplement conformes à leur but certaines procédures opératoires déterminées, sans tenir compte du matériau qu'il s'agit de travailler ; il peut encore se comparer à un thérapeute qui considérerait tout simplement conformes à leur but certaines méthodes cliniques sans tenir compte de la constitution pathologique du malade, ou encore à un général qui en userait de même pour certaines directives stratégiques et tactiques. Par conséquent, on pourrait à bon droit désigner la politique économique comme cette science qui nous enseigne les maximes d'après lesquelles on peut concevoir les directives qui correspondent aux *circonstances particulières* de l'économie qu'il s'agit de promouvoir. Une telle détermination, selon le concept, ne serait pas dénuée de justesse. Si l'on désigne tout simplement la politique économique comme la science des principes visant à promouvoir l'économie, il arrive qu'on comprendra pourquoi ce postulat de recherche est propre à toutes les sciences pratiques et, par conséquent, pourquoi il va de soi. L'indication de prendre en compte les circonstances particulières dans la détermination conceptuelle est tout aussi

peu nécessaire en ce qui concerne la technique, la thérapie ou la stratégie qu'elle ne l'est dans le cas de la « politique économique ».

Nous pouvons donc également considérer que, pour le politicien s'occupant d'économie, il n'y a pas de *méthode* spécifique (pas de voie particulière menant à la connaissance!) afin de prendre en compte des circonstances variées. Ne pas prendre en compte la disparité des situations est une erreur grossière dans toute recherche, quel que soit son genre, en ce qui concerne les sciences *pratiques*; la prendre en compte n'est donc pas ce qui confère le caractère d'une méthode particulière aux progrès que fait un chercheur; ce serait plutôt l'esquiver qui devrait apparaître, comme toute méprise méthodologique, quelle qu'en soit la nature, comme une méthode de recherche très singulière.

Ce qu'on vient de dire, quant à la disparité des situations économiques et à leur influence sur les principes de la politique économique en général, vaut bien entendu aussi pour les nations, à la suite du développement *différencié* que présentent leurs économies. Il est à peine besoin de remarquer que même *ces* différences-là, entre les situations économiques des nations, ne peuvent manquer d'influencer leurs institutions économiques. Ce n'est pas seulement chez des nations différentes, mais aux étapes distinctes du développement économique d'une même nation que des directives économiques et des lois normatives, des us et des institutions diversifiés sont appropriés. Eu égard au principe général de la relativité de la connaissance pratique, tout cela est évident; c'est même si évident qu'insister tout particulièrement sur ce point doit sembler pour le moins superflu. Et il serait tout bonnement erroné de voir dans la conception ici caractérisée une méthode particulière, la méthode « historique » de la recherche dans le domaine de la politique économique. Cela reviendrait à confondre l'activité de cette dernière et le principe général de relativité de la connaissance pratique dans le domaine économique.

Une science de la politique économique qui prend dûment en compte les *différents stades du développement* des peuples, et qui maintient de la manière la plus ferme le point de vue historique, en ce sens du terme, sans pour autant du même coup prendre en considération toutes les circonstances variées, tant économiques que géographiques et ethnographiques, qui correspondent au *même degré de développement* des peuples, une telle science ne pourrait cependant pas, à peine est-il besoin de le faire remarquer, échapper au reproche d'« absolutisme dans ses solutions ». Elle serait historique au sens de nombre de nos économistes historicistes, mais elle ne saurait pas pour autant prendre en compte, même partiellement, le principe de relativité des organisations sociales. L'idée de « méthode historique » dans les sciences pratiques de la société, en lieu et place du principe évident de relativité générale des maximes pratiques, une telle idée est donc non seulement superflue, mais encore tout à fait erronée.

Pour se tenir à la hauteur des exigences de la méthode, une science de la politique économique doit, en promouvant l'économie, remplir toutes les tâches qui sont communes à toutes les sciences pratiques, cela va de soi : elle doit nous enseigner les principes d'après lesquels l'économie peut être promue par la puissance publique, elle doit prendre en considération toutes les situations particulières qui se présentent et qu'on a considérées jusqu'ici. Cette méthode n'est pas alors plus *historique*, au sens de nos économistes historicistes, qu'elle n'est à la fois telle qu'on ne puisse tout aussi bien la nommer à bon droit *géographique* ou *ethnographique*.

Et cette même science ne saurait cependant en aucune façon être créée par toutes ces « méthodes », cela pour la simple raison que toute science pratique doit prendre en compte la disparité des circonstances, qu'elle ait aussi bien à traiter de la manière dont se constituent les relations humaines, que celles de la nature organique, voire celles de la nature inorganique.

L'aspiration de nos historiens dans le domaine économique à revendiquer ici, pour l'histoire, une signification importante et exclusive, cela n'aide en rien s'il s'agit d'éclaircir les problèmes méthodologiques en question ; cela contribue, au contraire, à les obscurcir profondément¹¹⁶.

LIVRE III

**La compréhension organique
des phénomènes sociaux**

De l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels, de ses limites et du point de vue méthodologique qui en résulte pour la recherche en sciences sociales

§ 1. La théorie de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels

La fonction normale des organismes est conditionnée par celle de leurs parties (les organes), et cette dernière, à son tour, par la liaison des parties en un tout d'ordre supérieur, et respectivement par la fonction normale du reste des organes . Observation similaire quant aux phénomènes sociaux . Les organismes présentent une conformité des parties eu égard à la fonction du tout, une conformité qui n'est pas cependant le résultat d'un calcul humain . Observation analogue quant aux phénomènes sociaux . À titre de conséquence méthodologique de cette analogie entre les produits sociaux et les organismes naturels, il ressort l'idée d'une direction anatomo-physiologique de la recherche dans le domaine des sciences sociales théoriques.

Il existe une certaine ressemblance entre les organismes naturels et une série d'organisations de la vie sociale, si l'on considère tant leur fonction que leur origine.

Nous pouvons observer une complexité dont on ne peut nullement négliger le détail chez les organismes naturels, en particulier dans la grande variété de leurs parties (les organes singuliers). Mais cette diversité tout entière sert à préserver, à développer et à faire se reproduire les organismes comme des *touts*. Chacune de leurs parties a sa fonction particulière dans ce succès. Le dérangement de cette fonction, dans son intensité ou, respectivement, dans l'importance de l'organe touché, a pour conséquence un trouble plus ou moins grand occasionné à la fonction de l'organisme dans son ensemble, ou à celle de chacun des autres organes, tandis qu'un dérangement de la configuration d'ensemble des organes dans le tout d'ordre supérieur produit par ailleurs de même un effet similaire en retour sur l'essence et la fonction des organes singuliers. La fonction normale et le développement

de l'unité totale d'un organisme sont ce qu'ils sont du fait de ses parties, et elles-mêmes à leur tour ne sont ce qu'elles sont qu'en raison de leur liaison au sein d'un tout d'ordre supérieur ; la fonction normale et le développement de chaque organe singulier sont conditionnés finalement par ceux du reste des organes.

Nous pouvons, à propos de toute une série de phénomènes sociaux en général, et de ceux de l'économie humaine en particulier, procéder à une observation à maints égards similaire. Ici se présentent aussi à nos yeux, dans de nombreux cas, des phénomènes dont les parties servent le maintien, le fonctionnement normal et le développement du tout, voire servent à conditionner ces derniers. Et l'essence normale comme la fonction normale de ces parties sont à leur tour conditionnée et influencée par celles du tout. Cela est si vrai qu'on ne peut guère concevoir ni le tout, dans son apparence de phénomène et dans sa fonction normales, comme privé d'une de ses parties essentielles, quelle qu'elle soit, ni non plus une partie, dans son essence et dans sa fonction normales, si elle venait à être séparée du tout. Il est donc évident qu'il existe une certaine analogie entre l'essence et la fonction des organismes naturels, d'une part, et les produits sociaux, d'autre part¹¹⁷.

La même analogie vaut également quant à l'origine de toute une série de phénomènes sociaux. Les organismes naturels présentent presque sans exception, quand ils sont observés dans le détail, une conformité de toutes les parties par rapport au tout qui est véritablement admirable en ce que cette conformité n'est pas le résultat d'un calcul humain, mais celui d'un processus naturel. De même, nous pouvons observer quant à de nombreuses institutions sociales une conformité évidente par rapport au tout de la société, alors même qu'avec une considération plus détaillée, celles-ci ne se présentent toutefois pas à nous comme résultant d'un dessein dirigé vers cet objectif, c'est-à-dire d'une convention passée entre les membres de la société, ou d'une législation positive. Elles se manifestent davantage à nous comme des produits « naturels » (en un certain sens), en tant que résultats non réfléchis du développement historique. Que l'on pense par exemple au phénomène de l'argent, une institution qui sert dans une si grande mesure le bien-être de la société, et qui n'est cependant en aucune façon pour la plupart des nations, et de loin, le résultat d'une convention visant à son établissement en tant qu'institution sociale, ou d'une législation positive, mais qui est au contraire le produit non réfléchi du développement historique. Qu'on pense au droit, à la langue que l'on parle, à l'origine des marchés, des communautés, des États, etc.

Or, si les phénomènes sociaux et les organismes naturels présentent des analogies quant à leur essence, leur origine et leur fonction, il est en même temps clair que ce fait ne peut pas demeurer sans influence sur la méthode de la recherche dans le domaine des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier.

L'anatomie est le savoir qui concerne les formes phénoménales des organismes et de la structure de leurs parties (les organes) ; la physiologie, la science théorique qui nous enseigne les phénomènes de la vie des organismes et les fonctions de

leurs parties (les organes) eu égard à leur conservation et au développement des organismes en leur totalité. Or, si l'on conçoit donc l'État, la société, l'économie etc., comme des organismes, ou comme des produits analogues à ces derniers, l'idée surgit d'elle-même qu'il faut suivre également dans le domaine de ces phénomènes des directions de recherche semblables à celles qu'on suit dans le domaine de la nature organique. La même analogie conduit à l'idée de sciences théoriques de la société analogues à celles qui résultent de la recherche théorique dans le domaine du monde physico-organique, c'est-à-dire à l'idée d'une *anatomie* et d'une *physiologie* des « organismes sociaux » de l'État, de la société, de l'économie, etc.



Nous avons jusqu'ici exposé les idées fondamentales de la théorie de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels, une analogie qui a déjà été forgée dans les sciences concernant l'État, comme on le sait, par Platon et par Aristote. Et nous avons pointé les deux facteurs en raison desquels cette analogie a été reconnue dans la littérature scientifique la plus récente en particulier. Dans ce qui précède, nous ne croyons donc pas avoir été exhaustif quant à l'ensemble des parallélismes qui ont été perçus entre ces deux groupes de phénomènes, mais pensons avoir exposé le noyau de cette théorie dans la forme et selon le sens sous lesquels elle a été présentée par les auteurs les plus minutieux et les plus circonspects quant à cet objet.

§ 2. Des limites de la légitimité de l'analogie entre les organismes naturels et les phénomènes sociaux

L'analogie entre phénomènes sociaux et organismes naturels ne renvoie seulement qu'à une partie des premiers, précisément ceux qui sont le produit non réfléchi du développement historique; le reste de ceux-là est le résultat du calcul humain et, par là, ils ne sont pas comparables à des organismes, mais à des mécanismes. Cette analogie n'est par conséquent de ce fait, quoi qu'il en soit, aucunement universelle . Elle n'embrasse pas, même là où elle est en question, l'essence tout entière des phénomènes qui s'y rapportent, mais au contraire seulement certains aspects de ces derniers; elle n'est donc, à cet égard aussi, qu'une analogie partielle . En outre, elle ne découle pas d'une connaissance claire de l'essence des organismes naturels et des produits sociaux, mais davantage d'un sentiment vague, en partie même purement et simplement superficiel.

La grande expansion, que nous avons précédemment mentionnée, dans la littérature scientifique de toutes les nations, de ce que l'on appelle la prise en considération des produits de la société à la manière organique, constitue à vrai dire une

preuve parlante en faveur de ce qui est une similitude évidente, même si elle n'est peut-être que superficielle, entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels, selon les deux perspectives jusqu'ici mises en avant.

Ce complet préjugé dans les opinions déjà formées borne l'attention à certains aspects des objets de l'observation scientifique en perdant tout intérêt pour le reste ; cette dernière pourrait néanmoins par là échouer à reconnaître deux choses :

En premier lieu, le fait est que seule une partie des phénomènes sociaux présente une analogie avec les organismes naturels.

Une majorité des produits de la société ne résulte pas d'un processus naturel, au sens dans lequel on a pu, quel qu'il soit, l'entendre, mais elle est le résultat d'une activité intentionnelle visant à leur établissement et à leur développement (le résultat d'une convention des membres de la société ou de la législation positive). Même les phénomènes sociaux de ce genre présentent la plupart du temps une conformité de leurs parties eu égard au tout qu'elles constituent, mais celle-ci n'est pas du tout la conséquence d'un processus naturel, « organique », elle résulte plutôt d'un calcul fait par les hommes, calcul qui met en œuvre au service d'un but unique une multiplicité de moyens. Il ne peut donc tout simplement pas être question d'une essence « organique » ou d'une origine « organique » de ces phénomènes, qui ne présentent aucune analogie avec les *organismes*, mais, si l'on entend quand même parler d'analogie, qui en ont une avec les *mécanismes*¹¹⁸.

En second lieu, le fait est que l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels n'embrasse pas complètement la totalité des aspects de l'essence des phénomènes concernés, même lorsqu'il en est question, comme dans les sections précédentes – mais au contraire, elle se limite simplement aux facteurs présentés dans les passages précédents, et à cet égard même, elle demeure approximative.

Cela vaut tout d'abord pour l'analogie qui doit exister entre les deux groupes de phénomènes ici en question, en ce qui concerne le conditionnement de l'essence normale et de la fonction normale du tout par le moyen des parties, et des parties au travers du tout. Le fait que les parties d'un tout, et que le tout lui-même soient en même temps réciproquement *la cause et l'effet* (qu'il y ait un *phénomène de causalité réciproque*¹¹⁹ de leur part), soit une conception qui a fréquemment conquis sa place dans la direction organique de la recherche en sciences sociales¹²⁰, c'est là une idée si obscure et si inadéquate aux lois de notre pensée que nous ne risquons pas de faire erreur en la désignant comme un témoignage probant en faveur de ce que notre époque manque encore à maints égards de la compréhension en profondeur tant de l'essence des organismes naturels, que de celle des phénomènes sociaux. Cette analogie n'est par conséquent en aucune façon telle qu'on la dit fondée sur un aperçu complet de l'essence des phénomènes ici en question, mais elle est bien au contraire formée sur le sentiment vague d'une certaine similitude entre les fonctions des organismes naturels et d'une partie des produits sociaux. Et il est clair

qu'une analogie de ce genre ne peut pas du tout constituer un fondement satisfaisant pour une direction de recherche visant la compréhension théorique la plus profonde des phénomènes sociaux.

Cela vaut dans une mesure bien plus grande encore de l'analogie qui a été supposée entre les deux groupes de phénomènes ici en question, pris dans leur *origine*, une analogie qui a conduit à de multiples théories de « *l'origine organique* » des phénomènes sociaux. Le caractère inadmissible de cette analogie saute immédiatement aux yeux.

Les organismes *naturels* sont constitués d'éléments qui servent la fonction du tout de manière parfaitement mécanique. Les organismes *naturels* sont le résultat de purs processus causaux, du jeu mécanique des forces de la nature. Les soi-disant organismes sociaux ne peuvent au contraire absolument pas être conçus ni interprétés comme les produits d'un pur effet de forces mécaniques. Ils sont davantage le résultat des efforts humains, des aspirations d'hommes qui pensent, qui ressentent, qui agissent. Par conséquent, s'il peut en général être question d'une « origine organique » des produits sociaux, ou pour le dire plus exactement, d'une partie de ces derniers, on peut lier uniquement cela au fait qu'une partie des phénomènes sociaux résulte d'une *volonté générale*¹²¹ dirigée vers leur réalisation (par des conventions, une législation positive, etc.), tandis qu'une autre partie est au contraire le résultat non réfléchi des efforts des hommes visant à atteindre des buts essentiellement *individuels* (c'est-à-dire qu'il s'agit de résultantes inattendues de ces efforts). Dans le premier cas, les phénomènes sociaux se forment au moyen de la *volonté générale* qui était dirigée vers leur fondation (ils sont le produit attendu de celle-ci); dans l'autre, les phénomènes sociaux se constituent, en tant que résultat inattendu d'efforts humains individuels (poursuivant des *intérêts individuels*), sans qu'il y ait de *volonté générale* qui ait été dirigée vers leur fondation. Ce n'est que cette circonstance, reconnue jusqu'ici de manière tout à fait insuffisante (et en aucun cas, par exemple, comme une analogie rigoureuse et objective avec les organismes naturels!), qui a occasionné la désignation de l'origine des phénomènes sociaux mentionnés en second (ceux qui se sont formés de manière *non réfléchie*) – au contraire de ceux mentionnés en premier (ceux qui ont été fondés d'une manière réfléchie, au travers de la *volonté générale*) – comme étant « primitive », « naturelle » ou encore « organique »¹²². L'origine soi-disant « organique » d'une partie des phénomènes sociaux, leur processus de formation, selon l'expression par laquelle nous les avons précédemment désignés, cela présente par conséquent en vérité des différences *essentiels* avec le processus auquel les organismes naturels doivent leur origine. Ces différences ne sont précisément pas telles qu'on puisse les percevoir également entre les organismes naturels; à cet égard, la distinction est plus fondamentale, comme celle entre la force mécanique et la volonté humaine, entre les résultats de l'effet de forces mécaniques et l'activité humaine individuelle conforme à un but.

Même la partie des produits sociaux, que concerne à juste titre l'analogie avec les organismes naturels ici en question, ne la présente, quoi qu'il en soit, qu'à certains égards seulement – et même, pour ces derniers, elle est telle qu'on doit simplement la désigner comme en partie peu claire, et en partie aussi totalement et au plus haut point superficielle et approximative.

§ 3. Des principes méthodologiques qui résultent de l'incomplétude de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels pour ce qui concerne la recherche en sciences sociales

À côté de l'interprétation dite « organique » des phénomènes sociaux, on ne peut pas se passer de l'interprétation pragmatique . Même là où la première semble adaptée à l'état de choses existant, elle peut seulement nous conduire à comprendre certains aspects des phénomènes sociaux, et non ces derniers dans leur totalité . Même dans la première interprétation, la compréhension « organique » des phénomènes sociaux ne peut pas résulter d'une transposition mécanique dans la recherche en sciences sociales des méthodes et des résultats de la recherche dans le domaine des organismes naturels ; l'interprétation dite « organique » des phénomènes sociaux comporte en vérité plutôt ses spécificités, propres aux sciences sociales . Les erreurs dans lesquelles une série de philosophes sociaux est tombée eu égard à la conception organique des phénomènes sociaux . L'analogie de ces deux groupes de phénomènes comme moyens d'exposition.

Si, comme cela a été supposé par toute une série de philosophes sociaux¹²³, l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels était complète, si les produits sociaux étaient véritablement des organismes, cette situation serait sans doute d'une importance décisive pour la méthodologie des sciences sociales : les méthodes des sciences de la nature qui s'occupent de recherche dans le monde organique, notamment l'anatomie et la physiologie, seraient alors précisément tout à la fois aussi des méthodes pour les sciences sociales en général, et pour l'économie politique en particulier.

Cette conséquence est exclue d'emblée par le fait que l'analogie ne correspond en général qu'à une partie des phénomènes sociaux, et qu'eu égard à cette dernière, elle n'est qu'une analogie simplement partielle ainsi que, en outre, seulement superficielle. Les principes de théorie de la connaissance découlant des recherches qui vont être exposées sont donc les suivants :

1. La compréhension dite organique des phénomènes sociaux ne peut avant tout être adaptée, quoi qu'il en soit, qu'à une partie seulement de ces derniers

-précisément, ceux qui ne se présentent pas à nous comme le résultat d'une convention, de la législation positive, et en général de la volonté collective réfléchie. La *conception organique ne peut aucunement être une prise en considération universelle*, tout comme la compréhension organique des phénomènes sociaux ne peut être l'objectif universel de la recherche théorique dans le domaine de ces derniers. Pour comprendre les phénomènes sociaux dans leur ensemble, il faut plutôt recourir à l'interprétation *pragmatique*, dont on ne peut, à vrai dire, se passer aussi peu que de l'interprétation « organique ».

2. Même là où les phénomènes sociaux ne se refusent pas en réalité à une origine pragmatique, l'analogie entre ceux-ci et les organismes naturels n'est en rien universelle, et elle n'embrasse pas la totalité de leur essence, mais elle est au contraire telle qu'elle se rapporte uniquement à certains aspects de leur essence (de leur fonction et de leur origine). Et l'interprétation organique ne peut même pas, à elle seule, par conséquent, nous procurer la compréhension de tous leurs aspects. Là-dessus sont requises bien d'autres directions de recherche théorique encore, qui n'ont certes aucune relation avec la conception dite organique des phénomènes sociaux.

Les sciences sociales théoriques doivent nous exposer l'essence et la configuration générales entre les phénomènes sociaux en général, et dans les domaines singuliers qu'ils constituent (par exemple, celui des phénomènes économiques), en particulier. Elles remplissent cette tâche entre autres également du fait qu'elles nous font comprendre les phénomènes sociaux partiels, dans leur signification et dans leur fonction pour le tout des produits sociaux. La question dont il s'agit ici englobe donc tout aussi peu la totalité de l'ensemble des tâches des sciences sociales théoriques que celle, en quelque sorte analogue, dans le domaine des organismes naturels, ne le fait pour la globalité des tâches scientifiques dans le domaine de la recherche portant sur la nature. Même si l'on reconnaît comme justifiée en ce sens la direction dite organique de la recherche, la tâche des sciences sociales théoriques n'en reste pas moins d'établir les lois de la coexistence et de la succession des phénomènes sociaux *en général*, tandis que c'est seulement un objectif particulier de la recherche en sciences sociales que d'établir les lois de leur conditionnement réciproque.

3. Mais, même lorsque les analogies dont il s'agit ici semblent disponibles pour l'observation extérieure, elles ne sont pas rigoureuses, et elles se révèlent avant tout telles qu'elles ne reposent sur une vision claire ni quant à l'essence des phénomènes, ni quant à celle des organismes naturels. Et elles ne peuvent, de ce fait, constituer les principes d'une méthodologie ni des sciences sociales en général, ni non plus d'aucune branche, quelle qu'elle soit, parmi les directions spéciales de la recherche en sciences sociales. La transposition mécanique des méthodes de l'anatomie et de la physiologie dans les sciences sociales est inadmissible, même à l'intérieur des limites étroites indiquées plus haut.

L'interprétation dite « organique » ne pourrait donc, quoi qu'il en soit, être adéquate que pour une partie seulement des phénomènes sociaux, et seulement eu égard à certains aspects de leur essence. Même à cet égard, on ne doit pas se contenter de l'emprunter aux sciences de la nature, mais elle doit davantage résulter d'une recherche autonome sur l'essence des phénomènes sociaux et sur les objectifs spécifiques de la recherche dans leur domaine. La méthode des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier, ne peut le plus souvent être ni physiologique ni anatomique. Mais même là où il s'agit de questions de sciences sociales qui ont une certaine similitude extérieure avec celles de la physiologie et de l'anatomie, il ne doit jamais s'agir que d'une méthode *sociologique*¹²⁴ entendue au sens le plus strict du terme. Et la transposition des résultats de la recherche en physiologie et en anatomie *per analogiam*¹²⁵ dans l'économie politique est un tel contresens¹²⁶ qu'aucune personne ayant des connaissances en méthodologie ne la considérerait comme digne d'une réfutation sérieuse.

À l'évidence, ces voies erronées de la recherche ne diffèrent guère de celles d'un physiologiste ou d'un anatomiste qui transposerait les lois et les méthodes de l'économie politique dans sa science sans en effectuer aucune critique, ou qui voudrait, respectivement, interpréter les fonctions du corps humain au moyen des théories prédominantes en économie politique : par exemple, la circulation du sang en utilisant l'une des théories dominantes quant à la circulation monétaire, ou bien quant à l'échange commercial de marchandises ; la digestion en mobilisant l'une des théories dominantes quant à la consommation des biens ; la vie nerveuse en tirant partie d'une représentation de l'essence du télégraphe ; la fonction des organes singuliers du corps humain en se servant de la fonction des différentes classes du peuple, etc. C'est le même blâme, auquel s'exposerait, de la part de tous ses collègues professionnels sérieux, un tel chercheur qui suivrait la « direction économique » dans le domaine de la nature, que méritent nos physiologistes et nos anatomistes, au sein du domaine de l'économie politique. Au demeurant, celui qui connaît l'état, même aujourd'hui encore au plus haut point inachevé des sciences de la nature, dans la mesure où il s'agit du monde organique, celui-là ne pourra pas ignorer combien est comique la démarche de celui qui, au prix d'une débauche d'efforts mus par une incroyable ingénuité, entend clarifier ce qui est inconnu par ce qui est – le cas est fréquent – encore plus inconnu.

Il ne peut de la sorte rester là-dessus aucun doute : le jeu avec les analogies entre les organismes naturels et les phénomènes sociaux et, en particulier, la transposition mécanique des résultats de la recherche dans un domaine de phénomènes aux sciences qui doivent nous ouvrir la compréhension théorique des autres domaines de phénomènes, voilà un pas en avant dans la méthode qui mérite à peine qu'on le réfute sérieusement. Pour autant ne voudrais-je en aucune façon contester l'utilité que peuvent avoir, pour des objectifs déterminés d'*exposition*, certaines analogies

entre les organismes naturels et les phénomènes sociaux. L'analogie comprise au sens de *méthode de recherche* est une voie erronée et non scientifique¹²⁷ ; mais en tant que moyen d'*exposition*, elle peut, quoi qu'il en soit, se montrer utile pour certains objectifs et à certains stades de la connaissance des phénomènes sociaux. Les plus grands esprits ont souvent, à leur époque, cherché à clarifier l'essence des phénomènes sociaux en comparant ceux-ci aux produits organiques, surtout à des époques où cette essence était encore plus étrangère à l'esprit du peuple¹²⁸ qu'elle ne l'est de nos jours. Si ces mêmes images ne sont pas déjà devenues obsolètes dans la formation des sciences sociales aujourd'hui, au moins en ce qui concerne l'exposition scientifique, on peut les laisser en l'état. Mais elles sont tout à fait dommageables là où, assurément, ce qui ne doit être qu'un moyen d'exposition se présente comme un moyen de la recherche, et l'analogie est répréhensible lorsqu'elle n'est pas seulement dressée là où il s'agit de comprendre les choses, mais là où elle devient vraiment un principe et une tendance universelle de la recherche. C'est même pour les partisans de cette direction que l'auteur des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*¹²⁹ a eu ce mot remarquable : « L'analogie qui présente à maints auteurs l'occasion de spirituelles comparaisons singulières, dit-il, a été portée chez les écrivains de ce genre au statut de la charnière autour de laquelle tout tourne. »¹³⁰

**De la compréhension théorique
des phénomènes sociaux qui ne sont
le produit ni d'une convention,
ni d'une législation positive,
mais au contraire les résultats
non réfléchis du développement historique**

**§ 1. Que reconnaître dans les phénomènes sociaux
des produits organiques n'exclut en aucune façon l'aspiration
à les comprendre de manière exacte (atomistique)**

Même la compréhension théorique des organismes naturels peut être double: exacte (atomistique, physico-chimique) ou empirico-réaliste (collectiviste, spécifiquement anatomo-physiologique) . Ce n'est pas seulement dans les sciences de la nature qu'on aspire à la compréhension exacte des organismes naturels, mais au contraire celle-ci signifie un progrès à l'encontre de la compréhension empirico-réaliste . Par conséquent, on ne peut pas refuser d'admettre la compréhension exacte des phénomènes sociaux, ou d'une partie d'entre eux, pour la raison que les phénomènes correspondants seraient conçus comme de soi-disant « organismes sociaux » . Le fait que l'on n'est jusqu'ici parvenu qu'en partie à comprendre de manière exacte les organismes naturels et leurs fonctions, ce fait ne démontre pas l'impossibilité d'atteindre ce but eu égard à ce qu'on appelle les organismes sociaux . La théorie selon laquelle les « organismes » sont des tous indivisibles et que leurs fonctions expriment la vie de ces produits dans leur totalité, cela ne constitue une objection contre la direction exacte (atomistique!) de la recherche théorique, ni dans le domaine des organismes naturels, ni non plus dans celui de ce qu'on appelle organismes sociaux . La direction exacte de la recherche en sciences sociales ne nie pas l'unité réelle des organismes sociaux; elle cherche plutôt à clarifier l'essence et l'origine de ces derniers de manière exacte . Elle nie tout aussi peu la légitimité de la direction empirico-réaliste de la recherche dans le domaine de ces phénomènes.

Dans le chapitre précédent, nous avons traité de l'analogie entre phénomènes sociaux et organismes naturels, des limites de sa légitimité, et enfin des conséquences qui en résultent pour la méthodologie des sciences sociales. Il est

également apparu par là que cette analogie était non seulement partielle, mais encore, et même eu égard aux points où elle est mise en jeu, seulement superficielle. Par conséquent, même pour comprendre les phénomènes auxquels on refuse d'attribuer une origine pragmatique, ceux qui résultent au contraire d'un développement « organique », c'est-à-dire, non réfléchi, de la société, on ne peut ni user de la simple analogie avec les organismes naturels, ni transposer le point de vue de la physiologie et de l'anatomie à la recherche en sciences sociales.

Il nous reste donc à chercher comment nous pourrions donner une réponse à ces problèmes de la recherche en sciences sociales *dont la résolution ne peut pas s'obtenir de manière pragmatique*, et cela *en raison même de la nature objective des choses*, et qu'on a jusqu'ici entrepris de résoudre sur la base de cette analogie (à la manière « organique »), et cela, d'une manière adaptée à l'essence des phénomènes sociaux comme aux objectifs particuliers de la recherche théorique dans leur domaine.

Mais, avant d'avancer dans la recherche sur les problèmes relatifs à ces sujets, nous voudrions la faire précéder de quelques remarques de nature générale à ce propos.

Comme nous l'avons vu, toute compréhension théorique des phénomènes peut résulter d'une double direction de la recherche, les directions *empirico-réaliste* et *exacte*. Cela ne vaut pas seulement en général, mais aussi pour chaque domaine de phénomènes en particulier. On peut pousser la recherche dans ces deux directions pour comprendre même ces phénomènes sociaux auxquels on refuse une origine non réfléchie ou, si l'on préfère, une origine « organique » – et cela, *certes aussi pour comprendre les organismes naturels*: c'est seulement en reliant ces deux directions qu'on peut se procurer la compréhension théorique la plus profonde à laquelle cette époque puisse prétendre sur les phénomènes dont il s'agit ici.

Bien sûr, on ne dit pas par là qu'on est déjà *effectivement* parvenu à ces deux genres de compréhension théorique dans tous les domaines de phénomènes – ni même seulement, eu égard à l'état présent des sciences théoriques du monde organique, qu'on puisse les désigner de manière bien déterminée comme *possibles*. À titre de postulat de la recherche, la compréhension exacte des phénomènes se trouve à parité avec la compréhension empirico-réaliste dans tous les domaines de phénomènes, et dans celui des « produits sociaux organiques » pas moins que dans celui des organismes naturels. Il est possible que l'analyse exacte des organismes naturels ne réussisse jamais *complètement*, et que la recherche empirico-réaliste demeure toujours incontournable, au moins à certains égards, pour les saisir de manière théorique; et il est possible, ne serait-ce déjà que pour cette raison, que leur compréhension physico-chimique (leur compréhension atomistique!) ne parvienne jamais à dominer *exclusivement*. La conception empirico-réaliste du monde organique se justifie à présent et peut-être son bien-fondé est-il tel qu'on ne pourra jamais s'en passer, en dehors même de la conception atomistique.

Mais seule une personne parfaitement étrangère à l'état présent de la recherche théorique dans le domaine des organismes naturels pourrait conclure de cela qu'il serait illégitime ou même non scientifique d'aspirer à appréhender de manière exacte (atomistique) les organismes naturels en général. Helmholtz dit : « La physiologie a dû se résoudre à compter avec la conformité inconditionnelle des forces de la nature à des lois, même dans la recherche concernant les événements du vivant ; elle devait prendre au sérieux le fait qu'ils suivaient des processus physiques et chimiques se produisant au sein des organismes. » Et un autre chercheur distingué trouve dans la compréhension physico-chimique des phénomènes organiques tout simplement l'aune à laquelle mesurer le développement des sciences théoriques du monde organique.

On l'a dit, l'analyse exacte des organismes naturels n'a réussi qu'en partie, et elle ne réussira peut-être *jamais complètement*. Mais fermer les yeux devant les progrès des sciences de la nature, comme si l'on voulait négliger les grandes choses qui ont déjà été réalisées à cet égard, les succès de l'« atomisme » dans le domaine des organismes naturels, ou encore les efforts visant à comprendre de manière exacte le monde organique, cela devrait tout simplement signaler qu'on se fourvoie hors de la science.

Par conséquent, même ceux qui s'en tiennent à la théorie d'une analogie rigoureuse entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels ne peuvent pas rejeter la direction atomistique de recherche dans le domaine des sciences sociales. Au contraire, ceux-là mêmes qui ont toujours cette analogie à la bouche devraient, s'ils étaient conséquents, prendre également part à l'effort des chercheurs dans les sciences de la nature pour parvenir à une compréhension exacte (atomistique !) du monde organique ; ils devraient se tenir au plus loin de la valorisation unilatérale de la direction empirico-réaliste de la recherche. Quoi qu'il en soit, il est donc possible de désigner le problème que nous pensons devoir traiter dans ce chapitre comme celui du monde « organique » – cela ne changera rien au fait qu'à côté de la compréhension empirico-réaliste des produits sociaux et de leurs fonctions, les comprendre de manière exacte ne demeure un objectif légitime de la recherche théorique. *Reconnaître une série de phénomènes sociaux comme des « organismes » n'est nullement en contradiction avec l'aspiration à les comprendre de manière exacte (atomistique !)*.

Mais maintenant, que dire du procédé de qui tire, du fait qu'on n'est jusqu'ici parvenu qu'à une compréhension exacte *incomplète* dans le domaine des organismes naturels, la conclusion qu'il n'est en effet pas vraiment scientifique d'aspirer à comprendre ainsi le domaine des phénomènes sociaux ? Et qu'il ne serait d'ailleurs en vérité possible de désigner ces derniers comme des organismes que de manière imagée ? N'est-il pas clair que, même dans le cas où la compréhension exacte des organismes naturels serait tout simplement impossible à atteindre,

dans le cas où elle serait effectivement absolument inadaptée à ce domaine du monde phénoménal, cette même compréhension ne serait cependant pas nécessairement exclue du domaine des phénomènes sociaux ? N'est-il pas clair qu'on ne peut donner de réponse à la question de savoir si une telle compréhension est possible toujours et seulement que par une recherche originale, prenant en compte sans moyen terme la nature des phénomènes sociaux, mais jamais au moyen d'une analogie extérieure¹³¹ ?

Si l'opinion selon laquelle, dans le domaine des phénomènes sociaux, seule la conception « organique », ou plus justement « collectiviste », est légitime¹³², ou bien encore « supérieure » à la conception exacte, et qu'elle a néanmoins trouvé tant de représentants dans la littérature la plus récente en sciences sociales, la raison s'en trouve dans une méprise sur laquelle il faut revenir ici brièvement, en raison de son importance de principe.

Une objection très répandue contre une résolution exacte des questions théoriques dans le domaine des phénomènes sociaux provient précisément du fait que les produits sociaux sont, identiquement aux organismes naturels, des tous indivisibles, eu égard aux unités supérieures constituées par leurs parties, et quant au fait que leurs fonctions expriment leur vie de produits organiques dans leur totalité. Et l'aspiration à interpréter de manière exacte, et depuis le point de vue « atomistique » dans les théories du monde organique, leur essence et leur fonction signifierait donc *méconnaître cette essence unitaire qui est la leur*.

Nous avons déjà avancé plus haut cette conception, qui n'est en rien partagée dans le domaine de la recherche en sciences naturelles, car l'interprétation exacte des phénomènes organiques compte bien parmi les objectifs les plus élevés de la recherche moderne dans les sciences de la nature. Nous ne voudrions donc pas omettre de fournir ici la preuve que cette conception est tout aussi intenable dans le domaine de la recherche en sciences sociales, et aussi qu'elle a bien comme fondement une erreur de principe.

Les sciences dans leur ensemble ont pour tâche de nous donner la compréhension de toutes les réalités effectives, et les sciences théoriques en particulier celle de nous transmettre la compréhension théorique du monde réel. Cela vaut, bien entendu, tout autant des sciences théoriques dont le domaine de recherche porte sur les organismes. Mais elles ne pourraient remplir cette tâche que de manière incomplète si elles ne portaient pas attention à l'unité réelle des phénomènes dont il s'agit ici ; ces sciences nous donneraient alors conscience de la seule juxtaposition des parties, mais ni d'un *tout*, ni non plus des fonctions des organismes, en tant que ce sont des fonctions de ceux-ci pris dans leur totalité.

Du fait que les organismes se présentent à chaque fois comme un tout, dont les fonctions expriment la vie dans sa totalité, il ne s'ensuit pourtant nullement que la direction exacte de la recherche concernant ces phénomènes leur soit en général

inadaptée, ni que *seule* la direction empirico-réaliste de la recherche théorique soit au contraire en mesure de traiter le groupe de ces phénomènes. Ce qui résulte de là pour la recherche théorique dans le domaine des organismes, c'est en réalité qu'elle forme toute une série de problèmes pour la recherche exacte, que cette dernière n'a pas pu résoudre. Ces questions consistent à interpréter exactement l'essence et l'origine des organismes (conçus comme des touts), et à interpréter exactement leurs fonctions.

Par conséquent, la direction exacte de la recherche dans le domaine du monde organique nie moins l'unité des organismes qu'elle ne cherche à éclaircir de manière exacte l'origine et les fonctions de ces produits unitaires, à rendre clair comment ces « unités réelles » sont devenues telles et comment elles fonctionnent.

Cette tâche, qui compte parmi les plus élevées de la recherche moderne dans les sciences de la nature, se présente aussi comme la direction exacte de la recherche dans le domaine des phénomènes sociaux et dans celui qui se présente à nous comme le produit non réfléchi du développement social en particulier. De ce fait, il ne peut pas être question ici de négliger non plus l'« unité » des organismes sociaux, dans la mesure où elle correspond aux situations réelles. Ce que cette direction de recherche ambitionne, c'est, d'une part, de clarifier la nature particulière de l'« unité » des produits qu'on désigne comme des organismes sociaux et, d'autre part, d'éclaircir exactement leur origine et leur fonction. Elle ne cède pas à l'illusion que cette unité pourrait être conçue par simple analogie avec les organismes naturels, mais elle vise, par une recherche sans moyen terme, et en prenant en considération les « organismes sociaux » eux-mêmes, à approfondir leur essence unitaire. Elle ne se contente pas de vouloir comprendre les fonctions des produits sociaux dont il s'agit ici au travers de cette analogie, mais elle s'efforce au contraire de les comprendre de manière exacte, sans avoir égard à ces analogies dont elle met précisément au jour le caractère inadmissible. Elle tente, en ce qui concerne les sciences sociales, et au travers d'une recherche portant sans intermédiaire sur les produits sociaux, d'opérer de même que la direction exacte de recherche théorique dans le domaine des organismes naturels, à savoir comprendre exactement les soi-disant « organismes sociaux » et leurs fonctions. Elle s'oppose à ce qu'on appréhende les produits sociaux sur la base d'analogies grossières, en prenant celles-ci précisément pour des fondements *méthodologiques généraux* – et cela, pour les mêmes raisons que la physiologie, par exemple, aurait horreur de retenir comme principe de recherche une compréhension « national-économique » d'un corps humain. Elle a en horreur¹³³ l'opinion selon laquelle des problèmes théoriques, qui restent jusqu'ici sans solution dans le domaine de recherche touchant la nature, ou qui semblent impossibles à résoudre pour notre époque, soient de prime abord désignés comme pareillement impossibles à résoudre dans le domaine de recherche touchant la société. Cette direction de recherche s'oriente vers ces problèmes sans

avoir égard aux résultats de la physiologie, ni de l'anatomie, en portant simplement son regard sur les produits sociaux eux-mêmes – de la même manière que la physiologie, quand elle aspire à comprendre les organismes naturels de façon respectivement empirique ou exacte, ne se met, elle, pas en peine des résultats de la recherche en sciences sociales. En cela, et pareillement, il n'y a certes rien là-dedans qui consisterait à négliger la nature unitaire des organismes sociaux; mais cela ressort de fondements généraux de méthode¹³⁴.

L'opinion selon laquelle la nature unitaire des produits sociaux, qui sont désignés comme des « organismes sociaux », exclurait de les interpréter de manière exacte (atomistique!) est donc, à vrai dire, une méprise grossière.

Venons-en maintenant au traitement de la compréhension exacte des « organismes sociaux » et de leurs fonctions, d'une manière empirico-réaliste.

§ 2. Des différentes directions de la recherche théorique qui résultent de la conception des phénomènes sociaux comme produits « organiques »

Une partie des produits sociaux est d'origine pragmatique et doit, de ce fait, s'interpréter de manière pragmatique . Une autre partie de ces produits est le résultat non réfléchi du développement sociétal (donc, d'origine « organique »!), et leur interprétation pragmatique ne peut pas être admise . Le problème principal de l'interprétation théorique de l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière non réfléchie (ou « organique ») . Ce problème et les problèmes les plus importants de l'économie nationale théorique présentent une proche parenté . De deux autres problèmes des sciences sociales théoriques en général, et de l'économie nationale théorique en particulier, qui résultent de la conception « organique » des phénomènes sociaux: a) l'aspiration à comprendre le conditionnement réciproque des phénomènes sociétaux; b) l'aspiration à comprendre les phénomènes sociaux comme des fonctions et des manifestations de la vie de la société conçue comme un tout organique (et respectivement de l'économie ainsi conçue, etc.) . L'aspiration à résoudre ces problèmes de manière exacte (atomistique!), et celle correspondant à la manière empirico-réaliste (collectiviste, anatomo-physiologique) . Plan de l'exposé à suivre.

Il existe toute une série de phénomènes sociaux qui sont les produits de conventions passées entre les membres de la société, ou bien de la législation positive, qui résultent ainsi de l'activité collective de la société, consciente d'un but et elle-même conçue à l'instar d'un sujet singulier qui agirait. Ce sont des phénomènes sociaux pour lesquels il ne peut être question, en bonne justice, de ce fait, de

parler de formation « organique » en quelque sens recevable que ce soit. L'interprétation *pragmatique* convient ici à la situation de fait réelle – c'est-à-dire qu'elle explique l'essence et l'origine de ces phénomènes sociaux à partir des intentions, des opinions et des moyens disponibles pour les hommes réunis en groupements sociables¹³⁵, ainsi que pour leurs dirigeants.

Nous interprétons ces phénomènes de manière *pragmatique* quand nous recherchons les objectifs qui ont conduit, dans les cas concrets, des groupements sociables, ou leurs dirigeants, à forger et à perfectionner certains phénomènes sociaux ici en cause, quand nous recherchons les expédients qui se trouvaient à leur disposition pour ce faire, ainsi que les obstacles qu'ils ont dû affronter pour créer et développer ces produits sociaux, et l'art et la manière dont ils ont employé les moyens disponibles pour les produire. Nous accomplissons cette tâche d'autant plus parfaitement que nous recherchons, d'une part, les buts réels *ultimes* des sujets qui agissaient et, d'autre part, les moyens qui étaient à leur disposition *au plus près de l'origine*. Nous la remplissons d'autant plus parfaitement que nous apprenons à connaître ces phénomènes sociaux, auxquels se refuse une origine pragmatique unique, comme autant de maillons d'une chaîne de directives en vue de réaliser effectivement certains objectifs. Nous faisons une critique historico-pragmatique des phénomènes sociaux de ce genre quand nous examinons, dans chaque cas concret, les buts réels des groupements sociables, et respectivement de leurs dirigeants, en rapport à leurs besoins correspondants, à leur emploi d'expédients au cours de l'action menée en société, et aussi encore en fonction des conditions du succès (à savoir, de la satisfaction la plus complète possible des besoins sociaux).

Tout cela vaut pour les phénomènes sociaux qui montrent une origine pragmatique. Comme nous l'avons expliqué plus haut, une autre partie des phénomènes sociaux ne résulte, au contraire, ni d'une convention passée entre les membres de la société, ni d'une législation. La langue, la religion, le droit, l'État lui-même et, si l'on pense à quelques phénomènes sociaux spécifiquement économiques, les phénomènes des marchés, de la concurrence, de la monnaie, et tant d'autres produits sociaux si nombreux, se présentent déjà à nous dans des époques historiques où il ne peut absolument pas être question qu'ils aient été fondés par l'activité d'une entité collective en tant que telle, qui fût dirigée vers et consciente de ce but, ni même par l'activité de ses dirigeants. Nous faisons face au phénomène d'institutions sociales servant dans une grande mesure le bien-être de la société, et même bien souvent d'une importance vitale pour elle, mais qui ne résultent cependant pas d'une activité sociale collective. Ce qui est pour nous une question curieuse, et peut-être la plus remarquable qu'il y ait dans les sciences sociales, énonçons-la donc ici :

Comment se trouve-t-il donc des institutions qui servent le bien commun et dont le développement est de la plus haute importance pour celui-ci, sans qu'il n'y ait de volonté générale¹³⁶ visant à les fonder ?

Cela n'épuise aucunement pour autant la question de l'interprétation théorique des phénomènes sociaux qui ne présentent pas d'origine pragmatique au sens donné plus haut. Il existe une série de phénomènes sociaux de la plus haute importance qui sont des produits d'origine « organique », exactement dans le sens où nous avons précédemment désigné les produits sociaux, c'est-à-dire précisément qu'ils n'apparaissent pas, dans leurs formes concrètes respectives, comme des « institutions » sociales – c'est le cas du droit, de la monnaie, des marchés, etc., qui ne sont pas communément conçus comme des « produits organiques » et, par conséquent, interprétés de la sorte.

Nous pourrions énumérer une longue série des phénomènes de ce genre, mais nous pensons plutôt introduire cette idée à partir d'un exemple qui ne laissera aucun doute sur le sens de ce que nous entendons présenter ici, tant il saute aux yeux : nous voulons parler du prix des biens dans la société. Il est bien connu qu'ils sont, dans certains cas, totalement ou partiellement, le résultat de facteurs sociaux positifs, tels que sont, par exemple, les montants soumis aux lois régissant les impôts ou portant sur les salaires, etc. La règle veut néanmoins qu'ils se forment et se transforment en résultant de manière non réfléchie du mouvement de la société, librement et en dehors de l'influence de l'État qui vise à leur régulation, et librement et en dehors des conventions sociales. La même chose vaut pour l'intérêt du capital, la rente foncière, les profits des entreprises, etc.

Voici une question d'importance pour notre science : de quelle nature sont tous ces phénomènes sociaux, et comment pouvons-nous réussir à entièrement comprendre leur essence et leur mouvement ?

Il est à peine besoin de remarquer que le problème de l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière non réfléchie, et celui de la formation des phénomènes économiques, que nous avons tout autant envisagé, présentent une parenté extrême. Le droit, la langue, l'État, la monnaie, les marchés, tous ces produits sociaux dans leurs formes phénoménales distinctes et dans leur perpétuelle transformation sont, pour leur plus grande part, le résultat non réfléchi d'un développement social : les prix des biens, les taux d'intérêt, la rente foncière, le salaire du travail, et des milliers d'autres phénomènes de la vie sociale en général, et de l'économie politique en particulier, présentent exactement le même trait spécifique, à savoir qu'on ne peut même pas les comprendre de manière « pragmatique » dans les cas qui se présentent à notre examen, mais que leur compréhension doit être analogue à celles des institutions sociales qui se sont formées de manière non réfléchie. La résolution de ce problème, parmi les plus importants pour les sciences sociales théoriques en général, et pour l'économie politique théorique en particulier, est donc telle qu'elle se relie étroitement à la question de la compréhension théorique de l'origine et du changement des produits sociaux qui se sont formés de manière « organique ».

Nous devons encore penser ici à deux autres problèmes de la recherche théorique en sciences sociales qui, à vrai dire, s'enracinent dans la conception organique des phénomènes concernant la société.

Nous avons déjà souligné, lorsqu'il était question de l'analogie entre organismes naturels et produits singuliers de la vie sociale en général (et de la vie économique en particulier), le fait que celui qui l'observe voit se présenter une somme d'institutions, dont chacune sert de manière particulière la fonction normale du tout, la conditionne et l'influence en même temps qu'elle est conditionnée et influencée en retour par ce tout dans son essence normale et dans sa fonction normale. Et même, dans une série de phénomènes sociaux, ce conditionnement réciproque nous apparaît-il, entre le tout et ses fonctions normales, et entre les parties et leurs fonctions normales, inversement conditionnées par le tout. Et, comme conséquence naturelle de cet état de choses, une direction de recherche particulière en sciences sociales se fait voir pour nous donner conscience de ce conditionnement réciproque des phénomènes sociaux.

Hormis la direction indiquée ci-dessus pour la recherche théorique en sciences sociales, il pourrait certes, pour les mêmes raisons, exister encore une autre direction, dont la proche parenté a été signalée avec la direction « organique » exposée précédemment, à savoir nommément la direction qui tend à nous faire saisir les phénomènes économiques comme des fonctions exprimant la vie du tout de l'économie (cette dernière se concevant alors comme unité organique !) et se trouvant, de la sorte, en relation à certains problèmes de la recherche théorique dans le domaine des organismes naturels – même s'il ne s'agit pas ici d'en délibérer plus à fond.

Toutes ces directions de recherche, qui résultent de la conception organique de la société (et respectivement de l'économie), ainsi que les principes gnoséologiques qui leur correspondent, peuvent à bon droit attirer sur elles l'intérêt des philosophes sociaux. Les directions empirico-réalistes (celles spécifiquement physiologiques) de la recherche en sciences sociales ont été élaborées dans la période la plus récente, surtout en Allemagne, à une échelle si vaste que nous ne pouvons absolument pas omettre de les exposer de manière circonstanciée, ni non plus nous borner à interpréter *de manière exacte* ce qu'on appelle ces produits sociaux organiques. Dans les pages qui suivent, nous traiterons donc l'aspiration à comprendre exactement aussi bien les produits sociaux formés de manière non réfléchie que ceux qu'on tient communément pour des « organismes », et que ceux dont le caractère « organique » n'a jusqu'ici pas été mis en avant de manière satisfaisante – et cela, en proposant toutefois, pour les développements concernés, une vue d'ensemble des principales recherches entreprises jusqu'ici dans le but de résoudre ces problèmes qui résultent de la conception organique des phénomènes sociaux.

§ 3. Des tentatives menées jusqu'ici pour résoudre les problèmes qui résultent de la conception organique des phénomènes sociaux

Le pragmatisme comme mode d'explication universel de l'origine et des changements des phénomènes sociaux . Qu'il est en contradiction avec les leçons de l'histoire . L'interprétation de l'origine des produits sociaux formés de manière non réfléchie et qui les fait désigner comme « organiques », comme « primitifs » . L'opinion d'Aristote . L'aspiration à comprendre de manière organique les changements au sein des phénomènes sociaux . Leur conception comme fonctions qui expriment la vie des organismes sociaux réels (la société, l'économie, etc.) dans leur totalité . L'aspiration à comprendre le conditionnement réciproque des phénomènes sociétaux . La direction physiologico-anatomique de la recherche en sciences sociales.

La première idée qui s'est manifestée, afin de réussir à comprendre les institutions sociales, leur essence et leur changement, fut de les expliquer comme résultant d'un calcul des hommes pour les créer et les constituer, donc de les faire remonter à une convention passée entre les hommes, ou bien aux actes conclus dans la législation positive. Ce mode d'explication (pragmatique) était inadapté aux circonstances réelles et parfaitement non historique. Il présentait l'avantage de donner, d'un point de vue facile à comprendre, une interprétation commune à toutes les institutions sociales, aussi bien celles qui se présentent de fait à nous comme le résultat de la volonté commune des hommes organisés en société, que celles pour lesquelles cette origine ne peut pas être démontrée – un avantage que ne sous-estimerait personne ayant tant soit peu de familiarité avec le travail de la science, et connaissant l'histoire de son développement.

La contradiction avec les faits historiques où se trouve ce mode d'explication (à savoir, l'explication *exclusivement pragmatique* de l'origine et du changement des phénomènes sociaux), mode qui n'est satisfaisant que formellement, a eu pour effet, dans les recherches scientifiques concernant les problèmes traités ici, qu'à côté de cette façon d'interpréter ouvertement unilatérale – et en vérité en partie directement contre celle-ci –, une série d'entreprises ont été tentées, pour la plupart à vrai dire insignifiantes, mais qui documentent très justement l'insuffisance jusqu'ici profonde des conceptions « organiques » des phénomènes sociaux.

À cette catégorie de tentatives appartient avant tout celle qui prétendit avoir déjà résolu le problème en désignant le processus évolutif ici en question comme « organique ». Qu'on nomme processus « organique » le processus par lequel les produits sociaux émergent sans qu'il n'y ait d'actes volontaires si l'on veut, mais qu'on ne croie pas avoir le moins du monde résolu ce problème considérable que

nous avons déjà signalé dans les sciences sociales au moyen de cette seule image, ou au travers de certaines suggestions mystiques qui lui seraient rattachées de quelque manière.

Tout aussi insignifiante est une autre tentative pour résoudre le problème ici en question. Je veux parler de la théorie, qui a réussi à se faire connaître et à se répandre très largement, selon laquelle on voit dans les institutions sociales quelque chose de *présent à l'origine*, c'est-à-dire quelque chose de déjà donné avec l'existence même des hommes, et qui n'est donc pas devenu tel qu'il est, mais qui est au contraire d'abord un produit *originel* de la vie des peuples – cette théorie-ci, soit dit en passant, a été transposée par ses partisans à partir de celle qui fait valoir un principe unitaire, supérieur tant à la vérité historique qu'à la logique des choses, et qui se réaliserait tant dans la voie d'une mystique caractéristique que dans les institutions sociales forgées au travers des lois positives. Cette théorie évite bien l'erreur qui consisterait à penser que toutes les institutions se rapportent à des actes positifs passés par la volonté commune; mais elle ne nous présente ouvertement aucune solution au problème dont il s'agit, car au contraire elle l'esquive. La source de ce phénomène ne s'éclaire nullement du fait de l'affirmation d'après laquelle *il s'est trouvé là de tout temps*, ou bien d'après laquelle *il a existé dès l'origine*. Même en faisant abstraction de la question de la fondation historique de la théorie ici en question, la première affirmation contient vraiment un contresens quant à ce phénomène complexe, puisqu'un phénomène, et un phénomène social en particulier, de toute évidence composé d'éléments plus simples et qui sont effectivement les siens, doit pourtant bien, d'une manière ou d'une autre, avoir eu un développement, au moins dans sa forme la plus originelle, et cela à partir de facteurs individuels¹³⁷. La seconde affirmation consiste, à la différence, en une analogie qui est faite entre la naissance des institutions sociales et celle des organismes naturels, et qui est sans valeur dans le but de résoudre le problème. Car ne signifie-t-elle pas en vérité que les premières sont des créations non réfléchies de l'esprit humain, *sauf quant à la manière dont elles ont pris naissance*? Ces tentatives d'interprétation sont comparables, en ce qui concerne la nature, à un chercheur qui croirait résoudre le problème de l'origine des organismes naturels au moyen d'une allusion à leur « caractère originel », à leur « naturalité authentique » ou encore à leur « caractère primitif ».

Tout aussi peu admissibles que ces théories qui visent à résoudre « à la manière organique » le problème de l'*origine* des produits sociaux qui se sont formés de manière non réfléchie, il y a encore eu jusqu'ici des tentatives pour interpréter les *changements* des phénomènes sociaux comme des « processus organiques ». Dans la mesure où les modifications des phénomènes sociaux ne sont le résultat anticipé ni d'une convention passée entre les membres de la société, ni de la législation positive, mais qu'elles s'avèrent au contraire le produit non réfléchi du développement sociétal, il est à peine besoin de remarquer qu'elles ne peuvent pas s'interpréter de

manière socio-pragmatique. Mais il va tout autant de soi qu'on ne peut pas obtenir la moindre intelligence de la nature et des lois de l'évolution des phénomènes sociaux, ni par la simple allusion au caractère « organique » ou « originel » des processus dont il s'agit ici, ni non plus par des analogies grossières entre ces derniers et les changements qu'on peut observer dans les organismes naturels. Il est si clair que cette direction de recherche est dénuée de toute validité, que nous ne pourrions vraiment rien ajouter à la démonstration.

Si ce problème ô combien important pour les sciences sociales doit en vérité être résolu, cela ne peut pas être au moyen d'analogies très superficielles et, nous l'avons vu, tout à fait inadmissibles pour leur plus grande part¹³⁸. Quoi qu'il en soit, cela ne pourra se faire qu'en prenant en compte les phénomènes sociaux sans moyen terme, ni à la manière « organique », ni non plus « anatomique », ni encore « physiologique », mais seulement d'une manière qui soit *spécifique aux sciences sociales*. La voie à emprunter pour ce faire est toutefois celle de la recherche *théorique* en sciences sociales, dont nous avons précédemment indiqué l'essence et les directions principales (à savoir, la direction exacte et la direction empirico-réaliste).

Nous souhaiterions encore évoquer une direction de recherche en sciences sociales, qui tombe pareillement dans le cadre de la prise en compte « organique » des phénomènes de la société¹³⁹. Nous voulons parler de l'aspiration à comprendre comment ces derniers se *conditionnent mutuellement*. Cette direction de recherche repose sur l'idée d'une « causalité réciproque » entre les phénomènes sociaux, une idée dont, nous l'avons déjà allégué ailleurs¹⁴⁰, la validité est tout à fait indubitable pour comprendre de la manière théorique la plus profonde ces phénomènes. Cette façon d'examiner les choses est si proche du sens commun qu'aussi longtemps qu'on n'aura pas réussi à comprendre de manière exacte les phénomènes complexes eux-mêmes, le chercheur y portera son attention et qu'il y aura d'autant plus recours à bon droit.

Il serait pourtant erroné de considérer cette manière de voir les choses comme légitime à titre exclusif, ou encore, comme bon nombre le voudraient, comme « la méthode » des sciences sociales. Il serait d'ailleurs tout aussi erroné de vouloir négliger son importance et son utilité pour la compréhension théorique des phénomènes sociaux en général¹⁴¹.

De quelque nom qu'on affuble cette direction de recherche, c'est là une question de terminologie et qui est, du point de vue de la méthode, dénuée d'importance quant à la chose même. Mais toujours est-il que nous croyons qu'on peut la désigner, eu égard à une certaine similitude avec des directions de recherche théorique dans le domaine des organismes naturels, et même si elle n'est pas tout à fait établie clairement, la désigner en l'absence d'une meilleure expression comme « *organique* » ou « *physiologico-anatomique* » – à condition qu'il soit affirmé que les expressions ici en jeu ne sont que seulement grossièrement imagées et qu'on désigne en vérité à

travers elles une direction de la recherche théorique qui est spécifique aux sciences sociales. Cette direction aurait alors sa légitimité au regard de la chose même, et à condition qu'elle ne tienne pas du tout lieu de sciences des organismes naturels en général, et ni d'une anatomie, ni d'une physiologie en particulier. Quoi qu'il en soit, et qu'on la nomme « organique » ou bien « physiologico-anatomique », elle est en vérité un rameau de la direction empirico-réaliste de la recherche théorique en sciences sociales.

§ 4. De la compréhension exacte (atomistique) de l'origine des produits sociaux qui sont le résultat non réfléchi du développement social

Introduction. Déroulement de l'exposé . a) De l'origine de l'argent : l'apparition de l'argent . Ses propriétés . La théorie selon laquelle l'argent s'est formé par convention ou par la loi . Platon, Aristote, le juriste Paulus . Caractère inadmissible de cette théorie . Explication exacte de l'origine de l'argent . b) De l'origine d'une série d'autres institutions sociales¹⁴² : la formation des agglomérations, des États . La formation de la division du travail, des marchés . L'influence de la législation . Explication exacte de l'origine de ces produits sociaux . c) Remarques conclusives : la nature générale de la formation des phénomènes sociaux, celle qui est socio-pragmatique et celle dite « organique » ; leur opposition . La méthode pour connaître de manière exacte l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière « organique » et la méthode pour résoudre les problèmes principaux de la doctrine exacte de l'économie politique sont les mêmes.

Introduction

Dans la section précédente, j'ai exposé les tentatives qui ont eu lieu jusqu'ici pour résoudre le problème exposé plus haut, et j'ai signalé leur insuffisance. S'il doit être question de résoudre sérieusement ce problème de façon générale, il faudra alors, à vrai dire, suivre une autre voie que celles qui ont été empruntées jusqu'ici.

Aussi, maintenant, j'exposerai¹⁴³ la théorie de l'origine des produits sociaux qui sont ici en question à travers quelques exemples, parmi lesquels : la formation de la monnaie, des États, des marchés, etc., c'est-à-dire, en fait, la formation d'institutions sociales qui servent dans une très grande mesure les intérêts de la société et dont l'origine première ne peut cependant nullement, dans la plupart des cas, être rapportée, et il s'en faut de beaucoup, à des lois positives ou bien aux manifestations expresses d'une volonté réfléchie et commune.

a) De l'origine de l'argent¹⁴⁴

Il y a un phénomène que les philosophes sociaux cherchent à comprendre depuis déjà longtemps, et pour lequel ils ont les plus grandes difficultés. Chez presque tous les peuples dont la culture économique a progressé jusqu'à pratiquer le troc sur des marchés, chacun a graduellement été disposé à accepter des biens déterminés en échange des marchandises qu'il avait apportées au marché : d'abord, et en fonction de circonstances variées, des têtes de bétail, des fourrures d'animaux sauvages, des coquilles dénommées *cauris*, des gousses de cacao, des briques de thé, etc., puis, dans un état de civilisation plus avancé, des métaux sous forme non monétaire, et, plus tard enfin, sous une forme monnayée. En vérité, même les personnes qui n'avaient aucun besoin immédiat de ces biens y étaient disposées, ou même celles dont les besoins en biens étaient déjà tout à fait suffisamment couverts. Pour le dire en un mot : sur les marchés du troc, certaines marchandises ont émergé du cercle de toutes les autres comme des moyens d'échange, comme de l'« argent » au sens le plus large du terme. Le fait que, sur un marché, un propriétaire soit disposé à offrir son bien contre un autre bien qui lui est apparemment plus utile, voilà un phénomène qui convainc aisément l'entendement le plus commun. Mais que, sur un marché, celui qui met en vente des marchandises soit disposé à les offrir contre une autre marchandise bien déterminée, même s'il n'en a pas un besoin immédiat, ou bien s'il a pourtant déjà complètement couvert le besoin qu'il en a (au cas où il en a effectivement besoin), et cela, qu'il s'agisse, selon des circonstances certes diverses, par exemple, de têtes de bétail, de gousses de cacao, de poids de cuivre ou d'argent, et encore, alors même qu'il refuse cependant d'autres biens en échange (sous la même hypothèse concernant ses besoins), ce fait-là est un événement qui contredit si absolument le simple bon sens de l'individu singulier, individu qui se dirige selon son intérêt individuel, qu'il ne doit pas nous étonner qu'il soit apparu vraiment tout à fait mystérieux, même à un penseur aussi distingué que Savigny, et qu'il lui ait semblé impossible de l'expliquer à partir des intérêts humains individuels¹⁴⁵.

La tâche que la science doit ici résoudre consiste à expliquer un phénomène *social*, un comportement qui est de nature identique chez les membres d'une entité collective tout entière, et pour lesquels on ne peut cependant que difficilement reconnaître, dans les cas concrets, des motivations individuelles qui soient bien évidentes. Dans de telles circonstances, l'idée s'est assez vite présentée de rapporter ce comportement à une convention, ou à un acte législatif, en particulier eu égard à la forme monétaire que devait ultérieurement prendre l'argent. Platon est d'avis que l'argent est « un signe de conciliation en vue de pratiquer l'échange »¹⁴⁶ et Aristote dit que l'argent a été créé par convention, non par la nature, mais par la loi¹⁴⁷. Le juriste Paulus partage la même vue¹⁴⁸, ainsi, à quelques exceptions près, que les théoriciens médiévaux de la monnaie et ceux qui suivent, jusqu'aux économistes nationaux contemporains¹⁴⁹.

Il serait erroné de rejeter cette vue comme fausse par principe, car l'histoire nous présente de fait des exemples où l'on a pu expliquer par des lois le fait que certaines marchandises ont été promues comme argent. Assurément, on ne doit pas méconnaître que, dans la plupart de ces cas, il est possible de montrer que la détermination législative n'a pas tant introduit une marchandise déterminée comme forme d'argent qu'elle n'a entériné dans ce but une marchandise qui s'était déjà muée en argent. Néanmoins, c'est un fait que l'argent a été institué, comme d'autres institutions sociales, au travers de conventions ou bien de la législation, pour former de nouvelles entités collectives à partir d'éléments de civilisations plus anciens, par exemple dans les colonies en particulier, et alors qu'il est aussi indubitable que le progrès de cette institution au cours des temps se produit en règle générale par cette voie dans les civilisations aux économies les plus développées. À vrai dire, cette vision des choses se trouve donc de ce fait en partie justifiée.

Il en va autrement quand il s'agit de comprendre l'institution sociale en question là où elle ne peut aucunement être considérée comme résultant historiquement d'une activité législative, là où l'argent est né sans aucune activité de cette sorte, « *originelle* » ou, comme d'aucuns disent, « *organique* », mais seulement à partir de la situation économique qui régnait chez un peuple. Ce mode d'explication pragmatique est, dans ce cas, inadmissible. La tâche de la science est de nous faire comprendre l'institution de l'argent en exposant le processus par lequel, dans une civilisation dont l'économie est en progrès, et sans qu'il n'y ait de convention expresse entre les hommes, ni non plus d'acte législatif, une marchandise déterminée émerge, ou bien comment un certain nombre d'entre elles, parmi toutes les autres, se manifestent pour devenir de l'argent, c'est-à-dire une marchandise que chacun reçoit en échange des biens qu'il offre, même dans le cas où il n'aurait aucun besoin de cette marchandise.

L'explication de ce phénomène résulte de la considération suivante : aussi longtemps que le simple troc domine chez un peuple, les individus singuliers ayant une activité économique poursuivent naturellement en premier lieu, dans leurs opérations d'échange, l'objectif de n'échanger leur superflu que contre des biens dont ils ont un besoin immédiat, et de refuser en revanche ceux dont ils n'ont, soit pas besoin du tout en général, soit pour lesquels ils se sont cependant déjà suffisamment pourvus. Mais, pour que chacun de ceux qui apportent leur superflu au marché soit en mesure d'échanger les biens qu'il désire, il ne doit par conséquent pas seulement trouver quelqu'un ayant besoin de ses propres marchandises à lui, mais aussi quelqu'un qui offre en même temps les biens que lui désire. C'est ce qui occasionne de si grands obstacles au commerce lorsque domine le troc pur, et ce qui le réduit aux limites les plus étroites.

Or, pour dépasser toutefois cette circonstance néfaste qui grève lourdement la circulation des biens, il s'est trouvé, dans cette situation même, un moyen

très efficace. Chaque individu singulier pouvait facilement faire pour lui-même l'observation qu'existait sur le marché une demande bien plus grande pour certaines marchandises que pour d'autres, notamment pour celles qui correspondaient à des besoins très répandus, et que chacun trouvait par conséquent plus facilement parmi les postulants pour ces biens-là les personnes qui offriraient les biens déterminés que lui-même convoitait, et enfin, surtout, bien plus aisément que s'il ne se rendait au marché avec seulement des marchandises moins faciles à écouler. Ainsi, chez un peuple nomade par exemple, chacun sait d'expérience que, s'il apporte du bétail au marché, il trouvera plus facilement, parmi les nombreuses personnes qui cherchent à échanger ce bien, celles qui offrent les biens que lui désire, plutôt que s'il apporte au marché une autre marchandise pour laquelle il n'y a qu'un cercle restreint de preneurs. Ainsi l'idée est-elle vite venue à tout un chacun, dans le cas où il apportait au marché des biens qui sont, en ce sens, moins faciles à écouler, de les échanger non seulement contre les biens qui lui étaient effectivement nécessaires, mais même, s'il était impossible d'obtenir immédiatement ces derniers, contre d'autres dont il n'avait en vérité pas besoin dans l'immédiat, mais qui étaient plus faciles à écouler que les siens ; et s'il n'atteignait pas immédiatement, par ce moyen, le but de l'opération économique qu'il envisageait (l'échange avec des biens qui lui étaient nécessaires!), du moins il s'en approchait de la sorte de manière essentielle. L'intérêt économique des individus singuliers ayant une activité économique les conduit par conséquent à connaître de mieux en mieux leurs intérêts *individuels* et, sans qu'il n'y ait de convention, ni de contrainte législative, et *même sans qu'on ne prenne aucunement en compte l'intérêt public* à cet égard, les amène à offrir leurs marchandises contre d'autres qui sont plus faciles à écouler, même s'ils n'ont pas besoin d'en user dans l'immédiat. Mais, comme on le conçoit facilement, cet intérêt les enjoint à échanger à nouveau celles, parmi ces dernières, qui sont particulièrement aptes à servir de moyen d'échange de la manière la plus pratique et la plus économique. Il apparaît ainsi, partout où l'on peut observer une croissance de l'économie dans une culture, et sous la puissante influence de l'habitude, le phénomène suivant : un certain nombre de biens qui sont échangés par tout un chacun sont les biens à la fois, eu égard au moment et au lieu, les plus faciles à écouler, à transporter, les plus durables et les plus aisément divisibles. De la sorte, ils peuvent même s'écouler contre d'autres marchandises, et ce sont ces biens qui ont été nommés *argent* par nos ancêtres, à partir de l'expression « avoir de la valeur », c'est-à-dire « accomplir » et « compter »¹⁵⁰.

De quelle signification majeure est l'*habitude* dans cette formation de l'argent précisément, cela résulte immédiatement de l'examen du processus même qu'on vient d'exposer, à travers lequel des biens déterminés deviennent de l'argent. L'échange de marchandises moins faciles à écouler contre celles qui le sont plus,

et qui sont plus durables, plus divisibles, etc., cela est dans l'intérêt économique de chaque individu *singulier* ayant une activité économique; mais qu'on puisse effectivement conclure ces opérations d'échange présuppose que chacun parmi les sujets économiques connaisse cet intérêt qu'il y a à accepter de recevoir un bien qui leur est inutile à eux-mêmes – et qui est peut-être même complètement inutile en tant que tel – contre leurs marchandises, et en raison de ses seules propriétés propices à l'échange. Il est inconcevable que cette connaissance puisse infailliblement se produire en même temps chez tous les membres d'un peuple. C'est toujours d'abord seulement un certain nombre de sujets économiques qui reconnaissent l'avantage qu'il y a pour eux à accepter de prendre en échange des marchandises plus faciles à écouler que les leurs, surtout là où un échange immédiat de leurs propres marchandises contre des biens destinés à l'usage est impossible, ou encore incertain au plus haut point. Cet avantage *est, en soi et pour soi, indépendant du fait qu'une marchandise est reconnue en général comme de l'argent*, car un échange de ce genre rapproche toujours considérablement, et en toutes circonstances, l'individu singulier qui a une activité économique de son but final, à savoir acquérir les biens d'usage qui *lui* sont nécessaires. Mais, puisqu'il est clair qu'il n'y a aucune meilleure recette pour les hommes de montrer leurs intérêts économiques que de mettre en œuvre les moyens appropriés pour les atteindre, il est aussi évident que rien ne peut autant favoriser la création de l'argent que l'adoption, par les sujets économiques les plus perspicaces et les plus capables, de marchandises éminemment faciles à écouler contre toutes les autres, sur une période longue et pour le propre bénéfice économique de ces individus. De la sorte, la pratique et l'habitude ont assurément grandement contribué là-dessus à faire des marchandises qui étaient les plus faciles à écouler ce qu'on devait accepter en échange des autres marchandises, et cela, non pas seulement par beaucoup d'individus, mais encore par tous ceux qui avaient une activité économique.

Par conséquent, l'argent, une institution qui sert le bien commun au sens le plus éminent du terme, peut, comme nous l'avons vu, naître pareillement aux autres institutions sociales, par la voie législative. Mais cette dernière manière est si peu exclusive, en tant que l'on considère la manière dont l'argent prend naissance, qu'il faut plutôt rechercher cette naissance dans le processus exposé ci-dessus, un processus dont la nature ne serait alors que bien incomplètement clarifiée si nous voulions seulement l'appeler « organique », ou bien encore si l'on désignait l'argent comme quelque chose d'« originel », de « naturellement primitif », etc. Il est clair que l'origine de l'argent ne peut en vérité se comprendre pleinement qu'en apprenant à regarder l'institution *sociale* dont il est ici question comme le résultat non réfléchi, comme la résultante non anticipée d'aspirations spécifiquement *individuelles* de la part des membres d'une société.

b) De l'origine d'une série d'autres institutions sociales en général, et de l'économie en particulier

C'est de manière similaire qu'on peut donner une réponse à la question de l'origine d'une série d'autres produits sociaux qui servent pareillement le bien commun, et qui en sont même véritablement les conditions, sans cependant, en règle générale, être le résultat d'une vision de la société visant à le promouvoir.

Même encore aujourd'hui, la *formation d'agglomérations nouvelles* ne résulte que dans les cas les plus rares du fait qu'un certain nombre d'individus, aux dispositions différentes et aux professions diverses, vise à fonder une localité, se réunit et réalise là-dessus sa vue en la planifiant – et cela, même si, cela va de soi, cette manière d'apparaître de nouvelles implantations n'est quand même pas exclue, comme en atteste l'expérience. La règle générale d'après laquelle de nouvelles agglomérations surgissent est plutôt la manière « non réfléchie », c'est-à-dire la simple action des intérêts individuels qui conduit, d'elle-même, et sans qu'il n'y ait là-dessus de vision à proprement parler, au succès nécessaire à l'intérêt commun. Les premiers cultivateurs qui ont pris possession d'un territoire, les premiers artisans qui se sont implantés en son centre, n'avaient en tête que leur intérêt *individuel* comme seule règle, et il en alla de même pour les premiers aubergistes, les premiers épiciers, les premiers enseignants, etc. Avec la croissance des besoins des membres de la société, d'autres sujets économiques trouvèrent encore avantageux d'occuper de nouvelles professions au sein de la communauté, qui grandit petit à petit, ou d'exercer les anciennes professions sur une échelle plus large. Ainsi, peu à peu, naquit une organisation économique promouvant hautement les intérêts des membres de la communauté, et sans laquelle l'existence normale de ces derniers n'aurait même absolument pas été pensable – et cela, alors que cette organisation n'est cependant en aucune façon le résultat de l'activité d'une volonté commune visant à la fonder. Cette volonté-ci n'a coutume, en règle générale, d'apparaître qu'aux stades de développement les plus avancés de l'entité commune, non au moment de la fondation, et, la plupart du temps, d'être au contraire seulement la conséquence d'un état accompli des produits sociaux qui se sont formés de manière « organique ».

Il en va de même quant à *l'origine de l'État*. À condition d'être dénué de préjugés, personne ne peut douter que, dans les circonstances les plus favorables, fonder l'entité commune la plus capable de se développer puisse se faire par le moyen d'une convention telle qu'un territoire est mis à la disposition du nombre de personnes lui correspondant. On ne peut pas non plus douter raisonnablement que c'est à partir de situations violentes et naturelles que des familles ont pu être fondées, que de nouveaux États capables de se développer l'ont été, par des gens violents ou par des groupes de gens de cette sorte, et sans l'accord de tous les ressortissants de ces nouveaux États. La théorie d'après laquelle le produit social que nous appelons l'État

naît simplement de manière « organique » est donc, de ce fait, une conception unilatérale dans tous les cas. Mais apparaît tout aussi erronée et, certes, encore dans une bien plus grande mesure anhistorique, la théorie selon laquelle tous les États sont à l'origine issus d'une convention visant à les fonder, ou d'une action consciente visant ce but et menée par quelques puissants individus se singularisant, ou même par des groupes formés de ceux-ci. Il ne peut en effet guère être mis en doute qu'au moins dans les débuts du développement de l'humanité, les États sont apparus de la manière suivante : les chefs des familles qui habitaient les unes à côté des autres sont parvenus à former une organisation et une communauté étatique, même d'abord incomplètement développée, non parce qu'ils se trouvaient déjà associés par un lien étatique, ni parce qu'ils avaient passé un accord particulier, mais tout simplement parce qu'ils étaient poussés à suivre leurs intérêts *individuels*, dont ils avaient pris une connaissance progressive – les plus faibles se soumettant librement à la protection des plus forts, du fait de l'aide efficace que le voisin apportait au voisin dans le cas où il était fait quelque violence à ce dernier, et dans des circonstances où les autres habitants du même territoire pouvaient, eux aussi, se sentir menacés dans leur bien-être, et autres choses du même genre. Un accord passé dans le but de consolider l'entité commune en tant que telle, et des situations violentes en tous genres peuvent, de fait, dans certains cas, avoir contribué au processus de formation de l'État. La connaissance exacte de leurs intérêts *individuels* et l'activité en vue de les soutenir de la part de quelques chefs de familles qui vivaient les unes à côté des autres ont, assurément dans d'autres cas, et même sans que l'influence d'un accord ou de la violence ne s'exerçât, conduit à la formation de l'État dans l'intérêt commun, et cela sans même que les individus n'aient d'abord pris celui-ci en compte. Même ce produit social que nous appelons l'État a été, au moins dans ses formes les plus originelles, la résultante non anticipée d'aspirations qui servaient des intérêts individuels.

On aurait pu exposer de la même manière ce qu'il en est des autres institutions sociales : la langue, le droit¹⁵¹, la coutume, mais aussi de nombreuses institutions économiques en particulier, qui sont dénuées de toute convention expresse, dépourvues de contrainte législative, privées, même, de toute prise en compte de l'intérêt public, et qui sont simplement nées par le fait de l'impulsion donnée par les *intérêts individuels*, et comme la résultante de l'activité de ces derniers. L'organisation de la circulation des marchandises sur des marchés qui reviennent périodiquement dans des lieux déterminés, l'organisation de la société au travers de la séparation des métiers et de la division du travail, les usages du commerce, etc., ce sont là les institutions les plus éclatantes qui servent éminemment les intérêts du bien commun et dont l'origine semble, à première vue, devoir se rapporter nécessairement à une convention ou à la contrainte exercée par l'État, mais qui ne résultent pourtant pas à l'origine d'un accord, d'un contrat, d'une loi ou d'une prise

en compte particulière de l'intérêt public de la part des individus singuliers, et qui procèdent au contraire d'aspirations servant des intérêts individuels.

Il est clair qu'au sein de ce processus « organique » évolutif, la violence de la loi s'exerce souvent, et qu'elle accélère de la sorte, ou qu'elle modifie ces résultats. En ce qui concerne les tout premiers débuts de la formation de la société, la génération non réfléchie des phénomènes sociaux a pu être l'aune exclusive à laquelle mesurer les fondements de l'état de choses correspondant. Mais, au cours du développement de la société, l'emprise de la puissance publique consciente de son but apparaît toujours plus ouvertement dans les situations connues en société. À côté des institutions qui se sont formées de manière « organique », apparaissent celles qui résultent de comportements sociétaux conscients de leur but. Des institutions qui se sont formées de manière organique sont encouragées et refondues par l'activité de la puissance publique consciente de ses finalités et qui vise des objectifs sociaux. L'essence contemporaine de l'argent et du marché, le droit contemporain, l'État moderne, etc., offrent même autant d'exemples d'institutions qui se présentent à nous comme les résultats de l'action effectivement combinée de puissances téléologiques individuelles et sociales, ou encore, pour le dire avec d'autres mots, de facteurs « organiques » et de facteurs « positifs ».

c) Remarques conclusives

Si nous interrogeons maintenant la nature très générale du processus auquel doivent leur origine les phénomènes sociaux qui ne résultent pas de facteurs sociaux téléologiques, mais de manière non réfléchie d'un mouvement sociétal, c'est-à-dire d'un processus qu'on peut, quoi qu'il en soit, désigner comme « organique » – par opposition à la formation des phénomènes sociétaux au travers de la législation positive –, il ne peut plus guère y avoir de doute sur la réponse à donner à cette question.

Ce qui caractérise la formation socio-téléologique des phénomènes de la société repose sur l'intention, émanant de la société en tant que telle, qui vise à fonder ces phénomènes, et sur le fait que ceux-ci résultent de manière intentionnelle de la volonté commune anticipée de la société, alors conçue comme un sujet agissant, ou encore qu'ils proviennent des puissants en son sein. En revanche, les phénomènes sociaux dont l'origine est « organique » se caractérisent en ce qu'ils se présentent comme des résultantes non intentionnelles du niveau individuel, c'est-à-dire comme les aspirations de membres du peuple poursuivant leurs intérêts individuels. Par conséquent, et par opposition aux produits sociaux signalés jusqu'ici, les résultantes sociales non intentionnelles sont à vrai dire des facteurs téléologiques pris au niveau individuel.

Dans ce qui précède, nous ne croyons donc pas avoir seulement exposé la vraie nature (jusqu'ici simplement désignée par des analogies obscures, ou par

d'insignifiantes expressions toutes faites) du processus auquel la majorité des phénomènes sociaux doit son *origine*, mais aussi être en même temps parvenus à un autre résultat important pour la méthodologie des sciences sociales.

Nous avons déjà précédemment attiré l'attention sur le fait qu'une longue série de phénomènes économiques qu'on ne conçoit pas communément comme des « produits sociaux » qui se seraient formés de manière « organique » (par exemple, les prix de marché, les salaires du travail, les taux d'intérêt, etc.) se sont formés exactement comme les institutions sociales auxquelles nous avons réfléchi dans la section qui précède¹⁵². Eux non plus ne sont pas, en règle générale, le produit de tentatives téléologiques au niveau de la société, mais le résultat non intentionnel d'innombrables aspirations des sujets économiques poursuivant leurs propres intérêts *individuels*. On peut, de ce fait, viser la compréhension théorique exacte de ces phénomènes, celle de leur essence et de leur évolution, de la même manière seulement qu'on l'atteint pour les produits sociaux mentionnés plus haut, c'est-à-dire en les rapportant à leurs éléments premiers, aux facteurs *individuels* qui les ont causés à l'origine, et en recherchant les lois d'après lesquelles les phénomènes complexes de l'économie humaine dont il s'agit ici se sont édifiés à partir des éléments qui leur sont propres. C'est précisément cette méthode, à peine est-il besoin de le rappeler, que nous avons précédemment désignée¹⁵³ comme la méthode adéquate, en général, à la direction exacte de la recherche théorique dans le domaine des phénomènes sociaux. La méthode qui vise à comprendre exactement l'origine des produits sociaux qui se sont formés de manière « organique », et celle qui cherche à résoudre les problèmes principaux de l'économie politique de manière exacte, sont donc des méthodes essentiellement identiques.

LIVRE IV

**Comment s'est développée l'idée de traiter
historiquement l'économie politique**

Les principes de l'École historique des économistes allemands étaient déjà connus depuis longtemps dans les sciences politiques

1

Il vient si naturellement à l'esprit que *l'histoire instruit excellemment l'homme d'État et que, de ce fait, elle est également un fondement important de sa science, à savoir la politique*, que la formulation de cette même idée ne pouvait pas être réservée au XIX^e siècle. Et nous serions certes bien près de croire que l'étude de l'histoire présente d'autant plus d'importance, pour l'homme d'État pratique, que le développement de la science que nous appelons « politique » est moindre chez les auteurs qui écrivent sur l'art de gouverner, et que c'est par la voie de l'histoire qu'il sera comme il apparaît d'autant mieux instruit que sa propre intelligence de la nature des affaires de l'État, et sa propre expérience immédiate de celles-ci, sont moins développées. Si les auteurs de l'Antiquité et de la Renaissance, non seulement étaient loin de négliger le caractère essentiel des études historiques pour la science et la pratique politiques, et si au contraire ils l'ont même souligné, sous d'innombrables variantes et parfois certes presque jusqu'à l'excès, il n'y a assurément là rien qui puisse nous surprendre en quelque manière.

Platon, déjà, mit explicitement en avant le fait que les recherches dans les choses de la politique « ne doivent pas se fonder sur des théories vides, *mais le doivent au contraire sur l'histoire et les événements réels* »¹⁵⁴, une conception qui a été immédiatement reconnue par Aristote comme un principe de la recherche en ce domaine¹⁵⁵.

Lorsque, au moment du réveil des sciences en Occident, une série d'auteurs illustres a recommencé à faire de l'« art de gouverner » l'objet de recherches scientifiques, ces auteurs ont pris, comme cela se conçoit bien, leurs sources principales dans les écrits des Anciens qui traitaient directement de politique, si bien qu'il est impossible de négliger l'importante signification pour ce qui concerne le « politique » de ces travaux historiques de l'Antiquité classique dans lesquels ils ont puisé. D'une part – et c'était la conception dominante –, l'homme « politique »

trouvait, consignés dans ces travaux historiques, des exemples d'après lesquels s'orienter lorsqu'il rencontrait des cas semblables. D'autre part, les jugements des historiens sur les faits historiques n'avaient pas moins de valeur. Plus un peuple s'était révélé remarquable par ses actions et par ses triomphes, plus illustre était son historien, de sorte qu'on regardait comme d'autant plus utile l'étude de l'histoire touchant à la science et à la pratique de l'art de gouverner. Étaient, par conséquent, tout particulièrement instructives à cet égard, l'histoire des Grecs et celle du peuple de Rome, avant tout dans leurs périodes florissantes, dont l'exposition avait retenu les plus illustres historiens de l'Antiquité.

Nicolas Machiavel pense qu'il est nécessaire, dans son époque de bouleversements politiques, « *ad ea remedia confugere, quae a veteribus per leges instituta et excogitata fuerunt* », et il déplore comme une grande cause de la situation de décadence connue par les États de son temps « *quod historiarum usu legitimo destituamur nec eos fructus ex illarum lectione percipiamus, quos illae natura sua alias producere queunt* »¹⁵⁶.

En dépit même de la haute appréciation dans laquelle l'écrivain et homme d'État florentin tenait l'histoire, cela n'apparut pas suffisant à certains de ses contemporains. Ainsi, malgré tout, l'auteur anonyme du *De regno adversus Nic. Macchiavellum libri III (Innoc. Gentiletus)* – un ouvrage où il met en exergue la haute valeur d'une étude historique comme fondement du travail d'un auteur traitant de politique –, représente-t-il son grand adversaire tout simplement comme *ἀνιστορησίαν*¹⁵⁷, et cet auteur manifeste l'intention d'être bien plus historique encore que ce dernier¹⁵⁸.

Jean Bodin n'est pas moins imprégné de l'importance des études historiques pour le savant politique, pour l'homme d'État et pour le législateur :

*Cum historia, écrit-il, laudatores habeat complures, qui veris eam ac propriis laudibus exornarunt, ex omnibus tamen nemo verius ac melius, quam qui vitae magistram appellavit; nam ea vox omnes omnium virtutum ac disciplinarum utilitates amplexa, significat, hominum vitam universam ad sacras historiae leges... dirigi oportere..., ex quibus (historiis) non solum praesentia commode explicantur, sed etiam futura colliguntur certissimaque rerum expetendarum ac fugiendarum praecepta conflantur*¹⁵⁹.

Et, dans un autre passage :

*Nec tamen Rempubicam idearum sola notione terminare decrevimus, qualem Plato, qualem etiam Thomas Maurus inani opinione sibi finxerunt: sed optimas quasque civitatum florentissimarum leges, quantum quidem fieri poterit, proxime consequemur*¹⁶⁰.

Bacon lui-même ne fait pas en cela exception. Il reconnaît toutefois dans l'histoire un répertoire des représentations du passé, comme « *fundamentum prudentiae civilis* »¹⁶¹, et il motive même explicitement sa compétence à traiter de la politique par ses études historiques¹⁶².

2

L'idée devait également bientôt se présenter aux têtes pensantes, parmi les auteurs traitant de politique, que c'est à travers la comparaison de tous les textes des constitutions et de toutes les lois des États que l'on parviendrait à une science de la constitution et de la législation, comme aussi bien à une « politique » tirée d'un fondement de part en part historique. Mais l'histoire est-elle vraiment l'institutrice – puisqu'on la nomme ainsi –, et même la meilleure institutrice d'hommes d'État dont la pensée ne porte pas plus loin que de chercher à fonder une science de la politique en comparant les dispositifs étatiques et leurs succès chez les différents peuples ? En fait, Platon a déjà exprimé cette idée, et il a posé de la sorte un problème dont la solution a déjà été recherchée, en un certain sens, par Aristote avant que, de nouveau, un Jean Bodin ne se l'assigne comme la mission la plus importante de son existence. Bodin dit des hommes politiques de son temps :

*Legissent Platonem qui legum tradendarum ac moderandae civitatis unam esse formam putavit, si omnibus omnium aut magis illustrium rerum publicarum legibus in unum collectis viri prudentes eas inter se compararent atque optimum genus ex eis conflarent. Ad hoc igitur institutum omnia mea studia, omnes contuli cogitationes*¹⁶³.

Machiavel exprimait déjà la même idée :

*Vetus dictum est, dit-il, quod ut sapientissime pronuntiatur, ita diligenter observari debet: Res futuras ex « contemplatione praeteritarum conjici cognoscique posse ». Quaecumque enim per universum orbem fiunt, habuerunt olim aliquid simile, quod eodem modo antiquitus et ex iisdem causis ut haec quae nunc videmus factum fuit... Eo magis etiam videris, ex praeteritis futurarum rerum eventus posse conjicere*¹⁶⁴.

Le Professeur Nicolas Stupanus de Bâle s'exprime de manière similaire (en 1599) dans son épigraphe dédicatoire à son édition du Prince de Machiavel :

*Non faciunt sapientes Reipublicae gubernatores omnia, quae ab aliis facta esse in historiis perhibentur; sed propterea historiarum lectioni diligentissime incumbunt eorum optimi quique, ut insignem rerum praeteritarum cognitionem nacti, ceu rebus illis, quos legerunt, gerendis interfuisent, deinde in capiendis novis consiliis et rerum agendarum deliberatione Causas, Consilia, Progressus, Eventusque praeteritarum rerum promptos in animo habeant, praesentia exempla cum praeteritis, domestica cum peregrinis, similia cum similibus, contraria cum contrariis ubique possint conferre et ex praeteritis futurarum rerum eventus praevidere. Quae si ita se habere omnes intelligimus*¹⁶⁵.

3

Cette autre idée n'était également pas si éloignée, qu'il devait revenir aux auteurs du XIX^e siècle d'être les premiers à l'approfondir – à savoir, l'idée que *la même constitution et la même législation n'étaient pas adéquates à tous les peuples et dans tous les temps, mais que chaque peuple dans chaque époque a besoin de lois particulières et de dispositifs étatiques certainement plus en rapport avec son propre caractère spécifique*. Le fait que les peuples ne fussent pas entièrement identiques entre eux et qu'il fût périlleux de transposer les constitutions étatiques et les lois d'un peuple chez un autre sans faire la part des choses, cela était bien entendu resté chose inconnue tant des Anciens que des auteurs de la Renaissance également !

Platon avance pourtant déjà que la localisation d'un pays n'est pas la moindre des influences qui s'exercent sur la nature des hommes, et que la législation ne doit pas manquer de prendre ce fait en considération. Le législateur doit garder l'œil ouvert quant à toutes les différences de ce genre, et s'efforcer de s'en enquérir, autant qu'il est en général possible à un homme, avant d'entreprendre de promulguer des lois¹⁶⁶.

Et, dans un autre passage :

La possibilité est bien mince qu'un dispositif étatique déterminé, quel qu'il soit, fasse ses preuves dans la pratique sans qu'il ne soit contesté autant que dans la théorie ; cela semble bien plutôt être aussi complètement impossible que d'assigner à chaque corps un unique régime de vie déterminé sans que cela ne se révèle pour chacun lui être tantôt nuisible et tantôt bénéfique¹⁶⁷.

Aristote n'a pas moins résolument souligné la relativité des dispositifs étatiques :

La politique, dit-il, n'a pas seulement à rechercher la constitution et la législation qui sont en soi les plus souhaitables, mais plutôt aussi celles qui sont, dans des conditions déterminées, les plus conformes au but, dans la mesure où elle correspond le mieux à ces conditions. Il appartient au politique, pour chaque État pris un à un et quant à son organisation, d'enquêter sur ce que sont en réalité ces conditions et de rechercher ce qui appartient en propre à leur organisation. Il doit connaître la situation réelle des choses avant que de pouvoir progresser vers leur amélioration¹⁶⁸.

Machiavel non plus n'est pas étranger à l'idée que les institutions d'État sont relatives au lieu et à l'époque. Il écrit :

*Sicuti diversae causae esse solent, quibus urbium fundamenta ponuntur, ita quoque diversae ipsis rationes legum et institutorum existere consueverunt*¹⁶⁹.

Et, dans un autre passage :

*Qui cupit vel rempublicam vel sectam suam diuturnam esse, eam saepe corrigere debet et veluti ad prima sua principia revocare... praecipue sunt respublicae atque sectae, quibus salutare sunt illae mutationes, per quas corriguntur, emendantur et ad primam suam originem principiumque revocantur*¹⁷⁰.

Jean Bodin s'exprime de manière particulièrement circonstanciée sur la relativité des dispositifs étatiques. Dans sa *République*, il leur consacre ainsi un chapitre spécifique intitulé « *De conformando civitatum statu pro regionum ac populorum varietate, quibusque disciplinis populorum mores dissimilesque naturae percipiantur.* »¹⁷¹

Il s'exprime, sur cette même question, de la manière suivante :

In toto genere animantium non modo innumerabiles sunt figurae, verumetiam earum, quae figuram eandem habent, maxima varietas est; sic hominum inter se admirabilis est ac pene incredibilis dissimilitudo variaque pro locorum diversitate natura,

Et il définit ainsi la mission qu'il s'assigne :

*explicare, quae quibus populis leges congruant, quis cuique civitati status conveniat, quibusque rationibus gentium mores ac naturae percipiantur: ne aut formam civitatis a populi moribus alienam instituamus, aut naturae leges hominum arbitrio ac voluntati, repugnante natura, servire cogamus; quod plerique facere conati florentissima imperia funditus everterunt*¹⁷².

Et, dans d'autres passages, encore :

Principem ac legislatorem populi mores ac naturam regionis, in qua civitas est, nosse prius oportet, quam legum aut civitatis conversionem molitur: cum de omnibus rerum-publicarum arcanis nullum majus sit, quam ad varios gentium mores ac naturas civitatis cujusque leges ac formam congruentem accommodare.

*Peccatur ab iis, qui ab alienis civitatibus leges acceptas ad eam quae plane contraria ratione dirigatur rempublicam adhiberi putant oportere*¹⁷³.

4

Les conceptions, exprimées si clairement et par des auteurs si excellents, quant à l'importance des études historiques pour ce qui relève du politique et quant à la relativité des dispositifs étatiques, elles, ne se sont jamais complètement perdues – il est à peine besoin de le faire spécialement remarquer – ni en général, ni eu égard à une branche particulière des sciences touchant l'État. Même les auteurs de l'époque des Lumières en France, à qui on reproche de préférence tout particulièrement un sens non historique et un penchant pour l'« absolutisme » en politique¹⁷⁴, même eux, donc, ne négligeaient nullement, contrairement à la manière dont les perçoit l'École historique des économistes nationaux allemands, l'importante

signification des études historiques, ni pour l'homme d'État, ni pour fonder les dispositifs étatiques, dont la justification est toujours simplement relative¹⁷⁵.

Assurément, les études historiques ne pouvaient certes obtenir que ni les philosophes traitant de la société en général à l'époque des Lumières, ni les Physiocrates tout particulièrement, acceptassent l'importance qui leur avait été assignée et attachée par l'historiographe ou même par le philosophe de l'histoire. Celui qui combat les institutions existantes, et qui parle d'un nouvel ordre des choses, celui-là n'est appelé dans l'immédiat – et c'est bien compréhensible – ni à faire des recherches sur leur origine historique, ni à suivre avec tendresse leur développement. Sa première tâche consiste à s'efforcer de les détruire dans leur état présent. Tout aussi peu raisonnablement peut-on demander à ces auteurs, qui représentent le mouvement d'idées de la Révolution française dans le domaine de l'économie politique, de mettre l'accent ni sur l'éventuelle justification ancienne des institutions qu'ils ont combattues, ni sur celle, qui n'est toujours que *relative*, des institutions qu'ils ont eux-mêmes préconisées eu égard aux conditions des lieux et du temps. De même, une telle exigence va à l'encontre de la mission pratique réformatrice qui était celle des Physiocrates. Par conséquent, vouloir conclure, du fait qu'ils se sont abstenus d'une entreprise de ce genre, qu'ils auraient méconnu l'importance des études historiques pour la science en général, ou bien qu'ils auraient fondamentalement été de l'opinion selon laquelle semblables dispositifs, recommandés par eux-mêmes pour la France du XVIII^e siècle, fussent adaptés à tous les autres peuples dans tous les autres temps (et, par exemple aussi, en quelque manière, aux Toungouzes et aux Kalmouks, ou encore à la France de saint Louis), cela revient toutefois à se méprendre sur l'importance d'auteurs qui avaient reçu l'empreinte nouvelle de la philosophie de l'histoire de Voltaire, et de l'esprit des lois de Montesquieu.

Et vraiment, quant à dire qu'Adam Smith aurait méconnu l'importance des études historiques pour notre science, ainsi que l'influence des circonstances liées aux temps et aux lieux à propos des institutions économiques, cela, en vérité, seule l'ignorance peut le soutenir.

Une excellente manière de présenter l'évolution historique de la philosophie grecque d'Aristote, en la contrastant avec celle de Platon, soutient que le premier n'était pas seulement, à l'égal du second, un excellent penseur spéculatif, mais tout autant un observateur infatigable ; qu'il a donné à son système un vaste soubassement de connaissance expérimentale, et qu'il a cherché à fonder ses énoncés philosophiques en prenant en considération de tous côtés les données effectives des faits. Ce que dit cette manière de présenter les choses vaut également pour Adam Smith, considéré dans son rapport aux Physiocrates.

Le très spirituel Sismondi fait très justement remarquer, à propos de l'auteur de *l'Enquête sur la nature et les causes de la Richesse des nations*, que :

*Adam Smith reconnut que la science du gouvernement ne pouvait se fonder que sur l'histoire des peuples divers et que c'était seulement d'une observation judicieuse des faits qu'on pouvait déduire les principes. Son immortel ouvrage, De la nature et des causes de la richesse des nations, ...est en effet le résultat d'une étude philosophique de l'histoire du genre humain*¹⁷⁶.

Un autre chercheur très sérieux, E[duard] Baumstark, s'exprime là-dessus de la manière suivante :

*Un fondement historique est tout particulièrement nécessaire à la partie politique de notre science, car, sans cela, elle se fourvoierait sur les chemins les plus périlleux. Je ne veux pas dire par là qu'il convient de donner à chaque doctrine une maigre introduction historique, mais au contraire que la doctrine économique tout entière dans sa cohérence d'ensemble doit s'établir sur des principes historiques au lieu d'une pure et simple dogmatique, et se développer de la sorte comme résultat des recherches menées sur l'histoire du commerce, de la civilisation, de l'État et de l'humanité en général. Quelle force Adam Smith et Ferguson n'ont-ils pas, de cette manière, insufflé à leurs œuvres immortelles !*¹⁷⁷

Que l'on puisse considérer comme à l'accoutumée les résultats obtenus par Adam Smith et les déclarer aussi incomplets qu'on le veut, les deux traits caractéristiques de l'œuvre smithienne cités plus haut (et cela mérite d'être tout particulièrement souligné à une époque où l'on enseigne à tort et à travers sans avoir beaucoup lu) par deux authentiques connaisseurs de cette même œuvre réfutent en tout cas (et cela mieux que ne le pourrait une accumulation de citations tirées des écrits de Smith) les reproches, qui n'ont même pas été épargnés au fondateur de notre discipline, d'avoir sous-estimé l'étude historique dans notre science, et d'avoir épousé un absolutisme anhistorique dans l'acception de ce terme évoquée plus haut.

Parmi les disciples d'Adam Smith, Sismondi a particulièrement mis l'accent sur les études historiques comme fondements de la recherche dans le domaine de l'économie politique, ainsi que sur les idées de relativité de tous les dispositifs étatiques.

*Ce n'est pas sur des calculs arides, dit celui-ci, qu'elle (la science de l'économie politique) est fondée, ce n'est pas non plus sur un enchaînement mathématique de théorèmes déduits, d'axiomes obscurs, donnés pour des vérités incontestables... L'économie politique est fondée sur l'étude de l'homme et des hommes ; il faut connaître la nature humaine, l'état et le sort des sociétés en différents temps et en différents lieux, il faut consulter les historiens et les voyageurs, etc. Une pareille étude, c'est la philosophie de l'histoire et des voyages*¹⁷⁸.

Et, dans d'autres passages :

On est tombé dans de graves erreurs, pour avoir toujours voulu généraliser tout ce qui se rapporte aux sciences sociales... Il faut s'attacher tantôt à un temps, tantôt à un pays, tantôt à une profession, pour bien voir ce qu'est l'homme, et comment les institutions

*agissent sur lui. Ceux au contraire qui l'ont voulu voir isolé du monde, ou plutôt ceux qui ont considéré abstraitement les modifications de son existence, sont toujours arrivés à des conclusions démenties par l'expérience*¹⁷⁹.

Nous renonçons à citer la longue cohorte des auteurs allemands qui ont déjà – c'est assez évident d'après les exemples suggestifs donnés ci-dessus –, dans les trois premières décennies de notre siècle – soit longtemps avant la fondation de l'« École historique des économistes nationaux en Allemagne » –, mis en avant la relativité des institutions et des lois économiques, ainsi que l'importance de l'histoire pour la politique économique – à savoir qu'elle est essentielle pour comprendre le présent et fonder empiriquement la recherche sociale¹⁸⁰ ! Il y a déjà assez dans les passages cités ci-dessus ; et il est à peine besoin de faire remarquer que l'on pourrait, sans aucune peine, augmenter le nombre de citations, et les compléter aussi, en vue de montrer avec une clarté plus que suffisante que les principes dont il s'agit ici n'ont jamais été tout à fait étrangers, ni aux sciences sociales en général, ni non plus à l'économie politique en particulier (depuis le moment où elle s'est constituée en science autonome). Il n'y a pas d'époque du développement de notre science dans laquelle les principes conducteurs de l'École historique des économistes nationaux allemands n'aient déjà été exprimés dans les écrits excellents, reconnus encore aujourd'hui également par tous les érudits, et toujours aisément accessibles, d'auteurs de renommée mondiale. Pour découvrir ces vérités au milieu du XIX^e siècle, ou plutôt pour les propager, il n'y avait vraiment pas besoin de fonder une école particulière.

L'École historique des économistes allemands a méconnu les idées de réforme dans l'École des juristes historicistes et se considère historique en son sens seulement par erreur

1

Ce qu'on peut en réalité reprocher à Adam Smith, et à ceux de ses disciples qui ont continué d'élaborer l'économie politique avec le plus de succès, ce n'est ni d'avoir méconnu l'importance des études historiques (laquelle va de soi) dans ce qui relève du politique, ni même d'avoir méconnu l'importance des principes, qui se comprennent d'eux-mêmes, selon lesquels des institutions économiques et des dispositions gouvernementales différentes correspondent à des circonstances de temps et de lieux divergentes, mais c'est au contraire d'avoir compris de manière lacunaire les institutions de la société qui ont émergé de manière non réfléchie parmi les hommes, ainsi que leur importance pour l'économie politique. C'est là aussi la raison principale de l'opinion, qui ressort de leurs écrits, selon laquelle les institutions de l'économie sont de part en part le produit intentionnel de la volonté générale de la société en tant que telle, qu'elles résultent de l'accord exprès passé entre les membres de la société, ou encore de la législation positive. C'est dans le cadre de cette vision pragmatique¹⁸¹ de l'essence des institutions sociales que se meut exclusivement la pensée d'Adam Smith et de ses disciples les plus proches, comme celle des auteurs de l'époque dans la France des Lumières en général, et celle des Physiocrates en particulier. Adam Smith et son école tendent aussi généralement vers une compréhension *pragmatique* de l'économie, même là où elle n'est pas adéquate à la situation objective, et cela est si vrai que le vaste domaine des produits sociaux qui ont émergé de manière non réfléchie demeure exclu de leur compréhension théorique.

Ces traits unilatéraux chez Adam Smith et ses disciples, ainsi que les lacunes dans leur conception des questions économiques, ont fourni des pistes suffisantes pour une réaction au sein de la science. Toutefois, cette réaction n'a pas prévalu dans le domaine de l'économie politique, du moins de manière décisive. Les adversaires

de Smith dans la science ont combattu des théories spécifiques et les conceptions propres les accompagnant, mais pas l'erreur de principe indiquée plus haut, et ils ne pouvaient donc pas empêcher le pragmatisme de sa doctrine de parvenir à prévaloir peu à peu sans contredit.

La réaction contre la doctrine de Smith qui s'ancre dans des principes ne devait pas trouver son origine dans le cercle des économistes, mais elle allait plutôt s'ensuivre, assez tardivement, du dépassement mécanique des idées et des méthodes dans d'autres domaines du savoir apparentés à l'économie politique; c'est dire que se déroula un processus spirituel où les malentendus de toutes sortes étaient appelés à jouer un rôle, et pas des moindres.

2

Dans les conceptions portant sur l'essence et l'origine de la société civile et de ses institutions, le pragmatisme a trouvé ses adversaires majeurs en premier lieu dans le domaine du droit en rapport à l'État¹⁸².

Burke fut bien le premier¹⁸³, guidé en cela par l'esprit du droit jurisprudentiel anglais, à mettre l'accent en pleine connaissance de cause sur l'importance de la vie sociale comme produit organique, et sur l'origine en partie non réfléchi de cette dernière. Il enseigna à chaque Britannique, de la manière la plus convaincante, à être fier de ce que les nombreuses institutions satisfaisantes de sa patrie, au plus haut point utiles à la communauté, n'étaient pas pour autant le produit d'une législation positive (ni, respectivement, de la volonté générale consciente et dirigée vers la fondation de ces institutions) mais, au contraire, qu'elles étaient le résultat non réfléchi du cours du développement historique. Il enseigna d'abord de toujours prêter attention à ce qui existe, et à ce qui a fait l'épreuve du temps, à ce qui a suivi le devenir historique, par opposition aux projets portés par une quête immature de l'innovation; par là, il a ouvert la première brèche dans le rationalisme unilatéral ainsi que dans le pragmatisme de l'époque des Lumières françaises et anglaises¹⁸⁴.

3

Les idées de Burke ont ensuite été l'occasion en Allemagne de combattre le pragmatisme dans le domaine de la jurisprudence¹⁸⁵, elle qui est parvenue à prévaloir unilatéralement tant dans le traitement du droit positif que dans la philosophie de ce dernier. Déjà Hugo avait préparé la voie à la réaction contre la direction précédemment mentionnée, à travers ses études dans le domaine de l'histoire du droit; Savigny et Niebuhr conduisirent en pleine connaissance de cause le nouveau

mouvement à son apogée. Le droit ne se concevait pour eux que comme une facette particulière de la vie du peuple envisagée comme un tout, facette inséparablement liée à tous les autres aspects, et à toutes les autres formes d'expression de cette vie. Pour eux, et de manière similaire à ce qui se passait quant à la langue, le droit n'était, au moins quant à sa source, ni le produit de l'activité consciente en général de forces se présentant ouvertement et se fixant pour but de le faire surgir, ni celui de la législation positive en particulier, mais inversement le résultat non réfléchi d'une sagesse supérieure, au sein du développement historique des peuples. Ils n'avaient très directement la faculté de l'entendement simplement abstrait à constituer un droit universel, et ils en déniaient en particulier la vocation à l'époque qu'ils vivaient. De même que le *perfectionnement* de la langue¹⁸⁶, celui du droit ne résulte précisément pas du libre arbitre intentionnel mais surgit, au contraire, de manière « organique », d'une nécessité historique intrinsèque. Et même si, dans le cours de l'évolution de la civilisation, la législation s'est trouvée salutaire, pour des raisons multiples, il fallait cependant que le législateur, qui ne fait que représenter le peuple, ne la considérât dans ce cas aussi que comme la simple représentation du véritable esprit du peuple. Et c'est pourquoi il lui fallait respecter la continuité du droit¹⁸⁷.

Quant au domaine du droit touchant l'État, c'est donc dans ces conceptions analogues au point de vue de Burke, et dans l'opposition au pragmatisme et au rationalisme dans le domaine de la jurisprudence, que consiste l'essence de l'École du droit fondée par Savigny et par Niebuhr, mais pas, quoi qu'il en soit, dans un principe de relativité du droit lui-même¹⁸⁸, ni non plus dans l'importance, soulignée par ailleurs depuis longtemps par les juristes français, qui est assignée aux études historiques pour sa compréhension¹⁸⁹.

Or, de quelle manière les fondateurs de l'École historique des économistes nationaux allemands ont-ils réalisé leur intention affirmée d'appliquer, dans le domaine de l'économie politique, les conceptions fondamentales de cette école de juristes ?

Adam Smith et ses disciples n'avaient nullement ignoré l'importance des études historiques pour l'économie politique, ni le caractère relatif des dispositifs de la société ainsi que leur nécessaire divergence – en fonction, bien sûr, des circonstances de lieu et de temps. On l'a déjà dit, le reproche qui peut plutôt à bon droit leur être fait concerne le pragmatisme dont ils faisaient preuve, et qui est la raison principale pour laquelle ils n'avaient appréhendé que les créations *positives* des forces qui se manifestent ouvertement, sans reconnaître, ni saisir non plus la signification des produits sociaux « organiques », eu égard à la société en général, et à l'économie politique en particulier – ce pourquoi, par conséquent, il leur avait également été impossible de songer à la *conservation* de ces produits, en quelque manière que ce fût. Ce libéralisme rationaliste unilatéral, qui caractérise les doctrines d'Adam Smith et de ses disciples, a souvent une aspiration hâtive à supprimer ce qui existe, sans toujours pour autant le comprendre convenablement, et à forger, avec la même

urgence précipitée, quelque chose de neuf dans les dispositifs étatiques (souvent sans connaître assez les choses ni en avoir eu l'expérience suffisante).

Les institutions économiques qui se sont développées organiquement avaient pour la plupart pourvu jusque-là aux besoins des vivants, à ceux qui étaient déjà là, au prochain, à la chose présente. Le pragmatisme en économie politique se préoccupait, lui, du bien-être d'hommes abstraits, lointains, de ceux qui n'existaient pas encore, de ceux qui étaient à venir, et il ne négligeait que trop souvent, dans cette aspiration, les intérêts légitimes des vivants et du présent.

À l'encontre de ces aspirations de l'école smithienne, notre science s'est ouvert un domaine démesuré d'activité féconde en empruntant la direction de Burke-Savigny [*sic*], qui s'étaient donnés tout bonnement pour tâche d'établir, contre l'idée que les circonstances sociales procédaient d'un ordonnancement réfléchi, celle selon laquelle un devenir organique de ce genre, s'il n'était certes pas intouchable, constituait en quelque sorte la plus grande sagesse possible dans les choses humaines. L'objectif de ces aspirations dont il s'agit ici devait consister davantage à comprendre entièrement les dispositifs existants au sein de la société, ainsi que les institutions qui s'y trouvaient, en empruntant la voie organique en particulier. Cet objectif consistait à établir, dans le domaine de l'économie politique, et à l'encontre de la quête rationaliste recherchant unilatéralement la nouveauté, ce qui avait été vérifié par l'expérience. Cela revenait à prévenir la décomposition de l'économie qui avait pu se développer de manière organique, un délitement en partie dû à ce pragmatisme superficiel qui, à l'opposé de l'intention même de ses représentants, conduit inévitablement au socialisme.

Dans tout ce qu'on trouve au sein des écrits de cette École historique des économistes nationaux allemands, qui a surgi dans les années Quarante¹⁹⁰ en Allemagne (comme à la traîne, et en retard par rapport aux écoles dites « historiques » dans les autres domaines des sciences touchant à l'État), il n'y a pratiquement pas trace qu'elle ne se fût nommée, sinon à tort, « historique » au sens de l'école de Burke et de Savigny – et c'est par conséquent de manière parfaitement injustifiée qu'elle présente l'École historique des juristes comme son modèle. Elle n'en partage ni les mérites, ni non plus assurément les facettes unilatérales, ni les lacunes ; elle a ses avantages propres, et ses aspects unilatéraux spécifiques, ses défauts de compréhension et ses erreurs, qui sont tout à fait à elle. Pour autant qu'elle s'est manifestée jusqu'ici dans les œuvres de ses porte-parole, elle est *essentiellement différente* de l'école qui a été mentionnée plus haut : elle est assurément *historique*, mais c'est dans un sens complètement autre que celui de Burke-Savigny.

De l'origine et du développement de l'École historique des économistes nationaux allemands

1

L'École historique des économistes nationaux allemands n'est issue ni de Burke ni de Savigny, ni de Niebuhr ni de Wilhelm von Humboldt, mais en vérité elle s'enracine au contraire principalement dans les aspirations d'historiens allemands qui, à peu près vers la fin du siècle dernier et dans les quatre premières décennies de notre siècle¹⁹¹, ont enseigné l'histoire, et en outre aussi la politique, dans quelques universités allemandes, et surtout à Göttingen et à Tübingen, ainsi que dans les institutions universitaires qui ont alors suivi ; des historiens qui ont de la sorte trouvé l'occasion toute prête d'exploiter leurs connaissances historiques dans les sciences politiques et, inversement, leurs connaissances dans ces dernières au profit de leurs études historiques.

L'aspiration à mettre en relation l'étude de la politique avec celle de l'histoire a immédiatement conduit ces auteurs pleins de mérites¹⁹², puisque c'est d'eux qu'il s'agit ici, à expliquer les maximes politiques établies par eux au travers d'exemples tirés de l'histoire, et à corroborer l'information historique par les succès et les échecs de certaines mesures politiques ; mais elle les a aussi conduits, dans un développement à plus long terme, à tenter d'établir la politique en général sur des fondements historiques, et à l'exposer comme résultat d'une prise en considération auto-réfléchissante, à l'instar d'une « philosophie » de l'histoire. Il serait facile de remonter plus loin dans le cours de telles aspirations. Pour notre objectif, il suffira pour ce faire d'indiquer les noms de [Ludwig] Spittler, H[einrich] Luden, [Karl] Pölitz, H[einrich] B[enedikt] von Weber et [Karl] Wächter, et dans la génération suivante, de [Friedrich Christoph] Dahlmann, G[eorg Gottfried] Gervinus et W[ilhelm] Roscher, qui ont été à l'origine de l'apparition en Allemagne d'une « École historique » de penseurs politiques et, tout à la fois, en même temps, d'une « école politique » d'historiens¹⁹³. C'est finalement à partir de celle-là que s'est graduellement

édifiée une École historique de l'économie politique à titre général – car la politique économique avait aussi à de multiples égards été confondue avec l'économie politique par les représentants de ce courant.

Le caractère général de cette école de « politiciens »¹⁹⁴, et la proximité de leur cadre de pensée avec celui de nos économistes historicistes, ont été clarifiés au mieux dans le court exposé d'histoire de la pensée où H[einrich] Luden définit la tâche de la politique comme suit : « Je souhaiterais écrire un livre exposant une vue des choses qui mette en correspondance la vie et la doctrine éternelle de l'histoire... Je voudrais, autant que possible, tout prouver à l'aide d'exemples tirés de l'histoire, afin de rendre sensible que c'est proprement l'histoire elle-même qui tient là son discours »¹⁹⁵. Pölitz, lui, met l'accent sur la nécessité des études historiques pour ce qui relève du politique de la manière suivante, bien caractéristique de son point de vue : « Si l'art touchant l'État, qui appartient à la vie *effective* des peuples et des États, devait être exclusivement dérivé de la raison pure, sans écouter là-dessus la voix de l'histoire, il serait alors réduit à l'état de carcasse sèche dont les concepts auraient été retirés, sans qu'il soit possible de l'appliquer pour publier dans l'État une organisation pleine de vitalité, et sans que trouvent plus d'usage les grandes vérités que l'histoire présente sur un laps de temps de plusieurs milliers d'années. »¹⁹⁶ H. B. von Weber combat l'orientation purement spéculative de la politique en tant que science¹⁹⁷ : « L'expérience historique expose les règles de la prudence, d'après lesquelles en chaque occasion les moyens les plus adéquats aux objectifs de la vie interne et externe de l'État peuvent et doivent être mis en œuvre. »¹⁹⁸ Enfin, Wächter, dans son introduction aux *Vorlesungen über Politik* de Spittler (leçons tenues déjà en 1796 !), vante la prise en considération de l'« individuel »¹⁹⁹. Les maximes politiques de Spittler ne sont aucunement des règles absolues, qu'il faudrait suivre parfaitement, partout et dans toutes les circonstances, mais elles changent au contraire en fonction de la localité, de la situation de l'époque, de la configuration géographique du pays, de sa constitution, du caractère et de l'art de vivre de ses populations... Spittler ne fait que reporter toujours plus loin le cours graduel des réformes et des étapes transitoires²⁰⁰.

La tendance initiale de l'orientation dont il s'agit ici quant à la recherche dans le domaine politique ressort avec une pleine clarté de ces passages. Ce qu'elle indique, c'est l'état de fait selon lequel, *par opposition aux orientations unilatéralement spéculatives de leurs confrères qui travaillent, dans les sciences touchant l'État, en s'appuyant sur certaines écoles nouvelles de philosophes allemands*²⁰¹, elle reconnaît l'expérience et, en particulier, l'histoire comme un fondement essentiel, ou plutôt comme le fondement le plus important de la recherche dans le domaine de la politique. Et elle cherche à rendre les expériences de l'histoire exploitables en politique comme, en vérité, à construire cette dernière directement sur les leçons de l'histoire. C'est là la réaction archaïque de l'empirisme en général, et

de l'*empirisme historique* en particulier, contre toute spéculation *a priori* dans les affaires concernant l'État, une réaction qui prête leur caractère propre aux aspirations de ces auteurs.

Les conceptions fondamentales des Écoles historiques de la jurisprudence et du droit touchant l'État, comme les aspirations qui caractérisent l'orientation suivie par Burke et Savigny, constituent le noyau central propre à de tels efforts, à savoir « la leçon du surgissement organique et non réfléchi d'une série de phénomènes humains », avec toutes ses conséquences quant à la législation et à l'administration. Or, voilà ce qui, au contraire, est accessoire, voire en partie complètement étranger, pour nos politiques. C'est à peine si leur cadre de pensée rencontre celui des Écoles historiques de la jurisprudence et du droit à propos de l'État. Ils sont les adversaires de toute spéculation abstraite (ainsi que ceux de la philosophie historicisante !) mais, pour la plupart, ils ne le sont pas de la littérature des Lumières des XVII^e et XVIII^e siècles, ni du libéralisme en politique²⁰². Ils sont les adversaires des constructions *a priori* dans les sciences de l'État comme en histoire, mais cependant pas du pragmatisme unilatéral quand ils conçoivent les phénomènes de la société. Au contraire, la majorité des auteurs pris ici en considération appartiennent eux-mêmes à l'orientation libérale (quand ce n'est pas à une orientation libérale-abstraite), dont ils cherchent à supporter et à fonder de leur mieux les idées directrices, à leur manière, *c'est-à-dire au moyen de l'histoire*²⁰³. Ce que voulaient ces hommes, au fond pour la plupart d'entre eux des libéraux, c'était une *méthode de recherche* qui rende exploitables leurs connaissances, belles et bonnes, d'histoire politique dans la science de la politique, et vice-versa, cette dernière pour les premières, et non pas le conservatisme au sens des grands fondateurs des Écoles historiques de la jurisprudence du droit touchant l'État²⁰⁴.

Ils se libèrent assurément aussi de la sorte de ces vues unilatérales que nous avons indiquées se trouver dans l'opposition résolue de Burke et Savigny au rationalisme ou au pragmatisme de la période des Lumières françaises. Eux, qui certes étaient en vérité pour la plupart à la fois des historiens et des politiciens²⁰⁵, nulle part ils ne confondent la politique avec l'histoire ; nulle part ils ne défendent, à l'instar de Burke, et contre les aspirations à la réforme émises par leurs contemporains, la cause de ce qui existe, au sens de ce qui est tout bonnement advenu dans l'histoire ; nulle part ils ne présupposent de sagesse inhérente au sein des produits sociaux engendrés par des voies organiques, ni ne concluent non plus, à l'instar de Savigny, et sans plus de preuves, à la sagesse de l'humanité, *c'est-à-dire au jugement du présent*²⁰⁶. La majorité d'entre eux ne succombe pas plus à l'erreur qui gît pourtant toute proche, quand certains autres « politiciens historicistes » reconnaissent l'importance des études historiques pour la politique – à savoir l'erreur que constituent l'empirisme unilatéral ou bien encore l'historicisme unilatéral. Pölititz dit : « L'art de l'État (la politique) est une science mêlée – c'est-à-dire également faite de

principes philosophiques et d'états de faits historiques. Si l'on voulait ne la rapporter simplement qu'à des règles, empruntées à l'expérience et à l'histoire, elle ne manquerait pas seulement purement et simplement de ces fondements solides qui dépendent immédiatement des principes de la raison, mais elle ne demeurerait pas non plus sans contradictions intrinsèques, parce qu'on peut souvent, à partir de l'histoire, établir des preuves à l'appui de vues et d'allégations politiques qui sont mutuellement opposées. »²⁰⁷ Que Pölitz n'entende pas pour autant connaître la politique en la déduisant unilatéralement à partir de la raison, cela, nous l'avons déjà montré plus haut²⁰⁸. Weber s'exprime de manière similaire²⁰⁹. « La politique, dit-il, n'est ni une science touchant à l'État qui serait purement philosophique, ni non plus purement historique, mais elle est bien plutôt *mêlée*, si tant est qu'elle est édifiée à la fois à partir de principes philosophiques et d'états de faits historiques. »²¹⁰ À l'encontre de cette conception, et précisément contre la désignation de la politique comme science « en partie philosophique », on peut avoir beaucoup de choses à objecter, tout de même que, dans les passages ci-dessus, on peut regretter l'absence d'indications quant à l'objection qui surgit immédiatement à propos du caractère insoutenable de l'empirisme pur et simple (et, respectivement, de l'historicisme pur et simple en politique) : mais cet historicisme unilatéral ne trouve plus de place dans les exposés des auteurs mentionnés.

2

La démarche accomplie en direction de cette vue unilatérale – qui est, en vérité, une régression ramenant bien loin avant le point de vue de Jean Bodin ! – a d'abord véritablement été le fait, dans les années Trente de notre siècle²¹¹, d'un historien remarquable de Göttingen qui avait en réalité consacré toute sa vie à la rédaction d'une politique, dont il avait eu l'idée, sans pouvoir toutefois jamais la mener à bien et qui se sentait, par conséquent, frustré de ne pas exercer l'influence purificatrice de l'accomplissement de conceptions scientifiques fondamentalement unilatérales sur celle-là. Il s'agit de Gervinus, un auteur qui a exercé une influence significative sur les jeunes esprits de l'École historique savante de Göttingen, et qui devait également prendre, par un enchaînement rare de circonstances, une importance décisive quant à la manière dont les économistes allemands allaient concevoir les questions de méthode.

Dans sa *Politique* parue en 1835, Dahlmann avait mis en avant la conception organique relative à l'origine et à la formation des institutions de la société et il avait souligné, plus fortement que ses prédécesseurs, avec une profondeur incomparablement plus grande, l'insuffisance d'un point de vue pragmatique unilatéral pour les expliquer. Il avait été profondément sensible aux cadres de pensée de

l'École historique des juristes. Il ne négligeait aucune occasion de mettre en avant l'importance, pour la science politique, de l'expérience en général, et des études historiques en particulier. Là-dessus, sa conception de l'essence de la politique, comme science *pratique* visant à former la vie elle-même, le préservait de l'erreur de l'historicisme unilatéral²¹².

Dahlmann définit la politique comme « la tâche valeureuse consistant, avec un regard acéré par la comparaison de différentes époques, à différencier les nécessaires constructions nouvelles de ces innovations qui sont toujours et encore, perpétuellement, conçues par la seule malice ou du seul fait de la mauvaise humeur. »

Or, dans une discussion de cet écrit, elle, rendue publique pour la première fois en 1836, Gervinus développe les vues suivantes à propos de cette « doctrine purement scientifique de l'État » qu'il avait envisagée, mais qu'il n'avait pas achevée :

Lui (l'auteur) aurait eu à assimiler et à parcourir pour ce travail le domaine de l'histoire dans son étendue tout entière ; il aurait cherché à établir ce qui est régulier et général à partir de la somme monstrueuse des expériences, à partir de ce qui est instable, fluctuant, récurrent, particulier ; il aurait cherché à deviner l'histoire inachevée de l'humanité à partir des accomplissements historiques des peuples, et à expliquer les parties à partir du tout, comme le tout à partir des parties, l'État à partir des États... Il aurait dû rechercher ce qui s'est avéré nécessaire et conforme aux lois de nature dans le développement des peuples et des États, en vue de tout faire entrer dans son tableau. Sa doctrine touchant à l'État serait devenue le synonyme d'une histoire de l'État, son histoire de l'État celui d'une *philosophie de l'histoire*, et celle-ci se muerait en une philosophie de l'humanité ou encore, ce qui est tout un, serait la première pierre la plus indispensable pour traiter de ce qui est humain. Car la politique purement scientifique ne devrait être rien moins qu'une philosophie de la partie politique de l'histoire, tout comme l'esthétique, elle, la philosophie de l'histoire de la poésie... Dans la perspective d'un tel traitement, la politique correspondrait à la *physiologie* ou à la partie de celle-ci qui a récemment été dérivée de l'histoire de la vie...

Gervinus veut dire par là qu'il n'est revenu de ces plans de haute volée que parce que le matériau historique « ne sera pas, pour longtemps encore, près d'être rassemblé en quantité suffisante pour pouvoir même seulement imaginer un travail de ce genre et les débuts d'enquêtes qui ont été menés, ici et là, ont immédiatement fait reculer devant des entreprises de ce genre. Une science (de la politique) qui devrait reposer tout entière sur le domaine empirique ne pourrait s'édifier au mieux qu'à partir d'une certaine conclusion déduite des expériences... Les écrits de Platon et d'Aristote sont indiscutablement le premier fondement d'une telle doctrine philosophique touchant à l'État. »²¹³

À sa manière, qui reste, quoi qu'il en soit, grandiose, le programme de travail de l'érudit remarquable de Göttingen ouvrait ainsi directement un champ démesuré où le zèle du monde savant pourrait se déployer activement. Et ce programme

n'était pas tombé en Allemagne dans une terre ingrate. Or, il ne réclamait, pour l'accomplir, ni d'avoir un aperçu direct de la vie de l'État, des fins et des moyens de l'action gouvernementale, ce qu'une grande somme d'expériences et de connaissances a seule coutume d'octroyer, par la consultation assidue des programmes de gouvernement et la participation aux affaires de l'État, ni non plus de devoir exercer le jugement, si difficile dans les choses touchant à l'État, consistant à choisir les fins de l'action politique et les moyens pour les atteindre en prenant en compte la vie de l'État de manière immédiate et à son origine. Ce que ce programme exigeait, c'était donc une étude globale minutieuse des travaux et des sources historiques, ainsi qu'un entendement usant d'abstraction pour tirer le général du particulier²¹⁴ : des présupposés tous d'autant plus facilement réunis dans les cercles savants allemands que, certes, même des détails isolés devaient se présenter, dans cette orientation, comme une contribution louable et gratifiante à la tâche d'ensemble, et que les ouvrages mêmes les plus incomplets pouvaient, eu égard à des travaux historiques préparatoires, toujours lacunaires, compter sur la réception amicale et indulgente de la part des confrères. La tâche se présentait, sous cet aspect, de manière bien séduisante : elle correspondait au plus haut point au genre pratiqué par la majeure partie des savants spécialistes dans le domaine des sciences touchant à l'État en Allemagne.

Là-dessus survint la circonstance suivante : ce programme de travail vint directement et, certes, de la manière la plus vivifiante, à la rencontre des besoins de connaissance *positive* de la part du monde savant et de son public de lecteurs, des besoins suscités exclusivement par leur opposition à la spéculation par trop foisonnante des écoles allemandes les plus récentes en philosophie. Après des débauches de spéculation philosophique, le monde savant et le public des lecteurs étaient avides d'expériences et de faits historiques en bonne et due forme, et ils parurent alors d'autant plus enclins à estimer les systèmes scientifiques que ces derniers les immergèrent dans le monde empirique qu'ils mettaient en avant, et dans l'empirisme historique en particulier.

Avec son programme, Gervinus n'avait cependant jusque-là pas mené à l'orientation historique de la politique qui était celle des Écoles historiques de la jurisprudence et du droit touchant l'État. Il s'était même éloigné du cadre de pensée de ces dernières, de manière notable, en ce que son *Programme pour réformer la politique* était si *historique* que la nature de la science dont il s'agissait n'y permettait précisément seulement en tout cas que cette approche-là.

Mais nous nous trouvons ici parvenus de la sorte au véritable point de départ de cette École des économistes nationaux allemands qu'on appelle présentement « historique ».

3

Quand le « *Studiosus historicarum politicarumque literarum* », qui devait prendre par la suite une si grande importance pour l'École des économistes allemands dont il est ici question, Wilhelm Roscher, publia à Göttingen, à l'âge de vingt-et-un ans, sa dissertation inaugurale consacrée à quelques doctrines des Sophistes²¹⁵, il profita de l'occasion pour exposer ses vues sur la relation que la *politique* entretenait avec l'histoire – il ne s'agissait donc encore en aucune façon de ses vues sur l'*économie politique*. Dans ce petit écrit, Roscher²¹⁶ s'en tient alors tout à fait au point de vue de l'École historique de Göttingen de son époque, et il semble justement en être demeuré à l'historicisme spécifique sur lequel Gervinus s'était replié, dans sa conception de la politique, et qui n'avait d'ailleurs pas manqué d'influencer Roscher. Pour lui, l'histoire était le fondement empirique ultime de la politique, et cette dernière à son tour simplement le résultat d'une prise en considération de l'histoire universelle, le résultat d'une comparaison menée entre l'évolution de peuples divers, la meilleure politique se formulant à partir de la prise en compte des époques florissantes de l'histoire de ces peuples. Celui que passionne la connaissance de l'histoire universelle, celui-là serait donc, en politique également, aussitôt en possession de la vérité totale et *objective*, d'une vérité qui, comme Roscher semble l'avoir encore supposé, ne correspondrait pas seulement à celle d'époques historiques déterminées, mais au contraire à celle de l'humanité considérée *in abstracto*²¹⁷.

Quatre ans plus tard, Roscher dit encore :

Je considère la *politique* comme la doctrine des lois du développement de l'État, la science touchant à l'État et la statistique (?)²¹⁸ en constituant des branches particulièrement importantes, qu'on doit par conséquent élaborer de manière détaillée, et comme autant de facettes de la *politique* (?). Je pense qu'il me faut trouver chaque loi du développement en comparant les histoires des peuples qui sont l'objet de mes connaissances... Ma science touchant à l'État se fonde de part en part sur des études préparatoires d'histoire universelle²¹⁹.

C'est d'abord dans son *Grundriss zu Vorlesungen über die Staatswirthschaft nach geschichtlicher Methode*, paru en 1843²²⁰, que Roscher explique qu'il est un partisan de la « *méthode historique* »²²¹, et que c'est par elle qu'il « entend parvenir en économie politique à quelque chose de similaire à ce à quoi la méthode de Savigny et Eichhorn a accompli dans la jurisprudence. »²²² Mais il caractérise là-dessus l'essence de cette méthode, à laquelle il aspire, comme consistant à « rassembler et établir en loi du développement tout ce qui est du même genre dans les développements variés des peuples »²²³, à « trouver l'essentiel, le régulier à partir de la grande masse des phénomènes, but pour lequel il faut comparer entre eux tous les peuples que nous aurons eus à connaître, eu égard à l'économie. »²²⁴

C'est toutefois ici que commence, quant à l'essence et à la méthode de notre science, une série de malentendus qui ont ruiné le développement de l'économie nationale scientifique en Allemagne, et qui sont aujourd'hui encore loin d'être dissipés. Roscher entend accomplir en économie politique²²⁵ quelque chose de similaire à ce que la méthode de Savigny et Eichhorn avait accompli dans la jurisprudence. Mais ce que Roscher désigne comme l'essence de sa méthode n'a en pratique qu'une similitude très éloignée avec l'orientation prise par Savigny et Eichhorn. Ni Savigny, ni Eichhorn ne l'indiquent comme étant la tâche principale de leur recherche, ni même, en général, ils ne se proposent d'établir des lois du développement du droit en comparant entre eux les développements chez tous les peuples qu'ils auraient eus à connaître, eu égard au droit, ni non plus encore d'obtenir par ce moyen-là une science juridique de la « vérité objective ». Ce à quoi ils se sont efforcés, c'est à comprendre *historiquement* les droits concrets, à prouver que ceux-ci étaient les résultats non réfléchis de processus de développement organiques et, qu'en tant que tels, ils n'étaient l'objet ni d'une formation arbitraire, ni d'une quête de nouveauté, mais qu'ils reposaient au contraire sur la sagesse de l'humanité. L'idée d'une philosophie du droit, ou d'une *philosophie de l'histoire du droit*, dans le sens où l'entend Roscher en quelque sorte, cela est tout à fait éloigné de leurs aspirations scientifiques, voire en partie directement contradictoire avec elles. Ce que Roscher veut, c'est traiter l'économie politique dans le même sens que Bodin l'a fait pour la doctrine touchant l'État, comme Gervinus a songé à le faire pour la politique, mais certes pas dans l'orientation historique de la recherche concernant le domaine de l'économie politique qui tenait à l'esprit de la jurisprudence historique²²⁶.

Dans les écrits de jeunesse de Roscher, on trouve déjà la présence de ses erreurs méthodologiques majeures et de ses vues unilatérales, et pas pour une moindre part : manque de clarté, quant à l'essence de l'économie politique et de ses parties, et manque de toute distinction rigoureuse entre les points de vue historique, théorique et pratique de la recherche dans le domaine de l'économie politique²²⁷. On y trouve la confusion de certaines directions de la recherche théorique et de la philosophie de l'histoire économique avec la doctrine de l'économie politique théorique en particulier, et aussi avec l'économie politique dans son ensemble. Il y a encore une absence de clarté quant à l'essence de l'orientation exacte de la recherche théorique, tout comme dans sa relation à l'orientation empirico-réaliste de la même recherche. On relève l'opinion selon laquelle l'orientation philosophico-historique, justifiée exclusivement en économie politique et dans la jurisprudence historique, y serait la même. On y note la méconnaissance de l'essence véritable du point de vue historique dans notre science, dans sa partie théorique tout particulièrement. Enfin, une importance démesurément exagérée y est mise sur la soi-disant méthode historique, et on s'aperçoit du manque de clarté quant à l'essence de la prise en considération organique de l'économie politique, et de l'importance

toute particulière donnée aux problèmes qui surgissent de là et à ce propos pour la recherche dans le domaine social. Toutes ces erreurs méthodologiques majeures et toutes ces vues unilatérales se retrouvent de nouveau dans ses écrits plus tardifs, où il a coutume de désigner, toujours plus fréquemment, sa méthode comme « historique ou (!) physiologique »²²⁸.

Vient s'ajouter à ce qui précède la circonstance que, chez Roscher, comme chez la plupart de ses disciples, l'économie politique qui fait l'objet de l'exposition ne correspond en aucune façon à ces mêmes principes de théorie de la connaissance. Le système d'économie politique de Roscher n'est, en vérité, rien moins qu'une philosophie de l'histoire économique, comme tout observateur dénué de préjugés doit en convenir, et cela au sens que Roscher a lui-même indiqué. Car c'est principalement une compilation de connaissances théoriques et pratiques tirées de travaux d'économie politique qui sont « historiques », mais aussi pour la plupart « non historiques », c'est-à-dire une compilation dont l'élément historique ne consiste guère, en somme, dans un caractère spécifique aux connaissances *théoriques* et *pratiques* en économie politique, mais bien au contraire dans les informations historiques et statistiques qui leur sont adjointes, ainsi que dans les excursus d'histoire et de philosophie de l'histoire qui entrelardent certains matériaux d'économie politique. Son économie politique n'est donc pas la première pierre d'une science de l'économie politique « *selon la méthode historique* ».

Les mérites de l'érudit chercheur de Leipzig, en tant que personnalité scientifique, les services éminents qu'il a rendus en poursuivant la compréhension historique d'une série de phénomènes économiques importants, la stimulation incomparable que ses études ont offerte à tous ses jeunes collègues dans la littérature de notre science, le jugement prononcé par le public de lecteurs éduqués en Allemagne à propos de son art de l'exposition et sur sa fine intelligence des besoins littéraires de ce cercle de lecteurs, rien de tout cela n'est ici remis en cause – est-il à peine besoin de le faire remarquer? Ce qui doit être ici clairement établi, ce sont seulement les erreurs de méthode qui ont ruiné le développement de notre science, et en particulier celui de sa partie théorique, et qui sont le fait du fondateur de l'École historique des économistes allemands.

4

Parmi les représentants de l'École historique des économistes nationaux allemands, il convient de nommer, en raison de la place prédominante qu'il a occupée, Bruno Hildebrand. C'est véritablement dans ses premiers écrits au contenu en partie méthodologique²²⁹, parus en 1845, qu'il insiste tout bonnement sur le *collectivisme* dans la prise en considération de l'économie politique, à l'encontre de

l'« individualisme » d'Adam Smith et de la majorité de ses disciples²³⁰. Mais Hildebrand explique encore, trois ans plus tard, qu'il a voulu frayer un chemin pour une orientation et une méthode fondamentalement historiques dans le domaine de l'économie nationale, et qu'il a voulu que cette science fût reconfigurée sous la forme d'une *doctrine des lois du développement économique des peuples*. Il explique qu'il vise donc, concernant la connaissance de la facette économique de la vie du peuple, une réforme similaire à celle connue dans ce siècle par la *linguistique*²³¹. Il explique que Smith et son école avaient, eux, cherché à édifier une théorie de l'économie nationale dont les lois fussent absolument valides, pour tous les peuples et dans toutes les époques (et sans avoir égard aux étapes différentes du développement, ni aux dispositions propres des peuples), lois qui devaient être appliquées identiquement par tous les États et chez tous les peuples, et qui devaient se situer au-dessus de l'espace et du temps. Il explique qu'on a appelé, en Allemagne comme en Angleterre, « lois économiques de nature » les lois et les règles de la science de l'économie nationale et qu'on leur a assigné une validité perpétuelle, comme aux autres lois de la nature. Il explique qu'il pense devoir, quant à lui, s'engager à l'encontre de cette direction²³².

Quinze ans plus tard, Hildebrand écrit :

La science de l'économie nationale n'a rien à voir avec les lois de la nature, au contraire de la physiologie qui traite des organismes des animaux ou d'autres branches des sciences naturelles [...]; elle doit au contraire manifester ses progrès au travers de l'échange des expériences économiques, de l'accomplissement de l'espèce humaine dans la vie économique de toute l'humanité. Sa mission consiste à découvrir, étape après étape, le processus du développement économique tant des peuples pris isolément qu'aussi bien de l'humanité tout entière, à connaître les fondements et l'édification de la civilisation économique présente, et à reconnaître, dans cette voie, la tâche qu'il est réservé à la présente génération de remplir [...], à reconnaître ainsi que le travail de cette génération présente consiste à forger son maillon dans la chaîne du développement de la société. L'histoire économique de la civilisation mise en relation avec l'histoire du développement d'ensemble, politique et juridique, des peuples, en comptant aussi la statistique, voilà quels sont les uniques fondements assurés sur lesquels peut apparaître un progrès susceptible de succès dans la construction de la science de l'économie nationale²³³.

La position de Hildebrand, sur les questions de théorie de la connaissance dont il s'agit ici, en particulier son rapport au point de vue méthodologique de Roscher, sont suffisamment indiqués par les énoncés ci-dessus. Il sépare l'économie nationale théorique des sciences pratiques de l'économie politique, et il use aussi presque exclusivement de la méthode de Roscher, même si, à la différence de celui-ci, il ne reste pas dans le flou sur le problème du traitement historique de ces sciences les unes par rapport aux autres. Hildebrand ne trouve pas non

plus, comme Roscher, que la méthode historique se réalise effectivement dans une conception *physiologique* des questions de l'économie nationale; il est surtout opposé aux « lois de nature » en économie politique et, si je puis dire, il l'est tout autant à une physique de l'économie politique qu'à une physiologie de celle-ci. Il recherche l'essence de la méthode historique exclusivement dans la prise en considération collective des phénomènes de la vie du peuple et dans l'établissement des lois du développement économique des peuples. C'est là, dans la séparation, cependant pour une partie encore insuffisante, entre l'histoire et la théorie économiques, ainsi que dans la compréhension, certes lacunaire, qu'il a de l'orientation exacte de la recherche théorique, que ses vues se heurtent, tout particulièrement dans certains énoncés, avec ce qui reste le principal chez Roscher. C'est le cas à propos de l'essence des lois du développement, que Roscher conçoit sur le mode de parallélismes dans l'histoire économique des peuples; mais Hildebrand ne s'est toutefois nulle part exprimé sur ce point des plus importants. Il a fait à ce propos deux tentatives (en 1848 et en 1863) en vue de résoudre les problèmes spécifiques à la méthode historique, mais il a suspendu ces deux ouvrages en leurs points décisifs, et il les a abandonnés à l'état de fragments.

5

Dans une mesure incomparablement supérieure aux deux auteurs évoqués ci-dessus, c'est Karl Knies qui a poursuivi la résolution des problèmes de la théorie de la connaissance dans l'orientation historique de notre science. On ne trouve chez lui ni l'obscurité, qu'il y a chez Roscher, quant au concept de l'économie politique et quant à la nature de ses parties, ni la limitation, qu'il y a chez Hildebrand, aux seules questions théoriques traitées du point de vue historique dans notre science, ni encore cette limitation, qu'il y a chez tant d'autres, à la seule partie pratique. Les recherches méthodologiques de Knies ne se juxtaposent pas à des remarques complètement indépendantes, voire contradictoires, ni sur la nature de notre science, ni sur les voies à suivre pour la connaître, ni sur la méthode pour en traiter. Elles forment davantage un tout supporté par des idées qui présentent un caractère unifié, si ce n'est toujours dans la forme, du moins dans l'essentiel. Hildebrand avait en outre déjà le sentiment clair que rien n'est encore fait avec des postulats seuls et de simples affirmations relatives à la « méthode historique », ni au travers de la poursuite formulée en termes très généraux d'une science « des lois du développement économique », si ne correspondent pas à ces postulats de la recherche des écrits qui traitent les problèmes de l'économie politique pour établir véritablement les principes gnoseologiques qui ont été posés.

Cependant, Knies n'est pas parvenu, lui non plus, à rendre parfaitement claires l'essence et les tâches de l'orientation historique de l'économie politique, pas plus que des parties singulières qui lui appartiennent. Il voit dans ces tâches tantôt la compréhension historique des phénomènes économiques, tantôt une conception historiographique de l'histoire de la littérature de notre science adaptée aux circonstances historiques changeantes, tantôt une philosophie de l'histoire économique, tantôt les résultats de la recherche en économie nationale dans leur relativité. La lacune principale de son point de vue méthodologique consiste dans sa tendance unilatérale au réalisme et au collectivisme, qui imprègne la conception qu'il se fait des problèmes théoriques de l'économie politique. Aucun auteur avant lui n'avait certes si complètement développé les postulats méthodologiques de l'orientation réaliste de la recherche dans le domaine de l'économie politique, mais aucun non plus n'a aussi complètement que lui méconnu l'autonomie de la signification de l'orientation exacte de la recherche théorique dans ce domaine de phénomènes, ou la nature des lois exactes de celle-ci, ou encore la nature des lois de l'économie politique en général. Son point de vue sur l'économie nationale théorique conduit en vérité à une science faite de « lois empiriques » toutes diverses des phénomènes économiques, eu rapport aux époques et aux lieux (c'est-à-dire, celles des régularités observées dans leur succession temporelle et spatiale) et il force, en dernière instance, reconnaître sans ambages la recherche spécifiquement historique comme unique orientation vraiment légitime de l'effort de connaissance dans le domaine de l'économie politique.

Knies est donc le savant qui, en fidèle convaincu qui s'est plongé le plus profondément dans les problèmes méthodologiques de l'« École historique », tire les conséquences de ses prémisses unilatérales avec une passion impitoyable pour la vérité et qui, de ce fait, clôt pour ainsi dire les débats sur le cadre de pensée de cette école, eu égard à la méthodologie en économie politique. Ce que la recherche concernant les questions méthodologiques de l'économie politique historique a pu avancer en guise de résultats neufs après lui, nous l'avons déjà pris en considération dans les passages de notre exosé systématique ; et cela se trouve, somme toute, déjà chez lui, au moins sous forme d'ébauche. Ni même les vastes recherches de Julius Kautz quant à la méthode historique dans notre science²³⁴, ni les ouvrages spécialisés (et à maints égards en rapport à notre présent propos) de K. Dietzel, Held, Schmoller, H[ans] von Scheel et Schönberg ne font exception, pour autant qu'il s'agit de la méthode de l'École historique d'économie politique – pour ne rien dire enfin des ouvrages des nombreux Italiens et des quelques Anglais et Français adeptes de cette orientation. Ces derniers, qui ne sont pas encore dégrisés de l'expérience née de cette orientation nouvelle pour eux, attendent encore d'elle, dans le domaine de notre science théorique-pratique, des résultats et des découvertes similaires à ceux qui avaient été obtenus dans la jurisprudence et dans la linguistique allemandes les plus récentes.

Du reste, après Knies, ce qui restait à accomplir dans ce domaine de la recherche, c'était bien d'établir clairement les erreurs de méthode et les vues unilatérales de l'« École historique » dans notre science, et de mettre sur pied une théorie de la connaissance qui tînt compte de toutes les directions légitimes de la recherche dans le domaine de l'économie politique²³⁵.

Appendices

De l'essence de l'économie politique

CE N'EST PAS SEULEMENT lorsqu'il s'agit d'individus séparés de toute communauté humaine, mais tout autant quant aux membres d'un peuple, que le phénomène d'économies isolées peut se présenter²³⁶, précisément dans la mesure où ceux-ci n'entrent pas dans un commerce de biens les uns avec les autres – et, du reste, quelles que puissent être par ailleurs les relations qu'ils entretiennent. Il est à peine besoin de remarquer que, dans ces conditions, il ne pourrait aucunement être question d'une « économie politique du peuple »²³⁷ au sens *communément* reçu de l'expression. Si, même en général, il y avait lieu d'admettre cette formule, elle ne pourrait en tout cas uniquement désigner que la *somme* des économies individuelles au sein d'un peuple, par opposition aux économies singulières qui sont isolées de la sorte.

Partout, au contraire, où les membres d'un peuple entrent en relation économique les uns avec les autres, c'est là que le concept d'« économie politique du peuple » acquiert déjà une signification essentiellement différente. En vérité, il ne peut cependant pas non plus être ici question d'une économie politique, au sens *propre* (étroitement compris) du terme. Quelque chose de ce genre n'existerait – comme, par exemple, dans les dispositifs envisagés par maints socialistes – que si la satisfaction des besoins du *peuple considéré comme un tout* était la plus complète et la plus haute (dans la limite des possibles qu'on peut atteindre étant donné une situation économique), que si cela était véritablement le but de l'économie, que si le *peuple dans sa totalité* était en vérité le sujet économique agissant (directement, ou par l'intermédiaire de ses fonctionnaires), et finalement, que si les biens à la disposition du *peuple considéré comme un tout* étaient effectivement disponibles pour cet objectif. Comme il est à peine besoin de le faire remarquer, ce sont là des conditions qui ne sont pas réalisées dans l'économie politique contemporaine. Dans les conditions sociales présentes qui sont les nôtres, ce n'est précisément pas le peuple qui est le sujet économique agissant – et, respectivement, encore moins ses fonctionnaires.

Les sujets économiques agissants sont en vérité davantage les dirigeants des économies individuelles et communes séparées²³⁸. Leur but n'est pas, somme toute, de répondre aux besoins en biens du peuple dans leur totalité, mais de couvrir leurs propres besoins de biens ainsi que, respectivement, ceux d'autres personnes déterminées, physiques ou morales. Enfin, les moyens économiques à leur disposition ne servent pas non plus à assurer les besoins du peuple considéré comme un tout, mais au contraire uniquement à garantir ceux de personnes déterminées, qu'elles soient physiques ou morales. Ce que les économistes nationaux²³⁹ désignent sous l'expression d'« économie politique du peuple », l'économie politique au sens communément reçu de l'expression, *cela n'est en aucune façon la juxtaposition d'économies individuelles isolées*, car ces dernières sont davantage intimement liées entre elles par leur commerce réciproque. Mais il s'agit tout aussi peu d'une économie politique au sens étroit indiqué ci-dessus, ni en général d'« Une économie » en soi et comprise en tant que telle²⁴⁰. Elle consiste en vérité en un complexe ou, si l'on veut, en un *organisme d'économies* (d'activités économiques singulières et communes), ce en quoi, répétons-le, elle n'est pas elle-même une économie. Il s'agit ici, pour me servir d'une image populaire, d'un rapport similaire, par exemple, à celui d'une chaîne avec ses anneaux : la chaîne se présente bien comme un tout composé des maillons, sans pourtant être elle-même de ce genre ; ou comme un mécanisme qui se présente, lui, comme un tout constitué de roues, d'engrenages, etc., pris ensemble, et ce, sans pour autant être lui-même un engrenage²⁴¹.

Même l'influence grandissante que les gouvernements exercent ou entendent exercer, dans la plupart des pays, sur les affaires économiques de la population ne peut rien changer à cet état de fait. Encourager les aspirations économiques de tiers n'est en effet nullement à considérer comme une activité économique autonome en soi. Et encourager des économies individuelles, ou un *complexe d'économies* de ce genre et le faire progresser, par quelque force que ce soit, et de quelque manière qu'on puisse l'envisager, cela ne fait pas plus pour autant de ces dernières une seule économie *unifiée*. L'activité grandissante que les gouvernements exercent sur l'économie dans ce qui relève de l'État ne peut, par conséquent, ni être elle-même regardée comme économique, ni non plus constituer purement et simplement un complexe d'économies individuelles en une seule économie, *stricto sensu*. En outre, et cela va de soi, l'influence grandissante des gouvernements des États n'a pas pour but de garantir au peuple, conçu comme une totalité économique unifiée, la satisfaction de ses besoins, mais elle vise, au contraire, seulement la prospérité de ce complexe d'activités économiques séparées qui n'est lui-même pas une économie au sens strict.

Au sein des États, l'activité des gouvernements s'oriente en vue de garantir leurs propres besoins (l'entretien de l'État) ; elle constitue sans aucun doute une économie autonome, car les gouvernements s'en préoccupent en fait pour les États. Cependant les finances mêmes ne sont toujours qu'un élément de ce complexe

d'économies individuelles, dont l'ensemble est couramment désigné par l'expression d'« économie du peuple », elle qui n'est pourtant jamais, comme ensemble, une économie en tant que telle.

Récapitulons ce qui vient d'être dit. Rien ne permet de faire, des activités économiques singulières qui existent dans un peuple, une seule économie unifiée de ce peuple, une économie au sens propre du terme : ni le fait que les activités économiques singulières entrent dans un commerce mutuel au sein d'un peuple, ni le fait que les puissants développent dans leur peuple une activité encourageant les activités économiques singulières dans leur ensemble, ni enfin, non plus, l'existence d'une économie spécifique des finances qui est propre à l'État. Il nous apparaît qu'on désigne toujours usuellement par cette expression seulement un complexe organisé d'économies séparées, une multiplicité d'économies liées au travers d'une unification supérieure qui n'est pas, elle-même, pour autant une « économie » au sens rigoureux où on pourrait l'entendre.

À quel point cette différenciation est importante pour comprendre correctement les phénomènes économiques, nous l'avons déjà exposé dans un autre passage²⁴². Et les deux conceptions suivantes ne reviennent pas du tout au même : que, d'une part, les phénomènes économiques chez des hommes organisés en société soient, de manière complètement inadéquate par rapport à l'état de choses réel, conçus comme le résultat d'une activité unifiée du peuple en tant que tel, activité destinée à couvrir ses besoins et regardée comme l'application des moyens disponibles à cette fin, et que cela soit de la sorte interprété du point de vue d'une fiction ; ou bien que, d'autre part, d'une manière qui correspond cette fois à l'état de choses réel, ces phénomènes soient conçus comme le résultat de nombreuses aspirations individuelles, et qu'ils résultent de celles-ci au travers du commerce entre des personnes liées (physiquement et moralement) par leurs actions économiques. Cela ne revient pas du tout au même car, dans le premier cas, les phénomènes de l'économie humaine se présenteront à nous, sous la forme qu'ils prennent dans la société contemporaine, comme un tableau, assurément simplifié au plus haut point, des phénomènes relevant d'une seule économie singulière, et leur interprétation ne renfermera, dans cette conception, aucune difficulté digne même d'être mentionnée – tandis que, dans le second cas, nous nous trouverons au contraire en face d'un tableau de la société qui la distingue d'une économie singulière, et qui sera d'autant plus difficile à interpréter qu'il sera mêlé. Dans le premier cas, en effet, c'est un phénomène bien connu, essentiellement analogue à l'économie individuelle (et par là très proche de notre compréhension) qui se présente à nous. Dans le second, c'est « *l'explication des phénomènes complexes de l'économie humaine, dans sa forme sociale contemporaine, à partir des aspirations et des circonstances des activités économiques individuelles liées entre elles au travers de leur commerce réciproque* », soit un objectif incomparablement plus complexe et plus difficile pour la recherche scientifique.

Cependant, il est clair que la simplification évoquée ci-dessus, parce qu'elle repose sur une fiction entièrement illicite, dérobe à notre science sa véritable valeur et, en fin de compte, aux chercheurs du domaine de l'économie politique les problèmes de cette dernière – problèmes qu'implique nécessairement la complication sous laquelle les choses se présentent en fait à nous dans l'expérience, problèmes qu'il convient d'appréhender et de résoudre. On peut même parler de « *natura rerum subtilis* » à propos de l'économie humaine sous sa forme sociale²⁴³. Or, au lieu d'enquêter sur les phénomènes réels de cette économie pris dans leur complication, c'est-à-dire rapportés à leurs éléments constitutifs que constituent les économies singulières, et au lieu d'aspirer de la sorte à leur compréhension, assurément difficile, n'est-il pas insensé de simplifier tout cela à outrance, au moyen d'une fiction illicite et en contradiction avec la nature des choses – et n'est-il pas insensé de vouloir concevoir de la sorte un complexe d'activités économiques comme si c'était une seule économie individuelle de grande taille ? Les problèmes scientifiques ne peuvent assurément pas être ainsi simplifiés aussi extraordinairement – sinon au prix du renoncement au succès de l'entreprise en son entier.

Adam Smith et son école ont négligé de rapporter les phénomènes complexes de l'économie humaine en général, et ceux des formes sociales de cette dernière, et de l'« économie politique » en particulier, aux aspirations présentes dans les activités économiques singulières, soit d'une manière qui corresponde à l'état des choses réel. Ils ont négligé de nous enseigner à comprendre ces phénomènes d'une manière théorique, à savoir comme la résultante de ces aspirations-là. Leur effort s'est plutôt porté – et, pour la plupart, de manière certes inconsciente – à rapporter ces phénomènes, en vue de nous les faire comprendre de façon théorique, au point de vue de la fiction qui a été indiquée ci-dessus. Et ceci, alors même que l'École historique des économistes allemands suit très consciemment la même conception erronée que nous avons mentionnée, et qu'elle est même tout à fait encline à reconnaître en elle une manière inégalable d'approfondir notre science. Il est clair qu'il est impossible d'atteindre par là une compréhension théorique des phénomènes « économiques » qui soit adéquate aux circonstances réelles, si l'on reste sous la domination de la fiction ici en cause. La valeur bien faible des théories dominantes de l'économie nationale trouve pour une large part son explication dans cette conception fondamentalement fautive de l'essence de la forme sociale contemporaine de l'économie humaine.

Du concept d'économie nationale théorique et de l'essence de ses lois

LA DÉFINITION D'UNE SCIENCE doit comporter trois moments : 1) la désignation exacte de la science à définir ; 2) l'objet sur lequel la recherche se porte (par exemple, le monde animal ou végétal, l'État, l'économie, etc., selon des domaines respectifs déterminés) ; et 3) le point de vue de la forme sous laquelle poursuivre l'investigation de cet objet (par exemple, le point de vue historique, théorique, etc.). Une définition correcte de l'économie nationale théorique doit, par conséquent, outre la désignation de cette discipline et de son objet, établir encore le point de vue formel sous lequel cette science a pour tâche d'investiguer sur elle (en contraste avec les autres sciences qui s'occupent du même objet, comme par exemple l'histoire, la statistique économique, la politique économique, etc.).

La définition d'une science, et aussi par conséquent celle de la doctrine de l'économie politique théorique, peut par conséquent souffrir de trois manques fondamentaux. *En premier lieu*, relativement au fait que c'est une science qu'on doit définir, elle risque de ne pas être désignée de manière assez déterminée. C'est le cas de toutes les déterminations conceptuelles de l'économie nationale théorique formulées de manière trop imprécise pour savoir si elles doivent définir l'économie politique en général (l'économie nationale théorique, la politique économique et la science des finances considérées dans leur ensemble), ou bien simplement les deux premières parties de l'économie politique mentionnées ci-dessus, ou enfin, à la différence, la seule partie théorique, de sorte que ces déterminations nous laissent parfois même dans le doute quant à savoir si ce ne sont pas les sciences touchant à l'État et à la société en général qui sont plutôt en question.

Deuxièmement, on risque de ne pas définir suffisamment l'objet auquel se rapporte la science qui lui est relative. C'est le cas de toutes les déterminations conceptuelles de l'économie nationale théorique qui nous laissent dans l'obscurité quant à l'objet de la recherche dans cette science, ou encore celles qui indiquent comme objet ou les phénomènes relatifs à la société en général, tantôt ou bien seulement

des domaines déterminés, ou bien encore seulement des aspects déterminés, de l'économie²⁴⁴. Parmi les erreurs de ce genre, on trouve aussi bien la conception de l'économie nationale théorique au sens d'une science sociale théorique générale, que celle d'une pure et simple catallactique, ou d'une philosophie de l'histoire économique, etc.

Troisièmement – et c'est ici qu'il faut rechercher la lacune principale de la plupart des déterminations conceptuelles de l'économie nationale théorique –, on risque de ne pas définir suffisamment le point de vue de la forme sous laquelle la science dont il s'agit ici traite les phénomènes économiques. La majorité des définitions nous laisse en effet dans l'incertitude quant à savoir si cette science explore l'économie d'un point de vue historique, théorique ou pratique, ou encore si, en d'autres termes, elle est une science économique historique, théorique ou pratique, de sorte que ces trois points de vue de la recherche, effectivement distincts, se recoupent l'un l'autre d'une manière telle qu'on ne peut plus les démêler.

Même ceux qui ne méconnaissent pas fondamentalement le caractère formel de l'économie nationale théorique, ceux-là aussi tombent presque tous sans exception dans l'une des erreurs indiquées à propos de ce dernier, quelle qu'elle soit. L'économie politique théorique n'a pas seulement à nous exposer les « lois » des phénomènes économiques, mais encore leur « essence générale »²⁴⁵. Un exposé de cette science qui nous en présenterait véritablement les lois, et non pas l'essence, en ce qui concerne, par exemple, les biens, la valeur et les formes variées sous lesquelles apparaissent les lois de l'économie, ou encore les prix, la rente foncière, l'intérêt du capital, les profits entrepreneuriaux, l'argent, etc., un tel exposé devrait, dans tous les cas, être considéré comme incomplet. La définition de l'économie politique théorique (à plus forte raison celle de l'économie politique en général) comme « science des lois de l'économie du peuple » est par conséquent à cet égard, en tout cas, trop étroite.

Cette définition apparaît encore moins appropriée si on prend le concept de « lois » dans le sens où il ne désigne qu'un seul genre déterminé de ces dernières, quel qu'il soit et arbitrairement choisi. Si, sous le concept de « lois » des phénomènes, on ne comprend que celles qu'on appelle « lois de la nature » par opposition à celles dites « lois empiriques » – comme c'est le cas, par exemple, dans l'enquête de [Gustav] von Rümelin sur le concept de loi sociale²⁴⁶ –, alors la définition de l'économie nationale théorique comme science des « lois » de l'économie apparaît sous un jour si limité que, en vérité, elle n'est pas exacte quant à la majeure part de la connaissance qu'on trouve communément reçue dans les exposés d'économie politique théorique. Il en va aussi de même concernant la définition de l'économie nationale théorique (ou encore tout aussi bien de l'économie politique!) comme « science des lois du développement économique », ou comme « philosophie de l'histoire économique », et ainsi de suite...

Nous indiquons ici par la suite les conceptions que quelques économistes allemands parmi les plus récents ont eues de l'essence de notre science, conceptions dont la critique se formule d'elle-même à partir de ce qui vient d'être dit.

Dans la dernière édition de son *Économie politique* qu'il a encore pu réviser lui-même, Heinrich Rau donne cette définition : « La doctrine de l'économie politique ou économie nationale (la première partie théorique de l'économie politique) est la science qui développe la nature de l'économie du peuple²⁴⁷ ou encore celle qui montre comment un peuple se préoccupe continuellement des biens matériels au travers des aspirations économiques de ses membres » (1868, I, § 9). Dans son *Lehrbuch der Volkswirtschaft*, Lorenz von Stein écrit : « L'exposition scientifique de l'économie forme la doctrine de l'économie politique » (1858, p. 2; voir à ce sujet la 2^e édition de 1878, p. 564 et sq.). Dans son *System*, Wilhelm Roscher désigne l'économie nationale, la doctrine de l'économie politique, comme « la doctrine des lois du développement de l'économie politique, de la vie économique du peuple » (I, § 16). Il en va de même pour H[ans] v[on] Mangoldt dans son *Grundriss der Volkswirtschaft* (1871, p. 11). Bruno Hildebrand, lui, écrit : « La science de l'économie nationale [...] mission consiste à découvrir, étape après étape, le processus du développement économique tant des peuples pris isolément qu'aussi bien de l'humanité tout entière, à connaître les fondements et l'édification de la civilisation économique présente, et à reconnaître, dans cette voie, la tâche qu'il est réservé à la présente génération de remplir [...], à reconnaître ainsi que le travail de cette génération présente consiste à forger son maillon dans la chaîne du développement de la société. » (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1863, I, p. 3)²⁴⁸. En ce qui concerne la vision qu'en a [Karl] Knies, qui n'est pas moins englobante, il convient de la comparer avec sa *Politische Oekonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode*²⁴⁹ (1853, p. 17 et 32 et sq., et en particulier, 2^e édition, 1881, p. 1 et sq.). Dans sa *Theorie und Geschichte der Nationalökonomie*, Julius Kautz dit : « L'économie nationale est la doctrine des fondements, des moyens et des lois du développement du bien-être chez les peuples » (1858, I, p. 288). Et J[ohann] C[sic pour Karl] Glaser, dans son *Handbuch der Politischen Oekonomie* : « La doctrine économique est l'exposition de l'activité humaine tournée vers l'acquisition et l'utilisation de la richesse, ou, ce qui revient au même, vers l'usage de la nature et de ses forces en vue de la satisfaction des besoins de l'homme » (I, 1858, p. 10 et sq.). Le même auteur fait à ce propos la différence entre trois manières de considérer les relations économiques : « trois genres, pour le dire de manière plus déterminée, de doctrines économiques », à savoir ce qu'il nomme : la doctrine économique technique, la doctrine économique spécifique, la doctrine économique éthique (voir, à ce sujet, *op. cit.*, p. 12). Dans *Die Volkswirtschaftslehre*, K[arl] Umpfenbach dit : « La doctrine de l'économie politique est l'étude approfondie et systématique des lois d'après lesquelles l'être conditionné de la population humaine accomplit son existence au travers

de son combat pour le maintien de sa vie » (1867, p. 12)²⁵⁰. [Albert] Schäffle définit l'économie nationale « comme la doctrine de l'apparition du principe économique dans la société humaine » (*System*, 3^e édition, I, p. 46), tandis qu'Adolf Wagner, lui, dans sa *Politische Oekonomie*, conçoit « la doctrine de l'économie politique, ou économie nationale ou économie politique » comme « la science de l'économie politique, comme l'organisme des économies isolées des peuples organisés de manière étatique » (1876, I, p. 59)²⁵¹, et qu'il fait remarquer, contre Schäffle, que la tâche de l'économie nationale, d'exposer la *réalisation effective* du principe d'« économicité »²⁵², est ce qui constitue l'économie politique. M[ax] Wirth voit dans « la doctrine de l'économie nationale ou économie politique la science de ces lois naturelles du développement sous l'influence desquelles la production et la distribution des biens ont lieu dans la société humaine ; en les suivant attentivement, les peuples prospèrent ; en passant à côté d'elles, ils souffrent et ils dégènèrent » (*Grundzüge der Nationalökonomie*, 1861, I, p. 3).

G[ustav von] Schönberg dit : « L'objet de notre science est la vie économique du peuple ; en tant que phénomène particulier de l'esprit du peuple, elle se constitue en un organisme toujours plus grand, et progresse, étape après étape, vers une connexion causale plus étroite avec le développement de la civilisation. Reconnaître ce phénomène comme tel, quand il apparaît et avec les lois et les règles qu'il présente, et puis, à partir de cette connaissance, saisir quelles tâches il appartient à notre génération de résoudre par son travail, pour nous approcher toujours plus près de la vie économique dans son objectif éthique élevé – voilà en peu de mots la tâche de notre science dans le présent ouvrage » (*Die Volkswirtschaft der Gegenwart*, 1869, p. 38 ; voir aussi, du même, sa *Volkswirtschaftslehre* de 1873, p. 3 et sq.). Dans le *Tübinger Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft*, F[riedrich] J[ulius] Neumann voit dans notre science « la doctrine du rapport réciproque entre les économies considérées séparément et aussi en liaison avec le tout de l'État » (1872, p. 267), tandis que H[ans] von Scheel assigne comme tâche à l'économie politique, dans le *Handbuch der Politischen Oekonomie* de [Gustav] Schönberg, « l'exposition du rapport de dépendance des économies privées entre elles et à l'égard des collectivités économiques de plus grande taille (État, communautés, etc.), et cela d'après l'ordre relatif à la genèse, à la constitution et à l'instauration de règles concernant ce qui, dans l'objectif, correspond le plus strictement aux exigences des étapes de la civilisation qui ont été atteintes et de celles qui sont encore à atteindre » (1882, I, p. 57). G[ustav] Cohn, dans son ouvrage *Ueber die Bedeutung der Oekonomie*, définit l'économie nationale comme « la science des hommes en tant qu'ils agissent économiquement, c'est-à-dire la science de leur activité tournée vers l'appropriation des moyens extérieurs dont nous avons besoin pour atteindre nos buts de vie les plus divers » (1869, p. 3).

Ces définitions de notre science reflètent en retour très directement et clairement la situation qui imprègne en profondeur les recherches menées en Allemagne

sur la théorie de la connaissance dans le domaine de l'économie politique. Nous faisons là, à travers elles, l'expérience – certes, tout à fait sans nécessité aucune²⁵³ – de ce que sont la plupart des conceptions particulières des auteurs se penchant sur l'essence de l'économie, de l'économie politique et, aussi, de la société. À condition d'être sans préjugé, et en dehors de la question sur la justesse de ces définitions, personne ne contestera que, pas une seule fois, elles ne satisfont aux conditions formelles de la définition adéquate pour une science.

Parmi les questions posées ici, et relativement à l'une des plus pertinentes pour la littérature des sciences sociales en Allemagne, à savoir celle posée par Rümelin sur *la nature des lois de la société*, les remarques suivantes peuvent encore trouver place ici : Il est possible (par opposition aux lois normatives !) de classer les « lois des phénomènes » soit en fonction du domaine de phénomènes auxquelles elles ont trait (bref, d'après leur objet !), soit en fonction de leur nature formelle. Sous le premier rapport, nous faisons la distinction entre les lois de la nature en général – et parmi elles, entre celles touchant la nature inorganique et celles intéressant la nature organique en particulier –, et les lois de la vie de l'esprit – et parmi elles, entre les lois des phénomènes de la société en général, et celles des phénomènes économiques en particulier, etc. Sous le rapport formel, nous pouvons différencier les lois de la coexistence et de la conséquence réciproque des phénomènes, les lois exactes et les lois empiriques et, de nouveau, au sein même de cette catégorie : les « lois du développement », « les lois des grands nombres », etc. Il est par conséquent erroné et superflu de parler, de la manière devenue habituelle, de *lois de nature* des phénomènes sociaux en général, et des phénomènes économiques en particulier, alors que, en vérité, les lois de la nature peuvent cependant être mises en rapport avec les phénomènes naturels, et que, dans ce cas, on devrait parler de *lois exactes* des phénomènes sociaux et, respectivement, des phénomènes économiques, par opposition aux lois *empiriques* pures et simples.

On peut toujours, après tout, avec John Stuart Mill et [Gustav von] Rümelin, faire valoir la conception de soi-disant « lois de nature » des phénomènes comme une « formulation de la portée de notre connaissance quant à l'action des forces, une portée élémentaire, constante et qui se présente dans tous les cas pris isolément comme une forme fondamentale », car elle indique en effet de la sorte l'opposition qui existe entre les lois « empiriques » et les lois « exactes » des phénomènes, et elle empêche de confondre ces deux groupes de connaissances scientifiques. Rümelin s'est ainsi acquis un mérite distingué, pour ce qui a trait à la méthodologie des sciences sociales en Allemagne, du fait qu'il a cherché à rapprocher les derniers perfectionnements méthodologiques de la logique anglaise avec la compréhension qu'ont les chercheurs allemands dans le domaine de la société, et qu'il a mis fin une bonne fois pour toutes à la confusion inconsidérée qui régnait entre les lois exactes des phénomènes et les connaissances théoriques acquises par la voie réaliste-empirique. En ce qui concerne

la doctrine de l'économie politique théorique, son concept de « loi » est cependant encore beaucoup trop étroit, puisque cette science, d'après la conception qu'on en a aujourd'hui – cela a déjà été souligné dans un autre passage (p. 50²⁵⁴) – doit approfondir, et exposer, non seulement les lois exactes, mais aussi les lois empiriques de cette science, cela, dans ses multiples genres, et qui plus est, non seulement les régularités *élémentaires*, mais également celles qui en sont *dérivées* au sein de la configuration générale des phénomènes économiques.

Du rapport des sciences pratiques de l'économie politique à la pratique de cette dernière et à l'économie politique théorique

MÊME POUR QUI N'A QU'UNE EXPÉRIENCE restreinte de la théorie générale des sciences, il est à peine besoin de remarquer que ce qu'on appelle les sciences pratiques (les arts²⁵⁵), en général, et les sciences pratiques de l'économie politique en particulier (la politique économique et la science des finances), sont aptes à une application, à son tour elle-même, pratique, et qu'il doit, par conséquent, exister une distinction rigoureuse entre les sciences pratiques de l'économie politique, d'une part, et leur utilisation pratique, d'autre part. Les premières nous enseignent les fondements généraux, les maximes d'après lesquelles explorer l'économie politique, certes en fonction de la variété des circonstances, et selon lesquelles prendre, le moment venu, des dispositions en vue du maintien de l'État de la manière la plus conforme à son but. Par ailleurs, se dessine aussi l'application pratique de ces sciences sous la forme d'actes législatifs concrets, de règlements administratifs, etc. Le rapport que les sciences théoriques entretiennent avec les sciences pratiques, et celui qu'elles deux, prises ensemble, ont avec la pratique économique²⁵⁶ sont, par conséquent, les suivants: l'économie politique théorique doit nous exposer l'essence générale et la configuration générale (les lois) des phénomènes économiques, tandis que la politique économique et la science des finances nous enseignent les maximes en accord avec lesquelles, respectivement, et certes en fonction toutefois des circonstances particulières, l'économie peut être encouragée au mieux, et l'État organisé, ensuite pour sa part, de la manière la plus conforme au but de son maintien. La *pratique* économique consiste, cependant, en ce que les pouvoirs publics appliquent les sciences pratiques de l'économie politique dans la mesure adéquate à la particularité des circonstances des pays et des peuples particuliers. Le rapport de l'économie nationale théorique avec la politique économique et la science des finances, et celui de ces deux catégories de sciences, prises ensemble, avec la pratique des politiciens s'occupant de ce qui relève de l'économie, ainsi qu'avec celle des financiers, sont, par conséquent, en quelque sorte les mêmes

que le rapport entre la chimie théorique et la technologie de la chimie, d'une part, et celui de ces deux là, prises ensemble, avec l'activité pratique des industriels de la chimie, d'autre part – ou encore, le rapport de l'anatomie et de la physiologie avec la théorie chirurgicale et thérapeutique, et le rapport de ces deux sciences prises ensemble avec la pratique des médecins formés à la science.

Qu'il demeure cependant toujours autant d'obscurité dans ces questions qui sont vraiment les plus élémentaires de la doctrine des sciences, voilà un signe qui ne trompe pas sur le sens si peu philosophique que nourrissent ceux qui travaillent à notre science – même les économistes les plus remarquables ! Et de même quant au fait qu'y apparaissent tant de contradictions entre leurs opinions. Voyez Jean-Baptiste Say dans son *Cours complet d'économie politique* (Paris, 1852, I, p. 24), et en particulier la note rédigée par le même ajoutée au *Cours* de [Heinrich Friedrich von] Storch (Paris, 1823-1824, I, p. 11) où Say entend faire valoir qu'il n'existe jamais qu'un *usage pratique* de l'économie politique, et pas de *science pratique* de l'économie – une opinion qui a été suivie par la plupart des innombrables disciples de Say. Même [Wilhelm] Roscher incline vers la vue selon laquelle l'économie politique se divise bien en économie générale et particulière, mais cependant pas en économie théorique et en pratique, alors même qu'en vérité il décompose toutefois l'économie politique en une science théorique et en une série de sciences économiques pratiques, dont pourtant chacune, prise isolément, se présente en fait dans un exposé ordonné à son tour en une partie générale et une partie particulière (et cela, tant à propos de l'économie nationale théorique que pour chaque science économique pratique) – voir aussi l'*Allgemeine oder theoretische Nationalökonomie* d'A[dolf] Wagner (première partie, 1876, p. XII et *passim*), H[ans] von Scheel dans le *Handbuch der Politischen Oekonomie* de G[ustav] Schönberg (1882, I, p. 57), et F[riedrich] J[ulius] Neumann (*op. cit.*, p. 115 et *sq.*).

Il est exact que l'économie nationale théorique s'est manifestée comme science autonome plus tardivement que les deux parties pratiques de l'économie politique. Mais c'est une erreur de supposer que celle-là s'est formée du fait qu'on a dégagé ce qu'il y a de *général et de commun* à partir de celles-ci, et étant donné qu'on les a ainsi reliées (F[riedrich] J[ulius] Neumann, *op. cit.*). L'économie nationale théorique s'est formée à partir du besoin de fonder en théorie les sciences pratiques de l'économie politique. Les discussions de ce genre (les enquêtes concernant l'essence et la configuration générales, les *lois* des phénomènes économiques) se trouvent déjà disséminées dans les plus vieux écrits consacrés à l'art de gouverner et puis, plus tard, dans ceux traitant la politique économique et la nature des finances. Celles-ci se distinguent fondamentalement des parties « générales » de la science en raison de la nature formelle de cette dernière, cela va de soi ; leur nature est pareillement pratique, c'est-à-dire qu'elle comprend les vérités *générales pratiques* relatives à l'encouragement donné à l'économie et à la conduite essentielle des finances,

mais qu'elle n'englobe pas les connaissances économiques *théoriques*. L'économie nationale théorique s'est formée en tant que science autonome parce que, dans les sciences pratiques de l'économie politique, et tout autant en vérité dans ses parties générales que spécialisées, quelques savants allemands (en premier lieu [Ludwig Heinrich] von Jacob [*sic* pour Jakob], [Gottlieb] Hufeland, [Friedrich Julius Heinrich von] Soden, etc.) ont rassemblé, complété et ordonné systématiquement les discussions théoriques, disséminées déjà chez les *Physiocrates*, et qui avaient atteint une vaste ampleur en particulier chez Adam Smith et chez Jean-Baptiste Say. Cette conception repose toutefois sur le faux présupposé que les parties *générale* et *théorique* d'une science sont identiques.

Il y a encore une opinion qui méconnaît tout particulièrement le rapport véritable de l'économie politique théorique avec l'économie politique pratique. C'est l'opinion selon laquelle la première doit développer « les lois de la vie économique du peuple *sans tenir aucun compte de l'intervention des pouvoirs publics* en tant que telle », tandis que la seconde, l'économie politique pratique, doit au contraire déployer ses principes en rapport avec cette intervention. C'est une vue qui apparaît sous diverses formes dans la littérature de l'économie nationale en Allemagne (voir le *Staatswissenschaften im Lichte unserer Zeit* de [Karl Heinrich Ludwig] Pöhlitz, II, p. 3 ; le *Handbuch* de [Johann Friedrich Eusebius] Lotz, 1837, I, § 6 ; la *Politische Oekonomie* de [Karl Heinrich] Rau, I, § 9, etc.). Du reste, cette perspective sur l'essence de l'économie nationale théorique est déjà fautive en ceci que, tout en incluant dans ses missions d'investiguer sur l'essence générale et les lois des phénomènes économiques *réels*, aussi bien que sur les modifications influencées par l'État, il est simplement tout à fait impensable de concevoir une *orientation empirique* de la recherche théorique faisant abstraction des influences que l'État exerce sur la vie économique du peuple. Avaient déjà à juste titre repoussé cette conception de la doctrine de l'économie politique théorique : L[udwig] H[einrich] von Jacob [*sic* pour Jakob] (*Grundsätze*, 3^e édition, § 5), [Carl von] Rotteck (*Vernunftrecht*, vol. IV, 1835, p. 23 et sq.) et, récemment à nouveaux frais, [Wilhelm] Roscher, [Karl] Knies, [Hans von] Scheel, [Adolf] Wagner *et alii*. C'est encore une méprise quand Wagner pense que la partition de l'économie nationale en une partie théorique et en une partie pratique repose en dernière instance sur l'idée que « l'économie politique doit en premier lieu être considérée *sans l'État*, et donc ensuite *avec lui* » (*Politische Oekonomie*, I, § 9). Cette partition n'entretient aucun rapport envisageable avec les idées dont il s'agit ici précisément. L[udwig] H[einrich] von Jacob [*sic* pour Jakob] traite déjà, lui, de la chose plus correctement, à propos de la relation des sciences théoriques et des sciences pratiques en économie politique, et il revendique à bon droit le mérite d'être l'auteur qui a accompli la séparation essentielle indiquée entre ces deux grands domaines de l'économie politique.

De la terminologie et de la classification des sciences économiques

DANS UN AUTRE PASSAGE²⁵⁷, nous avons déjà parlé de l'essence de l'« *économiste politique* » et de ses parties, ainsi que de la terminologie devenue dominante pour la nommer. La question pourrait encore se poser de savoir si cette expression est valable pour désigner la totalité des sciences théorético-pratiques de l'économie politique²⁵⁸ communément rassemblées sous cette appellation, et si les expressions « économie politique théorique », « économie nationale théorique », « politique économique » et « science de la finance » le sont aussi pour les parties singulières de l'« *économiste politique* »²⁵⁹. Eu égard aux recherches menées dans cet ouvrage sur l'essence des sciences ici en cause, cette question présente assurément seulement un intérêt secondaire, de terminologie, par contraste avec notre position de principe touchant les problèmes effectivement fondamentaux pour la science. Elle n'est toutefois pas tout à fait dénuée d'importance.

Quoi qu'il en soit, l'aspiration à établir de manière satisfaisante la terminologie d'une science, surtout dans ses catégories capitales, l'aspiration à harmoniser essences et désignations de ces dernières, la chose et le concept au sein des sciences, voilà qui nous semble précisément louable au plus haut point. Car une terminologie juste ne prévient pas seulement de nombreuses obscurités dans l'exploration et dans la réception de la connaissance scientifique, elle constitue de plus directement une étoile d'après laquelle s'orienter pour la grande foule des collaborateurs de la science dont le regard se dirige à vrai dire moins sur les choses que sur les mots, foule que l'expérience nous montre toujours prépondérante.

Le problème de terminologie qui nous retiendra ici en premier lieu présente, en outre, des difficultés toutes particulières qui expliquent les recherches les plus multiples menées jusqu'à présent, qui ont transformé la terminologie concernée pour désigner l'économie politique et ses parties, et cela dans un sens opposé à celui qui dominait jusqu'alors²⁶⁰. La raison ultime de ces difficultés est bien souvent essentiellement à rechercher dans le fait que l'économie politique²⁶¹, telle qu'on la

conçoit à présent, embrasse des sciences de nature très différente dans leur forme; et le problème de les désigner de manière parfaitement pertinente présente donc naturellement des difficultés formelles difficiles à surmonter.

Il nous semble qu'une question mérite ici avant tout considération – parce qu'elle touche à l'essence même de l'économie politique et de ses parties: c'est de savoir si l'économie politique doit se régler sur les sciences de l'État ou sur celles de la société – et nous souhaiterions ne pas l'éluider tout à fait ici, étant donné qu'il est devenu tout à fait fondamental de la soulever pour traiter les recherches terminologiques ici en débat.

Si, comme c'est la conception qu'en a certes la majorité des économistes (qui caractérise l'économie politique comme une science de la société), le concept de *société* est compris en opposition à celui de l'État, et que cette science ne désigne rien moins que l'économie sociale, etc.²⁶², on négligera le fait que la politique économique et la science des finances sont des sciences de l'État, au sens le plus propre, et que, par conséquent, la caractérisation, dans ces conditions, semble en tout cas inappropriée pour les exposés de notre science, qui ne fait qu'englober, elle, les parties de cette dernière ainsi dénommées. Inversement, l'expression utilisée de façon privilégiée par les anciens auteurs allemands (et encore par [Johann Friedrich Eusebius] Lotz, Fr[iedrich] B. W. Hermann et par [Wilhelm] Roscher lui-même dans ses premiers écrits!) d'une « doctrine économique étatique » pour désigner l'économie politique, suscite, à son tour, de multiples remarques quant à la désignation de l'« économie politique théorique »²⁶³ (voir L[orenz] v[on] Stein: *Die Volkswirtschaftslehre*, 1878, p. 571 et sq.)

L'expression « économie politique » (économie nationale)²⁶⁴ semble déjà moins douteuse pour désigner l'ensemble de sciences théorético-pratiques couramment reçu sous le concept d'économie politique²⁶⁵. Si le concept d'« économie politique » est compris correctement, c'est-à-dire au sens d'un complexe d'économies²⁶⁶ rassemblées dans un peuple (et comprenant également la science de la finance!), à savoir comme un « organisme » d'économies, desquelles l'activité de l'État orientée vers leur encouragement (le soin apporté à l'économie!) semble inséparable dans le cours du progrès d'une civilisation²⁶⁷, alors l'expression ci-dessus se présente en fait comme désignant le groupe de sciences dont il s'agit ici d'une manière pas tout à fait impropre. Même la division de l'« économie politique »²⁶⁸ en une partie théorique et une partie pratique, ainsi que la division de cette dernière en « politique économique » et en « science de la finance » présentent passablement peu d'inconvénients à l'examen. Si rien moins qu'une grande partie des économistes nationaux allemands, et une majorité de loin prépondérante d'étrangers, tiennent pour tout aussi imprécise qu'inexacte l'expression d'« économie politique »²⁶⁹, il en est évidemment ainsi en raison de l'usage qui en a été fait sur un plan international – une raison toujours de très grande importance, voire d'une portée le plus souvent

décisive dans les questions de terminologie ; et, peut-être, aussi en partie en raison de l'indétermination du terme, qui masque à propos l'obscurité du concept auquel l'expression « *économie politique* » renvoie.

Le problème d'une terminologie satisfaisante pour notre science présente donc un intérêt incomparable, mais aussi assurément des difficultés incomparablement plus grandes, si nous n'envisageons pas cette dernière en considérant simplement l'économie politique dans sa conception présente, mais au contraire dans la perspective de la *science de l'activité économique des hommes en général*²⁷⁰. Une terminologie adéquate à l'essence de cette science peut en effet seulement résulter d'une vision complète de la nature des différentes tâches que doit remplir la recherche dans le domaine des phénomènes économiques. Elle a pour condition préalable une solution satisfaisante du problème global de la *classification des sciences économiques*.

En particulier, il est à peine besoin de remarquer à quel point est encore loin du but la théorie de la connaissance des sciences humaines, en général, et des sciences économiques, en particulier. Le problème qui se pose de manière analogue dans le domaine des sciences de la nature n'est toutefois pas, quant à lui, résolu depuis bien longtemps et, comme le montrent les recherches les plus récentes, la doctrine même qui concerne ces sciences est encore controversée sur les points les plus essentiels. Et cependant, combien sont plus grands l'édifice des sciences de la nature et la théorie de la connaissance qui leur est afférente, par rapport aux sciences de l'homme ! Il faudra manifestement un long développement de ces dernières, avant que les différents objectifs de la recherche scientifique dans le domaine des phénomènes humains soient complètement clarifiés et que, par là, on acquière les fondements d'une classification et d'une terminologie complètes pour celles-ci, en général, et pour les sciences économiques en particulier.

Les sciences relatives à l'activité économique des hommes dans leur ensemble, la *science de l'économie*²⁷¹ au sens le plus large du mot, se divisent en trois grands groupes, qui correspondent aux trois tâches principales que l'esprit humain peut se donner dans l'exploration des phénomènes économiques :

I. Tâches historiques

II. Tâches théoriques

III. Tâches pratiques

I. Les sciences économiques *historiques* doivent explorer, et exposer, l'essence individuelle²⁷² et la configuration individuelle des phénomènes économiques. Elles se divisent en *statistique* et en *histoire* de l'activité économique humaine, en tenant compte, par conséquent, du fait que la tâche qu'elles entreprennent de résoudre se conçoit soit du point de vue de son état présent, soit du point de vue de son développement. Le fait que les sciences historiques ne puissent remplir leur tâche de manière *universelle* qu'à la condition de considérer *collectivement* les phénomènes

humains – et, dans les sciences économiques historiques en particulier, à la condition d'envisager collectivement les phénomènes économiques –, cela va du reste de soi en considération du nombre incalculable de phénomènes singuliers dans la vie des hommes²⁷³ et, respectivement, dans le cadre de l'activité économique des hommes, ainsi que dans celui des exigences de la technique d'exposition scientifique. Les sciences économiques historiques sont déjà nécessairement disposées, à cause de leur tâche scientifique-universelle, à fournir des *exposés de l'activité économique humaine du point de vue de la prise en considération collective*, c'est-à-dire dans l'optique *économie politique*, justement au sens bien compris du mot²⁷⁴.

II. Les sciences *théoriques* de l'activité économique des hommes doivent explorer, et exposer, l'essence générale et la configuration générale (les lois) des phénomènes économiques. Elles constituent dans leur ensemble la *théorie de l'économie politique*²⁷⁵, tandis que chacune d'elles correspond à une direction différente de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique²⁷⁶. Nous devons reconnaître et distinguer, dans ce domaine, l'orientation *exacte* et l'orientation *empirique* de la recherche théorique, et au sein de cette dernière, de nouveau, les orientations de la philosophie de l'histoire, de la statistique théorique, de l'« *anatomie physiologique* », etc. Et cependant, il est clair, dès le premier coup d'œil, que l'ensemble des orientations légitimes de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique n'est de ce fait en aucune façon épuisé, et que le développement de notre science peut toujours exiger qu'apparaissent au jour de nouvelles orientations dans l'aspiration à la connaissance théorique. Dans l'état de faible développement présent des sciences sociales, les résultats de toutes les orientations de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique sont pratiquement rassemblés dans Une Science unique, l'« économie nationale théorique »²⁷⁷, dans une seule discipline qui, soit dit en passant, manque ainsi déjà nécessairement pour cette raison de toute unité formelle rigoureuse dans la connaissance qu'elle expose, et manque, par là, aussi d'une systématique stricte. Il n'y a toutefois, à notre avis, aucun obstacle à ce qu'elle se scinde graduellement en branches différentes, dans le cours du progrès de son développement, comme c'est déjà le cas dans le domaine des recherches sur la nature, qui se scindent pour des raisons en partie logiques, en partie factuelles. Chaque branche singulière présentera une certaine autonomie, au moins relative. Mais, jusqu'à ce moment-là, on aimerait que ce qui a été dit ici serve à clarifier la question théorique dans le domaine de l'économie politique, et à expliquer les difficultés propres s'opposant à la systématique rigoureuse de l'économie nationale théorique.

III. Les *sciences économiques pratiques* doivent enfin nous enseigner les principes selon lesquels les hommes peuvent atteindre leurs objectifs économiques de la manière la plus adéquate – en tenant compte, naturellement, des circonstances. Il s'agit de :

1. *La politique économique*, ou science des principes visant à encourager l'« économie »²⁷⁸, par l'action des pouvoirs publics, de manière pertinente (en tenant compte des circonstances).
2. La doctrine de l'économie pratique singulière²⁷⁹, ou science des principes selon lesquels les objectifs économiques dans les activités économiques singulières peuvent être atteints le plus complètement (en tenant compte des circonstances). Cette dernière se divise de nouveau en :
 - a) *science de la finance*, ou science des principes visant à une organisation fonctionnelle (en tenant compte des circonstances) de l'activité économique singulière de la plus grande taille au sein d'un peuple, à savoir le budget de son gouvernement et, de manière plus diversifiée, des sujets économiques qui détiennent un pouvoir financier²⁸⁰ ;
 - b) doctrine pratique de l'économie privée²⁸¹, science des principes selon lesquels (dans les conditions sociales où nous vivons actuellement !) des personnes privées peuvent orienter leur activité économique de la manière la plus pertinente (en tenant compte des circonstances)²⁸².

Ces sciences économiques se rapportent sans exception à l'activité économique humaine dans son organisation présente, c'est-à-dire à l'« économie politique » prise au sens impropre qu'a le mot de nos jours²⁸³. Dans le cadre d'une organisation strictement socialiste de la société, elles acquerraient toutefois, comme l'économie même, une forme grandement différente.

Au sein d'une communauté essentielle ainsi organisée auprès d'une économie communautaire²⁸⁴, il n'y aurait par principe ni d'activités économiques individuelles privées, ni de soutien apporté à l'économie, ni, en particulier, de science des finances. De ce fait, les sciences pratiques de l'économie seraient également sans objet. Il ne s'agirait donc que d'une économie unique, une économie du peuple au sens propre du terme²⁸⁵, c'est-à-dire dont le sujet économique serait le peuple (ou bien ses représentants), et dont le but serait de satisfaire le plus complètement possible les besoins de tous les membres de la société. De ce fait, il n'y aurait également qu'une seule science pratique de cette économie unique, la science des principes selon lesquels l'économie commune pourrait être conduite et guidée de la manière la plus fonctionnelle (certes, en tenant compte des circonstances). Ce qu'on désigne de nos jours de manière hautement inexacte par « théories socialistes » ne sont que des tentatives pour clarifier cette science pratique, son essence et sa place dans le système des sciences de l'économie.

Le fait que la doctrine de l'économie politique pratique proprement dite²⁸⁶, au sens socialiste du mot, ait besoin, à l'instar de tout le reste des sciences pratiques, d'une fondation théorique, cela est aussi clair que le fait qu'elle ne puisse la trouver que dans une science qui nous fasse prendre conscience de l'essence et de la configuration générales des phénomènes de l'économie commune. Mais *la doctrine*

de l'économie politique théorique, au sens propre du terme²⁸⁷, ne correspondrait toutefois en aucune façon complètement à cette même science dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui; et elle se différencierait tout aussi nécessairement complètement de celle-ci. La fondation psychologique des phénomènes économiques les plus généraux, la théorie des besoins humains et des moyens que nous avons à notre disposition dans le but de satisfaire ces derniers, la théorie de l'essence et de la mesure des besoins et des biens (du besoin et de la quantité de biens disponibles !), la théorie de la valeur d'échange et de sa mesure, de l'essence de l'économie et de l'économicité²⁸⁸, etc., dans les deux cas, tout cela serait réuni dans une même doctrine de l'économie théorique²⁸⁹. Seulement, eu égard à l'essence et à la configuration générales des phénomènes complexes de l'économie, leurs différences se présenteraient de part et d'autre dans les deux cas, d'une manière qui correspondrait à la différence des phénomènes réels.

Par conséquent, la systématique des sciences économiques dans les États socialistes ne serait en aucune façon identique à celle des sciences économiques qui existe de nos jours, en ce que, dans ce cas, la « politique économique » et la « science de la finance » et surtout, principalement, la « doctrine pratique de l'économie privée », seraient privées d'objet en tant que sciences autonomes. La « science économique »²⁹⁰, au sens le plus universel du terme, se décomposerait alors simplement encore en « sciences historiques » de l'économie politique, en une science « théorique » et en une science « pratique » qui, de plus, présenteraient des particularités dans les objets modifiés par la recherche (ces objets correspondant aux objets analogues des sciences économiques du présent).

**Qu'il est possible d'atteindre,
dans le domaine des phénomènes humains,
des lois exactes (dites «lois naturelles»)
en faisant les mêmes hypothèses formelles que
dans le domaine des phénomènes de la nature**

IL N'EST PAS D'OPINION PLUS RÉPANDUE parmi les penseurs traitant de la société que celle selon laquelle c'est dans le domaine de la nature que règnent effectivement des lois exactes (dites lois de nature), et sûrement pas dans le domaine des phénomènes humains, ou encore l'opinion que, respectivement, c'est bien dans le premier, mais pas du tout dans le second, qu'on peut effectivement parvenir à des théories exactes. Cette opinion repose, d'une part, sur ce qu'on a en effet pu observer des phénomènes rigoureusement typiques dans le domaine de la nature (comme, par exemple, les plus simples éléments de la chimie, les agents les plus élémentaires en physique, etc.), tandis que, dans le domaine des phénomènes humains, au contraire, leur complication (sans même parler des moments dans leur développement !) exclut d'emblée le caractère rigoureusement typique et, par là, également la possibilité de lois exactes les concernant. D'autre part, cette opinion repose sur le fait que les phénomènes de la nature suivent des forces qui agissent de manière exclusivement mécanique, tandis que le facteur de la volonté joue un rôle décisif dans les phénomènes humains.

Or, il y a toutefois dans cette ligne d'argumentation une série d'erreurs fondamentales. Très loin de nous, cela va de soi, l'idée de nier le fait que les phénomènes humains *réels* ne sont pas rigoureusement typiques et que déjà, outre cette raison de fond, et en conséquence aussi de la liberté de la volonté humaine qui a valeur de catégorie pratique, *des lois empiriques d'une rigueur n'admettant aucune exception* sont bien exclues du domaine des phénomènes liés à l'activité humaine : tout cela, nous le concédons sans restriction. Ce contre quoi nous nous élevons donc, c'est l'opinion selon laquelle les phénomènes de la nature sont eux-mêmes rigoureusement typiques dans leur pleine et entière réalité effective empirique, ou encore qu'on peut toutefois parvenir, en suivant l'orientation empirico-réaliste de la recherche théorique concernant la nature, à des lois des phénomènes de la nature qui soient d'une rigueur telle qu'elle n'admette aucune exception²⁹¹. Du point de

vue du réalisme empirique, il est même tout aussi impossible de parvenir à des lois de la nature exactes, qu'à des lois exactes des phénomènes sociaux. Même les lois de la nature qui sont exactes, au sens propre du terme, ne sont aucunement le résultat de la recherche empirico-réaliste sur la nature, mais celui, au contraire, de la recherche exacte menée sur la nature ; et cette dernière est fondamentalement analogue à la recherche exacte dans le domaine des phénomènes sociaux²⁹².

L'erreur des penseurs traitant de la société consiste à tenter de parvenir à des lois sociales exactes au moyen de la recherche empirique, soit, en empruntant donc une voie dans laquelle on ne peut pas atteindre de lois exactes des phénomènes, cela en général, et tout aussi peu de lois sociales exactes que, là non plus, de lois de la nature du même genre.

L'opinion, qui prédomine en réalité parmi les penseurs traitant de la société, est donc celle selon laquelle les lois rigoureuses de la physique, de la chimie, etc., sont le résultat de l'orientation empirique de la recherche théorique. Elle a eu l'effet de susciter, chez une partie de ceux-ci, l'aspiration à des lois *exactes* des phénomènes sociaux au travers de la voie « empirique », et *non pas par la voie exacte*, tandis qu'elle a fourvoyé une autre partie d'entre eux, entre ceux qui ont pris les résultats de la recherche empirique dans le domaine des sciences sociales pour la mesure de la recherche *exacte* et ceux qui ont, inversement, donné les résultats de la recherche sociale exacte comme une mesure de la recherche empirique. Ces deux erreurs ont eu une influence aussi nuisible l'une que l'autre sur le développement des sciences sociales, et c'est à elles qu'on doit rapporter la plus grande part des malentendus qui prédominent dans la recherche théorique traitant de la société sous sa forme actuelle, ainsi que dans ses aspirations présentes (voir à ce sujet les chapitres IV, V et VII du premier livre²⁹³).

Que les points de départ et d'arrivée de toute activité économique humaine sont rigoureusement déterminés

Plus une civilisation est économiquement avancée, plus il y existe de besoins, non seulement pour des *biens d'usage*, c'est-à-dire pour des biens qui servent immédiatement au maintien de notre vie et de notre bien-être, mais encore, d'une part, pour des *moyens de production*²⁹⁴ (matières premières, matériaux auxiliaires²⁹⁵, machines destinées à la production technique, par exemple, ouvrage et compétences techniques de travail, etc.), et également, d'autre part, pour des *biens d'échange* (monnaie, par exemple, et autres marchandises respectives déterminées en vue d'échanger). Par contraste avec les besoins nommés en premier ci-dessus, qui sont *immédiats*, on pourrait dire ces derniers besoins *médiats*²⁹⁶. Notre besoin en moyens de production et en biens d'échange est conditionné²⁹⁷ par le besoin que nous éprouvons pour des biens d'usage, du fait que le *but final* de toute activité économique humaine est de toute façon assurément de couvrir notre besoin en biens immédiats, de garantir la satisfaction de nos besoins immédiats. C'est dans ce but que nous faisons de si vastes préparatifs économiques et, nous efforcerions-nous de couvrir en premier lieu notre besoin médiate, ce serait encore concrètement en visant à couvrir ce besoin immédiat, l'objectif premier de notre activité économique : le *but final* est donc toujours, comme il a été dit, de couvrir notre besoin immédiat pour des biens.

Ainsi le point de départ de toute économie consiste-t-il, de ce fait, en biens qui se trouvent à la disposition *immédiate* des sujets exerçant une activité économique. Pour un moment ponctuel à venir, ou pour un laps de temps futur, nous disposons également, mais de manière *plus médiate*, de certains biens – cela, respectivement au travers des moyens de production et des moyens d'échange qui se trouvent en notre possession. Les biens dont nous disposons de la sorte (les produits et les marchandises concernés, s'entend) sont conditionnés, tant en quantité qu'en qualité, par les biens qui sont à notre disposition immédiate. Le point de départ le plus proche de notre activité économique est donc toujours constitué par ces derniers.

Nous comprenons sous le terme d'économie l'activité qui vise la couverture de notre besoin en biens et qui nous la procure. Si nous voulions résumer ce qui a été dit jusqu'ici par cette seule caractéristique de l'essence de l'économie, il serait clair qu'« économie » désigne en dernière instance l'activité par laquelle nous pourvoyons à la couverture de notre besoin en biens immédiats au travers des biens qui ne sont pas immédiatement à notre disposition – à savoir, les moyens de production, les moyens d'échange et les biens d'usage qui ne sont pas aussitôt disponibles, et tout cela se fait véritablement par le truchement de la production, du commerce et de la gestion. L'économie n'est en vérité rien d'autre que le chemin sur lequel nous progressons depuis le point de départ qui a été indiqué précédemment, jusqu'au point d'arrivée, que nous avons caractérisé plus haut comme but de l'activité humaine.

Or, les besoins immédiats d'un sujet qui agit économiquement, quel qu'il soit, sont déterminés strictement par sa nature propre et par l'évolution qu'il a connue jusqu'alors (c'est-à-dire par son individualité), tandis que les biens qui sont immédiatement à sa disposition sont, eux, donnés strictement par les conditions économiques du moment. Eu égard à notre volonté du moment, tant notre besoin immédiat que les biens qui ne sont pas immédiatement disponibles sont des états de choses présents, donnés et fixés. Et le point de départ comme le point d'arrivée de toute activité économique humaine concrète sont, par conséquent, déterminés de ce fait rigoureusement en dernière instance par les conditions économiques du moment.

Ce qui se situe entre ces deux bornes de toute activité humaine, à savoir l'activité économique humaine même, peut certes encore apparaître dès le premier regard comme tout à fait complexe, irrégulier et arbitraire; toujours est-il que les besoins immédiats, dont notre objectif ultime est de nous garantir la satisfaction, sont déterminés strictement par notre nature et par l'évolution que nous avons connue, et toujours est-il que les biens qui sont immédiatement à notre disposition, et qui forment le point de départ qui nous est le plus proche, sont, quant à eux, déterminés strictement par les conditions économiques du moment. Ce que nous pouvons faire en vue de maintenir notre vie et notre bien-être, et ce qui, à cet égard, est en notre pouvoir et dépend de notre libre arbitre, c'est seulement, depuis un point de départ rigoureusement déterminé jusqu'à un point d'arrivée, qui est un objectif tout aussi scrupuleusement défini, de progresser dans cette voie de la manière la plus conforme possible à ce but, c'est-à-dire, dans notre cas, de la manière la plus économique possible.

Il est à peine besoin de pointer précisément l'importance que présente cet état de fait pour résoudre les problèmes théoriques de notre science du point de vue de la recherche exacte. Cette importance se manifeste cependant sous une lumière encore plus vive si l'on attire l'attention sur les circonstances indiquées ci-après.

Aussi déterminés que soient le point de départ et le point d'arrivée d'une aspiration humaine, et de quelque manière que l'on puisse jamais envisager cette dernière, la voie que les hommes qui agissent pourront effectivement emprunter pour

parvenir au but auquel ils aspirent – ou encore celle qu'ils emprunteront dans les faits – n'est elle-même, véritablement en aucun cas, jamais rigoureusement déterminée par avance. Le libre arbitre, l'ignorance et les influences de toute nature qu'ils ont reçues peuvent plutôt avoir des effets (et ces facteurs en ont effectivement) tels que les hommes peuvent suivre, dans le cours de leur action, des voies différentes depuis un point de départ exactement défini jusqu'à un point d'arrivée qui est l'objectif tout aussi rigoureusement déterminé de leur action. Il est en revanche certain que, sous ces mêmes hypothèses, il n'y a toujours qu'*Une* voie qui puisse être la *plus conforme au but*²⁹⁸.

Il va de soi que la même certitude vaut également en ce qui concerne l'économie humaine. S'il est exact que son point de départ et son point d'arrivée sont, dans chaque cas concret, donnés par l'état de fait économique prévalent, il ne peut pourtant y avoir, dans chaque cas concret de ce genre, qu'*Une* seule voie qui soit la plus conforme au but, qu'*Une* seule voie qui soit *économique* en vue de la finalité. Ou encore, pour le dire en d'autres termes : si les hommes qui agissent dans le champ économique veulent, dans des circonstances données, se garantir la satisfaction de leurs besoins le plus complètement possible, il n'y a qu'*Une* seule voie tracée, de la manière la plus exacte au sein de leur état économique, qui les conduise de ce point de départ-là rigoureusement déterminé jusqu'à ce point d'arrivée-ci qui est l'objectif tout aussi rigoureusement déterminé de leur action économique. Et cette voie-là ou, ce qui revient au même, l'activité économique des hommes, est, par conséquent, puisqu'elle correspond à ces conditions données dans chaque cas concret, véritablement déterminée non pas *par les faits*, mais *par l'économie*. Des manières innombrables de traiter chaque cas économique concret sont envisageables pour le sujet qui agit au sein de l'économie ; mais il est en revanche certain qu'il ne peut y avoir, une fois abstraction faite des variations dénuées de pertinence au regard de l'économie, qu'*une seule* orientation de la conduite économique qui soit la *plus conforme au but*, qui soit *économique*. Ou encore, pour le dire en d'autres termes : dans chaque cas d'espèce économique, d'innombrables manières non économiques de se conduire sont imaginables mais, si l'on ne tient pas compte des variations dénuées de pertinence au regard de l'économie, il n'y en a toujours, en revanche, qu'*Une seule* qui soit véritablement rigoureusement déterminée *économiquement parlant*.

Il n'est pas difficile de reconnaître le caractère essentiel de ce résultat de notre recherche en ce qui concerne la méthodologie de notre science, tout particulièrement pour comprendre l'essence de l'orientation exacte de la recherche dans le domaine de l'économie politique, ainsi que son rapport à l'orientation empirico-réaliste de la recherche. Aussi paradoxal que cela paraisse d'abord, les phénomènes économiques humains *réels* sont, pour leur plus grande part, de nature non économique, et en conséquence de ce fait, ne sont aucunement des phénomènes déterminés rigoureusement, si on les envisage du point de vue de l'« économicité »²⁹⁹.

L'orientation *réaliste* de la recherche théorique dans le domaine économique – qui est, en vérité, déjà menée sur ce même fondement – ne peut donc pas plus conduire à des « lois exactes », mais seulement à des « régularités » plus ou moins strictes concernant la coexistence et la conséquence réciproque des phénomènes économiques humains réels. Au contraire, l'orientation *exacte* de la recherche théorique, dans ce même domaine, enquête sur les phénomènes liés à l'« *économicit*é », des phénomènes qui, nous l'avons vu, sont, quant à eux, rigoureusement déterminés. Elle ne parvient assurément pas de la sorte à des lois exactes des phénomènes *réels* – qui sont toujours en partie des phénomènes déjà hautement non économiques, au sein même de l'activité économique des hommes –, mais elle arrive bien à des lois exactes de l'« *économicit*é ».

Nous avons déjà, et de manière répétée, souligné la haute valeur de ces lois pour comprendre de manière théorique les aspects économiques des phénomènes de la société³⁰⁰, et, pareillement, nous avons mis l'accent sur le fait que la nature formelle de ces dernières n'est pas autre que la nature des lois qui règnent dans toutes les autres sciences *exactes*, et en particulier dans les sciences exactes traitant de la nature³⁰¹. Autant le reproche, selon lequel ces lois présentent un caractère non empirique, qu'également toutes les objections, que les partisans de l'orientation empirico-réaliste de la recherche théorique touchant les phénomènes sociaux élèvent contre elles du fait de leurs vues unilatérales, tout cela montre seulement à quel point les penseurs traitant de la société, qui sont ici en cause, méconnaissent vraiment l'essence véritable de la recherche exacte dans le domaine des phénomènes sociaux.

De l'opinion faussement attribuée à Aristote selon laquelle l'apparition de l'État est originaire et exactement contemporaine de l'existence des hommes

NOUS AVONS DÉJÀ EXPOSÉ plus haut (livre III, chap. 2, § 3) qu'est intenable, et même tout à fait insensée, l'opinion selon laquelle l'apparition de l'État est originaire, et exactement contemporaine de l'existence humaine. Aristote était lui-même, bien entendu, étranger à un tel contresens, alors même qu'il a si souvent été désigné par les partisans de cette théorie comme en étant le fondateur. Toutefois, pour nous mettre au clair concernant l'intéressante question de la conception du grand philosophe sur l'origine de l'État, suivons ici tout d'abord les passages relatifs à cette question dans ses écrits, puisque certains d'entre eux ont au moins en apparence pu offrir l'occasion de cette méprise.

Aristote s'exprime comme suit à propos de l'essence et de l'origine de l'État : « L'on ne peut jamais mieux sonder la nature d'une chose que si on la voit se former sous ses propres yeux. C'est également cette méthode que nous voulons suivre quant à notre objet (établir la nature de l'État !). À cette fin, nous devons en premier lieu mettre en relation ces deux êtres humains qui ne peuvent pas du tout se passer l'un de l'autre, à savoir l'homme et la femme, car leur destinée est de reproduire l'espèce. Leur relation n'est toutefois *ni un ouvrage prémédité de leur part, ni un ouvrage raisonné*, mais au contraire l'œuvre de l'instinct... La deuxième des relations les plus simples est celle qui existe entre le maître et l'esclave³⁰², entre celui qui donne les ordres et celui qui lui obéit... Cette relation aussi est *naturelle*... De ces deux relations, la conjugale et la dominatrice, surgit d'abord une maison, une famille... Et l'origine *naturelle* d'une localité villageoise est ainsi à rapporter au fait qu'une première famille de colons l'a fait naître de son giron... De la sorte, les villes et les tribus ont surgi des familles, et c'est dans la famille même que la forme de gouvernement monarchique s'est d'abord présentée : le plus vieux membre d'une famille en était naturellement le chef. Cette forme de domination s'étend alors aisément aux autres familles, qui sont issues de la première d'entre elles et qui s'implantent près d'elle dans leurs propres maisons. La société qui se constitue à

partir de la réunion de plusieurs localités, et qui est presque une totalité autosuffisante, est un État, ou une communauté civile... Or, si ces relations simples de maïsonnée et de localité sont *naturelles*, à plus forte raison la communauté civile est aussi quelque chose de *naturel*... Il est donc par là clair que la société civile, l'État dans sa forme première et simple, font partie des *œuvres de nature* et que l'homme est une créature déterminée et tournée par nature vers la vie en société civile (un ζῷον πολιτικόν) » (*Politiques*, I, 1)³⁰³.

Dans ce qui précède (et dans le but de clarifier l'essence de l'État), Aristote établit le processus à travers lequel l'État tire son origine des individus, ou plutôt des familles ; il montre que ce processus n'est en aucun cas le résultat d'une vue intentionnelle des hommes visant la constitution d'États, mais au contraire un résultat de leurs tendances naturelles, que ce processus est *très naturel*, et enfin que l'État lui-même est de la sorte un produit de nature en ce sens-là. Il poursuit alors à ce propos de la manière suivante :

Quoique la famille surgisse à partir de quelques êtres humains et l'État à partir de quelques familles, on peut toutefois bien dire, *en un certain sens*, que l'État ou la communauté civile est *première et originaire* et que la famille et l'homme pris isolément sont d'une essence *conditionnée* par lui (en ce qu'ils dépendent de lui). Car le tout est nécessairement le fondement des parties et il doit donc aussi être regardé comme étant le plus autonome et le plus originaire. Dès qu'un corps tout entier meurt, ce sont aussi la main et le pied qui sont morts ; du moins, ils n'existent plus alors seulement qu'en tant que forme extérieure et d'après leur nom, de même qu'on nomme « main » tout autant une forme qui a été sculptée dans la pierre... Aussi, si l'homme ne peut subsister sans la société civile et si, séparé d'elle, il ne se suffit pas à lui-même, alors ne se rapporte-t-il pas autrement à la société que comme la partie se rapporte à un tout dont elle fait partie. Mais le tout est autonome et originaire, et la partie est conditionnée et dérivée. Ainsi également, l'État est-il premier, et l'individu isolé, second³⁰⁴.

Le sens de cet exposé aristotélicien, sur lequel on s'est maintes fois mépris, est en apparence partiellement contradictoire avec le précédent quant à l'essence et à l'origine de l'État. Il est en fait le suivant : l'État est une essence au sein de laquelle chaque partie est conditionnée par le tout. On ne peut pas imaginer l'homme (civilisé) sans l'État. L'État est par conséquent, eu égard *aux hommes civilisés*, plus originel, tandis que l'homme civilisé est postérieur et conditionné. Mais que l'homme *non civilisé* ne puisse pas être pensé sans le recours à l'État et, surtout, que l'apparition de l'État soit aussi ancienne que celle des hommes, cela Aristote ne l'a aucunement soutenu. Il dit au contraire : « Chez les Cyclopes, comme l'a décrit Homère, les familles vivaient en familles dispersées ; *et tel était, dans les temps anciens, le mode de vie général des hommes* » (*Politique*, I, vers la conclusion)³⁰⁵. Et il établit même en détail, comme nous l'avons vu plus haut, le processus par lequel les États sont issus

des familles (familles dont il souligne explicitement la différence essentielle par rapport aux États : voir sa *Politique*, I, au début³⁰⁶). Pour comble, il rend clair, de manière tout à fait explicite, que l'homme est conformé *plus encore* en relation à l'espèce qu'en union avec l'État *puisque la famille est plus ancienne et plus indispensable que l'État* (*Éthique à Nicomaque*, V, 14³⁰⁷).

Aristote reconnaît même qu'il est ainsi possible que, « dans des circonstances accidentelles », *l'homme civilisé vive* « à l'extérieur de la société civile » (*Politique*, I, 2). Il dit seulement, et dans un esprit étroitement grec, que « *si cela était dans la nature* » de certains hommes de vivre à l'extérieur de la société, s'il n'y avait pas en eux de *tendance* naturelle à s'associer, ceux-là devraient être ou bien quelque chose de plus ou bien quelque chose de moins que des hommes³⁰⁸. Il ne nie en aucune manière que l'homme non civilisé qui a cette tendance, et qui n'est pas encore parvenu à la construction de l'État, ne puisse exister. L'expression d'Aristote souvent invoquée *δ'ἀνθρωπος ζῶν πολιτικόν* ne signifie donc pas que l'homme aurait toujours vécu dans le cadre de l'État, ni que ce dernier soit aussi ancien que l'homme lui-même, mais elle signifie seulement au contraire que des tendances qui se trouvent dans l'homme le guident, *conformément à sa nature*, vers la socialisation et vers la construction d'un État, et que l'homme, pris au sens « grec », l'homme civilisé, ne peut pas dater de plus loin que ne remonte l'État. Si l'on ne se met pas à prendre exclusivement en considération un passage spécifique en l'isolant et en l'arrachant à la configuration d'ensemble de l'exposé du grand philosophe, cette vue ne correspond toutefois pas seulement aux paroles de celui-ci, mais plutôt, bien au contraire, au sain entendement humain qui nous enseigne qu'un tout complexe ne peut pas être aussi ancien que les éléments auxquels il est nécessairement redevable de sa genèse.

De l'origine «organique» du droit et de sa compréhension exacte

DANS LA MESURE OÙ LE DROIT se présente comme le produit d'une législation positive, il est un phénomène social dont l'explication en tant que tel, à défaut de référer à aucune direction, conduit à de singulières difficultés. Que ce soit comme résultat réfléchi de la volonté d'une communauté populaire organisée, ou qu'il résulte de la volonté de ses dirigeants, le droit constitue un phénomène qui défie la sagacité du chercheur d'une manière inhabituelle, tant par rapport à son essence en général, qu'aussi bien quant à ses origines. Il en va autrement du droit qui, où qu'il se trouve, n'est pas lui-même le résultat d'une législation positive (issu de la volonté *réfléchie* en elle-même de la communauté), mais qui résulte au contraire d'un « processus organique » à partir duquel il se fait jour. C'est précisément ici que se présente à nous, comme auparavant dans le cas de l'argent, un tableau de la société qui manifeste le bien commun dans son sens le plus éminent et qui le conditionne même tout à fait, sans cependant se présenter comme le résultat d'une volonté de la société qui l'aurait visé. Un produit non réfléchi du développement de la société, qui conditionne et qui soutient pourtant le bien-être de cette société, et peut-être même le plus largement, ainsi que n'importe quelle organisation sociale issue de la visée et du calcul humains, voilà le phénomène remarquable dont l'explication est la difficile tâche qu'il incombe à la science de la société de résoudre.

Il est à peine besoin de remarquer que le problème dont il s'agit ici ne peut pas véritablement être résolu par un pur et simple renvoi à l'origine organique, au caractère « originaire », « primordial »³⁰⁹, etc., du droit³¹⁰. Ces tentatives d'explication sont des images, des analogies établies entre la formation des organismes naturels et celle du droit, des analogies qui, en outre, lui sont parfaitement étrangères, comme il a déjà été exposé dans d'autres passages³¹¹. Si la théorie de « l'origine organique » du droit doit être autre chose qu'une pure et simple expression toute faite, si ce problème doit effectivement être résolu, et si l'on doit en effet parvenir à clarifier la situation épineuse que pose « l'origine organique » du droit par

opposition à la conception socio-pragmatique de sa formation, alors il est nécessaire de rechercher la nature et le déroulement du processus au travers duquel le droit s'est fait jour en absence de législation positive, un processus qu'on peut en tout cas appeler « organique ».

Pour établir l'origine du droit et de ses différentes formes dans tous les cas, mener l'enquête sur la manière dont le droit est originellement advenu *dans les faits*, dans chaque cas singulier concret, et récapituler les parallélismes de son développement historique chez les différents peuples, voilà qui serait indubitablement un événement dans la méthode, à la fois tout à fait conforme au but poursuivi et très fiable. Il est toutefois également indubitable que le but ne pourrait pas être atteint, si l'on devait suivre la voie ainsi proposée. Le droit existe déjà à des époques du développement de l'humanité qui remontent bien avant l'histoire documentée, et ce que les historiens peuvent nous apprendre sur ce processus provient seulement, par conséquent, de conclusions dérivées, et non pas de la connaissance empirique la mieux attestée. Même l'usage le plus minutieux de l'histoire serait dans l'incapacité de nous offrir des fondements empiriques suffisants pour résoudre un problème où les lois du développement préhistorique sont de mise. Assurément, la recherche théorique doit user de l'histoire et de l'ethnologie de la manière la plus minutieuse pour cette entreprise; mais la tentative de résoudre le problème dont il s'agit ici exclusivement par la voie historico-empirique ne serait en pratique pas plus recevable que si un chercheur, dans le domaine des sciences de la nature, voulait sonder l'origine première des organismes vivants en enquêtant seulement selon la voie historico-empirique.

Les allusions pures et simples à l'« origine organique » du droit, à son « originarité », et toutes analogies similaires sont totalement sans valeur, et l'aspiration à résoudre ce problème d'une manière spécifiquement historique est tout à fait vouée à l'échec.

Pour réussir à comprendre de manière théorique le processus « organique » auquel le droit doit son origine première, la voie à emprunter ne peut donc être que celle de la recherche des tendances de la nature humaine envisagée en général, ainsi que des circonstances extérieures opportunes à conduire à l'apparition, commune chez tous les peuples, de ce que nous appelons le droit. Ce ne peut être autre chose que la recherche de la façon dont le droit a surgi à partir de tendances et de circonstances générales, et que la recherche des formes phénoménales particulières qu'il a pu prendre en fonction de leur diversité.

La connaissance ainsi obtenue n'est nullement historique au sens empirico-réaliste du terme. Vis-à-vis de la phraséologie de l'« originarité », de la « primordiale », de l'« origine organique » du droit, de sa « source dans l'esprit du peuple », etc., une connaissance de ce genre ne représente pas moins, dans tous les cas, un progrès significatif dans la compréhension théorique du processus au travers duquel

le droit a surgi dans sa forme la plus originelle. Et elle a certes cet avantage, non de nous présenter l'image superficielle du développement ici en question, mais de poser clairement les forces motrices qui ont conduit le droit à se former, de pair avec l'intelligence grandissante que les hommes ont prise de leurs intérêts propres.

Il est à peine besoin de remarquer qu'on a coutume, dans la voie pragmatique, de soutenir de manière prédominante que le droit s'est formé et s'est développé de façon prépondérante par la voie de la législation pour déployer son essence générale, ou encore au travers d'un accord explicite formulé entre les membres de la société qui visaient à l'établir. Dans la voie pragmatique, il doit par conséquent aussi s'interpréter principalement à partir des intentions du législateur et des circonstances déterminées relatives à ce dernier. Or, il en allait autrement tout au début de la civilisation, aux époques où le commerce entre les hommes vivant sur un territoire donné était moindre, où leurs relations réciproques étaient rares et où, en outre, la conscience même relative à ces dernières se montrait lacunaire; il ne pouvait simplement alors, en toute justice, être encore question de droit en tant qu'expression de la *volonté commune* organisée d'un peuple. En tout cas, l'institution du droit ne pouvait pas être ici pragmatique en ce sens du terme³¹² – et la question de sa propre nature se faisait alors inévitable.

Dans les conditions qui régnaient au plus loin des origines, la même situation était extérieurement partagée par tous les chefs de famille vivant sur un territoire: elle était pour tous la commune incertitude concernant les biens acquis par leurs propres efforts *individuels*, incertitude la plus vive causée par la violence de quelques-uns sur tous les autres. Or, il est dans la nature humaine de ressentir de presque plus péniblement la menace continue d'un mal que ce mal lui-même subi. Tout un chacun, même si on ne lui porte toutefois pas immédiatement préjudice, se sent menacé de la manière la plus sérieuse dans *ses propres* intérêts par des actes de violence; c'est en particulier le cas des faibles qui, par opposition aux forts, constituent toujours la grande majorité de la population.

Dans ces circonstances, se forment les convictions de la nécessité de certaines bornes, toujours et encore à débattre en fonction de leur nature, mais entre lesquelles assurément ramener l'arbitraire. Au début, ce fut seulement le cas dans l'esprit des plus sages au sein du peuple, ceux qui étaient capables, précisément, de reconnaître leur intérêt de manière durable, plus loin et au-delà des intérêts à court terme. Mais, peu à peu, la compréhension s'accrut dans les esprits de tous ceux qui auraient eu avantage à ce que fût restreint l'arbitraire individuel; et même les forts se comptaient parmi eux, car leur intérêt exigeait aussi de conserver leurs propres acquêts contre la violence.

La conviction de la nécessité de poser des limites de ce genre à l'arbitraire parvient donc, à l'origine, à la conscience, mais pas à celle du peuple conçu telle une unité organisée, et elle affleure encore moins comme quelque chose s'apparentant

au résultat de la réflexion des individus orientée vers le bien-être de la communauté dans sa totalité, voire comme quelque résultat de la réflexion d'un conseil formé par le peuple dans ce but. Cette conviction naît plutôt *dans les esprits des membres singuliers de la population*, en même temps qu'ils acquièrent la connaissance grandissante de *leurs intérêts singuliers*. Ce qui est utile à tous, ou du moins, à ceux qui forment de très loin la grande majorité, tous en prennent peu à peu conscience.

La manière dont les convictions se forment ainsi dans la conscience de la population dépend de la nature de ce que sont les *règles du commerce*, règles dont il n'est nullement nécessaire qu'elles soient d'emblée et immédiatement conformes chez tous les membres du peuple. Seul le contenu de la règle, et non sa forme, présentera dans l'instant une telle correspondance, jusqu'à ce que, graduellement, le hasard ou le talent également ne mettent au jour une forme de cette règle qui, de manière tout particulièrement heureuse, soit spécifiquement conforme à la capacité de représentation chez des hommes moins civilisés; et cette forme s'établit alors d'elle-même, sans qu'il soit besoin ni d'un contrat ni d'un accord exprès entre les esprits dans la population. Des principes de ce genre sont propres à tous les peuples, même aux plus frustes d'entre eux.

Du simple fait que se sont formées, entre les composantes du peuple, certaines règles de commerce dont les membres de la population ont pu prendre conscience qu'elles présentent, eu égard à *leur propre bien-être*, une conformité au but recherché, le concept du *droit* n'est toutefois pas pour autant déjà complet. Pour que ce soit le cas, il faut encore qu'intervienne un facteur qui nous a toutefois déjà été implicitement indiqué, quoi qu'il en soit, dans l'état de choses présenté plus haut.

Au tout début de la société, tout un chacun a immédiatement conscience de l'importance de la règle qui concerne son propre bien-être. Chacun reconnaît que son observation mutuelle de la part de tous les membres de la société se trouve être dans *son propre intérêt*, et que l'enfreindre nuit au contraire à *ses propres intérêts*.

Ce que chacun reconnaît ainsi *comme son propre intérêt*, et dont la protection sera ainsi aussi de l'intérêt de tout un chacun, cela suscite donc dans la population la prise de conscience que suivre les règles ne consiste pas à retirer à chacun la libre appréciation de ce qu'il lui est laissé libre de faire, mais doit au contraire en être une garantie concrète. La contradiction entre *le droit et la morale* se trouve par là fondée, en même temps que s'accomplit aussi le concept du droit civil dans sa forme originelle³¹³. Ce dernier est la conviction populaire portée à sa quintessence, à savoir des règles qui réduisent le champ du libre arbitre individuel des membres du peuple; ce sont là des règles dont l'observation, selon la volonté même de la population, ne doit pas laisser chacun libre d'user d'un pouvoir discrétionnaire.

Est donc, au contraire, étranger au concept du droit dans sa forme la plus originelle tout ce qui suit, à savoir: que le droit serait en fait imposé de force dans tous les cas, que l'infraction au droit serait en effet réparée, ou qu'elle pourrait l'être

par une force dont la vocation est d'exercer la coercition à ce propos, force qui se trouverait effectivement là tout spécialement dans ce but et fonctionnerait conformément à cet ordre³¹⁴. Mais la formation d'une force coercitive est certes pourtant bien une conséquence naturelle des conditions exposées plus haut.

Dans ces débuts de la civilisation où se forme le droit civil, ce n'est pas seulement du fait de sa conformité au but poursuivi, et de la nécessité de retirer à chacun son libre pouvoir discrétionnaire, que l'observation du droit s'impose à chaque membre du peuple, mais chacun ressent en même temps la pulsion de défendre encore le droit qui a été enfreint et, par exemple, de réparer l'infraction au droit. Et cela, même si, hormis pour ce qui relève de la puissance individuelle, il n'y a certes là aucune force dont la vocation soit de protéger le droit. Dans sa forme la plus originelle, le droit ne naît, ni ne vit que dans l'esprit de la population, et sa réalisation effective est encore exclusivement du ressort de cette dernière. Dans les faits, il trouve son expression sous la forme de l'« aide qu'on se fournit à soi-même »³¹⁵ et de la « justice du peuple »³¹⁶. Ce droit s'établit dans la tradition et, uniformément, dans les usages des affaires. Moins un peuple est développé, plus grand est le pouvoir des circonstances qui sont ici décrites. Chez tous les peuples dont la vie juridique se trouve encore dans son enfance³¹⁷, l'aide qu'on se fournit à soi-même et cette justice du peuple jouent un rôle prédominant. Mais, même dans des époques bien plus développées, nous pouvons encore reconnaître dans le droit des traces de ces formes les plus originelles de la protection qu'il accorde.

C'est seulement peu à peu que, dans l'esprit de la population, l'idée d'une appartenance mutuelle plus étroite, la conscience d'une communauté du peuple, ainsi qu'une vaste organisation de tous ses membres en une unité bien plus large, émergent à travers des destins en apparence identiques et grâce à une histoire partagée en commun, ainsi que la parenté de la race, de la langue, des sentiments religieux, et aussi (certes pour une grande part) à travers la communauté des convictions concernant le droit, c'est-à-dire les règles de droit, ainsi qu'en vue de leur réalisation effective concernant les affaires commerciales.

Il devait dériver d'abord de là que le droit, qui n'avait jusque-là vécu que dans l'esprit des individus singuliers et n'avait trouvé pour le garantir, de fait, que leurs forces singulières (celles de qui s'y impliquait et en partageait les convictions), fut porté à son expression explicite comme volonté du peuple organisé de manière unitaire, comme sa réalisation effective en élément constitutif de la population qui s'était unie dans une entité organisée sur un territoire, dans un État.

Sous sa forme la plus originelle, le droit civil n'est donc assurément pas le résultat d'un contrat ou d'une réflexion visant à fournir la garantie d'un bien-être commun. Mais il n'est pas non plus, au contraire, comme l'École historique le soutient, donné en même temps que le peuple lui-même ; il est en revanche bien plus ancien que l'apparition de ce dernier, et il est même l'un des moyens les plus

puissants de le cimenter, un moyen grâce auquel la population d'un territoire donné parvient à constituer un peuple et à se donner une organisation étatique.

Si la population réussit à prendre conscience de l'idée de communauté, si elle commence graduellement à se sentir une, le cercle de ses intérêts s'élargit aussi, et avec lui, celui des règles *juridiques*, qui cessent par là d'être le simple résultat d'aspirations des membres du peuple visant la protection de *leurs intérêts individuels*; l'*intérêt général*, ou ce qui en tient lieu, pénètre également de la sorte le cadre des idées de la population et, ainsi, avec lui, la conscience de la nécessité qu'il faut le protéger contre l'arbitraire individuel. Au droit qui se forme à partir de l'aspiration des individus singuliers en vue de garantir leurs acquis individuels, s'ajoute celui qui résulte des aspirations tournées vers la protection de l'essence de la communauté. Ce dernier n'est toutefois pas pour autant nécessairement le fruit d'une délibération commune, d'un accord exprès, d'un contrat ou d'une législation positive, mais il résulte bien plutôt d'une origine analogue à celle du droit civil.

De même que l'idée du droit a pu se présenter comme une lumière nouvelle éclairant la conscience des hommes tout au début de la culture, il est apparu, dans ses principes, aux générations ultérieures qui n'avaient pas elles-mêmes fait l'expérience de la formation originelle du droit mais qui l'avaient au contraire hérité de leurs aïeux, comme inspiré par une sagesse supérieure, d'essence divine. Déjà à des époques très précoces, tous les peuples ont alors également évolué en relation à des présages dont le caractère était des plus sublimes. Les règles du droit sont devenues l'objet d'une croyance répandue dans le peuple, d'une tradition sacrée transmise de génération en génération, qui s'est transformée en un sujet essentiel de l'instruction religieuse. Ce qui avait été vécu dans son expérience par tout un chacun aux balbutiements de la civilisation, et que chacun pouvait alors réaliser par soi-même, cela est ainsi graduellement devenu, dans l'opinion populaire, quelque chose d'*objectif*, de divin, qui se situait sur un plan plus élevé que la sagesse humaine et que les intérêts humains; et, peu à peu, la compréhension de l'utilité commune du droit a fortifié, en s'éveillant, cette pieuse erreur.

Ce processus s'est assurément accompli graduellement, en passant presque sans être remarqué, du fait de sa nature propre, et le contenu du droit en tant que tel en a également à peine été influencé. L'essence de ce dernier a, pour cette raison, été conservée de part en part, sans en être aucunement affectée.

Mais, à la place de l'intelligence vivante fondée sur la relation de dépendance réciproque entre les intérêts des membres du peuple et le droit considéré comme résultant de l'appréciation de ces intérêts par les membres du peuple, c'est progressivement comme l'objet d'une croyance fondée sur l'autorité que le droit s'est présenté – comme une croyance dans le caractère sacré et dans l'origine supérieure du droit. Il ne s'offre alors plus à l'esprit de la population, du moins quant à son idée et à ses déterminations fondamentales, comme quelque chose de vécu, comme l'expression

de son intelligence propre et de ses convictions propres, comme quelque chose de *subjectif*, mais il s'impose à son esprit de manière autonome, comme quelque chose qui lui est montré du dehors, comme quelque chose d'*objectif*.

Le contenu spécialisé que le droit prend concrètement, avant même que la législation ne commence à lui donner forme, dépend alors des conditions d'esprit particulières de cette population dans laquelle il surgit. En sa forme originelle, et visant à garantir les intérêts individuels les plus essentiels et les plus généraux des membres du peuple, il prend peu à peu de l'ampleur et de la profondeur, au fur et à mesure que les affaires vont croissant et que grandit la compréhension que les individus singuliers prennent de leurs intérêts. Il se fortifie au travers de l'habitude et il est, tour à tour, ébranlé et finalement remanié, à travers les changements de circonstances auxquelles il doit son origine. Les conditions déterminées qui résultent de la nature humaine en un sens général, et qui se font jour de la sorte, suscitent des institutions juridiques en tout lieu, en fonction de cette essence même, tandis que les variations du droit suivent, quant à elles, également les différences de race, la diversité des circonstances externes et des cadres de pensée. Ce qui, chez un peuple, sera tenu pour le droit peut bien apparaître, chez d'autres, en partie comme un non-droit ; et, selon les modifications des circonstances, le même phénomène peut se présenter au sein d'un même peuple, à des époques différentes de son évolution. Partout, le droit est pris dans le cours du temps et des circonstances humaines, et il n'a d'existence spécifique propre que par rapport à elles³¹⁸.

Le droit peut également se former (et en vérité déjà dans les situations originelles les plus lointaines) d'une autre manière, essentiellement différente de la précédente, à savoir *à partir de l'autorité*. Le puissant, ou l'être spirituellement supérieur, peut prescrire sa volonté aux êtres faibles soumis à son influence, ou aux êtres spirituellement inférieurs, et le vainqueur imposer aux vaincus certaines restrictions, des règles déterminées pour mener leurs affaires, des règles auxquelles ceux-là doivent se soumettre, non pas en rapport à leur libre conviction, mais *par crainte*. Aussi semblables aux règles du droit civil³¹⁹ qu'elles se présentent extérieurement, ces règles-là se distinguent toutefois essentiellement, tant d'après leurs sources que pour les garanties de leur réalisation effective, du droit né des convictions de la population, et dont la réalisation effective est également, dès l'origine, quelque chose qui tient de ce peuple. Les règles d'autorité peuvent même se trouver en contradiction directe avec le droit civil : c'est qu'elles ne sont pas en vérité *le droit*, mais *la loi*. Pourtant, le fort a intérêt à donner à ces règles le nom de « droit » pour les revêtir du caractère sacré de ce dernier, pour les relier aux traditions religieuses, pour les élever au statut d'objet des instructions religieuses et morales, et cela jusqu'à ce que l'habitude de l'obéissance fasse reconnaître en elles, au travers du sens de la soumission qui se sera forgé, quelque chose d'analogue au droit, voire aux règles de limitation du libre arbitre des individus singuliers qui résultaient des

convictions partagées dans le peuple, dont celles qui ont été imposées de force aux faibles ne se distingueraient alors plus guère. Pour peu que ces dernières perdurent pendant des générations et qu'elles se mélangent au droit civil, à des époques où il n'existe pas encore d'histoire documentée, alors la science elle-même ne peut pratiquement plus les reconnaître. L'amalgame du droit civil du peuple et des lois de la force violente se produit d'autant plus facilement que le droit civil est lui-même devenu l'objet d'une croyance fondée sur l'autorité, et que les convictions fondées sur l'intelligence de ses propres intérêts, dont elles sont à l'origine issues, ne sont alors pratiquement plus supportées. Toutes les institutions qui consacrent le droit, ainsi que tous les systèmes philosophiques qui l'« objectivent », ou encore qui l'exposent comme quelque chose « qui se tient sur un plan supérieur aux hommes », tous ont toujours pris la force pour le bien³²⁰.

Le droit a surgi, à l'origine, ou bien de la conviction présente chez les membres du peuple, ou bien de la force violente. Dès qu'avec les progrès de la culture, les rapports dans un peuple, et par là son droit aussi, ont acquis un caractère si complexe que la connaissance de ce dernier ne pouvait plus être l'affaire de chacun de ses membres, alors la nécessaire division du travail conduisit ici aussi à ce qu'une classe particulière d'hommes reconnût son étude pour vocation, s'occupât d'utiliser et de faire avancer le droit, et se constituât en un ordre de juristes, tandis que l'organisation étatique grandissante faisait en même temps toujours plus assimiler le droit à une expression de la volonté générale organisée de manière unitaire, et reconnaître sa protection comme l'affaire de la force étatique. Dans le cadre de la vie privée, sinon là où la loi de l'État manque, le droit peut encore toujours se perfectionner en empruntant à nouveau ses formes originelles, et le droit en usage peut être ainsi porté par la conviction de certains cercles de la population, de sorte que, à la réflexion, même à côté de la loi, il peut se trouver une conviction particulière quant au droit, et qui entre en contradiction avec cette dernière. *Grosso modo*, ce sera cependant, dans le cours de l'évolution de la culture, surtout l'affaire de la force de l'État et celle de l'ordre des juristes que de forger le droit, de dire le droit et de le mettre effectivement en pratique – et ce qui en encourage la connaissance universelle, ou encore ce qui en conditionne l'accomplissement technique et son exercice, voilà les instruments auxquels on aura recours dans le droit.

Comme il va de soi, le processus indiqué ici ne s'est également seulement exécuté que graduellement et nullement de manière nécessaire, par opposition en cela au droit civil originel du peuple. La force de l'État n'a pas supprimé le droit en usage dans la plupart des cas, mais l'a au contraire reconnu et mené à son accomplissement au plan technique. Même l'ordre des juristes, avec toute la compétence conforme à sa vocation, n'est que toutefois peu à peu entré dans ses fonctions de forger et de dire le droit. Pourtant, il y avait bien là la possibilité que les convictions du peuple sur le droit ne s'opposassent à l'ordre des juristes et à la loi.

Une enquête plus précise révélerait à ce sujet que le droit civil du peuple n'est en aucune façon d'un ordre inférieur dans toutes ses parties. Il est certes possible qu'il manifeste, dans certaines d'entre elles, des lacunes, des contradictions, des inexactitudes et des manques techniques, qu'il soit d'un ordre différent qui ne corresponde pas toujours, dans l'ensemble, aux conceptions des puissants du moment à propos des buts de l'État et de son ordre juridique. Avant tout, il pourrait ne pas suivre assez promptement le mouvement des circonstances qui prévalent dans l'État et dans la société. Dès qu'un ordre particulier d'hommes a commencé à s'en occuper, en conformité avec la vocation d'étudier le droit, ils auraient aussitôt dû prendre conscience de tous ces défauts par eux-mêmes, et ce, d'autant plus en vérité que le regard des juristes avait été aiguisé pour repérer de telles imperfections à travers l'étude du droit plus perfectionné à l'étranger. Du point de vue du contenu également, le droit civil du peuple, qui s'est développé de façon organique sans avoir égard au bien-être général à partir des conditions de vie même les plus individuelles, ce droit là n'a aucunement pu toujours surmonter à une mise à l'épreuve de sa propre conformité aux buts concernant les besoins communs.

L'ordre des juristes, pour la plupart au service de la force de l'État, a donc surtout accompli une réforme profonde du droit civil du peuple, et ce ne fut assurément pas sans tomber dans certaines erreurs qui résultaient de la nature des choses.

Le droit civil du peuple avait surgi des besoins et des convictions de la population; il était profondément ancré dans sa spécificité propre; et il avait, pendant des siècles d'un exercice durable, acquis la forme qui correspondait aux conditions concrètes. Il existait dans les cœurs des gens en tant que résultat d'une sagesse du peuple très ancienne, qui avait fait ses preuves et à laquelle on se tenait fermement de manière instinctive, même là où on avait perdu depuis longtemps l'intelligence de la relation unissant les règles de droit aux circonstances particulières. Une bonne partie du peuple le ressentait encore ainsi, alors même que la sagesse présente dans le droit civil n'était plus vraiment claire pour lui.

Au cours des siècles, l'ordre des juristes savants a longtemps méconnu ce facteur essentiel, et ce, véritablement d'autant plus complètement qu'étranger à l'étude de ce qui ressortait spécifiquement du peuple, il s'est mû unilatéralement dans le cadre de pensée du droit perfectionné à l'étranger et dans celui des théories abstraites du droit. Il lui manquait non seulement de *comprendre*, mais encore de *ressentir* la sagesse non réfléchie qui est présente dans le droit civil du peuple.

Ceux qui, au sein de l'État et de la société, comme dans les institutions étatiques et sociales, reconnaissaient simplement dans le droit le seul résultat d'une activité consciente de son but exercée par les habitants d'un territoire (ou, respectivement, par les puissants), étaient, de manière très compréhensible, enclins depuis toujours à considérer comme des usages mauvais, et des abus sociaux, toutes les institutions sociales qui avaient émergé de manière organique, ou encore celles qui

avaient été influencées par des puissances organiques, cela dans la mesure exacte où eux-mêmes ne comprenaient leur importance ni pour le maintien, ni pour le développement de la société. Et ils aspiraient à la réforme de ces institutions sous la forme d'une politique qui devait souvent se fourvoyer, avec d'autant plus de manifestations de force violente que la compréhension sur laquelle ils la faisaient reposer était elle-même lacunaire. La « *sagesse incomprise* » des institutions sociales qui avaient émergé de manière organique ressemblait assez à la « conformité au but » qui se manifeste au sein des organismes naturels à l'œil émerveillé du chercheur expert dans les choses de la nature, et qui est pourtant facilement ruinée par des bousilleurs qui la méconnaissent³²¹. Cette « *sagesse incomprise* » était surtout négligée par les représentants de l'orientation indiquée précédemment. Et la moisson de tout cela dans le domaine de la politique pratique fut une critique immature des institutions sociales existantes, qui se concluait à leur sujet par des aspirations réformatrices qui n'étaient pas moins prématurées.

Une vision unilatérale dans le cadre de la théorie, et une quête de la nouveauté mal comprise ont ainsi assez souvent corrompu le droit du peuple, même là où ceux qui avaient la haute main sur les réformes croyaient agir dans le sens du bien commun. Mais ce fut toutefois surtout le cas là où les puissants et les juristes se donnèrent la main pour établir, en lieu et place du droit coutumier dominant, *né du peuple et par le peuple*, un droit tel qu'il dût dans les faits servir les intérêts de ceux qui détenaient la force violente !

Les juristes de l'École historique ont rendu un service indéniable en faisant barrage aux aspirations réformatrices immatures et précipitées dans le champ de la législation, et en montrant de nouveau l'origine organique du droit coutumier et la sagesse non réfléchie qui se trouve en lui. C'est là un service qui se range vaieusement parmi ceux pour lesquels cette même école s'est fait connaître par ses vastes recherches dans le domaine de l'histoire du droit, et par l'approfondissement de la compréhension spécifiquement historique de notre droit.

Inversement, ce qu'on peut reprocher à cette école, c'est une série d'erreurs et d'omissions que nous ne pouvons éviter d'indiquer ici, serait-ce brièvement.

L'École historique des juristes a assurément souligné l'« origine organique » du droit coutumier, son « *originarité* » et sa « *primordialité* »³²², sa naissance au sein de l'esprit du peuple, etc. : elle en est même demeurée là... tout comme si, à travers de telles expressions toutes faites, en partie imagées et en partie dépourvues de contenu, la question de l'origine du droit coutumier pouvait se trouver résolue d'une manière quelconque. Elle s'est abstenue de nous faire comprendre par la théorie la nature comme le déroulement du processus dont le résultat est le droit coutumier.

C'est également par un pur et simple renvoi à une « *sagesse supérieure* » du droit coutumier (qui a émergé de manière non réfléchie) qu'on n'a finalement pu acquérir que très peu de connaissance, et qu'on a inséré ce qui était en partie radicalement

une nouvelle erreur dans le cadre des considérations scientifiques. Le sens de cet énoncé ne peut en effet, en toute raison, qu'être le suivant : malgré le fait que le droit coutumier ne se présente pas comme le résultat d'une volonté de la société qui a visé de manière consciente le bien commun, il n'encourage pas moins ce dernier dans une très grande mesure en tant qu'il permettrait qu'existât une législation positive qui lui correspondît. De quelque manière qu'on l'envisage, cette allégation est fautive, car le droit coutumier, lui aussi, s'est assez souvent montré préjudiciable au bien commun, tandis que la législation a, au contraire, tout aussi fréquemment remanié le droit civil dans une direction favorable au bien commun : la théorie énoncée ci-dessus contredit donc l'expérience.

Si cette théorie revient néanmoins toujours dans les écrits méthodologiques des juristes de l'École historique (avec toutes les réserves imaginables, cela va de soi), la cause s'en trouve précisément dans l'obscurité qui règne sur l'essence du « *processus organique* » dont le droit coutumier est donné comme le résultat. Les organismes naturels démontrent assurément une conformité à leur but qui est toute différente de celle qui suscite, dans le cas du droit, l'émerveillement du chercheur compétent dans ce domaine. Qu'est-ce en effet que le droit coutumier, et quelle est sa conformité au but, si on le présente *en rapport à l'encouragement au bien-être des hommes* ? On ne peut cependant désigner le droit coutumier comme « produit organique » qu'avant tout seulement dans un sens figuré, et ce qui vaut pour les organismes naturels ne peut donc pas lui être tout simplement transposé – et ce, d'autant moins que le droit coutumier n'est véritablement pas le résultat d'une volonté commune qui vise le bien commun mais davantage, comme nous l'avons vu, un résultat d'*aspirations humaines individuelles*, et qu'il ne se trouve donc pas de la sorte en contradiction directe avec la sagesse humaine³²³.

Mais si ce tableau lui-même se trouvait rigoureusement exact, si le droit coutumier était en effet une image de part en part analogue à l'un de ces organismes naturels, s'ensuivrait-il que la législation devrait s'abstenir de toute ingérence dans l'évolution de cet organisme, ou même se réduire seulement à ce qui s'impose, de quelque manière que ce soit, par la force de choses ?

Pour la raison que le droit est d'origine organique – que ce soit effectivement le cas, ou bien qu'on le présume seulement –, un homme d'État qui redouterait de le remanier dans la perspective du bien public serait alors semblable à un exploitant agricole, à un technicien, à un médecin qui, par respect pour la sagesse supérieure qui se manifeste dans la nature, renoncerait à toute intervention dans le cours des processus naturels organiques. Cette attitude ne serait-elle pas alors absolument préjudiciable à ces organismes ?

En cela, la théorie de la « sagesse supérieure » du droit coutumier ne contredit pas seulement l'expérience, mais elle s'enracine encore en même temps dans un sentiment obscur et dans une méprise ; elle consiste dans l'abus, poussé jusqu'à

le rendre méconnaissable, de l'énoncé véridique qui dit que la législation positive n'avait jusqu'à maintenant pas vraiment conçu la sagesse non réfléchie inscrite dans le droit coutumier. Finalement, en cherchant à remanier ce dernier dans le sens du bien commun, elle a souvent conduit à remporter des succès tout à fait opposés.

Si l'École historique des juristes ne s'en était pas tenu à énoncer la nature organique du droit coutumier et la sagesse supérieure de ce droit, si elle avait pénétré plus à fond les raisons des circonstances factuelles ici en question, elle aurait pu mettre en doute certains facteurs quant à sa propre position sur ce problème. Si les règles et les institutions du droit coutumier se présentent souvent comme conformes au but du bien commun, c'était la tâche de la science de nous faire comprendre cet avantage. Juristes et législateurs devaient prendre conscience de la conformité au but que présente le droit coutumier, lequel résulte de manière non réfléchie d'un « processus organique », *en vue de rendre utilisable l'intelligence ainsi obtenue pour la législation positive*. Et si, en quelques époques, on a méconnu la valeur spécifique propre au droit coutumier, et si le droit a été défiguré par des réformes immatures ou précipitées, au lieu d'être amélioré, le devoir de l'École historique des juristes était de prévenir qu'un événement pareil se reproduisît à l'avenir – certes, pas en proclamant la sagesse supérieure du droit coutumier, mais en enseignant à valoriser dans la législation l'intelligence qu'il offrait. La moisson de cette vision ne devait pas consister, même alors, dans une renonciation de principe à édifier le droit positif, d'ailleurs formulée de manière incompréhensible; elle devait consister à purifier ce dernier au moyen de l'intelligence ainsi acquise, en prenant en considération le droit coutumier par la pensée. De même que l'exploitant agricole, le technicien, le médecin approfondissent la nature et les lois de leur activité pour forger les choses d'après leurs objectifs grâce à l'intelligence ainsi acquise, de même également, le juriste de l'École historique devrait nous faire comprendre les avantages du droit coutumier que nous n'avions pas conçus jusqu'ici, pour octroyer au législateur, par le moyen de la connaissance ainsi élargie, une nouvelle application dans l'exercice de sa haute vocation. Mais – et c'est là le point de vue de principe essentiel quant à cette question – jamais la science ne doit renoncer à mettre à l'épreuve des institutions, pour répondre conformément à son but, et même celles du genre de celles qui ont émergé « de manière organique ». Enfin, si l'on poursuit minutieusement l'enquête, jamais la science ne doit renoncer à les remanier et à les améliorer, dans la mesure de la compréhension que donne la science et des expériences que la pratique rend disponibles. Aucune époque ne doit renoncer là-dessus à sa « vocation ».

De l'orientation dite « éthique » en économie politique

IL EXISTE, encore différente de l'« orientation historique » quoiqu'en étroite liaison avec sa méthode, une orientation dite « éthique » de notre science, dont les représentants principaux dans l'économie nationale allemande sont C. W. Ch. Schütz, Bruno Hildebrand, K. Dietzel, le Hongrois Julius Kautz, etc., et dont on peut indiquer que les partisans constituent une bonne majorité des économistes historicistes en Allemagne.

Nous avons déjà exposé au livre I³²⁴, dans ses grands principes, combien cette orientation représente un malentendu méthodologique eu égard à la partie *théorique* de « l'économie politique »³²⁵, et une méconnaissance de l'essence véritable de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique³²⁶, ainsi que des tâches qui lui sont propres. Ce que nous souhaiterions ici tout particulièrement mettre encore en avant, c'est le fait qu'il ne peut être question, de manière rationnelle, d'une orientation *éthique* de l'économie nationale *théorique*, ni eu égard à l'orientation exacte de la recherche théorique, ni eu égard à l'orientation empirico-réaliste de cette même recherche.

Les théories exactes ont fondamentalement pour tâche de nous faire comprendre *des aspects singuliers du monde réel* de manière théorique, et l'économie nationale exacte celle de nous aider à saisir l'aspect *économique* de la vie des peuples³²⁷. Une « orientation éthique de l'économie nationale exacte » ne peut donc nullement avoir en quelque façon la signification de nous révéler à la fois la compréhension exacte des aspects éthique et économique de la vie des peuples, sauf à vouloir unifier les tâches de l'éthique et de l'économique les unes avec les autres. Réclamer une orientation éthique dans l'économie politique exacte pourrait alors seulement avoir pour sens que cette dernière doit nous faire comprendre de manière exacte, les phénomènes de l'activité économique influencés, non pas simplement par les tendances économiques³²⁸ mais bien par les tendances éthiques, ou du moins assurément seulement ceux qui sont conformes aux exigences de

l'éthique – c'est-à-dire un postulat de la recherche qui contredit cependant absolument (il est à peine besoin de le remarquer) l'essence de cette orientation de la recherche théorique³²⁹.

L'idée d'une orientation éthique de la théorie empirico-réaliste de l'économie politique est tout aussi inappropriée. Dans cette orientation, il est précisément tout à fait inévitable de prendre en considération les influences éthiques en économie politique, dans la mesure où elles sont bien réelles dans les phénomènes touchant à cette dernière, et au travers de la nature, elle-même donnée, de l'effort de connaissance qui leur est relatif. Mais il est impossible de parvenir, par la voie empirico-réaliste, à des lois des phénomènes économiques sans que par là même les influences éthiques occasionnelles ne se trouvent considérées dans ces phénomènes (voir *supra*, p. 69 et sq.³³⁰). Mais, de ce fait, quelle sorte de tâche une orientation éthique de l'économie politique empirico-réaliste devrait-elle spécifiquement viser ?

Par rapport à la partie *théorique* de notre science, l'idée d'une « orientation éthique » est une hypothèse de recherche obscure et dépourvue de tout contenu en profondeur.

Eu égard aux sciences économiques *pratiques*, l'« orientation éthique » repose sur une obscurité toute semblable. Tout un chacun se trouve assurément soumis à la loi morale³³¹ dans son activité économique propre, quelle que soit la manière dont on puisse jamais l'envisager. Et le chercheur dans le domaine des sciences économiques pratiques ne pourra donc pas non plus se dérober à l'influence de cet état de fait. Les principes qui concernent l'activité économique des hommes devront donc, eux aussi, comme ceux que développent les sciences économiques pratiques, se mouvoir au sein des limites exigées par le droit et les bonnes mœurs.

C'est là une propriété de tout ce qui est, de quelque manière que ce soit, du ressort des sciences pratiques, aussi bien en politique, en pédagogie, en thérapeutique, dans l'art de la guerre, voire dans les choses techniques. Si l'on devait concevoir l'« orientation éthique » des sciences pratiques en économie politique en ce sens, alors il n'y aurait aucune science économique pratique qui ne suivrait l'orientation éthique, car toutes les aspirations des hommes, et pas seulement celles qui regardent l'économie, se trouvent soumises à la loi morale.

Pour s'élever à la hauteur des exigences de cette désignation « éthique », il n'y a donc que des sciences du genre suivant : des sciences économiques pratiques qui ne s'arrêteraient plus aux bornes indiquées plus haut, mais qui reconnaîtraient aux considérations éthiques la qualité de servir de norme fondamentale à l'activité économique humaine ; des sciences économiques pratiques où les considérations économiques seraient fondamentalement subordonnées à celles de la morale. Les exposés de ce genre ne seraient d'ailleurs en vrai plus du tout des « sciences économiques pratiques », mais des écrits *moralistes* concernant l'économie humaine.

Par conséquent, la soi-disant « orientation éthique » de l'économie politique est, tant par rapport aux tâches théoriques qu'aux tâches pratiques de cette dernière, une hypothèse obscure et dépourvue de tout contenu en profondeur, un cheminement erroné de la recherche, alors que nous pouvons au contraire envisager comme tout à fait légitime une orientation de l'effort de connaissance qui établit le rapport entre le droit, la morale, etc., d'un côté, et l'économie d'un autre côté, ou encore, respectivement, entre l'éthique et l'économique – cela revient à dire qu'une *orientation éthique de l'économique* est donc une idée qui ne présente aucune légitimité supérieure à celle d'une quelconque orientation économique de l'éthique.

En vérité, cette idée s'enracine, d'une part, dans la méconnaissance de la nature et des tâches spécifiquement propres aux sciences économiques théoriques et pratiques, et, d'autre part, elle s'ancre aussi dans une sous-estimation de l'aspect économique de la vie du peuple en rapport à d'autres aspects qui sont tenus pour plus élevés ; or, chez une partie de nos économistes, l'aspiration qui en résulte consiste à ennoblir l'objet de leurs recherches, jusque-là regardé avec moins de considération, par le biais d'une prétendue « orientation éthique » de la recherche – comme si la valeur d'une science gisait dans son objet, et comme si la valeur de ce dernier résidait dans sa nature propre, et non pas dans l'importance essentielle, dans la profondeur et dans l'originalité des résultats de l'enquête menée par cette science à son propos ! L'aspiration à une orientation éthique de notre science est enfin aussi, pour partie, un reliquat antique et, en un certain sens – certes différent –, celui d'une vision du monde encore ascético-moyen-âgeuse. Ce n'est cependant, pour une bonne part, qu'une lamentable béquille sur laquelle s'appuie l'insuffisance scientifique, similaire en cela à ce que fut en son temps l'orientation éthique dans la discipline historiographique. Le fait qu'elles veuillent obtenir des solutions satisfaisantes dans le domaine de la recherche qui leur est propre en tirant leurs résultats d'autres sciences et en les récupérant mécaniquement, voilà, en pratique, une marque caractéristique typique de forces qui se montrent incapables de résoudre les questions de la science qui est la leur.

Notes de la deuxième partie

1. *Ndt*: « *Die deutschen Nationalökonomien* ». Sur l'opposition de Menger à ces derniers, voir les autres parties de volume. Sur tous nos choix de traduction, voir le glossaire des termes mengériens en fin de volume.
2. *Ndt*: « *Dass die Politische Oekonomie "die Wissenschaft von den Gesetzen der Volkswirtschaft" sei [...]* ». Sur le jeu de mots sémantique que permet en allemand l'existence de doublets de synonymes d'origine gréco-latine et de source saxonne, voir le glossaire.
3. *Ndt*: resp. « *Begriff der Volkswirtschaftslehre* » et « *die Idee einer Wissenschaft von den Gesetzen der Volkswirtschaft* ». Par « ère post-classique », Menger désigne la postérité d'Adam Smith et de David Ricardo.
4. *Ndt*: « *Socialphänomene* » (ici) et souvent « *Socialerscheinungen* ». Sur l'orthographe ancienne de Menger (« *social* » et non « *sozial* »), voir le glossaire, auquel nous renvoyons ici une fois pour toutes.
5. *Ndt*: « *Die Entwicklungsstufe der Gesellschaft* ». Le terme fait directement écho au vocabulaire des économistes de l'École historique allemande, en particulier à Bruno Hildebrand.
6. *Ndt*: « *Eine Abstraction von der "vollen empirischen Wirklichkeit"* ». Menger reprend le vocabulaire historiciste.
7. *Ndt*: Comme précédemment, le terme *Entwicklungsstufe* fait allusion à Hildebrand, celui de *Parallelismen* renvoie ici à Wilhelm Roscher, le fondateur de l'École historique allemande dans les années 1840.
8. *Ndt*: Menger désigne ici l'école de Schmoller (encore connue sous le nom de « jeune » École historique).
9. *Ndt*: Le terme *Nationalökonomien* finit par ne plus désigner que les économistes historicistes, en particulier allemands que Menger évoque ici. Nous traduisons quasi systématiquement par « économistes nationaux ». Pour une présentation en français de leur école, voir Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, Presses universitaires de France, 2004, p. 100-188.
10. *Ndt*: La fondation de l'École historique remonte aux années 1840 (cf. note 7 *supra*) et Menger écrit en 1883.
11. *Ndt*: « *In den Streit über die Methoden* » ; Menger forge ici l'expression qui a servi à nommer la polémique qui s'est poursuivie pendant des années avec l'École historique, à savoir le « *Methodenstreit* ».
12. *Ndt*: « *Grundlage... der Praxis auf dem Gebiete dieser letzteren* ». Il s'agit ici de la pratique ordinaire, « concrète » de l'économie, non tant par les chercheurs que par ceux qui en ont une utilité quotidienne, dans les affaires, sur les marchés, etc. Rappelons (voir notre présentation) que Menger a travaillé comme journaliste économique dans différents journaux, et comme expert dans plusieurs cabinets ministériels à Vienne.
13. *Ndt*: « *Auf dem Gebiete der Sprachforschung, der Staatslehre und der Jurisprudenz* ». Menger évoque les écoles qui se sont développées dans un style historique en Allemagne à partir de

la fin du XVIII^e siècle; l'École des économistes nationaux se référerait en particulier à celle du droit, qui célébrait la « jurisprudence », comme à son modèle. Menger devait être dubitatif sur ce point, on le lit dans la suite.

14. Ndt: Bien qu'il s'agisse en réalité d'un sommaire analytique, le texte original porte comme titre: « *Inhaltsverzeichnis* » (littéralement: « Table des matières »).
15. Ndt: Les deux adjectifs dans le terme composé forgé par Menger sont parfois dans cet ordre, parfois inversés. Nous suivons l'auteur à chaque fois.
16. Ndt: Le sommaire et le chapeau donnent cette forme raccourcie de l'intitulé, qui apparaît en intertitre dans le corps du texte avec l'ajout: « [...] en général, et de l'économie politique en particulier ».
17. Nous utilisons ici l'expression « individuel » simplement pour désigner l'opposition au « général », l'opposition entre les *phénomènes concrets* et les *formes phénoménales*. Nous avons expressément évité d'employer ici les expressions « concret » et « abstrait », parce qu'elles ont plusieurs significations et, en outre, ne désignent pas avec exactitude l'opposition ci-dessus.
Ndt: Il est paradoxal que cette précaution soigneusement prise par Menger soit à l'origine d'une autre confusion. En effet, la position qu'il nomme « individuelle » se rapporte à l'étude des phénomènes situés dans le temps et dans l'espace, notamment menée par les économistes historicistes qu'il entend combattre, tandis que la position « générale » est celle de la théorie exacte de la science qu'il prône. Or, cette dernière devait *ultérieurement* être dénommée « individualisme méthodologique » par divers épigones – au premier rang desquels Joseph Schumpeter. Menger nomme connaissance de type « général » ce qui renvoie au comportement de l'agent économique pris isolément (*Privatwirtschaft*), donc comme « individu : c'est pourquoi l'expression « individualisme méthodologique » devait plus tard émerger. Menger ne l'a pas forgée, puisqu'il appelle « individuel » ce qui relève de lieux et de temps divers, mais il en a déterminé le contenu. Voir notre présentation.
18. Voir appendice I: *De l'essence de l'économie politique*.

19. L'« individuel » ne doit en aucune façon être confondu avec le « singulier », ou avec ce qu'on désigne par là, et les *phénomènes individuels* ne doivent en aucun cas l'être avec les *phénomènes singuliers*. Le terme opposé à l'« individuel » est précisément le « général », tandis que l'opposé d'un « *phénomène singulier* » est un « *phénomène collectif* ». Un peuple donné, un État donné, une économie concrète, une association, une communauté, etc. sont, à titre d'exemple, individuels, en ce qu'ils ne sont en aucune façon des phénomènes singuliers (mais au contraire des phénomènes collectifs); tandis que les *formes phénoménales* d'un bien, de la valeur d'échange, de l'entrepreneur, etc., sont bien générales, quoi qu'elles ne soient en aucune façon des phénomènes collectifs. Le fait que les sciences historiques en économie politique exposent les phénomènes *individuels* de cette dernière, cela n'exclut par conséquent en rien que nous prenions conscience d'elles-mêmes du point de vue d'une observation *collective*. C'est donc bien toujours l'opposition entre l'exploration et l'exposition de l'individuel et du général dans les phénomènes humains qui différencie les sciences sociales théoriques des sciences sociales historiques.
20. L'économie politique théorique doit explorer l'essence générale et la configuration générale des phénomènes économiques, et non analyser avec à-peu-près les concepts économiques pour tirer de cet examen des conséquences qui s'ensuivent. L'objet de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique, ce sont les phénomènes et, respectivement, leurs aspects déterminés, et non leurs images linguistiques, à savoir les concepts. L'analyse des concepts peut, dans certains cas, avoir une importance relative pour exposer la connaissance théorique de l'économie politique, mais le but de la recherche dans le domaine de l'économie nationale théorique ne peut cependant toujours être que l'établissement de l'essence générale et de la configuration générale des *phénomènes* économiques. C'est un signe de leur faible compréhension que précisément certains représentants de l'École historique n'aient pris pour buts de leurs recherches théoriques que d'analyser les concepts, quand ils enquêtent sur l'essence du bien, l'essence de l'économie, l'essence de la valeur, du prix,

et toutes sortes de choses du même ordre; et qu'ils ne voient dans leur aspiration à une théorie exacte des phénomènes économiques que l'« exposé d'un système de concepts et de jugements » (voir en particulier le *Thucydide* de [Wilhelm] Roscher, p. 27). Une série d'économistes français sont tombés dans une erreur semblable en se méprenant sur les concepts de « théorie » et de « système », et en ne comprenant sous ces derniers seulement que des expressions et des constructions doctrinales obtenues par voie déductive, à partir d'axiomes a-prioriques (voir en particulier [Jean]-Baptiste Say, *Cours*, 1852, I, p. 14 et sq. Ou encore [Joseph] Garnier quand il dit: « C'est dans le sens de doctrine erronée qu'on prend le mot "Système" en économie politique », *Traité d'économie politique*, 1868, p. 648).

Ndt: La référence au *Thucydide* renvoie à la thèse d'habilitation de Roscher, datant de 1840, où celui-ci exposait pour la première fois les principes méthodologiques sur lesquels il devait fonder la première École historique allemande dans ses ouvrages suivants (*Histoire de l'économie nationale allemande d'un point de vue historique*, 1843). Les références à Say et à Garnier se retrouvent dans les annotations marginales aux volumes contenus dans la bibliothèque personnelle de Menger. Voir notre article: « Origins of Menger's Thought in French Liberal Economists », *Review of Austrian Economics*, parutions en ligne (<http://dx.doi.org/10.1007/s11138-008-0055-3>) et papier (*ibid.*, volume 22/1, 2009, p. 53-79; version française prépubliée: « Carl Menger, lecteur des économistes libéraux français », *Revue française d'économie*, XXII/4, avril 2008, p. 139-198).

21. Voir ci-dessous appendice II: *Du concept d'économie nationale théorique et de l'essence de ses lois*.
22. Ndt: « Sogenannten praktischen Wissenschaften oder Kunstlehren »; il s'agit des arts « appliqués » en relation à la science économique théorique, comme les arts mécaniques de l'ingénieur par rapport à la physique. Le paragraphe suivant indique que Menger envisage une économie normative, aux côtés de l'économie descriptive (théorique, d'une part, historique, d'autre part) et qu'il considère avec recul l'économie prescriptive du « conseil au prince ». Voir la présentation liminaire ainsi que la partie documentaire (partie III) de ce volume.

23. Knies précise les tâches de l'histoire économique de la manière suivante: « Elle n'a pas seulement à comprendre et à exposer le développement historique de la théorie de l'économie nationale, les intentions et la pratique des pouvoirs de l'État en général pour l'obtention de ses besoins en biens matériels concernant la poursuite des intérêts économiques du peuple, mais encore également les circonstances de l'économie et du développement dans la vie effective des différentes nations à différentes époques. » (*Économie Politique*, 1853, p. 3 et sq.). Il nous semble au contraire que la tâche d'une histoire économique scientifique doit être triple: 1. l'exploration des sources de l'histoire économique; 2. la critique externe et interne de ces sources; 3. l'exposition de l'évolution de ces phénomènes collectifs que nous appelons « économie politique » sur le fondement du matériau historique ainsi acquis. Plus l'étude des sources sera englobante, plus méticuleuse et méthodique sera sa critique et plus grand l'art de l'exposition auquel devra atteindre l'historiographe, afin de nous présenter, à partir d'une si grande masse de faits, un tableau unifié, adéquat aux circonstances réelles de l'histoire économique de peuples particuliers, de groupes de peuples déterminés, voire de l'humanité même. Nous apparaît au contraire comme étant non scientifique ce dont s'occupent ceux qui caractérisent l'histoire économique des peuples sans retourner aux sources, ni pratiquer le moins du monde une critique qui contrôle ces dernières, ainsi que ceux qui se contentent simplement de compiler les données à partir d'informations lues; ou encore, aussi particulièrement non scientifique, ce dont traitent ceux qui présentent un matériau historique plus ou moins ordonné en apparence, mais dénué de tableau synthétique du développement économique, ainsi que ceux qui désignent comme histoire les informations plus ou moins dénuées de critique tirées du même matériau collationné.
24. La statistique, en tant que science historique, a des tâches précises à résoudre, non, comme l'histoire, eu égard au développement des sociétés, mais au contraire à leur état. Ne tombent dans le champ de cette exposition scientifique ni les compilations non critiques, ou simplement d'apparence, ni les arrangements de matériau

statistique dénués d'unité supérieure. La définition de la *statistique historique* comme « histoire à l'état immobile », comme « coupure dans le développement historique », comme « exposition de la société en un point du temps déterminé », et autres déterminations conceptuelles du même genre, autorisent maintes mésinterprétations de l'essence véritable de la science susnommée. La *statistique historique n'a pas* à nous présenter le *tableau extérieur de la société en un point du temps déterminé*, qui doit être, d'après les options mêmes de ces déterminations, très variée et, eu égard à la totalité de la vie du peuple, au plus haut point incomplète; elle doit présenter, au contraire, l'exposition de tous les facteurs de la vie en société d'où résulte le mouvement de celle-ci (et même ceux des facteurs qui sont latents à un moment déterminé), tandis que l'histoire doit, quant à elle, dépeindre le mouvement lui-même. Il faut distinguer de la statistique, en tant que science historique, les statistiques obtenues au moyen des observations de masse qui se présentent comme un simple matériau scientifique tant pour le statisticien historien que pour le statisticien théoricien. À ce jour, les sources historiques exigées, et même les états de fait historiques établis de manière critique, sont en soi aussi peu de l'« histoire » que, de même, les simples statistiques ne peuvent être désignées comme « la statistique ». Même la méthode utilisée pour obtenir des statistiques doit être différenciée de l'exposition scientifique des résultats de celle-là, comme cela devait à proprement parler se comprendre de soi. La « statistique comme science » ne peut pas être simplement une méthode. Ce qui est communément appelé « théorie statistique » est, selon son essence, le plus souvent la *méthodologie* (soit la théorie de la connaissance!) dans cette science. Pour le dire correctement, il devrait seulement s'agir des résultats d'une prise en considération véritablement *théorique* du matériau statistique, à savoir des lois de coexistence et de succession des phénomènes sociaux, lois qui résultent de l'exploration de ce matériau-ci, ce qu'il faut désigner comme des connaissances statistiques *théoriques* pour désigner leur ensemble comme *statistique théorique*. Les « lois des grands nombres » en constituent les

composantes les plus importantes, mais elles ne forment en aucun cas le contenu entier ni clos de la statistique théorique.

25. Voir appendice III: *Du rapport des sciences pratiques de l'économie politique à la pratique de cette dernière, et de la doctrine de l'économie politique théorique*.
26. Quant à celui qui a le premier usé du terme d'« Économie politique » [Ndt: le mot est donné par Menger en français dans le texte, entre parenthèses après sa traduction allemande sous la forme *Politische Œkonomie*], il s'agit de Montchrestien, sieur de Vateville, qui a fait paraître en l'an 1615 son *Traité de l'économie politique* [titre en français dans le texte] à Rouen chez Jean Osmont. Cette expression qui a obtenu une si grande diffusion ne se trouve toutefois seulement que dans le titre de l'ouvrage, et ni dans le privilège royal où il est désigné comme *Traité économique du profit* [en français dans le texte], ni non plus où que ce soit dans le texte: il semble par conséquent être le résultat d'une inspiration soudaine de l'auteur, peut-être d'un emprunt à un écrit contemporain, après que le texte a été tiré. L'ouvrage, divisé en trois livres concernant les métiers, le commerce et la navigation, est avant tout un texte de doctrine économique pratique (voir J[oseph] Garnier, *Journal des économistes*, cahier août-septembre 1852. [Jules] Duval, *Mémoire sur Antoine de Montchrestien*, Paris, 1868). L'expression économie politique [Ndt: seul l'allemand *Politische Oekonomie* apparaît ici] se trouve bien déjà dans l'*Économie* pseudo-aristotélicienne [Ndt: soit dans l'ouvrage apocryphe portant ce titre et longtemps attribué à Aristote, ouvrage que Menger avait lu et annoté], mais toutefois seulement au sens de l'économie d'une Cité. En latin médiéval, le mot de *Politia*, et plus souvent encore *Politica*, a pris le sens de l'art de gouverner (dans les glossaires les plus anciens, ces expressions sont traduites par: « ordonnancement de l'État [*Statorde-nunge, sic*], régime d'un État [*regiment eyner Stat*], art du gouvernement de l'État [*Kunst von der Regierung der Stat*], un art de gouverner les villes [*ein Kunst von Stetten zu regieren*] ». *Œconomia* a le plus souvent en latin médiéval le sens de *praedium, villa rustica*; *Œconomus* celui de régisseur, *defensor, advocatus*, etc. Je

n'ai nulle part ailleurs trouvé de liaison entre les deux expressions ci-dessus [Ndt: *économie et politique*] chez les anciens auteurs, ni non plus chez les Pères de l'Église (voir Du Cange, 1845, V, p. 333 et sq. et IV, p. 696. L[orenz] Diefenbach, *Glossarium Latino-germanicus*, 1857, p. 445.) Les écrits parus avant Montchrestien traitent soit de la politique, soit de l'économique, à l'unisson avec la terminologie aristotélicienne, mais pas d'économie politique.

Ndt: Ajoutons, concernant l'*Économie* pseudo-aristotélicienne, qu'il s'agit en fait de trois textes apocryphes longtemps considérés, à l'époque de Menger encore, comme étant d'Aristote. Les deux premiers de ces textes étaient de fait connus de Menger puisqu'ils figuraient à la fin du volume de l'*Éthique à Nicomaque* en sa possession, qu'il les a abondamment annotés et qu'on peut encore les examiner dans ses archives (fonds de bibliothèque conservé au Centre de littérature sur les sciences sociales de l'université de Hitotsubashi, Japon: voir l'introduction au présent volume et notre article: « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger: l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, n° 6, 2002/2, p. 1-35). La référence à l'économie d'une Cité en particulier est dans le second texte attribué à Aristote dont la traduction peut être lue en français dans: Bernard Abraham van Groningen et André Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, collection Budé, 1968. Rappelons, par ailleurs, que le terme latin *praedium* désigne la propriété terrienne, le bien-fonds en général, tandis que la *villa rustica* est le domaine possédé à la campagne.

27. Ndt, respectivement dans cette phrase: « *politischen Oekonomie* » (souligné par Menger), « *Gesamtheit theoretisch-praktischer Wissenschaften der Volkswirtschaft* », « *die theoretische Nationalökonomie* », « *die Volkswirtschaftspolitik* », « *die Finanzwissenschaft* ». Voir la présentation liminaire.
28. Voir appendice IV: *De la terminologie et de la classification des sciences économiques*.
29. Ndt: « *was man den unhistorischen Gesichtspunkt in der politischen Oekonomie nennen könnte* »; il s'agit du point de vue qui implique de ne pas tenir compte de ce qui est principal aux yeux de l'école allemande, à savoir l'histoire, mais

il s'agit aussi de l'accusation formulée par les membres de cette dernière contre Menger. Voir la partie documentée (partie III) dans ce volume.

30. Quelle erreur domine ce problème le plus élémentaire de la méthodologie de l'économie nationale! Se reporter à W[ilhelm] Roscher, *System der Volkswirtschaft* [*Système d'économie politique*], I, § 26, pour voir la *simple description* de la nature économique et des besoins du peuple, et, ensuite, les lois et les institutions qui sont destinées à la satisfaction de ces derniers, et enfin le succès plus ou moins grand ainsi obtenu; voilà ce qui y est désigné comme la tâche de la *théorie*. Les résultats de cette *direction-là* de recherche y sont caractérisés comme « pour ainsi dire, l'anatomie et la physiologie de l'économie politique »! Que, du reste aussi, une réaction contre cela se fasse voir déjà parmi les partisans de l'École historique – tout en manifestant une incompréhension qui apparaît plus encore dans la pratique que dans la théorie de la recherche –, voilà dont portent témoignage les écrits les plus récents de Knies, Schmoller, Held et aussi, plus près de nous, Scheel (dans son avant-propos à l'ouvrage d'Ingram *Die nothwendige Reform der Volkswirtschaftslehre* [*La réforme nécessaire de l'économie politique*], Iéna, 1879, p. VI). L'erreur est similaire à celle qui consiste à identifier, dans le domaine de la science du droit, l'histoire du droit à une science historique du droit en général [*die Rechtsgeschichte mit der historischen Jurisprudenz überhaupt identificirte*].
31. Ndt: « *der Grund ihres Seins und ihres So-Seins* ». Sur la distinction entre ces deux objectifs (« *Erkenntnis* » et « *Verständnis* ») soulignés par Menger dans son texte et abondamment évoqués dans la littérature de l'époque, et quant à l'importance qu'ils ont tous deux pour Menger, comme depuis lors pour les commentateurs, voir la présentation liminaire du présent ouvrage.
32. Ndt: « *individueller Werdeprozess* ». Ce point est en rapport direct à la théorie philosophique de la connaissance (*l'Erkenntnistheorie* de l'époque de Menger, comme à l'alinéa précédent « *der Grund des Seins und ihres So-Seins* »).
33. *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, 1815, I, p. 436.
34. *System des heutigen Römischen Rechtes* [*Système de droit romain contemporain*], Berlin, 1840, I, p. XV.

35. Ceux qui établissent un parallèle entre la direction historique de la recherche dans le domaine de l'économie nationale théorique et celle du domaine de la jurisprudence, et tiennent pour légitime de transférer le point de vue méthodologique de l'École historique du droit directement à notre science, négligent en cela un fait très important. À côté de l'exploration du droit dans ses configurations concrètes et dans son développement historique, l'École historique du droit ne reconnaît aucune science théorique du droit au sens propre du terme. La jurisprudence est donc en général, pour l'École historique du droit, une science historique dont le but est la compréhension historique du droit, et à côté de laquelle seule une dogmatique prétend encore à son propre droit. Au contraire, dans le domaine de l'économie politique, même les représentants qui sont allés le plus dans la direction historique reconnaissent une science de l'essence générale ainsi que des lois des phénomènes économiques, une théorie de cette dernière: la direction historique de la recherche dans l'économie nationale théorique ne peut donc dénier, en raison d'une reconnaissance exclusive de l'histoire de l'économie politique, tout caractère théorique à cette dernière, comme présentant le moyen de comprendre les phénomènes de l'économie. Sa particularité ne peut bien plutôt être recherchée de manière rationnelle que dans l'établissement du point de vue historique au sein de la théorie de l'économie politique. Ce que l'École historique du droit veut, et ce que les partisans de la méthode historique dans l'économie nationale ont tenu si longtemps comme ce à quoi ils doivent nécessairement aspirer, à savoir que soit établi le caractère de cette dernière comme science théorique, cela distingue histoire et théorie, ou plutôt l'histoire et une théorie qui s'est régénérée par des études historiques. Les deux écoles se trouvent dans une opposition méthodologique profonde, en dépit de leur devise commune, et le transfert mécanique des postulats et des points de vue de la recherche depuis la jurisprudence historique jusque dans notre science, voilà par conséquent un passage auquel aucun chercheur formé à la méthode ne peut consentir s'il fait preuve de quelque réflexion.
36. Ndt: « *historischen Nationalökonomien* ». Nous traduisons par « *historicismes* ».
37. Ndt: « *Hilfswissenschaften* ».
38. Ndt: « *Wissenschaftslehre* »; le mot (et ce qu'il désigne: la théorie, la doctrine de la science) a une longue histoire dans la pensée philosophique allemande du siècle que Menger s'apprêt à clôturer – en y participant.
39. Voir récemment en part[iculier] Bonamy Price, *Practical Political Economy [Économie politique pratique]*, Londres, 1878, p. 1 et sq.
40. Ndt: « *unhistorische Richtung* ». Voir la note 26 ci-dessus.
41. Ndt: « *die Geschichtsschreibung* », soit effectivement l'écriture de l'histoire.
42. A[dam] Smith, *History of Astronomy*, éd. par Dugald Stewart, Bâle, 1799, p. 28 et sq.
Ndt: Menger cite ce passage de l'*Histoire de l'astronomie* de Smith dans le texte anglais: « *Systems, which have universally owed their origins to the lucubrations of those, who were acquainted with the one art, but ignorant of the other, who therefore explained to themselves the phenomena, in that (art), which was strange to them, by those (phenomena) in that (art) which was familiar to them.* ». Il insère les parenthèses qui explicitent les termes déictiques; nous traduisons en respectant sa restitution.
43. Ndt: « *in ihrer "vollen empirischen Wirklichkeit" [guillemets – ironiques? – de Menger pour cette expression favorite des historicistes], also in der Totalität und der ganzen Complication ihres Wesens* ». La distinction entre « *réalité effective* » (*Wirklichkeit*) et « *réalité* » (*Realität, reale Phänomene, reale Erscheinungen*, dans les lignes qui suivent) est à prendre en compte, quoique en un sens non-hégélien. Comme le lecteur l'aura noté, le vocabulaire de l'« *essence* », directement issu de la philosophie, se retrouve tout au long de l'analyse que mène Menger, et nous le conservons donc *ad litteram*, au risque de suggérer un « *essentialisme* » qu'il faut discuter. Voir notre présentation liminaire.
44. Ndt: « *geht über den Gesichtspunkt des strengen Empirismus* ».
45. Ndt: il s'agit, bien entendu, de l'auteur du *Novum Organum*, dont Menger avait une connaissance directe et indirecte, notamment à travers le manuel de philosophie: Friedrich Überweg, *Grundriss der Philosophie der neuer Zeit*, Berlin, Mittler, 1872, qu'il possédait et a abondamment annoté. Voir le chapitre consacré à Menger et

la tradition philosophique britannique dans notre ouvrage : Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique*, op. cit., p. 217-240.

46. Ndt : « *Realtypen* » et « *empirische Gesetze* », respectivement.
47. Voir appendice V : *Qu'il est possible d'atteindre, dans le domaine des phénomènes humains, des lois exactes (dites « lois naturelles ») en faisant les mêmes hypothèses formelles que dans le domaine des phénomènes naturels.*
48. En aucune façon, les expressions de « lois empiriques » et de « lois naturelles », courantes dans les recherches en théorie de la connaissance, ne désignent précisément l'opposition entre les résultats de la direction réaliste et ceux de la direction exacte dans la recherche théorique. Dans le domaine des phénomènes naturels (par exemple dans le monde organique, dans les phénomènes météorologiques, etc.) également, la direction réaliste de la recherche conduit simplement à des « lois empiriques » ; il y a donc des lois de la nature (au sens propre de ce mot) qui ne sont que des « lois empiriques », et donc aucunement des « lois naturelles » au sens technique de ce terme donné ci-dessus – tandis qu'à l'inverse, nous pouvons parvenir à des lois rigoureuses, à des « lois naturelles » également dans d'autres domaines du monde phénoménal (et non pas simplement dans celui des phénomènes naturels), lois qui à leur tour ne sont pas des lois de la nature (au sens de lois des phénomènes de la nature). L'opposition dont il s'agit ici sera rendue bien plus correctement par les expressions de lois « empiriques » et de lois « exactes » des phénomènes. Les lois de l'économie nationale théorique ne sont en vérité jamais des lois de la nature au sens propre de ce mot, mais elles ne peuvent être que des lois empiriques ou des lois exactes du monde éthique.
- En relation de dépendance étroite avec la terminologie ci-dessus, il s'en trouve une autre qui est de la même façon incorrecte et qui a déjà souvent contribué aux errements dans les problèmes de théorie de la connaissance de notre science : l'opposition entre *sciences de la nature* théoriques et *sciences sociales* théoriques est purement et simplement une opposition des phénomènes que ces sciences explorent du point de vue théorique, mais en aucun cas une opposition de méthodes en ce

que, dans les deux domaines du monde phénoménal, sont recevables aussi bien la direction réaliste que la direction exacte de la recherche théorique. Il ne se trouve d'opposition qu'entre la direction réaliste et la direction exacte de la recherche théorique, et entre les sciences théoriques empiriques et celles exactes qui englobent les résultats de ces deux directions respectives. Il y a des sciences de la nature qui ne sont pas du tout exactes (par exemple la physiologie, la météorologie, d'autres encore) et, inversement, des sciences exactes qui ne sont pas des sciences de la nature (par exemple, l'économie nationale pure) – et il n'y a par conséquent aucune exactitude à s'exprimer en appelant cette dernière « science de la nature » ; c'est en vérité une science éthique exacte. Enfin, il est tout aussi faux de parler de méthode des sciences naturelles dans les sciences sociales en général, et dans l'économie nationale théorique en particulier. La méthode de ces dernières peut soit être empirique soit être exacte, mais jamais en vérité elle ne peut relever « des sciences de la nature ».

49. La méthode de la recherche exacte, le rôle que l'expérimentation y joue, l'élément spéculatif en elle, qui va au-delà de l'expérimentation et de toute expérience, en particulier à l'occasion de la formulation des « lois exactes », tout cela n'est pas l'objet de notre exposé dans le présent ouvrage. La méthode trouvera ailleurs son exposition séparée, en rapport avec une critique de l'induction baconienne.
50. Voir appendice I.
Ndt : Respectivement « *Wirtschaft* » et « *Volkswirtschaft* » : voir notre présentation liminaire.
51. Comparer avec mes *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871, p. VII et sq.
Ndt : Les *Principes d'économie politique* de Carl Menger ont paru chez l'éditeur Wilhelm Braumüller, à Vienne, douze années auparavant. La pagination indiquée renvoie à l'avant-propos.
52. Ndt : Menger écrit : « *wirtschaftenden Menschen* » ; notre périphrase rend exactement le sens, mais nous écourterons cette (trop) longue expression dans la suite autant que possible.
53. Voir appendice VI : *Que les points de départ et d'arrivée de toute activité économique humaine sont rigoureusement déterminés.*

54. Ndt: Guillemets de l'auteur, qui cite l'opinion largement répandue qu'il condamne.
55. Ndt: « *Empirie* », soit le monde dont on fait l'expérience, le monde empirique. C'est le même terme qui est employé dans les phrases suivantes, qu'il faut distinguer de « *Erfahrung* », soit l'expérience qu'on fait.
56. Voir mes *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, I, p. 172 et sq.
57. Ndt: « *die Gesetze der Wirtschaftlichkeit* », souligné par l'auteur.
58. Ndt: « *Elemente der Unwirtschaftlichkeit* », souligné par l'auteur.
59. Ndt: « *Ueber die Theorie, dass die volkswirtschaftlichen Erscheinungen in untrennbaren Zusammenhänge mit der gesammten socialen und staatlichen Entwicklung der Völker seien* ». Nous évitons de rendre l'adjectif « *staatlich* » par « *politique* » mais l'institution « *État* » est à entendre en un sens large.
60. Ndt: Les deux adjectifs dans le terme composé forgé par Menger sont parfois dans cet ordre, parfois inversés. Nous suivons l'auteur à chaque fois.
61. C. [sic pour Karl August] Dietzel, *Die Volkswirtschaft und ihr Verhältnis zu Gesellschaft und Staat [L'économie politique et sa relation à la société et à l'État]*, Francfort/Main, 1864, p. 52.
62. C. [sic pour Karl] Knies, *Die politische Oekonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode [L'économie politique envisagée du point de vue historique]*, Braunschweig, 1853, respectivement p. 29, 109 et sq.
63. En tant que formulation, pas tout à fait heureuse, de cette idée de fond, il faut signaler que Schmoller exige que la science de l'économie nationale ait à rechercher « de manière systématique en raison de leur importance pour l'économie politique », outre les « causes technico-naturelles », également celles qui sont « *psychologiques et éthiques* » (*Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirtschaft [De quelques questions fondamentales du droit et de l'économie politique]*, Iéna, 1875, p. 42 et sq.). Or, entre ces deux groupes de causes, il ne se trouve, précisons-le, pas d'opposition rigoureuse. Les besoins des hommes et l'aspiration à les satisfaire qui en résulte de leur part, qui sont en tout cas de loin les facteurs les plus importants de la science humaine, sont, par exemple, assurément eux-mêmes des causes tout aussi naturelles que les causes psychologiques des phénomènes économiques. Et cependant, Schmoller les compte, comme il s'ensuit dans la continuité de son exposé, au nombre des causes naturelles, ou bien plutôt « *technico-naturelles* » et, de la sorte, il les oppose aux causes psychologiques et éthiques de l'économie politique. Il y a en vérité une opposition entre l'orientation spécifiquement économique (celle qui vise à couvrir les besoins des hommes en biens) et d'autres, qui concernent les aspirations non économiques des hommes. C'est par leur effet conjugué qu'on établit la vie réelle du peuple et, au sein de celle-ci, l'économie politique qui ne doit, par conséquent, en aucun cas être considérée, dans sa réalité, seulement comme le résultat de la première orientation. Cette observation, des plus simples en soi, n'est pas approfondie, mais au contraire obscurcie, par l'usage des catégories de Schmoller.
64. Fr[iedrich] C[arl] v[on] Savigny, *Vom Beruf unserer Zeit zur Gesetzgebung und Rechtswissenschaft [De la vocation de notre temps à la législation et à la science du droit]*, Heidelberg, 1814, p. 11.
65. Ndt: « *das Recht [...] kein Dasein für sich habe* ». Nous choisissons de traduire *Dasein*, et éviter ainsi le débat philosophique dont Menger, avec une certaine ironie, reprend les termes pour les écarter.
66. *Ibid.*, p. 30 [de la référence à l'ouvrage de Savigny indiqué ci-dessus].
67. Ndt: « *in ihrer concreten Gestalt* ».
68. Ndt: respectivement « *in seiner Totalität* » et « *in ihrer Gesamtheit* » dans ces deux phrases.
69. Ndt: « *die elementarsten Grundsätze der Wissenschaftslehre* ».
70. La chose est si claire que, soit dit en passant, cette très vieille erreur a dû sauter aux yeux même d'un auteur qui ne fait, par ailleurs, pas autorité dans les choses de méthode, comme Jean-Baptiste Say. Celui-ci écrit: « Les phénomènes de la politique eux-mêmes n'arrivent point sans causes, et dans ce vaste champ d'observations, un concours de circonstances pareilles amène aussi des résultats analogues. L'économie politique montre l'influence de plusieurs de ces causes; mais comme il en

existe beaucoup d'autres... toutes les sciences n'en feraient qu'une, si l'on ne pouvait cultiver une branche de nos connaissances sans cultiver toutes celles qui s'y rattachent; mais alors, quel esprit pourrait embrasser une telle immensité! On doit donc, je crois, circonscrire les connaissances qui sont en particulier le domaine de l'économie politique» (J.-B. Say, *Cours d'Économie Politique*, I, 1852, p. 5 et sq.).

Ndt : La citation de Say est donnée par Menger en français dans cette note; nous respectons sa graphie.

71. Ndt : « zu dem Phantom einer Universaltheorie der sozialen Erscheinungen ».
72. Ndt : « unser dringendster wissenschaftlicher Beruf ».
73. Ndt : « Phänomene einer gewisse Erscheinungsform ». Menger joue sur les deux registres de vocabulaire disponibles en allemand (selon que les termes sont d'origine gréco-latine ou saxonne) et sur la distinction technique préalablement établie entre « phénomènes » et « formes phénoménales ». La traduction peut parfois n'être qu'identique pour ces concepts toutefois bien distincts; voir notre présentation du traducteur.
74. Ce postulat si complètement contraire à la nature de la recherche théorique a, dans les faits, été posé par quelques représentants extrémistes de l'École historique de l'économie nationale allemande, quand, en complète méconnaissance de l'essence de la recherche théorique, ils ont prétendu toujours prendre en considération la vie du peuple tout entière pour établir les lois (réalistes!) de l'économie politique – mais alors, pourquoi cela seulement, et pourquoi pas l'Univers tout entier, puisqu'il se trouve vraiment là, déjà, aussi une abstraction? De la sorte, ils sont toutefois parvenus à la conséquence ultime de *s'écarter complètement de la recherche théorique et, dans leur errance, d'arriver au domaine de l'historiographie*.
75. Ndt : « égoïsme privé » (souligné par Menger) rend « Privategoismus »; « intérêt personnel (ou propre) », « Eigennutz » (présent dans le titre du chapitre) et « intérêt privé », « Privatinteresse » (dans la suite).
76. K[arl] Knies, *Die Politische Oekonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode* [L'économie politique du point de vue historique], 1853, p. 147.
77. Ndt : Comme dans le titre, il s'agit ici du « Dogma vom Eigennutze ».
78. Voir [Gustav von] Schmoller, *Ueber einige Grundfragen [De quelques questions fondamentales]*, Iéna, 1875, p. 42. Ndt : Le titre complet a été donné dans une note précédente par Menger (*Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirtschaft [De quelques questions fondamentales du droit et de l'économie politique]*).
79. Voir *supra*, p. 42. Ndt : dans le présent volume, livre I, chapitre 4.
80. Ndt : « Gestaltungen menschlicher Tätigkeit » et « Formen der Menschheitserscheinungen »; Menger joue de nouveau sur les possibilités ouvertes par l'usage des termes d'origine saxonne ou gréco-latine.
81. Ndt : il s'agit, bien entendu, d'Adam Smith et des ouvrages respectifs : *Théorie des sentiments moraux et Enquêtes sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Menger utilise ici « Eigeninteresse » pour traduire « self-interest ». Dans ce passage, on voit également Menger prendre position sur le problème épineux de la relation entre les deux ouvrages évoqués de Smith, problème alors posé par les économistes historicistes (en premier lieu, la formulation donnée par Gustav Oncken, « Das Adam Smith Problem », *Zeitschrift für Sozialwissenschaft*, 1898, n° 1). Menger voit donc une source identique aux deux œuvres, ce qui heurte la conclusion alors courante d'une séparation radicale entre elles. La question a été depuis lors maintes fois reprise, notamment par Jean Mathiot : *Adam Smith. Philosophie et économie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1990. Voir notre article « Adam Smith lu par Jean Mathiot : du "spectateur impartial" au "travailleur impartial" », *Dialogues* (revue de la société canadienne de philosophie), à paraître.
82. Ndt : « Vergesellschaftlichung » et « Gemeinschaft ». De ces termes, le premier devait être (re-)pris par Max Weber, tandis que l'opposition (*Gesellschaft/Gemeinschaft*) est bien connue pour avoir été développée et popularisée par Ferdinand Tönnies pour fonder sa propre sociologie.
83. Ndt : L'allusion touchant Adam Smith renvoie ici à la *Théorie des sentiments moraux* évoquée

précédemment, et Menger donne de nouveau implicitement sa version de la résolution de « *das Adam Smith Problem* ».

84. Fr[iedrich] C[arl] v[on] Savigny dans le *Zeitschrift für geschichtliche Wissenschaft* [Revue de science historique], Berlin, 1815, I, p. 3 et sq. Ndt : « Présence humaine » traduit « *menschliches Dasein* ».
85. Ndt : « libéraux » (*liberalen*) doit se comprendre au sens que le terme a dans l'Europe du XIX^e siècle, et qui est encore celui couramment utilisé aux États-Unis : c'est le parti « du mouvement » et des avancées sociales et économiques. Leur politique économique n'est pas nécessairement « libérale » au sens couramment en usage aujourd'hui en France, même si elle n'est pas non plus forcément « interventionniste » quant au rôle de l'État. Le point essentiel est l'octroi de libertés civiles plus grandes et de mesures de protection sociale, si nécessaires contre les excès et la misère souvent (mais pas seulement) imputés au processus de modernisation capitaliste ; c'est ce qui explique que les « libéraux » évoqués ici soient aussi appelés par ailleurs « socialistes », au sens de « socialistes de la chaire » (*Kathedersozialisten*). Voir la partie documentée (partie III) dans ce volume.
86. Ndt : « *in der theoretischen Volks-wirtschaftslehre* » ; en soulignant « *Volk* » (peuple) dans la formation de l'expression allemande usuelle correspondant à « économie politique », Menger en souligne le sens « inaperçu » qui l'oppose à l'étude des « *Singularphänomene* ».
87. Ndt : « *Verwechslung [sic] privatwirtschaftlicher und volkswirtschaftlicher Betrachtungsweise* » ; comme dans l'abstract analytique du début de chapitre, « *Volkswirtschaft* » et « *Privatwirtschaft* » sont soulignés par l'auteur. Évidemment, il ne s'agit pas de l'économie du secteur privé, mais de l'économie analysant le comportement de l'individu dans sa sphère privée.
88. Après ce qui a été dit dans la section précédente, il est à peine besoin d'une remarque supplémentaire pour dire à quel point il s'agissait, dans cette doctrine des économistes allemands de l'École historique, de considérer d'une manière spécifiquement historique les choses selon une prédilection bien établie, et cela dans la théorie de l'économie nationale
- même. L'histoire englobe complètement les phénomènes humains sous le point de vue de la prise en considération collective [Ndt : *Kollektiv-betrachtung*], car ce n'est que de cette manière qu'elle peut suffisamment remplir sa tâche spécifique de manière universelle, et non pas en rapportant les phénomènes sociaux aux phénomènes singuliers de la vie des hommes. De là, pour les économistes allemands de la direction historique, formés de manière prédominante à la mode historique, l'idée se trouvait toute proche de transposer le point de vue historique qui leur était habituel aussi au sein de la recherche théorique. De la sorte, cette opinion se présente même à nous comme une forme particulière de cette erreur méthodologique universelle de l'École historique des économistes nationaux allemands, comme une de ces transpositions mécaniques du point de vue spécifiquement historique au sein de la recherche théorique, ce que nous avons déjà plusieurs fois eu présent à l'esprit et que le présent écrit a pour une de ses tâches principales de combattre.
89. Ndt : « *die Singularwirtschaften* ».
90. Ndt : « *die "Volkswirtschaftslehre"* » ; les guillemets sont de Menger.
91. Voir appendice I.
92. Ndt : « *Resultante* », souligné par Menger. En allemand, le terme, qui provient du français, est en général réservé aux mathématiques. Il revient quelques lignes plus bas.
93. Ndt : « Connaitre, c'est connaître par les causes. »
94. Ndt : « *Der einseitige Collectivismus in der Betrachtung der Wirtschaftsphänomene* ». Menger nomme bien entendu ainsi une attitude épistémologique. Voir la présentation liminaire et la partie documentée de ce volume.
95. Ndt : « *genetisch* ».
96. Ndt : Menger emploie respectivement les termes *Volkswirtschaft* et *Politische Oekonomie* (« *in der Politischen Oekonomie* ») que nous rendons par l'unique « économie politique ».
97. Ndt : Menger emploie de nouveau le terme *Entwicklungsstufen*, soit le concept forgé par Hildebrand de « couches », ou « étapes » de développement (ici économique, bien entendu).
98. Ndt : Le lecteur français ne manquera pas de songer à la distinction établie si clairement

- par Montesquieu au début de l'*Esprit des Lois* : le rapprochement de Menger d'avec la pensée des Lumières, à certains égards du moins, n'est ni oiseux, ni fortuit. Voir notre présentation liminaire, quant à la « Vienne 1900 ».
99. *Ndt* : Menger fait bien entendu allusion à la théorie de Darwin, à l'étude de l'origine des espèces et à ses développements, chez Spencer, par exemple, dont il possédait et a annoté les ouvrages.
100. [Karl] Knies met avec raison en avant qu'établir le point de vue historique dans la politique économique va assez fréquemment de pair avec le fait de traiter tout à fait an-historiquement l'économie politique théorique. Il écrit (*ibid.*) : « Chez la plupart des auteurs, les concessions en faveur des principes concernant le développement historique de l'économie politique comme les expressions qui vont à l'encontre d'une valorisation absolue des théories économiques se réfèrent seulement aux principes de la *politique économique*, et non à ceux de l'*économie nationale*, c'est-à-dire pas à la partie théorique générale de l'économie politique. » (*Pol[itische] Oek[onomie] [Économie politique]*, p. 35)
101. *Ndt* : « *Realbegriff* ».
102. Il va de soi que la situation où se trouve l'économie politique, qu'on doit rechercher concrètement pour fonder l'exposé de l'économie nationale théorique, n'est pas nécessairement la même en tout temps, ni chez tous les peuples. Le choix n'est pas seulement du ressort de la recherche, mais au contraire l'exposition en question doit être conforme au but recherché et, par là, conditionnée par les circonstances de lieu et de temps. [Friedrich Christoph] Dahlmann remarque déjà, à très juste titre que : « Puisque l'humanité enfante de nouvelles conditions à chaque époque, alors on ne peut présenter aucun État sur des bases solides en dehors des moyens et des conditions d'une époque donnée quelconque, liée aux circonstances d'un présent immédiat quelconque. Il suit de là que tout traitement des affaires publiques de l'État pousse vers l'histoire, dans la vie et dans la doctrine, et réclame un présent, parce qu'il n'est pas, en outre, une forme de vie nouvelle qui se laisse mettre de côté par rapport à notre présent, à notre rôle dans le monde, à notre peuple » (*Politik [Politique]*, Leipzig, 1847, p. 9).
103. *Ndt* : Une remarque s'impose pour le lecteur du XXI^e siècle : le vocabulaire de Menger n'est pas « raciste » au sens que ce terme a pris. Il est simplement celui de son époque sur cette question (« *Rassenverschiedenheiten* », par exemple). Il est également, et c'est à noter, plus *informé* que le public de l'époque comme en témoignent les nombreux ouvrages sur les territoires lointains présents dans sa bibliothèque (récits de voyage, etc.), à raison de plusieurs milliers de volumes). On peut plutôt dans son cas parler tout à fait légitimement d'un intérêt *ethnographique* avant la lettre.
104. [Karl] Knies, *Politische Oekonomie nach geschichtlicher Methode [L'économie politique selon la méthode historique]*, 1853, p. 19, (rééd. 1882, p. 24). *Ndt* : nous traduisons depuis le texte cité par Menger, le texte a été réédité en 2010 par BiblioBazaar, 558 p. ; il n'en existe pas de traduction française à notre connaissance.
105. *Ndt* : « *Historismus* ».
106. Voir, en particulier, [Wilhelm] Roscher, *Leben, Werke und Zeitalter des Thukydides [La vie, l'œuvre et l'époque de Thucydide]* ; *Ndt* : c'était la, thèse de doctorat de Roscher], Göttingen, 1842, p. VII.
107. *Ndt* : Alexander von Humboldt (1768-1859), le grand naturaliste voyageur fait toujours référence dans le monde savant germanique. Son frère, le philologue Wilhelm von Humboldt a laissé son nom à la principale université de Berlin, rivale de celle de Vienne.
108. L'économie politique ne doit pas seulement rechercher l'essence générale des phénomènes de l'économie humaine qui sont de nature « économique », comme par exemple : les prix de marché, les cours du change et des titres, la monnaie, les billets de banque, les crises commerciales, etc. Elle doit également rechercher l'essence des phénomènes singuliers de l'économie humaine, comme par exemple : l'essence des besoins individuels, l'essence des biens, l'essence de l'échange et, certes, l'essence des phénomènes qui, parce qu'ils sont d'une nature parfaitement subjective, ne se présentent seulement que dans l'individu – comme, par exemple, la valeur d'usage dans sa phénoménalité subjective. Comment l'économie pourrait-elle bien puiser cela dans l'histoire exclusivement ? Concevoir l'histoire comme fondement empirique exclusif des sciences sociales, voilà une erreur plus qu'évidente.

C'est une erreur similaire qu'ont déjà commise Saint-Simon et ses disciples. Même Comte tient la science sociale essentiellement pour le résultat de généralisations tirées de l'histoire, mais il n'en ressent pourtant pas moins le besoin de vérifier son exactitude en la dérivant de lois de la nature humaine. J[ohn] St[uart] Mill regarde la méthode de Comte comme partielle seulement dans les questions de sciences sociales, tandis que, pour l'autre part, il lui ajoute en supplément de légitimer la méthode exacte (la méthode concrète-déductive, dans les termes de Mill): « C'est en particulier l'économie politique qui rend grâce à cette dernière pour sa formation et son édification. » Ce qui nous semble unilatéral et lacunaire dans les recherches de Mill vient de ce qu'il lui a manqué, à lui aussi, de comprendre la nécessité de séparer, dans toutes les questions méthodologiques, l'économie politique théorique et l'économie politique pratique, la direction exacte de la recherche théorique en économie et la direction réaliste. Cette situation a aussi pour effet de transférer nombre de postulats de méthode des directions pratique et réaliste vers les résultats de la recherche exacte dans le domaine des sciences sociales. Mill ne distingue pas non plus suffisamment les branches particulières de la recherche réaliste dans le domaine des sciences sociales théoriques ([J. S.] Mill, *Logic* [Ndt: *Logique*], B. IV, chap. 9, § 3).

Parmi les méthodologues allemands qui ont traité de manière compétente les questions ici en cause, il faut nommer en tout premier lieu [Gustav von] Rümelin. Cependant, même chez lui, la conception trop étroite de l'essence des lois de la société, ainsi que sa compréhension lacunaire de la direction exacte de recherche théorique en sciences sociales, le conduisent à donner, pour la mesure de la recherche exacte sur la nature, les résultats de directions spécifiquement empiriques de la recherche théorique dans le domaine social ([Gustav von] Rümelin, *Reden und Aufsätze* [Ndt: *Discours et écrits*], I, p. 1 et sq. et II, p. 118 et sq.)

109. Parmi les vues unilatérales les plus criantes dans la direction historique en économie politique, il y a celle dont les représentants contestent, d'une part, les « lois naturelles » de l'économie politique et, d'autre part, celle dont les représentants, ne se contentant pas de

reconnaître des lois du développement économiques en général, revendiquent parfois pour elles ce même caractère de « lois naturelles ». L'étude de l'histoire enseigne pourtant à toute personne dénuée de parti pris qu'on ne peut en aucune façon observer de régularités absolues dans le développement des faits historiques en général, ni non plus dans celui des phénomènes économiques en particulier – et cela, alors même qu'une théorie de la connaissance plus mature met absolument hors de doute la véritable impossibilité d'un développement parfaitement conforme à une description typique rigoureuse en ce qui concerne des phénomènes d'une nature aussi complexe que le sont les faits « économiques ». Par conséquent, les prétendues lois du développement en économie politique ne peuvent aucunement renvoyer à une rigueur plus grande que celle qui vaut pour d'autres lois empiriques dans ce domaine-là du monde phénoménal (cf., en particulier sur ce point, [Gustav von] Rümelin, *Reden und Aufsätze* [Ndt: *Discours et écrits*], II, p. 113 et sq., J[ohn] St[uart] Mill, *Logic* [Ndt: *Logique*], B. VI, chap. 9, § 5, conclusion et § 6).

110. Ndt: « *ethischen Erscheinungen* », par quoi il faut entendre les phénomènes où le facteur de l'esprit humain intervient. L'expression est déjà apparue sous la plume de Menger, qui suit l'usage des *Geisteswissenschaften*.
111. Ndt: « *nur die geringe Klarheit* » – L'auteur se sert d'une litote et n'utilise pas le mot « obscurité ».
112. Aussi curieux que cela puisse paraître, il existe bien véritablement une école de savants, qui se nomme elle-même « historique », pour concevoir sa tâche principale comme l'établissement de telles « lois ». Quelle pensée an-historique que de comparer l'histoire économique de tous les peuples dans tous les temps, et ce, non pas tant pour constater la particularité de leurs développements spécifiques, mais au contraire leurs *parallélismes* pourtant souvent au plus haut point défectueux ! Quelle pensée « an-historique » en particulier que de s'abstraire de la particularité et de la relation de dépendance réciproque interne aux développements et aux institutions de l'économie qui sont, eux, *concrets*, en vue d'établir des *parallélismes* tout extérieurs de ce développement !
- Ndt: Il faut rappeler que le grand promoteur de l'étude des « *parallélismes* » fut Wilhelm

Roscher, fondateur de l'École historique et que Menger lui avait pourtant par ailleurs, en 1871, dédié ses *Grundsätze* (mais les vues de Menger n'en étaient pas moins alors déjà hostiles à ce qu'il appelle ici l'« unilatéralisme historiciste »).

113. On désigne souvent par l'expression, aux si multiples significations, de « philosophie de l'histoire » bien d'autres directions de recherche qui se distinguent essentiellement de celles exposées ci-dessus. Tout ce qui suit dans cette note a déjà pu être désigné comme « philosophie de l'histoire » : la démonstration des progrès continuels de l'espèce humaine dans son développement historique (Perrault, Turgot, Leroux); celle selon laquelle le développement de l'espèce humaine s'accomplit à des époques déterminées (Condorcet); la démonstration que l'histoire est la réalisation progressive de l'idée de liberté (Michelet), ou bien une réalisation de l'espèce humaine (Lessing), ou encore une marche progressive vers la réalisation de l'idée d'humanité (Herder); celle que l'histoire des peuples singuliers présente une pente ascendante, un point culminant et une pente descendante dans leur développement (Bodin, Vico); la démonstration que le but final de toute histoire est de former un État dans lequel la liberté et la nécessité seront réalisées et harmonieuses (Schelling); et, enfin, même la démonstration que la civilisation française constitue de manière générale le type de toute civilisation humaine (Guizot). Ces directions de recherche en philosophie de l'histoire, comme d'innombrables autres, ont même pu être transposées, sous une forme quelconque, en économie politique et, à côté de cette science des « parallélismes de l'histoire économique » que nos économistes allemands de la direction historique désignent exclusivement comme « philosophie de l'histoire », nous aurions pu de la même manière retenir de nombreuses autres « philosophies de l'histoire ». Il est clair, par là, que toutes ces directions de recherche, même prises ensemble, n'obtiendraient pas une importance égale à la recherche théorique dans le domaine des phénomènes économiques. Même en comprenant la philosophie de l'histoire de l'économie au sens le plus large du terme, l'identifier à l'économie nationale théorique semble toutefois toujours d'un unilatéralisme colossal.
114. Sur ce point, on peut laisser pendante la question de savoir si l'absolutisme que nous rencontrons chez quelques auteurs dans les solutions qu'ils donnent pour le domaine de l'économie politique ne repose pas plutôt en vérité sur leur méconnaissance de la disparité des situations, ou sur le fait qu'ils ont eux-mêmes cru ne devoir écrire que pour leur propre époque et seulement pour certaines conditions économiques déterminées. Mais un auteur qui, dans le domaine de l'économie politique, a principalement, voire exclusivement, sous les yeux les circonstances de son pays et de son temps, et qui exerce son jugement sur les usages, les lois et les institutions, etc., de ce seul point de vue, afin de suggérer ensuite des directives, cet auteur-là n'est pas, pour autant, capable de rien proposer de convenable et de plus rationnel dans les choses pratiques. Lorsqu'il s'agit de buts pratiques comme, par exemple, de fonder ou de réformer des institutions – et la plupart des auteurs en économie politique sont de cette catégorie –, la personne qui s'en occupe ne sent plus, cela va de soi, que de manière très limitée sa vocation, et manifeste alors simplement à quel point la vérité de ses opinions est simplement relative.
115. Ndt : « *Kunstlehre* », au sens de l'art pratique de l'ingénieur, bien entendu.
116. Ndt : Cette fois, Menger utilise « *Verdunkelung* », renvoyant directement à l'idée d'obscurité.
117. Ndt : « *Socialgebilden* » (et déjà ailleurs *Gebilde*); pour ce qu'il faut entendre par ces « produits sociaux », et ce pourquoi nous ne traduisons pas par « structures sociales », voir notre glossaire final.
118. Ce ne sont pas seulement les *organismes*, mais bien plutôt les *mécanismes* qui présentent une conformité des parties par rapport au tout, et ce n'est pas chez les premiers, mais au contraire chez les seconds que la fonction normale du tout est conditionnée par la constitution normale des parties. L'organisme se distingue du mécanisme en ce que, d'une part, à la différence de ce dernier, il n'est pas le résultat d'un calcul humain, et que, d'autre part, ses parties singulières (chaque organe) ne sont pas seulement conditionnées quant à leur fonction normale, mais plutôt dans leur

- essence normale, en raison de la liaison des parties en un tout d'ordre supérieur (l'organisme dans sa totalité) et par l'essence normale du reste des autres parties (les autres organes) – tandis que cela n'est pas du tout le cas quant au mécanisme.
119. Ndt: « *eine gegenseitige Verursachung* ».
120. Voir [Wilhelm] Roscher, *System [Ndt: Système]*, I, § 13 (en particulier note 5).
121. Ndt: « *Gemeinwillen* ».
122. Ndt: Menger emploie respectivement dans la phrase « *urwüchsig* », « *natürlich* » et « *organisch* ».
123. Ndt: « *Socialphilosophen* »; le terme peut être lu de manière neutre, ou perçu comme légèrement péjoratif.
124. Ndt: Une méthode *des sciences sociales*, écrit Menger. Comme il entend insister sur le mot, nous nous autorisons donc à écrire « *sociologique* », alors que le terme comme tel n'apparaît bien sûr jamais sous sa plume.
125. Ndt: En latin dans le texte.
126. Ils tombent dans une erreur analogue, ceux qui, en vérité, n'incorporent pas simplement les résultats de la physiologie et de l'anatomie aux sciences sociales par le moyen d'une analogie mécanique, car ils cherchent à démontrer, au moyen de toutes sortes d'artifices et d'interprétations controuvées, une analogie réelle entre les organismes naturels et les soi-disant organismes sociaux, tout cela dans l'idée d'atteindre par cette voie à la compréhension (organique!) des phénomènes sociaux. Les chercheurs de ce genre ne recherchent ni la nature des phénomènes sociaux, ni leur essence, ni leur origine, pour indiquer, comme en passant, des analogies particulières qui sautent aux yeux entre ces deux groupes de phénomènes. Non, ils partent plutôt de l'opinion préconçue d'une analogie parfaitement réelle entre les organismes naturels et les soi-disant organismes sociaux; et ils cherchent alors avec les plus grands efforts à fonder l'opinion qu'ils ont présumée, au risque parfois de sacrifier toute impartialité scientifique. Cette direction de recherche présente la même carence de validité que celle indiquée précédemment, avec laquelle elle n'offre d'ailleurs pas seulement une similitude extérieure, mais à laquelle elle se trouve régulièrement reliée dans la pratique de la recherche. Voir dans la littérature récente H[enry] C[harles] Carey, *The Unity of Law [L'unité de la loi]*, Philadelphie, 1872; P[aul] v[on] Lilienfeld, *Gedanken über die Socialwissenschaft der Zukunft [Réflexions sur la science sociale de l'avenir]*, V, 1875-1881; [Albert] Schäffle, *Bau und Leben des socialen Körpers. Encyclopädischer Entwurf einer realen Anatomie, Physiologie und Psychologie der menschlichen Gesellschaft, mit besonderer Rücksicht auf die Volkswirtschaft als socialen Stoffwechsel [Structure et vie du corps social. Plan encyclopédique d'une anatomie, d'une physiologie et d'une psychologie réelles de la société humaine, avec une attention particulière à l'économie en tant que matière de l'échange social]*, Tüb[ingen], IV, 1875-1878. Du même: « *Ueber den Begriff der Person nach Gesichtspunkten der Gesellschaftslehre* » [« *Du concept de personne selon le point de vue de la doctrine sociale* »], Tüb[ingen], *Zeitschrift für die ges[ammte] Staatswissenschaften*, 1875, p. 183 et sq.; « *Der collective Kampf ums Dasein. Zum Darwinismus vom Standpunkte der Gesellschaftslehre* » [« *Le combat commun pour survivre. Du darwinisme du point de vue de la doctrine de la société* »], *ibid.*, 1876, p. 89 et sq., p. 243 et sq., et 1879, p. 234 et sq.; « *Zur Lehre von den socialen Stützorganen und ihren Funktionen* » [« *De la doctrine des organes de protection sociale et de leurs fonctions* »], *ibid.*, 1878, p. 45 et sq.
127. Ndt: Menger n'y voit donc pas une heuristique sérieuse; c'est ce que son expression désigne en effet.
128. Ndt: « *in Epochen, wo dasselbe dem Volksgeiste noch fremder war* ».
129. Ndt: Adam Smith, bien entendu. Nous traduisons le début du titre par *Recherches* car Menger cite la traduction allemande du titre en entier, *Untersuchungen über die Natur und die Ursachen des Volkswohlstandes*. Notons que le titre de l'ouvrage fondateur de Smith comporte donc ce même terme, *Untersuchungen*, que le titre du présent volume. Nous traduisons la citation suivante de Smith de la version donnée par Menger en allemand.
130. A[dam] Smith, *History of Astronomy [Histoire de l'astronomie]*, dans ses *Essays on philos[ophical] Subjects [Essais sur des sujets de philosophie]*, publiés par Dugald Stewart, p. 29, édition de Bâle de 1799.

Ndt : Même édition que celle d'où est tirée la citation clôturant le chapitre 2 dans le livre I du présent ouvrage.

131. Les éléments ultimes auxquels l'interprétation théorique exacte des phénomènes naturels doit remonter sont les « atomes » et les « forces ». Tous deux sont de nature non empirique. Nous ne pouvons pas nous représenter les « atomes » en général, et quant aux forces de la nature, c'est seulement sous forme imagée qu'elles nous apparaissent – nous comprenons en vérité sous ces dernières uniquement des causes, qui nous sont d'ailleurs inconnues, des mouvements réels. En dernière analyse, il en résulte des difficultés tout à fait extraordinaires pour interpréter exactement les phénomènes naturels. Il en va autrement dans les sciences sociales exactes. Ici, ce sont les *individus* humains et leurs aspirations qui sont les éléments ultimes de notre analyse ; ils sont de nature empirique, et les sciences sociales théoriques exactes ont par là un grand avantage sur les sciences naturelles exactes. Les « limites de la connaissance de la nature » et les difficultés qui en résultent pour la compréhension théorique des phénomènes naturels n'existent pas, en vérité, pour la recherche exacte dans le domaine des phénomènes sociaux. Si A[uguste] Comte conçoit les « sociétés » [Ndt : *Gesellschaften* dans la traduction de Menger du terme comtien] comme des organismes réels, s'il les conçoit vraiment comme des organismes d'un genre plus complexe que les organismes naturels, et s'il regarde leur interprétation théorique comme un problème scientifique incomparablement plus compliqué et difficile, alors il commet de la sorte une grave erreur. Sa théorie ne serait valide seulement qu'à l'encontre des chercheurs en sciences sociales qui, eu égard à l'état présent des sciences théoriques de la nature, concevraient l'idée vraiment absurde de vouloir interpréter les phénomènes de la société, non d'une manière spécifique aux sciences sociales, mais plutôt à la manière atomistique telle qu'elle a cours dans les sciences naturelles.
132. Ndt : « die "organische", richtiger die "collectivistische" Auffassung ». Sur le terme « collectiviste » dans le sens utilisé par Menger, méthodologique et non politique, voir notre présentation et le glossaire final.
133. Ndt : Dans les deux cas, Menger forge le verbe allemand « *perhorresciren* » à partir de l'expression latine : *per horresco*, à savoir « avec horreur ».
134. La conception « organique », ou plus justement « collectiviste », de l'économie politique ne se forme pas en contradiction aux résultats de l'économie nationale théorique en général ; elle n'embrasse pas non plus la totalité des tâches de cette dernière. Elle n'est rien d'autre qu'une partie, une facette particulière de cette science, qui nous apprend à comprendre les phénomènes économiques de manière théorique. Et le reconnaître ne retire rien au concept de l'économie nationale comme science théorique, ni ne l'altère non plus en quelque manière que ce soit. Même reconnaître la conception « organique » de l'économie politique ne peut ni donner à notre science la forme d'une science historique ou pratique, ni non plus former pour autant une science à partir d'une simple appréhension « organique » de l'économie humaine (sous la forme d'une grossière « anatomo-physiologie »).
- Ndt : Cette note porte le même numéro que la précédente chez Menger, un indice « a » indiquant le « bis ».
135. Ndt : « *geselligen Vereinigungen* ».
136. Dans le texte de Menger, « *Gemeinwillen* » qui est précisément ce dont l'absence est troublante est souligné deux fois (imprimé en gras en sus de l'interlettrage de la typographie germanique) ; dans la composition d'aujourd'hui, nous recourons aux caractères romains à l'intérieur de la phrase déjà soulignée par les italiques.
137. Aristote lui-même était, bien entendu, étranger au contresens indiqué, et cela, alors même qu'il a très souvent été présenté comme le fondateur de leur théorie par ceux pour qui l'État doit être quelque chose d'« originel », à savoir de donné en même temps que la propre existence des hommes. Voir notre appendice VII, *infra* : De l'opinion faussement attribuée à Aristote selon laquelle l'apparition de l'État est originelle et exactement contemporaine de l'existence des hommes.
138. Voir p. 142 et sq. Ndt : Cette numérotation (dans l'édition originale) renvoie au livre III, chap. 1, § 2.

139. Ndt : « *Gesellschafterscheinungen* » ; nous traduisons systématiquement par « sociaux » pour ce terme, pour différencier de « *Socialerscheinungen* » ou « *Socialphänomene* » (« phénomènes sociaux »).
140. Voir p. 144 et sq. Ndt : *Idem*, livre III, chap. 1, § 2.
141. C'est ici qu'à leur manière aussi, les fameux travaux d'A[uguste] Comte, de H[erbert] Spencer, d'[Albert] Schäffle et de [Paul von] Lilienfeld ont vraiment apporté de fait une contribution essentielle pour comprendre en profondeur la théorie des sciences sociales et, en vérité, sans aucun égard pour ces analogies avancées, et soulignées par quelques auteurs dans leurs exposés, entre organismes naturels et produits de la vie sociale.
142. Le titre de la sous-section b) en son entier est : *De l'origine d'une série d'autres institutions sociales en général, et de l'économie en particulier*.
143. Ndt : Menger quitte rarement le pluriel « de modestie » de la première personne pour le singulier : il le fait ici.
144. Voir mes *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, p. 250 et sq., où cette théorie a déjà été exposée [Ndt : Menger renvoie à la pagination originale des *Grundsätze*, plus précisément au chapitre 8 : *Die Lehre vom Gelde*. Les *Principes d'économie politique* doivent paraître prochainement, par le même traducteur que ce volume].
145. [Friedrich Karl von] Savigny, *Obligat[iones]*, II, 406. Ndt : On notera à la fois toute l'ironie et le sérieux du passage de Menger. Son intérêt pour la monnaie ne s'est jamais démenti et la remarque sur Savigny comme l'explicitation de la genèse monétaire devaient réapparaître dans son texte : « On the Origin of Money », *The Economic Journal*, volume 2, numéro 6, juin 1892, p. 239-255, traduction française intégrale in Gilles Campagnolo (ed.) *Existe-t-il une doctrine Menger ? Aux origines de la pensée économique autrichienne*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, document traduit par G. Campagnolo, p. 239-258.
146. [Platon], *De Republica [La République]*, II, 12. Ndt : Nous retraduisons à partir de la traduction allemande de Menger.
147. [Aristote], *Ethic[a] Nicom[achae] [Éthique à Nicomaque]*, V, 8. Ndt : Passage annoté dans l'édition que possédait Menger, telle qu'on peut la retrouver dans sa bibliothèque qui a été conservée au Japon (voir Gilles Campagnolo, « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger : l'Éthique à Nicomaque d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, Louvain, de Boeck, n° 6, 2002/2, p. 5-35, op. cit.).
148. [Julius Paulus], *L[ibro] 1. Dig[esta] de contr[actibus] empt[ionis]*, 18, 1. Ndt : Menger renvoie au jurisconsulte romain Julius Paulus et au livre I de son *Digeste (recueil des décisions des jurisconsultes) sur les transactions par contrat de vente*.
149. Voir la littérature concernée dans *ma Volkswirtschaftslehre*, p. 255 et sq. Ndt : Menger renvoie ici au chapitre 8 de ses *Principes d'économie politique*.
150. Ndt : Dans cette dernière phrase, Menger renvoie à une étymologie, évidemment difficile à rendre dans une autre langue, du mot « argent » en allemand : *Geld*, qui viendrait de *gelten*, « avoir de la valeur ». Les deux verbes suivants qui explicitent le sens du référent étymologique sont respectivement « *leisten* » et « *zahlen* ».
151. Voir appendice VIII : *De l'origine « organique » du droit et de sa compréhension exacte*.
152. Voir p. 164 et sq. Ndt : Soit, selon la pagination de l'édition originale, livre III, chap. 2, § 2.
153. Voir p. 39 et sq. Ndt : soit, selon la pagination de l'édition originale, livre I, chap. 4.
154. [Platon], *De Legibus [Les Lois]*, III, 684 et 692.
155. [Aristote], *La Politique*, VI, 1.
156. [Machiavel], *Disputationum de Republica*, Lib. I, Proëm. Lugd. Bat., 1643, folio 7 et sq. Ndt : En latin dans le texte original. Traduction française des deux citations respectivement : « de recourir à ces remèdes qui ont été conçus et institués dans des lois par les Anciens » ; « le fait que nous nous soyons privés de l'usage légitime des histoires et que nous ne recueillions plus ces fruits de l'enseignement, qu'elles peuvent, en d'autres temps, susciter par leur nature même » (notre traduction à partir du texte cité par Menger).
157. Ndt : « non historique ». En grec dans le texte original.
158. [Machiavel], *Lib. I, Praefatio*, p. 3 et sq. et Lugd. Bat., 1647.
159. [Jean Bodin], *De Methodo*, Proëm., p. 1 et *Praefatio*, Argentorati, 1627, folio 6.

- Ndt*: En latin dans le texte original. Traduction française: « Alors que l'histoire a des laudateurs en nombre, qui la parent de leurs louanges véritables et appropriées, il n'est pourtant personne parmi eux tous qui ne dise ni plus vrai ni mieux que celui qui l'a appelée l'institutrice de la vie; car sa voix, embrassant tout ce qui est utile dans toutes les disciplines et les vertus, indique... qu'il convient d'organiser la vie humaine universelle selon les lois sacrées de l'histoire...; grâce à elles (aux histoires), non seulement les choses du présent s'expliquent facilement, mais même celles de l'avenir s'assemblent de la manière la plus certaine, et elles procurent les préceptes concernant ce à quoi s'attendre et quoi éviter » (notre traduction).
160. [Jean Bodin,] *De Republica*, Lib. I, Chap. 1, 1591, p. 4.
Ndt: En latin dans le texte original. Traduction française: « Car nous en avons en effet terminé avec la République des idées sur laquelle Platon et Thomas More même avaient fixé leur opinion de manière insensée; mais nous recherchons encore quelles étaient les meilleures lois des cités les plus florissantes, autant que possible, et au plus près possible » (notre traduction).
161. *Ndt*: « fondement de la prudence civile » ou plutôt « assise de la prudence à observer dans la Cité » (notre traduction). Le terme « prudence » vient chez Bacon directement de la notion aristotélicienne retravaillée. Le lecteur pourra se reporter à Pierre Aubenque, *La prudence chez Aristote*, Presses Universitaires de France, 1963, coll. « Quadrige Grands textes » (rééd. : 2009).
162. [Francis Bacon,] *De augmentatione scientiae*, Lib. II, Chap. 5, *passim* et Lib. VIII, Chap. 3, § 1.
163. [Jean] Bodin [*Ndt*: « Bodini », dans le texte source], *De Methodo ad historiam cogitionem*, 1566 (*Praefatio*, Argentorati, 1627, p. 3).
Ndt: En latin dans le texte original. Traduction française: « Qu'ils lisent Platon! qui a conçu l'unité de la forme des lois qu'il faut transmettre et de la Cité qu'il faut contrôler harmonieusement – si seulement toutes les lois de toutes les républiques, ou les plus illustres d'entre elles, étaient réunies en un seul corpus par un homme qui, les ayant collationnées, comparerait entre elles les plus prudentes et tirerait d'elles leur type optimal. C'est donc ce but que j'assignai à toutes mes études, ce vers quoi je tournai toutes mes réflexions » (notre traduction).
164. [Machiavel,] *Disputationum de Republica*, Lib. III, Chap. XLIII, Lugd. Bat., 1643 p. 410 et sq. et Conf. Lib. I, Chap. XXXIX, p. 115.
Ndt: En latin dans le texte original. Traduction française: « C'est un dicton ancien, proclamé de la manière la plus sage, et qui doit ainsi être observé de la manière la plus diligente, qui dit que: les choses à venir peuvent être conjecturées et connues "à partir de l'observation des choses passées". En effet, quoi qu'il advienne dans l'orbe de l'univers, il y a eu jadis quelque chose de semblable, de la même manière dans ce temps ancien et issu des mêmes causes que ce que nous voyons actuellement en train de se faire... Ainsi, tu pourras d'autant plus conjecturer les événements des choses à venir que tu auras vu de choses du passé » (notre traduction).
165. [Jean Nicolas Stupanus,] Montisbelgardi, 1599, p. 1 et sq.
Ndt: En latin dans le texte original. Traduction française: « Les gouvernants sages de la République ne font pas tout ce qui est mentionné par les histoires comme l'ayant été par d'autres; mais les meilleurs d'entre eux s'appliquent à la lecture la plus diligente de ces histoires, en vue, une fois dotés de la connaissance insigne des choses du passé comme s'ils avaient assisté à ces affaires-là mêmes qu'il faut conduire et qu'ils ont lues, d'avoir ensuite bien promptement présentes à l'esprit, dans les plans neufs à mettre en œuvre et dans les délibérations concernant ce qu'il faut faire présentement, les causes, les avis, le déroulement et les événements touchant aux choses du passé, de sorte à pouvoir rapporter les cas du présent à ceux du passé, les cas domestiques aux cas lointains, ceux qui se ressemblent à leurs semblables et ceux qui diffèrent à ceux qui étaient différents, de sorte à prévoir ainsi le déroulement des choses à venir à partir de celles qui appartiennent au passé. Car, s'il en est ainsi, tout est clair » (notre traduction).
166. [Platon,] *De Legibus [Les Lois]*, V, 747.
167. *Ibid.*, I, 636. Dans sa prise en considération de la particularité des circonstances sociales et étatiques, Platon va si loin qu'il explique regarder, comme un renversement indu de l'ordre,

- le fait qu'un homme d'État aux vues unilatérales veuille restreindre ces circonstances par des lois – du fait que ces dernières, étant par nature quelque chose d'universel, ne peuvent jamais complètement prendre en compte la spécificité propre des personnes et des cas individuels et, étant par nature quelque chose d'établi fixement, ne pourraient pas aller d'un même pas que les *circonstances toujours changeantes*. C'est seulement là où le véritable art de gouverner fait défaut qu'il est alors bien sûr meilleur de s'en tenir aux lois (qui ont été éprouvées par l'expérience!) que de se fier aux caprices égoïstes et imbéciles des puissants.
- Ndt : Le passage de Platon est cité en traduction allemande par Menger. Nous le traduisons donc en français depuis ce texte-là. Mais le lecteur pourra se référer au texte grec original des *Lois*, ou à la traduction française de référence aux éditions des Belles-Lettres, collection Budé. Il faut noter au passage le ton irrévérencieux de Menger pour les puissants : quoique conseiller de la famille impériale, il a quelque chose d'un gentilhomme des Lumières que n'effraie pas les puissances, qu'il juge avec l'équanimité sévère du penseur.
168. [Aristote,] *La Politique*, IV, 1.
Ndt : Le passage de Platon est cité en traduction allemande par Menger. Nous le traduisons donc en français dans le corps du texte. Le lecteur pourra comparer avec l'une des traductions françaises de référence : *La Politique*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 1962, 2 vol., réimprimée lors de sa septième édition en un volume (1995); *La Politique*, trad. Jean Aubonnet, Paris, Les Belles-Lettres, 1968, coll. « Budé ». Nous citons ici le passage dans la traduction de Jules Tricot (IV, 1, p. 258-259) : « Par conséquent, il est clair qu'en matière de constitution aussi, il appartient à la même science d'étudier quelle est la forme idéale et quel caractère elle présentera pour être la plus conforme à nos vœux, si aucune circonstance extérieure n'y met obstacle, quelle est aussi celle qui s'adapte aux différents peuples et à quels peuples [...]; la même science étudiera encore une troisième forme de constitution dépendant d'une position de base » (c'est-à-dire des origines) et « On doit en effet considérer non seulement la constitution idéale, mais encore celle qui est simplement possible, et aussi celle qui est plus facile et plus aisément réalisable par tous les États. [...] C'est pourquoi, outre les tâches que nous avons mentionnées, l'homme d'État doit être capable d'apporter son aide aux constitutions existantes [...] » (*ibid.*, p. 260).
169. [Machiavel,] *Disputationum de Republica*, Lib. I, Chap. II, p. 13 (éd. de 1643).
Ndt : En latin dans le texte original. Traduction française : « De même que les causes qui ont été à l'origine de la fondation des villes sont d'ordinaire variées, c'est ainsi également que les raisons des lois et des institutions ont elles-mêmes existé de coutume en étant diverses » (notre traduction).
170. *Ibid.*, Lib. III, Chap. I, p. 283.
Ndt : En latin dans le texte original. Traduction française : « Celui qui veut que sa république ou que sa communauté soit durable doit souvent lui apporter des correctifs et cela, tout comme s'il la ramenait à ses principes premiers... Pour les républiques et les communautés les modifications salutaires sont principalement celles par lesquelles elles se trouvent corrigées, rectifiées et rapportées à leur origine première, et à leurs principes » (notre traduction).
171. [Jean Bodin,] *De Republica*, Lib. V, Chap. I, p. 750 (éd. de 1591).
Ndt : En latin dans le texte original. Le chapitre s'intitule : « De la manière dont il faut constituer les cités selon la diversité des régions et des populations, et de ces disciplines par lesquelles on conçoit les coutumes et la nature diverses des populations. »
172. *Idem*.
Ndt : En latin dans le texte original. Traduction française des deux citations, respectivement : « ce n'est pas seulement dans les innombrables figures que présente le genre tout entier des êtres animés que la diversité est maximale, mais aussi chez ceux qui possèdent la même figure ; ainsi la dissimilitude des hommes entre eux est admirable, et sa nature variée et diversifiée en fonction des lieux est presque incroyable » ; « expliquer quelles lois correspondent à quels peuples, quelle organisation convient à quelle cité, par quelles raisons se comprennent les coutumes et la nature des peuples : nous n'assignerions pas plus une forme à une cité, si elle est étrangère aux coutumes de son peuple, que nous

- ne contraindrions les lois de la nature à être gouvernées selon l'arbitre et la volonté des hommes, s'ils vont à l'encontre de la nature; c'est ainsi que la plupart des empires les plus florissants qui s'y sont efforcés ont été renversés de fond en comble » (notre traduction).
173. *Ibid.*, Lib. V, Chap. 1, p. 754 et Lib IV, Chap. 3, p. 663.
Ndt: En latin dans le texte original. Traduction française des deux citations, respectivement: « Il convient avant tout que le prince et le législateur n'ignorent pas les coutumes du peuple et la nature de la région où se trouve la cité dont il entreprend de réformer la nature ou les lois; car, de tous les arcanes des républiques, aucun n'est plus grand que celui d'adapter aux naturels et aux coutumes variés des peuples les lois de leur cité et la forme qui leur convient »; « C'est une faute que commettent ceux qui pensent que conviendront à la république les lois reçues de cités étrangères et qui, pour elle, sont manifestement à l'encontre de sa raison » (notre traduction).
174. Ndt: Il s'agit bien entendu, dans ce que Menger mentionne ici, de ce qui a été appelé « despotisme éclairé », à savoir le penchant pour un « absolutisme » monarchique chez les philosophes français des Lumières qui conseillent les princes d'Europe en comptant qu'ils appliquent une politique rationnelle. C'est alors surtout l'empire absolu, que peuvent exercer l'entendement et/ou la raison dans cette pratique rationaliste, qui est visé par les historicistes – et à tort selon Menger.
175. *Quelles sont, suivant l'époque, les lieux et les circonstances, les conclusions justement et clairement déduites de l'ordre politique ?* [Ndt: Menger cite cette dernière ligne en français dans son texte, et il la souligne – d'où nos italiques]. Cette question revient encore et toujours dans les écrits de certains Physiocrates (*Éphémérides du Citoyen*, Article programmatique de [Nicolas] Baudeau, Paris, 1767, p. 5 et sq.).
176. [Jean de] Sismondi, *Nouveaux principes*, Paris, 1827, I, p. 47 et sq. [Ndt: Cité en français dans le texte].
177. [Eduard] Baumstark, *Kameralistische Encyclopädie*, Heidelberg, 1835, p. VIII et sq.
178. [Jean de] Sismondi, *De la Richesse commerciale*, Genève, 1803, I, p. XIV et sq.; [Heinrich Friedrich von] Storch, *Cours d'Économie Politique*, Paris, 1823, p. 36. [Ndt: Cité en français dans le texte].
179. [Jean de] Sismondi, *Études sur l'Économie Politique*, Paris, 1837, I, p. IV. [Ndt: Cité en français dans le texte].
180. Voir en particulier K[arl] H[einrich] Rau, *Lehrbuch der politischen Oekonomie*, Heidelberg, 1826, I, § 18; G[eorg] F[riedrich] Krause, *Versuch eines Systems der National- und Staatsökonomie mit vorzüglicher Berücksichtigung Deutschlands, aus dem Gang der Völkercultur etc. entwickelt*, Leipzig, 1830, II, p. VI; E[duard] Baumstark, *Kameralistische Encyclopädie*, Heidelberg, 1835, p. IV et sq. (où l'auteur polémique de manière très résolue contre la dérivation des principes économiques, à partir des définitions au lieu de les fonder sur l'histoire et la vie, et où il souligne la nécessité d'établir l'économie publique tout entière dans sa cohésion historique sur des fondements historiques, au lieu d'une simple dogmatique, et encore la nécessité de la développer comme un résultat des recherches menées sur l'histoire du commerce, de la civilisation, de l'État et de l'humanité en général); [Johann] Schön, *Die Staatswissenschaft, geschichtsphilosophisch begründet* [La science de l'État, fondée de manière historique], 1^{re} éd., Breslau, 1831, 2^e éd., 1840: « Mon écrit, dit l'auteur, se donne pour tâche et s'efforce de mettre en lumière la politique comme étant une philosophie de l'histoire politique, et de développer les lois sociales de l'histoire mondiale à la place de règles sporadiques », p. VII de la deuxième édition.
181. Ndt: Le terme qui sert à Menger est ici défini par lui dans l'emploi particulier qu'il en fait.
182. Ndt: Le terme « *Staatsrecht* » désigne ce qui, dans le droit, touche l'État; cela peut correspondre notamment à ce que les Facultés françaises désignent sous les termes de « droit public » et de « droit constitutionnel ».
183. Montesquieu exprimait déjà l'opinion selon laquelle les institutions sociales et étatiques, dans leurs formes concrètes, n'étaient pas simplement le résultat de règlements arbitraires (la législation positive), mais qu'elles faisaient davantage suite aux conditions naturelles et culturelles, ainsi qu'au cours pris par le développement historique des peuples: « *Les êtres particuliers intelligents, dit-il, peuvent avoir des lois qu'ils ont faites; mais ils en ont aussi qu'ils*

n'ont pas faites... Avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possible. Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé de cercle tous les rayons n'étaient pas égaux » (*De l'esprit des lois*, 1748, Liv. I, chap. 1). « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être plus que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi ou dépendre d'une autre plus générale. » (*ibid.*, « Préface »). [Ndt : cité en français dans le texte original ; nous conservons la graphie de Menger].

184. Burke souligne la formation organique non réfléchie du droit constitutionnel anglais de la manière suivante : « *From Magna Charta to the Declaration of Right, it has been the uniform policy of our constitution to claim and assert our liberties as an entailed inheritance derived to us from our forefathers, and to be transmitted to our posterity... This policy appears to me to be the result of profound reflection, or rather the happy effect of following nature, which is wisdom without reflection and above it* » [Ndt : « De la Magna Charta jusqu'à la Déclaration des droits, la politique constante de notre constitution a toujours été de proclamer et de réaffirmer nos libertés comme étant l'héritage inaliénable à nous fourni par nos ancêtres, et qui doit être transmis à notre postérité... Cette politique me semble résulter d'une réflexion profonde, ou plutôt être l'heureux effet de ce qu'on suit la nature, ce qui la sagesse qui se passe de réflexion parce qu'elle est supérieure à celle-ci » (notre traduction)] ([Edmund Burke,] *Reflections on the Revolutions in France, Works*, Londres, 1792, III, p. 58 et sq.). Il combat le rationalisme unilatéral dans les termes suivants : « *I cannot stand forward and give praise or blame to anything which relates to human actions and human concerns, on a simple view of the object, as it stands stripped of every relation, in all the nakedness and solitude of metaphysical abstraction. Circumstances (which with some gentlemen pass for nothing) give in reality to every political principle its distinguishing colour and discriminating effect. The circumstances are*

what render every political scheme beneficial or noxious to mankind » [Ndt : « Je ne peux pas m'avancer à louer ou à blâmer quoi que ce soit concernant les actions des hommes et leurs affaires, à la seule vue d'un objet, privé de tout rapport au monde, dans toute la nudité et dans la solitude de l'abstraction métaphysique. Les circonstances (que certaines gens tiennent pour rien) sont en réalité ce qui donne à chaque principe politique sa coloration distinctive et son effet discriminant. Les circonstances sont ce qui rend tout projet politique profitable ou nuisible à l'humanité » (notre traduction)] (*Ibid.*, III, p. 28). Et, dans un autre passage : « *Old establishments are tried by their effects. If the people are happy, united, wealthy and powerful, we presume the rest. We conclude that to be good, from whence good is derived. In old establishments various correctives have been found for their aberrations from theory. Indeed they are the results of various necessities and expediencies. They are not often constructed after any theory; theories are rather drawn from them. In them we often see the end best obtained, where the means seem not perfectly reconcilable to what we may fancy was the original scheme. The means taught by experiences may be better suited to political ends, than those contrived in the original project. They again react upon the primitive constitution and sometimes improve the design itself from which they seem to have departed* » [Ndt : « On juge les vieilles institutions à leurs effets. Si le peuple est heureux, uni, riche et puissant, on présuppose le reste. Nous concluons que ce dont on fait dériver le bien, cela est bien. Dans ce qui est établi de vieille date, des correctifs variés ont été trouvés pour ce qui s'écarte de la théorie. En vérité, ils résultent souvent de nécessités et d'expédients divers. Ils n'ont pas souvent été élaborés à partir d'une théorie ; ce sont plutôt les théories qui ont été tirées d'eux. Et nous voyons souvent que la fin est atteinte au mieux par es moyens qui ne semblent pas parfaitement adaptés à ce que selon notre idée recouvrait le dessein originel. Les moyens enseignés par l'expérience peuvent être mieux adaptés aux fins politiques que ceux forgés dans le dessein originel. Ils agissent en retour sur la constitution primitive, et quelquefois même, améliorent ainsi le propre dessein dont ils

semblent s'être écartés » (notre traduction)]. ([Edmund Burke,] *Reflections on the Revolutions in France*, Works, III, p. 227 et sq.). Necker écrit dans le même sens : « On a considéré les principes comme une spiritualité qui trouvait place partout, et l'on n'a pas fait attention, que les conséquences de ces principes tenaient un espace réel. Les abstractions, sans doute, ont une application universelle, c'est un large compas qui s'ouvre à volonté et qui réunit figurativement les divers points de l'étendue; mais tout se touche en pratique, tout se meut terre à terre, et c'est alors qu'on fait l'épreuve des obstacles franchis en spéculation et des nombreuses difficultés dédaignées par la théorie » [Ndt: cité en français dans le texte original] ([Jacques Necker,] *Du pouvoir exécutif dans les grands États*, 1792, s. 1., II, p. 72). La manière dont [Antoine] Le Maistre se rapporte à l'existant, ou bien plutôt aux autorités pré-révolutionnaires d'institution divine, et la conception des forces politiques envisagées du point de vue du droit privé légitime par [Karl Ludwig von] Haller ont également un objectif contre-révolutionnaire; en cela, ils reposent si évidemment sur des présomptions à tel point fausses et unilatérales, à côté de celles de Burke, qu'elles sont concrètement à peine à prendre en considération au sein de développements solides et fondés.

185. Ndt: Concernant la traduction de « *Jurisprudenz* », qui désigne effectivement la discipline du droit dans son ensemble, mais qui a souvent été traduit en français, en particulier en ce qui concerne précisément l'école dont il est question dans ce texte, par son décalque, à savoir l'expression « École de la Jurisprudence » (dont les chefs de file furent avant tout Savigny et Eichhorn, mais qui compte encore Hugo, Haller, etc.), nous choisissons, seulement quand la distinction s'impose toutefois, de conserver « jurisprudence » pour « *Jurisprudenz* » et « droit » pour « *Recht* ».
186. Des voies et des aspirations similaires dans le domaine de la linguistique ont été ouvertes en Allemagne par les écrits de Wilhelm von Humboldt. Il a rapporté la formation de la langue à une pulsion génératrice immédiate, à un instinct intellectuel que l'esprit humain aurait concernant la langue, et il a reconnu dans la constitution de celle-ci des régularités analogues à celles de la nature organique. Savigny

(dans son *Vom Berufe unserer Zeit*, 1814, p. 9) et ses disciples se sont réclamés, de manière répétée, de l'analogie entre la formation du droit et la formation de la langue. Quelque chose de similaire s'est également retrouvé plus tard chez les économistes de l'École historique, notamment chez [Bruno] Hildebrand (voir, là-dessus, en particulier [Wilhelm von] Humboldt, *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechtes* [De la différence dans l'édification des langues humaines et de leur influence sur le développement spirituel des races humaines], Berlin, 1836; les *Elemente der philosophischen Sprachwissenschaft* [Éléments de science philosophique du langage] de [Max] Schasler, et *Der Ursprung der Sprache im Zusammenhange mit den letzten Fragen alles Wissens* [L'origine des langues rapportée aux questions ultimes de tout savoir] de Wilhelm von Humboldt et [Heymann] Steinthal (Berlin, 1852).

187. Voir [Friedrich Carl von] Savigny, *Ueber den Beruf unserer Zeit zur Gesetzgebung* [De la vocation de notre temps pour la législation], Heidelberg, 1814, p. 8-15; du même, sa dissertation programmatique dans le *Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, vol. I, 1815, p. 1-17 et vol. III, p. 1-52; du même, *System*, I, p. 13-21 et 34-57; [Karl Friedrich] Eichhorn, *Deutsche Staats- und Rechtsgeschichte*, 1808, « Avant-propos » et « Introduction », p. 1 et sq. Parmi les auteurs plus anciens, voir [Gustav] Hugo, *Encyclopädie*, 4^e édition, § 21 et 22 et *Naturrecht* [Traité du droit naturel] (1^{re} édition: 1798), 3^e édition, § 130, et dans le *Civilistischen Magazin*, 1813, vol. IV, p. 117-136. [J]ustus Möser est cité de manière très élogieuse par Savigny dans son *Beruf*, aux côtés de Hugo : « Il faut rendre de grands honneurs à la mémoire de J. Möser, qui a partout su éclairer l'histoire avec un sens formidable, et souvent également dans son rapport avec le droit civil » (1^{re} éd., p. 15). La doctrine de Schelling concernant la nature organique de la vie de l'État n'a pas été non plus sans influencer le développement de l'École des juristes historicistes comme sa théorie, selon laquelle la formation originelle de tous les domaines de la culture est naturellement inconsciente, et l'idée qu'en général tout ce qui est conscient a ses prémisses et ses

fondements dans un agir *inconscient* de l'esprit des hommes et du peuple. Du reste, Platon dit déjà, dans un certain passage auquel on n'a pas jusqu'ici prêté attention à ma connaissance (*Lois*, IV, 4), qu'aucun homme ne pourrait forger (arbitrairement) une loi quelle qu'elle soit, et que toutes les directions de la législation auraient bien plutôt surgi au fil des occasions et des circonstances... et qu'aucun mortel ne fait de loi et que toutes les dispositions humaines sont bien plutôt le résultat des circonstances; qu'également elles doivent bien sûr être conformes à la raison, de sorte que l'art des hommes puisse les pénétrer (voir là-dessus le passage de Montesquieu cité en exemple plus haut).

188. Combien le cadre de ces idées, que nous avons jusqu'ici pointées chez les économistes nationaux de l'École historique allemande, correspond peu à celui qui était présent chez Burke-Savigny, on peut s'en apercevoir déjà du fait que les représentants de cette orientation-là ont considéré erroné de penser qu'une institution étatique est excellente du simple fait qu'elle est déjà en rapport à la nature du pays et du peuple pour lesquels elle a été déterminée (voir [Friedrich] Gentz, *Politische Abhandlungen zu Burke's Betrachtungen über die französische Revolution [Dissertation politique sur les considérations de Burke concernant la révolution française]*, Hohenzollern, 1794, II, p. 244). Cela apparaît encore plus clairement dans le combat qui a vu s'affronter Savigny et Thibaut sur la question de la fondation de nouveaux volumes de lois pour l'Allemagne. Le second souligne inlassablement que les dispositifs civils doivent se régler *entièrement* sur les besoins des sujets, qu'ils doivent en particulier *correspondre aux besoins de leur temps* ([Anton Friedrich Justus Thibaut,] « Ueber die Nothwendigkeit eines allgemeinen bürgerlichen Rechtes für Deutschland » [*Sur la nécessité d'un droit civil général pour l'Allemagne*], *Civilistische Abhandlungen*, 1814, p. 404 et sq.). Savigny le combat farouchement dans son ouvrage fameux « sur la vocation de notre temps pour la législation et la science du droit » [Ndt : Menger écrit « Vom Berufe unserer Zeit für Gesetzgebung und Rechtswissenschaft » entre guillemets, car il ne cite moins le titre (voir plus haut) que le contenu de l'ouvrage],

parce que Thibaut méconnaissait la conception fondamentale de l'École historique, à savoir la formation et le développement organiques et non réfléchis du droit, et parce qu'il pensait que le droit surgit tout entier des lois, de la force législatrice des interdictions et des autorisations expresses.

189. « L'essence de l'École historique des juristes consiste en une conception de la *formation* du droit. Le droit est un aspect de la vie d'un peuple quand on l'envisage dans sa globalité; il est inséparablement lié aux autres aspects et activités au sein de cette vie, comme la langue, les mœurs, l'art. Il se forme originellement, à l'égal de ces derniers, non pas à partir de décisions et d'accords, mais au contraire au travers d'un sens et d'une pulsion intrinsèques, au travers d'une conscience de cette propre nécessité-là... Les leçons fondamentales de l'École historique sont par conséquent : la dépendance réciproque entre le droit, le peuple et la conscience du peuple, la formation originellement non réfléchie du droit, l'exigence de continuité dans son progrès » ([Friedrich Julius] Stahl, *Geschichte der Rechtsphilosophie [Histoire de la philosophie du droit]*, 3^e édition, Heidelberg, 1856, p. 572 et sq.). Depuis la fondation de l'École historique, on avait acquis la connaissance selon laquelle « le droit n'est pas simplement quelque chose d'octroyé ici-bas depuis là-haut », « mais au contraire [qu'] il a surgi de l'esprit de la nation, pour en être la forme. » Ce ne serait là rien d'arbitraire, qui pourrait être ainsi aujourd'hui et autrement demain, mais au contraire le passé y est étroitement lié avec le présent et l'avenir, et il se confond avec eux. « C'est la seule vision caractéristique quant à la nature du droit positif pour l'École historique. C'est seulement de ce point de vue qu'il convient de juger ses accomplissements et la refonte que jusqu'ici la jurisprudence a pu expérimenter de son fait » ([Johann Kaspar] Bluntschli, *Die neueren Rechtsschulen der deutschen Juristen [Les écoles juridiques allemandes les plus récentes]*, 2^e édition, Zürich, 1862, p. 18). E[mil] Kuntze caractérise les conceptions fondamentales de l'École historique du droit ainsi : « Le droit n'a pas été voulu; au contraire il est né, et non d'un engendrement conscient de la volonté arbitraire propre à un entendement limité qui

- visé certaines fins, mais en liaison avec les lois de tout ce qui se forme de manière organique, de tout ce qui connaît une croissance.» ([Johannes Emil Kuntze,] *Der Wendepunkt in der Rechtswissenschaft [Le tournant dans la science du droit]*, Leipzig, 1856, p. 53).
190. Ndt: il s'agit, bien entendu, des années 1840.
191. Ndt: Respectivement donc, à la fin du XVIII^e siècle et jusque dans les années 1840.
192. Ndt: Ici, jeu de mots, ou du moins intention ouvertement ironique, puisque «*verdienst-vollen*» peut aussi bien renvoyer aux mérites (personnels, intellectuels, etc.) qu'aux bénéfiques, gains et salaires perçus – ici, par des professeurs qui ont donc pu tenir deux chaires (d'histoire et de science politique).
193. La majorité des auteurs mentionnés ci-dessus a de même considéré sans aucune réserve que la recherche historique devait se poursuivre au moyen de l'étude de la politique, comme, à l'inverse, la recherche dans le domaine de la politique le devait à travers l'étude de l'histoire. Ils ne recherchent (si l'on admet user de ce terme) pas seulement l'établissement du point de vue historique en politique, mais encore celui du point de vue « politique » dans l'histoire. « On doit, dit par exemple [Heinrich] Luden, être au clair sur les principes que les dirigeants doivent suivre dans la conservation, l'accroissement, l'administration et le gouvernement des États... pour pouvoir comprendre les grands événements de la vie et du destin des peuples et des États (en bref, l'histoire!) » (*Politik [Politique]*, Jena, 1811, p. IV). D'un autre côté, [Luden] considère derechef l'histoire comme le fondement de la politique (*ibid.*, p. VII). Pareillement, eu égard à notre science, [James Edwin] Th[orold] Rogers écrit : « *Just as the historian, who is ignorant of the interpretations of political economy, is constantly mazed in a medley of unconnected and unintelligible facts, so the economist, who disdains the inductions of history, is sure to utter fallacies* » [Ndt: « De même que l'historien, qui est dans l'ignorance des interprétations de l'économie politique, se trouve en permanence prisonnier d'un labyrinthe de faits mêlés sans connexion et inintelligibles, de même l'économiste qui dédaigne les inductions de l'histoire est certain de proférer des erreurs » (notre traduction)] ([Thorold Rogers,] *A Manual of Political Economy*, 1869, p. V).
194. Ndt: L'expression et les guillemets sont de Menger.
195. H[einrich] Luden, *Handbuch der Staatsweisheit oder der Politik*, 1811, p. VII et sq.
196. [Karl Heinrich Ludwig] Pölitz, *Die Staatswissenschaft im Lichte unserer Zeit*, 1823, I, p. 8 et sq.
197. H[einrich] B[enedikt] von Weber, *Grundzüge der Politik oder philosophisch-geschichtliche Entwicklung der Hauptgrundsätze der innern und äußern Staatskunst*, 1827, p. IX. (Dans la *Politique* de Weber, on trouve quelques allusions au cadre de pensée de l'École historique des juristes. Voir, en particulier, p. V.)
198. *Ibid.*, p. 42.
199. Ndt: Au sens déjà défini dans cet ouvrage par Menger, à savoir le savoir historique situé dans le temps et dans l'espace; voir le glossaire des termes mengériens, ainsi que notre présentation.
200. [Ludwig Timotheus] F[reiherr] von Spittler, *Vorlesungen über Politik*, édité par K[arl] Wächter, 1828, p. XIX.
201. Ndt: L'allusion à l'Idéalisme allemand est transparente, notamment aux doctrines d'un Fichte ou d'un Hegel, dont la vulgate (et la médisance des historicistes) assimilait le rationalisme à une abstraction apparentée, sinon héritée, des Lumières françaises et de l'esprit révolutionnaire honni par les Écoles historiques allemandes. Menger prétend montrer les erreurs, et surtout les limites, de chacune de ces orientations pour les éliminer et les dépasser.
202. Ndt: Le « libéralisme » dont il est ici question a le sens du terme déjà donné par Menger, en rapport à Smith et à une vision « progressiste » de l'histoire, illustrée par les économistes historicistes, auxquels il revient et qui étaient, en politique, opposés au conservatisme. C'est le sens qui a cours au XIX^e siècle en Europe – et qui demeure celui du terme *liberal* en anglais contemporain, mais ni en français ni en allemand. Le terme « libéral-abstrait » qui intervient plus bas désigne la tendance « révolutionnaire » du mouvement libéral, dans la veine de la réputation d'« abstraction » faite en Allemagne tout particulièrement aux Lumières françaises qui ont conduit à la « grande Révolution ».
203. À certains égards, on peut citer comme ayant plaidé la cause d'orientations pour les

sciences touchant l'État en fait analogues à celles de l'École historique du droit public et de la jurisprudence: Justus Möser, D[avid] G[eorg] Strube, Fr[iedrich] K[arl] von Moser, Fr. Chr. J. Fischer, G[eorg] Sartorius, J[ohann] J[oseph] von Görres, Fr[iedrich von] Gentz, Adam Müller, K[arl] L[udwig] von Haller, etc.

204. En parallèle aux aspirations exposées supra pour fonder la science de la politique non pas sur la spéculation, mais au contraire sur l'expérience et sur l'histoire, des aspirations similaires parcourent le domaine de l'économie politique.

L[udwig] H[einrich] von Jacob, en vérité un partisan de la philosophie kantienne, avait déjà pointé dans l'histoire la source des états de fait « sur quoi presque toutes les sciences touchant à l'État devraient être édifiées. La plupart des principes de ces dernières devraient être démontrés à partir de l'expérience, au moyen de l'histoire. L'étude de l'histoire doit, par conséquent, se trouver juste à côté de l'atelier des sciences touchant l'État » (*Einleitung in das Studium der Staatswissenschaften [Introduction à l'étude des sciences de l'État]*, Halle, 1819, p. 31). Dans son « enquête sur un système de l'économie, de la nation et de l'État, développé de manière populaire selon le cours de la civilisation des peuples et à partir de la vie pratique, en prenant en considération par excellence l'Allemagne », G[eorg] Fr[iedrich] Krause veut « développer la science de l'économie nationale à partir du cours de la civilisation et de l'industrie » (*op. cit.*, I, 1830, p. V.) Friedrich List, qui, dans la plupart des cas, se trouve en opposition aux auteurs cités ici, explique cependant qu'« un système (d'économie politique) solide doit avoir de part en part un fondement historique solide » ([Friedrich List,] *Das nationale System [Le système national]*, I, 1841. p. XXXI; voir également *ibid.*, p. XXXIX et 170 et sq.) Même Heinrich Rau souligne inlassablement l'importance de l'étude de l'histoire et de la statistique pour l'économie politique (voir en particulier sa *Politische Oekonomie [Économie politique]*, I, 1826, p. 13).

Cette tendance se présente encore plus clairement chez Emil [sic pour Eduard] Baumstark, Johann Schön et Fr[iedrich Jakob] Schmitt-henner. Le premier écrit: « Un fondement historique est tout particulièrement nécessaire à la partie politique de notre science car, sans

cela, elle se fourvoierait dans les chemins les plus périlleux. Je ne veux pas dire par là qu'il convient de donner à chaque doctrine une maigre introduction historique, mais au contraire que la doctrine économique tout entière dans sa cohérence d'ensemble doit s'établir sur des principes historiques au lieu d'une pure et simple dogmatique, et se développer de la sorte comme résultat des recherches menées sur l'histoire du commerce, de la civilisation, de l'État et de l'humanité en général » (*Kameralistische Encyclopädie [Encyclopédie caméraliste]*, Heidelberg, 1835, p. VIII et sq.) [Ndt: Ce même passage a déjà été cité par Menger dans le corps du premier chapitre de cette quatrième partie; ici, Menger souligne toute la deuxième partie de la citation]. Schön explique que le but de ses écrits est « de mettre en lumière la politique comme étant une philosophie de l'histoire politique, et de développer les lois sociales de l'histoire mondiale à la place de règles sporadiques » ([Johann Schön,] *Die Staatswissenschaft, geschichtsphilosophisch begründet [La science de l'État fondée sur la philosophie de l'histoire]*, 2^e éd., Breslau, 1840, p. VII; 1^{re} éd.: Breslau, 1831). [Ndt: Ce même passage a déjà été cité par Menger dans le premier chapitre de cette quatrième partie; ici, Menger retient toute la première partie de la citation]. Il s'agit pour lui d'une œuvre de fondation de philosophie de l'histoire des sciences touchant à l'État, qui serait maintenant (en 1839!) plus populaire que lors de la parution de son premier écrit (en 1831!). Mais la tendance dont il s'agit ici se présente encore de la manière la plus marquante chez Fr[iedrich Jakob] Schmitt-henner. Ainsi écrit-il directement à l'encontre de l'essor en Allemagne d'une philosophie purement spéculative dans le domaine des sciences touchant à l'État: « Une conception du monde [Ndt: « Weltanschauung »], qui voit en l'État un système organique, ne peut pas céder devant la prétention qu'il serait possible de connaître son essence de manière purement et simplement logique, c'est-à-dire à partir des relations entre des concepts, ou bien encore par le seul développement conforme à l'entendement des concepts, mais elle doit d'abord établir la pleine signification des éléments logiques là où leurs prémices leur sont données au travers de la connaissance historique. [...] La méthode

- organico-historique se conçoit comme devant recouvrir la loi du développement organique de l'humanité*» ([Friedrich Jakob Schmittthener,] *Zwölf Bücher v. Staate*, vol. III, 1845, p. 15 et sq.).
205. Ndt: Au sens des savants s'occupant des sciences politiques.
206. Même dans le domaine de la jurisprudence, l'orientation historique, à de nombreux égards unilatérale, de l'école de Savigny et Eichhorn, rencontre une opposition qui n'est plus cette fois aucunement isolée. Et l'aspect théorique du droit est précisément de nouveau récemment mis en avant, comme il ressort des écrits d'un G[eorg] Beseler, d'un [Justus Christoph] Leist, d'un [Johann Kaspar] Bluntschli, de Kielruff [sic], Reinhardt Schmidt, [Rudolf von] Ihering, [Aloys Ritter von] Brinz, [Heinrich] Ahrens, [Johannes Emil] Kuntze, [Kristian Ludwig] Lenz, et ainsi de suite... Toutefois, au soir de sa vie, dans l'Avant-propos de son *System des heutigen römischen Rechtes [Système du droit romain contemporain]*, publié en 1840, Savigny a lui-même déclaré que l'orientation historique de la recherche dans le domaine de la jurisprudence était achevée, et il a indiqué là-dessus que la science devait désormais emprunter les voies qui avaient jusque-là été délaissées: « Tout ce qui réussit dans notre science, écrit-il, repose sur la collaboration entre des activités de l'esprit différentes. En vue d'indiquer l'une d'entre elles et pour désigner la direction scientifique prise de préférence à partir d'elle dans la spécificité qui lui est propre, j'ai jadis, et sans malice à l'égard des autres, eu besoin de l'expression d'« École historique ». Cette facette de la science était alors en particulier mise en avant, non pour dénier la valeur propre d'autres activités et d'autres orientations, ni non plus pour les diminuer, mais au contraire parce que cette activité avait jusque-là pendant longtemps été négligée par les autres, et aussi parce qu'elle avait provisoirement plus que d'autres besoin d'un représentant zélé pour être à son tour rétablie dans son droit naturel » (op. cit., vol. I, p. XIII). Les représentants majeurs de l'École historique de la jurisprudence ne présentent donc plus aujourd'hui, eux non plus, leur méthode comme spécifiquement historique, mais au contraire comme *historico-philosophique*. Voir le *System* de [Josef] Unger, I, 1876, p. 1.
207. Op. cit., p. 7 et sq.
208. Voir le début de ce chapitre.
209. Op. cit., p. 42 et sq.
210. Il en va de même pour les économistes nationaux cités (voir note plus haut). Rau, lui aussi, écrit: « L'histoire donne l'occasion de reconnaître l'influence des circonstances changeantes sur la configuration de l'économie, et aussi l'influence des circonstances économiques sur les événements au sein de la vie de l'État. En outre, elle présente [...] une foule d'expériences des plus précieuses, sur lesquelles observer les suites propices ou défavorables des traitements choisis par les gouvernements quant aux affaires économiques. Son enseignement doit par conséquent être estimé au plus haut point parce qu'on ne peut en général que rarement mener des recherches sur l'administration de l'État, sans mettre en péril le bien-être de cet État, ce pourquoi on doit par conséquent s'instruire par l'observation des cas passés... L'observation historique des affaires économiques ne sera pas supprimée par des lois générales de l'économie politique, mais au contraire, elle rendra leur valeur reconnaissable dans les circonstances les plus variées » ([Karl Heinrich Rau,] *Politische Oekonomie*, 1863, I, § 24). Ndt: Les passages omis dans cette citation le sont par Menger.
211. Ndt: Les années 1830.
212. [Friedrich Christoph Dahlmann,] *Politique*, 1835, p. 236 (voir aussi p. 83 et sq.). Ndt: Cette référence en note se rapporte à la citation donnée dans l'alinéa qui suit immédiatement.
213. [Georg Gottfried] Gervinus, *Historische Schriften [Écrits historiques]*, Karlsruhe, vol. VII, p. 595 et sq. (La discussion ci-dessus a paru pour la première fois en 1836 dans les *Literarische Untersuchungsblätter*).
214. Voir p. 127, note 43. [Ndt: Cette référence correspond à l'avant-dernière note de Menger du chapitre 2 dans le livre II]
215. [Wilhelm Roscher,] *De historiae doctrinae apud Sophistas majores vestigiis*, Göttingen, 1838. Ndt: L'*Inauguraldissertation* était l'exercice doctoral de rigueur, rédigé bien sûr en latin (l'intitulé peut se traduire ainsi: *Des aspects de la doctrine de l'histoire chez les principaux Sophistes*). Cela explique aussi que Menger

rappelle le titre officiel pompeux de « *Studiosus historicarum politicarumque literarum* », qui se réduit à dire seulement : « étudiant en lettres historiques et politiques » (soit : étudiant en histoire et en sciences politiques). Roscher fonda l'École historique de l'économie dans la lignée de son mentor au nom si romain (Gervinus). Le rappel de ce titre par Menger est bien évidemment chargé d'ironie.

216. *Ndt*: Menger ne cite ici le nom de Roscher que par son initiale, ce qui est une manière de manifester un ton cavalier à son égard. Il faut souligner qu'il en allait tout autrement dans l'épigraphe dédicatoire élogieuse de son ouvrage de 1871, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, ouvrage précisément dédié à Roscher. Certains commentateurs ont vu là un revirement par dépit (du mauvais accueil réservé à sa théorie). En réalité, et pour être exact, la critique ici présente se trouvait déjà formulée par Menger, quoique moins détaillée, dès 1871.
217. *Op. cit.*, p. 54 et sq.
218. *Ndt*: Les points d'interrogation entre parenthèses dans cette citation sont le fait de Menger, qui marque ainsi son étonnement devant les affirmations qu'il cite.
219. [Wilhelm Roscher,] *Leben, Werke und Zeitalter des Thukydides* [La vie, les œuvres et l'époque de Thucydide], Göttingen, 1842, p. VII et sq.
220. *Ndt*: Cet ouvrage majeur de Roscher s'intitule : *Plan des leçons sur l'économie touchant à l'État selon la méthode historique*. La graphie *Staatwirthschaft* pour *Staatswirtschaft* est courante (chez Menger aussi).
221. [Wilhelm Roscher,] *Grundriss*, p. I.
222. *Ibid.*, p. V.
Ndt: Le terme que traduit ici « économie politique » est « *Staatwirthschaft* » dans le texte de Roscher.
223. *Ibid.*, p. 2.
224. *Ibid.*, p. IV.
225. Roscher parle encore ici d'économie touchant à l'État (*Staatwirthschaft*), et non d'économie politique (*Volkswirtschaft*) parce qu'il ne fait pas de distinction entre l'économie nationale théorique (*Nationalökonomie*) et les sciences pratiques de l'économie politique (*praktischen Wissenschaften der Volkswirtschaft*).
Ndt: Le terme de Roscher que traduit ici « économie politique » dans le corps du texte est

en effet *Staatwirthschaft*. Roscher confond les choses, et nous traduisons de la sorte pour rendre l'effet ressenti par le lecteur de l'époque, qui est la raison pour laquelle Menger juge indispensable de l'éclairer dans cette note. Nous renvoyons le lecteur aux appendices II et IV où Menger envisage ces questions essentielles de terminologie.

226. Si l'on voulait mettre vraiment en parallèle la direction de recherche indiquée ci-dessus et quelque chose du même genre au sein de la jurisprudence, il s'agirait de la science comparative du droit, de quelque chose comme l'orientation d'un Feuerbach, d'un Bernhöft, l'éditeur de la *Revue de droit international et de législation comparée* [*Ndt*: le titre de la revue, qui paraissait en français, est cité en français par Menger], etc. « Pourquoi, écrit déjà Feuerbach dans son Avant-propos au *Juristischen Abhandlungen* [*Mémoires juridiques*] d'Unterholzner, l'anatomiste aurait-il son anatomie comparée et pourquoi le savant du droit n'a-t-il encore aucune jurisprudence comparée?... De même que, de la comparaison des langues, la philosophie de la langue et la linguistique en tant que telle émergent, de même de la comparaison des lois et des coutumes du droit des nations, les plus proches comme les plus étrangères, de tous les temps et dans tous les pays, émergerait la jurisprudence universelle, la science de la loi », etc. Fr[anz] Bernhöft (« Ueber Zweck und Mittel der vergleichenden Rechtswissenschaft [Du but et des moyens d'une science comparée du droit] » dans le *Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft*, 1878, I, p. 3) et, avant lui, déjà J[osef] Unger (*System*, I, éd. 1876, p. 4, note 12) et d'autres réclamaient de la philosophie du droit qu'elle tirât « ses résultats de la découverte des idées gisant dans l'histoire de l'humanité » et se donnât, de la sorte, un fondement strictement scientifique. Il apparaît en revanche qu'aucun des juristes cités n'a reconnu dans cette orientation de la recherche ni l'essence de la jurisprudence historique en général, ni même la méthode de Savigny. Aussi ne se contentent-ils pas d'attendre de la philosophie scientifique du droit (qu'eux-mêmes avaient véritablement présente sous les yeux) quelque chose comme l'établissement de parallélismes au sein de l'histoire du droit; leur vue les porte davantage

à trouver des fondements renouvelés pour comprendre et pour réformer le droit présent, en comparant les solutions variées apportées aux problèmes pratiques de la jurisprudence dans le droit coutumier et dans la législation des différents peuples. Des lois du développement du droit, au sens des « lois du développement de l'économie politique » de Roscher, pourraient donc au mieux être pointées comme un objectif de la recherche dans une branche accessoire de la science comparative du droit. Une science comparative, au sens de ces juristes, serait, du reste, également dans le domaine de l'économie politique, d'une importance incomparablement plus grande – nous la tenons d'ailleurs pour telle – que l'établissement de tous les « parallélismes de l'histoire économique » qu'on pourrait imaginer.

227. [Josef] Unger], *System*, I, § 22, 26, etc.
228. Dans quelques passages de ses écrits (voir en particulier *Deutsche Vierteljahrsschrift*, 1849, 1^{re} partie), Roscher fait une tentative pour différencier les tâches théoriques et pratiques de l'économie politique. Il écrit ainsi par exemple dans un autre passage (*op. cit.*, p. 182) : « Jadis, j'ai déjà attiré l'attention sur deux classes de questions essentiellement différentes qui se posent dans toute recherche portant sur l'économie nationale, voire sur les sciences touchant à l'État, à savoir nommément les questions de *ce qui est* et de *ce qui doit être*. » Avec ces énoncés qu'il ne développe pas plus que cela, Roscher désigne alors seulement l'opposition entre les tâches « réalistes » et les tâches « pratiques » de la recherche dans le domaine de l'économie politique. Mais la recherche historique dans ce domaine s'occupe précisément de *ce qui est*, et cette opposition ne caractérise donc aucunement la relation entre les sciences théoriques et pratiques de l'économie politique. Assurément, Roscher parle aussi, plus précisément dans ce passage (p. 180), des lois, et même des « lois de nature, d'après lesquelles les peuples satisfont leurs besoins matériels », des lois de nature en particulier « d'après lesquelles les besoins agissent sur l'État et sont à leur tour influencés par l'État ». Il désigne bien la découverte de telles lois comme étant la tâche de l'économie nationale. Mais Roscher comprend finalement par ces « lois de nature » les parallélismes de l'histoire économique :

« Le moyen simple, mais à vrai dire d'une très grande ampleur, d'apprendre à connaître ces lois de nature, c'est de comparer le plus possible de développements chez des peuples nombreux et divers; ce qui s'y correspond entre eux sera alors établi comme la règle; ce qui ne s'y correspond pas, il faudra chercher à l'expliquer en tant qu'exception » (*ibid.*, p. 181). C'est également ainsi que surgit chez [Roscher] l'« économie nationale théorique » au sein de la « philosophie de l'histoire économique ».

229. *Xenophontis et Aristotelis de oeconomia publica doctrinae illustrantur*, Partic. I, Marburgi, 1845. Ndt: Menger renvoie à la première partie de cet écrit (publié en latin, à Marbourg) qui traite des doctrines de l'économie publique (une économie que les Modernes ont appelée « politique », et dont l'opposition dans l'Antiquité grecque se comprenait par rapport à la gestion domestique qui a donné sa dénomination à l'« économie »). Xénophon et Aristote sont les deux Grecs anciens qui ont sans doute le plus traité de ces questions.
230. « [...] Quae est inde ab Adami Smithii aetate per Europam divulgata doctrina, ea quidem haud immerito in reprehensionem incurrit propterea, quod solis suis quemque consulere rationibus jubet quodque, cum summam de lucro contendendi licentiam poscat, si ipsam constanter persequantur omnes, omnem tollat honestatem singulorumque in singulos excitet bellum necesse est » [« (...) qui est la doctrine qui a été ensuite, à partir de l'époque d'Adam Smith, diffusée à travers l'Europe, celle-là même qui encourt, d'une manière qui n'est pas du tout imméritée, les reproches parce qu'elle commande de ne considérer chacun que par ses seules motivations, ainsi qu'elle souhaite la plus grande liberté d'étendre ses gains si tous la poursuivent (cette liberté) sans cesse, qu'elle chasse toute honnêteté chez les individus singuliers et qu'elle en appelle à la guerre nécessaire entre eux » (notre traduction)] (*loc. cit.*, p. 3). Or, Hildebrand pense que l'étude des écrits économiques des Anciens, imprégnés, eux, d'un esprit de communauté, contribuerait par là même à rectifier cette erreur de l'école smithienne. Dans ses écrits plus tardifs (voir en particulier son ouvrage *Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft [Économie nationale du présent et de l'avenir]*, 1848, p. VI et 29 et sq.),

Hildebrand a renforcé encore cette conception dirigée contre l'« individualisme » en économie politique, et, comme déjà [C. W. Ch.] Schütz avant lui (*Tübinger Zeitschrift für die Staatswissenschaft*, 1844, p. 133 et sq.), il a beaucoup contribué à fonder en Allemagne une orientation de la recherche en économie nationale qui fût en partie « éthique », et qu'on pourrait dire aussi en partie « social-politique » pour bien la différencier de cette dernière. Tout cela arriva, en tout cas, après que Sismonde de Sismondi avait déjà entrepris depuis longtemps, en France, de s'attaquer à ces tâches (voir, à ce propos, *infra* notre appendice IX : *De l'orientation dite « éthique » en économie politique*).

231. *Ndt*: Il s'agit toujours bien entendu du XIX^e siècle et de la réforme humboldtienne présente à l'esprit de tout Allemand (ou Autrichien – plus généralement des milieux concernés de toute l'Europe centrale, et au-delà, étant donné le rayonnement de la science allemande de l'époque).
232. [Bruno Hildebrand,] *Die Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft* [*Économie nationale du présent et de l'avenir*], p. 27 et sq. et p. 34.
233. [Bruno Hildebrand,] [texte paru dans les] *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1863, I, p. 3 et sq. et p. 145 et sq. Les passages remplacés par les points de suspension l'ont été par Menger.
234. À la différence de Wilhelm Roscher, Karl Knies et Julius Kautz ont vraiment pris au sérieux la « méthode historique », non seulement dans leur théorie, mais encore dans leur pratique de la recherche. Ils ont en fait écrit des « économies politiques selon la méthode historique », des œuvres qui ne sont en vérité, et de ce fait, pas du tout des exposés d'économie politique.
235. *Ndt*: Si Menger ne conclut pas en écrivant : « C'est ce dont j'ai eu l'intention au moyen du présent ouvrage », la chose est du moins assez claire. Après Knies, Menger se présente donc lui-même comme achevant – dans tous les sens du terme – l'École historique.
236. Le concept d'économie [*der Begriff der Wirtschaft*] a été conçu en un sens bien trop large par toute une série d'auteurs en économie, les uns ayant considéré comme action du domaine économique toute activité dirigée vers la

satisfaction des besoins humains (la capacité du corps à se mouvoir! la visite à des expositions artistiques!, etc.) alors que d'autres y ont compté, à côté de la production et de la distribution des biens, également leur consommation. En vérité, n'est à considérer comme économique que l'activité des hommes qui prévoit et vise à couvrir, de manière médiate ou immédiate, leurs besoins en biens, tandis que les actions spécifiques de consommation de biens à proprement parler ne tombent pas sous ce concept.

Ndt: Menger parle très exactement d'« isolirter Wirtschaften ». En formulant la première précision concessive concernant les individus « séparés de toute communauté humaine », il entend indiquer que son analyse ne conduit pas aux « robinsonnades » des économistes classiques, qui ont été si souvent moquées.

237. *Ndt*: « *Volkswirtschaft* » est systématiquement pris littéralement dans cet appendice, et opposé tout particulièrement à « économie privée » (*Privatwirtschaft*). Voir le glossaire final, ainsi que notre présentation pour l'usage des termes allemands nommant l'« économie », leurs contenus sémantiques propres et les choix de traduction que nous avons adoptés.
238. *Ndt*: « *Die Leiter der einzelnen Singular- und Gemeinwirtschaften* ».
239. *Ndt*: « *Nationalökonomien* ».
240. *Ndt*: Italique et majuscule portée par « Une » sont conformes à ce que Menger écrit : « oder an sich *Eine Wirtschaft* [...] » et à l'interlettrage dans la typographie de l'original.
241. La majorité des économistes nationaux contemporains différencie très rigoureusement l'« économie privée » et l'« économie politique » ; leur erreur ne repose par conséquent aucunement sur une confusion entre ces deux phénomènes. Leur erreur consiste bien plutôt en ceci qu'ils ne conçoivent pas l'« économie politique » comme un *complexe d'économies individuelles*, mais au contraire comme étant *elle-même une économie individuelle à grande échelle*, dans laquelle le « peuple » doit représenter le sujet qui a des besoins, une activité économique et qui consomme lui-même. Or, il y a là toutefois une erreur évidente. Ce n'est pas parce que plusieurs personnes, qui ont été jusque-là isolées économiquement les unes des autres, entrent dans un commerce

réciproque, sans pour autant renoncer à poursuivre leurs aspirations et leurs objectifs économiques *individuels* propres – et, en vérité, elles n'entreprennent de la sorte que de poursuivre leurs intérêts *individuels* conformément à leurs buts –, ce n'est donc pas pour autant qu'elles se transforment en « Une économie communautaire » ou qu'une chose de ce genre se présente comme telle à eux. À travers ce fait, les économies jusqu'ici isolées n'expérimentent plutôt qu'une organisation à travers laquelle elles perdent en réalité leur caractère d'isolement, sans pour autant en aucune façon perdre celui d'économies *singulières*. Ce serait seulement le cas si chaque sujet économiquement actif renonçait à ses objectifs et à ses aspirations économiques individuels, à sa *propre* économie, et si, au demeurant, la couverture la plus complète possible des besoins des membres de la société devenait l'objectif commun de l'ensemble des sujets économiques. C'est uniquement dans ce cas que les économies *singulières* dont il est ici question s'effaceraient et qu'une économie commune prendrait leur place. Ce serait au contraire une nouvelle économie supplémentaire, et véritablement une économie commune qui s'ajouterait aux économies *singulières* existant jusque-là, si les sujets économiquement actifs s'organisaient économiquement de manière commune seulement pour une partie des aspirations économiques auxquelles ils avaient songé auparavant, tandis qu'eu égard au reste, ils conserveraient leurs économies *singulières*. Il va en outre de soi que parmi les personnes dont il s'agit ici, seule une partie pourra se former en vastes économies communes. Ce qu'on appelle présentement *économie politique* [*Volkswirtschaft*], c'est donc une organisation d'économies *singulières* et communes de genres les plus divers, mais pas une économie politique au sens propre du terme, et encore moins « Une » économie considérée dans sa totalité (voir à ce propos E. [sic pour Gustav] Cohn, « Gemeinbedürfnis und Gemeinwirtschaft », *Tübinger Zeitschrift*, 1881, p. 478 et sq.).

242. Voir p. 86 et sq. [Ndt : Cette pagination originale correspond à la fin du chapitre 8 dans le premier livre du présent ouvrage].

243. Ndt : L'expression « nature subtile des choses » renvoie à la nécessité qu'impose un objet d'étude

de ne pas se voir simplifié à l'excès au point que son analyse soit infidèle à sa compréhension.

244. Les économistes contemporains, pour une grande partie, cherchent moins à définir l'économie nationale par ses déterminations conceptuelles que par le concept d'« *économie du peuple* » : ils ne cherchent pas à définir leur science, mais plutôt l'objet de leur recherche. Et ils entendent intégrer leurs conceptions particulières, quant à l'essence de cette dernière, dans la définition de cette science, au lieu de régler séparément la question de cet objet par une enquête et de progresser vers la solution des questions préliminaires portant sur la détermination conceptuelle de l'économie nationale – une affaire qui, du reste, s'explique par la grande obscurité qui règne quant au domaine spécifique de la recherche dont l'économie politique doit traiter (c'est-à-dire à propos de son objet).

245. À cet égard, une recherche digne d'intérêt a été entreprise par Herbert Spencer, dans sa *Descriptive Sociology, or groups of sociological facts* (Londres, 1873). Dans ce magnifique ouvrage qu'il copublie avec toute une série de collaborateurs, Spencer envisage les formes phénoménales sociales relatives à l'État, à la religion, à la vie intellectuelle, économique, etc., chez les peuples pris séparément à différentes étapes de leur développement, et cela sous la forme de tableaux, dont la comparaison rend manifestement l'exposition de manière très éclairante. Cette entreprise est – mais, en vérité, non au sens où Spencer l'entend lui-même – la somme de tout ce que la recherche théorique en sciences sociales a pu offrir comme matériau empirique de ses découvertes, et cela du fait que, si elle est menée à bien, elle pourra s'avérer d'une valeur indubitable pour cette orientation de la connaissance à laquelle aspire en particulier l'orientation empirico-réaliste de la recherche théorique dans le domaine des sciences sociales, en ses branches diverses.

Ndt : Le *requisit* hongrois que « l'économie politique théorique n'a pas seulement à nous exposer les « lois » des phénomènes économiques, mais encore leur *essence générale* » est à l'origine de l'interprétation de sa doctrine comme un essentialisme, par ailleurs d'origine aristotélicienne, thèse qui a fait couler beaucoup d'encre.

246. [Gustav von Rümelin], *Reden und Aufsätze*, 1875, I, p. 5 et sq. (voir aussi John Stuart Mill, *Logic*, vol. III, chap. IV).
247. Ndt: Les quatre termes successivement traduits ici du texte de Rau sont: « *Volkswirtschaftslehre* », « *Nationalökonomie* », « *Politische Oekonomie* » et « *Volkswirtschaft* ».
248. Ndt: Passage déjà cité par Menger dans le chapitre III de la quatrième partie du présent ouvrage. Les passages remplacés par les points de suspension l'ont été par Menger.
249. Ndt: Titre qu'on peut traduire par *Économie politique du point de vue de la méthode historique*.
250. Ndt: Le verbe « être conditionné » traduit ici « *Bedingtsein* », et le nom « existence », « *Dasein* ». Ces termes sont empruntés au vocabulaire philosophique alors également usuel en économie. Mais *Dasein* est aussi un terme de la langue courante pour désigner « ce qui est là », et n'appelle bien entendu aucune connotation philosophique ultérieure (on sait l'usage que devait en faire Heidegger plus tard, mais cela ne concerne en rien le présent texte).
251. Ndt: Les trois termes successivement traduits ainsi du texte de Wagner sont: « *Volkswirtschaftslehre* », « *Nationalökonomie* » et « *Politische Oekonomie* ».
252. Ndt: Ce terme (« *Wirtschaftlichkeit* ») désigne la conformité au comportement économique, et en conséquence, la compréhension de cette convenance. Le néologisme terminologique revient aussi dans les appendices IV et VI.
253. Voir la première note de cet appendice.
254. Ndt: Dans l'édition originale de l'ouvrage, ce renvoi correspond au début du chapitre V du premier livre.
255. Ndt: Le terme étant pris, bien entendu, au sens des « arts et métiers », des « arts de l'ingénieur » par exemple.
256. Ndt: Le mot que traduit « pratique » est, ici comme dans le titre, « *Praxis* », soit un concept qui a une histoire tout à fait spécifique, d'Aristote à Menger, en passant par Hegel ou Marx – ou plutôt, ici, en ne passant précisément pas par ces deux derniers: c'est pourquoi nous n'usons pas du décalque français « praxis » couramment employé dans la littérature, et revenons au terme de la langue la plus courante.
257. Voir p. 8 et sq.
- Ndt: Menger renvoie, selon la pagination originale, au début du chapitre I dans le premier livre de l'ouvrage. L'expression « économie politique » traduit, dans cette phrase, « *politische Ökonomie* » telle que définie dans la dernière phrase du premier chapitre du livre I.
258. Ndt: « *Volkswirtschaft* ».
259. Ndt: Les termes allemands respectifs sont « *theoretische Volkswirtschaft* »; « *theoretische Nationalökonomie* »; « *Volkswirtschaftspolitik* »; « *Finanzwirtschaft* »; « *Politische Oekonomie* ».
260. Une vue générale de ces recherches se trouve dans l'ouvrage de Julius Kautz, *Theorie und Geschichte der Nationalökonomie* [*Théorie et histoire de l'économie politique*], I, p. 235 et sq.; voir aussi *ibid.*, p. 288 et sq.
261. Ndt: « *Politische Oekonomie* ».
262. Ndt: le terme « économie sociale » est en français dans le texte original, entre parenthèses après sa traduction allemande: « *Social-Oekonomie* ».
263. Ndt: Respectivement « *Staats-Wirtschaftslehre* »; « *Politische Oekonomie* »; « *theoretische Volkswirtschaftslehre* ».
264. Ndt: Respectivement « *Volkswirtschaftslehre* »; « *Nationalökonomie* ».
265. Ndt: « *Politische Oekonomie* ».
266. Ndt: « *Volkswirtschaft* »; « *Wirtschaften* ». Il s'agit d'« activités économiques singulières », voir appendice I.
267. Voir appendice VI.
268. Ndt: « *Volkswirtschaftslehre* ». Comme à chaque fois que la traduction comporte des guillemets, ceux-ci sont de Menger lui-même, qui manifeste par là ses réserves sur l'emploi du terme dans le sens où l'ont pris les économistes allemands.
269. Ndt: « *Politische Oekonomie* ».
270. Ndt: « *Wissenschaft von der menschlichen Wirtschaft überhaupt* ».
271. Ndt: « *menschliche Wirtschaft* »; « *Wirtschaftswissenschaft* ».
272. Voir p. 8 et sq. et en particulier les notes 6 et 7 [Ndt: Menger renvoie au premier chapitre du premier livre, et notamment aux notes 23 et 24 de la présente édition] où nous avons caractérisé les tâches de la statistique scientifique et les différentes directions de la recherche statistique. Voir, sur ce point en particulier, M[aurice] Block, *Traité théorique et pratique de*

Statistique, 1878, où la littérature allemande la plus récente, et de très grande valeur, concernant l'essence et le concept de la statistique est minutieusement prise en compte.

273. Ce fait en général est déjà au plus haut point significatif pour la méthodologie des sciences historiques; il n'exclut pas d'exposer l'état et le développement des phénomènes économiques singuliers de l'activité économique humaine, cela va de soi; mais il contribue à clarifier la manière dont la tâche *universelle* des sciences économiques historiques conduit nécessairement à une conception collectiviste [Ndt: «*collectivische Auffassung*»] des phénomènes économiques – à l'histoire et à la statistique de l'économie politique [Ndt: «*Volkswirtschaft*»]. C'est là tout à la fois un fondement pour tenter de résoudre le problème qui a occupé à de multiples reprises la recherche historique, à savoir: quels phénomènes de la vie des hommes, parmi la masse incalculable de ces derniers, la tâche des sciences historiques est-elle à même de révéler et d'exposer? Ces sciences ont en vérité pour tâche d'exposer les phénomènes individuels de la vie humaine sous le point de vue de l'observation collective, et au contraire le phénomène singulier seulement autant qu'il est significatif pour peindre un *tableau collectif de la vie des hommes* en elle-même. C'est seulement ainsi qu'elles peuvent satisfaire de manière *universelle* à leur tâche spécifique.

Ce que l'on appelle la *tâche artistique* dans l'*historiographie* [*die künstlerische Aufgabe der Geschichtsschreibung*] trouve également son explication suffisante dans cette conception de l'essence de l'histoire et des circonstances de celle-ci, comprises quant aux phénomènes singuliers de la vie humaine. L'art spécifique à l'historiographe (et aussi celui du statisticien!) se situe principalement dans sa capacité à nous faire prendre conscience de la masse innombrable de phénomènes individuels de la vie humaine du point de vue de l'exposition collective, et de nous présenter un *tableau collectif* respectivement du développement et de la situation des phénomènes humains dans leur totalité. Sur ce point, voir les recherches toujours entreprises depuis [Wilhelm von] Humboldt pour expliquer l'essence du soi-disant «*art historique*», chez [Georg Gottfried]

Gervinus, *Grundzüge der Historik*, p. 13 et sq.; [Johann] G[ustav] Droysen, *Historik*, 1875, p. 75 et sq.; [Ottokar] Lorenz, *Friedrich Christoph Schlosser und über einige Aufgaben und Principien der Geschichtsschreibung* [*Friedrich Christoph Schlosser et de quelques tâches et principes de l'historiographie*], Actes de la séance de l'Académie viennoise des sciences, 88, vol. 8, p. 136 et sq.

Ici se présente encore tout à fait clairement l'opposition entre les sciences *historiques* et *théoriques*. Ces dernières n'ont rien à voir avec l'exposition de l'«*individuel*», mais au contraire avec celle du «*général*», avec les «*formes phénoménales*» et les «*lois des phénomènes*». La tâche ne leur revient pas de nous faire prendre conscience de la masse incalculable des *phénomènes individuels*, mais au contraire seulement du cercle incomparablement plus étroit des *formes phénoménales* et de leurs *relations typiques*. Le point de vue *collectif* dans l'observation est directement inséparable de l'idée de science historique, et il est superflu dans les sciences théoriques, et même, comme nous l'avons vu, parfaitement inadéquat (voir là-dessus les passages correspondants développés dans notre livre II, chap. 2, p. 122 et sq.).

274. Tous ceux, qui ont entrepris d'installer la «*méthode historique*» à la place des méthodes qui se sont révélées insatisfaisantes dans la recherche sociale, ont un point en commun avec les représentants de la soi-disant «*conception organiciste*» des phénomènes sociaux, à savoir qu'ils s'adonnent à une grande illusion quant à l'état présent des méthodes en question. Le fait que l'explication des phénomènes de la société à travers des analogies avec des représentations organiques s'apparente en vérité à l'interprétation de ce qu'on connaît peu par ce qu'on connaît encore moins, nous avons déjà en un autre endroit mis cela en avant (voir p. 151 [Ndt: Menger renvoie ici à la fin du § 3, livre III, chapitre premier dans le présent ouvrage]). Mais le fait également que la *méthode historique*, avec laquelle opère en partie notre économiste fort d'une confiance inébranlée, comme si elle avait été assise tout entière sur de profondes fondations, ou bien comme s'il n'existait pas le moindre doute sur l'essence de cette méthode, ce fait ne semble

pas plus être clair à l'historien proprement dit, même de manière approchante ([Johann Gustav Droysen,] *Historik*, 1875, p. 3): « Si l'on interroge les études historiques, quant à leur légitimation scientifique et dans leur rapport aux autres formes de connaissance humaine, quant à la fondation de leurs procédures et dans leur dépendance par rapport aux autres tâches, alors elles ne sont pas en mesure de donner des renseignements de manière satisfaisante »; O[ttokar] Lorenz, *Fr[iedrich] Chr[istoph] Schlosser*, *op. cit.*, p. 133: « On doit retenir que nous n'avons aujourd'hui aucun principe rigoureux, aucune direction historiographique reconnue, pas même un style historique d'un standard quelconque. »

Ndt: Comme Menger emploie ici « *Volkswirtschaft* » dans le sens rectifié qu'il entend substituer, il le précise.

275. Ndt: « *Theorie der Volkswirtschaft* ».

276. Ndt: « *Volkswirtschaft* ».

277. Ndt: La majuscule à « Une » est de Menger et manifeste son insistance sur l'unicité critiquée de cette science.

278. Ndt: « *Volkswirtschaft* ». Les guillemets sont de Menger.

279. Ndt: « *die praktische Singularwirtschaftslehre* ».

280. La gestion du budget des sujets économiques qui détiennent un pouvoir financier a des propriétés multiples qui fondent la particularité de la science pratique visant à leur organisation pertinente. Elle est toutefois, selon son essence, la science d'une activité singulière; et la science de la finance tombe donc, par là, ensemble avec la doctrine pratique de l'économie privée, dans la catégorie générale des « *doctrines de l'économie pratique de ce qui est singulier* » [Ndt: « *praktischen Singularwirtschaftslehren* »].

281. Ndt: « *Privatwirtschaftslehre* ».

282. En même temps, il apparaît manifestement de tout cela qu'est complètement fausse l'opinion qui reconnaît une opposition de principe entre la doctrine pratique de l'économie privée [« *Privatwirtschaftslehre* »] et la doctrine pratique de l'économie politique [« *Volkswirtschaftslehre* »]. La doctrine pratique de l'économie privée se relie précisément aussi à l'économie socialement organisée par les hommes, et elle trouve également son fondement théorique, non pas dans quelque

doctrine théorique de l'économie privée particulière, mais au contraire dans l'économie nationale théorique. Le boursier, le banquier, le spéculateur qui se portent sur les effets de commerce et les céréales, etc., appuient tout autant leurs opérations économiques privées sur la théorie des prix, de l'intérêt du capital, de la rente foncière, etc., que sur les doctrines de l'économie politique théorique [« *theoretische Volkswirtschaftslehre* »], et cela, aussi bien que celui qui décide la politique économique, ou bien qu'une administration institutionnalisée des finances dans le cadre de l'action publique. La doctrine théorique de l'économie politique [« *Volkswirtschaftslehre* »] est tout autant le fondement théorique de la doctrine pratique de l'économie privée, que de la science de la finance et de la politique économique. C'est une erreur que commettent ceux qui pensent, avec John Stuart Mill (*Essays on some Unsettled Questions* [Essais sur quelques questions qui ne sont pas encore réglées], p. 125) que l'économie privée [« *Privatwirtschaft* »] n'est pas du tout un objet de science en général, mais seulement au contraire un objet de l'art. Il en est ainsi car, selon une évidence manifeste, les connaissances théoriques et pratiques fondent aussi l'économie privée.

Ainsi donc, l'ensemble des sciences pratiques s'appuie sur l'économie théorique [« *theoretische Wirtschaftslehre* »]. Ce serait toutefois une erreur de présumer que cette dernière constitue leur unique fondement théorique. Les sciences pratiques, qui pourraient toujours être aussi bien du même genre, ne s'enracinent précisément et en général pas exclusivement dans les seules sciences théoriques. C'est bien plutôt la règle qu'un grand nombre de celles-ci constituent les fondements théoriques de celles-là. Les fondements théoriques de la chirurgie et de la thérapie ne consistent pas seulement dans l'anatomie, mais encore aussi dans la physiologie, la physique, la mécanique, la chimie, etc.; les fondements théoriques de la technologie de la chimie ne se trouvent pas seulement dans la chimie théorique, mais encore tout aussi bien dans la physique, voire dans la mécanique et les mathématiques. Il en va de même pour les sciences économiques pratiques. Elles s'enracinent, en vérité, sans exception, mais pas

- exclusivement, dans la doctrine économique théorique [« *theoretische Wirtschaftslehre* »].
283. Ndt: Il s'agit bien entendu pour Menger de l'emploi par les économistes allemands de « *Volkswirtschaft* ». Menger ne supporte pas la conception socialiste; mais il indique dans la phrase suivante que c'est seulement dans ce cadre que l'utilisation de la terminologie qu'il critique prendrait une signification différente, en un sens, plus pertinente. Voir notre présentation au début de ce volume, en particulier la section sur la « Vienne 1900 ».
284. Ndt: « *Gemeinwirtschaft* ».
285. Ndt: Successivement « *Wirtschaft* » et « *Volkswirtschaft* » – d'où notre traduction qui rend l'insistance sur le « *Volk* » dont il est ici question.
286. Ndt: « *praktische Volkswirtschaftslehre* ».
287. Ndt: « *theoretische Volkswirtschaftslehre* ».
288. Ndt: Respectivement « *Wirtschaft* » et « *Wirtschaftlichkeit* » – le second terme désigne la compréhension du fait d'être conforme au comportement économique. Le néologisme terminologique revient dans l'appendice VI.
289. Ndt: « *theoretische Wirtschaftlehre* ».
290. Ndt: Respectivement pour ces quatre dernières expressions entre guillemets: « *Volkswirtschaftspolitik* »; « *praktische Privatwirtschaftslehre* »; « *Finanzwissenschaft* »; « *Wirtschaftswissenschaft* ».
291. Au fondement de toute loi exacte de la nature, pour quelque domaine du monde phénoménal lui-même qu'elle prétende valoir, se trouvent deux présuppositions non empiriques. En premier lieu, celle selon laquelle tous les phénomènes concrets sont qualitativement identiques, de quelque genre qu'ils soient (comme par exemple, tous les atomes d'oxygène, tous ceux d'hydrogène, tous ceux de fer, etc., au sens où on les conçoit selon la loi de nature qui leur correspond). Et, en second lieu, celle selon laquelle ces mêmes phénomènes sont mesurés de la manière la plus exacte. Dans la *réalité effective*, ces phénomènes ne sont ni rigoureusement typiques, ni non plus mesurables de la manière la plus exacte (voir p. 75 et sq. [Ndt: c'est-à-dire le chapitre 7 du premier livre du présent ouvrage]).
292. C'est une spécificité des sciences sociales exactes que la recherche exacte dans le domaine des phénomènes liés à l'activité humaine parte du présupposé d'une direction déterminée de la volonté du sujet agissant. Cette spécificité ne fonde pourtant aucune différence essentielle entre la recherche exacte sur la nature et celle qui, elle aussi de nature exacte, porte sur la société; et cela, du fait que la première part également d'hypothèses qui manifestent une analogie formelle avec celle dont il s'agit ici.
293. Ndt: Dans le présent ouvrage.
294. Voir mes *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, I, p. 4 [Ndt: *Principes d'économie politique*]. J'ai utilisé l'expression « biens du premier ordre » pour désigner les biens d'usage, et désigné, par rapport à cette dernière, les différentes couches de moyens de production comme des biens des deuxième, troisième, quatrième ordres, et d'ordres plus élevés encore, caractérisés en conséquence. Cela ne m'est pas seulement apparu conforme au but recherché, mais la classification des biens sur laquelle repose cette terminologie m'apparaît en outre tout à fait indispensable pour comprendre les phénomènes de la valeur et des prix d'une manière exacte.
- Ndt: Les ordres de biens évoqués correspondent aux étapes de la production d'un bien destiné à la consommation finale. Ainsi le pain est fabriqué par le boulanger à partir de farine (bien du deuxième ordre), elle-même fruit du travail du meunier et du grain (biens du troisième ordre) que lui a apporté le paysan qui a cultivé la terre (biens du quatrième ordre). Pour une présentation détaillée de cette considération et de sa relation au raisonnement marginal, voir notamment Gilles Campagnolo, « Note sur le raisonnement marginal version Carl Menger », *Revue française de sociologie*, oct.-déc. 2005, n° 46/4, p. 799-806.
295. Ndt: « *Hilfsstoffen* », ou matières qui s'ajoutent de manière complémentaire aux matières premières.
296. Ndt: « *mittelbare* » – une traduction par « biens intermédiaires », correspondant au vocabulaire économique contemporain, convient tout autant. Nous rendons par ce choix l'effet de style produit par Menger en accolant dans la phrase allemande les deux contraires « [...] *den unmittelbaren, als mittelbare* [...] ».
297. Pour tout le développement de recherche qui suit, voir ma théorie des biens [*Güterlehre*],

- ibid.*, p. 35 et sq. [Ndt: dans le premier chapitre des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de 1871. « Conditionné » traduit « bedingt »].
298. Ndt: La majuscule mise à l'adjectif pour souligner l'unicité est de Menger; de même aux lignes suivantes.
299. Ndt: « *Wirtschaftlichkeit* » – soit la conformité au comportement économique, avec la prise de conscience qui en découle et sur laquelle Menger attire l'attention. Le néologisme terminologique revient, souligné par lui, quelques lignes plus bas, et permet de comprendre l'oxymore apparent de l'expression « phénomènes non économiques de l'activité économique des hommes ». La variation dans cette expression est plus facile dans la langue allemande car « non économiques » traduit « *unökonomisch* », tandis qu'« activité économique des hommes » rend en français « *menschliche Wirtschaft* ». Voir un emploi analogue dans l'appendice IX.
300. Voir en particulier p. 44 [Ndt: la fin du chapitre IV dans le premier livre du présent ouvrage].
301. Voir l'appendice V.
302. Ndt: Nous choisissons de rendre ainsi « *Herr und Knecht* », dont le sens est plutôt celui de « maître et valet », pour deux raisons: d'une part, l'expression est devenue proverbiale dans l'emploi qu'en a donné le philosophe Hegel dans sa *Phénoménologie de l'esprit*, et une certaine lecture de Hegel a influencé les partisans de l'opinion concernant Aristote que Menger critique ici – il n'est donc pas impossible de lire ce passage comme une sorte de réponse –; d'autre part, dans le cadre de l'Antiquité, il s'agit bien d'esclaves auxquels le maître donne ses ordres.
303. Ndt: Dans le corps du texte de cet appendice, comme partout dans l'ouvrage, nous retraduisons les passages cités par Menger, ici ceux d'Aristote, depuis le texte allemand que Menger donne, cela afin de rendre sensible au lecteur la version qu'il a lui-même connue et éventuellement choisie pour son commentaire. Dans cette perspective, le texte d'Aristote présente des sections numérotées différemment dans les traditions de traduction française et allemande, avec des coupures et des particularités propres aux *Aristoteles Werke, Schriften zur praktischen Philosophie*, Stuttgart, Offander, 1856, d'où Menger tire ses extraits. De même, les passages omis le sont par Menger, comme les parenthèses sont de lui. Le lecteur pourra comparer avec l'une des traductions françaises de référence: *La Politique*, trad. Jules Tricot, Paris, Vrin, 2 vol., 1962, réimpr.: 7^e édition en un vol., 1995; *Les Politiques*, trad. Jean Aubonnet, Les Belles-Lettres, coll. « Budé », 1968. Nous citons ici le même passage dans la traduction de Tricot (où il est numéroté I, 2): « Dans ces conditions, si on considérait les choses à partir de leur origine, dans leur développement naturel, comme on le fait dans les autres domaines, nos présentes investigations elles-mêmes apparaîtraient ainsi au regard sous un jour plus favorable. La première union nécessaire est celle de deux êtres qui sont incapables d'exister l'un sans l'autre: c'est le cas pour le mâle et la femelle en vue de la procréation (et cette union n'a rien d'arbitraire, mais comme dans les autres espèces animales et chez les plantes, il s'agit d'une tendance naturelle à laisser après soi un autre être semblable à soi); c'est encore l'union de celui dont la nature est de commander avec celui dont la nature est d'être commandé, en vue de leur conservation commune. En effet, pour ce dernier cas, l'être qui, par son intelligence, a la faculté de prévoir, est par nature un chef et un maître, tandis que celui qui, au moyen de son corps, est seulement capable d'exécuter les ordres de l'autre, est par sa nature même un subordonné et un esclave: de là vient que l'intérêt du maître et celui de l'esclave se confondent. Ainsi, c'est la nature qui a distingué la femelle et l'esclave [...] Les deux communautés que nous venons de voir constituer donc la famille à son premier stade, et c'est à bon droit qu'Hésiode a écrit: "Une maison en premier lieu, ainsi qu'une femme et un bœuf de labour" car le bœuf tient lieu d'esclave au pauvre. Ainsi la première communauté constituée par la nature pour la satisfaction des besoins de chaque jour est la famille dont les membres sont appelés par Charondas "compagnons de huche" et par Épiménide de Crète "compagnons de table". D'autre part, la première communauté formée de plusieurs familles en vue de la satisfaction de besoins qui ne sont

plus purement quotidiens, c'est le village. Par sa forme la plus naturelle, le village paraît être une extension de la famille : ses membres ont, suivant l'expression de certains auteurs, "sucé le même lait" et comprennent enfants et petits-enfants. Et c'est ce qui fait qu'à l'origine les cités étaient gouvernées par des rois et que les nations le sont encore de nos jours, car cités et nations ont été formées par la réunion d'éléments soumis au régime monarchique. Toute famille, en effet, est régie dans la forme monarchique par le mâle le plus âgé, de sorte qu'il en est de même pour les extensions de la famille, en raison de la parenté de leurs membres [...] [Ndt: ici s'intercale la citation d'Homère par Aristote relative aux Cyclopes que Menger reprendra plus bas]. Enfin, la communauté formée de plusieurs villages est la cité, au plein sens du mot; elle atteint dès lors, pour ainsi parler, la limite de l'indépendance économique : ainsi formée au début pour satisfaire les seuls besoins vitaux, elle existe pour permettre de bien vivre. C'est pourquoi toute cité est un fait de nature, s'il est vrai que les premières communautés le sont elles-mêmes. Car la cité est la fin de celles-ci, et la nature d'une chose est sa fin, puisque ce qu'est chaque chose une fois qu'elle a atteint son complet développement, nous disons que c'est là la nature de la chose, aussi bien pour un homme, un cheval ou une famille. En outre, la cause finale, la fin d'une chose, est son bien le meilleur, et la pleine suffisance est à la fois une fin et un bien par excellence. Ces considérations montrent donc que la cité est au nombre des réalités qui existent naturellement, et que l'homme est par nature un animal politique. »

304. Ndt: Le texte d'Aristote (trad. Jules Tricot, *Politique*, I, 2, 1995, p. 30) donne : « En outre, la cité est par nature antérieure à la famille et à chacun de nous pris individuellement. Le tout, en effet, est nécessairement antérieur à la partie puisque le corps entier une fois détruit, il n'y aura ni pied, ni main, sinon par simple homonymie et au sens où l'on parle d'une main de pierre : une main de ce genre sera une main morte. Or les choses se définissent toujours par leur fonction et leur potentialité; quand par suite elles ne sont plus en état d'accomplir leur travail, il ne faut pas dire que ce sont les

mêmes choses, mais seulement qu'elles ont le même nom. Que dans ces conditions la cité soit aussi antérieure naturellement à l'individu, cela est évident : si, en effet, l'individu pris isolément est incapable de se suffire à lui-même, il sera par rapport à la cité comme, dans nos autres exemples, les parties sont par rapport au tout. Mais l'homme qui est dans l'incapacité [...] » Le texte qui suit immédiatement est paraphrasé plus tard par Menger (voir la dernière note de cet appendice) et il n'y a pas par conséquent dans la version française la dernière phrase reprise par Menger de la version allemande du texte.

305. Ndt: C'est Menger qui souligne. La référence exacte chez Aristote est *Politique*, I, 1, 1252b23. Le texte est (dans la traduction de Jules Tricot, 7^e édition, 1995, p. 27) : « Et c'est ce que dit Homère : "Chacun dicte la loi à ses enfants et à sa femme" car [ces Cyclopes] vivaient en familles dispersées; et tel était anciennement le mode d'habitation. Et la raison pour laquelle les hommes admettent unanimement que les dieux sont gouvernés par un roi, c'est qu'eux-mêmes sont encore aujourd'hui gouvernés parfois de cette manière, ou l'étaient autrefois [...] » On voit que le passage souligné par Menger est absent du texte traduit en français, à moins de considérer que le traducteur allemand n'avait résumé les dernières phrases. En réalité, l'établissement du texte aristotélicien a varié dans les traditions philologiques allemande et franco-britannique – voir à ce propos le volume d'introduction de René Antoine Gauthier et Jean Yves Jolif à leur traduction de l'*Éthique à Nicomaque*, Louvain-Paris, 1959. La référence exacte chez Homère est : *Odyssée*, IX, 114. Remarquons avec Jules Tricot que ce vers était déjà cité dans l'*Éthique à Nicomaque* (X, 10, 1180a28), ouvrage qui a aussi beaucoup inspiré Menger et dont a été conservé son exemplaire annoté (à la différence de celui de la *Politique* – voir nos travaux indiqués deux notes plus loin).
306. Ndt: Aristote insiste certes bien sur la différence des stades que constitue la formation d'une famille, puis d'un village et ensuite d'une cité regroupant ces localités, etc. Mais il insiste aussi tout autant, voire plus, sur l'identité des sentiments moraux qui préside à la constitution de ces entités toujours

- plus larges : « car c'est le caractère propre de l'homme par rapport aux autres animaux, d'être le seul à avoir le sentiment du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et des autres notions morales, et c'est la communauté de ces sentiments qui engendre famille et cité » (*Politique*, I, 2, trad. Jules Tricot, p. 29).
307. Ndt: L'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote est une grande source de la pensée philosophique qu'on retrouve constamment chez Menger. Voir notamment les travaux de Gilles Campagnolo suivants : « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger : l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, Louvain (de Boeck), n° 6, 2002/2, p. 5-35 ; et du même, le chapitre « Aux sources philosophiques de la pensée de Carl Menger : le réalisme aristotélicien », in *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, Paris, PUF, 2004, p. 195-215 ; (avec Maurice Lagueux) « Les rapports d'échange selon Aristote. *Éthique à Nicomaque* V et VIII-IX », *Dialogues*, Revue de la société canadienne de philosophie, Montréal, 2004, 43/3, p. 443-469 ; (avec Aurélien Lordon) : « Menger était-il aristotélicien ? Nouvelles réflexions sur un débat déjà ancien » in G. Campagnolo (ed.), *Existe-t-il une doctrine Menger ?*, Aix-en-Provence, PUP, 2011, p. 45-75.
308. Ndt: Dans ce passage, Menger paraphrase le texte d'Aristote (*Politique*, I, 2) qui donne en deux endroits : « Et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité » (*Politique*, I, 2. trad. Jules Tricot, p. 28) ; et « Mais l'homme qui est dans l'incapacité d'être membre d'une communauté, ou qui n'en éprouve nullement le besoin parce qu'il se suffit à lui-même, ne fait en rien partie d'une cité, et par conséquent est une brute ou un dieu » (trad. Jules Tricot, p. 30).
309. Ndt: Les guillemets, autour des termes repris des partisans de ces explications à la Diafoirus, sont de Menger : « *Urwüchsigkeit* », « *Ursprünglichkeit* ».
310. Ce problème sera tout aussi peu résolu en faisant simplement allusion à *l'esprit du peuple* [im *Volksgeist*] comme source du droit. Si, précisément, l'on voulait reconnaître un esprit du peuple qui fût distinct de l'esprit des hommes individuels, en tant qu'il aurait une existence réelle, une conscience et des aspirations spécifiques, distinctes de celles des individus singuliers qui se trouvent en relation dans la société, alors faudrait-il à ce propos formuler immédiatement la question suivante : comment l'idée du droit se forme-t-elle donc dans les faits au sein de l'esprit qui est conçu de la sorte, et dans quel cas concret, cette idée parvient-elle à sa forme spécifique ? Mais le problème dont il s'agit ici ne sera qu'obscurci au moyen de cette fiction, et non pas résolu. Voir [Heinrich] Ahrens, *Philosophie du droit*, 1870, I, p. 175 et sq.
311. Voir p. 145 et sq. [Ndt: soit le chapitre I dans le troisième livre du présent ouvrage].
312. Ndt: Rappelons que, dans l'emploi du terme par Menger, « pragmatique » renvoie à l'attitude de ceux qui privilégient unilatéralement une compréhension du droit à travers une instauration consciente par les hommes.
313. Ndt: Nous traduisons ainsi « *Volksrecht* », lui donnant un sens neutre, et évitant ainsi la lourdeur de « droit du peuple » (qu'il était au contraire parfois nécessaire de rendre dans le cas de la terminologie mengérienne critique dans le cas de l'économie politique). Il ne s'agit pas pour autant déjà et immédiatement – le texte de Menger le montre tout au long – de la discipline juridique reconnue comme telle.
314. C'est une erreur que de chercher, comme une longue série de philosophes du droit s'y est employée à la suite de saint Thomas, la différence entre *droit* et *morale* dans l'émergence d'une force de coercition, ou encore dans la capacité *de facto* d'extirper l'interdit de force, au moyen des règles du droit. Car le droit reste manifestement le droit, même s'il n'est pas appliqué (par exemple, contre des plus malins et des plus forts, ou encore à la suite d'une mauvaise décision de justice), et même si l'infraction au droit ne pouvait à son tour être expiée, quand une force de coercition à cet effet n'était alors généralement pas disponible (comme elle l'est, par exemple, dans de nombreux cas relatifs au commerce international). Le droit se distingue plutôt de la morale en ce que, dans la conscience de la population et, respectivement, dans l'intention du législateur, ses règles sont telles que leur observation *doit* consister à retirer à chacun la libre appréciation de ce qu'il lui est laissé libre de faire, tandis que, dans le

cas des règles de la morale, cette condition n'est absolument pas remplie. La circonstance de l'existence d'une force contraignante, l'expiation de fait de la violation du droit sont véritablement des conséquences qui suivent naturellement et régulièrement de l'état de fait exposé ci-dessus, mais ne sont nullement des conditions préalables, ni des attributs nécessaires du droit.

315. *Ndt* : « *Selbsthilfe* ». Le terme (dont l'équivalent anglais *-self-help-* a une longue histoire) est un mot-clé pour comprendre comment la conception mengérienne devait trouver plus tard, et sous la forme alors donnée par Friedrich Hayek, un écho profond dans la pensée britannique et américaine. Voir notre commentaire dans la troisième partie de ce volume concernant le déroulement de la querelle du *Methodenstreit*, et sur ses échos ultérieurs, une littérature abondante sur Hayek (notamment notre « Friedrich August von Hayek, représentant du libéralisme "autrichien" au 20^e siècle », in Gilles Kévorkian (ed.), *La pensée libérale. Histoire et controverses*, Paris, Ellipses, p. 161-178).
316. *Ndt* : « *Volksjustiz* ». Le terme, dont la traduction par « justice populaire » connoterait sans doute trop l'expression de « tribunaux populaires », doit plutôt être rapporté à l'idée de « juge de paix » et à celle de « jury populaire », au sens où ce dernier ne fait pas encore nécessairement l'objet d'une organisation par un droit pénal codifié (ou en l'absence de codification écrite « à la romaine », comme dans les conceptions coutumières germaniques et anglo-saxonnes du droit – avec les nuances que réclamerait une analyse, même rapide).
317. *Ndt* : « *in der Kindheit* ».
318. Schmoller combat à bon droit (*Ueber einige Grundfragen des Rechts und der Volkswirtschaft [Questions fondamentales de politique sociale et d'économie politique]*, 1875, p. 25 et sq.) l'opinion selon laquelle les idées coutumières d'honneur, de propriété, etc., seraient toujours restées identiques, et il montre (*ibid.*, p. 29 et sq.) que ce qui est d'usage ne repose pas dans la constance historique d'une institution. Voir aussi, du même, « *Gerechtigkeit in der Volkswirtschaft* » [*Ndt* : « De la justice en économie politique »] (*Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft*, 1881, p. 29 et sq.).
- Ndt* : Nous traduisons ici par « idées coutumières » et « ce qui est d'usage » les termes « *sittlichen Ideen* » et « *das Sittliche* » qui désignent certes les us et coutumes mais, plus profondément, l'essence même de ce qui fait la vie commune des hommes dans un groupe donné. En ce sens, « *die Sittlichkeit* » pourra aussi être rendu par « éthïcité » ou « monde éthique » (comme, par exemple, dans les *Principes de la philosophie du droit* de Hegel). Sur la relation entre Menger, qui cite ici élogieusement Schmoller, son grand adversaire, et ce dernier, ainsi que sur l'ouvrage cité ici, voir notre étude dans la troisième partie documentée de ce volume.
319. *Ndt* : Né du peuple, comme le précise la suite de la phrase; il s'agit du « *Volksrecht* », du « droit civil du peuple ». Les réflexions de Menger sonnent comme des avertissements pour son époque et celle qui devait suivre, dans une lecture rétrospective informée des bouleversements du xx^e siècle.
320. L'ordre juridique est une condition de tout commerce avancé, et ce dernier l'est à son tour de tout bien-être d'un niveau élevé pour les hommes; mais l'aspiration au bien-être tient à la nature humaine en général. De ce fait, le droit *n'est rien d'accidentel*, mais au contraire, d'après son concept tout autant que d'après son contenu particulier, il est *implicitement donné* de manière essentielle par la nature humaine au travers de la particularité des circonstances. De la sorte, que ce soit d'après son concept ou encore toutefois d'après son contenu particulier, le droit est toujours déjà existant. Pour qu'il parvienne à se faire jour dans les faits, les facteurs qui le déterminent doivent cependant encore être reconnus et pris en considération, et le droit doit être forgé à travers un processus spirituel [*Ndt* : Menger souligne « *durch einen geistigen Process* »]. Si l'on ne préjuge pas que le droit est venu à la conscience des hommes par une révélation (que celle-ci soit extérieure ou intérieure) et si, en un mot, on ne veut opérer qu'au travers des moyens laissés à la science, alors le processus spirituel par l'intermédiaire duquel le droit (qui n'est encore néanmoins que *postulé* par la nature humaine et par les circonstances du moment ici pertinentes) est alors en tout cas existant, ce processus ne peut avoir procédé

que d'esprits humains. Et la science a pour tâche de nous procurer toute la clarté sur ce processus, tâche qui ne peut aucunement être résolue par le biais des expressions figées d'« originalité », de « primordialité », d'« origine organique ». Cependant, en progressant dans la résolution de cette mission conformément à la nature des choses, nous avons en même temps démontré que le droit, dans son existence objective, n'est pas déjà a priori contenu dans l'esprit humain en général, ni dans l'esprit du peuple en particulier, et qu'il n'est pas non plus révélé à la face de l'espèce humaine par une intelligence extérieure, mais qu'il est plutôt le résultat d'une prise en considération réfléchie et du jugement, de la part des membres du peuple, de la nature humaine mise dans le besoin ainsi que des circonstances qui nous entourent – à condition malgré tout qu'il ne se présente à nous ni comme un produit de la violence, ni de la fabrication des lois. Le droit n'est donc pas un but en soi. Et il l'est si peu que, si les bornes mises au libre arbitre individuel, que nous appelons l'ordre juridique, se trouvaient, dans un état déterminé de la société, devenir superflues, ou bien si le droit se révélait préjudiciable au bien-être humain, alors son idée s'effacerait aussitôt, tout comme deviendrait tout autant inutile, en tant qu'elle serait alors importune, la limitation imposée à la liberté individuelle. Chacun reconnaîtrait alors par lui-même que ce dispositif n'était ni « éternel », ni « originellement ancré dans le cœur des hommes », ni non plus « divin », mais qu'il avait bien plutôt sa source dans une intelligence toute humaine et qu'il servait des intérêts humains. Ce qui a souvent été méconnu avant l'entrée en scène de l'École historique du droit en Allemagne, c'est le fait que le droit n'est pas toujours – et même, à l'origine, n'est pas en général – le résultat d'une volonté générale (réfléchie) visant à le fonder et à maintenir le bien-être commun – un fait qui n'exclut d'ailleurs aucunement qu'il ne se forme comme le résultat d'une intelligence humaine.

Ndt : Le lecteur aura peut-être reconnu dans ce qui est « originellement ancré dans le cœur des hommes » l'expression kantienne, et peut-être Menger le vise-t-il en effet – nous avons par ailleurs prouvé qu'il l'a lu, et d'un œil sévèrement critique, voir Gilles Campagnolo,

Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique, Paris, PUF, 2004, p. 223-224. Mais Précisons cependant que l'expression est utilisée par Kant à propos de la « loi morale » relative à la raison pratique.

321. Ndt : Il est rare que Menger se laisse emporter à user de termes très familiers, au moins dans les *Untersuchungen* (dès l'année suivante, dans ses « lettres ouvertes sur l'historicisme », la polémique rend sa plume plus vive)... Le texte original porte « *Stümper* » pour désigner les demi-habiles immatures qui se prennent pour des révolutionnaires, ceux que Menger vise ici.
322. Ndt : Comme plus haut dans cet appendice, les guillemets autour d'« *Urwüchsigkeit* », « *Ursprünglichkeit* », etc., sont de Menger.
323. Voir p. 275 sq. [Ndt : c'est-à-dire le début de ce même appendice].
324. Voir les chapitres VI et VII dans le premier livre [du présent ouvrage].
325. Ndt : Les guillemets sont de Menger, le terme traduit est « *politischen Oekonomie* ».
326. Ndt : « *Volkswirtschaft* ».
327. Voir p. 61 et sq. [Ndt : soit le chapitre VI du premier livre du présent ouvrage].
328. Ndt : Comme nous avons rencontré dans l'appendice VI un oxymore apparent dans l'expression « phénomènes non économiques de l'activité économique des hommes », la répétition n'est ici qu'une possibilité offerte par l'allemand car « tendances économiques » traduit d'abord « *ökonomischen Tendenzen* », tandis que « phénomènes économiques » rend en français l'usuel « *wirtschaftlichen Erscheinungen* ». La nuance, relevée dans l'appendice VI, tient à la conformité au raisonnement économique que sous-entend l'emploi « *ökonomisch* ».
329. Plusieurs écrivains sur les choses économiques cherchent l'orientation éthique de l'économie nationale théorique en prenant en considération les phénomènes de l'économie politique du point de vue de la morale ; ils cherchent ainsi, par exemple, quels biens devraient être tenus pour de « véritables » biens du point de vue de cette dernière en tant que telle, ou quels prix, quels taux d'intérêt, etc., doivent être désignés comme moralement répréhensibles, et ainsi de suite... Comme il est à peine besoin de le faire remarquer, il

n'y a là rien d'une orientation éthique de la recherche *en économie nationale*, mais seulement un jugement *moral* concernant quelques phénomènes de l'économie politique, jugement qui ne peut aucunement équivaloir à des résultats tangibles de la recherche théorique dans le domaine de l'économie politique. Un bien qui ne serait pas ainsi « véritable » ou qui serait « immoral », mais qui suit par exemple cependant les lois économiques de la valeur, des prix, etc., est par là même, considéré, du point de vue économique, comme un « bien » dont la valeur, le prix, etc., doivent tout autant s'interpréter en fonction de la théorie, que la valeur ou le prix de biens qui servent les buts les plus élevés. Ou bien, une théorie « éthique » de l'économie politique devrait-elle en quelque façon refuser par principe d'interpréter comme des phénomènes *économiques* observables ces biens qui servent des

buts immoraux? Doit-elle se réduire à l'interprétation théorique de la partie des phénomènes économiques qui correspond aux principes de l'éthique, voire à une orientation déterminée au sein de cette dernière? Quelle science aurait donc alors pour tâche de nous faire comprendre sous l'aspect théorique les lois des biens « qui ne sont pas de véritables biens », et respectivement des orientations « non éthiques » des phénomènes de l'économie politique?

330. *Ndt* : Soit la fin du chapitre VI dans le premier livre du présent ouvrage.
331. *Ndt* : L'expression englobe de manière générale les commandements moraux. Quoique Menger ne fût pas kantien, on peut toutefois entendre en elle l'écho de la loi kantienne relative à la raison pratique.

Troisième partie

Enquête sur la «querelle des méthodes»

Gilles Campagnolo

Avant-propos

AU TERME DE LA LECTURE des *Untersuchungen*, où Menger lance de si nombreuses attaques directes contre ce qu'il désigne comme l'« école historique », une documentation de référence, détaillée et commentée, centrée sur la « querelle des méthodes » (*Methodenstreit*), s'impose. La première partie de ce volume offrait une présentation de l'auteur et de ses positions épistémiques et méthodologiques ; dans la présente section, celles-ci seront confrontées aux positions adverses, tout en explicitant le contexte polémique dans lequel s'est jouée la querelle.

Signalons que le *Methodenstreit* est demeuré fameux en particulier du fait de ses suites dans les attitudes qu'il a forgées au sein de la communauté scientifique : il fut à l'origine de la redéfinition de la conception que les chercheurs prennent d'eux-mêmes, et du statut qui est devenu le leur : non plus avant tout des « conseillers du prince », mais des professionnels dont l'objet et les méthodes appartiennent en propre à la science, et qui n'ont d'autres comptes à rendre qu'à leurs pairs, à l'aune des découvertes qu'ils font – et ce, même s'il s'agit du champ économique qui intéresse les gouvernants.

C'est également l'époque de la séparation entre économie et sociologie : le partage des savoirs aussi bien que des facultés académiques prend une importance majeure entre des auteurs comme le fondateur de l'école autrichienne, ses adversaires, dans la personne de leur chef de file Gustav von Schmoller en particulier, et des héritiers de l'un comme de l'autre, fidèles au maître de Vienne comme Eugen von Böhm-Bawerk et Friedrich von Wieser, ou déférents mais en vérité rebelles aux positions du pont de Berlin, comme Max Weber. Ensuite, on a eu tendance à regarder le débat méthodologique du *Methodenstreit* comme achevé. Comme si les disciplines qu'il avait concernées étaient établies sur des positions définitivement assurées, et Joseph Schumpeter devait, de ce point de vue, aventurer un jugement des plus hasardeux sur la « grande dépense d'énergie inutile » que le *Methodenstreit* avait été selon lui : nous verrons ce qui sans doute explique pourquoi il vit la chose ainsi, et aussi qu'il n'en est rien en réalité.



Dans la première partie introductive à l'auteur Menger, il a été signalé que, quand bien même les positions des historicistes étaient dorénavant généralement récusées, comme si Menger avait emporté l'affrontement, du moins celles qui lui étaient propres ne pouvaient certainement pas être confondues avec le *mainstream* actuel (voir en particulier la section 5 de la partie I, portant sur le « projet théorique », tel que le discute par exemple Tony Lawson).

Les questions de méthode et de philosophie économique auxquelles la partie qui suit tente de répondre se distinguent donc de la présentation de Menger pour le texte qu'on vient de lire dans la deuxième partie. Ces questions sont plus larges ; elles découlent du texte, comme celles qui émaillèrent la fameuse « querelle » dont il marqua une étape majeure. Le *Methodenstreit* avait en fait débuté un peu avant, dès que se manifesta l'incompréhension de l'école allemande pour le texte théorique de Menger paru en 1871, les *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*. Il s'agit donc dans les pages suivantes de présenter non plus le penseur qui fonda l'École autrichienne d'économie politique, mais les concepts majeurs que celle-ci fut en charge de porter à partir du *Methodenstreit* qui opposa ce fondateur aux historicistes, et en particulier à leur chef de file, Gustav von Schmoller¹. Ici, c'est l'importance de ce qui s'est joué alors, du point de vue des oppositions conceptuelles, qui sera soulignée, ce qui nous conduit à reprendre une structure parallèle à celle de la première partie, mais en l'ordonnant dans une perspective comparée d'un type par conséquent essentiellement différent. C'est pourquoi le commentaire se nourrira d'extraits substantiels des textes les plus polémiques écrits par Menger à l'encontre de Schmoller, et vice-versa.

Par la suite, la lecture attentive portera non seulement sur les *Untersuchungen* mais aussi sur des textes de l'opposant Schmoller ainsi que sur des réponses vives de Menger, notamment par l'entremise de lettres ouvertes publiées sous le titre *Die Irrthümer des Historismus in der deutschen Nationalökonomie (Les erreurs de l'historicisme dans l'économie politique allemande)* à Vienne par Alfred Hölder, en 1884. Avant d'entrer dans le vif du sujet, les sources utilisées seront indiquées et brièvement commentées. Cet apport permettra d'établir des nuances nécessaires, tant sur la « victoire » remportée contre les historicistes que sur la nature de l'opposition à leur rencontre. Grâce à elles, on appréhendera la confrontation dans son contexte et on évaluera mieux la pertinence du projet mengérien au regard des questions présentes dans les « sciences économiques » contemporaines – il semble en effet que cette justesse de vues apparaîtra encore plus manifestement pour conforter ce qui a déjà été indiqué.

Certes le danger, dans ces domaines, et ce qui a beaucoup contribué à laisser si longtemps dans l'ombre cette période essentielle pour la formation d'une « épistémologie de l'économie », consiste à simplifier outrageusement les positions. L'« anti-historicisme » de Menger, par exemple, apparaît suffisamment dans le texte

pour ne pas amplifier le propos. Mais c'est surtout l'« a-dogmatisme » du Viennois qui doit retenir l'attention du lecteur averti. Aussi, afin de restituer la complexité des faits et la variété des positions, y a-t-il lieu de pousser l'examen.

Ne faudrait-il pas commencer en revenant sur l'assimilation par Menger de pensées assez diverses dans le monde germanophone sous l'appellation, dont le Viennois use abondamment, d'« école historique allemande » ? L'attention au détail de l'histoire des différents auteurs subsumés sous cette désignation rend en effet tentant de disqualifier l'appellation en tant que telle : on dira, et ce ne sera pas faux, que les penseurs étaient assez divers pour ne pas être amalgamés ou confondus. Peut-être ira-t-on jusqu'à juger qu'elle servit principalement en tant qu'épouvantail dressé par Menger pour mieux s'affirmer ? Pourtant, cette dernière manière de présenter la chose semble tomber dans un excès inverse de celui que propagea l'assimilation confuse faite par certains héritiers de Menger au sujet de tous les auteurs manifestant un intérêt pour l'histoire.

Menger dénommait certes l'école à laquelle il se confrontait comme constituée d'une manière unitaire ; mieux : en regroupant des auteurs sous une appellation qui aurait par conséquent sans doute demandé plus de nuances qu'il n'en mit (et aussi pour se défendre de leurs attaques), Menger fit passer le label d'« école historique allemande de l'économie » à la postérité. Or la légitimité de cette stratégie est peut-être discutable au regard d'analyses plus détaillées de chaque auteur, de chaque œuvre ou encore des raisons pratiques et institutionnelles de l'alignement effectif, et quasiment général à l'époque, sur les positions de Schmoller. Aussi a-t-on pu reprocher à Menger une vision caricaturale de son adversaire, et peut-être même qu'elle le fut à dessein – car il est toujours plus facile de s'en prendre à une entité vaguement définie et incriminée en bloc. En réalité, les archives montrent à quel point Menger avait non seulement lu attentivement (et annoté) les ouvrages des auteurs auxquels il apportait la contradiction, mais qu'en outre il en avait tiré les multiples nuances qui apparaissent dans les longues notes de bas de page de l'ouvrage de 1883. Menger était attentif aux différences ; pour autant, il n'en perdait jamais de vue la ligne directrice à laquelle il jugeait indispensable, et de la plus extrême urgence, de s'opposer.

Or, pour ne pas tomber de Charybde en Scylla, et propager la confusion quant à la position fondamentale de Menger, on prendra plutôt garde de ne pas méconnaître certains traits assurément communs à nombre d'auteurs économistes qui se fondaient sur l'approche « historique ». Si, au regard d'une histoire perçue sous un angle plus général, il est bien exact que des divergences majeures existaient entre les nombreux professeurs des disciplines économiques dans les universités allemandes et autrichiennes, la plupart d'entre eux n'en suivaient pas moins Schmoller dans ses entreprises académiques, comme en témoigne la création du *Verein für Socialpolitik* en 1872, sinon dans toutes ses positions théoriques et méthodologiques. En fait, à de nombreux égards, le manque de telles positions leur laissait une grande

marge de liberté individuelle. Il n'en reste pas moins que la plupart s'accordaient à reconnaître un rôle primordial à l'utilisation de l'histoire dans l'heuristique des disciplines sociales et économiques.

En les regroupant par conséquent sous une appellation qui aurait sans doute demandé plus de nuances qu'il n'en mit (et aussi pour se défendre de leurs attaques), Menger fit passer le label d'« école historique allemande de l'économie » à la postérité en la montrant pour ce qu'elle était devenue, à savoir la place forte tenue par Schmoller, lequel s'était imposé comme le « patron » du monde économique universitaire prussien et allemand ainsi que comme le dirigeant principal du *Verein für Socialpolitik*², dont l'influence ne saurait jamais être surestimée dans l'empire de Bismarck, puis de Guillaume II. Schmoller fut un économiste majeur, et le renouveau d'intérêt dont il fait l'objet dans la dernière décennie (nous y reviendrons) est particulièrement justifié après une longue période d'oubli ; mais il fut surtout un « chef de file », incomparable quant à l'influence et à l'art manœuvrier, et sans conteste le grand adversaire dont Menger avait besoin pour s'affirmer quand les deux penseurs s'en prirent violemment l'un à l'autre.

En vue de restituer cet affrontement, et de mener sur le *Methodenstreit* une enquête détaillée à défaut de pouvoir être exhaustive, nous nous concentrerons seulement sur ces deux auteurs, Menger et Schmoller, au-delà des remarques ou réflexions dont Menger émaille son texte, en particulier dans le quatrième livre des *Untersuchungen*, à l'égard d'économistes, certes fondateurs et majeurs tels que Wilhelm Roscher, Karl Knies, Bruno Hildebrand, mais auxquels l'opposition, moins frappante (Menger avait d'ailleurs dédié ses *Grundsätze* de 1871 à Roscher), n'oblige pas autant à clarifier les enjeux de la querelle.



Cette troisième partie présente donc au lecteur le *Methodenstreit* à travers des textes dont la lecture complète celle des *Untersuchungen*, de façon à éclairer à la fois le débat sur les méthodes, dans les sciences sociales et en économie en particulier, et également la naissance du point de vue véritablement *épistémologique* porté sur l'économie : outre les *Untersuchungen* qu'on vient de lire, les textes comparables de la critique de Schmoller, également documentée, et ceux de la polémique méthodologique de Menger contre l'historicisme, contraindront, on peut l'espérer, à réviser dans une certaine mesure les simplifications de l'historiographie traditionnelle ainsi que les préjugés qui demeurent trop souvent, un siècle après les débats dont on va faire état, entre économistes et philosophes. Ils montrent encore, s'il est besoin, que la philosophie, en tant qu'elle est démonstration rigoureuse et progressive des conditions de possibilité épistémiques et méthodologiques de la validité des exposés scientifiques, a toute sa place dans le discours scientifique.

Sources utilisées

Dans la présente partie documentaire, outre les *Untersuchungen*, nous nous appuyons sur les textes de Schmoller et de Menger, les deux protagonistes majeurs de la polémique (les références aux textes d'autres auteurs sont indiquées en notes de fin) :

Schmoller

« Volkswirtschaft, Volkswirtschaftslehre und -Methode », *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, Jena, Gustav Fischer, vol. 8, 3^e éd., 1911, p. 426-501. Les numéros de pages cités correspondent au recueil : Heino Heinrich Nau (ed.), *Historisch-ethische Nationalökonomie als Kulturwissenschaft*, Marburg, Metropolis Verlag, 1998. La traduction française avait paru dans :

Politique sociale et économie politique (Questions fondamentales), traduction revue par Schmoller de *Ueber einige Grundfragen der Social-politik und der Volkswirtschaftslehre*, un recueil de plusieurs de ses textes. Le traducteur français n'est désigné que par ses initiales M. B. C. (sans autre précision sur la page de garde), Giard et Brière, Paris, 1902, coll. « Bibliothèque internationale d'économie politique » dirigée par Alfred Bonnet. Nous avons revu la traduction et modernisé l'orthographe lorsque nous citons l'article « Volkswirtschaft, Volkswirtschaftslehre und -Methode » qui figure sous le titre : « Économie nationale, économie politique et méthode », 1893, p. 325-436. Nous y renvoyons par « Économie nationale... » pour la traduction, et « Volkswirtschaft... » quand nous utilisons directement l'édition allemande. Les autres textes de Schmoller traduits dans le même volume sont :

- « Lettre ouverte à M. Heinrich von Treitschke », 1874-1875, traduction par M. Polack, p. 1-23. Sera noté en référence « Lettre à M. H. v. Treitschke »
- « La justice dans l'économie », 1880, p. 239-291, d'abord paru dans le *Jahrbuch für Gesetzgebung,*

Verwaltung und Volkswirtschaft im deutschen Reiche, 1881, p. 19 et sq. ; puis dans le recueil *Zur Social und Gewerbepolitik der Gegenwart*, 1890, p. 204-246. Sera noté « La justice... »

- « Théories changeantes et vérités stables dans le domaine des sciences sociales et de l'économie politique allemande actuelle », 1897, p. 293-323, noté « Théories changeantes... »

Grundriss der allgemeinen Wirtschaftslehre, Berlin, Duncker und Humblot, 1923 ; édition de la somme publiée en deux tomes, à Leipzig, chez Duncker et Humblot en 1900.

La recension « Die Schriften von K[arl, sic] Menger und W[ilhelm] Dilthey zur Methodologie der Staats- und Sozialwissenschaften », *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im deutschen Reiche*, 1883 7^e année, 3^e volume, p. 239-260 (soit p. 974-994 de la collection annuelle, les volumes étant reliés et une pagination double établie). Il s'agit de la fameuse critique qui mit le feu aux poudres entre les deux auteurs. Le texte, quasiment identique, a reparu sous le titre raccourci : « Zur Methodologie der Staats- und Sozialwissenschaften », in *Zur Literaturgeschichte der Staats- und Sozialwissenschaften*, Leipzig, Duncker et Humblot, 1888, p. 275-304. Nous utilisons l'abréviation « Zur Methodologie... ». Cette reprise et la triple pagination qui en résulte impliquent souvent des confusions dans la littérature, nous les corrigeons et traduisons les extraits choisis.

Cette recension des *Untersuchungen* par Schmoller, véritable accusé de non-recevoir, fut ressentie pour ce qu'elle était, une attaque insultante. La manière dont Schmoller traitait l'ouvrage, dont il saisissait tout l'enjeu (à la différence de ce qui avait été le cas pour sa recension des *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de 1871), manifeste son irrépressible hostilité envers l'approche autrichienne. Menger n'était pas plus

conciliant. Aussi, la recension, qui devait servir à minorer l'impact de la pensée « autrichienne », fit-elle éclater la « querelle des méthodes », le *Methodenstreit*.

Menger

Le recueil des œuvres *Gesammelte Werke*, publié par Friedrich von Hayek de 1934 à 1936 durant son séjour à la *London School of Economics*, et republié à Tübingen par J. C. B. Mohr en 1968-1970. Il contient :

I. les *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, 1871 ;

II. les *Untersuchungen* (texte traduit dans la partie précédente de ce volume) ;

III. *Kleinere Schriften zur Methode und Geschichte der Volkswirtschaftslehre*, dont nous citerons notamment les textes suivants :

– « Die Social-Theorien der classischen National-Oekonomie und die moderne Wirtschaftspolitik », *Neue Freie Presse*, Vienne, n° 9470 et 9472, 6 et 8 janvier 1891 ; réimp. dans ce tome III des *Gesammelte Werke*, p. 219-245. Noté « Die Social-Theorien... » ;

– « Wilhelm Roscher », *Neue Freie Presse*, Vienne, n° 10708, 16 juin 1894 ; réimp. dans ce tome III, p. 273-281. Noté « Roscher... » ;

– « Grundzüge einer Klassifikation der Wirtschaftswissenschaften », *Jahrbücher für National-ökonomie und Statistik*, vol. 19, 1889, p. 1-32, réimp. dans ce tome III, p. 185-218. Noté « Grundzüge... ».

IV : *Schriften über Geld und Währungspolitik*, collection d'un ensemble de textes consacrés aux questions monétaires, dont nous citerons notamment les textes suivants :

– « Zur Theorie des Kapitals », *Jahrbücher für National-ökonomie und Statistik*, 1888, vol. XVII, p. 1-49 ; réimp. dans ce tome IV, p. 135-183 ; seule une version résumée existe en français :

– « Contribution à la théorie du capital », traduction par Charles Secrétan, *Revue d'économie politique*, 1888, n° 2, p. 577-594.

Die Irrthümer des Historismus in der deutschen National-ökonomie, Vienne, Alfred Hölder, 1884. Essentiellement polémique, le texte de ces *Erreurs de l'historicisme* manifesta le tour exacerbé et personnel pris par les débats entre les deux auteurs. Nous les citons donc ici abondamment : c'est leur première traduction en français (seulement partielle ici). Sera noté en référence : *Die Irrthümer...* avec l'indication du numéro de la lettre dont il s'agit.

Ces lettres forment une part très polémique dans l'œuvre de Menger : il s'agit de lettres ouvertes adressées par Menger à un ami, notamment à propos de la recension très peu amène de ses *Untersuchungen* par Schmoller, chef de file de la « jeune » École historique allemande et son adversaire principal ; elles témoignent de la vigueur de l'affrontement. Ces textes n'ont toutefois pas seulement valeur documentaire, car les thèmes des *Untersuchungen* y sont bien présents. Ajoutent-ils alors des éléments nouveaux aux *Untersuchungen* ? Disons que le lecteur qui a suivi les démonstrations de Menger dans les pages des *Untersuchungen* reconnaîtra aisément les éléments de l'argumentaire mengérien, mais qu'inversement la lecture seule des *Erreurs de l'historicisme*, dans les passages traduits par la suite, ne suffit pas à rendre l'argumentaire entier et ne saurait se substituer à celle de l'ouvrage de 1883.

Le texte *Grundzüge einer Klassifikation der Wirtschaftswissenschaften* (*Éléments d'une classification des sciences économiques*) de 1889, contenu dans le volume III des *Gesammelte Werke*, cité et déjà commenté en première partie de ce volume, mériterait sa propre étude. Ce n'est toutefois pas le lieu. Disons que Menger y surmontait non seulement la « naïveté » des historicistes (la construction inconsidérée des entités collectives), mais y dépassait aussi le « simple » exposé de sa classification nouvelle des sciences économiques (appendice IV des *Untersuchungen*, dont le détail a été exposé dans la première partie de ce volume, section 4), pour proposer un outil « méta-théorique » d'examen de la classification des sciences économiques dans leur ensemble.

« La monnaie, mesure de valeur », *Revue d'économie politique*, vol. VI, 1892, p. 159-175. Reproduit en appendice in Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek : aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 206-220. Sera noté « La monnaie ».

Pour les autres références concernant Menger, notamment les archives inédites recueillies en Autriche, et surtout aux États-Unis et au Japon, où, dans le dernier cas en particulier, elles étaient restées peu explorées, ou encore la correspondance retrouvée dans la *Correspondence of Léon Walras and related papers*, éditée par William Jaffé, nous renvoyons aux repères bibliographiques concernant Carl Menger, indiqués p. 549-552.

Actualité de la « Querelle des méthodes »

POURQUOI RELIRE le *Methodenstreit* des années 1880-1900 après le tournant des années 2000 ? De premiers éléments de réponse se trouvent dans la lettre d'hommage que Max Weber adressait à Gustav von Schmoller, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de ce dernier :

Soyez assuré que tous ceux qui sont capables d'apprécier le travail de l'esprit humain et ses chances de succès – qu'ils soient plus ou moins proches personnellement de vous, et qu'ils s'accordent plus ou moins avec vos positions politiques ou vos idéaux par ailleurs – doivent s'unir et s'unissent effectivement dans une reconnaissance admirative quant aux points suivants, que vous seul avez pu accomplir :

1. en un temps qui était particulièrement défavorable à l'université, soit depuis la période des années 1837 et 1848, vous avez accru son influence sur la vie publique, en la portant, autour de vos centres d'intérêt, à un niveau qu'il avait été impossible d'atteindre jusque-là ;

2. seules votre intelligence et votre modération ont rendu possible que l'*idéalisme* politique et social des *hommes de culture* dans l'université trouvât, dans le cadre du *Verein für Socialpolitik*, un instrument d'expression tel qu'il eût été absolument impossible de l'envisager sans votre conduite – non seulement dans l'opinion publique, mais surtout auprès de ceux qui *détenaient le pouvoir* [...];

3. dans une époque où régnait le rationalisme économique le plus sec, vous avez assuré à la pensée *historique* dans notre science (l'économie) une place qu'elle n'avait jamais trouvée ni avec la même ampleur ni dans la même mesure, et qu'elle ne possède d'ailleurs pas encore dans les autres nations.

Comme vous l'avez vous-même souvent indiqué, les exigences scientifiques spécifiques à chaque génération entraînent notre discipline dans une oscillation permanente entre connaissance théorique et connaissance historique. Et, même si nous nous trouvons peut-être aujourd'hui dans une époque où l'on se soucie plus de théorie, le fait même qu'ait pu mûrir pour nous cette période de travail théorique, et que nous nous trouvions, quoi qu'il en soit, devant un puissant développement,

tant dans la pénétration historique que dans l'analyse psychologique et dans la structure philosophique, des connaissances que nous, plus jeunes, avons à notre tour maintenant à élaborer à nouveaux frais au moyen de concepts *théoriques*, tout cela, nous vous le devons en définitive, ainsi que la plus grande gratitude pour votre œuvre, menée pendant des décennies avec un succès incomparable³.

Lorsqu'il témoigne ainsi de la reconnaissance de sa génération, même sous l'éloge de rigueur dans un hommage, Weber présente une sorte de bilan au sortir de la querelle qui a ébranlé le monde académique des économistes de langue allemande pendant plus d'un quart de siècle. Quoiqu'entamée par la génération précédente et même si le ton est plus calme, la querelle n'est pas encore totalement vidée – d'ailleurs, les questions qui demeurent en suspens quand Weber dresse cet état de choses le sont peut-être encore aujourd'hui. Les conséquences du *Methodenstreit*, qui est bien entendu le contexte implicite de la missive, comme la situation de l'université allemande en est le contenu explicite, ont en effet continué de se faire sentir sur plus d'un siècle. Weber lui-même approuvait d'ailleurs sincèrement le projet historiciste, quoiqu'il en modifiât profondément la forme et les fondements conceptuels. Ce qui s'est délité dans l'intervalle, c'est la prétention schmollérienne à la domination des sciences économiques par l'histoire – ou par les représentations qui en sont issues (au travers de variations par différenciation, nous y reviendrons). Et la référence « au fait même qu'ait pu mûrir pour nous cette période de travail théorique » renvoie tacitement – mais à l'époque, elle était aisément comprise de tous – à la recherche *théorique* prônée par l'adversaire majeur de Schmoller, l'auteur des *Untersuchungen* et fondateur de l'école autrichienne, Carl Menger.

Malgré les louanges qu'imposaient les circonstances (ici et ailleurs, il importait de ne pas heurter de front le maître de l'université de Berlin qu'était Schmoller), Weber épousait toutefois maintes critiques formulées par Menger à l'encontre de l'école historique allemande de l'économie. Il renvoie d'ailleurs explicitement à Menger dans d'autres textes⁴. Menger avait en vérité à ses yeux mis fin à la forme d'historicisme surannée que Schmoller avait incarnée, en tant que chef de file incontesté et redouté du monde académique allemand des sciences économiques (*Volkswirtschaftslehre* et *Staatswissenschaften* mêlées).

Avec les *Untersuchungen*, qu'on vient de lire dans leur première traduction française, Menger avait pensé détruire les fondements des erreurs historicistes, mais l'échange polémique violent allait se poursuivre au-delà. Pour en retracer certains traits saillants, il faut d'abord souligner que les textes que nous allons mobiliser forment des compléments à celui, central, de 1883. Non seulement ils feront mieux comprendre le contexte et les raisons d'une polémique au long cours, mais ils expliqueront aussi la pénétration de la pensée autrichienne en économie et la longévité de l'école qui l'a portée jusqu'à notre époque, alors que désormais on ne parle plus

de l'école historiciste allemande, pourtant alors dominante, que comme d'un objet du passé. Le sillon creusé par le fondateur Menger fut profond.

Les héritiers de Menger demeurèrent certes toujours marginaux par rapport au *mainstream* du paradigme « standard » en économie, mais si l'école autrichienne représente en quelque sorte, sous la forme d'un étrange apax, le seul groupe qui se soit situé à la fois en dedans et au dehors du gros de la profession, ce recul et cette forme de « conscience » agissante sont dus à l'impulsion initiale donnée par le Viennois lors du *Methodenstreit*. Une fois forgée dans sa lutte contre l'historicisme, l'identité « autrichienne » est toujours demeurée en prise sur le courant qui a mené à l'économie néo-classique, surtout pour rendre manifestes ses défauts et lacunes, et elle s'est maintenue dans d'autres oppositions : contre le planisme et contre l'interventionnisme, sous leurs formes socialiste et/ou keynésienne en particulier. Les raisons de son actualité, dans les moments de crise économique qui ébranlent la confiance « naïve » inspirée par les paradigmes dominants en particulier, s'ancrent dans cette époque séminale : la première partie de ce volume l'a souligné, et nous y revenons pour détailler les enjeux du *Methodenstreit*.



Les échanges polémiques entre Menger et Schmoller donnèrent un tour acerbe à la querelle, qui ne cessa pas entre les deux adversaires, finalement résolus à ne plus se répondre, mais dont le désaccord demeura, plus ou moins explicitement. La querelle n'était pas morte, et leurs héritiers la reçurent comme legs. La chose n'était pas simple.

D'une part, les enjeux institutionnels contribuaient à amplifier et à brouiller les motifs de la discorde : au cœur des luttes pour les nominations aux postes académiques dans les territoires de l'empire allemand, mais plus largement partout où la langue germanique régnait, l'affrontement entre la nouvelle école « théorique » viennoise et l'*establishment* historiciste dominé par l'université de Berlin survenait, et il tourna à l'avantage de cette dernière jusqu'au décès de Schmoller en 1917 (suivi par celui de Menger en 1921), au moins.

Ensuite, la domination a perduré pendant plus de trois décennies, et elle devait continuer de se faire sentir aussi longtemps que les titulaires historicistes restèrent en poste. Il n'était pas question d'avouer une défaite ou une conversion, non seulement tant que Schmoller fut présent, mais aussi tant que les positions académiques acquises grâce à lui ne devenaient pas intenables, d'ailleurs bien moins sous l'effet de la pression autrichienne que sous celui du *mainstream* néoclassique et de l'émergence nouvelle de l'économie. Des choix devaient se présenter à tous les héritiers germaniques des deux écoles, à la fois ceux de l'historicisme allemand (plus sur la sellette du fait de l'ambiguïté, et partant, de la fragilité de la position léguée par Schmoller) et ceux de l'école autrichienne, Hayek en tête, notamment dans ses débats avec les économistes ordolibéraux⁵.

D'autre part, le deuxième facteur de confusion venait de positions intellectuelles parfois difficiles à déterminer ou à qualifier précisément. Des « Autrichiens », sinon tous de nationalité, du moins de l'école ainsi dénommée, soutenaient que celle-ci devait se distinguer en s'appuyant sur d'autres sciences, comme la psychologie, et former de la sorte une « école des psychologues » (*eine Psychologenschule*), terme alors le plus fréquemment rencontré dans la littérature de la discipline pour la désigner. Or cette appellation s'avère erronée⁶. Mais la nécessité de se différencier de l'« historicisme » de l'école allemande primait sur tout : si les adversaires étaient historicistes, certains pensaient malencontreusement qu'il s'ensuivait qu'il fallait pour les combattre être soi-même « psychologue » ; ce n'était pourtant pas le cas de Menger, et lui-même refusait cette confusion. Celle-ci recoupait d'ailleurs en partie cette autre distinction qui faisait utiliser en Allemagne, pour désigner ce que nous nommerions sciences sociales et humaines, d'une part le terme *Geisteswissenschaften* (ou « sciences de l'esprit ») qui mettait la psychologie en avant, et d'autre part celui de *Kulturwissenschaften* (ou « sciences de la culture ») qui insistait sur l'aspect « civilisationnel ». Les querelles des économistes, en particulier sur les méthodes, rejoignaient celles des philosophes de la connaissance et, dans cette perspective, la terminologie importe au plus haut point.

Enfin, la durée même de la querelle eut une incidence sur l'évolution de l'expression de la pensée des auteurs, sinon sur leurs convictions les plus intimes : Schmoller avait été alerté des réactions de la « plus jeune » génération des historicistes (il appartenait lui-même à ce qu'on nommait la « jeune école historique » par opposition à celle fondée dans les années 1840 par Wilhelm Roscher, puis illustrée par les travaux de Karl Knies et Bruno Hildebrand notamment). Dans la génération postérieure à Schmoller, Max Weber tenait une place éminente – aux côtés de Werner Sombart et d'Edgar Jaffe (les trois économistes se retrouvèrent à la direction de l'*Archiv für Sozialwissenschaften und Sozialpolitik* après Schmoller, et Jaffe assura après 1916 la direction de l'*Europäischen Staats- und Wirtschaftszeitung*), ou encore, quoiqu'il fût plus éloigné, de Georg Simmel en sociologie, etc.

Dans sa lettre citée plus haut, Weber suggérait bien à quelles limites se heurtait l'œuvre de Schmoller, mais il affirmait également le poids de ses réalisations en économie tout en soulignant que « les exigences scientifiques spécifiques à chaque génération entraînent notre discipline dans une oscillation permanente entre connaissance théorique et connaissance historique. » Le mouvement du balancier relançait la pensée économique allemande vers la théorie, car elle était passée par la confrontation avec Vienne : mais il aurait été malvenu de le rappeler dans un hommage ; pourtant, c'est bien le rôle que Menger avait joué, celui d'un critique radical qui obligeait à une réorientation du cours de l'historicisme⁷. Quelle meilleure preuve de l'avis nuancé à porter sur les résultats de la « querelle » sinon celle que Weber, tout en contestant clairement l'approche de Schmoller, en reconnût toutefois tout autant

l'utilité? Il met ainsi en évidence que se confrontent des finalités différentes assignées à l'économie politique par Schmoller: si nous tenons dans les pages suivantes Schmoller pour le représentant des « Allemands » et Menger pour celui, incontestable, des « Autrichiens », c'est là une raison majeure.

Une fois établi, avec Max Weber, enjeux et positions de fond du *Methodenstreit*, la réflexion sur l'opposition entre la revendication de théorie pure (portée par Menger) et le souci des événements historiques n'apparaît toutefois pas aussi simple que devaient la restituer nombre d'auteurs ultérieurs. Et d'abord, parce que Weber approuvait sincèrement le projet de l'historicisme – et que Menger lui-même avait loué Roscher, en lui dédiquant ses *Grundsätze* de 1871, non pas pour une reconnaissance de simple forme, mais bien parce qu'il voyait dans la lutte contre de vieilles erreurs des économistes classiques un élément central de la réforme de l'économie. Simplement, les historicistes portaient leurs efforts dans des voies erronées, accentuées par Schmoller, comme le pensait Menger. De manière analogue, Weber reconnaissait que son propre projet eût été impossible sans la position donnée par Schmoller au débat économique, mais il entendait lui-même mener à bien une entreprise qu'il jugeait fourvoyée car méthodologiquement mal engagée. Ce jugement et les erreurs que Weber relevait⁸ provenaient de l'impulsion donnée à sa réflexion par la lecture de Menger, comme il le reconnaissait. Les difficultés logiques et épistémologiques suscitées par les postulats initiaux de l'historicisme imposaient donc un tri, car s'il fallait reconnaître certains apports, la question double pour laquelle Weber cherchait, notamment chez Menger, une réponse était bien : quels points positifs *conserver*, lesquels *récus*er ? Bien qu'elle soit un hommage, la lettre citée au début de cette section n'en demeure pas moins une formulation atténuée de cette interrogation.

Des questions fondamentales se posaient donc, avec leurs conséquences, parmi lesquelles on mentionnera le fait que le subjectivisme de Menger allait trouver son expression ultérieure dans la conscience qu'on prendrait bientôt de la position de l'observateur « engagé » dans son époque, comme l'est l'agent économique lui-même. Quoique premier, le discours théorique suffit-il à comprendre (*verstehen*) les agents économiques⁹? Bien que loin d'épouser explicitement les thèses « autrichiennes », dans nombre de ses textes portant sur la méthodologie, Max Weber n'hésitait point à reprendre à Menger au moins certains de ses concepts – et l'on sait que pour son grand projet d'*Économie et société*, il allait contacter Friedrich von Wieser, représentant de l'école autrichienne (même si le projet n'aboutit pas comme le voulaient l'un et l'autre)¹⁰.

Mais sans doute Menger n'avait-il pas mis fin, aux yeux de Weber ou à ceux de ses contemporains, à l'affrontement opposant l'école de l'économie « pure » née à Vienne et le camp des historicistes, au-delà de leur critique commune des classiques? Quoiqu'il fût devenu à jamais clair qu'en science *pure*, la *théorie* primait le

savoir historique, il n'était donc pas certain que le *Methodenstreit* eût abouti, encore moins qu'une victoire des uns sur les autres fût à célébrer : les questions de nature civilisationnelle se poseraient sans doute à nouveau, certes probablement différemment, mais pour des conflits aussi terribles. Le pessimisme de Weber succédait ainsi à l'optimisme combatif de Menger – mais cet aspect dépasse notre propos.



De la restitution de la situation complexe dont Weber a hérité, que s'est-il transmis ? Il faut recouvrer dans son expression même la pensée d'une époque pour en mesurer la valeur : ce sont des « visions du monde », des « Dieux » disait Weber, ici ceux du monde de la science, qui s'affrontent. Et c'est seulement quand un côté a disparu que la discorde apparaît parfois rétrospectivement dénuée de raison profonde. C'est ainsi que Schumpeter allait écrire, dans son *Histoire de l'analyse économique*, que la « querelle des méthodes avait été une immense dépense d'énergie inutile »¹¹. Mais elle n'est pas pour autant privée de signification car, ce qui était désormais considéré comme acquis par Schumpeter (la priorité de l'entreprise théorique), était précisément ce qui n'allait pas de soi au moment de la querelle – et le jugement anachronique de Schumpeter est donc outrageusement réducteur, et simplement erroné. La possibilité même de le formuler résultait toutefois de ce que Menger avait auparavant accompli, à savoir qu'il avait miné en profondeur, et finalement ruiné, la position de son adversaire, l'historicisme même, au-delà de la personne de son adversaire, Schmoller.

Dans le même geste, Menger avait remis « à plat » les concepts fondamentaux de sa discipline, il en avait reformulé la terminologie et il avait adapté la classification d'une variété d'approches aux réquisits de la science. Il avait remis à l'approche théorique son dû et rendu la domination des sciences historiques proprement impensable, voire inimaginable. À sa manière, Menger avait « désenchanté » (« *entzaubert* », pour reprendre une catégorie wébérienne) la science économique de ses illusions soi-disant morales et sociales, comme politiques au sens de la cause que les historicistes cherchaient à servir, à savoir la construction de l'Allemagne unifiée sous une « monarchie sociale » (« *ein soziales Königtum* »). Au contraire, il avait défini la tâche d'une économie politique qui puisse se présenter à titre général, et indépendamment des circonstances, comme une science *rigoureuse* dans les sciences sociales en général, selon une analogie, certes lointaine, avec le projet phénoménologique de Husserl en philosophie.

Dans le contexte académique germanique de son temps, l'exploit accompli par le Viennois était grand – et c'est cette prise de conscience qui a conduit les commentateurs à attribuer une « victoire » à Menger, là où des nuances s'imposent, nous continuerons de le voir. Cependant, il faut reconnaître que c'en était vraiment une, que de faire toute sa place au « projet théorique » (voir la section 5 dans la première

partie de ce volume). Il n'allait en effet pas de soi que l'économie pût être émancipée, ni d'un côté par rapport à la prétention déjà ancienne de l'historicisme né dans les années 1840, ni de l'autre, eu égard à celle, plus récente, de la psychologie expérimentale.

Après coup, la puissance de la critique mengérienne fit regarder comme allant de soi la classification des sciences exposée dans les *Untersuchungen* (détaillée en section 4 figurant dans la première partie de ce volume; nous y reviendrons dans une approche comparative dans la section 4 de la présente partie). Le contexte des universités allemandes dans la seconde moitié du XIX^e siècle favorisait la critique des économistes classiques, en particulier britanniques; or on y enseignait pourtant d'abord les théories classiques de base, celles reprises de Smith et de Ricardo en premier lieu. Menger, quant à lui, portait en revanche des conceptions révolutionnaires: raisonnement « à la marge », valeur « subjective », concepts de « satisfaction des besoins » (*Bedürfnisbefriedigung*), d'environnement (*Außenwelt*) des agents humains, etc., qu'on trouve par exemple regroupés, sous le titre *Geflügelte Wörter* (« Mots écrits à la volée »), dans un tableau des *Carl Menger papers* conservés à la Perkins Library de l'université Duke (reproduit dans la section 5 de la première partie, p. 107) – et d'autres encore, comme la « disponibilité des biens » (*Verfügbarkeit der Güter*).



Alors que la pensée économique du XIX^e siècle s'était organisée autour des thématiques « classiques » ricardiennes, parmi lesquelles on se contentera de citer ici la quête d'un standard de valeur immuable, la base-travail de la valeur, une conception monétaire résumée par l'expression de « monnaie-voile », etc., Menger rompait délibérément avec tout cela. Il marquait le *terminus ad quem* d'un long cheminement au cours duquel la pensée économique s'était, selon la théorie qu'il présentait, tout bonnement fourvoyée et enfermée dans une impasse.

Non seulement les crises de l'époque (« Grande dépression » des années 1880-1890, qui vit certaines des principales banques de crédit d'Europe centrale s'effondrer) en témoignaient dans la réalité de la gouvernance des économies (des empires allemand et autrichien en premier lieu, cependant que la crise était, déjà, « mondiale »), mais le piétinement de la recherche scientifique manifestait les limites atteintes par le paradigme jusqu'alors en vigueur

Et alors que Menger proposait une théorie qui remplaçait l'approche classique, comment pouvait-il donc encore être présenté par son adversaire historiciste comme un suppôt de « l'école anglaise » ? Pourtant, c'était bien ce qu'écrivait Schmoller :

En Autriche, l'école de Menger a essayé de faire croire, par quelques bonnes études sur la valeur, à moitié psychologiques, à moitié économiques, que l'école anglaise restait inébranlable. C'était peine perdue ! C'est en Allemagne que la révolution s'est produite avec le plus de force¹².

Cette manifestation d'incompréhension (ou de mauvaise foi) née de l'aveuglement, qu'il fût conscient ou non, et de l'hostilité au Viennois, suffirait à montrer à quel point « rien n'était joué » quant au primat de la théorie *dans la recherche économique pure* au moment des *Untersuchungen*. L'économie politique se trouvait dans une situation critique : sa scientificité même était mise en cause. Dans les débats qui s'ensuivirent, et qui correspondent au moment essentiel du *Methodenstreit*, le statut de la science économique fut aussi affecté que son objet et ses méthodes. Une des conséquences multiples en fut la « division du travail » qui s'opéra entre économie et sociologie, marquée par la position de Weber, par laquelle nous avons commencé, mais qui ne devra pas nous retenir plus, puisqu'il s'agit de remonter en deçà de la division qui s'est alors établie. Après elle, et une fois que la disparition de Weber, de peu postérieure à celle de Schmoller en dépit de leur différence d'âge (rappelons que Weber décéda en 1919, entre Schmoller en 1917 et Menger en 1921), eut forclos les espoirs d'un renouveau historiciste allemand fondé sur une compréhension des impasses où le mouvement s'était jusqu'alors engagé, il allait de soi que le *Methodenstreit* devait finir par paraître stérile et suranné, comme les empires qui s'effondrèrent à l'issue de la Première guerre mondiale. Comme pour eux, la controverse méthodologique allait sembler (mais à tort) close, et l'on devait dire de ce débat scientifique, comme des mondes d'Europe centrale (mais par erreur dans le cas du premier), qu'il appartenait irrévocablement à un passé déchu : « *das ist passiert* » (« c'est du passé »).

C'est donc seulement rétrospectivement, et dans ce cadre, qu'était possible le jugement formulé par Schumpeter, selon lequel on devait finalement, par simple « bon sens » dans la réflexion sur la discipline, tenir pour établi qu'il n'est point de science sans réflexion théorique montrant ses lignes directrices qui en forment le cœur, et que la narration ou la description des événements historiques ne peuvent que venir l'illustrer. Ce prétendu « bon sens » était le gain opéré par Menger. Et le travail du philosophe ou de l'historien des sciences, outre celui de restituer les textes et de les mettre à la disposition des lecteurs de son temps, consiste ainsi à rappeler que non seulement cela n'allait pas de soi, mais que la formulation mengérienne avait exigé une véritable conversion du regard porté sur la science, qu'il avait fallu changer la manière de travailler des savants de son temps, lesquels avaient, seulement alors, pu porter un regard neuf vers leurs objets. La première catégorie de la nouvelle classification des sciences, que Menger proposait explicitement dans le livre II et dans l'appendice IV de son ouvrage de 1883, et les catégories conceptuelles que nous avons rappelées dans la première partie de ce volume, tout cela avait changé la façon d'appréhender les choses, et le constat s'imposait que la voie moderne autrichienne dans la recherche économique ne pouvait donc pas être le simple calque de celle des Anglais !

Par ailleurs, même une fois qu'il était sans doute à jamais devenu clair qu'en science, la théorie prime sur le savoir historique (Karl Popper dans *Misère de*

l'historicisme, un demi-siècle plus tard, devait à ce titre se contenter de seulement vulgariser, sans toujours le dire, nombre d'arguments déjà formulés par Menger), il n'était pas en revanche certain que toutes les questions philosophiques posées par le *Methodenstreit* eussent abouti à des réponses absolument déterminées. De ce point de vue, l'hommage de Weber à Schmoller n'était donc pas insincère, et lui, qui devait être reconnu comme le fondateur d'une « sociologie économique comparative » entre les civilisations et les religions, avait trouvé les éléments de sa réflexion chez les pères spirituels que constituaient ces deux ennemis irréconciliables ; c'est dans la tension essentielle née du *Methodenstreit* que se trouvait le foyer de questions brûlantes à poser à nouveaux frais. Celles qui avaient été soulevées devaient l'être de nouveau, et non écartées comme Schumpeter le disait (tout en agissant du reste lui-même autrement, comme son œuvre en témoigne assez!).

Loin d'être inutile, la « dépense d'énergie » lors de la querelle aurait donc entraîné d'une part, un *renouveau* du programme historique, conçu différemment par des économistes désormais convaincus du primat du « projet théorique », mais conscients de leur position d'observateur – Weber demandait si le discours théorique, *premier*, suffisait toutefois à comprendre (*verstehen*) les agents économiques ; d'autre part, un projet autrichien spécifique, distinct du « projet théorique » du *mainstream* souligné dans la première partie à partir des critiques de Lawson, où certaines postures se révélant autant d'*impasses* sont en vérité étrangères à la perspective donnée à la recherche économique par Menger en son temps.



Le moment de l'histoire des sciences que manifeste le *Methodenstreit* constitue une rupture avec ce qu'on peut nommer les « matrices » de l'économie politique classique, et avec la riposte que l'historicisme lui apportait. Il convient d'entendre par là une révision profonde des concepts fondamentaux de la matrice alors *dominante* dans la science ; dans les termes de Thomas Kuhn, il s'agirait de la « science normale », dans ceux d'Imre Lakatos, du « cœur » du programme de recherche initial de la science qui traite des relations entre les hommes quant aux échanges de biens et de services, de leur vie « matérielle ». Nous préférons parler de « matrice », car il s'agit d'un type de structures fécondes où des œuvres ont éclos : entre ces dernières, la netteté de la rupture dépend de la manière dont les concepts sont établis philosophiquement, puis « déconstruits » ou éliminés, ou encore modifiés et redistribués dans un autre système.

Les plans philosophique et scientifique sont convoqués dans ces tournants – par exemple, dans une époque antérieure à celle qui nous intéresse ici, dans la réorientation qui eut lieu, de la confiance dans la providence que manifestaient François Quesnay et les Physiocrates pour le concept de « rareté » d'une part, ou encore chez Adam Smith et David Ricardo, où elle a contribué à susciter la théorie

de la valeur-travail, et d'autre part, chez Hegel, l'idéaliste allemand qui s'est le plus intéressé aux questions économiques dans le premier tiers du XIX^e siècle. Si celui-ci n'est pas toujours considéré comme un auteur majeur par les *économistes* (à tort, selon nous)¹³, en revanche des aspects fondamentaux de la *pensée des économistes* (la théorie de la valeur-travail en premier lieu) comme de leur *pratique* y trouvaient une démonstration rationnelle, celle que Marx crut précisément nécessaire de dénoncer comme l'« idéologie allemande (et bourgeoise) ».

En rappelant qu'à l'instar de Smith, qui rejeta en son temps le mercantilisme autant que la physiocratie (livre IV de la *Richesse des nations*), Menger a suscité et alimenté la crise de la pensée économique autour de 1900, et a fini par renverser les doctrines régnantes, tant le classicisme britannique libre-échangiste – dénié par les économistes historicistes allemands en le désignant sous le terme de « manchestérisme » (*Manchesterthum*¹⁴) –, que le « socialisme académique » de ce même historicisme allemand. *Mutatis mutandis*, le délitement concomitant de l'économie politique classique et de l'historicisme économique dans la crise du *Methodenstreit* à l'orée du XX^e siècle a marqué un changement d'une ampleur aussi grande que l'avènement de la science économique classique en Écosse, et en somme une renaissance de la science économique qu'on nommerait, avec une connotation hégélienne, par le mot de « positive ».

Bouleversée dans ses concepts classiques (travail, rareté, etc.), qui étaient encore partagés par Marx dont la critique se voulait pourtant révolutionnaire, l'économie était à la croisée des chemins : l'adjectif « néo-classique » indique celui qu'elle devait prendre (avec Alfred Marshall, en particulier). Ce que Menger indiquait était bien l'approche radicalement modifiée (le marginalisme) dont un aspect s'est perpétué (le raisonnement marginaliste et ce qu'on appelle depuis lors « individualisme méthodologique » notamment), mais d'autres ont été négligés (le subjectivisme, par exemple) : si la théorie de la valeur était renouvelée par la révolution marginaliste, elle pouvait devenir soit « autrichienne », soit « néo-classique ». La domination de la seconde option, très facilitée par sa compatibilité avec l'économétrie appliquée et l'importance prise par cette dernière, surtout après 1945 dans le contexte états-unien, n'a pas exclu le retour des éléments « autrichiens » innovants jusqu'à aujourd'hui.

Ce qui s'est renouvelé dans la science économique s'est donc exprimé dans la langue allemande, et la littérature anglo-saxonne le reconnaît qui use de l'expression « *Great Crossroads* » pour la période 1870-1900, voire en étendant sa portée jusqu'aux années 1920. À l'intérieur du monde germanophone, la confrontation se jouait entre les écoles comme le dénotent les épithètes de nationalité, « allemande » et « autrichienne ». Les questions méthodologiques de cette période ont ensuite été négligées dans le *mainstream* néo-classique, devenu la science « normale » au sens de Thomas Kuhn après 1945, là où la division croissante en sous-disciplines n'a eu d'égal que la mathématisation et la standardisation des méthodes, en particulier

économétriques. Le résultat de cette domination du *mainstream* n'est que trop clair : les méthodologues d'aujourd'hui ne songent plus forcément aux arguments d'hier, pourtant frappants de pertinence : par exemple, comment dire mieux que dans le débat sur les *Geisteswissenschaften* ce qui de nos jours est naïvement présenté comme « neuf » sous le nom de *cultural economics* ?

Cet exemple, que pourraient accompagner bien d'autres, impose en réalité d'établir un rapport détaillé entre les pensées des philosophes et des économistes du temps de Menger. Lui-même le fit-il ? Collègue des opposants autrichiens (Brentano, Bolzano, etc.) aux écoles allemandes néo-kantiennes (de Bade et de Marbourg), et également contemporain des philosophes de la connaissance Heinrich Rickert, Wilhelm Dilthey (dont l'*Einleitung in den Geisteswissenschaften* paraît la même année 1883 que les *Untersuchungen*), Menger ne prit cependant jamais part publiquement aux controverses philosophiques, se cantonnant au champ économique pour porter la contradiction à l'école allemande.

Le cadre contextuel est d'ailleurs plus large : ce moment de pensée fut celui d'une mutation profonde. La transformation correspond à une crise affectant en général la rationalité moderne : en *logique*, où le vieux cadre syllogistique était révolutionné par Frege, Meinong, Dedekind ; en *philosophie*, laquelle se trouvait confrontée à la *phénoménologie* voulant lui rendre sa rigueur¹⁵ ; dans les *sciences de la nature*, aux domaines trop nombreux pour les évoquer ici. Or les doctrines économiques, surtout en terre germanique, participèrent de ce mouvement : le cadre classique a craqué dans le dernier tiers du *xx^e* siècle. Une reconfiguration des sciences sociales devait en sortir, pour l'économie politique en particulier.

Si l'on pense qu'au tournant du *xix^e* au *xx^e* siècle, la voie empruntée par l'économie politique « classique » souffrait des critiques dirimantes de tous, la « science » se trouvait à cette « croisée des chemins » que nous évoquions plus haut. S'étaient présentées au moins trois orientations nouvelles : l'historicisme de Schmoller – ou son héritage, sous une forme tout à fait renouvelée (abandon des *Kollektivbegriffe*) chez Weber –, le marginalisme dans la version d'équilibre proposé par Walras et Jevons, et le marginalisme subjectiviste « autrichien » de Menger. L'importance historique que devait prendre la vulgate marxiste, à travers la politique menée avec des succès révolutionnaires par les partis communistes, conduit à ajouter une quatrième voie, dont il faut toutefois souligner que, *du point de vue théorique*, elle n'est qu'une continuation critique du classicisme (ne serait-ce qu'en raison de la conservation à sa base de la valeur-travail).

Or, la pluralité des discours économiques avait été permise dès le début du *xix^e* siècle par la prise de conscience qu'ont eue les penseurs germaniques des possibilités nouvelles offertes par une théorie de la connaissance refondée dans l'entreprise critique de Kant¹⁶, mais bientôt confrontée à la réalité du retard socio-économique et politique de l'Allemagne causé par son enclavement et par son

émiettement en principautés multiples, auxquelles le Saint-Empire avait cessé d'apporter même un semblant de cohésion. Les critiques du paradigme classique avaient ouvert à l'analyse économique qui y naissait un éventail de voies, dont les fondations posées au XIX^e siècle menèrent aux affrontements du XX^e siècle. Les néo-kantismes et les *Kulturwissenschaften* revivifiaient ces directions et trouvaient un écho dans la direction soi-disant « éthique » de l'économie politique.

Il faut d'ailleurs remarquer que Schmoller a traité en parallèle les ouvrages de Carl Menger et de Wilhem Dilthey, dans le même article de recension publié par *Jahrbuch*, mettant *de facto* les deux auteurs sur un pied d'égalité philosophique, même si c'était pour condamner le Viennois et louer d'autant plus Dilthey¹⁷, tandis que Menger, dans ses réponses, n'attaquait jamais que des professeurs d'économie ou de *Kameralwissenschaften*, point les philosophes.

Ainsi, les textes où Menger aurait pu prendre position sur Dilthey, ou sur d'autres philosophes allemands, manquent-ils, en dehors de quelques annotations, trop peu nombreuses et signifiantes (quoique généralement critiques) portées sur les volumes qu'il détenait dans sa bibliothèque aujourd'hui conservée au Japon (voir la section « archives » des repères bibliographiques concernant Menger, en fin de volume). *Du point de vue des archives du Methodenstreit*, il faut donc à regret écarter l'enquête purement philosophique, pour diriger l'attention, comme le voulait finalement Menger (sans quoi il aurait publié ses réflexions philosophiques) sur les écrits des économistes, dans les limites de la science économique. L'autoréflexion mengérienne sur cette dernière ne présente pas moins pour autant effectivement ce que nous appellerions une « épistémologie économique » avant la lettre ; les pages suivantes en manifesteront l'essentiel.

Prendre en considération la modification des configurations disciplinaires, exposer la mise en œuvre de la méthodologie nouvelle que proposa Menger pour la révolution marginaliste signifient en quelque sorte tenter de rejouer dans ce commentaire le bouleversement des sciences sociales, en conjonction avec celui de l'*Erkenntnislehre*. Cela revient aussi à envisager un moment d'inflexion décisif de la pensée humaine, en questionnant les champs ontologiques et scientifiques, métaphysiques et positifs des sciences dans le domaine économique : voilà le prérequis pour saisir ce qui s'accomplit au cours du *Methodenstreit*.

Convendrait-il finalement de mettre au jour une *analogie* entre la période 1900 et la crise de la première décennie des années 2000 ? La tentation est forte, tant en raison des deux contextes que de l'importance de cette « philosophie de l'économie » qu'on peut juger annoncée par l'œuvre de Menger. La fin annoncée de la domination de l'école dite « de Chicago », qui a régné pendant un demi-siècle, et que la mort de Friedman (en 2006) laisse selon toute apparence orpheline¹⁸, peut-elle/doit-elle être comparée avec celle de l'école de Manchester ? La multiplication des mouvements dits « hétérodoxes » (« post-autistiques », et autres) peut-elle/doit-elle être rapprochée

de la contestation historiciste en son temps? Selon Menger, l'infécondité et la définition erronée du capital par Smith sont à incriminer; mais ont-elles¹⁹ alors pour analogues les impasses qui apparaissent aujourd'hui dans la domination exclusive de la formalisation mathématique? À un siècle de distance, le dépassement prôné par Menger reprendrait-il sens?

Quoi qu'il en soit, le Viennois a agi en son temps en fondateur radical: il a substitué une nouvelle compréhension de la notion d'individu économique à celle de l'*homo economicus* classique, a récusé explicitement les « concepts collectifs » germaniques (*Kollektivbegriffe*), a présenté la version « autrichienne » du raisonnement « à la marge » (le « marginalisme » devait donc être partagé par des écoles bien diverses, notamment avec celles nées de Léon Walras et de Stanley Jevons), et il a profondément réorienté les débats économiques, augmentant la portée de la signification attribuée au sujet de l'action économique même. Menger a fait non seulement œuvre d'économiste, mais il a transformé des concepts de fond, ce qui relève bien de la tâche du philosophe. Comme nous l'avons vu dans la première partie, d'Aristote, qu'il commentait en expert (l'appendice VII des *Untersuchungen* qu'on a lu ci-avant le montre assez), Menger retenait notamment la nécessité de survivre et l'aspiration au *bien vivre*²⁰. Des philosophes britanniques, des auteurs libéraux français qu'il avait lus (les archives en témoignent abondamment²¹), il gardait présents à l'esprit les traits de la modernité économique qui firent surgir sa conception d'un subjectivisme renouvelé de l'ombre portée sur l'Antiquité et sur la première époque de l'économie politique moderne.

Après la Seconde guerre mondiale, dans le cadre de la science « normale » (au sens de Thomas Kuhn) et dans le contexte d'une division du travail croissante au sein de chaque discipline, et même jusqu'à nos jours, les économistes ont (trop) souvent oublié les questions méthodologiques essentielles traitées dans le monde académique germanique des années 1880 à 1920. Elles rejoignent (et parfois dépassent?) les débats actuels, et les éléments conceptuels en ressurgissent, toutefois de manière moins bien informée, car oubliée, et fragmentée, car la forme est nécessairement différente. Ainsi, les filiations directes sont-elles introuvables entre l'école historique allemande et les diverses écoles institutionnalistes d'aujourd'hui, le néo-institutionnalisme américain de Ronald Coase ou l'école française (voire parisienne) de la régulation. Mais le retour perpétuel de thèmes méthodologiques indique pourtant leur caractère fondateur et premier, si bien que redécouvrir à présent ce qui a fait la spécificité historique d'un débat hier, celui de la controverse entre Menger et Schmoller, impose de retourner à leurs textes. Le regain d'intérêt est d'ailleurs patent, et le *Methodenstreit* est à nouveau d'actualité²².

Les arguments de la littérature sur le *Methodenstreit* sont à reprendre à l'aune des redécouvertes contemporaines. En particulier, des aspects méconnus de la pensée de Menger sont à découvrir à partir de ses archives: ce n'est pas seulement

faire œuvre d'historien de la pensée, ambition déjà louable, mais cela revient aussi à contribuer au débat économique contemporain en confrontant discussions passées et controverses actuelles, en particulier dans un temps de crise qui a des répercussions aussi bien sur l'économie que sur la discipline scientifique censée en rendre compte. Ni les jeux de pouvoir académiques, ni les enjeux de politique économique ne sont moindres aujourd'hui qu'ils n'étaient alors ! Il ne suffit donc pas de prendre conscience de l'intérêt de ces sujets – ce à quoi les représentants du *mainstream* échouent même encore parfois –, mais il faut se résoudre à aller consulter les textes de première main²³. Accompagnant la publication des *Untersuchungen* en français après plus d'un siècle, les pages suivantes se placent sur ce terrain.

Le *Methodenstreit*: faits et écrits de la polémique Menger/Schmoller

LE PREMIER PAS DANS LA RESTITUTION des enjeux conceptuels du *Methodenstreit* consiste à présenter (brièvement) les faits de la querelle qui opposa Menger et Schmoller. Livrer quelques rappels sur ce dernier s'impose d'abord (puisque, sur Menger, la première partie de ce volume, a fait le point de façon assez exhaustive): il faut rappeler que Schmoller fut sans conteste l'économiste le plus puissant institutionnellement, le plus respecté académiquement, voire admiré scientifiquement, de son époque. Il est question d'une période où les étudiants américains venaient apprendre l'économie en Europe, avant tout dans l'université allemande, et si possible à Berlin, où Schmoller officiait... une époque qui a été depuis fort longtemps oubliée, et qui ne doit pas susciter notre étonnement, mais plutôt un intérêt renouvelé.

« Suédois et économiste d'origine »²⁴, c'est-à-dire à la fois originairement étranger aux problématiques de la philosophie (surtout idéaliste) allemande, et extérieur à la matrice historique d'où était né le vieil historicisme de Wilhelm Roscher à partir du début des années 1840²⁵, Schmoller fut professeur titulaire (*Ordinarius*) de la chaire de *Staatswissenschaften* aux Universités de Halle, de Strasbourg puis de Berlin.

La capitale alsacienne, alors orthographiée *Straßburg* puisque sous la domination du *Reich* unifié, l'Allemagne étant sous la férule de Bismarck pour les Hohenzollern après 1870, et la capitale impériale offraient encore le spectacle d'artisanats florissants. Toutefois Schmoller n'observait-il plus seulement, dans les années 1880-1890, l'Allemagne des « fondateurs » de la puissance économique allemande (les années dites *Gründerjahre*), mais déjà celle des grandes usines. Les premiers *Konzerne* s'édifiaient dans la Ruhr, forgeant la puissance exportatrice allemande. Celle-ci connaissait aussi des crises, ainsi dans les années 1890, et réclamait une collusion, d'ailleurs assez manifeste, des milieux dirigeants politiques, industriels et militaires. Schmoller s'intéressait encore à un capitalisme passé, mais il sut aussi y lire l'organisation à venir d'un capitalisme sortant du monde des aventures individuelles fondatrices pour se centrer sur une société administrée

par des bureaucraties, qu'elles fussent privées avec ses *Kombinaten*, ou publique, avec l'État impérial prussien. La leçon ne devait pas être oubliée par Max Weber.

En même temps que le libre jeu d'agents qui s'étaient dégagés du monde rural traditionnel, Schmoller voyait désormais se déployer une modernisation bien avancée, qui rattrapait à grands pas la puissance dominante britannique²⁶. Aussi, Schmoller étudia-t-il ce passage d'un monde à l'autre et ce qui restait du précédent, dans ses travaux demeurés les plus célèbres, qui portèrent sur la transformation, voire sur la disparition du monde artisanal de la petite entreprise, comme le montre son ouvrage *Geschichte der deutschen Kleingewerbe* – principalement consacré à l'histoire de Strasbourg et qui avait également l'objectif nationaliste d'ancrer l'idée de l'appartenance « naturelle » de l'Alsace à l'Allemagne. Dans cet esprit, l'influence de Schmoller crut surtout après 1870 dans le *Reich*. Dans la mesure où, à la différence de ses prédécesseurs depuis lors désignés comme la « vieille école historique », Schmoller n'était pas historien mais formé aux *Staatswissenschaften*, il semblait ouvrir une nouvelle voie et profitait à cet égard de l'impulsion impériale pour faire de l'université de Strasbourg, à laquelle de nouveaux bâtiments étaient dédiés, une vitrine de la « germanisation » des territoires « récupérés » après Sedan.

À Berlin ensuite, Schmoller, dont la carrière atteignit son sommet, exerça une domination sans partage non seulement sur le monde académique allemand dans sa discipline jusqu'à sa mort, en 1917, mais au-delà, dans les cercles de l'administration et du pouvoir impériaux. En témoignait notamment la cofondation (1872) du *Verein für Socialpolitik* (Association pour la politique sociale), dont il devint bientôt le chef de file incontesté, et qui réunit tout ce qui compte dans le domaine de la politique économique impériale. Quoique parfois vitupéré pour ses origines (son ennemi principal, Menger, allait le traiter à mots couverts de « dogue danois », nous le verrons), Schmoller se sentait surtout profondément prussien de cœur – et aussi, *modernisateur*.

Dans cette perspective, la réalisation de l'unité allemande, si tardive, mais enfin obtenue au gré des guerres voulues par Bismarck, modifiait pour l'économiste la manière de saisir les relations entre les agents économiques. Schmoller réprouvait une *Machtspolitik* (« politique de puissance ») toute conservatrice au plan socio-économique, mais il n'épousait pas pour autant des idées libérales républicaines ou constitutionnelles ; il militait pour qu'une connaissance approfondie des réalités germaniques, obtenue par les enquêtes de terrain qui devinrent bientôt une spécialité du *Verein*, fût suivie de « programmes sociaux » allant dans le sens d'une modernisation sans misère ni heurts sociaux, qui différât donc du développement à l'« anglaise » avec ses horreurs sociales décrites par tous, opposants ou pas au capitalisme. Les membres du *Verein* ne l'étaient pas pour leur part, mais ils furent alors surnommés, en raison de leurs centres d'intérêt et par dérision dans un premier temps, les « Socialistes de la chaire » (*Kathedersozialisten*) : ce nom accolé aux économistes allemands réformateurs fut repris par eux comme titre de gloire.

Schmoller orienta délibérément la recherche académique vers la réflexion devant conduire à des lois dictées par le rôle d'une monarchie moderne et sociale (« *ein soziales Königtum* »). La conséquence fut une tension entre la méthode « naturaliste » des classiques britanniques qu'il honnissait et l'empirisme historique de l'historicisme vieillissant. Schmoller rejetait le premier, mais répudiait surtout dans le second l'ambition qui devait encore trop au précédent : selon lui, Wilhelm Roscher, mais aussi Karl Knies et Bruno Hildebrand croyaient encore, à ses yeux à tort, à des lois « universelles » même s'ils prétendaient les tirer de la connaissance de l'histoire économique – c'est-à-dire la raison même pour laquelle Menger devait, pour sa part, malgré ses critiques, leur manifester encore du respect. Entre Schmoller et Menger, l'opposition était donc pleine et entière, et sans doute irrémédiable puisque la réprobation qu'ils manifestaient pour la voie dans laquelle s'étaient engagés les « vieux historicistes » était quasiment symétrique. Chez Menger, on l'a lue dans le livre IV des *Untersuchungen* ; chez Schmoller, elle se manifeste par la volonté de « rajeunir » l'école historique, ce dont le pouvoir impérial lui donne les moyens, en dépit de l'opposition entre les *Kathedersozialisten* et la doctrine anti-socialiste de Bismarck (qui devait être au final l'occasion de sa chute, lorsque Guillaume IV allait l'instrumentaliser).



À ce compte de la réorientation schmollérienne de la science économique, le raisonnement *théorique* passe après la connaissance statistique des réalités du pays, les libertés *individuelles* après la réalisation *pratique* de l'efficacité économique²⁷, et l'action humaine après la conscience solidaire de la communauté nationale (la « conscience de la justice » ainsi que la définissait Schmoller, nous y reviendrons). C'est sur ce plan que le maître de Berlin critique sévèrement le point de vue qu'épousait Menger, dès ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* de 1871 ; d'abord, il n'accorde en fait à cet ouvrage que peu d'intérêt, et c'est surtout à propos des *Untersuchungen* de 1883 qu'il prend à parti l'auteur viennois pour tenter de ridiculiser les conceptions sous-tendant ces positions, dont il voit trop bien le caractère fondamentalement antagonique aux siennes.

La querelle naît de là et après une période d'incubation, qui a été longue, elle est lancée quand Menger décide de répondre et le fait sur un ton résolu. Il réplique également de la sorte à de multiples insinuations et accusations qui se sont fait jour au fur et à mesure que son œuvre a été plus connue ; la première, à la fois la plus provocante et la plus persistante, est sans doute de n'être qu'un suppôt autrichien des théories anglaises – ce qui n'est guère un compliment dans les empires germaniques à l'époque. Elle devint un acte de foi pour Schmoller et ses suiveurs, mais peut-être parce qu'elle s'ancre au fond dans une autre critique, à laquelle eux-mêmes devaient répondre.

Il faut comprendre que la finalité de l'économie politique – sur laquelle l'ensemble des considérations qui vont suivre porte en définitive – réside, selon Schmoller, dans l'utilité pratique qu'elle a pour la politique économique, sans que la théorie comme telle lui apparaisse pour cet objectif primordiale ou même toujours nécessaire. Il est excessif de définir la position schmollérienne, comme est tentée de le faire une vulgate inspirée par le ton vif de la polémique avant d'être reprise par Popper au siècle suivant, en la réduisant à ce refus, à un « empirisme anti-théorique ». Cette dimension est cependant présente et elle doit être prise en compte, pour ne pas tomber dans l'excès inverse et laver Schmoller de ce reproche qui est la clef de l'hostilité de Menger.

Le Viennois n'est pourtant pas ennemi des données tirées de l'expérience, mais il l'est d'un certain usage de celle-ci qui, en prétendant ramener l'économie sur terre depuis le royaume des idées où les historicistes croyaient qu'elle s'était égarée, oublie (sciemment?) de songer que c'est par la manière dont on se réfère à l'expérience que la méthode qui s'en réclame doit également être jugée. Bref, le relativisme une fois introduit vicie foncièrement toute proposition scientifique. Inversement, une proposition bien formulée peut supporter la confrontation *a posteriori* avec des éléments tirés de la connaissance historique. Menger écrit ainsi dans une des lettres ouvertes, publiées en 1884 sous le titre *Die Irrthümer des Historismus in der deutschen Nationalökonomie* :

Je penserais ne pas avoir traité les objections de l'école historique contre mon point de vue quant à la question du rapport entre économie politique et sciences historiques de l'économie, si je ne prenais pas en compte cette forme particulière d'historicisme qui a contribué, au sein de notre science, à surévaluer les études historiques et à ce que les économistes allemands se consacrent exclusivement à ces dernières. Par là, je veux évoquer la conception, très répandue chez les économistes allemands, selon laquelle *l'histoire constitue le fondement empirique exclusif tant de l'économie théorique que des sciences pratiques de l'économie*. Mais il me paraît d'autant plus important de mettre au jour le caractère erroné d'une telle conception, aussi bien à l'égard de l'économie théorique que des sciences pratiques de l'économie, que cette opinion est ainsi décisive en ce qui concerne l'attitude des économistes-historiens sur les questions de méthode dans notre science²⁸.

Il poursuit, car dans la perspective même des historicistes, leur approche comporte là une négligence coupable fondamentale :

Les partisans d'une conception de ce genre me semblent – je parlerai d'abord ici de *l'historicisme dans l'économie politique théorique* – négliger le fait qu'à côté de l'histoire, l'expérience de la vie quotidienne même est un fondement nécessaire de l'économie théorique (la connaissance des motivations, des objectifs, des circonstances qui déterminent le succès, et les succès mêmes de l'activité économique des individus)²⁹.

Menger retourne l'argument du recours à l'expérience contre les auteurs historicistes : quitte à se fonder sur elle, pourquoi ne pas la prendre en compte *en général*, et pas seulement dans le cadre de l'enquête historique ? La connaissance du « terrain », où les hommes agissent effectivement pour assurer leur vie matérielle, devrait à ce compte être une préoccupation effective des chercheurs. Menger est donc moins ironique qu'il pourrait d'abord y sembler en invoquant, dans ce passage, « la vie quotidienne même [comme] un fondement nécessaire de l'économie théorique » ; il devait d'ailleurs souligner régulièrement à quel point il importait de connaître le monde des praticiens de l'économie, celui des hommes d'affaires et des financiers qu'il avait fréquentés, notamment lorsqu'il avait reporté les actualités économiques et financières pour la gazette de Lemberg, mais aussi celui des entrepreneurs, qu'il connaissait par son frère aîné, ou encore celui des simples agents du « grand public », auquel il s'adressait en tenant, parfois sans la signer, une chronique dans la *Neue Freie Presse* de son ami Moritz Szeps³⁰.

Pour autant, Menger souligne la différence majeure entre l'expérience « stylisée », dont la connaissance des motivations individuelles peut se prévaloir, et les observations toujours singulières issues des rapprochements et des variations par différenciation d'une époque à l'autre (et, par exemple, les formes d'artisanat qui retiennent l'attention d'un Schmoller). L'attention aux cas particuliers n'offre nul résultat dont il faille attendre qu'il constitue jamais une *théorie*. Ce sont pourtant eux, les cas livrés par l'enquête historique, qui priment aux yeux de l'historiciste : tout se passe comme si, parce qu'il est soucieux d'économie *appliquée*, l'histoire devait être son champ d'exploration privilégié.

L'observateur, même soupçonneux, menant l'enquête dans tous les domaines, obtient-il à ce compte autre chose qu'une connaissance du particulier, de multiples particuliers, toujours plus soigneusement délimités et connus, mais pour autant jamais un savoir de nature universelle, ce à quoi prétend pourtant la science. Ou renonce-t-il aussi à celle-là de ce fait ? Chez Schmoller, les formulations le laissant penser sont nombreuses... Et quel repère l'historien adopte-t-il pour sélectionner les faits qu'il retient ? Sans critère fondé de manière théorique, seules ses préoccupations, différentes selon les objectifs qu'il vise, aiguillent sa routine inquisitrice. À cette aune, les théories mêmes finissent par ne plus apparaître que comme autant de conceptions surannées pour lesquelles la narration historique se substituera à l'analyse. C'est d'ailleurs la lecture que Schmoller donne des éléments du paradigme classique, pour ne retenir que cet exemple, comme l'indiquent les citations qui suivent :

L'économie politique d'Adam Smith avait placé l'idéal de la justice dans la liberté des contrats. Au contraire, un pasteur anglais s'était indigné contre la nouvelle loi sur les pauvres [...].

Partant de cette idée que les hommes sont naturellement égaux [...], elle [« l'économie anglaise », sic] ne connaissait pas les classes sociales [et] le mouvement social résultait à ses yeux uniquement de l'activité des individus³¹.

Une autre considération entre ici en ligne de compte, nous l'annonçons plus haut : Schmoller répond à une accusation tournée contre lui et les siens par les politiciens les plus conservateurs du *Reich*, tel le partisan influent de la *Machtpolitik*, Heinrich von Treitschke. Schmoller se défend donc d'une part de tomber lui-même dans ce qu'il considère effectivement comme un travers :

Ce qui semble tout d'abord nous rendre suspect à vos yeux [Ndt : à ceux de Treitschke], ce qui vous fait redouter que nous n'échouions dans le socialisme, c'est notre prétendu point de départ de l'égalité naturelle des hommes (fascicule de juillet, p. 74). Sciemment ou à notre insu, nous sommes encore, sous ce rapport, contaminés par Rousseau et les fausses théories du XVIII^e siècle. C'est bien là votre pensée, mais ce reproche me semble tout à fait injustifié. [...]

La science économique est tombée dans les erreurs relevées ci-dessus à une époque qui faisait du droit une notion simple, immuable, qui, jetant par-dessus bord toutes les coutumes traditionnelles, alors à la vérité dénaturées, trouvait la quintessence de l'individu dans une force naturelle toujours égale et qui se délectait comme un enfant au jeu capricieux et effréné de cette force ; c'était la période romantique, échevelée du siècle dernier. Un petit nombre d'entraves légales et, en dehors de cela, une liberté absolue, plus de chaînes d'aucune sorte : tel était le mot d'ordre et aussi l'erreur de Rousseau et d'Adam Smith³².

D'autre part, il apparaît que la préoccupation *théorique* n'est présentée comme absente ni de la vision classique, ni même de la riposte que présente l'historicisme ; elle est toutefois reléguée à une place secondaire et *accessoire* de justification ou de légitimation de positions déterminées par rapport à d'autres impératifs. Les éléments théoriques sont, eux aussi, rapportés à la pertinence d'une simple « observation » et la notion de liberté de l'agent, elle-même regardée en tout cela comme *illusoire* :

Je voulais simplement rappeler que celui qui veut faire abolir une règle de droit, une contrainte légale, doit d'abord expliquer quelles coutumes les remplaceront, quels facteurs contribueront à former ces coutumes ; qu'en beaucoup de cas, il ne s'agit pas de choisir entre la liberté et la réglementation, mais entre la réglementation légale et la coutume. [...]

En partant de ce point de vue, on verra clairement qu'il est faux de soutenir que la présomption est toujours en faveur de la liberté économique. Cela ne peut se dire que de certains hommes ayant certaines coutumes et une certaine éducation. C'est ce que fit Adam Smith dans son économie politique ; son argumentation s'appliquait aux classes moyennes industrielles et cultivées d'Angleterre et d'Écosse de son temps ; il a vu un vif essor succéder à l'abolition du droit économique du Moyen-Âge, et il a dit d'une manière générale, que la contrainte paralyse

l'économie, que la liberté est son élément, qu'elle en favorise et développe toutes les forces. Ce fut là une généralisation exagérée d'une observation incontestablement juste³³.

Schmoller entend dès lors remplacer ce qu'il nomme l'« abstraction » du traitement réservé par la science économique à des faits d'observation, peut-être justes en leur temps, mais limités à ce cadre (qu'il impute aux auteurs classiques au-delà d'Adam Smith), par une analyse à nouveaux frais, exclusivement rapportée aux faits neufs de l'expérience germanique : cette position, connue sous l'appellation de *Sonderweg* (la « voie spécifique »), un temps avalisée par Schmoller, témoigne surtout de la revendication explicite (comme elle peut se discuter à partir des textes) d'un « anti-théoricisme » *de principe*, formulé à cette occasion.



Si Schmoller critique si fort les auteurs classiques, c'est surtout aussi qu'il les soupçonne d'avoir (eux aussi ?) voilé des buts pratiques (voire politiques) inavoués, dont il se fait fort de démontrer qu'ils sont contraires à ce qu'il convient de placer au centre de la tâche des économistes, à savoir la prise en compte de la « justice » au sein de l'économie. Nous reviendrons (dans la dernière section de cette partie) sur le sens de cette revendication et sur ce qu'elle révèle concernant la finalité de la science économique selon Schmoller, ainsi que sur ce qu'elle peut signifier chez le penseur le plus puissant, même dans un statut ambigu d'adjuvant au pouvoir impérial et d'opposant en même temps aux forces les plus conservatrices supportant ce pouvoir (Heinrich von Treitschke), en particulier dans le contexte du plein essor de la concurrence internationale pour les marchés contre une Grande-Bretagne encore hégémonique (mais plus pour longtemps) et travaillée en son sein par l'évolution des nouvelles « classes industrielles ». Sous la polémique la plus virulente se trouvent ainsi mêlées des positions stratégiques autant que conceptuelles, plus problématiques qu'il peut d'abord n'y paraître.

Le ton violent, provocateur et méprisant que Menger et Schmoller se réservent l'un à l'autre, manifeste ainsi des enjeux qui dépassent leurs personnes, et même leurs théories – notamment s'agissant d'un penseur comme Schmoller pour lequel la théorie vient *après* les préoccupations pratiques (sociales sur le plan intérieur, nationales quant aux affaires étrangères). C'est précisément ce que Menger lui reproche, et ce qui peut se lire dans le paragraphe ci-dessous reproduisant partiellement les deux premières lettres des *Irrthümer* :

Vous m'écrivez que le mieux à faire serait de passer sous silence les critiques, aussi peu réfléchies que provocatrices, qui ont été formulées par le *Jahrbuch für Gesetzgebung*³⁴ de Berlin à propos de mes *Recherches sur la méthode*. Un tel silence serait, dites-vous, la réplique la plus efficace face à des attaques de cette facture. [...]

Voilà donc [...] [que] les circonstances me permettent d'affronter les méprises, les déformations et les inexactitudes de Schmoller dans le champ de la critique de l'économie politique.

Je vous prie, mon ami, de ne pourtant pas voir en cela la moindre preuve d'héroïsme. D'une part, de fait, je suis de l'avis que, dans le champ de la science, mon « ingé- nuité de savant en chambre éloigné du monde » est bien à la hauteur d'un arrivisme inculte et mondain ; je pense, d'autre part, avoir des raisons supplémentaires de ne pas trop craindre mon adversaire. Des hommes comme Schmoller ne sont en mesure de remonter et surnager à la surface des choses que lorsqu'une science est dans un état de désolation. C'est seulement lorsque les chefs des courants scienti- fiques ne sont plus certains de leur propre cause, pris de doutes profonds qu'ils ont sur leurs idées fondamentales, qu'ils manifestent sous bien des rapports de l'indulgence pour les esprits secondaires ; c'est seulement alors que ces derniers sont en mesure d'organiser contre les représentants des autres courants un terro- risme qui oscille entre le répugnant et le ridicule et qui en vient présentement à se déployer en partie dans nos revues scientifiques. Maintenant, je ne demande pas que ces personnes aient des égards pour moi, aussi n'ai-je rien fait qui puisse donner l'impression que j'eusse désiré l'indulgence d'un Schmoller. Quel motif aurais-je donc de le craindre ?

[...] Mais dans ces recensions, c'est avec une telle légèreté qu'on en vient à retirer à l'auteur une part du succès qu'il a mérité par un travail honnête ! Toutefois, cela n'arrive avec une telle facilité que si nous laissons le champ libre à cette sorte de héros et si nous ne faisons pas valoir notre bon droit à une critique objective.

Quel homme peut donc bien être un directeur de revue scientifique pour que nous devions le laisser déformer les résultats de notre recherche scientifique, sans nous y opposer³⁵ ?

Le ton était donné, et la polémique lancée. Elle devait être sans merci ; retraçons- en quelques épisodes, parmi les principaux.



L'affrontement avait en réalité débuté, nous l'avons mentionné, à la suite d'une réception froide, par Schmoller déjà, des *Grundsätze* de 1871 ; c'est en réponse à cette fin de non-recevoir, qui s'opposait à son projet d'une refondation des sciences éco- nomiques sur la base de sa théorie individuelle et subjective des biens, que Menger s'était trouvé quasiment contraint de s'atteler aux questions de méthode auxquelles il n'entendait pas d'abord se consacrer. Pour ce faire, il avait même dû laisser de côté le grand programme théorique qu'il annonçait, et dont le volume de 1871 ne devait à l'origine constituer qu'une première partie. Le *Methodenstreit* n'était donc au départ qu'une querelle académique de plus, l'une parmi tant d'autres – une de ces « querelles d'Allemands », dont la langue française a pu faire une expression, non dénuée de l'anti-germanisme en vogue dans la France de l'époque, ni de mépris

pour suggérer qu'on n'entendait goutte à ce qui se faisait outre-Rhin. Mais elle allait ensuite tant marquer son époque que sa place est sans conteste majeure.

Elle devait également tant occuper Menger qu'il entreprit de rédiger les *Untersuchungen*, puis les *Irrthümer* pour emporter la décision dans la dispute, et que son grand projet initial ne fut finalement jamais mené à bien. Cette entreprise contrariée aide à expliquer le fait que, plus tard, chaque membre de ce qui allait devenir l'école autrichienne s'est senti comme chargé de reprendre l'ensemble de la théorie à sa charge, de perpétuer le geste fondateur et de reconnaître seulement avec difficulté les tentatives de ses confrères.

Ni Schmoller ni Menger n'étaient prêts à passer outre et à s'incliner dans la polémique – les auteurs du monde académique allemand du temps s'étripaient en paroles, mais ils donnaient aussi le ton de la science du temps. Menger était résolu à ne pas laisser le champ libre à Schmoller. C'était aussi le moyen de faire connaître ses propres positions. Et elles avaient de l'écho, y compris à l'étranger : lorsqu'il s'est agi de choisir, comme correspondant de l'Académie des Sciences française en terre de langue allemande, un successeur à feu Wilhelm Roscher, la question chez les économistes français se joua naturellement entre Menger ou Schmoller. Et, en 1894, c'est Menger qui fut nommé correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut, pour la section « économie politique, statistique et finance », à la place de Roscher. Et le symbole était de taille, puisque Roscher avait fondé l'École historique qui dominait le monde des économistes germanophones depuis les années 1840.

Nommer Menger, plutôt que son adversaire Schmoller, pourtant chef de file de la « jeune » école historique, certes rénovée, mais néanmoins continuatrice des œuvres de Wilhelm Roscher, Karl Knies et Bruno Hildebrand, c'était reconnaître au Viennois le statut de fondateur d'une école de pensée comme telle, d'une « école autrichienne » alternative à l'historicisme. L'institution française semblait avoir ainsi saisi l'intention profonde de Menger, qui avait sciemment tenté de constituer ses disciples en une école³⁶. Si l'on peut soupçonner que, du fait que Schmoller représentait l'université prussienne et allemande (même à partir de sa position alsacienne à Strasbourg, région dont la France portait le deuil depuis 1870 !), le préjugé national avait influencé le jugement des académiciens, toujours est-il que la place de Menger était reconnue. Maurice Block, en tant que secrétaire de l'Académie, lui annonça officiellement sa nomination, avant que Charles Rist et Émile Levasseur ne lui adressent à titre personnel leurs félicitations et leurs amitiés directement. Et Menger reçut encore d'autres témoignages de reconnaissance académique internationale³⁷.

Menger usa de multiples stratégies pour réduire un adversaire aussi puissant que le meneur de l'historicisme de son temps : il fallait d'abord mettre en doute son crédit personnel, ce que personne n'osait faire contre un personnage si influent ;

même les critiques formulées par Max Weber allaient toujours demeurer implicites ou voilées. Au contraire, Menger, lui, poursuit ouvertement Schmoller de sa vindicte ; qu'on en juge :

Qui donc est-il [Ndt : Menger fait allusion à ce que doit normalement être un éditeur de revue], sinon un homme qui se tient au service de la vérité et des demandes scientifiques des lecteurs de sa revue – un homme qui a donné, dans son programme, l'assurance d'une critique honnête et impartiale, et qui agit, par conséquent, contre son propre devoir s'il déforme la vérité, au lieu d'obtempérer devant cette assurance qu'il a pourtant donnée ? Et c'est contre un tel homme [Ndt : qui, dans le cas présent, s'avère aussi l'auteur de la recension hostile parue dedans, à savoir Schmoller, et ne correspond donc pas à son archétype] qu'il ne devrait pas y avoir moyen de se défendre ? N'y aurait-il aucun moyen de se protéger contre l'abus des organes scientifiques dont l'existence pourvoit le monde de la culture, et celui-là seul, par son appui intellectuel et matériel ?

Le moyen est aussi simple qu'efficace. Il consiste à ne pas accepter avec tranquillité les déformations des résultats de notre recherche scientifique, mais de les mettre en pleine évidence³⁸.

Ce refus de se résigner n'allait pas tarder à porter à conséquence : l'école autrichienne, que Menger tâchait d'installer, allait se voir quasiment interdire toute nomination dans une université du Reich allemand jusqu'à la mort de Schmoller en 1917 – et, de fait, elle fut impuissante à en obtenir ne fût-ce qu'une seule, même après cette date, en raison du lent renouvellement des postes mis à disposition à la retraite de leurs titulaires. Les bouleversements de l'histoire du xx^e siècle allaient ensuite plutôt conduire ses représentants à s'exiler, de sorte que leur influence académique allait rester inexistante pendant encore longtemps. Par la suite, d'autres courants comme l'ordolibéralisme et le *mainstream* « néo-classique » remplacèrent l'influence historiciste. Quant à elle, l'école autrichienne devait perdurer en terre d'exil, pour ne reprendre force outre-Atlantique qu'à partir des années 1970.

À l'époque du *Methodenstreit*, un examen des listes de cours donnés à l'université de Vienne, même si l'influence personnelle de Menger croît dans les décennies 1880 et 1890, laisse voir que la préoccupation théorique est loin de prévaloir³⁹. Menger devait souffrir de ce relatif isolement, mais il réunissait ses meilleurs disciples (Eugen von Böhm-Bawerk, Friedrich von Wieser, Eugen von Philippovich, etc.) à domicile, dans sa bibliothèque de vingt mille volumes, l'une des plus riches collections privées sur ces sujets de l'Europe de son temps (et celle qui, une fois vendue au plus offrant par la veuve de Menger, est aujourd'hui localisée au Japon).

Inversement, l'école historiciste tenait, elle, le haut du pavé académique. Elle allait pourtant être définitivement sapée et délitée par les critiques nées dans le *Privatseminar* que tenait Menger. Elles éclatèrent dans le *Methodenstreit*, avec l'incidence que la vulgate attribue la « victoire » de cet affrontement à Menger, lequel fit

emprunter à la recherche la voie de la science qu'il avait tracée pour elle – et qui, au moins quant à la méthode de recherche « pure », épousée également par Vilfredo Pareto et les successeurs de Léon Walras, comporte bien des éléments ayant contribué à celle que nous connaissons encore.

Les choses sont toutefois plus complexes que ne le laisse entendre la vulgate répétée par des commentateurs rapides. La première partie de ce volume l'a déjà montré à propos de la différence entre le « projet théorique » qu'on peut reconnaître dans le *mainstream* dominant et l'entreprise mengérienne, qui peut au contraire apparaître comme un recours à son encontre. Elles ne sont également pas aussi évidentes qu'on le dit en ce qui concerne les rapports de Menger à des historicistes autres que Schmoller, moins conflictuels. Qu'on en prenne pour preuve l'extrait suivant, où Menger répond au reproche émis par Schmoller selon lequel le Viennois rejetait avec arrogance les travaux de tous les plus grands savants de son temps dès lors qu'ils traitaient d'histoire et d'économie tout ensemble. Menger se récrie :

Schmoller me reprochera, par exemple, que je « me lamente sur les travaux historiques de W[ilhelm] Roscher et de B[runo] Hildebrand » ; il cherche à faire surgir chez ses lecteurs l'impression que j'ai « liquidé » [Karl] Knies en quelques mots ; il me décrit comme un disciple du Manchestérisme ; il m'impute des sympathies pour le mysticisme de l'esprit du peuple chez [Friedrich Carl von] Savigny, et encore d'autres choses semblables.

Toutes ces affirmations sont inventées de part en part ; ce sont des insinuations pour lesquelles il ne se trouve nulle part dans mon ouvrage le moindre point d'appui⁴⁰.

Nous avons déjà explicité plus haut la référence au « Manchestérisme » ; reste celle à Savigny : Menger l'a abondamment utilisée dans les *Untersuchungen* (au livre IV en particulier) pour souligner combien il trouvait indu que l'école historique allemande de l'économie se réclamât de l'« école historique du droit » (*die historische Schule der Jurisprudenz*) dont l'un des principaux chefs de file avait été Friedrich Carl von Savigny (signalons encore Karl Friedrich Eichhorn, Friedrich von Gentz, le traducteur d'Edmund Burke en allemand, ou Gustav Hugo, qu'avait en son temps pris à partie le « professeur des professeurs » de Berlin, Hegel).

En rendant compte des rapports entre les deux écoles académiques, Menger tenait à rompre le lien généalogique que les économistes voulaient nouer : il soulignait, d'une part, qu'en droit, les lois dont il s'agit sont toutes et nécessairement toujours d'origine exclusivement humaine, ce qui légitime le recours à l'étude des coutumes pour les expliquer ; ce ne sont donc point des lois de fait (« nos maîtres à tous », écrit Menger après Jean-Baptiste Say) que la raison doit explorer, ce qui est pourtant, à l'opposé, le cas en économie, où le comportement des hommes obéit à des régularités conformes à leur « nature ».

D'autre part, Menger remarque habilement qu'alors que l'école du droit était notoirement réactionnaire, le cœur des historicistes penchait, lui, vers ce « socialisme » que lui reprochaient précisément des politiciens comme Heinrich von Treitschke. Menger ne prend pas de position politique, et laisse aux critiques des vœux de réformes sociales la responsabilité de leur goût pour une société archaïsante, qu'il ne partage pas. Mais il nie farouchement que toute entreprise de connaissance fondée sur des notions « collectives » (*Kollektivbegriffe*) présente la cohérence nécessaire pour réussir dans ses objectifs, quels qu'ils soient. Ce qu'il entend condamner (la première partie de ce volume l'a assez montré), c'est une analyse qui néglige le seul comportement économique connaissable pour de bon, l'action individuelle, et de plus qui forme même l'appellation d'« économie politique » en allemand sur une illusion manifeste : dans les termes *Volks-wirtschaftslehre* ou *National-ökonomie*, quel est le « peuple » ou la « nation » identifiables comme ayant une action économique *en propre* ? De qui parle-t-on donc quand on utilise cette terminologie, sinon des membres d'une construction politique, *indépendamment* des règles du comportement économique ?

En revanche, en ce qui concerne Wilhelm Roscher et Bruno Hildebrand, Menger se défend de déprécier leur œuvre ; on se souviendra encore une fois que ses *Grundsätze* de 1871 étaient explicitement dédiés au fondateur de la « vieille école historique », Roscher⁴¹, mais encore, que dans les *Irrthümer*, outré, il s'indigne :

Je me serais lamenté sur les travaux historiques de Hildebrand et de Roscher ? La vérité est que je n'ai pas dit un mot des travaux historiques de Hildebrand ; et les « mérites extraordinaires » de Roscher en vue de promouvoir la compréhension historique dans une série de phénomènes majeurs de l'économie politique, je les ai expressément reconnus page 225 de mes *Untersuchungen*⁴².

La vérité est que le *Methodenstreit* prit un tour aussi personnel seulement entre Menger et Schmoller. Tout particulièrement, lorsque Menger incriminait l'« école historique » à titre général, il avait en tête son adversaire de Berlin, et dans les cas contraires, il précisait souvent les choses. Toutefois, il lui a été fait reproche d'assimiler des auteurs très divers et les commentateurs sérieux, de l'époque comme d'aujourd'hui, s'accordent en effet à ne pas trouver l'« école historique » si homogène que n'eurent tendance à le croire les suiveurs un peu myopes et oublieux de Menger, au sein de l'école autrichienne. Il est ainsi possible de récuser cette appellation même en disant que ces penseurs variés ne formaient pas une « école » : la définition de ce qui la constitue est alors en jeu (ce point a été étudié⁴³).

L'argumentation critique du Viennois serait en vérité affaiblie s'il ne reconnaissait pas ces différences. Mais la grande culture dont témoignent les annotations de sa bibliothèque, riche des œuvres de ses adversaires, montre une attention extrême pour ceux qu'il récuse – loin de l'attitude de Schmoller qui renvoie l'exemplaire de

l'ouvrage de Menger à lui adressé, pour mieux manifester son mépris par un refus de lire affiché. En outre, si Menger généralisait son propos en suggérant que « les économistes allemands » paraissent ne rien comprendre aux exigences de leur discipline, il ne manquait pas non plus de louer les qualités d'un certain nombre d'entre eux à titre individuel. Seul Schmoller fut incessamment l'objet de toutes ses railleries ; il en allait différemment avec des auteurs comme Karl Knies : le lecteur l'aura déjà vu dans la partie précédente en lisant les *Untersuchungen*. Dans les *Irrthümer*, Menger y revient en rapportant ces mêmes passages pour mieux se défendre de l'accusation portée contre lui. Et il est impossible, en toute honnêteté (dont ne témoignait donc pas Schmoller en l'occurrence), de ne pas lui accorder le bon droit de cette défense, quand il s'indigne de la sorte (lettre n° 15) :

J'aurais « liquidé » Knies en quelques pauvres mots que Schmoller rapporte ? La vérité est qu'à la page 228 de mes *Untersuchungen*, je proclame que Knies est le plus éminent méthodologue de l'école historique allemande de l'économie politique. Je ne dédie pas à la critique de ses doctrines le peu de mots que Schmoller rapporte, mais plusieurs pages de mon texte, et je parviens à la conclusion que Knies a porté à son accomplissement les idées de l'école historique quant à la méthodologie de l'économie politique – ce que la recherche sur les problèmes de la méthode dans la doctrine économique historique a produit après lui, cela se trouvait pour le moins mentionné chez cet auteur.

Cher ami, vous voyez ce qu'il en est quand Schmoller affirme que j'ai « liquidé » Knies en quelques pauvres mots que Schmoller a rapportés. Cette affirmation est contraire à la vérité, comme toutes les autres insinuations de Schmoller⁴⁴.

Au lecteur qu'intéresserait la référence à la pensée de Karl Knies, sa théorie monétaire par exemple, il reconnaîtrait par une lecture comparée du *Das Geld* de l'historiciste, ouvrage de référence en son temps, que bien des passages pourraient être signés par Menger, et inversement, que des parties « descriptives » quant aux faits relatifs à l'argent, notamment dans le huitième et dernier chapitre des *Grundsätze* de 1871 ou dans l'article « Geld » de 1892 pour le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, pourraient être repris par l'historiciste. Une convergence de vues se fait-elle jour ? Ce serait toutefois oublier le plus important : chez Karl Knies, il y a, au travers de l'accumulation de faits vérifiés et/ou rapportés, l'espoir de rendre manifestes certaines lois générales qui apparaîtraient ainsi prouvées au regard de la science, tandis que chez Menger, les mêmes exemples, voire les expressions similaires qui surgissent, servent *seulement* d'illustrations à une discussion *a priori* des concepts explicatifs des phénomènes monétaires, comme celui d'*Absatzfähigkeit* (ou capacité à écouler les biens – notion déjà rencontrée dans la première partie de ce volume)⁴⁵.

Ce que ne doit pas cacher la similarité des expressions chez les deux auteurs, c'est l'orientation sous-jacente *exactement contraire* du propos : l'un (celui de Menger) est théorique, et le matériau historique y est appelé de manière auxiliaire ; l'autre

(celui de Knies) est riche et utile, mais conduit à tirer du récit dont est patente la richesse des éléments particuliers avec lesquels il est impossible de forger un discours universel. À la différence de Schmoller selon Menger, Knies *accomplit* en effet le projet historique, dans la mesure où son ambition, ici dans la théorie monétaire, est de faire connaître les particularités factuelles.

Mais ce qui importe, c'est de montrer que le projet même est une impasse et non le tout, encore moins la vérité de la science – c'est précisément pourquoi la science économique doit se scinder en classes de récit historique et d'approche théorique, ainsi que d'application pratique; telle est la classification que propose Menger, tandis que Schmoller ne voit dans la nature de la théorie qu'une simple *généralisation* de faits particuliers. Dans ses écrits, Schmoller récusait d'abord, puis reconnut en la minimisant, et avec peine, une « certaine justification » de cette distinction majeure qui sépare irréductiblement les deux méthodes. Chez Menger, elle est essentielle, mais Schmoller la minore parce qu'il n'en peut pas accepter la logique interne, à savoir que la théorie ne saurait *en aucun cas* constituer cette prétendue généralité du savoir historique. Menger refuse le primat de l'historicisme, Schmoller le défend – ou plutôt entend se hausser de la sorte sur une base, pourtant bien instable. Menger ne manque pas sa cible, dans ces propos :

Mais j'allais oublier de mentionner que je proclame non seulement que Knies est le plus éminent méthodologue de l'école historique allemande de l'économie politique, mais encore que les auteurs plus récents dans le domaine méthodologique dans cette école sont ses épigones – et parmi ces derniers et en position secondaire, comme il est conforme à la vérité, j'ai même nommé Schmoller. En position secondaire, lui, le directeur de « son » *Jahrbuch*. En personne téméraire et insensée, je lui ai refusé l'habituel tribut de louanges, et j'ai véritablement manqué aux égards que je devais à sa position privilégiée, réveillant ainsi une certaine susceptibilité. « Si cela le démange, qu'il se gratte », avais-je pensé en appréciant à sa juste valeur ce Rhadamanthe de l'économie et de la politique. Mais, il ne plaît pas à Schmoller d'apparaître susceptible et alors, il gratte Roscher, il gratte Knies, il gratte même feu Hildebrand – parce que c'est sa vanité blessée qui le démange⁴⁶.

Dans ses *Irrthümer*, Menger réaffirme que l'école historique se fourvoie quand elle s'aventure hors de son champ, mais il n'incrimine pas tous ses auteurs pareillement. Il y a donc moins une « école » qu'une parenté d'erreurs où certains se fourvoient seulement plus catégoriquement que d'autres. Si la tendance illustrée principalement par ces confrères allemands, envers lesquels Menger n'est pas tendre, est d'ailleurs le produit d'une évolution des sciences économiques, ce n'est pas le résultat d'une mutation interne mais celle de l'ingérence induite de la part d'historiens dans les sciences économiques. Schmoller, économiste de formation, aurait dû *mieux que les autres* éviter d'y succomber; il s'est révélé pire, et il nuit même à la discipline historique véritable, à laquelle Menger reconnaît de nouveau toute sa place, mais seulement celle-là :

Dès ses débuts, l'école historique n'a pas été le résultat de l'approfondissement des problèmes de notre science ; elle n'est pas issue, comme pour l'école historique de la jurisprudence, des nécessités de la science qui s'imposaient aux experts qui approfondissaient les problèmes de leur propre discipline. Bien plutôt, elle a pris, depuis sa prime origine, la forme d'une invasion du savoir historique à l'intérieur de notre discipline théorico-pratique. Ce sont des circonstances extérieures qui l'y ont portée : ce ne sont pas des spécialistes de notre science, mais des historiens, qui l'ont fondée à l'origine. La méthode historique a, par conséquent, été transposée dans notre science, pour ainsi dire, depuis l'extérieur⁴⁷.

Le reproche de fond de Menger à cet égard, il le rappelle dans ses *Irrthümer* :

Ce que je reproche à l'école historique des économistes allemands, ce n'est pas de pratiquer l'histoire de l'économie politique en tant que science auxiliaire de l'économie politique, mais bien le fait qu'une partie de ses épigones a perdu de vue, à cause des études historiques, l'économie politique en soi et pour soi⁴⁸.

Menger entend en somme redresser le savoir qui a été « déformé », et non pas « réformé » par l'historicisme. Et il entend le considérer « à titre général » ; c'est pourquoi il englobe des auteurs variés dans sa critique, *pour ce qu'ils ont en commun*. Il faut alors distinguer (comme nous l'avons fait dans les sections respectives de la première partie de ce volume), les concepts fondamentaux de l'étude générale théorique de l'économie (« types réels », « phénomènes typiques », etc.), les attitudes convenant à cette étude (l'attachement au réalisme, l'usage des relations causales, la notion de loi déduite au moyen du raisonnement, etc.), la classification nouvelle des sciences et la terminologie adéquate qui l'accompagne, ainsi que les refus manifestes de certaines orientations défavorables à une recherche relancée en « économie pure ». La clarté dans les altercations ponctuant l'affrontement naît de cette mise en perspective, et lorsque les parties s'y trouvèrent contraintes, les enjeux du *Methodenstreit* apparurent d'autant mieux, et furent au bout du compte *très utiles* : Menger réitère donc ses positions, citant des auteurs tenus pour historicistes (comme Emil Sax) qui viennent appuyer ce qu'il entend que la science doit incarner. Menger écrit :

Ce que je combats, c'est l'unilatéralisme de l'école historique ; ce que je prône, c'est de réadmettre toutes les directions légitimes de l'aspiration humaine à la connaissance dans le domaine de l'économie politique. Ce n'est pas moi qui porte les « œillères de la division scientifique du travail ».

« Celui qui, d'un esprit libre, et en particulier sans avoir à être le représentant d'un courant de pensée unilatéral, laisse agir sur lui-même la conception de Menger, celui-là en tirera l'appréciation juste du conditionnement réciproque de toutes les directions de recherche, comme conséquence de la structure de notre esprit⁴⁹. »

Celui qui, en revanche, suit, toujours d'un esprit libre, l'activité littéraire de Schmoller, à partir de la demi-douzaine de livres qu'il a publiés jusqu'ici sur l'évolution des professions à Strasbourg, celui-là ne tirera certainement pas l'impression de l'universalité⁵⁰.

L'allusion à ce que Menger appelle les « promenades historiques strasbourgeoises » s'adresse bien sûr à Schmoller, professeur à l'université de la ville, dont le travail est ainsi mis au rang des recherches d'un amateur de province... La vanité du maître allemand, qui n'avait longtemps aspiré qu'à professer dans la capitale du Reich (et qui parvint à ses fins) ne pouvait que se trouver de nouveau blessée : Menger sait toucher là où il sait faire mal. Toutefois, cela marque aussi une certaine limite dans la polémique, et indique déjà ce en quoi elle devait s'épuiser : au regard de ce qui se faisait à l'université de Strasbourg, c'est assez injustement que Menger écrit ainsi, surtout au vu du contenu des travaux schmollériens, menés avec le sérieux dont témoignaient aussi les productions du *Verein für Socialpolitik*, même s'ils prétendaient à plus que ce qu'ils ne valaient réellement – des bonnes études particulières... et certes, régionales.

L'injustice relative témoignée par Menger pour le travail historiciste, ou plutôt pour celui de Schmoller, se retrouvait d'ailleurs dans les attaques respectives qui finissaient par des bordées d'injures entre les deux auteurs. Sans plus entrer dans ce champ de bataille, il convient plutôt pour l'intelligence du contexte des *Untersuchungen* de mettre pleinement en évidence le soubassement *conceptuel* de la querelle. Car, en même temps que Menger donnait une orientation de plus en plus véhémence à sa critique de l'« école historique » (à nuancer par ce qui a été indiqué précédemment et qui montre combien Menger n'en avait pas simplement formé l'image d'un tout uni, comme certaines formules à l'emporte-pièce proférées dans le feu de la polémique le laissent parfois croire), il maintenait fermement que, dans la classification qu'il proposait (telle que nous l'avons considérée dans la première partie de ce volume), *chaque* forme de science conservait son plus haut degré de valeur propre et son importance pour la connaissance des phénomènes sociaux en général, et économiques en particulier, dans leur globalité.

En définitive, au sujet de l'affrontement dans les faits, il apparaît que si Menger consacra, durant une partie de sa vie, le plus clair de son temps à défendre son point de vue méthodologique, ce n'était guère pour justifier de quelque supériorité vaine, pour garantir quelque avantage personnel ou encore pour soutenir quelque « lubie philosophique », lui qui évita soigneusement de prendre position sur ce plan *per se*⁵¹. Il utilisa abondamment les ressources qui émergeaient des débats de la philosophie de son temps, mais il se garda bien de vouloir y paraître lui-même. Un certain nombre de concepts et de catégories lui permirent toutefois d'affronter Schmoller dans sa visée d'une réforme véritable de la science, et ce sont eux qu'il convient d'examiner à présent.

Concepts et catégories du *Methodenstreit* : traits irréductibles et nuances à introduire

LA FORME QUE LA SCIENCE DOIT PRENDRE dans le domaine économique se trouve en jeu dans la « querelle des méthodes ». Une fois remis en question, notamment par Wilhelm Roscher dès les années 1840, le contenu et les méthodes en apparence solidement établis du paradigme classique, la porte était ouverte à une contestation large et à des vellétés de réforme multiples. Les philosophies de Locke et de Hume avaient subi le criticisme de Kant ; les idéaux des Lumières françaises, les feux de la réaction d'Edmund Burke et de ses imitateurs germaniques ; et le sensualisme écossais, la critique de l'idéalisme allemand.

La pensée économique classique en sortait elle aussi affaiblie, et s'il est un facteur unifiant les auteurs dits historicistes, c'est la prétention partagée de réformer cette discipline, depuis le pamphlétaire Friedrich List au professeur tout-puissant Gustav von Schmoller. Or la même ambition existait – les *Untersuchungen* le prouvent assez ! – chez Menger ; mieux, alors que les historicistes conservaient bon gré mal gré le fond conceptuel classique (valeur-travail, partage rente/salaire/profit, théorie de la répartition/distribution, etc.), il revint au Viennois de le récuser pour de bon concernant le monde germanique – à l'image de Léon Walras dans le monde francophone, et de Stanley Jevons dans l'anglophone. Dès la préface de ses *Grundsätze* de 1871, Menger l'avait annoncé :

Voilà pourquoi une recherche nouvelle de cette sorte [Ndt : visant à satisfaire « le besoin d'un fondement scientifique de l'activité commerciale et économique »] dans cette direction tire d'elle-même son bien-fondé, aussi faibles soient les forces avec lesquelles elle peut être entreprise. Ambitionner l'exploration des fondements de notre science impose de consacrer sa force à la solution de la présente tâche, dans une liaison la plus étroite avec le bien-être des hommes ; d'autre part, [cela implique] de servir un intérêt public de la plus haute importance et d'ouvrir une voie dans laquelle l'erreur même ne soit pas tout à fait sans profit⁵².

Les réformateurs se distinguent cependant par les finalités qu'ils visent. Le difficile est bien de trouver le point d'appui d'où considérer, en « observateur impartial », un affrontement qui mit aux prises des attitudes adoptées à partir de points de vue opposés afin de considérer les phénomènes économiques. Les commentateurs ont souvent eu tendance à simplifier outre mesure les discours des parties en présence. Si ceux-ci, certes, s'y prêtaient par le ton rageur dont nous avons rendu compte, il faut plus de nuances pour présenter le contexte historique sur le plan des concepts. Dans son texte « La querelle des méthodes : une affaire close ? », Agnès Labrousse rappelle ainsi à juste titre que :

Le mythe de la « victoire » de Menger est relativement tardif et le fruit d'une récupération par Lionel Robbins de l'héritage mengérien. Cette récupération néo-classique trahit la pensée de Menger à de nombreux égards. Une trahison qui explique largement les déplacements de sens des représentations contemporaines du *Methodenstreit*⁵³.

Il faut absolument tenir compte du biais introduit par cette lecture rétrospective au moment de considérer les oppositions de concepts et de catégories irréductibles, mais aussi pour appréhender les nuances dans la querelle entre Menger et Schmoller. Pour plus de clarté, il nous a semblé préférable de reprendre les couples de concepts opposés présentés dans la première partie du présent volume : « individuel » et « général », « singulier » et « collectif », « exact » et « réaliste », ainsi que les catégories méthodologiques du déductivisme, du réalisme et du causalisme. Nous renvoyons le lecteur à l'étude donnée précédemment en ce qui concerne la pensée de Menger, et nous les mettons ici en regard des positions de Schmoller.

Pour autant, un avertissement s'impose : c'est seulement sur un fond commun que des tensions peuvent s'exprimer pleinement, et d'autant plus vivement. Il ne faut donc en aucun cas minimiser leur irréductibilité. Car ce fond n'est pas celui de convictions partagées, mais celui de concepts sans lesquels les disputes mêmes ne peuvent avoir lieu. C'est ce que nous nommons une « matrice », propre à une époque et à un milieu (ou à une civilisation), et c'est bien ce qui a disparu après que l'historicisme a sombré. Si une des positions en jeu semble *a posteriori* l'avoir emporté, c'est l'effet du regard rétrospectif qui ne restitue jamais la signification complète des positions passées, mais repère plutôt d'instinct ce qui demeure, et laquelle portait alors les éléments qui ont perduré. Sauf à effectuer un travail tel que celui proposé par les historiens de la pensée, à savoir reproduire, comme ici, les attitudes adoptées dans la science de l'époque où les choses se sont jouées, ce biais ne peut guère être évité : il apparaît donc naturel, et il s'agit moins de l'incriminer, comme Labrousse et Hodgson, que de l'appréhender.

En d'autres termes, sans fond commun, la querelle n'aurait pas eu de sens : elle n'aurait même pas « pris » (au sens où une pâte « prend »). Mais la restitution de ce sens n'implique pas de réduire les oppositions, bien plutôt d'apporter des nuances ;

car il y a des raisons pour lesquelles une impression, même surfaite, survit – et ces raisons ne sont pas toutes mauvaises...

Ce qui témoigne assurément de l'existence d'un sol originaire commun dans la querelle, c'est précisément qu'une fois qu'il est venu à manquer – c'est-à-dire, en l'occurrence, dès lors que le *mainstream* s'est établi sur une rationalité purement instrumentale dotée d'outils conçus comme exacts dans la seule mesure où ils sont mathématisés (nous y reviendrons, en parallèle de ce qui a été dit dans la première partie) – alors ce qui avait été la science dominante d'une époque, à savoir celle de Schmoller, devient quasiment incompréhensible. Aux économistes formés de nos jours, les notions mêmes que nous allons évoquer ne disent quelquefois plus rien, tandis que celles de Menger parlent peut-être plus, mais difficilement, comme en témoigne la position toujours ambiguë du *mainstream* vis-à-vis de l'école autrichienne. La tâche de l'épistémologue, qui agit à la fois en historien et en philosophe des sciences, reste donc de rendre les concepts dans leur sens originel.

De la causalité et du causalisme appliqués dans les sciences économiques

Un même terme prend des nuances différentes – la notion même de « cause » par exemple, ou d'« expérience » chez Menger et son contradicteur Schmoller. Par commodité de présentation, pour permettre une lecture en parallèle avec la première partie de ce volume, nous reconduisons systématiquement la triade d'attitudes possibles indiquée auparavant pour caractériser un « projet » scientifique, ici en économie : le causalisme, le déductivisme, le réalisme. Concernant la conception de la causalité chez nos deux auteurs, l'historiciste Schmoller avoue sans réticence aucune qu'il n'entend pas fonder de théorie sur ce principe entendu au sens des sciences naturelles, et encore moins comme une étude du comportement (un « comportementisme » avant la lettre), qu'il renie pour de bon :

Je cherche à établir par une analyse scrupuleuse que le principe de causalité ne doit jamais nous amener à fonder la vie psychologique et morale sur des influences purement extérieures, qu'il faut admettre la responsabilité personnelle, parce que tout homme a le sentiment inné du juste et de l'injuste⁵⁴.

En recourant à ce « sentiment inné du juste et de l'injuste », plutôt qu'à une stricte relation causale, Schmoller fait-il appel à de « bons sentiments » plutôt qu'à la raison ? L'orientation « soi-disant éthique » que rappelle Menger, dans le dernier appendice des *Untersuchungen*, comme caractéristique des historicistes et aussi vaine qu'erronée dans le champ scientifique, s'entend-elle comme un « moralisme » bon teint ? Le sens donné à la rationalité *pratique* par Kant, définie comme ce qui

met en jeu la volonté morale libre d'un être autonome (se donnant à lui-même les lois morales auxquelles il obéit), manifeste certes son influence, mais Schmoller comprend surtout la « responsabilité personnelle » dans le cadre d'une solidarité active qui définit pour lui la collectivité nationale.

Schmoller tend donc moins vers une confiance naïve (qui caractériserait une « belle âme ») que vers une conception ferme du rôle central dévolu aux « communautés morales » (*Gemeinschaften*), lesquelles forment pour lui la trame des activités économiques. Leur observation fonde la *Nationalökonomie* même, où l'analyse ne fait pas appel à un instinct « égoïste » dénoncé tant méthodologiquement que moralement, mais s'en remet à la nature du « peuple », le *Volk* de la *Volkswirtschaftslehre*. Schmoller déteste l'efficace attribuée au sentiment individuel chez les auteurs anglais, et il lui substitue un « sentiment national » sensible au sens de la justice. Entre les deux auteurs, la terminologie choisie témoigne donc d'un fond commun de concepts disputés (proposés, dénoncés, proclamés, déniés, etc.) sous l'opposition, également réelle, d'un ton « moralisateur » (que Menger honnit chez Schmoller) ou « neutre en valeur » (ce que Schmoller dénonce inversement chez Menger comme un aveuglement concernant les valeurs humaines éthiques).

Notons aussi, pour les connaisseurs de la littérature économique « autrichienne » ultérieure, celle de Friedrich Hayek entre autres, que l'idée de la « responsabilité personnelle » leur est familière. Si le terme se trouve ici sous la plume de Schmoller, c'est toutefois marié à un souci de « justice sociale », dont Hayek devait précisément dénier le bien-fondé. La notion clef à considérer pour résoudre l'apparent paradoxe est la « disposition d'esprit » (« *Gesinnung* »)⁵⁵, qui est présente dans le groupe social comme la source des jugements de justice et d'injustice qui y prévalent et qui se traduisent, dans la conception schmollérienne, par l'idée qu'on prend de sa « responsabilité personnelle ». Cette dernière conception reste donc ancrée sur la question de la justice dans les échanges socio-économiques chez l'historiciste de Berlin. Menger, lui, demandait simplement ce que les « sentiments », même éthiques, avaient à voir avec la science...

La « responsabilité personnelle » évoquée ici dépend d'ailleurs moins d'un mécanisme d'analyse fondé sur les intérêts économiques individuels que d'un « bain culturel » dans lequel les individus se mêlent indistinctement, en tant qu'ils font partie de la même *Gemeinschaft*⁵⁶. Dans cette perspective, les individus ne sont pas seulement liés entre eux, mais confondus. Et Schmoller de définir l'économie politique comme le savoir de ce qui unit (ou sépare) les hommes :

[La question] est au centre des études économiques. Existe-t-il une répartition juste des biens économiques ? La répartition des biens économiques est-elle juste ? Doit-elle l'être ? Les hommes se le demandent encore, comme ils se le sont toujours demandé, depuis qu'il y a des sociétés humaines et des institutions sociales⁵⁷.

Schmoller n'entend d'ailleurs pas répondre directement à ces questions, ni donner d'emblée de définition substantielle de la répartition ou d'explication ontologique de ce qu'est la « justice », mais il refuse qu'on écarte ces points de la pensée économique car ils ont des *effets réels* :

Même ceux qui s'accordent un peu d'idéalisme, la [la justice] trouvent sans utilité, parce que personne ne peut y répondre [mais] le fait qu'on en parle toujours, qu'on y croit, qu'on spéculé sur cette croyance [...] a des conséquences pratiques⁵⁸.

L'économiste ne saurait certes donc ignorer ces *croyances* à propos de la justice sans se priver d'un outil d'analyse, ne serait-ce qu'en raison des effets qu'elles induisent. Puisque les agents économiques lui sont indéfectiblement attachés, et même si le sens commun se trompe en accordant tel ou tel caractère à la justice, voire en voulant la justice, ce sentiment est tout autant indéracinable que la poursuite de l'intérêt singulier. Aussi le savant fera-t-il fausse route s'il néglige l'influence de l'une ou de l'autre de ces considérations qui agitent l'esprit humain et guident la volonté de l'agent *pris dans un réseau de relations et de croyances où ces considérations prennent sens*. Or, les relations d'échange dépendent des décisions des agents, et la forme que prend le cadre de leur vie communautaire doit être appréhendée en connaissance de cause ; c'est d'ailleurs le sens même que prend le terme *cause* chez Schmoller, autrement dit celui de valeurs élaborées au cours du temps :

Il ne nous sera pas difficile de réfuter cette objection enfantine, que l'idée de la justice n'a rien à voir dans le domaine économique, parce qu'on n'a affaire ici qu'à des quantités et des qualités incommensurables : les différentes espèces de travail, l'activité de l'entrepreneur et du salarié, qui ne peuvent avoir aucune mesure commune. Comme si, dans la formation des prix, on ne comparait pas ce qui semble plus hétérogène encore, par exemple une édition de Goethe et une bouteille de champagne [...] ⁵⁹.

Pour le dire dans les termes d'aujourd'hui, parmi les « anticipations » des agents économiques, certaines seraient dictées par des considérations de « justice » appartenant au domaine (défini par la philosophie allemande) de la raison pratique. Quelle que soit la caractérisation de la « justice » retenue, l'important est qu'elle a des *effets* sur les décisions prises. Toutefois, on ne le dirait pas dans les termes qui ont cours de nos jours dans le *mainstream*, car l'idée de fond reste ici, au point de départ, l'acceptation sous-jacente de l'*efficace* de la notion *collective* en tant que telle, soit précisément l'hypothèse rejetée par Menger et, plus tard, par le *mainstream*.

Menger nie-t-il pour autant qu'on peut connaître les actions des hommes en ignorant la forme de leur cadre de vie commun ? Certes non. La différence avec Schmoller tient à l'idée que ce cadre serait pour ce dernier « le point de départ » de l'analyse, quand il est, au mieux pour Menger, celui d'arrivée éventuel, bien au-delà déjà de l'analyse des mécanismes de la réaction individuelle et de ce que

permet leur compréhension fondamentale. Les deux auteurs parcourent bien un sol commun, mais en sens inverse: ils s'y rencontrent donc, non pour trouver un terrain d'entente, mais pour croiser le fer. Ils accordent *tous deux* une grande importance au passage à l'observation *in situ*, mais l'un prétend en partir, quand l'autre y aboutit pour trouver l'illustration de ses concepts.

Dans la bibliothèque d'une vingtaine de milliers de volumes que s'était constituée Menger, un bon tiers est ainsi composé de récits de voyages, d'explorations quasiment « ethnologiques », comme on pourrait les qualifier par préfiguration. Les nombreuses annotations marginales manuscrites du Viennois prouvent son intérêt pour ces faits observés qui, pour lui, permettent de *vérifier* dans l'histoire effective que les mécanismes de la causalité économique qu'il a déterminés dans un cadre théorique réaliste-déductif s'appliquent effectivement, avec des traits singuliers pour chaque situation particulière, diversement localisée dans le temps et l'espace. Inversement, Schmoller croit que l'observation déterminera les résultats de l'enquête devant constituer la trame même du savoir.

Ainsi donc, l'interprétation couramment donnée du *Methodenstreit*, qui veut que l'analyticité de l'un a prévalu sur l'empirisme de l'autre, montre les limites de sa pertinence. Cette transcription de leurs pensées n'est cependant pas fausse, mais seulement partielle, et surtout, elle ne permet pas d'expliquer certaines proximités réelles dans les formulations, sur le fond d'une opposition irréductible sur le sens à leur accorder. Le commentaire qui résulte de ces lectures croisées de Schmoller et de Menger, risque alors d'être à son tour partiel et partial – et les quiproquos superflus nombreux. Au passage, on aura reconnu l'un des plus célèbres d'entre eux, à savoir l'objection traditionnelle et sempiternelle faite à l'individualisme méthodologique, déjà rencontrée dans la première partie de ce volume, de ne pas se préoccuper du cadre dans lequel s'insère l'individu; arrivés à ce point de l'analyse des textes originaux de Schmoller et de Menger, il convient donc de la rediscuter.

« Concepts collectifs » et formes de l'individualisme économique

La citation de Schmoller donnée plus haut exhibe les termes du débat tel qu'il se pose quant à la notion de causalité à l'œuvre entre les concepts qui décrivent les entités collectives et les formes prises par les réactions individuelles. Les questions « qu'abstraire du réel ? » et « qu'est-ce qui constitue ce réel dont l'économie doit rendre compte ? » s'y retrouvent en filigrane. Par exemple, les préférences individuelles se comprennent-elles sur le fond de conventions traditionnelles culturelles (la traduction de la notion de « *Kultur* » par « civilisationnelles » serait même ici plus à propos), signalant des conditions de vie et des valeurs ayant cours

collectivement dans une société/communauté donnée ? Ou sont-elles inhérentes à l'individu, le rôle explicatif de l'environnement pouvant être admis, mais n'ayant pas de fonction spécifique à prendre en compte dans le mécanisme même du choix (seulement sur la nature de ce qui est choisi) ? Ou encore, n'en pouvant, ou n'en voulant rien savoir, le chercheur doit-il se limiter à une observation externe qui révèle des préférences ?

Remarquons qu'entre ces approches se joue l'avenir de la science économique, dans la conception qu'on devait y prendre de l'individu qu'est l'agent dont elle fait son objet. Les « préférences révélées » allaient, faute de mieux, devenir le *credo* du *mainstream* mais la conception de la causalité individuelle qui leur est liée est incontestablement la plus pauvre des trois options, tandis que la deuxième option conjugue individualisme strict et détermination de la valeur dans l'échange. La conception refusant de faire jouer au sein de l'étude de l'économie la causalité telle que la connaissent les sciences naturelles est, elle, illustrée par la première conception, directement opposée à celle de Menger – est-il besoin de le rappeler⁶⁰ ?

L'idée d'une causalité par les éléments qu'elle prend en compte est envisageable, tant qu'elle demeure explicative des actions individuelles et, dans cet interstice, l'argument schmollérien « anti-individualiste » s'insinue, dans un discours qui glisse, selon les textes et les méandres du *Methodenstreit* d'une option franchement collective (c'est le *Volk* qui se détermine lui-même au travers de son histoire, qui elle-même dicte les seules lois pouvant jamais être observées en économie) à un point de vue où le choix de l'agent, fût-il individuel, est toujours ancré historiquement et donc dépendant de cadres plus larges, tout en étant maintenu en tant que tel par l'observateur rationnel. Parce que ce dernier point de vue englobe l'aspect économique (au lieu de l'illustrer, comme chez Menger), les concepts historicistes sous-jacents y sont alors néanmoins effectivement conservés. « Collectifs » par origine et par nature, ces concepts (*Kollektivbegriffe*) sont précisément ceux qu'un héritier tel que Max Weber devait s'engager à évincer⁶¹. Reprenons à partir de ce qu'écrivait Schmoller contre l'analyse « individualiste » :

Partout, pour la formation des prix, comme pour le droit, le jugement conventionnel traditionnel est le point de départ qui nous sert à décider si une chose est ou non égale. Ce n'est que si les hommes devaient à chaque moment former de nouveau leurs jugements que l'objection ci-dessus [Ndt : à savoir « que l'idée de la justice n'a rien à voir dans le domaine économique »] serait exacte⁶².

L'idée que le jugement individuel doit s'exercer « à chaque moment » sert à Schmoller à montrer l'aberration consistant à envisager l'individu dans un isolement complet. C'est, selon lui, la position non seulement des partisans de l'*homo economicus*, mais aussi celle de Menger. Il la refuse, quant à lui, même à titre d'abstraction – plus précisément, il voit là le genre d'abstraction à reprocher à l'« esprit des Lumières ».

Et il n'est pas faux que Menger peut être regardé comme partageant, à un siècle de distance, une grande partie de cet esprit, qui avait été florissant en Autriche également avant 1815. Schmoller soutient que tout jugement formé sur l'hypothèse d'un tel isolement est non seulement erroné, du point de vue historique – ce qu'on accordera volontiers –, mais qu'il rend de plus incompréhensible le comportement effectif des individus agissant dans la sphère économique de leur temps. Cela s'appelle, sous la plume de Schmoller, le « perpétualisme » (*Perpetualismus*). Pour ce qu'il faut entendre par cette expression en forme de reproche de la part des historicistes à l'encontre des économistes théoriciens, nous renvoyons à la riposte, déjà polémique, donnée par Menger dans le chapitre des *Untersuchungen* où le terme apparaît (livre II, chapitre 1, § 3).

Schmoller formule là une objection, d'ailleurs traditionnelle, censée fragiliser la description de l'agent économique. Elle frappe juste, dans une certaine mesure, en ce qui concerne l'agent classique, l'*homo economicus* au sens premier du terme, dans l'émergence historique de son concept⁶³. Il s'agit d'un individu doué de sympathie, selon l'acception de la catégorie opératoire qui permet à l'individu de se mettre en pensée « à la place » de son partenaire dans les échanges, et de l'amour-propre (ou *self-love* chez Adam Smith) qui lui fait suivre son intérêt⁶⁴. Il faut rapporter ces qualités à la philosophie sensualiste écossaise de David Hume et d'Anthony Ashley-Cooper, comte de Shaftesbury⁶⁵. Mais, objecte Schmoller, aucun agent ne peut guère perpétuer son existence en se fondant sur ces seules propriétés, dans quelque communauté que ce soit. Il n'est donc que simple fiction et il convient de substituer à cette « abstraction » un portrait plus étoffé et plus « fidèle » qui impose de recourir à l'histoire : Schmoller réfute l'« homme » des auteurs classiques et stigmatise l'absence de justification de l'individualisme objectiviste de ces derniers. Il considère de la sorte la question de méthode toujours sous un angle *ontologique*.

Avec Menger, et même si l'expression (nous l'avons rappelé dans la première partie) n'est pas de lui, la détermination d'un « individualisme *methodologique* » permet de parer cette objection. Menger utilise le terme allemand *Atomismus*, traduction de l'anglais *atomism*, pour désigner les individus considérés en isolement, et la confusion avec le point de vue des auteurs classiques peut certes s'en trouver facilitée. Schmoller lui reproche en effet cet atomisme⁶⁶. Menger définit pourtant un agent d'un type différent, à savoir subjectiviste et appliqué à ressentir ses propres besoins comme ses limites spécifiques et personnelles, étant soumis de ce fait aux actions des autres « atomes » individuels⁶⁷. Pour s'opposer à Schmoller, Menger n'a par ailleurs pas besoin de fonder son heuristique sur les mêmes présupposés ontologiques, ni de supposer la présence d'entités spécifiques (comme le sont les « concepts collectifs » de l'historiciste).

On ne peut donc pas reprocher à Menger de *poser* l'existence d'individus, sinon à titre de « types » (*Realtypen* dans le texte des *Untersuchungen*, dont la caractérisation

fait vivement penser aux *Idealtypen* wébériens, qui leur sont postérieurs) : le reproche fait à Menger résulte d'une confusion entre prise de position ontologique et supposition méthodologique⁶⁸. Dans cette perspective, la charge de la preuve incombe à l'historicisme qui doit montrer que l'analyse à partir de la collectivité décrit des actions dont l'expression individuelle ne pourrait pas rendre compte, même lorsqu'elle est formulée en détail sur la base de raisonnements valides. Les individus, « atomiques » si l'on veut, sont au contraire la donnée élémentaire pour Menger, parce qu'il n'y a pas d'unité inférieure dont le comportement *intentionnel* soit compréhensible par l'observateur, qui est lui-même un autre individu.

Une approche objectiviste trouverait là des objections, la notion même d'atome appelant, dans les sciences physiques, l'analyse d'éléments non dotés d'intention et d'une échelle bien plus petite. En d'autres termes, une « micro-économie » objectiviste n'écarte pas forcément une approche macro-économique, sous de nombreuses conditions toutefois. Mais la position de Menger est, elle, subjectiviste quant à l'agent *humain* et ne se confond donc ni avec celle des classiques, ni avec le reproche formulé par les historicistes ; elle évite d'avoir à manifester des entités qui relèvent, selon Menger, de choix ontologiques au mieux, ou de la naïveté au pire.

Chez les historicistes, les entités sont des « concepts collectifs », chers à la tradition allemande, enjeu principal de la querelle des méthodes, au-delà même du seul Schmoller. Nous avons rappelé dans la première partie le combat de Menger contre les *Kollektivbegriffe*, comme autant d'illusions infondées, que la classification mengérienne des sciences veillait à écarter, non seulement de l'économie en particulier, mais des sciences sociales en général : c'est là précisément ce que Max Weber reprit de l'approche méthodologique autrichienne (nous avons cité sa lettre à Robert Liefmann). C'est en ce sens que Menger nomme les *Kathedersozialisten* « collectivistes » et parle de *Kollektivismus*, mais pas encore dans celui que le terme devait prendre ultérieurement sous l'influence de la tentative de réalisation d'un « socialisme scientifique » par l'appropriation collective des moyens de production. Les historicistes ne remettaient évidemment pas, eux, la propriété privée en cause – loin de là, ils la défendaient⁶⁹.

Quand les positions méthodologiques de Menger furent « reprises » par Weber, cela marqua une inflexion majeure au sein du courant historiciste. Il se délitait sans doute déjà en tant que tel, mais cela ouvrit également la voie à la séparation entre la « sociologie économique » d'une part, et l'économie théorique *pure*, reconnue comme telle et légitimée par ces nouveaux auteurs (avec Weber, notamment Werner Sombart et Edgar Jaffe), d'autre part. C'est en ce sens que nous parlons, pour notre part, d'un « moment Weber », un moment charnière pour l'histoire de la pensée économique moderne⁷⁰.



Selon la définition qu'on veut bien adopter des sciences sociales *modernes* en général, et de la science économique en particulier – si on prend l'individualisme *méthodologique*, distinct de l'approche classique, comme trait saillant –, alors le délitement de l'historicisme commença là et le *Methodenstreit* en fut bien le pivot : en cela, le conflit des idées qu'il a exposé est fondamentalement la présentation de types de science irréductiblement opposés.

Le subjectivisme méthodologique s'y ajoute et la problématique de ces sciences devient la suivante : quelles sont les limites du savoir que peut acquérir un acteur sur le système dont il fait partie, seulement partiellement ou bien (mais comment ?) dans son entier, et dans quelle mesure est-il possible de les déterminer ? La fixation des limites de l'action des pouvoirs (qu'ils soient individuels ou collectifs, publics ou privés, bureaucratiques ou entrepreneuriaux, etc.) en résulte, et leur pénétration renvoie aux concepts « autrichiens ». Le lecteur reconnaîtra dans ce dernier point sans doute la lecture interprétative de Menger que contribua à populariser Friedrich Hayek, qui est loin d'être la seule possible, mais qui explique aussi le succès de cet héritier.

Point n'est besoin de revenir sur les métaphores qui sous-tendaient l'« économie du peuple », l'« économie nationale » (*Volkswirtschaftslehre*, *Nationalökonomie*) et qui relevaient pour Menger de la simple illusion, tandis que Schmoller défendait leur réalité, laquelle s'incarnait d'après lui dans l'avènement du *Reich* même : l'économie politique d'un peuple ou d'une nation. L'absence d'interrogation réflexive sur les conditions de la formation possible d'une connaissance pérenne de l'action humaine ne devait d'ailleurs pas cesser de poser problème aux historicistes, et au-delà d'eux, il en allait ainsi pour des concepts du même acabit loin du conflit des méthodes en Allemagne : la querelle autour de la notion de « capital d'une nation » entre les « deux Cambridge » (d'Angleterre et du Massachusetts) allait plus tard l'illustrer.

Au-delà de sa forte incompatibilité avec Schmoller, Menger devenait véhément dans la querelle à l'idée que les notions historicistes mal fondées étaient périlleuses pour les progrès de la science même, et qu'il était devenu impératif de se défaire de ce qui avait été, au mieux, des métaphores malheureusement souvent comprises littéralement, induisant de ce fait en erreur quasiment toute la recherche économique allemande. On l'a rappelé dans la première partie de ce volume, Menger entendait lui-même changer le titre de son ouvrage de 1871, d'abord intitulé, conformément à l'usage le plus banal de l'époque, *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* (*Principes d'économie politique*), en *Allgemeine reine theoretische Wirtschaftslehre* (*Économie théorique générale*). Et les *Untersuchungen* prenaient en compte ce souci en parlant de « *politische Oekonomie* » qui englobe à la fois la théorie pure et l'idée malvenue de la science que se faisaient, selon Menger, les historicistes, précisément en vue de mieux incriminer cette dernière.

Au-delà de la réfutation de l'intérêt d'user des « concepts collectifs » souvent employés naïvement (comme s'ils allaient de soi) à la base de la conception des historicistes allemands, Menger proposait de rectifier l'ensemble des jugements portés sur la science de son temps. Plutôt que d'établir des rapprochements douteux entre économie, politique et éthique, Menger distinguait les objectifs et les méthodes des trois champs où se manifeste la volonté humaine dans l'action. Or, ce sont seulement des individus qui s'y expriment qu'on peut rendre compte conformément à la raison et aux intentions des agents : les effets qui résultent de leurs actions présentent alors des régularités accessibles par le raisonnement et qu'on prendra comme lois des phénomènes complexes qu'on tente de décrypter, à savoir *des relations typiques entre les phénomènes*. Les centres de décision que sont les agents s'imposent à l'observateur comme l'unité de compréhension naturelle et essentielle *de l'action économique humaine* – Menger préfigure même à ce titre un « comprendre » (*Verstehen*) au sens que Max Weber devait thématiquer bien plus longuement, et dont la méthode lui reste accolée à juste titre en sociologie (sociologie compréhensive, ou *verstehende Soziologie*).

Une fois acquis que les « entités collectives » énoncées ne fournissent pas le bon outil de départ pour l'analyse économique, et qu'une théorie exacte pure en économie n'a pas besoin de position ontologique mais seulement méthodologique supposant des entités élémentaires individuelles, la question se pose de savoir comment des entités collectives empiriquement reconnues (même à tort *dans le cadre de l'analyse économique pure*) peuvent être composées à partir de là, autrement dit comment elles peuvent être formées volontairement (Menger dit : *pragmatiquement*) ou pas (c'est-à-dire, cette fois, *spontanément*). C'est un pas supplémentaire. Menger argue que cette avancée ne doit pas plus nécessairement que les précédentes se discuter dans une perspective historique – même si elle peut l'être : par exemple, à quelle décision première faire remonter l'émergence d'un moyen de paiement spécifique, d'une *monnaie* ? Menger aborde ce point au livre III des *Untersuchungen*, thématisant de la sorte ce qu'il avait préfiguré dans le dernier et huitième chapitre de ses *Grundsätze* de 1871.

Menger suggère l'idée d'émergence spontanée, qu'il ne regarde cependant pas comme un système généralisé – cela devait être l'ambition de Friedrich Hayek, qui, de ce point de vue, allait fournir une pensée plus sciemment « systématique » que le fondateur. Mais chez Menger, un doute surgit à cet endroit : les *Kollektivbegriffe* lui paraissent si naïfs, *trop naïfs*. Ne sont-ils pas plutôt bien roués ? Ils paraissent liés à la « politique de puissance » (*Machtpolitik*) qui était effectivement celle de l'empire allemand, auquel s'était déjà heurté le pouvoir austro-hongrois déclinant⁷¹. L'opposition, au sein du monde germanophone, entre les influences prussiennes et viennoises se retrouve donc également ici. Pourtant, si l'économie « pure » est bien l'objectif visé par l'analyse des actions individuelles ou « privées » (Menger parle de

Privatwirtschaften), alors la méthode qu'il prône vaut au-delà de toutes les considérations historiques occasionnelles.

La réalité de l'analyse *individuelle* est que les transactions mettent toujours en jeu des partenaires qu'on suppose *par méthode* être autant d'agents prenant leurs décisions de manière autonome, selon un sens jamais entièrement explicite mais supposément compréhensible par un autre humain, jouant le rôle d'observateur. L'approche subjectiviste est intrinsèquement liée au sens de l'action individuelle, tant contre l'historicisme que contre le *béhaviorisme* de la théorie des « préférences révélées » que le *mainstream*, sous l'influence du *béhaviorisme psychologique*, allait épouser par la suite.

Le subjectivisme peut donc bien – ou pas, comme chez Menger – se réclamer d'une position ontologique, mais il requiert, quoi qu'il en soit, de prendre en compte l'information et le savoir possédés par l'agent (ce dont les auteurs néo-classiques allaient croire qu'ils pouvaient se passer), de prendre connaissance des facteurs *et des limites inhérentes à l'être fini qu'est l'agent humain* (connaissance limitée, ignorance certaine de mesure variable, coûts à supporter pour lever l'ignorance et acquérir l'information, et aussi la traiter, etc.), tout ce qui est utile à la détermination rationnelle des processus d'échange ayant effectivement lieu entre les agents – sans que cela ne signifie pour autant qu'il faille traiter autrement qu'*indépendamment* leurs réactions à des connaissances, même communes, ou à des croyances, même collectives (religieuses, politiques, patriotiques, etc.)



On objectera enfin peut-être que c'est la *réalité* même de l'*individualité* qui pourrait être difficile à identifier dans le cadre de l'« individualisme méthodologique ». Menger aurait alors méconnu, ou négligé, cette objection. Ce ne serait toutefois le cas que *s'il y avait chez lui prise sur une position ontologique explicite quant à l'identité de l'agent qu'il retient*. Deux types de critiques surgissent dans cette optique : d'une part, les partisans du holisme (peu importe sa nature : social, psychologique – une « intelligence collective », etc.), tout aussi peu aisément justifiable que l'historicisme, et auquel on répondrait par avance, avec Menger, que la naïveté « collectiviste » des auteurs historicistes peut changer de support, sans corriger l'erreur de raisonnement pour autant...

D'autre part, le soupçon pourrait porter sur la nature « personnelle » de l'individu, comme dans le cas des « fous », d'êtres dont la personnalité est « fuyante » (même juridiquement, ainsi des enfants, des personnes sous tutelle, etc.) ou scindée (schizophrènes). La réflexion profonde induite sur la division ou la dispersion de l'individualité date précisément de l'époque de Menger et, dans la même ville de Vienne, Sigmund Freud met au jour le rôle d'un « inconscient » qu'il prétend pouvoir explorer et dont l'influence sur le comportement est tout sauf négligeable.

Toutefois, ce point est totalement absent des conceptions du sujet par Menger, qui reste très « classique » à cet égard. La distinction entre le « normal » et le pathologique, pour reprendre le couple de concepts que devait bien plus tard retravailler Georges Canguilhem, est extérieure à la réflexion de Menger – témoignant ici peut-être à son tour sa *naïveté* : l'action économique dont il est question est celle d'êtres aussi « raisonnables » que « rationnels », « normaux » en un sens trivial et dont les limitations, liées à leur finitude, renvoient à l'obtention ou au traitement de l'information, point aux « subversions » possibles qu'y introduiraient des considérations liées à la « folie ». Si l'on accepte toutefois ce cadre, et l'économie n'en a pas eu d'autre, jusqu'à nos jours du moins⁷², les processus informationnels et cognitifs de l'individu générique « sain » ne sont toutefois jamais si bien pris en considération que dans la position *méthodologique* mengérienne, aussi bien les historicistes que les représentants actuels du *mainstream* seront d'accord sur ce point. Aussi, la définition de l'« économie pure » n'en est-elle pas modifiée de ce fait.

Concluons donc que, si la nature et la réalité des entités collectives ne sont pas interrogées pas les historicistes, qui les regardent à tort comme allant de soi, nations et sortes de groupement collectif de toute espèce (sociétés, « communautés morales », classes, entreprises, etc.) relèvent de savoirs distincts de l'économie *pure* – et, dans la mesure où il s'agit de phénomènes singuliers, situés dans le temps et l'espace, dépendent des études historiques leur correspondant. Menger ne nie ni la validité ni l'intérêt d'autres approches au sein des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier. Mais il montre que l'unilatéralisme de Schmoller est en revanche, lui, condamnable. Il est peut-être plus prudent de ne pas prendre position sur la nature du réel, mais cette précaution *de méthode* permet l'adéquation de l'heuristique économique à la recherche qu'il convient de mener en « économie pure ». La question de l'identité de l'agent économique se pose sans doute, mais elle appartient à d'autres plans car, quelque réponse qu'on lui apporte de ce point de vue, la forme de l'agent rationnel individuelle *suffit* à fournir la base de l'analyse *sans rien affirmer d'autre qu'au plan méthodologique*.

C'est encore dire qu'une fois sorties de l'ornière creusée par l'usage des concepts collectifs, les sciences économiques théoriques pures laissent le champ disciplinaire ouvert à l'étude des sociétés comme telles (la « sociologie ») ; là aussi l'étude générale, c'est-à-dire « théorique », doit se référer à l'agent individuel : cette fois, c'est Max Weber qui devait dire que l'élément individuel forme le socle de l'analyse des comportements (religieux, économiques, politiques, etc.) et de la formation complexe des groupements humains : en somme, le projet entier de l'ouvrage collectif *Économie et société*. L'économie pure vise des théories, comme celle des prix et de la valeur ; la sociologie a pour objectif celle de la formation des entités sociales complexes. Les frontières des deux sciences entre elles et avec d'autres champs disciplinaires ont été effectivement délimitées dans le cours du *Methodenstreit* et

d'autres polémiques de l'époque (le *Lamprechtsstreit*, du nom de l'historien Karl Gotthard Lamprecht, par exemple), tant à l'encontre du savoir des classiques que par le dépassement du projet historiciste de Schmoller. Max Weber visait en effet, quant à lui, non à recueillir des données toujours *seulement* singulières, car tirées d'observations (ce à quoi il s'est employé dans plusieurs études de terrain, des paysans de l'Est de l'Elbe au monde de la Bourse⁷³), mais à forger des mécanismes de compréhension généraux de l'action humaine, précisément ce qu'avait apporté la méthodologie mengérienne.

L'incompréhension (ou la mauvaise foi) avec lesquelles Schmoller confondait ces mécanismes d'analyse économique avec ce qu'il appelait la méthode « anglaise » de l'*homo economicus*, quand il s'élevait contre cette dernière, portait faussement contre la méthodologie de Menger. Enragé de se voir incompris, que ce fût sciemment ou pas, le Viennois mesurait la fragilité de sa position dans la profession, et seule une confiance absolue dans la validité de la voie qu'il ouvrait le soutenait. De là résulta l'ampleur du *Methodenstreit*, rétrospectivement difficile à se représenter sans ces précisions : Menger répétait inlassablement que le choix ne devait pas résider entre l'*homo economicus* des classiques et d'*illusoires* concepts « collectifs » repris d'une saisie purement intuitive (non légitimée par la raison) du réel, et qu'il fallait, selon la méthode qu'il préconisait, repartir des éléments les plus « évidents » aux yeux de la raison. C'était là le véritable « réalisme » qui entraîna le renouveau de la méthode économique, en particulier dans la distinction entre orientations « exacte » et « empirico-réaliste » *au sein même* de la théorie – donc, une fois l'orientation historique acceptée pour ce qu'elle est (non le tout de la science, mais seulement une de ses formes possibles, distincte de la théorie) et écartée, la « théorie pure » n'a de sens qu'en se fondant sur le comportement général de l'individu considéré dans son « type réel », ce qu'il convient de restituer.

« Empirico-réalisme » ou « réalisme des essences » : qu'abstraire du réel économique ?

Quand les commentateurs ne retiennent de l'école historique qu'un « empirisme a-théorique » et relisent le *Methodenstreit* exclusivement à travers l'antinomie « abstraction »/« collecte de données », ils échouent car ils reprennent, sans doute inconsciemment, le schéma même qui avait été proposé par Schmoller, reconduisant l'erreur de confondre l'abstraction de l'*homo economicus* et l'utilisation de l'approche individualiste méthodologique subjectiviste.

L'enjeu de la querelle apparaît alors pour le moins trivial : il reviendrait à dire qu'il n'y a pas d'observation empirique sans hypothèses théoriques préalables, qu'il n'y a pas de science sans abstraction, ce qui semble rétrospectivement aller de soi, et ce

qui a conduit Joseph Schumpeter à juger *a posteriori* la querelle inutile. Les choses se compliquent pourtant dès qu'on reconnaît, textes à l'appui, qu'après tout Schmoller pouvait prétendre que ces règles étaient bien les siennes, et pourtant les entendre de manière à les vider de leur sens (ce qui est la primauté de l'approche par le raisonnement *a priori*). Il accepte certes l'importance centrale du processus d'abstraction, et semble plutôt critiquer chez Menger seulement un genre d'abstraction *particulier* :

Qui veut des lois, dit Menger, doit abstraire. Nous répondons que toute pensée et toute connaissance (*Erkennen*) reposent bien entendu sur l'abstraction ; tout l'enjeu est d'abstraire correctement afin que résultent de nos abstractions des vérités scientifiques et non des fantômes schématiques, de chimériques robinsonnades qui ambitionnent si souvent de prendre la place des investigations et des vérités économiques⁷⁴.

La section précédente a rendu compte de la confusion « schmollérienne » entre individualisme « classique » et subjectivisme « autrichien ». De bonne ou mauvaise foi chez le chef de file historiciste, et surtout partagée par bien d'autres que lui, elle produit encore ses ravages. Or on ne peut pas se contenter de la forme donnée à ses reproches par Schmoller. Car, au sein même de la théorie de Menger, si seule l'orientation exacte produit une analyse *pure* des mécanismes économiques, il existe bien une orientation « empirico-réaliste » : elle se situe au sein de la théorie, et s'avère donc *distincte* des sciences historiques. Son statut n'est pas ambigu pour le lecteur attentif des *Untersuchungen*, mais la place qui revient à l'observation du réel est effectivement seulement heuristique, et ce réel n'est pas d'abord forcément pris au sens des phénomènes envisagés dans l'espace et dans le temps. Menger adopte donc une position plus équilibrée vis-à-vis des phénomènes que celle que lui prêtent d'ordinaire une partie de sa postérité intellectuelle, qui devait adopter à la suite de Ludwig von Mises un *a priorisme radical*, et ses adversaires, après la lecture de Schmoller plus influente qu'il n'y a paru, lequel a fait table rase de cette dimension en ne retenant (à tort pour le lecteur vigilant) que la division en deux plans : les études historiques et la théorie *pure*⁷⁵.

Remarquons que Schmoller écarte non seulement l'orientation empirico-réaliste de la science théorique, mais également au passage la troisième composante de la classification des sciences économiques établie par Menger, soit les sciences pratiques de l'économie (politique économique, budgétaire, finances, etc.), ayant ainsi beau jeu de critiquer par la suite l'absence de considérations pratiques de cette nature chez son adversaire. Par deux fois, et à deux niveaux (la classification générale des sciences, et la composition des sciences théoriques), la présentation outrageusement simplifiée et déformée que Schmoller donne du texte mengérien rend aisée une critique qui, en réalité, pour un lecteur de meilleure volonté, n'a pas lieu d'être.



Pour en revenir à la pensée exprimée par Menger, la détermination des « types réels » (*Realtypen*) ne se fait pas « hors » de toute « expérience ». Au contraire : un passage des *Irrthümer* (lettre n° 8), reproduit plus haut, montre que Menger souligne le rôle de « l'expérience de la vie quotidienne même [qui] est un fondement nécessaire de l'économie théorique. » Toutefois, l'analyse que l'économiste produit avec ces types n'est pas *fondée* sur des cas singuliers. L'expérience peut seulement être observée – et comment pourrait-il en être autrement ? Mais l'observation du réel ne le confine pas à l'historique. Il y a d'ailleurs des contre-exemples patents, jusqu'à renverser l'idée que l'expérience serait du seul ressort des sciences naturelles. Certes cette idée d'« économie expérimentale » n'est apparue qu'à la fin du siècle suivant, et elle n'avait pas été conçue par Menger. Mais l'attention à la reconstruction du raisonnement individuel à propos d'une action économique ne correspond pas à la sélection parmi des données historiques et à l'induction qui s'ensuit selon Schmoller pour déterminer des régularités. Ces dernières sont en fait construites par le théoricien. Sa réflexion est ce que Menger nomme constamment « orientation exacte de la science théorique » (*exakte Richtung der theoretischen Wissenschaft*). Le contraste avec l'« orientation empirico-réaliste de la science théorique » (*empirisch-realistisch Richtung der theoretischen Wissenschaft*) provient de la valeur heuristique de cette dernière, indépendamment de la factualité historique⁷⁶. Pour Menger, l'expérience a bel et bien sa place au sein de la science théorique, et cette part empirique n'est pas pour autant historique quand les phénomènes sont envisagés dans leur caractère typique⁷⁷.

Le sens de l'abstraction mengérienne est cette analyse qui reste générale et s'affine en raison des concepts présents dans la théorie, non à cause de l'accumulation d'observations civilisationnelles acquises par ailleurs. Un exemple du genre de réflexion demandée au chercheur est fourni par le tableau de concepts intitulé *Geflügelte Wörter* (reproduit en première partie de ce volume, p. 107) où Menger agence des rapports entre notions qui indiquent des « relations typiques » entre les phénomènes, lesquelles viendront ensuite les illustrer effectivement. Dans le meilleur des cas, il y a *convergence* de la réflexion et de l'expérience. Si l'observation démentait un raisonnement, sa valeur heuristique contraindrait à refaire le raisonnement. Le concept déjà rencontré de « facilité à écouler les biens sur un marché » (*Absatzfähigkeit*) le montre en analyse monétaire : le perfectionnement du concept et l'accumulation *a posteriori* d'exemplifications significatives (parmi des faits recueillis déjà par Karl Knies, par exemple) vont de pair. Inversement, une approche historique *en premier lieu* de ces mêmes événements singuliers ne permet pas de remonter au concept opératoire, si ce dernier n'a pas été sélectionné par le raisonnement au préalable. D'un tas de faits, les raisons qu'on peut alléguer sont si nombreuses et variables qu'elles laissent le savant dans l'accumulation et/ou dans l'embarras, soit précisément la position dans laquelle Schmoller a entraîné

les sciences historiques allemandes. Rien de théorique n'en résulte plus, mais en découle un pêle-mêle qui caractérise l'hostilité de Schmoller envers la classification des sciences mengérienne.



Puisque Menger souligne les excès d'une économie exclusivement vouée à la science empirique *historique*, mais qu'il n'en accorde pas moins une place à l'expérience au sein de l'édifice théorique, l'opposition entre lui et Schmoller ne relève pas d'une dichotomie entre un exclusivisme théoriciste et un empirisme naïf. Elle porte avant tout sur le processus d'abstraction du *réel* qui est objet de l'étude. La question du *réalisme* interroge alors la méthode d'isolement des « types réels » chez Menger; Schmoller lui reprochait de considérer des éléments « purs » *impossibles à observer* et, dans l'article « *Volkswirtschaft, Volkswirtschaftslehre und -Methode* » (in *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*), il traçait une analogie avec l'étude chimique de l'air. Menger avait effectivement utilisé une telle image dans les *Untersuchungen*. Mais Schmoller en donne une interprétation tendancieuse à laquelle Menger rétorque dans le passage suivant (longue note de bas de page de la lettre n° 2 des *Irrthümer*) :

Dans la recension de mon livre, Schmoller ne lésine pas sur les expressions grossières telles que : « ingénuité de savant en chambre éloigné du monde », « exercices scolastiques », « œillères du travail intellectuel », « schèmes abstraits », « intellectuel étique » et autres choses du même acabit. Il donne vraiment à comprendre, évidemment pour renforcer ces arguments, qu'à cause de mes vues méthodologiques, je devrais être « immédiatement expulsé » de tout cercle de chercheurs scientifiques. Le pas suivant dans sa critique, qui démontre que Schmoller a fait les premiers pas de sa carrière scientifique dans des cercles artisanaux (cf. Schmoller, *Zur Geschichte der deutschen Kleingewerbe*, p. VI)⁷⁸, résonne littéralement ainsi : « Le chimiste peut oser abstraire à partir des propriétés physiques d'un objet chimique, mais s'il enquête sur l'air atmosphérique et, qu'il dit, d'après sur le *principe fondamental d'isolement* de Menger : "je prends ici en considération seulement l'azote, puisque celui-ci prédomine", on le chasserait immédiatement du laboratoire. » Même quelqu'un qui ne connaîtrait que les bases élémentaires de la logique sait que, par « processus d'isolement », on comprend l'isolement à l'égard des facteurs *accidentels* d'un phénomène, et qui a lu mon livre [*Recherches sur la méthode*] sait que je ne donne néanmoins pas le plus petit motif pour concevoir l'opinion absurde que, par processus d'isolement, il faille entendre qu'on s'isole de moments qui sont *essentiels* dans un phénomène. L'observation de Schmoller est non seulement grossière, véritablement à la limite de la rustrerie, mais elle est encore complètement hors de propos. J'ose avancer cette observation même au risque que Schmoller se retrousse les manches et fasse, à l'improviste, acte de présentation « immédiate » de ses terribles arguments [...]⁷⁹.

En dépit du ton acerbe, la question de la méthode du « processus d'isolement des moments essentiels d'un phénomène » demeure pertinente pour différencier les deux auteurs. Schmoller a-t-il fait mouche ? Il n'a saisi (ou n'a voulu comprendre) qu'une caricature du but recherché par son adversaire. Car la perspective sur la science qui est celle de Menger, toute aristotélicienne (comme le milieu universitaire autrichien), est de distinguer le « général » de l'accidentel, afin de laisser le moins de place possible à ce qui relève du second (à savoir les faits singuliers, historiques) et en vue de refuser que le devenir toujours singulier n'envahisse le champ scientifique, ce qui se passe au contraire dans les œuvres compilatrices historicistes.

L'analogie avec la science chimique est là pour manifester le critère de sélection à retenir dans ces deux cas : les gaz dans la composition de l'air sont toujours variables, mais azote, oxygène, etc., en sont les composants isolables essentiels, et non adventices – ce qui est dit dans les *Untersuchungen*. Le processus de recherche adéquat vise par conséquent à isoler les facteurs ou moments (en allemand : *Momente*) essentiels des phénomènes étudiés. L'analyse chimique de l'air livre d'abord une dominante d'azote, la composante oxygène en est l'élément essentiel pour étudier les phénomènes de combustion, tandis que l'analyse la plus approfondie livrera l'existence de gaz rares (néon, krypton, etc.) qu'on peut d'abord tenir pour négligeables, mais auxquels on s'intéressera ensuite dans d'autres buts (luminescence du néon, par exemple).

Dans cet exemple, Schmoller feint de croire que Menger ignorerait l'oxygène (priviliégiant l'azote, qui est en proportion supérieure), ou d'autres composants ; Menger suggère pour sa part que Schmoller serait prêt à inclure des éléments adventices, ceux dus à une présence locale, comme de la fumée qui proviendrait d'un incendie, qui a lieu à tel endroit à tel moment. La mauvaise foi nous semble partagée dans les invectives, mais les déclarations telles que la note de la lettre n° 2 citée ci-dessus révèlent qu'il est néanmoins indispensable d'abstraire du réel les éléments qui permettent d'en mener l'étude analytique exacte, qu'il s'agisse de l'oxygène qui permet la respiration ou du motif dominant dans le comportement économique. Le motif « égoïste » dans les actions des hommes n'est certes pas le seul comportement humain, mais il explique les phénomènes des transactions économiques, notamment la fixation du prix des biens matériels et des services dans l'échange volontaire entre les individus.



La volonté de se concentrer sur ces facteurs a valu à la méthode de Menger le qualificatif d'« essentialiste ». Le terme a immédiatement été rapporté à la vulgate néo-aristotélicienne, cependant que la prudence nous paraît s'imposer à cet égard⁸⁰. D'une part, en raison de la nature de cette vulgate : Menger baigne certes dans une culture académique aristotélicienne, mais sa lecture est toujours originale et de

première main, comme l'appendice VII des *Untersuchungen* le prouve. D'autre part, si sa lecture de l'*Éthique à Nicomaque* est riche et qu'il la commente, comme le font voir les archives de sa bibliothèque conservée au Japon, il n'en va malheureusement pas de même en ce qui concerne les textes déterminants pour la théorie dite « des essences », qui se trouvent dans l'*Organon*, et en particulier touche aux *Topiques* : aucune copie de l'ouvrage ne se trouve dans la bibliothèque de Menger, et il ne l'évoque pas dans les notes manuscrites sur ses propres ouvrages. La circonspection est donc de mise.

En l'absence d'archives probantes, il est finalement sans doute impossible de trancher quant à la question de l'« essentialisme » de Menger... Nous avons évoqué, dans la première partie de ce volume, un certain nombre d'arguments, notamment philologiques (concernant l'emploi du terme « *das Wesen* » dans le vocabulaire professoral de l'époque). Aussi les rapprochements furent-ils le fait des lecteurs plus que de Menger. Schmoller et Menger s'accorderaient sans doute sur l'idée que les notions que possèdent les agents sont des produits de leurs représentations et de l'arrangement cognitif (en employant des termes anachroniques), qu'ils en tirent en fonction des informations qu'ils détiennent de leur formation, de leurs connaissances, etc. : c'est ainsi qu'eux-mêmes tentèrent d'influencer leurs collègues et leur postérité. Mais des « essences » hypostasiées⁸¹ n'auraient rien de « réel » pour l'observateur qui ne voit que des comportements, et elles ne constitueraient en aucun cas des êtres indépendants. Pour Schmoller, elles renvoient à des erreurs du passé :

Toute science rigoureuse actuelle part de cette idée que les notions sont des produits de nos représentations et de leur arrangement, qu'elles n'ont rien de réel, qu'elles ne constituent pas des êtres indépendants, comme le pensaient les Anciens, comme le croyaient au Moyen-Âge les réalistes en opposition aux nominalistes, et comme le croient encore aujourd'hui certains idéologues pour les définitions réelles (opposées aux définitions nominales), qui s'imaginent qu'elles leur permettent de pénétrer jusqu'à l'essence des choses. C'est par l'effet de cette erreur qu'on s'imagine avoir bien compris la psychologie lorsqu'on a une notion exacte de l'âme, l'économie politique lorsqu'on a une notion exacte de l'essence économique, et que l'on peut tout déduire ensuite de cette notion ; Lorenz v[on] Stein et d'autres élèves de Hegel croyaient pouvoir procéder ainsi. Les penseurs à l'imagination puissante peuvent certainement déduire beaucoup de choses de ces idées fondamentales ; mais, en vérité, ce n'est pas la notion qui est active, plutôt la puissance de leur imagination. Les idées les plus abstraites, dit [Johann Friedrich] Herbart, sont les plus vides ; on peut dire plus exactement les plus ambiguës, et, plus une science est complexe, moins elles peuvent être facilement établies⁸².

Schmoller s'en prend aux héritiers de l'idéalisme hégélien en des termes très discutables. En ce qui nous concerne, Menger semblait partager un avis similaire au moins sur Lorenz von Stein⁸³. Il serait également manifestement incorrect de lui

imputer l'idée que les définitions *réelles* des choses (par opposition aux définitions *nominales*) permettent de pénétrer leur « essence ». C'est là l'illusion que dénonçait Kant comme une impossible « intuition intellectuelle » (présente chez les philosophes « dogmatiques » pré-kantiens), et c'est par son effet que les psychologues du XIX^e siècle s'imaginèrent qu'une notion exacte de l'âme pouvait s'acquérir et se vérifier expérimentalement. Ce que voulut démontrer Wilhelm Wundt est précisément ce à quoi Menger s'opposa (voir la première partie de ce volume). Qu'il reprit de Kant l'idée que la « révolution copernicienne » ne permet évidemment pas une telle « vision », ou qu'il fût sur ce point en accord avec Schmoller, la conséquence est la même pour Menger, à savoir la suspension de toute prise de position ontologique, analogue à la distinction kantienne entre « phénomènes-noumènes »⁸⁴. Schmoller, en raison de la primauté qu'il accorde à l'histoire, Menger, au motif de l'autonomie qu'il entend préserver à l'économie politique « pure », refusent tous deux l'idée qu'on obtiendrait de la sorte des notions exactes de l'« essence » des phénomènes économiques, et qu'on puisse déduire à partir d'elles la doctrine économique⁸⁵.

La confrontation inductivisme/déductivisme et la question des « lois »

L'« essentialisme » déduit par les commentateurs à propos de Menger, à partir d'intuitions et de rappels pas toujours assurés d'histoire de la philosophie, correspond peu ou prou à des remarques déjà formulées par Schmoller. Pris comme une qualité ou comme un défaut (ce qu'il était chez l'historiciste, en forme de reproche contre l'approche exacte), Schmoller confond constamment « processus d'isolement » (« *Isolierung* ») et une conception du « réel » concernant les phénomènes économiques qui nierait la réalité empirique tout entière. Schmoller s'en rapportait aux concepts *collectifs* et Menger à l'agent individuel, Schmoller aux faits *singuliers* et Menger aux vertus du *général*, le premier *induisait* le réel du recouplement de données le plus large possible, par une variation les différenciant, le second *déduisait* la connaissance du réel des éléments essentiels signalés par le processus d'isolement. L'opposition entre déductivisme et inductivisme reprend donc peut-être le mieux les oppositions présentées jusqu'ici, en les systématisant. Ces deux pôles, approche déductive *versus* approche inductive, forment certainement la trame la plus souvent mentionnée de la querelle des méthodes, et finalement aussi le plus manifeste des désaccords.

L'opposition entre inductivisme et déductivisme est celle de deux attitudes générales, et à ce titre, elle vaut aussi comme confrontation de deux *idées régulatrices*. Les approches de Schmoller et de Menger doivent être nuancées, mais en guise de notions *principales*, ou *directrices* dans l'approche heuristique des

deux auteurs, l'opposition fonctionne. La nuance provient de ce qu'elles ne sont en aucun cas exclusives, que *chacune des méthodes est présente chez les deux auteurs*, mais cette fois encore de manières différentes : ce sont l'accent mis sur l'une déductive et l'autre inductive, et l'orientation générale qui s'ensuit, qui distinguent leurs perspectives. En somme, ils ne visent pas le « réel » de la même manière.

Dans la théorisation de la science que réclame Menger, dont la théorie est toujours soupçonnée d'être « anglaise » par Schmoller, la science est scindée, clairement, et c'est là uniquement ce que Schmoller veut voir. Dans la lettre ouverte n° 9 des *Irrthümer*, Menger évoque la nature de la science, en incriminant l'illusion « descriptiviste » :

Et pourtant, même cette conception de *l'essence de notre science* [Ndt : à savoir que « les connaissances théoriques et pratiques seront donc, selon cette conception même, quelque chose de différent du matériau historico-statistique, sur la base duquel elles devront être obtenues » (lignes précédentes)] ne semble pas avoir satisfait l'historicisme unilatéral de toute une partie des économistes allemands. Ceux-ci posent plutôt en postulat de leur recherche le principe selon lequel, même en économie politique, aussi bien dans ses parties théoriques que pratiques, « l'histoire doit parler d'elle-même » et celui selon lequel, *en lieu et place des lois des phénomènes économiques et au lieu des principes d'action conformes au but dans le domaine de l'économie du peuple – et respectivement, au lieu des principes d'une gestion pertinente de la balance [budgétaire, commerciale, etc.] gouvernementale –, il convient de substituer le matériau historico-statistique ordonné en fonction de catégories déterminées*. Quand Schmoller prétend que « l'économie politique procède de manière essentiellement descriptive et qu'il convient que le savant présente un cadre individuel concret, mais ordonné selon des concepts, de types et de relations, etc., et qui aille jusque dans les détails des phénomènes et de leurs causes », il se présente seulement ainsi en représentant de cette forme extrême d'historicisme – qui est difficilement conciliable avec l'idée même d'une économie politique –, et il se présente comme le représentant d'une conception qui, au lieu de théorie et de sciences pratiques de l'économie, voudrait « essentiellement » ne mettre en avant que du matériau historico-statistique ordonné selon des catégories scientifiques déterminées – ce qui porte ainsi la science sociale, sans aucun doute, à son point le plus bas possible⁸⁶.

Le simplisme qui oppose « théorie » selon Menger et « empirisme dénué de théorie » selon Schmoller a engendré la vulgate habituelle dans l'interprétation du *Methodenstreit*. Elle est toutefois bien présente dans les textes, illustrée par exemple dans le propos ci-dessus, ou encore par des citations de Menger, reprises par la postérité, comme la suivante : « Le problème avec l'école historique et beaucoup des premiers institutionnalistes est qu'ils voulaient une économie avec des institutions mais sans théorie. »⁸⁷ Le jugement est aussi rapide que péremptoire ; est-il néanmoins excessif ? N'y a-t-il chez Schmoller que si pauvre description ?

Cela assurerait finalement aisément (au plan logique, sinon au plan institutionnel dans l'université de l'époque) la « victoire » de la théorie autrichienne sur l'« erreur historiciste ». Dans les lettres ouvertes sur les « erreurs de l'historicisme », le ton volontairement offensant manifeste tout l'esprit de la polémique. Pourtant, la substance des oppositions conceptuelles est plus fine et leur compréhension devrait, rétrospectivement, ne plus être grevée par le poids des enjeux institutionnels de l'époque. Il doit être possible de nuancer le tableau dressé habituellement, une fois dissipé le caractère réducteur des oppositions⁸⁸. Des auteurs s'y sont employés avec succès, notamment sur la confrontation de l'inductivisme et du déductivisme, qui fournit un outil d'analyse avantageux sitôt les positions exposées à nouveaux frais et les positions éclairées ; rassemblons quelques éléments à cet effet pour le lecteur qui aura déjà parcouru les *Untersuchungen* en français⁸⁹.

Au total, la confrontation exacte et justifiée entre les deux auteurs prend tout son intérêt dès qu'est opérée la recombinaison des savoirs à laquelle la querelle a donné lieu, et du moment que les nuances sont apportées dans la querelle. La conception historiciste englobait (ou prétendait le faire) tous les différents aspects de la vie économique et sociale dans une même étude de type historique – et elle comportait donc aussi une part de théorie *déductive*, dont la place était limitée mais n'était pas absente. La sentence sans doute la plus connue de Schmoller sur cette question est la suivante :

Depuis longtemps j'ai l'habitude de dire à mes auditeurs que, de même que la jambe droite et la jambe gauche servent également dans la marche, de même l'induction et la déduction appartiennent au même titre à la pensée scientifique⁹⁰.

Dans son grand traité de 1900, Schmoller usa de la même métaphore pour affirmer que « quiconque s'est, de quelque manière que ce soit, bien mis au clair sur les deux types de procédés inférentiels [Ndt : *Schlussverfahren*, déductifs et inductifs], n'affirmera jamais qu'il y ait réellement des sciences explicatives reposant exclusivement sur l'un des deux procédés. »⁹¹ Qui lira les lignes suivantes écrites par Menger peut-il alors ne pas conclure à une conviction *qui ne serait pas fondamentalement différente* chez les deux auteurs ?

Le contraste véritable entre ces écoles [Ndt : celle des historicistes allemands et celle propre à Menger] ne se caractérise pas le moins du monde comme celui qui existerait entre une approche tout empirique et une autre toute rationaliste, ou encore l'une toute d'induction et l'autre toute de déduction. Toutes deux acceptent et reconnaissent l'expérience en tant que base nécessaire de l'étude des phénomènes réels et de leurs lois. Toutes deux acceptent et reconnaissent [...] que l'induction et la déduction sont étroitement liées, se soutiennent réciproquement, et constituent des moyens complémentaires de la connaissance⁹².

Certes, il y a une part indubitable de déférence dans ce texte nécrologique écrit en hommage à Wilhelm Roscher – et même une démarche stratégique de la part de Menger, qui consiste à présenter un point de vue roschérien compatible avec le sien, comme lorsqu'il dédiait son texte théorique, les *Grundsätze* de 1871 au même fondateur de la démarche historiciste. Menger réaffirme, lui aussi, et sans hésiter, l'importance qu'il faut attribuer à la discipline historique à *condition qu'elle demeure dans ses propres limites*, et qu'elle s'y borne de bon gré. Les termes de Schmoller et de Menger semblent donc peu éloignés, mais il faut garder à l'esprit la délimitation *ignorée* par l'un, et *proclamée* par l'autre entre induction et déduction ; et si les mots sont parfois proches, leur inspiration est diamétralement opposée.

Schmoller impute d'ailleurs le déductivisme de Menger à des penchants « pernicieux », c'est-à-dire favorables à la « doctrine anglaise ». Nous avons déjà évoqué le fait, mais il faut y revenir ici car c'est à propos de l'opposition déduction/induction que Schmoller réitère contre son adversaire l'accusation à peine voilée de n'en être qu'un épigone et de confondre économie et abstraction ratiocinante à la mode des Lumières :

Pour ceux qui estiment que l'économie politique est une science à peu près achevée, comme par exemple pour les épigones anglais d'Adam Smith, elle est naturellement une science purement déductive. [...] Ils ne pensent donc exclusivement qu'aux problèmes les plus simples et aux parties les plus avancées de notre science, aux théories de l'échange, de la valeur et de la monnaie, dans lesquelles la déduction peut expliquer les principaux phénomènes en partant de telle ou telle prémisse psychique. Celui qui étudie des phénomènes plus complexes, par exemple la question sociale, reconnaît combien souvent il a besoin de l'induction. La discussion qui existe aujourd'hui entre les prétendus partisans de la déduction ou de l'induction s'explique par l'histoire de notre science. Il était naturel qu'on essayât au XVIII^e siècle d'aller déductivement d'abord aussi loin que possible, en partant d'un petit nombre d'expériences et en se servant des faits psychiques déjà connus : toute science jeune procède ainsi. Ce n'est que petit à petit que l'on pouvait reconnaître que les suppositions admises étaient insuffisantes, et ce n'est que lorsqu'on reconnut la fausseté ou l'inexactitude des généralisations prématurées, qu'a pu naître le besoin d'un emploi plus large de l'induction, ou plus exactement le besoin d'une observation et d'une description plus complètes, plus rigoureuses, qui sont également nécessaires à l'induction et à la déduction⁹³.

Si l'on replace d'ailleurs la métaphore schmollérienne de la marche, citée plus haut, dans le contexte de la citation plus longue d'où elle est extraite (mais que, souvent, l'on ne donne pas), on verra que *Schmoller y fait une concession*. Il réagit encore à la querelle, qui a déjà connu son apogée lorsqu'il écrit ces lignes en 1893, soit dix ans après les *Untersuchungen*. Peut-être est-ce précisément la pression indirecte, qu'exerce alors la pensée de Menger sur les auteurs allemands (ou parce qu'il

veut au contraire prévenir l'expansion de cette influence), qui incite Schmoller à reconnaître le rôle des approches théorique et déductive dans l'économie, sans accorder pourtant qu'elles doivent l'orienter. Dès lors qu'il apparaît de plus en plus clairement que la position *exclusivement* inductiviste n'est plus guère soutenable, Schmoller en rabat effectivement. Mais il écarte l'autocritique au profit d'une forme habile de volte-face :

On voit par là combien l'induction et la déduction sont étroitement unies. L'inférence qui est à la base de l'induction n'est, comme [William Stanley] Jevons, [Christoph von] Sigwart, et [Wilhelm] Wundt l'ont montré, que l'inverse du syllogisme qu'emploie la déduction. Depuis longtemps, j'ai l'habitude de dire à mes auditeurs que, de même que la jambe droite et la jambe gauche servent également dans la marche, de même l'induction et la déduction appartiennent au même titre à la pensée scientifique. J'ai toujours soutenu que si nous possédions déjà toute la vérité, nous ne nous servirions que de la déduction, que tout progrès de l'induction met à notre disposition des propositions dont on peut se servir déductivement, que *les sciences les plus parfaites sont les sciences déductives*. Donc, lorsqu'on prétend que ceux qui, contrairement à [John Stuart] Mill, [John Elliott] Cairnes et Carl Menger, demandent un plus large emploi de l'induction, veulent exclure toute déduction, *cela n'a été vrai ni de moi*, ni de tous ceux qui ont une idée claire des méthodes de la logique. Cette discussion, qui a pris dans les livres une importance exagérée, ne porte au fond que sur la question de savoir dans quelle mesure la déduction suffit à la science économique, quel est l'état de notre science, quel trésor de véritables jugements de causalité elle possède déjà ou peut emprunter à d'autres sciences, et principalement à la psychologie⁹⁴.

Cet empressement tout neuf et cette expression si différente peuvent paraître douteux : Menger ne se trompait d'ailleurs apparemment pas devant les déclarations du même genre qui apparaissaient parfois dès avant la querelle : il dénonçait ces déclarations d'une apparente intégration de la méthode déductive par Schmoller alors même qu'elles ne convenaient pas à son cadre de pensée. Un procès en mauvaise foi, diraient les défenseurs de Schmoller ; pourtant, si le chef de file historiciste était parfois bien éclectique, c'est que son éclectisme n'était ni solide, ni fondé. Menger se récriait alors, sans véritable excès quant au contenu de son indignation, quoiqu'un peu théâtral :

Voilà donc ce qu'aura été la direction où s'est développée l'école historique de l'économie politique allemande ? De la théorie ! Une théorie embellie de notices historico-statistiques et, par-ci par-là entrecoupée de digressions historiques ! Un simple rafistolage de notices historiques qui prétendent valoir pour une théorie ! Un pas « de plus » dans cette direction est vraiment impossible⁹⁵ !

Si l'acceptation ultérieure du déductivisme par Schmoller est sans doute peu sincère, c'est surtout que le maître berlinois ne devait nullement renier sa propre

méthode, toujours cumulative et comparative. Par elle, il avait défini son « inductivisme », et dans cette détermination, plutôt qu'un éclectisme défensif et tardif, c'est finalement la position originaire qui demeure la plus intéressante : Schmoller proposait une « comparaison par différenciation » des phénomènes observés plutôt que leur alignement en construisant des parallèles, mode qu'avait popularisée Wilhelm Roscher (à travers la fameuse *Parallelismenbildung*).

La rénovation de l'historicisme passait chez Schmoller par une approche générale de la science (il ne cessa de clamer le mot) qui voulait voir dans les choses humaines la mesure de toute connaissance, elle-même fondée sur l'induction. Sa méthode éclaire dans une certaine mesure (que nous n'avons pas à déterminer ici) nombre d'autres approches relativistes, sujettes à caution, mais aussi comparatives et « compréhensives » (*verstehende*) ultérieures, parfois plus légitimes sans doute, en sociologie comme en économie. Relisons ce qu'il écrivait à ce propos :

Cependant l'accumulation des documents d'observation historique a fourni tout particulièrement l'occasion de comparer les coutumes, les institutions juridiques et économiques, la marche des phénomènes économiques et sociaux analogues dans différents temps, chez différents peuples et à en tirer des conclusions. Il s'est ainsi constitué des disciplines presque indépendantes : l'histoire comparée des mœurs, du droit, de l'économie. Leur importance va croissant, bien que des écrivains trop pressés les aient en partie discréditées parce qu'ils ont rapproché des faits qui n'étaient pas comparables et qui n'avaient pas été suffisamment étudiés. Mais tout comme la comparaison dans le domaine de la psychologie, des langues, des mythes, des religions, malgré les erreurs du début, rend des services de plus en plus grands, il en sera de même pour le droit et pour l'économie. La comparaison croissante de phénomènes analogues ou identiques remplace l'expérimentation qui nous fait ici défaut, elle nous permet de rechercher l'influence variée de certains facteurs, elle constate la vraisemblance de causes semblables, nous donne seule le moyen de prévoir avec quelque vraisemblance les mouvements et les transformations économiques. Il peut certes toujours se glisser des conclusions précipitées ; mais plus on procédera avec critique et circonspection, plus on pourra utiliser de matériaux, plus grande sera la récolte scientifique de cette recherche guidée par l'histoire⁹⁶.

Que conclure de ce passage sinon que, même lorsque Schmoller se contraint à mettre en avant l'intérêt de la méthode déductive et de la théorie, même lorsqu'il se défend d'avoir *indûment donné* une importance *exclusive* à l'induction nourrie de l'approche historique, il manifeste en réalité seulement ce que la mise au point mengerienne l'oblige à concéder ? Inversement, là où il paraît sincère et où il apporte positivement des éléments utiles – ceux-là mêmes que lui reconnaissait Weber dans la lettre que nous citions au début de cette partie –, c'est lorsqu'il s'agit de comparer des faits de droit ou d'économie. Menger reconnaissait tout l'intérêt de l'histoire,

et sa classification des sciences laissait une place à cette démarche, puisqu'il n'a jamais prétendu que la théorie fût le tout de la science. Il y aurait eu matière à juxtaposer les deux visions de la science, ce que tentèrent des auteurs qui vinrent après la querelle en recueillir les fruits, comme Max Weber – si l'unilatéralisme n'avait prévalu, en particulier chez Schmoller, qui n'en rabat donc le plus souvent que sous la contrainte, même s'il semble s'y résoudre dans certains textes.

Menger, quant à lui, pourrait paraître moins accommodant, du fait qu'il ne céda jamais, mais c'est qu'il se pensait dans son bon droit, investi de la mission de sauver la science, et surtout, au-delà de l'image qu'il se faisait de sa tâche, convaincu qu'un moment inductif avait déjà sa place dans sa méthode : c'est ce qu'il dénommait « orientation empirico-réaliste » du savoir. Nous l'avons vu dans la précédente section : il en avait fait une partie intégrante de sa méthodologie – la confinant seulement, comme la part d'études historiques qui en est d'ailleurs distincte, à une *heuristique* –, non de sa théorie, et encore moins de la théorie en général, ou du tout de la science. La théorie exacte, elle, suit en effet l'« orientation exacte ». C'est aussi pourquoi il faut voir chez Menger, avec les commentateurs attentifs du texte des *Untersuchungen* (parfois surpris de leur découverte), qu'il existe bien un moment inductiviste qui est celui du repérage heuristique, par l'observateur économiste, d'éléments servant la construction des « types réels » – ce moment se situe dans le plan « empirico-réaliste » de la recherche théorique. Pour autant, point n'est besoin de voir en Menger un « inductiviste à contre-cœur » ; nous ne croyons d'ailleurs pas que Jack Birner ait voulu l'envisager comme tel quand il écrit ce qui suit :

Pour Menger (et ses contemporains) le problème de la relation entre la théorie exacte et la théorie empirique est un problème concernant la justification de la connaissance : comment la connaissance pratique, historique, théorico-empirique peut-elle recevoir une fondation vraie par-delà le doute. La connaissance est une connaissance certaine [...], la méthode par laquelle la connaissance du monde peut être atteinte est la méthode de l'induction⁹⁷.

Ce qui compte, en fait, sur le fond d'une tolérance apparemment *commune* aux deux protagonistes du *Methodenstreit* à l'égard de l'histoire *et* de la théorie, de l'induction *et* de la déduction – plus ou moins authentique ou feinte chez l'un comme chez l'autre, selon l'interprétation reçue –, c'est que le contraste demeure fort avec le compte rendu réducteur habituellement donné de la querelle. Il convient en effet de reconnaître, en certains passages, une proximité parfois frappante dans les énoncés, et la raison en est qu'il existait bien un sol commun sur lequel évoluent les deux auteurs. Il était nécessaire de le rappeler, étant donné qu'on est longtemps resté aveugle à ce contexte germanique⁹⁸.

Inversement, l'acceptation, parfois du bout des lèvres, des deux méthodes ainsi que les similitudes dans les expressions, une fois relevées à juste titre sous la plume

des deux auteurs, certes indicatives d'arrière-plans conceptuels eux-mêmes significatifs, ne doivent pas, à leur tour, cacher la différence d'orientation profonde qui demeurerait et qui explique une négligence certaine dans la tradition littéraire qui s'est transmise sur le sujet.

Dans un cas, chez Schmoller, l'expérience (révélée par l'enquête historique) est donnée comme devant *fonder* le savoir ; dans l'autre, chez Menger, elle a son utilité propre, mais son rapport à la science consiste à *illustrer* la connaissance forgée dans la théorie. Sans doute doit-on voir au fond chez Schmoller une forme d'*incrédulité* quant à la capacité de la science à donner des lois théoriques *non empiriquement* décelées, bien que pourtant utiles au savoir et à la pratique – la déception éprouvée devant la science des auteurs classiques britanniques s'attelant à l'évolution des territoires germaniques fournit sans doute le point de départ d'un examen qui demanderait toutefois une exégèse sur l'auteur historiciste, dont ce n'est pas ici le lieu.

En ce qui concerne Menger, dans les sciences sociales et dans l'économie politique en particulier, il en va comme le disait Alexandre Koyré à propos des sciences physiques : « la bonne science se fait *a priori* ». Elle n'élimine pas pour autant forcément le rapport au réel⁹⁹. Or, diffuser la conviction qu'il peut exister une *science rigoureuse* fondée sur la capacité de la raison à expliquer les faits *sui-vant une base théorique*, voilà l'effort d'explication que Menger entreprit dans les *Untersuchungen*. Le rejet de l'exclusivisme méthodologique l'a poussé à déterminer une classification de la science en champs distincts. La première partie de ce volume les a indiqués, et il est temps d'y revenir sur le mode comparatif face au refus net opposé par Schmoller.

Classification et mathématisation en économie chez Menger et chez Schmoller: convergences, résistances communes, attitudes antagoniques ?

LA QUERELLE PORTA également sur la question de la classification des sciences économiques – dans la première partie, nous avons préparé la lecture des *Untersuchungen* à ce sujet, concernant Menger uniquement. Pour lui, seul le champ théorique est adapté au traitement du *général*, au sens de l'héritage réaliste aristotélicien, et il n'y a que la théorie pour garantir de fonder une science non sujette aux aléas de l'observation empirique. Le chercheur utilise ainsi les données de l'expérience, mais l'édification de la science ne leur est pas subordonnée. « Les faits sont nos maîtres à tous », aimait à répéter Menger, à la suite de Jean-Baptiste Say, mais en entendant par là des faits stylisés, des *Realtypen*. Dans le champ historique s'impose, au contraire, l'observation du singulier, requérant à son tour une approche *inductive*. Dans le champ pratique, aucune des deux méthodes n'est à exclure, parce qu'on en tire des déductions à partir des connaissances théoriques et que le dirigeant y est aux prises avec l'expérience dans les décisions à prendre.

Pour faire progresser la recherche en science, l'analyse porte tant sur les approches (exacte, ou bien empirico-réaliste, etc.) que sur les objets (singuliers ou généraux). Les deux tableaux de la première partie montraient comment une catégorisation des approches des phénomènes impliquait une classification des sciences. L'affrontement entre Menger et Schmoller le montre également. Des éléments peuvent se ressembler selon une prise en considération générale, la différence de finalité chez les deux auteurs indiquant l'idée qu'ils se faisaient de la science en général et expliquant la diversité de leurs pratiques ; nous discuterons leurs fins dans la section suivante, ultime développement de cette partie comparative et documentaire.

Dans les pages qui viennent, outre la classification des sciences, nous évoquons de nouveau la mathématisation. Schmoller confond, pour les honnir toutes deux, mathématisation et nature exacte du savoir fondé par le raisonnement sur un agent « isolé », et il accuse Menger alors de s'en remettre aux mathématiques

– ce qui n’est pourtant évidemment pas le cas, nous l’avons vu ! Mais ce reproche, formulé au cours d’une citation déjà donnée partiellement, signale ouvertement le malentendu qui s’installe alors en économie à propos de l’usage des mathématiques ; il faudra y revenir, en partant du reproche ainsi formulé :

Pour ceux qui estiment que l’économie politique est une science à peu près achevée, comme par exemple pour les épigones anglais d’Adam Smith, elle est naturellement une science purement déductive. Dans sa *suffisance*, [Thomas] Buckle affirmait que « l’économie politique est une science déductive aussi essentiellement que la géométrie », il est surprenant que des gens qui reconnaissent que notre science en est encore à ses débuts, s’expriment de la même manière¹⁰⁰.

Subdiviser les sciences économiques en domaines ? Un choix en soi

La classification mengérienne des sciences devait se généraliser et devenir, en quelque sorte, si spontanée chez les savants qu’elle leur paraît de nos jours naturelle : théorie, histoire et pratique sont les trois domaines de l’économie dédiée à la connaissance des « lois », des faits et à leur application. Qu’est-ce qui induisait un tel choix chez Menger ? Et pourquoi a-t-il remporté un tel succès dans sa postérité ? Car l’option théorique ne s’imposait pas alors nécessairement, loin de là, ou du moins c’est ce que soutenait Schmoller, en tentant de toutes ses forces de l’écarter. Ce point du *Methodenstreit* aujourd’hui largement oublié est sans doute la question qui permet de lire le mieux l’évolution de la discipline économique comme science au cours du xx^e siècle. Cette grille de lecture croise en effet également les questions de politique économique (qui nous concernent certes moins ici), faisant de la classification et de la terminologie des enjeux centraux dans les combats qui allaient surgir entre catégories de pensée dominantes et dominées. Leur importance historique ne saurait être toutefois surestimée.

Schmoller identifiait ce danger pour l’historicisme, et il entamait sa recension critique des *Untersuchungen* de Menger en observant qu’il semblait *superflu* de diviser les sciences économiques en sous-disciplines, d’autant que Menger les destinait à l’application de méthodes différentes, ce qui constituait sa principale erreur selon le meneur historiciste¹⁰¹. Dans la section « Les noms et les notions, la classification » de son texte « Économie nationale, économie politique et méthode », Schmoller objectait encore que les distinctions proposées par Menger manquaient de clarté, car « [s’il fallait, avec] des types très nets, faire rentrer dans chacun de ces types tout ce qui s’y rattache, [alors il faudrait] toutefois reconnaître que les limites entre deux types voisins sont très incertaines. »¹⁰²

Dans ses lettres ouvertes, la réponse de Menger, contre la recension de son ouvrage en particulier, fut encore une fois cinglante ; mais elle n'ajoute cependant pas grand-chose à son argument initial développé tout le long des *Untersuchungen*. Que le lecteur juge néanmoins du ton, peu aimable, et surtout de l'importance que revêt la question des frontières disciplinaires :

Aucun abîme infranchissable ne sépare l'histoire de la théorie dans l'économie politique, de la même manière qu'il n'y a pas d'abîme infranchissable entre l'anatomie et la physiologie, entre les mathématiques et la physique et la chimie. Entre l'économie politique théorique et l'histoire de l'économie politique, et même entre les sciences en général, il n'y a évidemment pas d'abîme aussi infranchissable que, par exemple, entre la philosophie transcendantale et un dogue danois¹⁰³.

Menger insiste sur les distinctions à bien établir dans la classification de l'économie politique en particulier, mais plus largement dans celle des sciences en général :

Il y a, quoi qu'il en soit, une frontière *bien déterminée*, laquelle peut précisément exister entre les sciences. Le physiologiste poursuit des objectifs scientifiques différents de ceux de l'anatomiste, même si, pour ses propres fins, il s'occupe des résultats de l'anatomie. Le physicien poursuit des objectifs différents de ceux du mathématicien, même s'il utilise pour ses propres fins les résultats des mathématiques, et le but que le savant en théorie de l'économie politique se propose est complètement différent de celui de l'historien qui travaille dans le champ de l'économie politique, même si c'est pour ses propres fins qu'il cultive les études historiques. « Ce sont des *faits concrets*, les destinées, les institutions de peuples et d'États déterminés, ce sont les développements et les états concrets de civilisations que l'histoire et la statistique ont pour tâche d'explorer – tandis que les sciences sociales théoriques doivent nous exposer les *formes phénoménales* des phénomènes sociaux et leurs lois de succession, de coexistence, etc. »¹⁰⁴

Menger rétorque encore et toujours à Schmoller que si ce dernier ne veut pas reconnaître la différence fondamentale entre les sciences historiques et les sciences économiques, c'est qu'il ne veut ni comprendre, ni accepter la division entre *Volkswirtschaft* (*sic*, avec le « h » de la graphie de l'époque) et *allgemeine reine Wirtschaftslehre* (ou « économie générale pure »). Dans la première, un concept collectif, devenu si commun qu'il n'y est plus prêté attention, joue un rôle pourtant illusoire car l'erreur fondamentale est de croire que le « peuple » (*Volk*) agit « comme un seul homme » duquel l'économiste théoricien pourrait tirer des connaissances. L'analyse méthodologique mengérienne montre qu'il *ne peut en être ainsi*, qu'on le veuille, même à toute force comme Schmoller, ou non. La terminologie classificatoire positionne clairement les deux penseurs dans cet âpre combat contre l'usage de notions inefficaces : est économiste, en un sens « pur », le *théoricien* qui

refuse d'employer les catégories les plus usuelles qu'étaient la *Volkswirtschaft* ou la *Nationalökonomie*. Les historiens occupent un autre champ en abordant les phénomènes sous un autre angle, voilà tout. Menger réaffirme dans les *Irrthümer* ces positions arrêtées dans les *Untersuchungen* :

L'économie politique théorique ne doit pas seulement étudier l'essence générale et le rapport général entre les phénomènes de l'économie humaine – comme, par exemple, les prix de marché, le cours des changes et des valeurs, la monnaie, les billets de banque, les crises commerciales, etc. – qui sont des phénomènes de l'« économie du peuple » [*Volkswirtschaft*] et qui résultent des relations entre des économies individuelles reliées par le moyen du commerce des biens, dans une unité plus haute, c'est-à-dire dans l'activité à l'échelle d'un État qui s'occupe de cet organisme composé d'économies individuelles (qu'on voie là-dessus mes *Untersuchungen* p. 233 et suivantes [Ndt : références de l'édition allemande, qui correspond au passage central du premier appendice, voir la traduction dans le présent volume]). Elle [l'économie politique théorique] doit aussi étudier l'essence des phénomènes individuels de l'économie humaine et leur relation avec les phénomènes de l'économie du peuple entendue dans le sens indiqué ci-dessus. L'économie théorique doit, par exemple, nous expliquer l'essence même des « besoins individuels », des « biens », et l'essence véritable des phénomènes économiques qui, comme la « valeur d'usage », sont essentiellement subjectifs, et n'ont de réalité uniquement que dans l'individu. Or, comment l'économie théorique pourrait-elle produire la connaissance de l'essence de ces phénomènes économiques et de leur relation avec les phénomènes de l'économie du peuple sur la seule base exclusive de l'histoire ? (qu'on voie là-dessus mes *Untersuchungen*, p. 121 et suivantes)¹⁰⁵.

Un autre extrait des *Irrthümer* résumera le propos de Menger :

La majorité des auteurs est de l'avis que l'historien doit exposer ceux des phénomènes humains qui ont la plus grande importance, et laisser dans l'ombre ceux qui sont moins importants – il se laisse guider pour cela par sa propre sensibilité, en l'absence d'un principe véritable propre au choix des phénomènes « historiques », principe qu'il pourrait opposer à ceux des faits dont l'exposition n'est pas affaire d'historiographe.

Or, je pensais avoir trouvé pour ce problème la solution suivante : l'historien n'a pas pour tâche d'explorer seulement une partie des phénomènes humains – cela contredirait en effet le principe d'universalité des sciences. Je disais que l'historien doit plutôt exposer la totalité des phénomènes humains, mais cela du point de vue d'une prise en considération collective. J'affirmais que « le fait que les sciences historiques ne puissent remplir leur tâche de manière universelle que, seulement, à la condition de considérer collectivement les phénomènes humains – et, dans les sciences économiques historiques en particulier, à la condition de considérer collectivement les phénomènes économiques –, cela va du reste de soi eu égard au nombre incalculable de phénomènes singuliers dans la vie des hommes » (voir mes *Untersuchungen*, p. 253 et sq.)¹⁰⁶.

Reste le champ *pratique* des sciences économiques, le troisième domaine dans lequel Menger classe la finance, la politique économique et, en un mot, les *applications* de la théorie. Une pratique expérimentée, informée par l'observation et l'histoire en fait ce que nous appelons aujourd'hui, d'un terme barbare mais passé dans la langue des économistes et, surtout, des dirigeants auxquels le champ pratique s'adresse, la « gouvernance ». C'est un domaine « mêlé » par excellence, celui où financiers, fonctionnaires gouvernementaux, dirigeants d'entreprises privées ou de politiques ministérielles se frottent à la science élaborée par les savants véritables et partagent un savoir *pratique* au statut mal défini, entre expérience vécue, souvenirs historiques (les pratiques des cabinets ministériels antérieurs, concernant les finances, la bonne gestion, etc.), etc., pour les associer à des objets et à des buts concrets et urgents.

Dans la préoccupation immédiate, quels sont alors la place et le rôle des analyses et des prescriptions (éventuelles) de la science pour prendre des décisions ? Dans cette question se trouve posée, au plan épistémique, celle du statut de la science économique : est-elle/doit-elle être descriptive, normative et/ou prescriptive ?

Quant à Menger, nous avons rapporté, dès le chapitre 1 de la première partie, l'anecdote narrée par Friedrich von Wieser, à propos de l'étonnement de son maître, pris entre la théorie traditionnelle (c'est-à-dire *classique*) des prix enseignée à l'université, et les jugements de ses collègues les plus expérimentés au ministère ; dans le fossé qu'il constatait, Menger trouva l'impulsion pour sortir l'économie politique de l'ornière où elle s'enfonçait. Il est difficile de dire si ses études intenses d'économie politique proviennent bien de là, mais il les entreprit à partir de l'automne 1867, une période de son activité qui rend l'anecdote crédible. Quoi qu'il en soit, la fausseté qu'il y a à s'accommoder de la contradiction entre ce qui vaut dans la théorie (qu'on enseigne !) et dans la pratique (des affaires ou des règlements) lui était insupportable : la cohérence ne doit-elle pas prévaloir ?

Or, si les praticiens trouvaient la théorie adaptée à leurs besoins, et sous réserve d'intérêts inavouables que la faiblesse des agents humains rend inévitables, ils s'y conformeraient sans doute. C'est donc la forme prise par la théorie qui était insatisfaisante ! Et, en découvrant les lacunes de la théorie (classique), voire son absence (chez les historicistes), Menger y voyait sans aucun doute la cause de cette situation. Dans les *Grundsätze*, il pensait offrir une solution et les *Untersuchungen* sont sa réponse à la fin de non-recevoir qui avait été opposée à son premier ouvrage. Il manifestait amplement dans les deux volumes, encore plus dans celui de 1883, l'importance qu'il accordait aux questions *pratiques* et à déterminer un champ qui leur soit propre, ni théorique (pas simplement *déduit* des lois économiques), ni historique (pas *directement* lié aux expériences qui appartiennent au *passé*).

Dans les *Irrthümer*, sans conteste le texte au ton le plus vif du *Methodenstreit*, Menger souligne que la question pratique constitue un point vital pour la validité de sa propre approche de la science – et pour disqualifier celle de Schmoller. En effet,

ce dernier se targuait de fournir aux puissants une science enfin *utile au peuple allemand*. Les lettres ouvertes de Menger nos 10 à 13 traitent cette question de savoir en quoi les sciences pratiques de l'économie, notamment la *politique économique* et la *science des finances* sont *effectivement pratiques* : si elles n'ont par conséquent pas le rang de théories *stricto sensu*, conformément à sa classification, elles ne sont pas non plus le fruit d'observations historiques.

C'était s'opposer diamétralement à Schmoller sur le point qui lui était le plus sensible, car de là dépendait la puissance qui lui était accordée par les autorités, tandis que les dirigeants n'avaient que faire dans leur quotidien de débats épistémologiques avant la lettre. En se plaçant sous l'autorité d'auteurs comme Wilhelm Roscher, Lorenz von Stein et Adolf Wagner, et en assimilant la théorie à l'histoire, Schmoller confondait sciemment l'intérêt des études d'économie politique et de politique économique. Ce n'était pas le seul fait de l'aveuglement ou d'arguments d'autorité « gratuits », mais plutôt un acte stratégique. Pour Menger, il s'agit donc de montrer que, d'une part, Schmoller se méprend dans l'interprétation qu'il donne des auteurs qu'il enrôle précipitamment et, d'autre part, que son intention d'« élever au rang » de « sciences théoriques » les disciplines pratiques susdites n'est motivée que par l'ambition de cautionner par la science les *causes* d'une *certaine* politique économique, la sienne – ou plutôt celle bientôt connue comme « socialisme de la chaire » qui, *de facto*, usa de son influence croissante, en même temps que le Reich prenait conscience de sa puissance économique afin de, plus ou moins directement, guider une bonne part des orientations de son administration.

Pour ce faire, la courroie de transmission la plus connue (mais elle ne fut pas la seule) était, rappelons-le, le *Verein für Socialpolitik* (« Association pour la politique sociale ») cofondé en 1872 par Schmoller, qui le dirigea ensuite de main de maître. Il réussit à réunir tout ce qui comptait non seulement dans le monde académique du droit et de l'économie, mais encore dans celui de la haute fonction publique impériale et des grandes entreprises (nous l'avons déjà évoqué et nous y reviendrons encore¹⁰⁷). Menger argue que c'est là, au fond, tout ce qui intéresse Schmoller, lequel *ne croit pas* à la science *per se* : c'est la conclusion formulée de manière mordante dans les quatre lettres qui forment une série se distinguant assez aisément au sein de la correspondance « fictive » des *Irrthümer*.

Les orientations défendues par le *Verein für Socialpolitik* peuvent aisément être rapprochées des éléments de législation sociale effectivement passés par les députés allemands sous la férule de Bismarck (quoique le but stratégique de ce dernier était de « couper l'herbe sous le pied » des sociaux-démocrates révolutionnaires, ce qui fut plus ou moins un échec). Elles ne peuvent pas être assimilées rétrospectivement, même avec d'énormes simplifications, à l'idée d'une forme d'« État-providence » avant la lettre. En revanche, elles inspirèrent, par les très nombreuses données rassemblées, les études de terrain publiées, etc., les réalisations législatives impériales.

Ces résultats paraissaient à Menger plus appropriés que les « concepts collectifs » qui leur servaient de bases, au moins selon les déclamations historicistes ; mais s'il niait que les concepts fondamentaux fussent adéquats à formuler une science digne de ce nom, comment accepter des résultats pratiques censés en dériver ? Sans doute, il existait une efficace, au moins temporaire, des travaux schmollériens dans la réalité, et elle ne se fondait peut-être pas sur une pratique effectivement cohérente avec les déclarations véhémentes : Menger déplorait cependant qu'on confondît cette efficence réelle des travaux de terrain avec des éléments de réflexion théorique, et les passages sévères des *Untersuchungen* le montrent assez. La pratique sans base théorique peut avoir un succès relatif et passer, celui que toute personne dotée d'expérience dans un domaine peut obtenir de temps à autre. Mais sa limite est dans son inspiration erronée.

Certains éditoriaux de Menger dans la *Neue Freie Presse* témoignent qu'il jugeait, du point de vue de la capitale viennoise, que la modernisation allemande, et d'abord prussienne, bénéficiait aussi de l'impulsion et de l'effet stabilisateur du *Verein*. Mais la théorie fautive ne pouvait donner des résultats cohérents. La préoccupation modernisatrice était cependant bien partagée par les deux adversaires – quoi qu'en dit alors Schmoller, trop prompt à classer Menger parmi les conservateurs. Il faut ajouter qu'une « économie sociale mixte » ne devait pas être étrangère aux conceptions « autrichiennes », au moins chez l'un des disciples de Menger, Friedrich von Wieser, auteur d'une *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, parue en 1914.



Le souci commun de modernisation des empires centraux allait de pair avec cette autre position commune : le refus de la pensée économique « anglaise ». Contrairement à ce que Schmoller affirmait – à tort nous l'avons vu – de Menger, ce dernier dénonçait plutôt très ouvertement des concepts erronés comme la valeur-travail. Menger percevait même à rebours, chez Adam Smith, certains *idéaux* présentant avec ceux des réformistes allemands une ressemblance frappante. Entre le *laissez-faire* imputé au premier et le quasi-socialisme de l'État monarchique des seconds, la chose peut surprendre. Pourtant, remarquons que Schmoller lui-même se réclamait souvent d'Adam Smith *contre* les libre-échangistes de l'école de Manchester qui l'avaient « récupéré » de manière parfois discutable, et auxquels l'idée de libre-échange appartenait plus particulièrement, selon le maître de Berlin.

Dans ce jeu d'influences croisées reconnues par les uns aux autres, Menger retournait contre Schmoller l'accusation que celui-ci avait formulée à son encontre. Le Viennois incriminait à son tour les promoteurs de l'action de la monarchie sociale (comme Schmoller) *et* les libre-échangistes de l'école de Manchester (qui se réclamaient d'Adam Smith, de manière parfois discutable) pour leurs *erreurs*

communes qui consistaient à accepter les thèses classiques fondamentales concernant notamment la valeur et les prix. Il n'était dès lors pas étonnant que des fautes théoriques partagées (les historicistes allemands ne renièrent *jamais* la valeur-travail) entraînaient des défauts identiques dans les politiques économiques, même sous des formes en apparence antagoniques, ni que les idées « libérales » eussent parfois des conséquences allant dans le même sens que les « programmes sociaux » défendus par les *Kathedersozialisten* réformateurs. Pour Menger seul, fonder l'application pratique sur une théorie erronée devait conduire à l'échec. Les textes regroupés sous le titre « Die Social-Theorien der classischen National-Oekonomie und die moderne Wirthschaftspolitik », d'abord parus dans la *Neue Freie Presse* (nos 9470 et 9472 des 6 et 8 janvier 1891), font la démonstration de sa position sur les théories sociales des classiques, tandis que les lignes suivantes rappellent ce pour quoi il plaidait lui-même :

On peut seulement améliorer le savoir comme la pratique d'une politique visant le bien-être en fonction d'une connaissance croissante de la nature et des relations inhérentes aux phénomènes économiques. De même que dans tous les autres domaines de l'activité pratique, l'amélioration de l'action dans le domaine économique ne peut être le fait que d'une élaboration progressive de toutes les branches de la théorie¹⁰⁸.

Pour autant, qu'on y prenne garde, Menger ne choisit ni le conservatisme politique, ni aucune autre cause – par exemple, celle d'un « libéralisme » économique « extrême » tel celui que ne devaient pas hésiter à épouser ses héritiers de plus en plus lointains, dans le temps comme dans l'espace, de la *Mitteleuropa* au *Middle-West*. Menger était à la rigueur guidé par un souci véritable, celui de moderniser sa ville et son pays, ce qu'illustrait sa remarque sur le fait que les trois fils d'un boulanger devenaient malheureusement tous boulangers en Autriche, alors qu'ils eussent pu suivre des voies innovantes et variées, comme lui et ses propres frères, Max l'entrepreneur libéral et Anton, le juriste défenseur des consommateurs. Cet aspect de la confrontation avec Schmoller distingue les deux leaders par les méthodes qu'ils préconisent, non par l'objectif qui est en somme commun (ce que Max Weber reconnaissait positivement à Schmoller) : promouvoir l'importance des savants pour améliorer tant la science que la condition des hommes. Alors que Schmoller songeait aux sujets du *Reich*, et surtout que sa méthode limitait de manière constitutive ses résultats à ces limites-là, Menger soutenait l'empire austro-hongrois mais sans se prononcer pour ou contre une cause, et promouvait en fait le contenu d'une science universelle permettant d'appréhender le comportement économique *de tout individu*.

La confusion entre la recherche scientifique et l'activité partisane, précisément le vice dénoncé par Menger, se trouvait donc chez Schmoller – quoique pas

seulement chez lui. En classifiant la science, Menger y reconnaît la place respective des théoriciens, des historiens et des praticiens ; il en exclut les « *Advokaten* » nombreux qui l'encombrent et qu'il déteste : avocats de tous intérêts, aussi opposés que les groupes socio-économiques qu'ils représentent : les « protectionnistes » défenseurs des propriétaires comme les « libre-échangistes » (*Freihändler*) défendant les *businessmen*, les communistes (*Kommunisten*) ne jurant que par le prolétariat révolutionnaire comme les socialistes de la chaire entichés de l'État¹⁰⁹.



Ouvrons une parenthèse sur la question du « socialisme » de Schmoller : c'était l'accusation formulée par Heinrich von Treitschke et la faction conservatrice qui avait forgé l'appellation « socialiste de la chaire ». Schmoller lui répondait, dans une lettre ouverte dont le chapitre premier s'intitulait « Ce que vous nous faites dire et ce que nous prétendons être réellement » :

Sur quelles preuves vous fondez-vous donc, pour nous désigner comme des soutiens du socialisme ? Je commencerai par dire que vous les tirez exclusivement du livre de [Ludwig Joseph, dit Lujó] Brentano sur les « corporations » et de ma conférence déjà mentionnée : « La question sociale et l'État prussien ». Or, nous avons à plusieurs reprises, dans des livres et des discours, développé plus complètement notre pensée. Vous pouviez voir, dans une série d'articles récents insérés dans votre propre revue que vous n'avez pas donné à certaines de nos expressions leur sens exact.

[...] Dans quelques autres de vos attaques, vous ne nommez personne, mais vous ne laissez pas le moindre doute que c'est nous que vous visez, nous, les prétendus soutiens du socialisme, les réformateurs de la société, les économistes universitaires¹¹⁰.

À la différence de Treitschke, Menger ne somme jamais Schmoller de répondre sur le contenu « politique » de ses thèses, mais sur le fait même qu'il confond science et activisme ; Menger déplore que ces positions aient précisé un agenda politique, et sa condamnation porte sur la méprise dont cette attitude se révèle être l'indice quant à la nature des sciences économiques, ainsi que sur l'absence de délimitation entre les champs de la discipline qu'elle prouve. Autant l'histoire tend à remplacer la théorie chez Schmoller, autant l'objectif politique contribue à dominer toute autre considération. Au total, il ne reste qu'un ramassis d'expériences et d'idéaux mêlés, point différent de celui que les politiciens invoquent. Schmoller enterre la science et la polémique avec Heinrich von Treitschke montre qu'ils se situent finalement au même niveau : Menger voudrait éviter de s'y abaisser, et pour cela reste en terrain scientifique. Pourtant, il s'y résout à son tour, comme il s'en explique, au début des *Irrthümer*, à son ami imaginaire :

Vous avez raison, mon ami, de ne pas considérer une dispute scientifique avec Schmoller comme une affaire qui pourrait être uniquement scientifique. Cet homme est bien trop connu pour sa tendance prononcée à se méprendre sur les opinions d'autrui, comme également pour être le représentant de ce qui se fait d'incorrect dans le domaine de la polémique scientifique. Et ce n'est pas sans une certaine réticence que j'entre en lutte contre cet aspect de ses attaques à mon égard. Mais il y a des circonstances où se taire signifierait trahir sa propre cause¹¹¹.

Le dégoût de Menger pour son adversaire est contenu dans ces mots. Mais toutes ces polémiques sont tombées dans un oubli tel qu'il faut les resituer : l'activisme de Schmoller servait l'économie prussienne (et allemande) dans la perspective de la politique de puissance (*Machtpolitik*) face aux grandes entités rivales de l'époque (avant tout la Grande-Bretagne, puis la France, bien que déjà vaincue à Sedan). Le souci pour la science était alors bien loin. Toutefois, celui de se réclamer de la science, comme forme de prestige, voire d'efficace pour l'action en politique nationale (dans la mesure où l'on recensait les ressources, les productions, etc.) était au contraire grand ; cet élément valait une reconnaissance certaine à l'université allemande de l'époque. La prévision, la « gouvernance » sur la base de la connaissance socio-économique formait ses premières lettres de noblesse, associées chez les historicistes à un réformisme « bon teint » qui marquait au plan économique une intelligence des faits encore peu fréquente dans les rangs du pouvoir, en particulier chez les Junkers bornés de l'aile droite du Reichstag.

Mais aux yeux du Viennois, le développement de la puissance allemande n'était pas le but naturel de la science, et c'était même plutôt la dévoyer et la ruiner que de l'employer ainsi... Cela lui valut les foudres de Schmoller et l'accusation de « cosmopolitisme » (« *Kosmopolitismus* »)! Pour ce qu'il faut entendre par l'expression qui se présente comme une forme très péjorative de reproche de la part des historicistes, comme s'il y avait trahison du Viennois à l'égard du peuple allemand, et au-delà de lui, de la part de tous les économistes théoriciens, le lecteur est invité à se reporter à la discussion polémique donnée par Menger dans le chapitre même des *Untersuchungen* où le terme apparaît (livre II, chapitre 1, § 3). Ce cosmopolitisme ne se relie que de très loin à la notion précise définie et utilisée par Kant, mais les accusateurs, eux, ne sont pas si éloignés des propos des ligues nationalistes pan-germaniques incroyablement florissantes à l'époque (il en existait, et elles étaient puissantes en France également, voire au Royaume-Uni, mais leur développement outre-Rhin était véritablement impressionnant).

À la rigueur, le souci de la satisfaction des besoins de la population dans son ensemble, et des classes populaires les plus misérables en particulier, se justifiait. Menger y revient d'ailleurs, dans la lettre n° 15 des *Irrthümer* : les préoccupations sociales de son adversaire sont même le seul motif qui lui fait suspendre l'espace de quelques lignes les témoignages de son antipathie ; il l'approuve. Pour autant,

si le souci des pauvres est louable, est-il sincèrement le motif de l'activisme socio-politique du chef de file du *Verein für Socialpolitik* ? Quoi qu'il en soit, cela n'a rien à voir avec la science, souligne le fondateur de l'école autrichienne : c'est se tromper sur la nature du champ *pratique* des sciences économiques.



Dans les paragraphes précédents, nous avons systématiquement exposé la confrontation des concepts et des catégories de la classification des sciences adoptée par Menger et critiquée par Schmoller. Nous avons fait leur place aux *nuances* à apporter au discours à l'emporte-pièce, nuance qu'on évacue trop souvent dans les questions soulevées par le *Methodenstreit*. Exactement à l'opposé des économistes du XIX^e siècle, ceux de la seconde moitié du XX^e siècle n'ont que trop méprisé toute considération historique et ont négligé ces questions : on peut penser que c'est en effet indûment quand on constate qu'elles ressurgissent en période de crise et que le « projet théorique » du *mainstream* est alors remis en question.

Nous avons montré dans la dernière section de la première partie que l'heuristique de Menger est distincte de ce projet, mais n'ont-ils pas été trop nombreux à la suite de Joseph Schumpeter, pourtant lui-même de formation autrichienne, à la jeter aux orties ? Si des nuances sont à introduire dans les lectures rétrospectives de la querelle, elles ne pouvaient évidemment l'être ni par ceux qui l'avaient écartée, ni par ceux qui en ignoraient tout. À l'abus d'érudition historique dépourvue de théorie au XIX^e siècle a succédé la domination d'une ignorance crasse et ridicule¹¹². Une conséquence dramatique est cependant que non seulement l'historicisme, mais toute approche historique a définitivement été écartée¹¹³.

Ce n'est en aucun cas, répétons-le, ce que Menger prônait dans les *Untersuchungen* ; la lecture du texte aura, nous l'espérons, manifesté qu'une interprétation de ce genre serait fautive. En revanche, pour actualiser le propos mengérien refusant l'unilatéralisme inductiviste comme l'exclusivisme historiciste, il serait quasiment possible de l'appliquer de nos jours à l'unilatéralisme de la méthode qui fait foin des hypothèses et qui n'accepte aucun fondement réaliste (la doctrine de Milton Friedman, que la majorité des économistes « standard » continue d'adopter), et par l'exclusivisme « mathématisé » de l'économétrie appliquée – un « économétrisme » devenu la règle, au point qu'une thèse peut difficilement être soutenue aujourd'hui dans la discipline économique, si elle ne s'y astreint pas, en particulier dans les départements des universités nord-américaines (mais de là, la tendance se répand rapidement à travers le monde).

De ce point de vue, ce nouvel empirisme actif aux États-Unis n'a rien à envier aujourd'hui au vieil empirisme historiciste qui régnait à l'époque du *Methodenstreit* dans l'université allemande, alors la première dans le monde, comme l'est actuellement l'américaine. En réaction à quoi une réponse de type mengérien fuse

spontanément : ce n'est pas le contenu de l'approche, légitime en soi – ici, l'usage de la mesure – mais sa domination *exclusive* qui explique l'impasse dans laquelle la science semble bien s'être fourvoyée.

Mais il faut, pour s'en apercevoir, aujourd'hui comme hier, un révélateur, et c'est encore et toujours la crise économique qui le fournit – l'efflorescence toute récente de publications hostiles aux « mathématiques financières » et à l'économétrie appliquée dans la profession le montre. Les usages ne changent pourtant pas rapidement ; de même, au XIX^e siècle, la critique de Menger ne vit pas les méthodes de l'histoire transposées en économie disparaître immédiatement, loin de là ; Schmoller s'en assura d'ailleurs de tout son pouvoir. À l'importation des prétendues méthodes de l'histoire a succédé celle de la mathématique modélisatrice¹¹⁴. Est-ce avec un résultat analogue ? Il ne nous appartient pas de traiter ici la question concernant nos jours, mais nous pouvons déterminer ce qui s'en est débattu dans le passé, à partir de la confrontation entre les deux représentants principaux de la pensée économique germanique autour de 1900.

Mathématiser l'économie ? Résistances communes et oppositions

Dans l'affrontement entre Menger et Schmoller, la polémique ne « prit » que parce qu'ils évoluaient sur un sol commun qu'ils se disputaient, tout en refusant de reconnaître que l'autre pût l'emporter. La plume fut l'outil d'hostilités profondes où les déchirements supposent aussi qu'ils ont pu présenter des points d'attache, *des lieux communs* de la science de leur temps. Le cas le plus frappant se voit dans la résistance à la « mathématisation de l'économie ».

Le reproche formulé par Schmoller, et cité plus haut, dès le début de cette section 4, selon lequel Menger endossait la « géométrisation » de la discipline économique, parce qu'il soutenait la méthode de la déduction, n'a tout simplement pas de sens – le lecteur se reportera à la première partie où nous l'avons assez montré. Le fait même que Schmoller formule ce reproche illustre toutefois qu'une position hostile à la mathématisation, au fond assez similaire à celle de Menger, peut s'appuyer sur des conceptions tout à fait antagoniques. Il permet de saisir que l'exactitude, en économie (comme ailleurs peut-être), ne signifie pas *forcément* la mathématisation du savoir.

Le discours qui devait devenir dominant – et, de manière plus ou moins assumée, allait être clamé avec candeur ou naïve condescendance par les partisans du *mainstream* dans le siècle suivant le *Methodenstreit* – se résume à ce que les mathématiques suffisent à rendre scientifique le propos de celui qui le tient en usant d'elles. Évidemment, ce n'était le cas ni aux yeux de Schmoller, ni à ceux de Menger. Un savoir économique digne de ce nom s'appuie pour eux sur des réalités,

sur lesquelles ils sont certes en désaccord, mais qui sont autres que des formules : des concepts collectifs pour le premier, des agents humains *considérés isolément du point de vue de la méthode* pour le second. Pour ces deux penseurs, il ne suffit jamais de mettre en équations les entités élémentaires en se contentant d'utiliser les outils importés des mathématiques pour exprimer des thèses ou des doctrines économiques. Encore faut-il dire pourquoi ils s'y refusent : nous l'avons déjà fait quant à Menger dans la première partie, et nous y ajouterons ici quelques compléments dans son rapport à Léon Walras ; pour ce qui est de Schmoller, ce dernier applique un jugement clairement négatif à l'ensemble des tentatives de ce genre :

Les tentatives faites par [Hermann Heinrich] Gossen, [Léon] Walras, [Wilhelm] Launhardt, [William Stanley] Jevons, et récemment par R[udolf] Auspitz et R[ichard] Lieben pour fonder une théorie économique mathématique sont analogues aux essais tentés pour déduire les lois des prix d'axiomes ou d'éléments derniers ; il s'agit toujours, à l'aide de représentations graphiques, de formules algébriques et de déductions, d'exposer d'une façon précise les rapports de grandeur de l'offre et de la demande, et de tirer des prémisses les plus simples les conclusions sous une forme mathématique. On ne peut pas nier que l'on puisse ainsi donner une forme nette et précise à la théorie abstraite, que ce procédé de déduction ne soit ainsi plus sûr que dans les exposés courants, qu'on rende plus manifeste la marche de certains processus, tout au moins pour des esprits mathématiques. Mais toute cette méthode n'a pas jusqu'ici donné des vérités nouvelles. Elle repose, si elle veut être plus qu'un mode particulier d'exposition de ce que l'on connaît déjà, sur une méconnaissance de la nature des phénomènes économiques et de leurs causes¹¹⁵.

On constate que Rudolf Auspitz et Richard Lieben se retrouvent incriminés nommément tant par Schmoller que par Menger. Leur réaction commune à *Zur Theorie des Preises* fournit donc un bon exemple du parallèle possible entre les deux adversaires – et aussi du fait que la postérité devait en vérité considérer Schmoller et Menger comme aveugles aux intuitions ultérieurement reconnues des deux théoriciens allemands de la formation des prix, au sujet desquels nous avons rappelé dans la première partie que, reprises avec des mathématiques plus performantes, leurs intuitions devaient donner le « théorème de l'enveloppe », connu sous cette appellation depuis sa reformulation améliorée.

La citation ci-dessus montre surtout que Schmoller rapportait sa critique à une méthode qu'il jugeait identique à celle de Menger, à savoir : « déduire les lois des prix [...] d'éléments derniers », « il s'agit toujours [...] de tirer des prémisses les plus simples les conclusions sous une forme mathématique. » Cette déduction, c'est la méthode « exacte » de Menger, et c'est justement après elle que Schmoller en a ; cela explique pourquoi ce dernier assimilait si étonnamment (et contrairement aux faits) son adversaire viennois et les économistes mathématiciens, alors même que Menger refusait la formulation mathématique !

Pour Schmoller, répétons ici ce qu'il en dit, « [l'approche mathématique] repose [...] sur une méconnaissance de la nature des phénomènes économiques et de leurs causes. » C'est aussi le cas pour Menger, mais Schmoller incrimine la *déduction* comme telle et le raisonnement qui l'utilise pour obtenir des propositions scientifiques « exactes » ; c'est pourquoi il rapproche cette vision de la conception mengérienne, et Schmoller poursuivait d'ailleurs, à la suite de la citation donnée ci-dessus :

Les constructions et les formules se servent d'éléments qui, en fait, ne peuvent pas être précisés, qui ne sont pas susceptibles de mesure, et qui se donnent, par la substitution de grandeurs fictives aux causes psychiques et aux circonstances du marché, qui échappent à la mesure, l'apparence d'une exactitude qu'on n'atteint pas en réalité.

Pour Menger, ce sont au contraire les lacunes conceptuelles ou les erreurs de raisonnement qu'il repère chez Auspitz et Lieben, et que ne masquait pas à ses yeux l'accumulation des formules, qui motivent sa désapprobation visible dans ses notes manuscrites portées sur l'ouvrage qui se trouvait dans les rayonnages de sa bibliothèque. Elles témoignent qu'il jugeait insuffisante la définition des concepts sur lesquels Auspitz et Lieben faisaient reposer leurs démonstrations. Les notes en question montrent non seulement que Menger jugeait sévèrement les imperfections de la présentation mathématique, mais qu'il pensait que les auteurs échouaient à inclure les biens, dont ils discutaient la formation des prix, dans un raisonnement *exact*. Menger échouait certes de son côté à repérer les prémisses du théorème redécouvert plus tard et devenu fameux : comme il manquait dans l'ouvrage les clefs d'un traitement véritablement heuristique des mathématiques, que les auteurs eux-mêmes n'avaient sans doute pas claires à l'esprit, Menger voyait les défauts d'une méthode qui se cherchait sans encore se trouver. Ce qui est tout différent du reproche historiciste selon lequel les mathématiques ne tiennent pas compte des différences entre des contextes historiques divers. Les historicistes montraient ainsi qu'eux-mêmes renonçaient à leur voir jouer un rôle *théorique*, tandis qu'aux yeux de Menger, c'était pourtant ce qu'il y aurait eu lieu d'espérer – simplement les auteurs lui semblaient ne pas encore y parvenir.

Les critiques portées parallèlement sur *Zur Theorie des Preises* sont donc emblématiques : Menger reproche l'imprécision des concepts sous l'apparence d'exactitude fournie par l'appareillage mathématique ; Schmoller critique la tentative même « si elle veut être plus qu'un mode particulier d'exposition de ce que l'on connaît déjà. » Le point commun est de dire qu'Auspitz et Lieben méconnaissent la nature des phénomènes économiques et de leurs causes ; mais ce reproche n'a pas le même sens pour les deux critiques. Dit autrement, la nécessité d'interpréter la notion d'exactitude en science prime sur les résultats que la recherche mathématisée peut offrir.

Dans la citation donnée ci-dessus, comme dans sa confrontation avec Menger, Schmoller manifeste son opposition à l'approche *exacte* en sciences, plutôt qu'à la seule exposition sous forme mathématisée. Mais deux approches se veulent exactes : l'une est « mathématique » (Schmoller cite aussi Hermann Heinrich Gossen, le précurseur du marginalisme relevé de l'oubli par Léon Walras¹¹⁶, et William Stanley Jevons), et l'autre est fondée par Menger. Les assimiler est une erreur – nous avons expliqué en première partie la différence entre le « projet théorique » du *mainstream*, qui allait porter certains des fruits de la mathématisation de l'économie, et la doctrine proposée par Menger. Si Schmoller use de termes identiques contre ces deux approches, cela témoigne seulement d'une confusion de sa part.



En effet, il existait aussi pour Menger – reprenons brièvement ici un point souligné dans la première partie pour le compléter – des *raisons* profondes pour lesquelles les mathématiques ne sauraient délivrer aux économistes ces résultats qu'ils attendent, et expliquant pourquoi les évaluations quantitatives échouent d'autant plus sûrement qu'elles voilent les concepts en jeu dans l'analyse *dynamique* de l'action humaine. D'ailleurs, de ce point de vue, l'économie ne cesse effectivement pas d'appartenir aux « *humanités* » au motif qu'elle se mathématise¹¹⁷. Mais cela signifie deux choses différentes pour Schmoller et pour Menger : pour Schmoller, c'est l'idée que le réel se « dérobe » aux structures mathématiques ; chez Menger, c'est l'idée que la saisie de la réalité se prête à une dynamique dont ne peut pas rendre compte parfaitement un outil mathématique élaboré par construction statique, et voué à la détermination de formes variées de stabilité.

Dans la correspondance de Menger avec Léon Walras¹¹⁸, les désaccords sont explicites sur ce point, quant aux conséquences de la relation difficile entre le concept de théorie exacte chez l'Autrichien et celui d'équilibre chez cet autre père du marginalisme ; Walras croyait de bonne foi partager avec le Viennois un point de vue semblablement hostile à la science classique et, par voie de conséquence, à ses yeux du moins, favorable au calcul d'un équilibre général. Il devait être désappointé quand Menger lui répondit en *rejetant* la valeur heuristique des mathématiques :

Je suis de l'opinion que la méthode mathématique est essentiellement une méthode de *représentation* et de *démonstration*, non pas une méthode de recherche. Toute loi économique [...] peut être revêtue de formules mathématiques, ou encore *démontrée* à travers des représentations graphiques. Cela est très utile dans certains problèmes de notre science, mais cela n'affecte pas toutefois l'essence de la *recherche*¹¹⁹.

Si cette citation montre le rejet par Menger d'une forme d'approche des phénomènes économiques, cela ne prouve pas pour autant qu'il s'accorde avec celle de

Schmoller ! Une telle assimilation hâtive, qu'elle ait été de bonne ou de mauvaise foi, était le fait de Schmoller contre Menger, non l'inverse. Le refus de la révolution mathématique que préparait Léon Walras (et Antoine-Augustin Cournot avant lui) pouvait être partagé par les deux adversaires au sein du *Methodenstreit*, leurs bases demeuraient antagoniques et leurs présupposés opposés.

Les éléments ultimes (du point de vue méthodologique) que Menger cherche afin de fonder ses raisonnements causaux ne sont pas des axiomes (notons d'ailleurs que, chez Walras, ils ne l'étaient pas non plus ; c'est seulement la version de Gérard Debreu et Kenneth Arrow d'un équilibre général entièrement axiomatisé, plus d'un demi-siècle plus tard, qui allait fournir cette démonstration). Menger reprochait alors aux « mathématiciens » de substituer à une déduction exacte entre des concepts un fatras de formules et de graphes, sans toujours bien savoir ce à quoi ils correspondaient *en un sens économique*¹²⁰.

La raison du reproche tient à ce que l'usage même des équations conduit, selon Menger, à s'écarter des questions théoriques, voire à voiler ce qui peut en être compris par la raison, *sans qu'il soit besoin de recourir au calcul* – tandis que ce recours, surtout s'il devient systématique, incite à renchérissement sur des enjeux purement techniques, au détriment de la réflexion *économique pure*. La pureté, comme l'exactitude, ne sont donc pas affaire de mathématisation de la science, mais de gestion du type d'orientation donnée à la réflexion par le chercheur. De même, l'application directe du savoir peut être rendue plus facile (en vue de décisions, publiques ou privées) par l'usage des calculs, mais leur accumulation assure-t-elle une réflexion supérieure à l'amoncellement de données compilées par les historicistes ? Au fond, c'est là partager une même croyance en la valeur intrinsèque de l'empirie, croyance à laquelle s'oppose Menger. Dans la première partie de ce volume, il a été souligné que « mathématisation » et exactitude en économie n'étaient pas synonymes selon Menger, non plus que formalisation et formulation du raisonnement. La comparaison avec Schmoller dans la querelle des méthodes l'aura ici confirmé.



L'usage pratique qu'on peut attendre des mathématiques conduit paradoxalement à ramener à des enjeux de *pouvoir politique* la forme des institutions qui accompagnent la connaissance. De ce point de vue, Schmoller avait recours, en repoussant les enjeux théoriques, à la récolte de données statistiques pour formuler une « histoire chiffrée » insensible à la description des mécanismes comportementaux – c'est là un reproche de Menger.

La forme pertinente d'emploi des mathématiques dans une science « humaine » n'est en effet pas indépendante de l'action que lui donne l'image avantageuse qu'elle offre sa précision. Ce résultat lie le scientifique aux requêtes pratiques du pouvoir politique, d'ailleurs devenu au fil du temps, depuis l'époque du *Methodenstreit*

et dans la veine initiée par le *Verein für Socialpolitik*, le plus gros commanditaire d'études d'économie – soit pour soutenir l'activité économique, soit pour « laisser faire » le déroulement des activités privées sur les marchés. La mesure des phénomènes qui rend l'action possible sur eux détermine alors une nouvelle catégorie : l'*interventionnisme*. Au travers du savoir qui peut être obtenu, les dirigeants demandent des déterminations quantitatives, statistiques, qui doivent pousser à utiliser des notions dont le sens même peut toutefois se discuter (ainsi du « capital d'une nation », déjà évoqué). La postérité mengérienne suggère que *ne pas intervenir* est le plus fréquemment ce qu'il convient de faire mais, quoi qu'il en soit, la substitution du couple de termes opposés (intervention/non-intervention) à celui plus traditionnel (public/privé) se trouve par conséquent liée au développement des positions exprimées lors du *Methodenstreit*.

Les choix dans l'orientation de la science sont donc moins fonction du fait qu'on la « mathématise » ou non, et dans l'affirmative, plus ou moins, mais de la manière dont on l'entreprend, à l'époque comme encore aujourd'hui. Un défaut et un risque majeur du « projet théorique », formulé par les auteurs « néo-classiques » après le *Methodenstreit*, et assez indépendamment de lui¹²¹, était de laisser croire à une détermination univoque du sens de la théorie à travers les mathématiques, et par elles. Un choix différent, fonction des buts assignés à la recherche, était toutefois disponible dès les origines de la mathématisation de la discipline, et Menger en reste en un sens le témoin. Il impliquait de refuser d'importer la formalisation du raisonnement économique depuis des mathématiques étrangères à la problématique initiale des sciences sociales en général, et de l'économie politique en particulier, et de faire droit à des raisonnements propres à cette science économique – en acceptant d'ailleurs éventuellement que la précision par rapport au traitement formalisé fût *moindre*. L'emploi d'autres méthodes, de dispositifs moins perfectionnés que ceux présentés par les techniques mathématiques, mais fonction de ce sur quoi l'économiste entend faire porter l'analyse, peut ainsi se révéler plus adéquat aux buts assignés à la recherche. Les outils disponibles à un moment donné sont alors décisifs – mais ne le sont-ils pas toujours au regard des questions posées, quelle que soit la science ?

On oublie parfois que, dès les premières tentatives de formalisation, l'équivalence entre l'*exactitude* d'un savoir et son expression mathématisée est apparue peu tenable. L'image généralement donnée du *Methodenstreit* réduit à tort l'école allemande à un historicisme de forme « littéraire ». Cette inclination, certes dominante, avait laissé émerger, dès avant les décennies 1870-1880, et en Allemagne comme en Autriche, des premières tentatives de formalisation – en même temps que des *résistances* à cette mathématisation. Rappelons qu'en France, Léon Walras avait repris le travail de mathématisation entamé par Antoine-Augustin Cournot, et l'intérêt pour le travail de l'école mathématique (Henri Poincaré, Paul Painlevé,

entre autres) servit la recherche économique autour de 1900. En portant le regard au-delà de l'époque et des pays qui nous concernent ici, pour suivre les flux de l'émigration scientifique dans les années 1930, c'est aux États-Unis, où l'école institutionnaliste (Thorstein Veblen, John Rogers Commons, etc.) n'avait d'abord que peu d'intérêt pour le sujet (comme l'école de Schmoller en Allemagne), que l'arrivée des savants européens de langue allemande exilés allait donner le « la » d'une mathématisation à marche forcée de la discipline. La Seconde guerre mondiale conduisit à étendre l'influence des mathématiques, et l'on parvint à la situation de domination de plus en plus exclusive de l'*academia* américaine au sein de la discipline, qui s'est perpétuée depuis les années 1950. Cette évolution témoigne d'une confiance toujours accrue dans le traitement *quantitatif* de l'économie positive.

Or les « résistances » enregistrées à l'origine, notamment à l'époque du *Methodenstreit*, que ce fût dans la veine de Schmoller ou dans celle de Menger, mettaient en garde devant un outil qui traite les signaux « quantitatifs » mais laisse de côté le qualitatif, et qui est naturellement moins apte à saisir ce qui est dynamique (l'action humaine) que stable (les états d'équilibre). Prendre conscience des *effets* de la technique importée dans la science économique conduit à interroger les différents usages possibles des mathématiques et ce qu'elles apportent (ou pas) pour « comprendre » les phénomènes socio-économiques. Ces questions posées dès le *Methodenstreit* furent néanmoins occultées par les succès techniques consignés à un rythme toujours croissant dans le traitement quantifié des données.

Les historicistes avaient paradoxalement marqué le début de cette tendance. En premier lieu, en réunissant sur les phénomènes économiques un savoir croissant mais qui n'aurait dû être qu'« illustratif » – au sens que lui attribuait Menger à tout le moins – alors qu'il n'était aux yeux des historicistes point spécifiquement besoin, pour élaborer ces séries de donnée, de théorie. Un des principaux arguments du Viennois était qu'au contraire, il fallait s'en munir d'abord pour appréhender les faits à mesurer. Mais si le traitement formalisé devait avoir, en outre, une valeur heuristique spécifique, alors il allait falloir en préciser la nature... et la charge de la preuve en devait incomber à ses partisans. Ni Schmoller, ni Menger n'étaient de leur nombre.

En second lieu, si la dimension *qualitative* importe en économie, la formalisation sert-elle autrement que dans une perspective quantitative ? Elle comporte éventuellement une visée prédictive (qui suscite elle-même un autre débat épistémique), mais sans qu'adapter l'objet de l'investigation aux besoins de la prévision économique ne modifie forcément la nature de l'enquête poursuivie, ni ne trahisse sa constitution essentiellement *dénuée* de rapport au qualitatif. Sans se priver de l'intérêt du résultat ainsi obtenu, du moins ne l'en réduit-on donc pas indûment ? Certains passages déjà cités de Schmoller font songer à un argument de ce genre.

Si le traitement formalisé impose d'ailleurs d'énoncer des propriétés mathématiques qui rendent l'analyse d'une notion *tautologique*, à force de la réduire à ses

seuls aspects/cas traitables, quel bénéfice en aura-t-on également tiré? En fonction des caractéristiques *économiques* recherchées dans les phénomènes, l'adaptation diversifiée des outils pourrait paraître préférable et, si l'on projetait le regard vers l'une des querelles ultérieures majeures à laquelle l'école autrichienne allait prendre part, celle dite du « calcul socialiste », il devait bien s'agir d'y discuter la possibilité de formuler un équilibre *planifié*, c'est-à-dire *calculable*, des échanges au sein d'une économie centralisée¹²². L'appui des mathématiques a d'abord semblé devoir permettre la *collectivisation* sur un plan scientifique *général* (avant qu'il ne faille en rabattre). Sur ce point, à l'époque de Menger, Walras préconisait d'ailleurs déjà, dans le dernier chapitre de ses *Éléments d'économie sociale*¹²³, la collectivisation des terres – on imagine aisément que Menger trouvait déplacée la substitution d'une mesure politique à un calcul scientifique, tandis que Schmoller réagissait avec horreur à une perspective révolutionnaire dont son « socialisme » réformiste visait précisément à éloigner le spectre.

Les *Untersuchungen* de Menger, un demi-siècle avant cette autre querelle qu'on vient d'évoquer, et qui se situe toutefois dans leur prolongement, dressaient une critique qui pouvait donc également s'appliquer à l'importation des mathématiques. Ce n'est pas que des mathématisations n'aient d'ailleurs point été proposées dès la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment en Allemagne, mais la domination de l'historicisme tend rétrospectivement à faire oublier ces tentatives qui anticipaient certains résultats, lesquels ne devaient être définitivement démontrés que plus tard (on l'a évoqué dans le cas d'Auspitz et Lieben, mais il en est d'autres). Il est également vrai que leurs auteurs les avaient parfois eux-mêmes abandonnés, parce qu'ils avaient conscience de ne pas savoir les intégrer à leur propos : soit ils ne portaient pas sur des enjeux de compréhension des échanges, soit ils n'étaient qu'illustratifs (des graphiques, par exemple) et non heuristiques (on ne parle évidemment pas de « modèles »). Par exemple, le titulaire de la chaire d'économie de l'université de Vienne avant Menger, Hans Mangoldt, avait lui-même écarté l'exposé mathématique de la deuxième édition de son manuel d'économie politique, alors que la première publication comportait un appareillage mathématique, mais dont l'utilité n'était qu'illustrative (sans doute la raison qui l'avait incité à l'écarter¹²⁴).

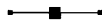
Ces tentatives précoces de mathématisation restaient d'ailleurs largement ignorées. Les mathématiques élaborées par l'autodidacte Hermann Gossen, déjà évoqué, sont moins erronées (Léon Walras devait les juger au contraire bienvenues) qu'intruses dans le paysage de son temps¹²⁵. La statistique était, elle, mieux acceptée, moins toutefois pour corroborer une théorie mathématisée que pour fournir des *données* à l'école historique. Même alors, un Wilhelm Lexis s'interrogeait fortement sur la validité de son utilisation, approuvé en cela par Menger¹²⁶.



Chez Menger, la « résistance » à la mathématisation provenait donc de raisons profondes qui devaient avoir une incidence sur l'évolution de l'école autrichienne, comme sur les rapports entre les différents courants de l'économie moderne. Son refus de la notion d'équilibre général de Walras scindait le « mouvement marginaliste » (si on peut le qualifier ainsi, ce qui est douteux), et cette division persiste jusqu'à nos jours.

De son côté, Schmoller orientait le courant majeur de l'historicisme allemand vers une impasse dont il ne devait pas sortir, malgré les efforts de Max Weber, lui-même décédé deux ans seulement après le maître de Berlin, dans un empire défait. L'école autrichienne, en commençant par les héritiers de Menger, ses disciples viennois directs : Eugen von Böhm-Bawerk, Friedrich von Wieser, etc., allait continuer de rejeter un certain emploi des mathématiques et se tenir en marge du *mainstream*. Menger et Schmoller ne s'« accordaient » donc dans ce rejet que pour des raisons opposées, et ce n'est pas minimiser leur opposition, mais contribuer à l'expliquer, que de la rapporter ici.

Tout en cédant peu à peu du terrain en ce qui concerne la formalisation, les historicistes devaient rejeter ce qu'elle pouvait apporter au titre de la « théorie pure ». Les « Autrichiens », eux, écartaient l'idée d'une statistique conçue comme simple pourvoyeuse de données, à laquelle on demandait de fournir une « histoire chiffrée », déplorant l'absence ou la fragilité d'une statistique *théorique*. L'histoire de la réception des mathématiques *importées* au sein de l'économie¹²⁷ montre quelle réalité les économistes de divers camps méthodologiques visaient – l'exemple pris plus haut du *Zur Theorie des Preises* d'Auspitz et Lieben s'y ajoute, d'après Schmoller et Menger.



Les débats des paragraphes précédents surgissent eu égard à un discours économique qui fait sa place à la question du « réel », et ils rejoignent de la sorte l'interrogation sur la classification des objets de la science. Loin de dissoudre le discours méthodologique, la possibilité de formaliser le réel suscite un regain d'interrogations. Le recours à différents types de relations est, par exemple, à son tour problématique : la réduction des relations entre utilités et/ou préférences à des relations ordinales (plus voisines des relations *qualitatives*) rapproche-t-elle les formalisations sur ces objets ? Ou la persistance à résister au primat de la mathématisation en économie ouvre-t-elle à des interprétations plus « riches », et en quel sens ?

L'histoire des arguments utilisés dans la résistance initiale à la mathématisation de l'économie remonte là encore à l'époque qui nous concerne. Elle se trouve, *in nuce*, dans la correspondance entre Menger et Walras, mais on la lit aussi dans les controverses entre marginalisme et historicisme, chez Hans Mangoldt, chez Wilhelm Lexis, etc. Dans la confrontation des perspectives de Walras et de Menger

quant à la nécessité de mathématiser l'économie et, bien évidemment, avec l'introduction massive dans l'enseignement de cette discipline d'un recours important aux mathématiques, est contenu le débat sur la possibilité de résoudre la science théorique dans des équations censées dire la teneur même de ses théories.

Cournot s'était le premier proposé de bâtir une théorie économique *rigoureusement* mathématique, liant une méthode heuristique et une théorie systématique, en dénonçant précisément l'égarement des esprits qui confondent calcul et mathématiques :

Les personnes versées dans l'analyse mathématique savent qu'elle n'a pas seulement pour objet de calculer des nombres ; qu'elle est aussi employée à trouver des relations entre des grandeurs que l'on ne peut évaluer numériquement, entre des *fonctions* dont la loi n'est pas susceptible de s'exprimer par des symboles algébriques¹²⁸.

On connaît également sur ce point l'irritation de Léon Walras face à ses détracteurs « qui ne connai[ssent] que les quatre règles d'arithmétique et qui n'[ont] jamais entendu parler de l'analyse et du calcul des fonctions »¹²⁹ ! En recourant à l'appareil mathématique dans l'élaboration de la théorie, le chercheur veut établir des relations entre des grandeurs *qui ne sont, la plupart du temps, pas quantifiables* ; c'est ce point que Schmoller et les historicistes oubliaient, se méprenant sur la nature des mathématiques, et c'est bien une approche théorique de ce genre que Menger ne croyait ni pouvoir ni devoir trouver dans les mathématiques. Plus exactement, ce n'est point la *quantification* des grandeurs qui constitue l'objectif principal du chercheur, mais l'élaboration d'une structure cohérente de relations en vue de *comprendre* un aspect du monde délimité par une problématique.



Un excursus s'impose au moment de conclure : une fois que l'économie mathématisée a, dans la seconde moitié du xx^e siècle, définitivement pris possession de ses moyens et étendu sa domination sur la discipline en son entier, la différence de sensibilité aux contextes historiques devait toutefois demeurer notable entre économistes américains et européens, même immigrés aux États-Unis. Cette émigration, en particulier celles des économistes germaniques, a alimenté aussi bien le progrès accéléré de l'approche formalisée (avec Jansci [dit John von] Neumann et Oskar Morgenstern, pour ne citer que les auteurs les plus connus), que la persistance d'une forte résistance à son encontre, en particulier chez les « Autrichiens » et leurs héritiers, de Ludwig von Mises à Murray N. Rothbard en ne retenant qu'eux¹³⁰. Sans être *déterminant*, cet aspect « culturel » *influe* en effet sur les pratiques scientifiques, d'autant plus qu'on ne peut guère échapper à la nécessité d'interpréter en termes éthico-politiques des contraintes structurelles supplémentaires¹³¹.

À chaque fois, c'est donc sur le terrain *de la compréhension et de l'interprétation* qu'on peut montrer la réussite ou non des réponses aux questionnements des économistes. Or, rien en ce qui concerne l'économie mathématisée ne permet de formuler des réponses en termes de *compréhension et d'interprétation* : c'est dire que la formalisation ne se suffit pas, et que la finalité même de la science est en question *hors la mathématisation*.

Tirons-en la leçon que les interrogations concernant la mathématisation de l'économie ne sont donc jamais seulement techniques, mais de principe. Leurs pré-suppositions ontologiques peuvent être suspendues (dans une certaine mesure, et la méthodologie de Menger s'y prête), mais leur influence ne peut pas être évacuée – même si le « style » mathématique d'exposition (*Darstellung*) de la science n'est pas vraiment traité par Menger dans les *Untersuchungen* – sauf dans deux courtes évocations que nous avons mentionnées dans la section 4 de la première partie de ce volume, sur lesquelles nous ne revenons pas ici.

Entre Schmoller et Menger, la discussion sur la nature des entités élémentaires se fait certes bien *en dehors* de la considération « mathématisée », et cela vaut autant dans les articles du maître de Berlin (« La justice dans l'économie » ou « Économie nationale, économie politique et méthode », 1893), que dans les livres des *Untersuchungen*, en particulier le livre III sur l'organisation « spontanée » des groupements humains. Menger explique là pourquoi la formation des collectivités *n'est pas l'objet d'un calcul conscient* – ni au sens d'une intention collective, ni au sens d'une formule générale qui pourrait jamais l'expliquer ; les institutions – ou plutôt les « produits du social » (« *Socialgebilden* ») – s'édifient à travers les actions individuelles dont un certain nombre de recoupements sont, par nature, non intentionnels autant qu'impossibles à prévoir. Les torts de l'exclusivisme dans le choix d'une méthode, surtout lorsqu'elle est apportée de l'extérieur de la discipline, s'appliquent à leur tour aux outils mathématiques qui seraient employés dans cette perspective. L'économie politique en particulier a montré depuis lors la domination que la formalisation a prise, mais on peut douter qu'elle ait répondu à cette objection.

Sans interpréter cette quête dans les termes d'un supposé « essentialisme » mengérien (ce qui n'est aucunement nécessaire, nous avons déjà évoqué ce point), des formules comme celle-ci, qui paraît dans sa correspondance, montrent que la préoccupation de l'économiste est effectivement dans la résolution de questions liées aux éléments non-quantitatifs de la réflexion sur les sciences sociales en général, et sur l'économie politique en particulier :

Nous n'étudions pas simplement des relations quantitatives, mais également l'essence (*das Wesen*) des phénomènes économiques¹³².

L'épistémologie économique se fonde-t-elle dans le *Methodenstreit* ?

DES SECTIONS PRÉCÉDENTES, il est maintenant apparu sans équivoque pourquoi les reproches formulés par Schmoller étaient infondés (que ce fût sciemment ou de mauvaise foi). Ne voir dans ce que l'historiciste lui-même nommait déjà « école autrichienne », et chez son fondateur Menger, qu'une simple resucée, indûment importée de l'école étrangère du classicisme anglais (comme la méthode mathématique l'était d'une discipline extérieure), voilà qui ne résiste pas à l'analyse. La tradition qui relate le *Methodenstreit* n'a d'ailleurs pas retenu cette accusation. Au contraire, Menger ouvrait une voie nouvelle, non seulement eu égard aux tenants passés de la valeur-travail (parmi lesquels on doit compter Karl Marx), mais encore par rapport aux autres pères fondateurs du marginalisme et de l'école « néo-classique ». Menger écrivait à Walras :

Je me préoccupe dans mes recherches de retracer les phénomènes complexes de l'économie à leurs origines véritables, à leurs constituants élémentaires, et d'explorer les lois selon lesquelles les phénomènes complexes de l'économie sont construits à partir de ces éléments¹³³.

Une note manuscrite de Menger dans les marges de son propre volume des *Grundsätze* manifeste encore sa vision de la finalité du savoir en économie :

Tout à fait exact [*Sehr richtig*] ([Pellegrino] Rossi, I 53) : Si vous pouviez suivre à travers les mille vicissitudes du marché, les parties contractantes, en analyser rigoureusement la position, *en peser pour ainsi dire les besoins, vous auriez la solution vraie du problème [...]*¹³⁴.

Cette reconstitution attentive du processus d'échange ne doit évidemment pas être confondue avec le souci de la collecte d'observations multiples situées dans le temps et dans l'espace (dans l'histoire), desquelles se déduiraient quelques régularités auxquelles serait abusivement donné le nom de lois – c'était là la méthode de

Schmoller qui, en outre, renonçait quasiment, nous l'avons vu, à la forme même de la « loi économique ». Entre l'activité de compilation regardée comme la source de « lois » tirées sans critère de sélection clair (la position du « vieil » historicisme) et l'anti-théoricisme des membres de la « jeune » école historique suivant leur chef de file, Schmoller, il n'y a pas à choisir, mais seulement à invalider deux approches insatisfaisantes. Si la procédure indiquée par Menger doit toutefois bien être envisagée comme ce qu'il prône, c'est qu'elle est une dynamique attachée à des comportements considérés « dans leur isolement » (« *in der Isolirung* »), et il faut alors également écarter l'approche *statique* fondée sur l'équilibre (général, « à la Walras » ou partiel, du genre proposé par Jevons et repris par Alfred Marshall).

En retraçant, dans les faits et dans les écrits, le *Methodenstreit* avec ses conceptions implicites, non seulement on lève des confusions qui ont trop longtemps prévalu, mais encore, d'une part, on nuance des oppositions souvent retenues de manière trop simpliste pour narrer la « querelle des méthodes » et, d'autre part, on souligne la spécificité de la pensée du fondateur autrichien. On contribue à révéler la richesse de débats qui peuvent ressurgir, non comme des dépenses d'énergie inutiles, selon le mot de Joseph Schumpeter, mais comme des points de passage obligés, des moments d'autoréflexion de la science sur ses méthodes, des bilans inévitables en temps de crise.

Alors, non seulement la manière de « faire » de l'économie, la science qui met en jeu les relations matérielles entre les hommes, mais encore les valeurs au nom desquelles les savants la font, sont remises en question. Ces points des valeurs et de la constitution d'une épistémologie économique (avant la lettre) dans la « querelle des méthodes » sont les derniers que nous évoquerons dans cette partie documentaire. Peut-être apporteront-ils une réponse à la question : l'épistémologie économique a-t-elle été fondée par le *Methodenstreit* ?

Schmoller mettait systématiquement en avant la préoccupation concernant la « justice », et certains effets induits par la croyance en celle-ci. C'est ce que Menger qualifiait d'orientation « soi-disant "éthique" » de l'école historique allemande. Qu'on ne soit point naïf : dans un empire allemand en plein essor, cette revendication de « justice » recelait le but à peine voilé de rattraper la puissance hégémonique du siècle, la première puissance industrielle en date, la Grande-Bretagne. Mais elle s'appliquait également au sein de la nation, dans un souci de « plus juste » répartition des fruits de l'« économie nationale ».

Le contenu social de la question concernant la « justice » devait d'ailleurs passer sous la forme d'une législation du travail, la plus protectrice et complète d'Europe (et du monde, naturellement), au tournant 1900 – alors qu'il fallut, par comparaison, attendre en France l'année 1910 pour que des lois, dites « lois ouvrières », fussent suffisamment avancées et systématisées pour que l'idée surgît de les réunir dans un véritable « Code du travail ». Toutefois, quelque sympathie que Menger dît

éprouver effectivement pour l'allègement de la peine des travailleurs, il réfutait fermement l'idée que la finalité de la science fût de connaître, ou d'édicter de telles normes, voire, ce qui est encore autre chose, de prescrire des remèdes, sinon des « recettes » de politique économique pour le corps social.



Les sciences sociales en général, et la science économique en particulier peuvent être conçues premièrement comme *descriptives* – ce qui renvoie au « projet théorique », déjà évoqué à maintes reprises dans cette partie et dans la première de ce volume, deuxièmement comme *normatives*, au niveau des sciences pratiques de l'économie politique au sens de Menger rend à sa manière compte –, nous y reviendrons plus loin, et troisièmement comme *prescriptives* – là étant d'ailleurs le but majeur que lui assignaient les historicistes du *Verein für Socialpolitik*¹³⁵.

Pour Schmoller, les trois dimensions se retrouvent dans les effets induits par la croyance en la « justice », et il est impossible de ne pas en tenir compte dans les comportements des individus. L'important est alors de porter « conseil au prince », dans la plus pure tradition des caméralistes du XVI^e au XVIII^e siècle, car il convient de fonder les prescriptions aux dirigeants sur ce que la population comprend le mieux – quitte à se passer de toute théorie et à en venir à des compromis avec les différentes forces sociales avec lesquelles le prince doit composer. Bref, il faut être *politique*. L'observation induite des précédents historiques, qu'ils soient envisagés comme des parallélismes (chez Wilhelm Roscher) ou dans leurs variations (la méthode de Schmoller), remplace alors la réflexion théorique *générale*, pourtant seule exacte et valide, aux yeux de Menger. Il faut choisir, car on ne peut pas défendre la prétention de l'économie à être « scientifique » à la fois d'une manière et de l'autre.

En dépit de quelques passages, que nous avons d'ailleurs cités dans les sections précédentes, où Schmoller concède une place à la méthode déductive, il opte indéniablement pour l'expérience (finalement) « naïve » à laquelle se fient les politiciens qui se croient roués. Et la raison en est simple : la finalité du savoir est aux yeux de Schmoller, et du *Verein* qu'il dirige, le *gouvernement* des intérêts allemands. Tour à tour, ceux-ci se conjuguent ou s'opposent à la (aux) conception(s) populaire(s) de la « justice », qui relèvent toujours d'événements singuliers dans lesquels le pouvoir peut intervenir (accidents du travail, périodes de chômage « involontaire » – même si le mot n'existe pas encore –, etc.) Schmoller vise seulement des régularités observables de ce point de vue, tandis que Menger situe précisément le domaine de la science au-delà de ce champ des activités pratiques immédiates, tout en y trouvant, à son tour, des illustrations des raisonnements forgés à partir des concepts pertinents.

Selon Schmoller, il appartient à l'économiste-observateur, à l'enquêteur qu'est par définition l'historien, de retrouver la coutume existante dans un cadre de civilisation donné, de l'ordonner et de la formuler en une doctrine vérifiée par le plus

grand nombre possible de faits (et, incidemment, compréhensible par le prince) pour constituer l'économie la plus fiable. Cet historicisme « révisé » (celui de la « jeune » école) épuise selon son opinion toute la théorie « utile » qu'il est possible au savant d'espérer jamais donner, en tant que « scribe de l'histoire », en somme. Schmoller illustre sans doute de la sorte plus la discipline de l'historiographie que celle de l'économie « pure ». Ou, plus simplement, il ne croyait pas cette dernière possible. Est-ce à dire que l'art qui consiste à narrer le mieux possible était le tout de la science économique ?

Pour Menger, constituer des « types réels » sert les intérêts de la théorie qu'il faut soustraire à l'unilatéralisme et à la toute-puissance de savoirs étrangers – qu'il s'agisse de l'histoire, le principal danger alors, mais aussi de la psychologie expérimentale (à laquelle Wilhelm Wundt donne ses lettres de noblesse), ou des outils mathématiques à tort absolutisés. Schmoller ne saisit pas l'innovation majeure qu'il y a à observer le comportement des agents individuels *sur une base quotidienne*, c'est-à-dire en intégrant leur *subjectivité*, autrement que comme le rapport à leurs croyances, avec lesquelles il s'agit de permettre au pouvoir de jouer.

Menger prend évidemment en considération des croyances *subjectives* lorsqu'il intègre les notions de connaissance limitée et d'ignorance de l'individu dans la détermination de la valeur *subjective* et celle des prix qui en découle. Mais ce n'est ni pour les rapporter aux territoires que le prince administre, ni pour les soumettre à l'influence d'intérêts et de justice mêlés, laquelle fait les « communautés morales » schmollériennes.

Menger incrimine également, les considérant comme tout aussi naïfs, les « concepts collectifs » historicistes et l'*homo economicus* classique. Dans les deux cas, la dimension subjective manque dans les conceptions historicistes – et, *du point de vue méthodologique*, la puissance explicative est tout aussi faible ; il n'est même pas nécessaire de prendre une position ontologique arrêtée *sur la nature de l'agent individuel* pour le démontrer. Inversement, le livre III des *Untersuchungen*, sur l'organisation spontanée de la plupart des institutions humaines, fait, par exemple, œuvre de théorie scientifique sur ce fondement méthodologique qui donne sa « marque de fabrique » à l'école autrichienne d'économie.



Le « style » de l'exposition scientifique (*die wissenschaftliche Darstellung*) est encore primordial au sein du savoir économique. Il renvoie à ce que l'économiste croit devoir diffuser des « convictions » adaptées à ce qu'il pense connaître. S'il met sa rhétorique au service d'intérêts particuliers (même nationaux) bien plutôt qu'à la disposition de ceux de la raison dans une « science », c'est-à-dire pour le compte de la visée d'un savoir « général », alors ce but-là est constamment dévoyé. Ce fut le cas sous la plume des historicistes. Et, par leur « style dévoyé », ils ont selon

Menger porté l'économie dans l'impasse¹³⁶. Il semble qu'à sa suite absolument dominée par le « mathématisme », cela fut l'avis général des partisans du « projet théorique » comme autrichien, même une fois distinguées les natures des projets néo-classiques. Pourtant, du sein même de l'économie « standard », mais en rébellion contre le *mainstream*, la préoccupation a ressurgi précisément pour cet art, la *rhétorique* redécouverte dans l'usage qu'en font les théoriciens eux-mêmes pour convaincre leurs pairs et leur public.

L'auteur de nos jours le plus connu pour son analyse de la rhétorique des économistes, Deirdre N. McCloskey, a inauguré une série de contributions qui ont rouvert ce débat¹³⁷ que l'on aurait pu croire clos : certes, ses protagonistes ne redécouvraient certes pas le *Methodenstreit*, ce qui tient sans doute à un paradoxal manque de culture scientifique chez les scientifiques par ailleurs les plus soupçonneux. Prêter attention à ce qui s'y était dit aurait pourtant été utile. L'intérêt rétrospectif pour le travail des historiographes que furent aussi les historicistes à leur époque, et pour leurs critiques, comme Menger, devrait s'augmenter du regain d'attention pour l'usage de la rhétorique. En effet, toute doctrine « unilatérale » (« *einseitige* », dit Menger) dans les sciences en général, et en économie en particulier, suscite sa propre rhétorique susceptible de critiques analogues à celles de Carl Menger en son temps et à celles de Deirdre McCloskey dans le nôtre.

L'analogie semblera peut-être audacieuse, et ses limites apparaissent immédiatement ; pourtant, qu'il s'agisse de l'histoire (même « chiffrée ») d'alors, ou de l'économétrie appliquée actuellement, leurs thuriféraires respectifs prônent en vérité un exclusivisme similaire à bien des égards. La critique contribue donc sûrement à forger, au sein mais aussi au-delà même du savoir de la discipline, aujourd'hui comme alors, une « conscience » supplémentaire du rapport au réel. Schmoller parlait de « justice » et agissait en réalité pour la puissance ambitionnant alors l'hégémonie, la dynastie Hohenzollern ; la voix dominante chez les économistes part aujourd'hui des États-Unis. Menger dénonçait le premier, McCloskey démasquerait-il les seconds ? La discussion est ouverte, mais qui souhaite que la science demeure fidèle à une promesse de vérité et de neutralité sera en tout cas libre, grâce à la traduction des *Untersuchungen* et à la documentation que nous présentons ici, d'apprécier la critique dirigée en son temps par Menger contre l'école historique de Berlin.

Si le ton du *Methodenstreit* joue un grand rôle – c'est plus encore, selon nous, le cas de son « style », si l'on entend par là l'utilisation à chaque fois singulière d'éléments redondants fournis afin de transmettre un contenu déterminé du savoir par des auteurs variés, qui partagent cependant certains éléments communs : c'est d'ailleurs la définition qu'en donnait le philosophe Gilles-Gaston Granger. L'auteur de l'*Essai d'une philosophie du style*, professeur au Collège de France (émérite), caractérise en effet de la sorte le rapport de la forme à un contenu, non seulement comme travail pratique (l'*Essai* s'ouvre sur cette présentation), mais aussi comme variation

d'un même contenu de connaissance dans des formulations diverses adaptées par chaque créateur d'une pensée authentique « à l'homme » qu'il était lui-même et au système qu'il a éventuellement forgé. En appliquant cette notion aux sciences humaines, Granger évoque différents auteurs, dont Menger.

Soulignons que c'est toutefois en des termes discutables puisqu'il lui semble voir l'action humaine « neutralisée » chez le Viennois (ce qui est inexact) comme elle l'est – et là, au contraire, on l'approuvera – chez William Stanley Jevons et chez Léon Walras¹³⁸. À propos de la subjectivité de la valeur, et à la question « l'économie doit-elle être présentée comme une théorie de l'action du sujet ? », Granger répond, en conséquence de ce qu'il croit, que, chez Menger, « il n'en est rien », et il définit de la sorte l'agent mengérien comme un « enregistreur passif des lignes de force » du marché. Cette vision, qui pourrait à la rigueur s'appliquer aux deux autres fondateurs du marginalisme, apparaît clairement fautive à la lecture des *Untersuchungen*. Mais Granger nous semble surtout victime de la vision d'un marginalisme pas encore dés-homogénéisée – les commentateurs, à commencer par William Jaffé avaient pourtant opéré ce travail à la date de parution de l'ouvrage du philosophe, mais sans peut-être rencontrer encore l'écho indispensable hors des cercles spécialisés.

Quoi qu'il en soit, l'usage de la notion de « style » pour les sciences humaines pâtit chez Granger de la vision qui a longtemps dominé l'approche de la « révolution marginaliste » et du *Methodenstreit*. Si la « déshomogénéisation » a bien eu lieu, et si l'on est revenu de cette erreur, c'est notamment grâce aux archives¹³⁹. La lecture des *Untersuchungen* en français, maintenant permise, l'aurait d'ailleurs peut-être fait éviter à Granger, qui avait malheureusement recours à la traduction italienne de 1937¹⁴⁰.

Même en se méprenant, Granger reconnaissait toutefois que « tout entier [cet ouvrage] est, du reste, d'un intérêt philosophique exceptionnel. »¹⁴¹ La conviction que la traduction de l'œuvre était *indispensable* non seulement à la méthodologie économique, mais également à une philosophie économique vaillante, ne peut qu'être confortée par un tel jugement.



La notion de « style » permet en outre de proposer celles de matrice, de rupture et de révision conceptuelles qui peuvent structurer selon nous l'analyse des pensées économiques¹⁴². C'est là une définition différente de celle de Granger, plus en rapport avec l'analyse littéraire, mais que seule la philosophie a cependant la capacité de faire jouer pour explorer les fondements de la science. Il s'agit d'une épistémologie de la science économique – mais pas seulement : les sciences cognitives, les sciences interprétatives (herméneutiques) et les études « culturelles » dédiées aux différents aspects des civilisations y sont centrales. Si l'on entend traiter les questions d'économie, *mais en philosophe*, c'est alors qu'il est nécessaire d'y avoir recours.

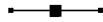
Or, cette notion de « styles » est en rapport direct avec le terrain germanique, qui fut celui du *Methodenstreit* en son temps ; l'intuition peut d'ailleurs en être rapportée à différents travaux, dont ceux d'Othmar Spann, et plus récemment ceux de Bertram Schefold¹⁴³. Dans la lignée de la réflexion autour de l'historicisme, de sa critique même et de l'évaluation de ses apports, l'inspiration d'une philosophie économique supposant l'autoconscience de la science a dans le *Methodenstreit* une période séminale.

Ne s'annonçait-elle pas d'ailleurs chez Menger ? Il est impossible de ne pas penser à l'essai de 1889, les *Grundzüge einer Klassifikation der Wirtschaftswissenschaften* (essai présenté dans la première partie de ce volume), qui interroge l'articulation même des trois champs en lesquels Menger partage le savoir économique. La question d'une approche « surplombant » ces champs ne se pose évidemment pas chez Schmoller – mais la confusion n'en est que plus totale chez lui, par choix ou aveuglement : l'histoire tend à y remplacer la théorie, et l'objectif pratique à y dominer toute considération ! L'articulation se faisait inversement de plus en plus pressante chez Menger, et les *Grundzüge*, son dernier « grand » texte de méthodologie, lui sont consacrés. Les trois champs (théorique, historique et pratique) y sont désormais moins juxtaposés (comme dans les *Untersuchungen*) qu'articulés, n'excluant pas, mais au contraire requérant une quatrième dimension, méta-théorique, une épistémologie de l'économie avant la lettre que nous appellerions presque une « philosophie économique »¹⁴⁴.

L'intérêt renouvelé pour la rhétorique requiert donc aussi de convoquer la *philosophie* des sciences, car l'analyse rhétorique ne peut pas se substituer à celle des concepts. Et Menger prépare une véritable épistémologie alors encore à venir. S'il apparaît clairement qu'un usage « non-scientifique » d'un savoir qui se réclame pourtant hautement de la science peut être discuté (pour être éventuellement contesté) sur la base de la connaissance des outils de la rhétorique qui est utilisée à son propos, il ne faut pourtant pas que celle-ci dissimule les résultats que la méthodologie de la science même peut apporter. Ainsi, c'est d'un complément, et non d'un substitut qu'il doit s'agir avec la « rhétorique des économistes », et de même qu'on peut en faire heureusement jouer les démystifications contre le style des historicistes ou des mathématicistes, il faut à la fois prendre soin de distinguer la partie rhétorique et celle polémique de l'argumentation de Menger des fondements de la méthode qui y sont contenus.

Que l'expression soit « littéraire » ou mathématisée (et qu'apparaissent alors des formules et des équations), dès que la dénonciation des procédés rhétoriques peut intervenir, il convient aussitôt, par une prudence avisée, de mettre en évidence des transversalités entre des matrices de concepts. Dévoiler un « style », c'est alors rendre manifeste, dans les discours économiques, le fond proprement philosophique. Ce sol commun constitue également le fonds de catégories

conceptuelles primitives d'où se dérivent les concepts à la disposition des penseurs d'une époque (qui contribuent réciproquement à leur reproduction au sein des différentes sciences). Sans qu'elle ait toujours conscience si la philosophie l'éclaire, la science économique se nourrit des concepts qui forment une « culture commune » à ces économistes et philosophes dont Menger fournit un exemple (parmi d'autres : David Hume, Adam Smith, Karl Marx, etc.).



Il s'ajoute à ce qui précède que le style de Schmoller est celui d'une historiographie dont la *ré-écriture* de l'histoire comporte une *visée prescriptive* destinée au politique. C'est pourquoi elle prend pour objets les « collectivités » que celui-ci dirige, et qu'elle détermine le comportement de chacun *en leur sein* ; c'est aussi pourquoi les croyances des particuliers qui les composent (patrons, ouvriers, fonctionnaires de l'ordre impérial, etc.) y sont importantes. Menger, quant à lui, ne dit pas seulement que ces individualités singulières ont une connaissance limitée, une ignorance certaine mais variable ; il ajoute que tout agent économique individuel *est inévitablement de la sorte*, et que cette supposition est indispensable à une approche exacte de la théorie de la valeur.

L'agent « autrichien » n'est donc ni *l'homo economicus* classique, situé dans un isolement si improbable aux yeux de Schmoller, ni non plus l'agent aux anticipations *absolument* rationnelles qu'allaient imaginer les néo-classiques. Menger met au jour le sens du comportement subjectif individuel comme effectivement seul *explicatif* du comportement dans l'échange matériel – quelles que soient ses motivations, ses raisons, sa civilisation, par ailleurs. Les agents sont les seuls objets véritables d'une analyse économique *stricto sensu*, ni victime d'un « trop-plein » d'accidents non-significatifs (l'approche historique), ni vidée de sa substance (l'approche néo-classique ultérieure). Finalement, le style de l'historiographie, phénomène majeur de l'historicisme allemand, mettait en évidence que *les historicistes ne faisaient pas de la science*. Menger attribue donc un rôle clef à l'historien, *hors la théorie* :

Et j'ajoutais en note [Ndt : dans les *Untersuchungen*] :

« C'est là tout à la fois un fondement pour tenter de résoudre le problème qui a occupé à de multiples reprises la recherche historique, à savoir : quels phénomènes de la vie des hommes, parmi la masse incalculable de ces derniers, la tâche des sciences historiques est-elle à même de révéler et d'exposer ? Ces sciences ont en vérité pour tâche d'exposer les phénomènes individuels de la vie humaine sous le point de vue de l'observation collective, et au contraire le phénomène singulier seulement autant qu'il est significatif pour peindre un *tableau collectif de la vie des hommes* en elle-même.

C'est seulement ainsi qu'elles peuvent satisfaire de manière *universelle* à leur tâche spécifique. »

Même ce qu'on appelle la *part artistique dans la tâche de l'historiographie* trouve une explication suffisante au travers de cette conception de la nature de l'histoire et de son rapport aux phénomènes individuels de la vie humaine.

Ce que l'on appelle la *tâche artistique dans l'historiographie* [*die künstlerische Aufgabe der Geschichtsschreibung*] trouve également son explication suffisante dans cette conception de l'essence de l'histoire et des circonstances de celle-ci, comprises quant aux phénomènes singuliers de la vie humaine. L'art spécifique à l'historiographe (et aussi celui du statisticien !) se situe principalement dans sa capacité à nous faire prendre conscience de la masse innombrable de phénomènes individuels de la vie humaine du point de vue de l'exposition collective, et de nous présenter un tableau collectif respectivement du développement et de la situation des phénomènes humains dans leur totalité.

Cette théorie toute mienne semble avoir plu à mon critique de quelque manière, puisqu'il est si loin de la combattre qu'il l'a lui-même adoptée sans réserve. Mais de quelle manière ? De la manière caractéristique de son style de lutte :

« Menger, écrit-il, ne voit pas que tous les phénomènes économiques de grande importance sont si vastes dans le temps et dans l'espace qu'ils ne sont accessibles qu'à une prise en considération collective, laquelle se pratique dans l'histoire et dans la statistique. Il reste fermé à cette idée. »

Voilà pourquoi l'instrument me fait défaut !

Vous avez là Schmoller, tout Schmoller !

Qu'un critique contre-attaque et renvoie à un auteur, sur un ton de supériorité rageuse, les idées mêmes que celui-ci a exprimées clairement [...] est d'une mesquinerie qui n'est pas du tout inhabituelle chez un certain type d'auteurs de recensions. Mais qu'un critique conteste à quelqu'un la connaissance de sa propre théorie, ou qu'il lui dénie catégoriquement l'instrument pour comprendre, est un phénomène unique plutôt que rare, même dans l'état présent d'une partie de la critique scientifique dans le domaine de l'économie politique allemande¹⁴⁵ !

Un enjeu du style de la polémique du *Methodenstreit* est « la critique scientifique dans l'économie politique allemande ». Prétendre à la scientificité légitimait Schmoller dans son activité de « conseil au prince », au travers des publications du *Verein für Socialpolitik*, en particulier le *Jahrbuch für Socialwissenschaft* (« son » *Jahrbuch*, dit Menger), revue la plus influente de son temps – et qui devait en effet prendre le nom de Schmoller après sa mort : le *Schmollers Jahrbuch*. L'efficace qu'en réalité le directeur de cette publication recherchait n'était pas de nature scientifique.

On répondra peut-être que Menger écrivait ainsi ce que beaucoup pensaient, sans oser le dire à propos de l'historiciste le plus puissant du temps, mais il faut souligner que la confrontation ne se résumait pas à eux deux : dans la section précédente, nous avons vu Menger accorder davantage de crédit et d'« honnêteté intellectuelle » à d'autres auteurs (Karl Knies, Wilhelm Roscher, Emil Sax, Wilhelm Lexis, etc.). Si la place du savant est limitée clairement à la science, et s'il reste

neutre, alors il peut devenir un véritable « scientifique » (*ein Wissenschaftler*), tandis que l'historiographe (*der Geschichtsschreiber*) risque de tourner à l'hagiographe et que l'historien qui épouse une « cause » suscite inévitablement le soupçon.

Schmoller avait beau répéter de ce point de vue l'antienne selon laquelle « nous voulons aujourd'hui que les échanges soient justes », ses lecteurs savaient devoir comprendre qu'il entendait par là un impératif (*Sollen*) à la maxime moins universelle que liée à une étape historique donnée. Et lorsqu'il revendiquait cette inscription dans l'histoire de son temps, c'était pour en évacuer toute ambition théorique, c'est-à-dire scientifique.

Dans la lettre d'hommage de Max Weber citée au début de cette partie, ce dernier ne dit pas autre chose : Schmoller avait substitué aux débats classiques une conception du développement économique propre à l'historicisme allemand (le fameux *Sonderweg*) ; il restait à prouver qu'il y avait là un vecteur de progrès dans la « justice » au sein de la « société », que ce fût en particulier sur la question (classique) de la répartition (entre rentes, profits et salaires rémunérant les facteurs de production : terre, capital et « force de travail ») ou sur maints autres sujets. Schmoller n'était pas Marx, qui rapportait au travail toute création de valeur. Mais le mot d'ordre de « justice sociale » qui valut à Schmoller et aux siens le qualificatif de « socialistes de la chaire » était également partisan, même quand Schmoller soutenait, presque paradoxalement, mais textes à l'appui, nous l'avons évoqué¹⁴⁶, que la question de la justice se posait sur le terrain borné par Adam Smith, même si lui entendait la poser autrement. Non seulement Menger est moins disert sur le sujet, mais il nie que ce soit la tâche du scientifique que de se prononcer à cet égard. Ce positionnement devait retentir fortement sur des héritiers comme Friedrich Hayek au sein de l'école « autrichienne », qui refusait tout simplement que l'idée de « justice » eût un rôle quelconque à jouer en économie : l'y thématiser relève d'une économie fantasmée à laquelle il conteste toute valeur.

L'enjeu visé dépasse alors les objets et les méthodes pour s'ériger en « normes » dont les auteurs en questions jugent, ou pas, qu'il serait souhaitable de les suivre à titre général. Cette dimension « normative » de l'économie se distingue de la prescription telle que nous l'avons rencontrée précédemment, car les normes affichées à la suite d'un raisonnement « éthique » à *valeur générale* sont, de droit, universelles. Elles apparaissent assurément chez les historicistes à côté des deux autres dimensions, *descriptive* et *prescriptive*. En insistant sur la notion de justice, Schmoller signale même souhaiter que non seulement l'économie parle de *ce qui doit être* (*das Sollen*), mais qu'en plus, il en dérive qu'elle doit porter les conseils (une prescription, cette fois) pour indiquer au prince comment l'appliquer dans chaque cas singulier.

La position de Menger, hostile aux « avocats » de tout bord, doit-elle être interprétée comme le refus de toute économie normative, en même temps que comme le cantonnement de l'économie prescriptive à l'activité pratique bornée à son propre

domaine? En bref, revient-elle à éliminer la dimension normative pour ne laisser subsister que les deux autres? La dimension descriptive offrirait alors deux faces: l'une « générale » et « pure » de nature théorique, l'autre « singulière » et « factuelle » de nature historique. La dimension prescriptive, nous l'avons dit, reviendrait à appliquer des théories pré-existantes et qu'on « singularise » à chaque fois selon la « demande sociale (ou plutôt gouvernementale) ». Remarquons d'abord que c'est effectivement ce qui s'est passé dans le *mainstream*. Ainsi Niall Bond écrit-il:

De manière analogue, [Joseph] Schumpeter devait écarter des sciences économiques toutes les considérations qui ne sont pas purement « économiques » dans son sens [description et prescription], excommuniant, en pape autoproclamé de sa discipline, Max Weber des sciences économiques¹⁴⁷.

C'est peut-être là une conséquence majeure, quoique non immédiatement repérable (et pas toujours repérée), du *Methodenstreit* – et l'éviction de Max Weber du *mainstream* en fut un effet collatéral: le fait est que l'économie normative a longtemps disparu corps et biens de l'horizon des sciences économiques.

Faudrait-il pour autant imputer à la méthodologie prônée par Menger ce résultat? Aurait-il lui-même récusé la dimension *normative* de la science? Assurément pas. Cela aurait d'ailleurs été à déplorer, car c'est assurément lui restituer une richesse et une profondeur que de prendre en compte cette dimension dans la tripartition du descriptif, du normatif et du prescriptif. Or, il nous semble que Menger n'écarte jamais, encore une fois, que la primauté *exclusive* que pourrait réclamer une dimension ou l'autre; il convient de les reconnaître toutes pour ce qu'elles sont, et non l'une seulement d'entre elles au détriment des autres. Si Menger privilégie la théorie et le descriptif, il ne renie jamais les autres dimensions. Tandis qu'il paraît certain que, pour Schmoller, l'économie *doit* servir l'élément prescriptif, le « conseil au prince ». Menger s'illustra également dans cette activité – rappelons le rôle clef qu'il eut dans le comité de la réforme monétaire autrichienne (*Valutareform*) de 1892, entre autres pour mettre fin au bimétallisme. Mais il ne concevait pas qu'elle dût empiéter sur la dimension *descriptive* générale de la théorie. Comme Schmoller arguait sans peine que la description n'était pas exclue du champ de ses préoccupations, au contraire, c'est qu'une fois encore, Menger et lui ne l'entendaient certes pas de la même manière: Menger souhaitait retracer les « mille vicissitudes » des processus d'échange, envisagés dans la *généralité* des rapports interindividuels; l'enquête de Schmoller, elle, consistait à compiler des faits historiques. L'orientation comme l'utilité des deux activités se distinguaient nettement. La dimension *normative* de l'économie reste donc présente chez Menger.

Par ailleurs, des avis nombreux (même hostiles à Menger) ont souligné le rôle que celui-ci accordait à la dimension normative: la lecture des *Untersuchungen* suffit à le montrer. Ajoutons, quant à nous, que, si Menger a adopté une position

intransigeante en défendant les trois aspects de sa classification, ce fut pour éviter de donner des sciences « pratiques » la seule image fournie par les conseillers historicistes du prince¹⁴⁸.

Lui identifiait plutôt ce champ à l'aspect normatif, où la normativité dans l'analyse de l'activité économique renvoie moins à une « morale » qu'à une manifestation claire des moyens et des fins de la volonté de ce qu'un agent individuel doit faire, conformément à une action cohérente, pour atteindre un but qu'il se fixe, et qu'il lui est possible d'évaluer (ce dont témoignent à leur tour les révisions qu'il peut lui faire subir¹⁴⁹) dans l'échange de biens matériels.

La détermination qui dit si une action est « bonne » ou « mauvaise » tient, elle, à ce que l'homme est censé *devoir* faire. La séparation stricte entre les domaines du *descriptif* et du *normatif* et, partant, entre le *Sein* et le *Sollen*, a fait l'objet d'assez de débats en philosophie comme en économie pour n'y revenir que brièvement : le *Sollen* est présent dans la deuxième question que Kant signale comme se posant aux hommes : « Que dois-je faire ? »¹⁵⁰. Elle ne relève pas de l'économie comme tel si *l'économie traite exclusivement de ce qui se passe effectivement*. Mais qu'il doive en être ainsi n'a jamais été soutenu par Menger.

Certes, une question apparentée est de savoir si les actions économiques sont/peuvent être/doivent être l'objet d'un jugement moral. Et les marginalistes favorisent une neutralité en valeur qui leur fait refuser de se prononcer sur la moralité d'une action donnée, par exemple : est-il « bien » pour un consommateur de prendre du tabac (chez Menger), de la drogue (chez Vilfredo Pareto) ? L'économiste est censé se prononcer *seulement* sur les moyens que l'agent fumeur ou drogué mettra en œuvre pour se procurer le bien qui le satisfera. Mais, d'une part, c'est là une *autre* question, même si elle est liée à la précédente. Et, d'autre part, lorsqu'on en vient à considérer la longévité de l'individu, sa vie, voire sa survie, le tabac, *a fortiori* la drogue, interviendront tout simplement à titre de facteurs explicatifs, parmi d'autres, du destin qui a suivi les nombreux choix de consommation de l'agent individuel. Pour autant, l'idée que l'étude du mécanisme de l'échange *devrait* faire intervenir cette relation n'a en revanche rien d'évident. Il est même clair (et ce n'est rien de bien original) que c'est *en écartant* ce genre de considérations que la théorie économique « positive » a pu être reformulée dans un « projet théorique », qu'il s'agisse de celui du *mainstream* ou du projet mengérien, différencié dans la première partie de ce volume.

Le *Methodenstreit* permet donc de manifester que l'économie dite « normative » constitue *de facto* une part importante des études économiques, et que ce que l'agent *doit* faire importe bien évidemment quant au sens des actions qu'il entreprend pour assurer sa *survie*. En cela, la question concerne-t-elle directement l'économiste ? Il dit certes ce qu'il faut faire pour survivre, vivre, voire « bien vivre » – selon la triade conceptuelle que Menger reprenait à Aristote. Dit-il (ou doit-il dire) quelle est censée être la « bonne » vie ? Par exemple, comment se nourrir « convenablement » au regard

de la médecine et de la religion, cela n'est pas de son ressort¹⁵¹. L'économiste prend en compte diverses considérations comme autant d'*effets* des croyances, des usages, de l'ignorance ou des connaissances des individus concernant les qualités des biens à leur disposition pour satisfaire leurs besoins, afin de raisonner en termes économiques sans avoir à se prononcer à ces divers égards¹⁵².

Une polémique ultérieure suivit encore le *Methodenstreit* concernant la distinction du descriptif (ou *positif*), du normatif et du prescriptif en économie. Dite « que-*relle des jugements de valeur* » (*Werturteilsstreit*), elle impliqua notamment Max Weber (grand lecteur à la fois de Schmoller et de Menger). L'impact de la problématique de « neutralité en valeur » qu'il établit à cette occasion, ainsi que l'influence des auteurs germaniques qui y prirent part, furent essentiels pour l'évolution de la science économique; mais elle fut ultérieurement rendue tout à fait confuse. Dans son *Essay on the Nature and Significance of Economic Science* (paru en 1932, réédité en 1935), Lionel Robbins devait enchevêtrer si bien les fils en la reformulant à l'usage des économistes de son temps que ceux-ci ne pouvaient plus reconnaître les débats exposés, par exemple, par Max Weber dans *La profession et la vocation de savant* (*Wissenschaft als Beruf*, 1917) ou dans l'article sur l'« objectivité des sciences sociales » (« *Die Objektivität sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis* », 1904). À la suite de la présentation de Robbins, l'économie normative se trouva de fait exclue au profit d'une simple opposition binaire entre économie théorique et économie appliquée, conçues comme respectivement descriptive (positive) et prescriptive¹⁵³.

La thèse wébérienne (et, oserons-nous ajouter, mengérienne de ce point de vue également) fut donc en cela *trahie* par le positivisme simpliste issu de la conception de Robbins, qui fut à son tour repris et amplifié plus tard par Milton Friedman, lequel lui adjoignit un « instrumentalisme prédictif », tout aussi simpliste, pour parachever les articles de foi de la méthode qui allaient désormais régner sur le *mainstream*. Lionel Robbins avait lui-même formulé ses thèses moins sur la base des auteurs allemands que contre John Neville Keynes, et Friedman contre John Maynard et contre les néo-keynésiens américains. Pourtant, sans rien dire de ces derniers, nous avons déjà mentionné que John Neville Keynes avait, lui, entendu *débattre* avec l'école historique allemande, dans son *Scope and Method of Political Economy* de 1890 (réédité en 1917).

Chez Robbins, en revanche, s'étaient en réalité perdues les distinctions du *Methodenstreit* une fois acclimatées en Angleterre, et qui semblaient imposer ces trois formes d'économie; dans la mutation, une dimension, la normative, avait bel et bien disparu, et ce ne fut pas un des moindres effets à retardement du *Methodenstreit* que l'économie « positive » en résulta comme la seule théorie jugée « purement scientifique » (ses partisans n'hésitant jamais à clamer bien haut cette prétention). L'économie normative, définie selon l'expression élégamment tournée de John Neville Keynes comme « une "éthique de l'économie politique" qui cherche

à déterminer les idéaux économiques», fut pratiquement rayée de la profession – en « écrasant la distinction entre aspect pratique et aspect appliqué »¹⁵⁴ ; les économistes « positivistes » méconnaissent ainsi en fait la dimension *pratique* au sens propre. Mais qu'on n'incrimine donc pas Menger à ce propos !



Contrairement à l'idée selon laquelle l'orientation « positive » dominerait sans partage le champ scientifique, la forme même que prend la science est devenue l'enjeu central. C'est ainsi qu'on confondit de nouveau systématiquement le « pratique » et le « prescriptif », le conseil au prince *redevenant* une des activités les plus considérables de l'économiste qui fait face à l'urgence de la demande que les pouvoirs lui présentent. Ce développement considérable n'échappe pas toujours aux mêmes défauts qui étaient ceux des historicistes, même si la « méthode économétrique » s'est substituée à la « méthode » historique.

L'exactitude peut en effet résider dans la science normative autant que descriptive, et c'est une question de pertinence des concepts, non de présentation formalisée, qui importe à cet égard seulement pour son contenu détaillé. Deux difficultés de la dimension prescriptive concernent alors, d'une part, la nature de la prévision, surtout quand celle-ci est donnée comme critère unique de la validité de l'activité de recherche (étonnamment, mais avec le succès qu'on connaît, pour la doctrine de Milton Friedman), et d'autre part, le point d'où les phénomènes sont considérés : comment éviter d'imputer le discours du savant à sa propre position socio-économique – que ce soit dans l'ordre du « capitalisme bourgeois » que la révolution doit renverser, selon Marx, ou dans les positions variées d'« avocats » trahissant la science pour leurs causes, d'après Menger ? L'interprétation schmollérienne d'une théorie instrumentalisée au service d'une Angleterre hégémonique, tandis que des pays moins avancés, comme l'Allemagne, tâchaient de la rattraper, était responsable de la lecture « allemande » de l'histoire, qui devait conduire Raymond Aron à formuler, dès les premières pages de sa classique *Introduction à la philosophie de l'histoire*, le thème de l'objectivité de l'historien¹⁵⁵. L'objectivité définie comme universalité des assertions scientifiques en histoire se résout alors, en un mouvement dialectique de la pensée, par la narration historique. Les agents économiques, comme l'entrepreneur capitaliste, y prennent alors toute leur place¹⁵⁶.

En conséquence, lorsque Menger distingue nettement les sciences pratiques de la théorie, il soutient également qu'en aucun cas, il n'appartient à l'économiste d'épouser des « causes » – alors que non seulement les historicistes, mais aussi des marginalistes comme Léon Walras n'hésitaient pas à prendre position pour une « justice » « collective », suite d'un déroulement nécessaire d'« étapes de développement » (dans la ligne des *Entwicklungsstufen* de Bruno Hildebrand), ou de conceptions des formes de la modernité capitaliste (chez Max Weber ou Werner

Sombart). Menger, pourtant si polémique, se fait ainsi le gardien des limites des questions liées à la science dans une querelle qui tendait à les dépasser.

Parmi les autres polémiques qui suivirent le *Methodenstreit*, et qui n'en restèrent pas toutes à ce stade, la *Kapitalismusdebatte* fit à son tour rage dans un monde tout entier en ébullition. Sous l'image rétrospectivement « chromo » de ce qu'on appelait la « Belle Époque », les menaces de révolutions et de guerres mondiales se dessinaient. Un héritier de Menger, Friedrich von Wieser, et le proche de Max Weber que fut un temps Werner Sombart ont inspiré de ce point de vue l'approche socio-économique ultérieure de Joseph Schumpeter¹⁵⁷. On peut mettre leur approche de l'entrepreneur capitaliste en parallèle, en s'appuyant sur leurs écrits¹⁵⁸ qui soulignent le rôle clef que tient cette figure de la dynamique de l'économie capitaliste. Les deux auteurs identifièrent différents types d'entrepreneur pour expliquer l'acte entrepreneurial par l'existence de qualités particulières, même si la réussite de toute entreprise, c'est-à-dire la capacité de l'entrepreneur à fédérer et à convaincre, dépend du contexte (institutionnel, culturel ou social) où il se trouve¹⁵⁹.

Ce cadre de la *Kapitalismusdebatte* des années 1900 se prêtait, on le voit, tout particulièrement à ces attitudes « hors la science » dont Menger voulait la purger, dans la mesure où l'on y entendait dire non seulement ce qui devait être, *au-delà de ce qui est*, mais ce qui devait être *au titre d'une cause ou d'un groupe à défendre ou à promouvoir*. Comprendre ce qui doit être, *sans devoir* (ni même vouloir) servir pour autant des intérêts autres que celui de la science, est une tâche redoutable. C'est la *vocation du savant* : sa raison même consiste dans ce rôle puisque la question ne porte plus en effet seulement sur le *comment*, et qu'elle interroge un *quoi* où il lui faut maintenir la distinction entre jugements scientifiques et jugements « de valeur ».

Les *Untersuchungen* furent une *mise en garde* de haute tenue contre ces prétentions indues et ces ambitions mal formées dans certains discours de la science. Menger renvoyait d'emblée dos à dos les « avocats » des causes les plus diverses. Il y avait fort à faire. Mais, si son ouvrage n'avait servi qu'à cela, c'était déjà un acquis, qu'il est toujours bon de rappeler, et que Max Weber reprenait, quant à lui, contre les « orateurs de toute espèce » :

Le prophète et le démagogue n'ont pas leur place sur la chaire d'une salle de cours. À [eux,] il est dit : « Sors, va dans les rues et parle en public. » C'est-à-dire : parle là où la critique est possible¹⁶⁰ !

La science est à ce prix. Et tandis que Schmoller pratique la détermination de normes toujours situées (quand il parle de la « justice », il faut aussi entendre le service de la « puissance » de l'empire allemand), Menger reconnaît, lui, que l'économiste peut dire ce qu'il y a à faire dans tel ou tel cas déterminé par la théorie, afin de remplir tel ou tel objectif assigné par telle ou telle autorité, mais il nie qu'il doive en quoi que ce soit se substituer à cette autorité, préférer telle solution pour une raison autre que celles imposées par des résultats théoriques et enfin, encore moins choisir de servir une cause ou un prince.

Cette précaution dans le cheminement était trop demander à toutes les parties en cause : le savant et les dirigeants, l'opinion et les conseillers du Prince. Car la partie de son œuvre, institutionnelle et politique, à laquelle Schmoller tenait sans doute le plus, devait finalement paraître manifestement extérieure à la recherche scientifique définie en un sens enfin « strict ». La conséquence fut le discrédit de ce qui avait été, chez Schmoller plus que chez tout autre, la raison d'être d'un certain historicisme, à savoir une confusion savamment entretenue entre les vocations et les pratiques du savant et du politique.

Au terme de notre parcours du *Methodenstreit*, ressurgit donc cet aspect en apparence seulement superficiel : l'expression « littéraire », illustrée par les citations et les « faits » par lesquels nous entamions le travail comparatif, exprimait des visées dépassant de loin l'ambition qu'une science doit légitimement nourrir. Et le point de départ, la véhémence du style polémique des adversaires, révèle finalement une profondeur dans les conceptions que le ton voilait. Schmoller et Menger n'avaient pas seulement deux tempéraments peu amènes, doublés de plumes de polémistes vindicatifs : non, l'importance de leur « style » réside dans ce que montre le choix du rôle qu'ils attribuaient à la « science ».

Menger a sans doute réussi à imposer l'attitude qui est devenue « normale », à savoir qu'en devenant « scientifique », le savant renonce à certains rôles que d'aucuns souhaiteraient lui assigner, ou s'attribuer à eux-mêmes. Inversement, c'est en renonçant au savoir (« pur ») que, comme d'autres diraient ironiquement, le politique entre dans son propre rôle. Le politique n'a donc pas plus le droit de simuler le respect de la science pour mieux se décharger de ses responsabilités sur l'*expertise* du savant. Mais la faute en revient aussi à ce dernier, quand il tente le pouvoir en lui offrant cette facilité. En particulier à travers l'usage qu'il fit de l'outil merveilleux qu'était le *Verein für Socialpolitik*, Schmoller avait fait servir à d'autres buts que la connaissance les enquêtes de terrain réalisées en son sein, descriptions minutieuses et d'envergure, mais dénuées de la profondeur et de l'exactitude conceptuelle qu'aurait apportées une visée effectivement essentiellement *théorique*. Schmoller s'était attaché à la *politique* et ses résultats allaient, à l'époque suivante, disparaître ou demeurer seulement à l'état anecdotique de témoignages dans l'histoire de la pensée économique : des « promenades strasbourgeoises », écrivait méchamment Menger.

Pour autant, tout n'était pas à jeter dans le *Methodenstreit* ; au contraire de ce qu'écrit Joseph Schumpeter, disons bien au contraire que, hormis quelques invectives, rien n'y fut peut-être complètement inutile : qui le croirait se verrait condamné à rejouer indéfiniment la même pièce à l'occasion de crises ultérieures de la science – celle que nous vivons, par exemple. Les *Untersuchungen* et les autres textes cités dans les pages qui précèdent auront, espérons-le, montré ce qu'on en peut tirer et ce dont il faut se garder.

Conclusion

POUR CONCLURE CE VOLUME, il convient de souligner la portée des résultats obtenus par le fondateur de l'école autrichienne, bien au-delà du mouvement qu'il fonda. Elle se mesure à l'aune du succès obtenu par la méthode de Menger, qui prône une connaissance de type *général*, après Aristote, une « raison pure » à l'œuvre en économie aussi, après Kant, pour permettre la quête du vrai du point de vue de l'Éternel, comme une forme de « *veritas index sui* »¹⁶¹, dirait-on avec Spinoza. Nous citons ces noms du panthéon philosophique à dessein : comme le reconnaissait Gilles-Gaston Granger à propos des *Untersuchungen* mêmes, Menger a fait œuvre de *philosophe*. Non, certes, en intervenant dans telle incidence ou tel débat de son époque entre philosophes de profession, mais en éclaircissant la querelle qui secouait sa propre discipline et en transformant les concepts gnoséologiques de l'*Erkenntnislehre* de son temps.

Toujours en visant la validité de la théorie à titre général, et en refusant la doctrine historique inductiviste, Menger fonda, un demi-siècle avant Karl Popper, la théorie moderne de la connaissance, appliquée pour développer une méthode adaptée aux sciences sociales en général et à l'économie politique en particulier : il proposa en effet une épistémologie avant la lettre.

À ce titre, dans le *Methodenstreit*, il a porté la redéfinition de la discipline économique à travers les considérations suivantes : *fondements de la science, légitimation* du discours scientifique, *efficacité* de son heuristique et de ses applications. Les concepts et catégories qui ont été discutés jusqu'ici, en comparant systématiquement les cadres et les positions de Menger et de Schmoller (et de quelques autres, plus allusivement), rendent compte de la reformulation des champs de la discipline économique en son entier.

Les frontières étaient redessinées, ouvrant de nouveaux domaines (comme la « sociologie économique » surgie en même temps que se définissait le programme de travail wébérien), et la « théorie pure » était magnifiée comme finalité même

du savoir économique théorique. Se trouvaient réduites par là les ambitions des historicistes, qui avaient excessivement étendu le domaine de l'observation de l'expérience singulière; en y englobant les accidents des phénomènes, ils avaient paradoxalement réduit de façon considérable la portée de la méthode historique, alors qu'ils avaient cru élargir son champ. Menger rendait à l'histoire sa place, désormais bornée, mais néanmoins assurée. Il transformait la science de son temps, à une époque où la crise allait survenir dès la décennie suivante.



En effet, dans les années 1890, la Grande Dépression allait manifester à la fois l'inanité des solutions historicistes et transformer en contre-modèle par excellence celui de la société qui avait, la première, connu la Révolution industrielle, dès la moitié du XVIII^e siècle, pour dominer de manière hégémonique le cours du XIX^e siècle, à savoir celle de la Grande-Bretagne – ce pays dont un Premier ministre, Benjamin Disraeli, souligna et incrimina dans un discours demeuré célèbre, l'existence de « deux nations », l'une de riches et l'autre de pauvres, sur le même territoire¹⁶². La dénonciation vaine des historicistes ne résolvait aucun des problèmes théoriques, et n'évitait pas non plus la crise aux territoires allemands. La veine mengérienne servait alors à réorienter la recherche.

Comme les historicistes, et d'une certaine manière en représentant leur « aile gauche », révolutionnaire, Marx avait d'ailleurs lui aussi à la fois prétendu donner les éléments d'une théorie critique de cette économie mais, en réalité, il avait continué de suivre les concepts fondamentaux d'Adam Smith. Il avait forgée sa théorie du capital sur les bases ricardiennes qui allaient généralement être, après Menger, Walras et Jevons, et de leur fait, regardées comme tout simplement *erronées*. Rappelons que c'est au même moment, et plus précisément l'année de la mort de Marx, que les *Untersuchungen* ont paru, ouvrant l'avenir de la recherche économique qui ressortit à une science moderne selon des critères définis bien avant Karl Popper.

Et, nous tournant vers les conflits de l'avenir (en ce qui concerne les héritiers autrichiens de Menger), remarquons que c'est aussi la même année 1883 que John Maynard Keynes naissait, lui auquel ceux-ci allaient directement se confronter. On entrait ainsi dans une nouvelle ère. Parmi les *Enkel-Schüler* de Menger (le terme allemand désigne les disciples des disciples, littéralement les « petits-enfants » intellectuels d'un penseur), Friedrich Hayek devait figurer, un demi-siècle plus tard, dans les rangs des combattants les plus farouches de Keynes, qui inventait ce que nous appelons la « macro-économie » à Cambridge. Hayek ressentit le besoin de justifier sa démarche et, pour cela, il republia dans les années 1934-1936 les œuvres intégrales de son « aïeul spirituel »¹⁶³. Ce geste montre assez que la pensée de Menger appartenait au mouvement des idées du temps...

C'était le moment où la pensée de Marx était, quant à elle, prise comme guide là où la révolution l'avait emporté, cependant qu'elle y couvrait en réalité souvent des conceptions économiques davantage inspirées par une planification dont le modèle n'était pas présent dans l'œuvre même de Marx, mais dans des ouvrages bien antérieurs, comme *L'État commercial fermé* que le philosophe allemand Fichte avait publié en 1800... Tandis que Hayek rééditait l'œuvre de Menger, la pensée de David Ricardo, le plus grand des « classiques », se voyait ravivée pour un temps dans une entreprise de grande allure théorique, quoiqu'au succès limité, sur la base de la republication intégrale des œuvres de l'Anglais dirigée par un économiste italien de premier plan, exilé à Cambridge, Piero Sraffa. Mais ces reviviscences du classicisme, à bien des égards paradoxales, ne relevaient-elle pas d'une part, d'une intention étrangère à la science et, d'autre part, d'une ambition intellectuelle qui ne modifia pas dans les faits le cours du néo-classicisme, parce qu'elles ne répondaient pas en vérité aux critiques formulées dès l'origine de la veine autrichienne, par Menger ?

Celui-ci s'était, un demi-siècle plus tôt, situé en somme à la « croisée des chemins », voilà ce qu'il s'agissait de pointer au lecteur des *Untersuchungen*. Le Viennois avait indiqué une voie à suivre que ses thuriféraires comme ses adversaires purent en un sens utiliser à leur guise, soit en radicalisant certains éléments aux dépens d'autres, soit en déviant des principes qu'il avait posés, selon l'ampleur avec laquelle ils jugeaient utile de transformer sa pensée. Comme tout grand penseur, Hayek mit ensuite le génie du précurseur à son propre service. Alors même qu'il réimprimait les textes, il les détournait en partie de leur sens. Il convient donc de les restituer dès que cela est possible : pour le lectorat francophone, c'est ce qui a été ici notre ambition.

D'autres auteurs ont adopté semblable attitude à celle de Hayek, pas toujours avec la même conscience de la dérivation qu'ils effectuaient, mais parfois aussi avec les instincts géniaux qui leur étaient propres, tant dans la résolution de questions économiques (ainsi Ludwig von Mises à propos de l'impossibilité de former des prix-sigaux fiables en régime de planification socialiste, laquelle suppose à la fois une planification des échanges économiques et la propriété collective des moyens de production¹⁶⁴), que dans la solution apportée aux controverses d'épistémologie générale, en particulier appliquée aux sciences sociales – ainsi, la critique de l'historicisme et des formes de société présentée par Karl Popper bénéficia surtout de s'appuyer sur la pensée de Menger pour dresser un panorama critique et grandiose des philosophes au cours des siècles qui allait inspirer une génération tout entière dans l'approche du monde social.

Mais cela n'est plus à discuter ici car, quoi qu'il en soit, en « théorie de la connaissance », les germes de modernité avaient été semés par le fondateur viennois. Ce qu'il convenait de rétablir, en particulier à l'occasion de la publication

de la présente traduction française de son œuvre, c'étaient les éléments d'une lecture moins biaisée, moins orientée par des objectifs partisans et, en un mot, plus conforme à la réalité du texte, une fois pris en compte le contexte historique et l'environnement conceptuel où il a été écrit. Et ce, d'autant que l'influence de Menger fut sensible en philosophie aussi bien qu'en économie, puisque son travail sur la méthode, explicitement dirigé contre l'école historique allemande, par la force des choses et en raison de la domination qu'elle exerçait à son époque, avait fourni tous les éléments d'une critique vindicative et ravageuse de l'historicisme en tant que doctrine prétendant à valoir exclusivement dans les sciences sociales en général, et en économie politique en particulier – la comparaison menée avec Schmoller dans les pages qui précèdent l'aura montré¹⁶⁵.



Soulignons enfin que la méthodologie n'est utile, de l'avis même de Menger, qu'en vue d'autres accomplissements, de nature plus théoriques. Le Viennois, comme Max Weber après lui, soulignait que le scientifique n'avait à s'occuper de méthodes que lorsque celles existantes ne pouvaient satisfaire à une investigation adéquate. C'est donc là un travail d'approfondissement mais aussi de préparation qui vont être présentés. Nous renvoyons donc le lecteur soucieux de questionner l'expression des résultats « positifs » de cette « méthode autrichienne » à d'autres ouvrages. Mais, de ce point de vue, se joue également une partie un peu distincte et sensible avec le recul, par exemple dans les effets *philosophiques* qu'entraînent les différences qu'on peut relever entre les plans sur lesquels Menger écrivit son œuvre : réaliste, causaliste et « aristotélicien »¹⁶⁶, ou encore celui du milieu viennois des années 1920-1930. Les influences exercées par les héritiers de Menger, les plus connus (Hayek, Mises) comme les moins, obligent en fait l'exégète, d'abord pour simplement répondre aux questions sur le contenu effectif des travaux de Menger et ensuite pour saisir l'actualité conceptuelle du chef-d'œuvre de méthodologie économique ici traduit, de le présenter avec le recul nécessaire que la distance historique permet.

Dans le milieu savant viennois des années 1930 – le « Cercle de Vienne » de Moritz Schlick en premier lieu, et le « colloque mathématique » (*Mathematisches Kolloquium*) organisé par le fils même de Menger, Karl Menger –, on épousait une doctrine nomologique et déductiviste, mathématisée de surcroît, qui se distinguait par son rejet de toute métaphysique et que n'aurait ni pu, ni voulu accepter Menger père. C'est dans ce contexte que le fils de Menger republia l'œuvre *théorique* du père, un demi-siècle après, avec des différences notables (*Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* : édition originale de 1871, et version posthume de 1923¹⁶⁷).

Au demeurant, quand le conflit autour de la méthodologie avait éclaté avec Schmoller dans les années 1880, Menger n'avait retenu que rarement sa plume, on aura pu en juger, et il avait rendu publiques toutes ses objections, de sorte que les

renvois à des textes non imprimés sont ici moins nombreux qu'ailleurs (à la différence notamment de ce qui se passait pour les textes concernant sa théorie). Encore fallait-il que ces textes fussent rendus accessibles en français pour éviter les difficultés posées par le truchement d'une langue tierce, différente de l'original en allemand. Là encore, cela a été le sens de notre entreprise (et de la collection qui l'accueille) que de rendre ces textes disponibles.

La rédaction et le ton de ces écrits comptent. On l'aura vu, loin de résoudre toutes les questions, le ton vif des échanges contribua aussi largement à en laisser certaines sous le boisseau... Si le « projet théorique » dû à Menger a sans doute « emporté la victoire », l'assentiment du *mainstream* de la profession des économistes est le plus souvent allé en écartant ou en négligeant ses dimensions les plus novatrices, notamment le « subjectivisme » qui suggère d'envisager avant tout l'action de l'agent économique individuel humain *du point de vue d'où il la formule, la décide, la révisé*.

Si l'école autrichienne est demeurée critique envers la doctrine « néo-classique » qu'elle avait en partie contribué à faire émerger, c'est sans doute qu'en insistant sur son « appellation d'origine », elle entendait rester fidèle à cette dimension *individualiste méthodologique*. Elle a accompagné le développement d'une économie standard dont, en même temps, les simplifications conceptuelles outrancières, même voilées par un appareillage mathématique de plus en plus sophistiqué, engendraient des difficultés récurrentes. L'école autrichienne a apporté des éléments supplémentaires (analyse dynamique des cycles, prise en compte des détours de production, de l'ignorance, du rôle du temps et du coût de l'information, etc.).

Les héritiers de Menger, ses élèves directs à Vienne, Friedrich von Wieser et Eugen von Böhm-Bawerk notamment, comme les *Enkel-Schüler* de la génération suivante, Friedrich Hayek et Ludwig von Mises entre autres, voire des descendants plus lointains, les « néo-autrichiens » contemporains américains en particulier (Ludwig Lachmann, décédé en 1990, Murray N. Rothbard, mort en 1995, ou Israel Kirzner) témoignent de la fécondité de ces intuitions qu'on trouve dans les textes de Menger, écrits de théorie, de méthodologie ou de critique polémique, comme le sont singulièrement les *Untersuchungen*. Ce n'est toutefois pas le lieu de discuter plus avant la postérité et l'héritage : nous avons exposé dans ce volume seulement le *point de départ* méthodologique.

Il apparaît alors parfois naturel que, dans les moments de crise des méthodes qui ont suivi, jusque dans celle que nous vivons un siècle plus tard, reparassent des questions, dont la discussion et des éléments de résolution se trouvent dans le *Methodenstreit*. Un bilan exhaustif de ce dernier n'aurait donc pas de sens : *l'affaire n'est pas close*.

En resituant l'entreprise de Menger dans son contexte, l'on rend ses apports de nouveau utiles pour notre temps. La présentation et le commentaire qui ont

encadré dans ce volume la première traduction intégrale mise à la disposition du public francophone de l'ouvrage de 1883 de Menger ont eu cet objectif, dans la conviction que c'est là une contribution aux débats contemporains à la fois espérée depuis longtemps, et assurément aussi majeure qu'aujourd'hui nécessaire.

Épilogue

EN DÉFINITIVE, puisque nous avons souhaité dans le présent ouvrage replacer l'œuvre de Menger en contexte, et la commenter sur la base de la lecture directe des textes d'époque, laissons ici au fondateur de l'école autrichienne, au fondateur de la pensée économique après Adam Smith, au modernisateur de la recherche qui rendit l'économie politique véritablement *théorique* et, dans cette perspective, pleinement *scientifique*, à Menger donc, le mot de la fin dans la « querelle des méthodes » ; c'est un petit bijou d'ironie ciselé, que recèle la dernière lettre des *Irrthümer* :

« *Et voilà, c'en est réglé avec ce livre !* » Sur ces paroles triomphantes, où transpire la plus noble satisfaction, Schmoller conclut la critique de mon ouvrage, une critique qui trouvera difficilement son équivalent quant à la connaissance du sujet et à l'objectivité du jugement – du moins, au sein de la littérature scientifique, j'entends.

Un avenir, que je présage pas si lointain, décidera si c'est de Schmoller qu'il en sera « réglé », par le fait de mes recherches méthodologiques, ou sinon, si c'est moi dont le cas sera « réglé » par le méthodologue Schmoller. Le développement de la querelle sur les méthodes, qui a été réveillée de nouveau par mes recherches, semble presque indiquer que le directeur du *Jahrbuch* de Berlin a endossé un peu trop à la hâte la *toga picta* et la *tunica palmata*¹⁶⁸, et qu'il a rendu un mauvais service à l'école historique dont il s'est présenté comme le lion rugissant.

Quoi qu'il en soit, il me semble qu'aujourd'hui déjà on peut affirmer que le méthodologue Schmoller pourra, dans l'avenir, avancer avec son attitude léonine sur les rives sableuses de la Spree¹⁶⁹, secouer sa crinière, soulever ses pattes, bâiller gnoséologiquement ; seuls les enfants et les fous prendront au sérieux ses poses méthodologiques. Au travers de la large déchirure de son masque d'érudit, plus d'un, désireux de s'instruire, voire peut-être quelques curieux, jeteront un regard pour voir, avec sérénité et satisfaction, le visage véritable de ce théoricien-là de la connaissance.

Je serai alors récompensé de ma petite fatigue par la conscience d'avoir accompli une bonne action à tant d'égards, dans le domaine de l'économie politique allemande¹⁷⁰.

Notes de la troisième partie

1. Le lecteur désireux d'une biobibliographie plus détaillée de Menger la trouvera dans un autre de nos ouvrages sur les origines viennoises de la pensée économique moderne : Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek : aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, 241 p.
2. Notons que dans la graphie de l'époque, on écrit « social » plutôt que « sozial » et que l'association, qui existe toujours, l'a conservée.
3. Max Weber, lettre du 23 juin 1908 envoyée de Heidelberg à Gustav von Schmoller, reprise dans *Max Weber Gesamtausgabe II*, 5, *Briefe 1906-1908*, Tübingen, 1990, p. 594-596. Notre traduction (italiques originaux).
4. Citons l'article « Die Grenznutzlehre und das psychophysische Grungesetz », in *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, J. C. B. Mohr, Tübingen, 7^e éd., 1988 [1908], p. 384-399.
5. Les économistes ordolibéraux apparurent dans les années 1920, avec l'ambition de dépasser la confrontation héritée du passé, mais leur élan fut suspendu au moins un temps par la prise de pouvoir nazie. Les représentants les plus connus de cette école, réunie d'abord à Fribourg-im-Brisgau et autour de la revue *Ordo*, furent Walter Eucken, Wilhelm Röpke, Alexander Rüstow et Alfred Müller-Armack.
6. Même de bonne foi, ces interprètes se trompaient, comme nous avons eu l'occasion de le remarquer dans la première partie du présent volume, et comme on en trouvera la démonstration dans le chapitre « Was the Austrian School a "Psychological" School in the Realm of Economics in Carl Menger's view? », in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Neu erörtert unter Einbeziehung nachgelassener Texte/ Discussed on the Basis of New Findings*, Frankfurt/Main-Wien, Peter Lang Verlag, 2008, p. 165-186.
7. Voir Gilles Campagnolo, « Constitution d'une approche réflexive comparative du capitalisme : sur la nature de l'influence exercée par Carl Menger sur la pensée historique allemande entre Schmoller et Weber », in Alain Alcouffe et Claude Diebolt (eds.), *Histoire de la pensée économique allemande*, Paris, *Economica*, p. 172-197.
8. Non seulement chez Schmoller mais aussi chez ses prédécesseurs (et puis, en exprimant ses réserves, à travers la critique d'auteurs comme Wilhelm Roscher et Karl Knies, aussi *in petto* contre Schmoller lui-même) : « Roscher und Knies und die logischen Probleme der historischen Nationalökonomie », in *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, J. C. B. Mohr, Tübingen, 7^e éd., 1988 [1903-1906], p. 1-145, traduction française partielle publiée et annotée par Wolf Feuerhahn sous le titre « Roscher et Knies et les problèmes logiques de l'économie politique historique », *Philosophie*, n° 85, printemps 2005, p. 3-18.
9. Voir deux textes publiés en 1908 par Max Weber : « Die "Objektivität" sozialwissenschaftlicher und sozialpolitischer Erkenntnis », in *Gesammelte Aufsätze*, *op. cit.*, p. 146-214, et « Die Grenznutzlehre und das psychophysische Grungesetz », *op. cit.*, p. 384-399.

10. Sur l'histoire de la rédaction et de la publication de *Wirtschaft und Gesellschaft*, publié à titre posthume en 1921, voir la présentation, certes succincte, de l'édition française: traduction du tome 1, Plon, 1971 (reprise en édition de poche, Pocket, 1995). Cette histoire détaillée constitue en elle-même un élément de réflexion sur l'évolution des formes ultimes prises par l'historicisme économique allemand.
11. « [...] Substantially a history of wasted energies, which could have been put to better use »: Joseph Schumpeter, *History of economic analysis*, Oxford University Press, rééd. 1954; *Histoire de l'analyse économique*, vol. III: « L'Âge de la science: de 1870 à J. M. Keynes », trad. Jean-Claude Casanova, Paris, Gallimard, 1983, p. 814.
12. Gustav Schmoller, « Théories changeantes... », p. 314.
13. Voir Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 31-59, ainsi que, du même, « Hegel et l'économie politique: un nouveau concept de travail », in Alain Alcouffe et Claude Diebolt (eds.), *Histoire de la pensée économique allemande*, Paris, Economica, 2009, p. 47-67.
14. Avec un « h » dans la graphie courante de l'époque; le terme « manchestérisme », comme son nom l'indique, est composé à partir de celui de l'école ancrée dans la ville de Manchester.
15. Edmund Husserl l'écrivait dans un texte de 1911 demeuré célèbre: *Philosophie als strenge Wissenschaft* (« La philosophie comme science rigoureuse »), *Logos*, 1911, volume I, p. 289-341, repris dans l'édition des *Husserliana*, vol. XXV (*Aufsätze und Vorträge*, 1911-1921, Thomas Nenon et Hans Rainer Sepp [eds.], Dordrecht, Martinus Nijhoff, 1987, p. 3-62); trad. française par Marc Buhot de Launay, PUF, 2003, coll. « Épiméthée », 4^e édition.
16. Précisément au moment qu'on retient habituellement comme fondateur de la « science » de l'économie politique, puisque la *Richesse des nations* de Smith est quasi contemporaine de la *Critique de la raison pure*.
17. Dans l'article « Die Schriften von C. Menger und W. Dilthey zur Methodologie der Staats- und Sozial-wissenschaften » (référence dans la liste au début de cette partie), Schmoller exerce sa verve contre le Viennois.
18. Du moins, selon ce qui a été parfois écrit dans les nécrologies parues en novembre 2006, au moment de son décès. D'autres noms sont bien entendu à invoquer, encore actifs ou non (Gary Becker, George Stigler, etc.). Friedrich Hayek, disciple de la deuxième génération de Menger, disait en adversaire résolu des principes de fond défendus par les *Chicago boys* – quoique parfois de manière ambiguë en raison de ses prises de position quant aux recommandations de politique pratique – la forme positiviste et constructiviste, voire « scientiste » que ce projet donne à l'économie est foncièrement indue. Il faut dire aussi, mais nous ne nous y attarderons pas plus, car cela dépasse le cadre de la présente étude, et surtout de l'époque de Menger, que Hayek (et d'autres « Autrichiens » avec lui, mais on le remarquera quant à lui en particulier, en raison de sa notoriété) quoique bien au fait des divergences conceptuelles, jugea de plus en plus souvent tout au long de sa carrière le combat politique plus important et son urgence plus impérative que la séparation claire d'avec un néo-classicisme empreint de positivisme « scientiste », auquel il était pourtant viscéralement opposé: ce même défaut lui semblait toutefois bien partagé par ses adversaires directs, les économistes « planistes » et, en tant que tel, il lui paraissait encore plus dangereux chez ces derniers.
19. Menger publie en 1888 *Zur Theorie des Kapitals* (repris dans le volume IV des *Gesammelte Werke*), dont une version résumée existe en français: Charles Secrétan, « Contribution à la théorie du capital », *Revue d'économie politique*, 1888, n° 2, p. 577-594, texte au travers duquel il dénonce catégoriquement l'erreur d'Adam Smith sur ce point.
20. Voir également, sur la base d'une exploration des archives: Gilles Campagnolo, « Une source philosophique de la pensée économique de Carl Menger: l'Éthique à Nicomaque d'Aristote », *Revue de philosophie économique*, Louvain, n° 6, 2002/2, p. 5-35.
21. Voir Gilles Campagnolo, « Carl Menger, lecteur des économistes libéraux français », *Revue économique française*, XXII/4, avril 2008, p. 139-198.
22. Citons, entre autres exemples où Schmoller a la part belle: Vitantonio Gioia, *G. Schmoller e la « Scuola Austriaca »: l'analisi economica e*

- il ruolo dell'induzione/Gustav Schmoller heute: die Entwicklung der Sozialwissenschaften in Deutschland und Italien, Berlin-Bologna, Duncker/Humblot-Il Mulino, 1989, p. 163-184; Birger Priddat, *Die andere Ökonomie. Eine neue Einschätzung von Gustav Schmollers Versuch einer « ethisch-historischen » Nationalökonomie im 19. Jahrhundert*, Marburg, Metropolis Verlag, 1995; voir, du même: « Die Moralische Implikationen der Ökonomie Carl Mengers », *Dialektik*, 1999, n° 3, p. 81-93. Mais c'est, on le voit ici, surtout la littérature étrangère, de langues anglaise, allemande et italienne, qui s'illustre.
23. Exemple frappant d'un travail de valeur, toutefois prisonnier de cette limitation: Geoffrey Hodgson, *How Economics forgot History*, London, Routledge, 2001. N'usant pas des sources allemandes, l'auteur est contraint de reprendre les textes du *Methodenstreit* dans les traductions existant en anglais, avec les difficultés que cela entraîne.
24. Comme le rappelle l'historiographe du caméralisme, Pierangelo Schiera, dans son ouvrage *Il Cameralismo e l'Assolutismo tedesco*, Milano, Giuffrè, 1968, p. 122. Dans « Gustav Schmoller und die preussische Geschichtsschreibung », in *Staatsbildende Kräfte der Neuzeit*, p. 471, un autre historiographe, Fritz Hartung, souligne ces mêmes origines en mettant en exergue le fait qu'en terre allemande sous domination prussienne, l'économie politique finit par être identifiée avec l'historicisme même, tandis que Schmoller proclamait au contraire n'user de l'histoire qu'en faveur de l'étude de l'économie, mais non pour les confondre. Toutefois, c'est bien sa méthode « historique » qui engendra la confusion. P. Schiera la caractérise comme une « pensée de l'administration » entendue comme la « constitution vivante de la nation (allemande) »: *Il Cameralismo*, op. cit., p. 122 et sq.
25. Même Wilhelm Roscher s'inspirait des historiens de Göttingen, notamment de Leopold von Ranke, et son *Habilitationschrift* porta sur l'histoire antique, et plus précisément sur l'auteur de la *Guerre du Péloponnèse*: *Leben, Werke und Zeitalter des Thukydidés*, Göttingen, 1842.
26. Dès 1900, les exportations allemandes de produits manufacturés dépassèrent celles de la Grande-Bretagne. Tout en le reconnaissant, mais un peu tard, le *Final Report of the Committee on Commercial and Industrial Policy after the War* de 1918 chercha les causes de la puissance allemande de 1914: « Le succès reconnu à bien des égards de la concurrence de l'Allemagne avec le Royaume-Uni était en partie dû à une entrée en scène tardive de l'industrie allemande en comparaison [de l'anglaise]. L'Allemagne démarrait bénéficiant de tous les avantages d'un équipement tout à fait moderne et sans souffrir d'une organisation traditionnelle », Roland Marx, *Documents d'histoire anglaise*, Paris, Colin, 1972, p. 329. L'auteur parle du *déclin* de l'industrie britannique autour de 1900.
27. Les « socialistes de la chaire » défendent toutefois haut et fort la liberté d'expression, loin d'être acquise dans le *Reich*, alors qu'elle est nécessaire à l'objectif central que s'est donné le *Verein für Socialpolitik*, à savoir l'accumulation des connaissances en faveur d'une gouvernance pertinente.
28. Carl Menger, *Die Irrthümer... (Les erreurs de l'historicisme dans l'économie politique allemande – nous respectons la graphie de l'époque, qui présente un « h » surnuméraire)*, lettre n° 8. Les passages soulignés le sont par Menger (nous rendons l'interlettrage plus espacé dans le volume de 1884 par les italiques en usage aujourd'hui, comme dans notre traduction des *Untersuchungen*).
29. *Ibid.*
30. Cette opinion ressurgit dans ses textes; ainsi, le seul paru en français sous sa plume souligne: « Le rôle de l'argent dans la mesure des valeurs a été mieux compris par le monde des affaires, par la jurisprudence et par les économistes voués à la pratique plutôt qu'à la spéculation. » Carl Menger, « La monnaie, mesure de valeur », initialement publié dans la *Revue d'économie politique* en 1892, puis reproduit en appendice de l'ouvrage: Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek: aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 206-220 (ici, citation extraite de la page 208).
31. Gustav Schmoller: « La justice... », p. 283 (voir la note sur les sources utilisées en début de partie pour les références complètes). Schmoller fait allusion à Thomas Malthus

(que Marx surnommait « le pasteur sanglant ») et reprend à Wilhelm Roscher la critique de l'aveuglement classique devant les réalités socio-économiques, partageant le rejet de l'individualisme regardé comme le fruit de l'égalitarisme « abstrait » des Lumières (Rousseau, en particulier, paraît plusieurs fois dans le texte accolé à Adam Smith).

32. Gustav Schmoller, « Lettre à M. H. v. Treitschke », p. 15 et p. 64. La référence au fascicule 74 renvoie à une attaque quasiment sous la forme de libelle par Treitschke. Nous ne remontons pas la chaîne des attaques et des réponses au-delà des textes de Schmoller lui-même, de crainte de trop illustrer l'expression française de « querelles d'Allemands », sur laquelle nous aurons un bref commentaire plus bas.
33. *Ibid.*, p. 69-70.
34. Il s'agit donc de la recension du livre de Menger par Schmoller.
35. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettres nos 1 et 2.
36. En atteste sa lettre au Kultusministerium datée du 19 mars 1903 (conservée au *Wiener Staatsarchiv*) : si Menger avait, on l'a dit, dédié ses *Grundsätze* à Roscher, il n'entendait pas moins former une autre école, la *sienna*.
37. On peut ajouter qu'en 1897, Menger est aussi nommé correspondant de la Société statistique de Paris et, en 1901, président de l'Institut international de sociologie, dont le siège se trouve alors à Paris et dont la langue officielle est le français. Pour plus de détails, voir Gilles Campagnolo, « De Carl Menger à Karl Menger – à Charles Menger ? sur la diffusion de la pensée économique autrichienne », in Ute Weinmann (ed.), *Autriche-France : transferts d'idées/histoires parallèles ?*, revue *Austriaca*, n° 63, janvier 2008, p. 133-150. Les lettres évoquées ici, notamment celle de Charles Rist (reproduite dans l'article cité), sont conservées dans les archives Menger de la bibliothèque Perkins, à l'université Duke (boîte 21 : « distinctions honorifiques et correspondances académiques »).
38. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 2 (suite de la précédente citation de la même lettre).
39. Le parcours personnel des enseignants confirme logiquement ce point à quelques exceptions près. Dès 1912, Eugen von Philippovich, élève de Menger, dresse un premier bilan : « The infusion of socio-political ideas into the literature of German economics », *American Journal of Sociology*, XVIII/2. Friedrich Hayek en fait part dans son « Introduction » aux *Gesammelte Werke*. Et le désappointement ne se lit que trop facilement dans les conclusions tirées de la liste dressée, sur la base de recherche décevantes menées à Vienne, par Yukihiro Ikeda, *Die Entstehungsgeschichte Carl Mengers Grundsätze*, Sankt Katharinen, Scripta Mercaturae, 1997.
40. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 15. Dans les passages qu'il cite ou mentionne, Menger renvoie au texte de Gustav Schmoller, « Zur Methodologie... », respectivement aux pages 242, 250, 241 et 250 de nouveau.
41. Rappelons que dans les *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, la page de dédicace porte : « Dedicacé au conseiller de la Cour royale de Saxe, le Dr. Wilhelm Roscher, professeur de Sciences camérales et politiques près l'université de Leipzig, etc. en hommage de respect et de considération. » Menger devait également rédiger un texte significatif consacré au fondateur de la première école historique, à l'occasion de son décès le 4 juin 1894 : « Wilhelm Roscher », *Neue Freie Presse*, Vienne, n° 10708, 16 juin 1894.
42. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 15. La référence donnée correspond au livre IV, chapitre 3, section 3.
43. Gilles Campagnolo, « Comprendre l'évolution d'une école de pensée économique : le cas de l'École autrichienne », *Économies et sociétés*, série « Histoire de la pensée économique », n° 40, 5/2008, p. 979-1016. Pour une description « historique » détaillée de l'historicisme allemand, voir Erich Grimmer-Solem, *The rise of historical economics and social reform in Germany, 1864-1894*, Oxford UP, 2003.
44. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 15. La référence donnée par Menger à la page 228 correspond au livre IV, chapitre 3, section 5 ; citons : « C'est Karl Knies qui a, dans une mesure incomparablement supérieure aux deux auteurs précités, poursuivi la résolution des problèmes de théorie de la connaissance dans l'orientation historique de notre science [...] » Menger ajoute une note de bas de page renvoyant encore à ses *Untersuchungen*, p. 230, soit, dans la même section, après la

- précédente autoréférence : « Knies est donc le savant qui, en fidèle convaincu qui s'est plongé le plus profondément dans les problèmes méthodologiques de l'«École historique», tire les conséquences de ses prémisses unilatérales avec une passion impitoyable pour la vérité et qui, de ce fait, clôt pour ainsi dire les débats sur le cadre de pensée de cette école, eu égard à la méthodologie en économie politique. »
45. Nous y renvoyons donc le lecteur, ainsi qu'à la présentation de notre traduction anglaise de l'article publié par Menger en français (« La monnaie, mesure de valeur », *Revue d'économie politique*, 1892, vol. VI, p. 159-175) ; « Money as Measure of Value. An English Presentation of Menger's Essay in Monetary Thought », *History of Political Economy*, vol. 37/2, 2005, p. 233-244. Voir, par ailleurs, la présentation (en collaboration avec Gilbert Tosi) de notre traduction française de l'article publié en anglais par Menger la même année (« On the Origin of Money », *The Economic Journal*, vol. VI, 1892, p. 239-255) : Gilles Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger ?* Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2011, p. 203-238 (présentation) et p. 239-258 (traduction).
 46. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 15.
 47. *Ibid.*, préface, p. 111.
 48. *Ibid.*, lettre n° 4. Les derniers mots, qui ne peuvent manquer de faire écho à la pensée idéaliste allemande, ne nous semblent pas devoir évoquer ici l'expression par ailleurs si fréquente chez le philosophe Hegel.
 49. Ici Menger cite Emil Sax, *Das Wesen und die Aufgaben der Nationalökonomie*, Vienne, 1884, p. 32. Nous traduisons depuis la citation donnée par Menger.
 50. *Ibid.*, lettre n° 4.
 51. Contrairement sans doute à ce que disent les commentateurs soutenant qu'il existe un « essentialisme » mengérien : Menger refusait d'avoir une ontologie privilégiée ; il suspendait son jugement, comme la première partie de ce volume l'a montré, comme la lecture des *Untersuchungen* aussi le prouve.
 52. Carl Menger, « Préface », in *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Vienne, Braumüller, 1871. Notre traduction.
 53. Agnès Labrousse, « Le *Methodenstreit* : enjeux contemporains d'un débat ancien », document de travail du Centre Marc Bloch n° 11, Berlin, novembre 2002, 43 p. La citation est tirée de la présentation donnée au séminaire que nous coordonnons pour le CNRS (CEPERC/GREQAM, Aix-en-Provence). Le rôle de Robbins est également souligné par Geoffrey Hodgson, *How Economics forgot History*, op. cit., 2001.
 54. Gustav Schmoller, « Lettre à M. H. v. Treitschke », p. 21.
 55. Ce terme éminemment hégélien de *Gesinnung* est bien une clef de la position de Schmoller, quoiqu'il nie explicitement toute inspiration de sa pensée par l'« idéalisme » et qu'il vise plutôt un ici-bas de l'« expérience ».
 56. La distinction qu'allait faire Ferdinand Tönnies dans son célèbre ouvrage *Gesellschaft und Gemeinschaft* est ici à l'œuvre dans le travail de Schmoller, même si elle n'y est pas explicite et si la distinction fondamentale de Tönnies devait seulement jouer pleinement son rôle chez Max Weber, avec les notions de processus de « sociétalisation » / « communautarisation » (*Vergesellschaftung/Vergemeinschaftung*). Chez Menger, on trouve le terme au livre I, chapitre 7 des *Untersuchungen*. Mais Weber seul devait le thématiser et le populariser. Pour un glossaire webérien précis, voir les listes dressées par Jean-Pierre Grossein dans ses traductions de *Sociologie de la religion* et de *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (Paris, Gallimard, respectivement 1996 et 2003). Pour une approche de ces termes chez Menger, voir le glossaire final dans le présent volume.
 57. Gustav Schmoller, « Économie nationale... », p. 335.
 58. Gustav Schmoller, « La justice... », p. 241-244.
 59. *Ibid.*, p. 258.
 60. On relira l'incipit des *Grundsätze* traduit dans la première partie de ce volume, p. 100.
 61. Voir la lettre de Max Weber à Robert Liefmann, *Revue française de sociologie*, oct.-déc. 2005, traduite par Jean-Pierre Grossein, annotée par ce dernier et par Gilles Campagnolo, p. 923-926 (citée et discutée dans la première partie du présent volume, p. 44).
 62. Schmoller, « La justice... », p. 258.
 63. L'histoire de cette figure idéale, mais si importante, dans l'histoire de la pensée économique

- a été retracée : Pierre Demeulenaere, *Homo oeconomicus : enquête sur la constitution d'un paradigme*, Paris, PUF, 2003.
64. Selon la phrase célèbre d'Adam Smith, dans la *Richesse des nations*, selon laquelle chacun sait bien qu'il n'a pas à attendre sa part de viande ou sa tranche de pain de la bienveillance du boulangier ou du boucher, etc., mais de l'intérêt bien compris de ce dernier, qui lui-même agit de manière analogue pour satisfaire ses propres besoins.
65. Dans une littérature riche, citons le court précis de Norbert Waszek, *L'Écosse des Lumières*, Paris, PUF, 2003.
66. Reproche auquel Menger répond en détail dans les *Untersuchungen*, livre I, chapitre 8 : « Du reproche d'"atomisme" dans l'économie nationale théorique » (p. 87 et sq. de l'édition originale).
67. Comment ne pas évoquer ici les « monades » leibniziennes, « sans portes ni fenêtres » ? La philosophie de Leibniz, dont la matrice était commune, dans l'opposition radicale qui les liait, avec le sensualisme lockéen au XVII^e siècle, a beaucoup à voir avec la naissance de l'idée capitaliste : la chose a été détaillée par Jon Elster, *Leibniz et la formation de l'esprit capitaliste*, Paris, Aubier Montaigne, 1975.
68. Prêter à Menger cette position ontologique, qu'ont certes prise plusieurs de ses héritiers, est donc inexact. Des commentateurs insistent dans cette voie, comme Allen Oakley, *The Foundations of Austrian Economics from Menger to Mises : A Critico-Historical Retrospective of Subjectivism*, Cheltenham, E. Elgar, 1997. À la lecture des *Untersuchungen*, il apparaît que c'est là confondre une prise de position explicite et la suspension du jugement qui permet de prendre en compte exclusivement la préoccupation de méthode.
69. La parenté entre historicisme et marxisme est un sujet complexe. Elle existe indubitablement, au point qu'un sociologue éminent comme Niklas Luhmann considérerait en somme, et pour le dire en bref, Marx à l'aile gauche de l'historicisme. Il nous semble que le rapprochement naît toutefois sur le fond d'un malentendu, sciemment négligé, quant à la décision de considérer la propriété comme inaliénable ou non. Les historicistes la défendent.
- En un sens, en soulignant cette parenté entre les deux courants de pensée, Menger participe de cette négligence (voire l'utilise pour discréditer son adversaire principal de l'époque, l'historicisme) : en refusant de reconnaître à l'école historique allemande de l'économie la source qu'elle se donnait dans l'« école historique du droit » de Friedrich Carl von Savigny et Karl Friedrich Eichhorn, bien connue pour son caractère réactionnaire fondé sur la base juridique *völkisch* qu'elle met en avant, Menger confine les historicistes dans leur position de « socialistes de la chaire ». Comme Menger leur conteste aussi la maîtrise adéquate de l'autorité de la science dont ils se réclament, il ne reste plus beaucoup de terrain solide aux historicistes, eux qui n'ont certes jamais été des révolutionnaires, et qui ont encore moins épousé la cause prolétaire ou prêché l'abolition de la condition salariée. Les héritiers de Menger devaient d'ailleurs se retourner vers l'adversaire marxiste (lui effectivement « socialiste » au sens technique de la maîtrise des moyens de production) bien plus fortement.
70. Ce n'est pas le lieu de discuter ce point sur un auteur postérieur à Menger. Nous l'évoquons toutefois à la suite de discussions avec Patrick Mardellat et Hinnerk Bruhns, notamment quant à notre *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, op. cit., dont une recension d'Hinnerk Bruhns a paru (*Revue française de sociologie*, 2007, 48/2), appelant notre réponse (même revue, 2008/3, vol. 49, p. 664-666).
71. C'est là une question qui relève de l'histoire politique, et elle a été abondamment discutée par les historiens.
72. Même lorsqu'il s'agit d'« instincts animaux », plus tard chez John Maynard Keynes, les pulsions auxquelles celui-ci fait référence sont toujours considérées comme universellement applicables, quoique plus ou moins intenses selon les individus (plus développées chez les entrepreneurs, par exemple). Dans la modernité, la « folie » est un « monde à part », avec les conséquences que Michel Foucault, dans son *Histoire de la folie*, a d'ailleurs indiquées pour cette ère (celle où l'économie devient si importante). Seule, de nos jours, la « neuro-économie » pourrait prétendre pénétrer à l'intérieur de l'individualité, et encore ses

- moyens sont-ils diamétralement opposés à ceux de la psychanalyse.
73. Signalons au lecteur francophone, quant à ce dernier sujet, la parution en français du recueil de textes de Weber, *La Bourse (1894-1896)*, traduction par Pierre de Larminat, Paris, Allia, 2010.
74. Gustav Schmoller, « Zur Methodologie... », p. 244 : « Wer Gesetze will, sagt Menger, muß abstrahieren. [...] ». La critique exprimée dans toute sa pureté et sa véhémence dans ce passage a fortement marqué la critique ultérieure portée non seulement contre la pensée autrichienne, mais au-delà.
75. *Ibid.*, p. 240, Schmoller écrit : « Il y a, dit Menger, deux orientations dans l'effort de connaissance [, etc.] » Tout le long paragraphe qui suit ce point consiste en une relecture biaisée du livre I des *Untersuchungen* dans le sens que nous indiquons.
76. Ce sont les sous-titres mêmes rapportés dans la table des matières analytique des *Untersuchungen*.
77. Pour une étude détaillée, il est également possible de se référer à Aurélien Lordon et Marc Ohana : document de travail du Greqam n° 2004-51, version française mise en ligne sous le titre « Études empiriques et méthodologie de Menger » (http://greqam.univ-mrs.fr/pdf/working_papers/2004/2004-51.pdf) et version anglaise intitulée « Empirical studies and Mengerian methodology », in Gilles Campagnolo (ed.), *Carl Menger. Neu erörtert unter Einbeziehung nachgelassener Texte*, op. cit., p. 201-216. Ce travail a été réalisé dans le cadre du programme CNRS « Histoire des savoirs », projet « Menger et l'évolution de l'École autrichienne », 2004-2007.
78. Ndt : Ici, notons le jeu de mots évident avec le titre de l'œuvre que Menger cite, une de celles dont Schmoller était le plus fier, son travail sur les artisans (*Kleingewerbe*). Menger suggère que son travail n'est lui-même pourtant que celui d'un artisan, utilisant la connotation péjorative attachée à l'adjectif « klein » (« petit ») du mot composé pour en souligner la médiocrité, voire le non-professionalisme.
79. Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 2, note de bas de page. Les passages soulignés le sont dans l'original.
80. Citons notre bilan d'une littérature abondante : Gilles Campagnolo et Aurélien Lordon, « Menger était-il aristotélicien ? Nouvelles réflexions sur un débat déjà ancien à l'occasion d'une réponse à Ricardo F. Crespo », in Gilles Campagnolo (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger ?*, op. cit., 2011, p. 45-74.
81. Que ni Menger, ni Schmoller ne nommeraient donc de la sorte : nous venons de montrer que, chez le premier, la terminologie se discute, et que le second rejette tout ce qui lui semble devoir l'éloigner de l'observation empirique.
82. Gustav Schmoller, « Économie nationale... », p. 394.
83. Voir la note 51 dans la première partie de ce volume, p. 137.
84. Même si Menger pense que, dans la *Critique de la raison pure*, Kant refuse malheureusement de voir la raison pure à l'œuvre en économie. Voir ce point et sa note manuscrite (« *Kant sieht in der theoretische Nat[ional]ök[onomie] keine reine Vernunft* » dans le manuel de Friedrich Überweg de 1872, p. 172) dans la première partie de ce volume, p. 78-79 et note 104, p. 143. La raison pratique kantienne, pour Menger, ne saurait garantir la scientificité de l'économie politique mais seulement son ancrage dans la liberté et la volonté, qui fondent la chaîne causale sans toutefois permettre de la déduire tout entière dans un savoir positif, sauf à user du raisonnement marginaliste.
85. Notons d'ailleurs que Weber devait poursuivre cette prise de distance critique, mais avertie, entre psychologie expérimentale et économie politique, et citons ces lignes de Wolf Feuerhahn, où l'on pourrait quasiment substituer le nom de Menger à celui de Weber : « Constatant les nombreuses critiques de Max Weber contre la psychologie, les commentateurs ont souvent fait de lui un pourfendeur de cette science. Or Weber remet en cause non la psychologie en tant que telle, mais la tendance à en faire le fondement des sciences de l'homme. Largement oublié de nos jours, ce "fondationnalisme" psychologique s'était imposé au fil du XIX^e siècle. La reconstitution de la genèse et de l'extension de ce schème, de [Johann Friedrich] Herbart à [Wilhelm] Dilthey, montre sa prégnance et permet de mesurer la portée novatrice de la démarche

de Weber. Il identifie comme dénominateur commun à ces auteurs le fait de penser que la psychologie permettrait d'accéder aux faits humains élémentaires composant les phénomènes sociaux et donc de dégager leur régularité propre. Pour sa part, il estime illusoire de penser cerner l'essence des phénomènes sociaux et récuse aussi l'idée de définir les sciences et leurs rapports en fonction de la particularité ontologique de leur objet : c'est plutôt le point de vue spécifique de chaque science qui est déterminant. Il ne faut plus chercher à fonder des sciences sur une autre, mais les envisager comme complémentaires. Loin de rejeter la psychologie, Weber propose donc de recourir à elle non plus comme fondement, mais à titre auxiliaire. En tant que telle, elle peut occuper une place légitime et même centrale en sociologie, que Weber définit comme une "science des qualités humaines". Les comportements humains que le sociologue doit expliquer sont l'actualisation de dispositions propres à chaque homme et qui sont elles-mêmes le résultat, dans la psyché humaine, d'une multitude de facteurs. Très au fait des travaux psychologiques de son temps, Weber y voit des instruments privilégiés pour explorer la genèse de ces dispositions et réaliser la tâche d'"explication compréhensive" de la sociologie. Dans ce rapport à la psychologie se dessine donc une tout autre image de Max Weber que celle, habituelle, d'un défenseur invétéré de l'*homo economicus* ; Wolf Feuerhahn, *Une science des qualités humaines. Max Weber et les débats sur la fonction de la psychologie pour les sciences de l'homme*, thèse de doctorat (non publiée, soutenue en 2008 sous la direction de Catherine Colliot-Thélène).

86. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 9. Nous soulignons. Le passage cité est repris par Menger de Gustav Schmoller, « Zur Methodologie... », p. 246.
87. Richard N. Langlois, « Transaction Costs, Production Costs, and the Passage of Time » (texte de 1986), in Stephen Medema (ed.), *Coasean Economics: Law and Economics and the new Institutional Economics*, Boston, Kluwer, 1998, p. 1-21 (citation extraite de la page 5, traduction par Agnès Labrousse pour notre séminaire d'Aix-en-Provence).

88. C'est par exemple le suivant, tel qu'Agnès Labrousse le trace en vue de dénoncer le simplisme de la vision usuelle (tableau tiré du séminaire indiqué dans la note précédente) :

MENGER	SCHMOLLER
Lois	Collection de données
Hypothético-déductif	Inductivisme
Théorie	Empiricisme
Abstrait	Historique
Individualisme méthodologique	Holisme, organicisme

89. Un des textes les plus nuancés et éclairants de ce point de vue est celui, déjà cité dans la première partie de Karl Milford, *Zu den Lösungsversuchen des Induktionsproblems und des Abgrenzungsproblems bei Carl Menger*, Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1990.
90. Gustav Schmoller, « Volkswirtschaft... », p. 222. Traduction extraite d'« Économie nationale... », revue par nos soins.
91. Gustav Schmoller, *Grundriss der allgemeinen Wirtschaftslehre*, 2 vol., Leipzig, Duncker et Humblot, 1900 (rééd. : 1923, tome 1, p. 110).
92. Carl Menger, « Wilhelm Roscher... », p. 279. Notre traduction.
93. Gustav Schmoller, « Économie nationale... », section XII : « Méthode inductive et méthode déductive », p. 418.
94. *Ibid.*, p. 417-418. Les passages soulignés le sont par nous.
95. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 9.
96. Gustav Schmoller, « Économie nationale... », p. 388-389.
97. Jack Birner, « A roundabout solution to a fundamental problem in Menger's methodology and beyond », in Bruce Caldwell (ed.), *Carl Menger and his legacy in economics*, Durham and London, Duke University Press, 1990, p. 241-262 (citation extraite de la p. 251, et traduite par Agnès Labrousse).
98. De ce point de vue, les travaux d'Erich Streissler ont ouvert les yeux à beaucoup de commentateurs. En rapprochant et en comparant les penseurs allemands et autrichiens, il a rappelé ce qui, certes, pouvait apparaître comme évident à qui avait encore présent à

- l'esprit le contexte et les idées de l'Europe, mais qui paraissait neuf à ceux qui l'avaient oublié, notamment outre-Atlantique, voire à certains des lointains héritiers de Menger. Voir Erich Streissler, «The Influence of German Economics on the Works of Menger and Marshall», in Bruce Caldwell (ed.), *Carl Menger and his Legacy in Economics*, supplément annuel de la revue *History of Political Economy*, 1990, n° 22, p. 31-68.
99. Au contraire de ce qui devait se passer chez certains héritiers de Menger, notamment chez Ludwig von Mises et a fortiori dans l'interprétation donnée de lui par certains disciples, voir Gilles Campagnolo, «*Seuls les extrémistes sont cohérents*», *Rothbard et l'École austro-américaine dans la querelle de l'herméneutique*, Lyon, ENS-Éditions, 2006, série «*Économie politique moderne*», ouvrage qui contient la traduction de Murray Rothbard : «*The hermeneutical invasion of philosophy in economics*» (initialement parue dans *Review of Austrian Economics*, 1989).
100. Gustav Schmoller, «*Économie nationale...*», section XII : «*Méthode inductive et méthode déductive*», p. 418. Nous soulignons la partie qui n'avait pas été citée plus haut.
101. Gustav Schmoller, «*Zur Methodologie...*», p. 240-242.
102. Gustav Schmoller, «*Économie nationale...*», p. 394.
103. Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 4. L'allusion de la chute s'explique par les origines scandinaves de Schmoller, et la comparaison avec un grand chien danois connu pour sa hargne n'est bien sûr pas due au hasard.
104. *Ibid.* Menger cite ici ses *Untersuchungen*, p. 12 de l'édition originale, au début du livre I, chapitre 2. L'ajout entre crochets est de Menger au sein de la citation qu'il donne d'un passage de Schmoller : Menger le mentionne pour montrer ce que Schmoller retient partiellement et partialement de ses propres vues, tandis que le Viennois appelle de ses vœux une autre statistique, de nature théorique. Il l'évoque ailleurs dans ses écrits : en référence à Wilhelm Lexis, dans l'article «*La Monnaie, mesure de valeur*» que nous évoquions dans la première partie de ce volume, Menger en déplorait ainsi le développement insuffisant. Dans les remerciements de la préface aux *Irrthümer*, Menger cite encore Lexis qui l'a fait bénéficier de ses remarques : «*Je trouverai ici l'occasion de tenir compte également des observations pertinentes que E[ugen] von Böhm[-Bawerk], Emil Sax, W[ilhelm] Lexis, H[einrich] Dietzel et d'autres m'ont adressées quant à certains passages de mes exposés.*»
105. Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 8, note de bas de page. La parenthèse comportant le renvoi est de Menger ; il correspond au début du livre II, chapitre 2.
106. Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 14. La parenthèse comportant le renvoi final est de Menger et correspond à l'appendice IV des *Untersuchungen*. Ce dernier ajoute une note de bas de page : «*Déjà Pline (V, 8, 9-10) écrit, non sans rapport avec notre question : "Habent quidem oratio et historia multa communia, sed plura diversa in his ipsis, quae communia videntur. Narrat sane ipsa, narrat haec, sed aliter. Huic pleraque humilia et sordida et ex medio petita, illi omnia recondita, splendida, excelsa conveniunt. Hanc saepius ossa, musculi, nervi, illam tori quidem et quasi jubae decent."*» Menger renvoie ici Schmoller à ses études (latines) d'une manière qu'on peut regarder comme insultante dans le cadre académique germanique de l'époque, où il allait de soi que tout bon universitaire maîtrisait ses classiques. L'extrait de Pline dit : «*L'art oratoire et l'histoire ont certainement bien des choses en commun, mais [il y a] de nombreuses différences entre elles également, qu'on regarde comme allant de soi. Celle-ci décrit de manière solide ; celui-là décrit aussi, mais autrement. Bien des choses modestes, basses et qu'on demande à ce qui est médiocre sont du ressort de celle-ci, tandis que tout ce qui est mystérieux, splendide et ce qu'il y a de plus haut sont du ressort de celui-là. À celle-ci conviennent les plus souvent le squelette, le muscle, le nerf ; à celui-là l'abondance oratoire et comme une certaine enflure*» ; Pline le Jeune, *Epistulae*, V, 8, 9-10.
107. Nous avons déjà cité une histoire factuelle détaillée et récente qui peut servir de référence sur le *Verein* : Erik Grimmer-Solem, *The rise of historical economics and social reform in Germany*, op. cit., 2003. Il n'existe pas d'équivalent français, mais une introduction sur

- ce point reste notre *Critique de l'économie politique classique*, 2004, *op. cit.*
108. Carl Menger, «Grundzüge...», p. 29. Nous traduisons le passage suivant : «Die Wissenschaft und die Praxis der Wohlfahrtspflege [vermag] nur nach Massgabe der sich vertiefenden Einsicht in das Wesen und den inneren Zusammenhang der ökonomischen Erscheinungen vervollkommnet zu werden. [G]leichwie auf allen übrigen Gebieten praktischer Thätigkeit, so [kann] auch auf jenem der Wirtschaft, nur die fortschreitende Ausbildung aller Zweige der Theorie den Fortschritt der angewandten Wissenschaften und hierdurch die Vervollkommnung der Praxis selbst bewirken [...]»
109. Dans les notes manuscrites apportées à ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, une triple condamnation, qui met à égalité des groupements d'intérêts qui polluent la science, figure explicitement : «Dass pol[itische] Econ[omie] eine ganz neutrale Wissenschaft ist: weder Kathedersoci[alistisch] noch Freihändler, noch communistisch! (vide Cairnes, 252 ff.)», soit : «Le fait que l'économie politique est une science entièrement neutre, ni à la mode des socialistes de la chaire, ni des libre-échangistes, ni des communistes (voir Cairnes, p. 252 et sq.)»; le texte est sur la page blanche en face du préambule de son propre volume, envoyé par son éditeur Wilhelm Braumüller et sur lequel Menger annotait les révisions qu'il pensait apporter. Nous avons retrouvé la référence à Cairnes : John Elliott Cairnes, *Essays on Political Economy. Theoretical and Applied*, Londres, 1873, ouvrage présent dans le fonds Menger conservé au Japon (sous la cote Eng.234).
110. Gustav Schmoller, «Lettre à M. H. v. Treitschke», p. 15.
111. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 2.
112. Certes pas de la part de Joseph Schumpeter ! Mais prenons comme exemple frappant s'il en est celui de Milton Friedman, qui a popularisé chez les économistes un « positivisme instrumentaliste » déjà désuet chez les philosophes quand ill'a emprunté, et qui a prospéré au-delà de toute raison. Deirdre McCloskey devait dire que « personne en économie n'avait été mis au courant de la mort du positivisme »...
113. Dans la première partie a été évoqué, comme exception au sein du *mainstream*, le relatif succès de l'approche mathématisée de l'histoire des faits (la *cliométrie*). Mais l'histoire de la pensée reste, elle, marginale dans la profession des économistes « standard », tandis que leurs adversaires dits « hétérodoxes » ne s'y intéressent qu'au titre de discipline pourvoyeuse d'arguments critiques, non pour ses développements propres.
114. Entre autres études sur ce point dans le *mainstream*, analysant l'évolution de la discipline telle qu'elle eut lieu à l'époque de Menger, voir Philip Mirowski, *More Heat than Light, Economics as Social Physics, Physics as Nature's Economics*, Cambridge UP, 1989 (notons-y l'importance du chapitre consacré à Menger).
115. Gustav Schmoller, « Économie nationale... », p. 413-414.
116. L'ouvrage de 1854 de Hermann Gossen sur les lois du commerce entre les hommes est une, sinon la première tentative de raisonnement marginal, apparue dans un texte isolé, et demeuré ignoré pendant des décennies. Le titre original de cet ouvrage est *Entwicklung der Gesetze des menschlichen Verkehrs, und der daraus fließenden Regeln für menschliches Handeln*, Braunschweig, Vieweg, 1854. Il a été redécouvert par Léon Walras et présenté dans un article du *Journal des économistes* sous le titre « Un économiste inconnu » en 1883. L'économiste italien Maffeo Pantaleoni a accusé Menger de l'avoir plagié ; nous avons définitivement prouvé le caractère nul et non avénu de cette accusation : Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique, op. cit.*, p. 243-245.
117. Le mot français peut rendre deux termes qui s'affrontent dans le vocabulaire savant allemand de l'époque, à savoir « sciences de l'esprit » (*Geisteswissenschaften*) où la *psychologie* est mise en avant, et « sciences de la culture » (*Kulturwissenschaften*) qui insistent sur l'aspect *civilisationnel*.
118. William Jaffé (ed.), *Correspondence of Léon Walras and related papers*, North Holland Publishing Company, 1965 (référence déjà convoquée dans la première partie de ce volume).
119. *Ibid.*, t. 1 : 1857-1883, p. 768.
120. De ce point de vue, sa critique garde d'ailleurs pour d'aucuns une actualité certaine que nous avons soulignée.

121. On nuancera en effet cette indépendance en relevant qu'entre les historicistes allemands et l'économiste britannique John Neville Keynes (le père de John Maynard – et rappelés que les héritiers de Menger, en particulier Friedrich Hayek, trouvèrent dans ce dernier leur adversaire principal), la relation d'influence est certaine et établie, d'après les textes publiés (et en dehors même de notes de lecture, elles aussi probantes).
122. Dans les années 1920, cette querelle occasionnée à la suite de la conquête définitive du pouvoir en Russie par les bolcheviks et par le passage effectif au « socialisme d'État » engendra un débat majeur autour des conditions de la possibilité de calculer effectivement la planification intégrale d'une économie « collectivisée ». La littérature à ce propos est très riche, des textes d'Oskar Lange et de Ludwig von Mises aux commentaires rétrospectifs, comme celui de Pete Boettke, par exemple. Le discours collectiviste trouva comme obstacle sur son chemin la théorie « autrichienne ». La plus fameuse démonstration de l'impossibilité d'établir un système de prix cohérents en économie dirigée et en l'absence de propriété privée est due à Mises en 1920. Si elle n'emporta pas alors la décision dans un débat qui devait encore durer longtemps et s'obscurcir du fait des positionnements partisans et des bouleversements de l'histoire du xx^e siècle, notons que les arguments avancés sur la base d'un tel calcul se heurtèrent à des raisonnements dont la validité fondamentale reposait moins sur la valeur ou les limites intrinsèques de la mathématisation que sur des propositions concernant les principes mêmes de l'échange. L'argument de l'impossibilité du calcul socialiste présenté par Mises ne concernait pas seulement, ni surtout, le calcul comme tel, mais les raisons pour lesquelles un système de prix, qui fonctionne comme un système de signaux, conduit à écarter l'idée même de ce calcul. Ici, est-il pertinent de parler de « résistance à la formalisation » ? Toujours est-il que contourner (ou surmonter) la formalisation conduisait à un raisonnement économique sans doute plus exact du point de vue de la théorie.
123. Léon Walras, *Études d'économie sociale: théorie de la répartition de la richesse sociale*, Lausanne, F. Rouge, 1896. Le dernier chapitre comporte les premiers calculs pour mesurer le coût des expropriations.
124. Hans Mangoldt, *Grundriss der Volkswirtschaftslehre. Ein Leitfaden für Vorlesungen*, Stuttgart, Engelhorn, 1863.
125. On se reportera à ce qui a été dit plus haut, notamment note 116 de cette partie.
126. Wilhelm Lexis a été discuté et approuvé par Menger, notamment dans le texte « La monnaie, mesure de valeur », *Revue d'économie politique*, 1892, p. 149-175, note de bas de page 173, comme il a déjà été évoqué dans la première partie.
127. Voir notamment Roy Weintraub, *How Economics became a Mathematical Science*, Durham, Duke UP, 2002.
128. Antoine-Augustin Cournot, *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, Paris, L. Hachette, 1838, p. 4.
129. Léon Walras, *Correspondance*, lettre n° 240, t. 1, p. 348.
130. Sur l'école « néo-autrichienne », voir notre « Seuls les extrémistes sont cohérents », Murray Rothbard et l'école austro-américaine..., *op. cit.* Notre conviction, le lecteur l'aura compris, est que l'étude de la mathématisation de l'économie doit s'accompagner de celle des « résistances » instructives à son égard.
131. Ces contraintes sont souvent imposées – par exemple, dans le cas de la « théorie du choix social », afin d'échapper aux résultats d'impossibilité (comme on peut le lire dans les travaux de Kenneth Arrow ou d'Amartya Sen, dont les prix Nobel d'économie – ou plutôt ceux de la banque de Suède, en l'honneur d'Alfred Nobel – furent respectivement attribués en 1972 et en 1998, notamment pour leurs approches d'« économie du bien-être – welfare economics »).
132. William Jaffé (ed.), *Correspondence of Léon Walras and related papers*, *op. cit.*, t. 2: 1884-1897, p. 3. Pour autant, il nous semble, comme dit précédemment, que la preuve n'est pas administrée d'une position philosophique de ce genre. Nous y reviendrons dans la section suivante.
133. William Jaffé (ed.), *Correspondence of Léon Walras and related papers*, *op. cit.*, t. 1: 1857-1883, p. 768.
134. Note manuscrite de Menger citant verbatim le *Cours d'économie politique* de Rossi en approuvant fortement (« *Sehr richtig* »). Le comte

- Pellegrino Rossi fut le successeur de Jean-Baptiste Say à la chaire d'économie du Collège de France. Les passages soulignés le sont par Menger.
135. Concernant ces trois manières de considérer l'économie politique et la façon dont elles correspondent avec la classification mengérienne des sciences, le lecteur pourra utilement se reporter au schéma des « Sciences correspondant au traitement des phénomènes des sciences sociales en général, et des sciences de l'économie politique en particulier, selon Carl Menger », p. 128-129.
136. Menger n'était d'ailleurs pas seul à instruire le procès de l'historicisme. En philosophie, où l'on dit parfois que « le style, c'est l'homme », la critique ravageuse de Friedrich Nietzsche, dans ses *Inactuelles*, contre la « sale manie » historique des Allemands, porte précisément sur la profonde hypocrisie qui consiste à parer du nom de science ce en quoi le philosophe soupçonneux par excellence décèle une « volonté de puissance » morbide (et non, malheureusement, « vitale »). De même, la revendication de justice lui paraît cacher, maladroitement et plutôt malhonnêtement, celle de « puissance ». Au sujet de l'influence de Nietzsche sur Weber, par exemple (sur Menger, il semble impossible de rien trouver, même une fois les archives consultées), voir Laurent Fleury : « Max Weber sur les traces de Nietzsche ? », *Revue française de sociologie*, 2005/4, vol. 46, p. 807-839.
137. Deirdre McCloskey, *The Writing of Economics*, New York, Macmillan, 1986 (2^e édition, 1999); *The Rhetoric of Economics*, Madison, University of Wisconsin Press, 1985 (2^e édition, 1998) : l'ordre des chapitres a malheureusement été bouleversé pour rejeter la part philosophique en fin d'ouvrage qu'elle ouvrait en fait dans la première édition : le risque que l'analyse rhétorique littéraire remplace la démarche philosophique est ainsi illustré par l'auteur lui-même ! McCloskey ne voulait sans doute pas que son étude fût reçue comme un « *philosophical treatise* » comme cela est répété dans *If You're So Smart : The Narrative of Economic Expertise*, University of Chicago Press, 1990 et dans *Knowledge and Persuasion in Economics*, Cambridge University Press, 1994. Les trois derniers ouvrages forment une trilogie : le premier détaille des proximités entre économie et poésie, le second explore la dimension narrative des théories économiques ; le troisième présente plus systématiquement les conséquences au plan philosophique de la rhétorique importante au sein même du raisonnement économique. Ajoutons comme exemple de critique économique et historique : Thomas A. Boylan et Pascal F. O'Gorman, *Beyond Rhetoric and Realism in Economics. Towards a Reformulation of economic Methodology*, Londres, Routledge, 1995.
138. Gilles-Gaston Granger, *Essai d'une philosophie du style*, Paris, Odile Jacob, 1988, partie 3, p. 223 et sq.
139. La « déshomogénéisation » a été le fruit d'un long travail de relecture entamé par William Jaffé, « Menger, Walras and Jevons De-Homogenized », *Economic Inquiry*, 14/4, 1976, p. 511-524, et dont un état des lieux a été dressé par Philippe Fontaine, « Menger, Jevons and Walras Un-Homogenized, De-Homogenized, Re-Homogenized? A Comment », *American Journal of Economics and Sociology*, 57/3, 1998, p. 333-340. Un bilan tenant compte des travaux les plus récents serait toutefois aujourd'hui souhaitable.
140. Voir les repères bibliographiques compilés en fin d'ouvrage. Des contresens tout aussi lourds suivent parfois aujourd'hui de ce qu'on lit trop souvent Menger en anglais, langue dans laquelle il n'avait pourtant jamais donné qu'un seul article sur la monnaie. La conscience des défauts additionnés de certaines traductions en anglais et du passage par cette langue chez nombre de lecteurs ayant d'autres langues maternelles a été une incitation à donner la traduction du présent volume.
141. Gilles-Gaston Granger, *Essai d'une philosophie du style*, op. cit., p. 224, troisième note de bas de page.
142. Nous discutons plus longuement ces notions ici seulement mentionnées dans notre ouvrage à paraître : *La méthode et le réel en économie. Contribution à une réflexion sur l'économie politique de notre temps*.
143. Un texte où la question est évoquée : Othmar Spann, *Bibliographie der wirtschafts- und sozialgeschichte des Weltkrieges*, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky a.-g., 1923 ; voir aussi Bertram Schefold,

- Wirtschaftsstile: Studien zum Verhältnis von Ökonomie und Kultur*, Frankfurt, Fischer, 1994.
144. Cette attribution est bien évidemment *rétro-spective*. À un siècle de distance, elle renvoie au projet que nous poursuivons, après Alain Leroux et Pierre Livet, en conjuguant analyse épistémologique de l'économie et mise en relief des questions philosophiques qui, d'une part, sont soulevées du fait de l'extension par les économistes de leurs théories à la quasi-totalité des activités sociales, et qui, d'autre part, bénéficient utilement des apports critiques et constructifs des philosophes ayant déjà réfléchi ces activités – comme Menger dans ses *Untersuchungen*.
145. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 14. La première citation que fait Menger provient d'une note de bas de page de ses *Untersuchungen* qu'il reprend pour se défendre des reproches de Schmoller (p. 253 de l'édition allemande, appendice IV). Menger tire ensuite de ses *Untersuchungen* deux extraits (non repris ici) à propos de la *tâche artistique dans l'écriture de l'histoire* qu'on trouve p. 86 (livre I, chapitre 8, dans une longue note sur la tâche de l'historiographe) et p. 122 (livre II, chapitre 2, concernant la thèse d'habilitation de Wilhelm Roscher sur Thucydide). Après la phrase où Menger indique que Schmoller a « lui-même adopté sans réserve » une de ses réflexions, Menger cite de nouveau Gustav Schmoller, « Zur Methodologie... », p. 247.
146. Et les citations qu'il en donne sont tout à fait recevables; il ne manque pas en réalité de passages dans la *Richesse des nations* où Smith ne s'en prenne à la tentation, propre aux intérêts particuliers des possédants, de monopoliser à leur profit les avantages de la vie en société, au détriment de toutes sortes de travailleurs.
147. Niall Bond, « Aux frontières des sciences sociales et économiques, de Smith à Menger », in Gilles Campagnolo. (ed.), *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une « doctrine » Menger ?* Publications de l'Université de Provence, 2011, p. 101-128.
148. Le lecteur se reportera utilement au schéma des « Sciences correspondant au traitement des phénomènes des sciences sociales en général, et des sciences de l'économie politique en particulier, selon Carl Menger », p. 128-129.
149. Le terme « moral », pris ici au plan individuel, se distingue donc de celui d'« éthique », utilisé par les historicistes pour les communautés que Schmoller présuppose. Rappelons qu'une catégorie hégélienne, la *Sittlichkeit* (au sein de l'« esprit objectif » dans le système de ce philosophe), permettait de distinguer ces concepts : la *morale* concerne l'individu en son devoir-agir, tandis que l'éthicité se rapporte à la vie du même dans la « société civile ». Les historicistes reçurent l'influence des catégories de la philosophie idéaliste allemande, alors même qu'ils s'en défendaient avec véhémence. Enfin, les décisions prises pour une communauté par son souverain sont, chez Menger et les Autrichiens, *exogènes* au champ économique puisqu'elles imposent des effets aux comportements des agents qui n'auraient pas eu lieu autrement; elles sont des interventions *politiques*, par ailleurs bienvenues ou non.
150. Rappelons que les deux autres interrogations kantienne (chacune déterminant une des trois *Critiques*) sont : « que puis-je savoir ? » et « comment puis-je juger ? »
151. Par exemple, quelles nourritures faut-il éviter d'ingurgiter pour ne pas tomber malade ? La question diététique est loin d'être secondaire pour les hommes, mais elle ne concerne pas l'économiste. Le critère du « physiologiquement utile » n'entre d'ailleurs pas seul en jeu : telle croyance (justifiée pour le croyant) interdit tel aliment, et ce « devoir » s'entend en un sens *moral*. Le médecin doit dire ce qu'il faut faire pour conserver la vie, mais est-il censé décider de la « bonne » nourriture ? Et s'il ne l'est pas, à quel titre l'économiste pourrait-il l'être ? Ces questions, apparemment éloignées de la théorie économique, se posent pourtant, notamment lorsque des enjeux de politique économique fondés sur la santé publique surviennent (et ce, dès l'époque de Menger, lorsque les « hygiénistes sociaux » font leur apparition).
152. Par exemple, c'est d'un usage local (et sûrement pas d'une valeur nutritive incontestée) qu'on induira que la situation d'un boucher chevalin en Angleterre a peu de chances d'être florissante. Schmoller prenait ces effets en compte – Menger ne les nie pas, mais il entend surtout ne pas avoir à les détailler comme tels, mais à considérer leur existence comme

- cause d'effets qui, seuls, eux sont du ressort de l'économiste.
153. Lionel Robbins « rabattit » de la sorte l'une sur l'autre la conception normative et la prescriptive, les rendant méconnaissables. Il fut aidé par le fait que si, trois décennies plus tôt, les étudiants anglais et américains s'étaient pressés dans les universités allemandes où les chefs historiques de l'historicisme donnaient des cours, cette source était alors tarie, et on lisait dorénavant bien moins les textes originaux venus d'Europe centrale.
154. Selon les termes de Philippe Mongin, « Normes et jugements de valeur en économie normative », *Information en Sciences Sociales*, n° 34/8, 1999, p. 521-553.
155. Rappelons qu'il est question d'objectivité, c'est-à-dire d'universalité de la science historique, non de l'impartialité qui est, par ailleurs, affaire de réserve personnelle et de « neutralité en valeur » dans l'approche.
156. Peut-être faudrait-il paradoxalement lier à cette prise en considération le thème marxiste de la « pratique théorique » (chère à Louis Althusser); fut-il d'ailleurs même suscitée par Raymond Aron? Toute une époque se reconnaîtra sans doute là, qui est à Paris aujourd'hui aussi passée que la Vienne 1900 dans son cadre propre. Quoiqu'éloignée du *Methodenstreit*, elle en hérita aussi.
157. Sur cette influence, voir notamment Alexander Ebner, « Entrepreneurship and economic development. From classical political economy to economic sociology », *Journal of Economic Studies*, 2005, vol. 3/3, p. 256-274 et Yuichi Shionoya, *Schumpeter and the Idea of Social Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997. Les deux auteurs ont aussi eu leur évolution politique propre : dans un ministère impérial sous la Première Guerre mondiale, puis en prenant des positions de *Machtpolitik* appuyées pour Wieser, en sympathisant avec les partisans du national-socialisme pour Sombart. On pourra alors juger la réserve que prônait Menger comme la mise en garde, non seulement prudente mais avisée, de se tenir à distance des causes politiques présente dans de telles périodes...
158. Voir en particulier les textes de Werner Sombart, « Der kapitalistische Unternehmer », *Archiv für Sozialwissenschaften und Sozialpolitik*, 1909, vol. 29, p. 689-758 et *Der bourgeois : zur Geistesgeschichte des modernen Wirtschaftsmenschen*, Duncker & Humblot, traduction française : « Le bourgeois : contribution à l'histoire morale et intellectuelle de l'homme économique moderne », Paris, Petite bibliothèque Payot, 1966. De Friedrich von Wieser, citons surtout *Theorie der gesellschaftlichen Wirtschaft*, Tübingen, J. C. B. Mohr, 1914, et *Das Gesetz der Macht*, Vienne, J. Springer, 1926.
159. Il est possible de mettre en rapport ces écrits avec des travaux plus contemporains sur l'analyse du processus entrepreneurial, lesquels mettent l'accent sur l'imprévisibilité de l'issue de ce processus (notamment avec la notion de « création dynamique » en entrepreneuriat). Le résultat apparaît incertain dans la mesure où il dépend non seulement du plan d'action de l'entrepreneur et de son interaction avec les autres acteurs sur le marché, mais encore de ce qu'il est tributaire de la manière dont les institutions vont réagir face au processus entrepreneurial. Voir Christel Vivel, « Photographie du capitalisme : pouvoir et entrepreneur dans la pensée germanophone des années 1900. L'intérêt de [re-]lire W. Sombart et F. Wieser aujourd'hui », à paraître, et Gilles Campagnolo et C. Vivel, « Power and Entrepreneurship in German political economy », à paraître.
160. Max Weber, *Le Savant et le politique. Une nouvelle traduction*, préface, traduction et notes par Catherine Colliot-Thélène, Paris, La Découverte, 2003, p. 94-95.
161. « La vérité indice d'elle-même » : Spinoza, *De intellectu emendatione [Traité de la réforme de l'entendement]*.
162. Il s'agit de Sybil, or the Two Nations, 1845, monologue de Warner, livre II, chapitre XIII.
163. Appelé par Lionel Robbins, Hayek avait pris son poste à la *London School of Economics* et forma ce projet qu'il porta alors à exécution (voir nos indications sur les sources utilisées au début de cette partie).
164. C'est bien évidemment l'article de Ludwig von Mises qui, dans les années 1920-1930, définit la position « autrichienne » dans le cadre du débat sur le « calcul socialiste ».
165. Ainsi que la première partie, à laquelle le lecteur se référera également, en particulier

concernant le refus manifesté par Menger, tant de l'historicisme que du «psychologisme» (que nous n'avons pas repris dans cette partie III). À l'instar de Schmoller dans le champ économique, tout comme des psychologues expérimentaux dans la lignée de Wilhelm Wundt – nous avons vu l'opposition de Menger et mentionné les carnets de notes de son *Nachlass*, le fichier intitulé *Gegen Wundt* dans les archives conservées aux États-Unis, notamment –, les historiens étaient tout à fait convaincus que leur discipline devait fonder tout savoir dans le champ socio-économique. Les deux groupes de savants n'ambitionnaient en effet rien moins que de «confisquer» les autres sciences en avançant qu'elles ne pouvaient s'établir solidement que sur la base qu'ils se proposaient de leur donner. L'affrontement de ces deux camps put d'ailleurs faire un temps confondre la position «autrichienne» avec celle des psychologues, nous l'avons dit : Menger ne souscrivit jamais à une telle assimilation, bien au contraire.

166. Nous avons montré cet héritage aristotélicien, parfois subodoré par les commentateurs, en l'établissant sur le matériau d'archives disponible, malheureusement auparavant laissé de côté (dont la partie peu accessible qui se trouvait au Japon...). Là encore, nous renvoyons au début de ce volume.
167. Les différences entre les deux éditions, alors que Menger avait travaillé à republier son texte mais n'avait pu mener à bien ce projet que son fils acheva en 1923 *sans toutefois avoir pu bénéficier des éléments de révision* effectués depuis 1871 par son père, entraînent d'autres problèmes, philologiques et théoriques. Le premier des héritiers «personnels» de Menger, son fils, était sans doute celui qui se trouvait le mieux préparé à la tâche de rendre une telle pensée, mais il était cependant muni

d'une base différente de réflexion, en dépit de son affirmation que «deux cœurs battaient dans sa seule poitrine» : il est par conséquent inutile de souligner à quel point l'effort pour retrouver les éléments de pensée propres à Carl Menger est difficile dans les éditions posthumes. Le lecteur retrouvera ces questions abordées par ailleurs dans Gilles Campagnolo, *Criticisms of Classical political economy. Menger, Austrian Economics and the German Historical School* (London, Routledge, 2010, 440 p.), version révisée et augmentée de *Critique de l'économie politique classique*, *op. cit.*, ainsi que, coordonné par le même, *Carl Menger. Neu erörtert unter Einbeziehung nachgelassener Texte*, *op. cit.* Nous avons utilisé des archives pour tous ces travaux, répertoriées dans les repères bibliographiques à la fin du présent volume.

168. *Ndt* : la toga teinte (de pourpre) et la tunique ornée de palmes étaient les symboles, dans la Rome antique, de différents honneurs : lorsqu'un général romain revenait victorieux d'un grand combat, le sénat lui accordait (sous certaines conditions) un «triomphe», c'est-à-dire la procession glorieuse à travers Rome. C'est à cette occasion que le triomphateur était revêtu d'insignes spéciaux, la *toga picta*, toga de pourpre brodée d'or, et la *tunica palmata*, tunique décorée de palmes et de Victoires ; il tenait un sceptre d'ivoire surmonté d'une aigle romaine et une branche de laurier : ces insignes étaient ceux-là mêmes qui ornaient la statue de Jupiter Capitolin. Il était également couronné de lauriers. Le tout, appliqué à l'éditeur d'une revue académique, tourne bien entendu ce dernier parfaitement en ridicule...
169. *Ndt* : À savoir, le fleuve qui coule à Berlin.
170. Carl Menger, *Die Irrthümer...*, lettre n° 16 (dernière des lettres ouvertes du volume, traduite ici dans son intégralité).

Repères bibliographiques

Les repères qui suivent concernent les œuvres de Carl Menger (1840-1921), en rapport direct avec ses *Untersuchungen* (1883) et le présent volume. L'objectif n'a été en aucun cas d'établir une bibliographie exhaustive de ses travaux. Il s'agit simplement de sources qui ont servi à notre édition et qui apparaissent utiles pour des recherches ultérieures sinon pour établir des comparaisons. Ainsi, est-ce aux fonds d'archives mentionnés ci-dessous que la présentation (partie I) et la partie documentée (partie III) renvoient quand il est question de ce type de matériaux. Nous donnons, à la suite, les références des traductions, partielles ou intégrales, qui existent pour les *Untersuchungen* dans les domaines linguistiques anglais, italien, espagnol et japonais.

Fonds d'archives

Allgemeines Verwaltungsarchiv, Wiener Staatsarchiv, Vienne, Autriche : listes de cours, notamment ceux donnés à l'université de Vienne, et feuilles de présence principalement, quelques papiers personnels de Menger (*Personalakten Mengers*).

Fonds Menger de la *Perkins Library*, Université Duke (Caroline du Nord, États-Unis). Contient les archives de Karl Menger fils (1902-1985) avec certaines archives de Carl Menger père. En effet, après que la bibliothèque entière de ce dernier avait été vendue aux Japonais par sa mère à la suite du décès de son père en 1921, le fils de Menger avait emporté les archives qui lui restaient dans son exil aux États-Unis (au moment de l'*Anschluss*, en 1938). Elles ont été rassemblées après le décès de Menger fils par le Pr. Roy Weintraub de l'Université Duke. Elles sont cataloguées : *Economists' Papers. Series Three: the Papers of Carl Menger, 1840-1921, from the William R. Perkins Library, Duke University. Part 1: Notebooks, Notes on Economic Principles and Notes on Money. Part 2: Lectures, Notes on Methodology,*

Correspondence, Biographical Materials, Miscellanea and Printed Matter (including the annotated Grundsätze). A *Listing Guide to Parts 1 & 2*. Malborough, Adam Matthew Publications and Duke University, 1996. Ces archives ont également fait l'objet d'un numéro spécial de revue : supplément annuel de *History of political Economy*, n° 22, Bruce Caldwell (ed.), *Menger and his Legacy in Economics*, Durham-London, 1990.

Fonds Menger du « Centre pour la littérature des sciences sociales occidentales », Université Hitotsubashi (Japon). Le fonds est catalogué en deux volumes disponibles au « Centre de recherches sur la littérature des sciences sociales occidentales ». Le premier date de 1922, quand l'université s'appelait « École supérieure de commerce de Kanda » (quartier au centre de Tokyo) ; il est peu commode d'utilisation : *Tokyo Shoka Daigaku Fuzoku Toshokan Karu Menga bunko mokuroku*. Le second, de 1955, fut consulté et corrigé par l'historien autrichien Emil Kauder : *Hitotsubashi Daigaku Fuzoku Toshokan Karu Menga bunko mokuroku II*.

Des trois fonds, celui conservé au Japon est sans aucun doute le plus riche, notamment en raison des vingt mille volumes, dont de nombreux sont annotés, qui proviennent de la bibliothèque personnelle de l'économiste. Les principaux articles concernant le fonds d'archives à Hitotsubashi sont les suivants :

- Kinno Ootsuka a narré le périple des archives dans un volume collectif consacré à certains aspects, notamment les bibliothèques, de l'histoire de l'université Hitotsubashi : Okazaki Yoshitomi, Mawatari Shoken, et Kinno Ootsuka (eds), *Hitotsubashi Daigaku Fuzoku Toshokan Shi (Histoire de la bibliothèque rattachée à l'Université Hitotsubashi)*, Tokyo, 1975.

– Emil Kauder a mené en 1959-1960 des travaux sur place, au Japon. D'une part, il redécouvrit les transcriptions partielles d'annotations de Menger, fournissant les jugements de ce dernier sur nombre d'œuvres et points de théorie comme de méthode chez les autres auteurs (ainsi Menger avait utilisé, comme brouillon d'essai, le manuel d'économie de Karl-Heinrich Rau, et Kauder rapporte ses notes : *Carl Mengers erster Entwurf zu seinem Hauptwerk « Grundsätze » geschrieben als Anmerkungen zu den « Grundsätzen der Volkswirtschaftslehre » von K.-H. Rau*, copie dactylographiée, Université de Hitotsubashi, 1963). D'autre part, il exhuma aussi les révisions manuscrites que Menger avait portées a posteriori sur ses propres textes (notamment sur ses *Grundsätze* de 1871). Kauder rédigea plusieurs articles sur ces sujets, dont : « *Mengers nachgelassenen Papieren* », *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 89, 1962.

– Gilles Campagnolo a également effectué des recherches dans la collection conservée au Japon de 1997 à 1999, puis dans d'autres universités de Tokyo, ainsi que dans le fonds conservé à l'université Duke en 2002 et 2006. L'exploration et l'exploitation des archives ont donné lieu à des ouvrages et articles, dont spécifiquement sur le fonds d'archives japonais :

« Un exemple de réception de l'économie occidentale au Japon : le Fonds Carl Menger de l'Université de Hitotsubashi », in Nadine Lucas et Cécile Sakai (eds.), *Japon Pluriel 4*, publié par la Société Française des Études japonaises, Arles, Philippe Picquier éditeur, 2001, p. 211-221.

« La bibliothèque viennoise de Carl Menger conservée au Japon : étude des sources d'une pensée économique », in Gérald Stieg (ed.), « *Vienne 1900* », revue *Austriaca*, n° 50, oct. 2000, p. 173-198. Version adaptée avec Kôichi Yamazaki (Université Hitotsubashi, Tokyo) : « *メンガ一文庫・ある経済思想の原資料 Mengâ-bunko: aru keizaishisô no genshiryô* », *Bulletin of the Center for Social Science Literature*, n° 22, Tokyo, mars 2002, p. 23-39.

« Learning from Hitotsubashi's Carl Menger Library (Questioning the Origins of Austrian Economics) », *Bulletin of the Center for Historical Science Literature*, Tokyo, Hitotsubashi University Press, n° 20, mars 2000, p. 1-16.

Liste (partielle) des textes de Menger

La bibliographie des textes publiés par Menger dans le cours de sa vie se trouve à la fin du volume IV des *Gesammelte Werke* (*Schriftenverzeichnis*, p. 325-332). Elle est complète en ce qui les concerne. En revanche, elle ne contient pas les textes inédits de Menger,

notamment ceux qu'on peut tirer des archives. Et, bien entendu, les textes publiés par Menger, surtout dans les journaux, ne sont pas tous reproduits dans la somme la plus facilement accessible, qui comporte donc :

Gesammelte Werke, œuvres réunies et introduites par Friedrich Hayek, Londres, 1934-1936, réimprimés par J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1968-1970, en 4 vol. :

– volume I : *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, Wien, Wilhelm Braumüller, 1871 ;

– volume II : *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1883 ;

– volume III : *Kleinere Schriften zur Methode und Geschichte der Volkswirtschaftslehre* (recueil d'écrits de méthode et d'histoire de l'économie) ;

– volume IV : *Schriften über Geld und Währungspolitik* (recueil d'écrits monétaires).

Dans la liste ci-dessous des principaux textes édités de Menger, les textes absents des *Gesammelte Werke* sont indiqués par un astérisque :

Grundsätze der Volkswirtschaftslehre [*Principes d'économie politique*], Wien, Wilhelm Braumüller, 1871. Remarque : sur les volumes des *Grundsätze* envoyés par l'éditeur à l'auteur et conservés dans les fonds d'archives situés à l'Université Hitotsubashi (Japon) et à l'Université Duke figurent des annotations manuscrites inédites de Menger. Seules celles sur le volume japonais (numéroté 3 par Menger) sont à coup sûr identifiables comme dues seulement à Menger père.

* *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre. Mit einem Geleitwort von Richard Schüller, aus dem Nachlass*, éd. par Carl Menger, Wien, Hölder-Pichler-Tempsky/Leipzig, G. Freytag, 1923. Remarque : édition posthume donnée en 1923 par Carl Menger, fils de l'auteur sans disposer des notes des archives Menger conservées au Japon. Le travail du fils de Menger est sincèrement fidèle et effectivement remarquable, mais il aboutit à une version en partie différente de l'ouvrage de 1871, et cela pour des raisons pratiques (le fils n'avait plus accès à certaines archives parties pour le Japon), mais aussi contextuelles (l'arrière-plan conceptuel, à un demi-siècle de distance, avait bien changé). Le résultat est l'ambiguïté concernant le contenu du texte de 1923 : peut-on le considérer fidèle à la pensée du père, qui souhaitait une réédition ? L'étude des archives permet seule de trancher.

Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der politischen Oekonomie insbesondere, Leipzig, Duncker & Humblot, 1883. Le texte dont nous avons assuré ici la traduction française.

Die Irrthümer [sic] des Historismus in der deutschen Nationalökonomie, Wien, Alfred Hölder, 1884, réimprimées dans le volume III des *Gesammelte Werke* (p. 1-98). Remarques : dans la partie III de ce volume, nous traduisons des passages de ces lettres ouvertes censément adressées par Menger « à un ami », en réaction polémique à la recension peu amène des *Untersuchungen* de 1883 par Gustav von Schmoller, le chef de file de la « jeune » École historique allemande et le principal adversaire de Menger.

- « Die Social-Theorien der classischen National-Oekonomie und die moderne Wirthschaftspolitik » [*Les théories sociales de l'économie politique classique et l'économie moderne*], d'abord paru dans le quotidien *Neue Freie Presse*, Vienne, n° 9470 et n° 9472 des 6 et 8 janvier 1891 (vol. III des *Gesammelte Werke*, p. 219-245).
- « Wilhelm Roscher », d'abord paru dans la *Neue Freie Presse*, Vienne, n° 10708 du 16 juin 1894 (vol. III des *Gesammelte Werke*, p. 273-281).
- « Eugen von Böhm-Bawerk », texte obituaire paru en 1915 (vol. III des *Gesammelte Werke*, p. 293-307).
- « Grundzüge einer Klassifikation der Wirtschaftswissenschaften » [*Éléments d'une classification des sciences économiques*], 1889, *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, nouvelle série, vol. XIX, p. 1-32 (vol. III des *Gesammelte Werke*, p. 185-218).
- « Geld », *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, Jena, 1892, rév. en 1900 puis en 1909, p. 555-610 (vol. IV des *Gesammelte Werke*, p. 1-116).
- « Die Valutaregulierung in Österreich-Ungarn » [*La régulation monétaire en Autriche-Hongrie*], *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, vol. II, III et IV, tirage spécial intitulé *Beiträge zur Währungsfrage in Österreich-Ungarn*, 1892 (vol. IV des *Gesammelte Werke*, p. 125-188).
- « Zur Theorie des Kapitals » [*Sur la théorie du capital*], *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Jena, 1888, neue Folge (« nouvelle série »), XVII (III) (vol. III des *Gesammelte Werke*, p. 133-184).
- * « Das Problem des Capitalzinßes » [*Le problème de l'intérêt du capital*], article publié à l'occasion de la sortie de *Einige Strittige Fragen der Capitalstheorie* d'Eugen von Böhm-Bawerk, *Wiener Zeitung*, v. 30, III.
- * Recension et discussion du livre de Böhm-Bawerk, *Positive Theorie des Kapitalzinßes*, dans le *Literarisches Zentralblatt*, vol. 4, IV, signé « C. M. ».
- * « On the Origin of Money » [*De l'origine de la monnaie*], *The Economic Journal*, 1892, n° 2, p. 238-255.
- * « La monnaie, mesure de valeur » initialement publié sous la signature « Charles Menger », *Revue d'économie politique*, 1892, vol. VI, p. 159-175.
- * *Böhm-Bawerks Kapitalzinstheorie* [*La théorie de l'intérêt du capital selon Böhm-Bawerk*] et le brouillon

intitulé « Geflügelte Worte » (« mots écrits à la volée ») sont des manuscrits non datés (le second sous forme de tableau) qui se trouvent dans les archives de l'université Duke (Caroline du Nord).

Liste (exhaustive) des textes de Menger disponibles en français

« Contribution à la théorie du capital », résumé-adaptation par Charles Secrétan de l'article « Zur Theorie des Capitals », *Revue d'économie politique*, 1887, n° 2, p. 577-594.

« La monnaie, mesure de valeur » initialement publié sous la signature « Charles Menger », *Revue d'économie politique*, 1892, vol. VI, p. 159-175. Difficile d'accès, le texte est reproduit en appendice de Gilles Campagnolo, *Carl Menger, Entre Aristote et Hayek: aux sources de l'économie moderne*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 206-220.

La traduction française de « On the Origin of Money », *Economic Journal*, 1892, n° 2, p. 238-255, par Gilles Campagnolo, dans le volume édité par le même : *Aux origines de la pensée économique autrichienne. Existe-t-il une doctrine Menger ?* Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2010, p. 241-259.

Recherches sur la méthode dans les sciences sociales, et en économie politique en particulier, traduction intégrale par Gilles Campagnolo de l'ouvrage *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere*, Paris, Éditions de l'EHESS, collection « EHESS-Translations », 2011.

Les erreurs de l'historicisme dans l'économie politique allemande, traduction partielle par Gilles Campagnolo du pamphlet *Die Irrthümer des Historismus in der deutschen Nationalökonomie* dans ce même volume : *Recherches sur la méthode*, extraits figurant dans la partie documentée (partie III).

Traductions des *Untersuchungen* en anglais

Problems of Economics and Sociology [*Problèmes d'économie et de sociologie*], trad. partielle des *Untersuchungen* de 1883 par Francis J. Nock, Urbana, 1963.

Investigations into the Method of the Social Sciences with Special Reference to Economics [*Recherches sur la méthode en sciences sociales et en particulier en économie*], New York, New York University Press, 1985. Version intégrale utilisant en partie le même texte que le précédent, réimprimé et édité par Lawrence H. White.

Traduction en espagnol

El método de las ciencias sociales [La méthode des sciences sociales], Dario Antiseri et Juan Marcos de la Fuente (eds.), Madrid, Unión Editorial, S.A., 2006.

Traductions en italien

«Il metodo nella scienza economica» [La méthode dans la science économique], par Giuseppe Bruggier, in *Nuova collana di economisti stranieri e italiani*, Torino, UTET, 1937, vol. IV: *Economia pura*, p. 3-190.

Sul metodo delle scienze sociali [Sur la méthode des sciences sociales], par Flavia Monceri, éditée par Raimondo Cubeddu, Macerata, Liberi libri, 1996. Introduction de Karl Milford.

Traductions en japonais

NB : les noms de famille japonais sont indiqués en petites capitales.

「社会科学の方法に関する研究」(Shakai Kagaku no Hôhō ni kansuru Kenkyū) [Recherches concernant la méthode des sciences sociales], par 戸田武雄 訳 (Takeo TODA), éditée par 日本評論社 (Nihon Hyōron sha), 1937

「経済学の方法に関する研究」(Keizaigaku no Hôhō ni kansuru kenkyū) [Recherches concernant la méthode de l'économie], nouvelle traduction par 福井孝治、吉田昇三 訳 (Kôji FUKUI, Syôzo YOSHIDA), éditée par 岩波文庫 (Iwanami Bunko), 1988.

Correspondance de Menger

Non répertoriée, elle peut être partiellement retrouvée dans les fonds d'archives mentionnés ci-dessus, ainsi que dans les correspondances d'autres auteurs avec qui Menger a échangé des lettres; c'est, par exemple le cas dont il est fait mention, dans la présentation, du deuxième volume de: *Correspondence of Léon Walras and related papers*, William Jaffé (ed.), t. 2 : 1884-1897, Amsterdam, North Holland Pub. Company, 1965.

Glossaire et choix de traduction

Certains termes employés par Menger dans son ouvrage *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften, und der Politischen Oekonomie insbesondere* requièrent d'apporter des précisions, d'où ce glossaire.

À commencer par le titre, qui présente symptomatiquement la même difficulté de traduction que *Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* d'Adam Smith (1776), quand on s'attache à celle du mot anglais *Inquiry*. À l'identique, on peut traduire *Untersuchungen* par « recherches » ou « enquête ». Nous avons préféré le premier, qui conserve le pluriel, même s'il faut éviter la confusion entre ces recherches à mener pour établir la vérité sur la question traitée (formant donc l'enquête) et l'activité que l'allemand appelle *Forschung*, qui lui est liée, mais qui est proprement celle du savant « chercheur ». Menger distingue d'ailleurs des « directions de recherche » au sein de cette activité (*Richtungen der Forschung*).

Ajoutons une remarque sur le style de Menger : le professeur « ordinaire » (*Ordinarius*, c'est-à-dire titulaire de sa chaire), à l'université de Vienne dans le dernier tiers du XIX^e siècle, écrit avec l'emphase et le caractère répétitif du style professoral de son époque – les tournures archaïsantes y sont fréquentes, telles les propositions verbales (« *Dass [...]* » soit : « Que [...] » équivalent à « Le fait que... ») ou nominales indirectes aussi (« *Über [...]* » soit : « De... » mis pour « Sur », « À propos de [...] »). Ces tournures existent en français, nous n'avons pas cherché à les alléger outre mesure, mais à restituer l'impression donnée aujourd'hui encore par la lecture de Menger en allemand.

Les termes explicités ci-dessous sont rangés dans l'ordre alphabétique, tel que Menger orthographie l'allemand (entre autres exemples, on ne cherchera donc pas la « culture/civilisation » à *Kultur*, mais à *Cultur*). Dans la mesure où une explicitation est requise, elle suit la traduction proposée et nous

mettons, autant que possible, en relation les termes présents dans ce glossaire, constituant ainsi une sorte de réseau sémantique pour le lecteur.

Arbeitsleistung : « exécution de l'ouvrage », « accomplissement du travail ». Le terme, composé des mots « *Arbeit* » et « *Leistung* », désigne autant le résultat d'un travail accompli que le processus d'accomplissement même. « Ouvrage » rend bien cette double signification en français. Surtout, avec ce mot, Menger distingue sa terminologie aussi bien de celle des classiques (Smith, Ricardo, etc.) que de celle des historicistes, qui utilisaient le plus souvent « *Arbeit* » tout court – ainsi que de Marx, qui préférerait « *Arbeitskraft* » (« force de travail ») pour reprocher aux précédents de ne saisir qu'un « travail abstrait », un « travail sans phrase », selon lui, dénué de profondeur conceptuelle. Chez Menger, « *Arbeitsleistung* » prend tout son sens par comparaison et connote un « ouvrage » considéré comme un ingrédient, un simple « intrant » parmi d'autres mais entrant au même titre qu'eux dans le processus productif, et donc *dépourvu* du sens spécifiquement lié à l'idée de « valeur-travail ». Le mot composé « *Arbeitsleistung* » fonctionne donc à la fois comme un élément neutre pour saisir la théorie de la production et comme un indice de l'éloignement définitif avec la doctrine classique (et avec le marxisme qui lui fait suite) qu'il convient en conséquence de repérer. Voir aussi *Praxis*.

Bedürfnisbefriedigung : « satisfaction des besoins ». Terme fondamental de l'analyse à laquelle se livre Menger, le mot est explicité tout au long du premier chapitre de son ouvrage *Grundsätze der Volkswirtschaftlehre* (1871), où il entre dans la définition des choses utiles et des biens économiques. Dans les *Untersuchungen*, le sens

est considéré comme connu par le lecteur. Rappelons-le brièvement par une citation extraite des *Grundsätze*: « Nous nommons utilités les choses ayant la capacité d'entrer dans une relation de cause à effet avec la satisfaction des besoins humains; et nous les nommons des biens dans la mesure où nous avons connaissance de cette relation causale et qu'il est, en même temps, en notre pouvoir de tirer effectivement de ces choses la satisfaction de nos besoins » (premier chapitre: « La théorie générale du bien », § 1. « De l'essence des biens »; notre traduction). Voir aussi *Eigennutz; Ordnung/Güter höherer Ordnung/niederer Ordnung*.

Causalnexus/Causal-Zusammenhang: « connexion causale ». Les termes, aujourd'hui écrits avec un « k » initial, forment un doublet (l'un de racine gréco-latine, l'autre germanique) qui peut être rendu par cette traduction unique en langue française (laquelle ne peut pas jouer de même sur des origines linguistiques distinctes). La relation de causalité est la relation méthodologique fondamentale pour Menger (voir notre présentation, parties I et III).

Rappelons-ici l'incipit des *Grundsätze* de 1871: « Toutes choses suivent la loi de la cause et de l'effet. Ce grand principe n'admet aucune exception, et c'est en vain que l'on en chercherait un contre-exemple dans le domaine empirique. Le développement et les avancées de l'homme ne tendent pas à ébranler ce principe, mais ont bien plutôt, au contraire, comme résultat de l'établir solidement, d'élargir toujours plus la connaissance de son domaine de validité; et les progrès de l'homme sont ainsi liés à sa reconnaissance croissante et inébranlée » (premier chapitre: « La théorie générale du bien », § 1. « De l'essence des biens »; notre traduction). Voir aussi *Folge*.

Cultur [sic]: « culture » ou « civilisation ». Notons que l'orthographe actuelle serait: *Kultur*. Outre les cas où la première traduction s'impose (comme dans « culture agricole »), nous conservons souvent le terme « culture » pour un mot qui, en allemand, a un sens très large, confinant souvent à celui de « civilisation » pour des communautés larges (*grössere Gemeinschaften*). Dans la langue allemande courante de l'époque en particulier (marquée par le « *Kulturkampf* »), la dimension de la première traduction possible (la culture) sert (à travers ce que le français tendrait à regarder comme une synecdoque) à désigner la seconde (la civilisation en son entier); dans le cadre de l'analyse de Menger, la dimension matérielle est cependant tout aussi importante, car plus une civilisation est économiquement avancée, plus il y existe de besoins, non seulement pour des biens d'usage, mais encore, d'une part, pour des moyens de production et également, d'autre part, pour des

biens d'échange. Nous limitons toutefois l'usage de « civilisation » aux cas patents où Menger oppose les états primitifs de l'homme à ceux auxquels il est parvenu au cours de son développement économique. La raison est de lui garder son sens fort car, dans ces cas (notamment au livre III des *Untersuchungen*, traitant du développement organique des sociétés, mais aussi dès le livre I et dans l'appendice VII), cette opposition est très significative des démonstrations que donne l'auteur. Ainsi, dans le commentaire sur Aristote que constitue l'appendice VII, la mention de *Kulturmenschen* (hommes civilisés) est-elle essentielle pour les distinguer des hommes non civilisés évoluant dans un état antérieur, où l'analyse économique a cependant déjà du sens, posant la question de l'origine de l'État, contemporain de l'homme civilisé et conditionné par des éléments supplémentaires que l'économiste doit discriminer pour les examiner.

Eigennutz: « intérêt propre », « intérêt personnel ». Il faut l'entendre aussi comme une « utilité personnelle » et le distinguer de l'« intérêt » quand ce dernier traduit « *Interesse* » (plus souvent pris dans le sens d'« intérêt intellectuel »). Parfois les termes forment cependant doublet (l'un étant de racine gréco-latine, l'autre germanique) pour le même sens. Il faut surtout garder à l'esprit que le sens est certes proche d'« égoïsme » (*Eigennutz* est alors doublé par *Eigeninteresse* comme dans l'exemple « *sein besonderes Eigeninteresse gilt* »: « il s'intéresse tout particulièrement à son intérêt »), mais que cette traduction induit des connotations moralisantes inopportunes dans le cadre d'analyse de Menger. Il faut encore remarquer:

1) *Eigennutz* est avant tout la traduction allemande du *self-interest* anglais, voire spécifiquement smithien. Il suscite donc les mêmes difficultés et les mêmes débats que la traduction de ce mot (et de *self-love* également) depuis les textes d'Adam Smith en français.

2) *Nutz* a ici le même sens que dans le composé « *Grenznutzlehre* »: la « théorie de l'utilité marginale ». Le mot est donc la base sur laquelle Menger développe sa notion d'utilité subjective, c'est-à-dire « propre au sujet »: *Eigen-nutz*.

3) *Eigen* renvoie au sujet personnel propre, à la personne de l'individu « privé » qui constitue l'agent économique ici en jeu; cette remarque rejoint la précédente car c'est à partir d'*Eigennutz* qu'on comprend la nature de la « *Privatwirtschaft* », l'activité économique individuelle « privée », dite aussi parfois « singulière » (« *Singularwirtschaft* »). Ainsi, la notion de « subjectivité » de l'agent trouve-t-elle sa place fondamentale dans la doctrine de l'économie politique marginaliste.

Lorsqu'*Eigennutz* peut encore être utilisé dans le cadre de l'économie politique *classique*, il est essentiel de le distinguer de l'usage qu'il recouvre dans le projet critique de Menger. On rencontre aussi, rarement, «*ökonomischen Interessen*» : «*intérêts économiques*», avec une référence implicite à la singularité *subjective* de ces intérêts et à l'«*économicit *» («*Wirtschaftlichkeit*»), ou conformité au comportement économique. Un exemple de ces intérêts «*concrets*» se lit dans le dérivé *Bodennutzung* : «*mise en culture*» ou «*services du sol*» (traduction par Secr tan du texte «*Zur Theorie des Kapitals*» de Menger pour la *Revue d' conomie politique*; voir les r f rences bibliographiques concernant Menger dans ce volume). Voir aussi *Wirtschaftlichkeit*.

Entwicklung : «*d veloppement*». Menger  crit parfois «*Entwicklung*». Ce terme, si fr quent en allemand qu'il peut se rendre par toute une s rie de mots en fran ais selon le contexte, concerne ici tout ph nom ne qui se «*d veloppe*», dans le sens quasiment aristot licien de passer par la naissance, la croissance et l'apog e de son d veloppement, enfin le d p rissement (seul le mouvement local, le quatri me sens du mouvement chez Aristote, n'est pas ici pr sent). Il appara t dans les *Untersuchungen* principalement dans le sens de «*d veloppement  conomique*», mais aussi parfois d'«* volution*», soit en une acception parfaitement neutre du point de vue d'un  ventuel jugement de valeur externe et il est traduit alors sans sp cification particuli re, soit en r f rence directe   la th orie dite «*organique*» (dans le livre III).

Erkenntnistheorie : «*th orie de la connaissance*», «*gnos ologie*». Cette discipline, qui pr figure l' pist mologie, qui appara t   peine plus tardivement, est v ritablement au c ur de la recherche meng rienne dans les *Untersuchungen*, m me si l'auteur ne prend pas position dans les d bats des «*philosophes de profession*» de son temps. La locution nominale rendant en fran ais le terme compos  allemand peut aussi  tre remplac e indistinctement par le mot plus technique «*gnos ologie*» – pour faciliter la composition d'adjectif ou d'adverbe, par exemple : dans le cas de l'adjectif *Erkenntnistheoretische*, et par commodit  dans des phrases d j  longues, nous choisissons ainsi souvent «*gnos ologique*». Si le terme d'«* pist mologie*» est, quant   lui, l g rement post rieur aux *Untersuchungen* (1883), l'ouvrage de Menger peut n anmoins  tre consid r  comme contribuant   pr parer son champ d'application en  conomie. Nous l' vitons cependant car, outre l'anachronisme, ce terme-l  rev t des significations un peu diff rentes en fran ais (o  il est parfois plus proche d'une «*histoire des sciences*»), en anglais (o  il a  volu  sous l'effet de la philo-

sophie analytique, d'une part, de l' pist mologie *sociale*, d'autre part) et en allemand (o  il demeure, m me aujourd'hui, souvent li  au sens originel de l'*Erkenntnistheorie*); par cons quent, et pour ne pas nous encombrer de ces nuances de sens, de toute mani re post rieures   l'ouvrage traduit, nous l' cartons. Le contexte de la «*th orie de la connaissance*» chez Menger est exclusivement celui de la pens e en langue allemande de son  poque (et du pass , tel qu'il peut le consid rer en son temps).

Finanzwissenschaft : «*science des finances*». Correspond   la «*th orie financi re*» de nos jours, mais le terme est trop contemporain. Menger d signe la science de la gestion financi re, ou *budg taires*, et des questions qui leur sont relatives, tant pour une institution priv e qu'aussi (voire surtout) pour la sph re gouvernementale (il avait travaill  dans les cabinets minist riels   Vienne et fut plusieurs fois expert sur les questions mon taires et financi res, ainsi lors de la *Valutareform* de 1892, par laquelle l'empire austro-hongrois abandonna le bim tallisme); il renvoie  galement   la «*science*» des comportements sur les march s boursiers (qu'il avait eu l'occasion de rapporter et commenter en tant que journaliste et chroniqueur  conomique). Outre l'activit  propre aux acteurs  conomiques du monde contemporain de Menger, le terme renvoie   une tr s longue histoire dans le monde germanique, puisque ce savoir est   l'origine de la cr ation de la science du Tr sor par les premiers auteurs cam ralistes, parfois appel s «*fiscalistes*» ou «*financiers*», dont les historicistes allemands se firent   leur tour les historiographes. Leur savoir fut longtemps born    une connaissance «*pratique*» fond e sur l'exp rience. La th se de Menger est que c'est l  au contraire une branche propre des sciences *appliqu es* de l' conomie *pure*.

Folge : «*succession*». Il s'agit de la suite dans une s rie chronologique plus que de la cons quence logique (et  videmment pas du sens particulier d'«*h ritage*», propre au fran ais). Le terme serait sans int r t sp cifique si au sens purement chronologique ne se m lait un autre li    la causalit  : la «*suite*» peut  tre le «*r sultat*» (*Ergebnis*) ou l'«*effet d'une cause*». C'est pr cis ment *ce qui n'est pas le cas* dans l'emploi par Menger du verbe «*aufeinanderfolgen*», par exemple : «*se succ der*» (ajouter «*l'un   l'autre*» devient alors redondant). La liaison causale, toujours centrale chez Menger, est en g n ral soulign e par lui. Voir aussi *Causalnexus/Causal-Zusammenhang*.

Formen/Erscheinungsformen : «*formes*»/«*formes ph nom nales*». Le mot, souvent employ  au pluriel (ce pourquoi nous l'y laissons ici), et qui se d calque simplement en fran ais, se trouve chez Menger bien plus souvent que son  quivalent de

racine germanique *Gestalt* (la « forme », *a fortiori* la « forme phénoménale », qui est « *äußere Gestalt* »). Le terme sert surtout en composition (pour des mots comme « *Erscheinungsformen* » : les « formes phénoménales » précisément) qui sont bien, eux, des termes techniques liés à la méthodologie de Menger et à son recours aux « types », qui devaient inspirer d'autres auteurs, par exemple Max Weber. On trouve aussi parfois « *Gestaltung* », que nous rendons par « formation » le plus souvent, pour insister sur le processus par lequel quelque entité « prend forme ». Voir aussi *Realtypen*.

Gemeinschaft : « communauté ». Le terme possède une telle histoire dans la pensée allemande sur les sciences sociales qu'il est redoutable de chercher à expliciter ici ses dimensions, d'autant plus qu'il est rare chez Menger et qu'il appartient plutôt au glossaire historiciste, de Schmoller à Ferdinand Tönnies, en particulier (*Gemeinschaft und Gesellschaft*, 1877), où son sens supposément « éthique » est son principal attrait. Le terme est alors de plus en plus connoté par des références au monde traditionnel « d'avant » le surgissement de la société civile industrielle. Menger l'emploie peu et préfère incriminer la tendance à prendre en considération la « communauté » comme base d'analyse des questions économiques sous le terme de « *Kollektivismus* », et il critique les « *Kollektivbegriffe* » qui lui sont liés. Voir aussi *Kollektivbegriffe* ; *Vergesellschaftlichung/Vergemeinschaftung*.

Geschichte/Geschichtsschreibung : « histoire »/« historiographie ». Comme le souligna notamment Raymond Aron, l'allemand dispose du doublet *Geschichte/Historie* là où le français n'a que le mot « histoire » pour dire à la fois la chose et sa narration. Mais Menger n'utilise guère que *Geschichte*, qui se trouve de la sorte dire souvent les deux, car seul l'adjectif *historisch*, formé sur la seconde racine, apparaît parfois chez lui. En revanche, le mot *Geschichtsschreibung* correspond au seul terme français « historiographie » (« écriture de l'histoire » semblant maladroit, sinon pour signaler que ceux qui la pratiquent sont plutôt des « écrivains » que des « scientifiques »). Il s'agit de la tâche de *rédaction* qu'accomplit l'historiographe, qu'il soit chargé officiellement d'écrire l'histoire de son temps ou de rassembler les documents relatifs à une question, ou qu'il se croit lui-même missionné pour une telle œuvre : ainsi les historicistes allemands se concevaient-ils souvent comme des « scribes », sinon de l'esprit du temps (*Zeitgeist*) ou du peuple (*Volkgeist*), du moins de la nation allemande (dans leurs compilations d'une « *Nationalökonomie des deutschen Volkes* »). Menger combat cette conviction, ou plutôt l'idée que ce serait là le tout de la science, alors

qu'il n'en résulte qu'une littérature relative au savoir historique, et en aucun cas à la théorie pure de l'économie. Voir notamment le livre II, chapitre 2 des *Untersuchungen*.

Gesellschaft/gesellschaftlich : « société »/« sociétal ». Il s'agit chez Menger du sens le plus général du terme allemand, comme dans la « *bürgerliche Gesellschaft* » : « société bourgeoise » ou plutôt « société civile », en usage en allemand au moins depuis les *Grundlinien der Philosophie des Rechts* de Hegel, après son introduction dans le vocabulaire des sciences morales, politiques et économiques par les premiers auteurs classiques écossais (chez Francis Hutcheson et Adam Smith en particulier). Nous utilisons « sociétal » pour différencier l'adjectif formé sur cette base de « *sozial* » (que Menger écrit « *social* ») et que nous rendons donc par « social », pour laisser jouer le doublet.

Gesetz der Coexistenz und der Aufeinanderfolge der Erscheinungen : « loi de la coexistence et de la conséquence réciproque des phénomènes ». Plus qu'un terme en soi, c'est là une expression technique récurrente chez Menger. La discussion de la place des lois en économie politique forme à elle seule une partie spéciale de la réflexion mengérienne. Dans ce glossaire, retenir seulement qu'elles existent, sont générales, rationnelles et, en un sens qu'il faut préciser et surtout se garder d'absolutiser, *a priori*. La traduction par « suite » pour « *Aufeinanderfolge* » peut apparaître, mais nous la réservons plutôt à « *Folge* » : voir aussi ce mot.

Grundsätze/Grundlage : « principes »/« fondement ». Menger fait découler son analyse de principes qu'il a exposés dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre* (1871) ; en un sens, les *Untersuchungen* sont la part concernant la méthode au sein d'un programme plus vaste que Menger envisageait et dont les *Grundsätze* devaient marquer la première étape : ce programme fut remplacé sous l'urgence de la « dispute sur les méthodes » (*Methodenstreit*), mais les *Untersuchungen* occupent finalement la place de l'ouvrage méthodologique de référence que ce projet aurait pu comporter. Si les fondements sont erronés (comme c'est le cas, selon Menger, au sein de l'École historique allemande), l'édification de la science échoue. Si les principes sont assurés mais insuffisants (dans l'École classique), il faut y remédier, car elle ne peut guère alors accomplir sa tâche. Dans les deux cas, la recherche s'engage dans des impasses et ne peut en sortir qu'en changeant de direction de recherche. Voir aussi *Richtung*.

Historischen Nationalökonomien : « économistes nationaux historicistes ». Les deux adjectifs renvoient le plus souvent à la même école qui constitue la cible privilégiée de Menger. Celui-ci

la nomme aussi « École des économistes nationaux » (*die Schule den Nationalökonomien*), mais le terme *Nationalökonomien* sert aussi, rarement, à désigner les économistes en général, notamment étrangers (français ou anglais : pour éviter toute confusion dans ce cas, supprimer l'adjectif « nationaux » dans la traduction est encore le plus prudent). Voir aussi *Nationalökonomie*.

Individuell : « individuel ». Le terme demande une grande prudence, au regard de son évolution ultérieure, dans un sens préparé par Menger quant au contenu du concept, mais pour lequel il emploie les termes différemment. Expliquons la chose brièvement : Menger qualifie d'« *individuell* » un phénomène situé dans le temps et dans l'espace, soit au contraire de ce qu'on entend généralement aujourd'hui quand on fait référence à l'« individualisme » méthodologique. Mais la conception de cette approche méthodologique trouve absolument son origine chez Menger, même s'il ne la nomme jamais lui-même ainsi. La position que Menger nomme « individuelle » étant celle de phénomènes situés dans le temps et dans l'espace, qu'il rapporte aux études des économistes historicistes qu'il attaque, ce terme est chez lui connoté *négativement*. Elle s'oppose à la conception « générale », qui est celle de la théorie exacte qu'il prône. Mais cette théorie s'appuie sur l'étude du raisonnement et du comportement de l'homme qui exerce une activité économique à titre personnel, suivant son *Eigennutz*. La confusion risque alors de naître de ce que cette dernière attitude, fondée sur l'individu, mais pris à titre général, devait ultérieurement être dénommée « individualisme méthodologique » : le terme allait apparaître chez le disciple de Menger, Friedrich von Wieser, avant d'être popularisé par un autre « Autrichien », Joseph Schumpeter. Il est donc absent chez Menger, mais le Viennois est à l'origine du sens qu'il a pris et qui nous est parvenu ; c'est pourquoi l'attention s'impose ! On objectera alors peut-être que la traduction d'« *individuell* » par « singulier » eût été meilleure pour prévenir toute confusion ; seulement Menger a distingué clairement le sens qu'il donne aux deux termes dès le début des *Untersuchungen* : est dit « singulier » ce qui s'oppose au collectif, et l'expression « *Singularphänomene* » est parfois utilisée pour souligner l'importance d'une analyse au niveau « individuel ». Rappelons qu'« individuel » chez Menger s'oppose au contraire au « général », l'attitude qui, dans une perspective aristotélienne, convient seule à une science théorique. Nous choisissons de suivre en traduction à la lettre la terminologie que Menger met en place : nous traduisons donc « *Singularphänomene* » par « phénomènes singuliers », et nous conservons « individuel » pour « *individuell* ». Cette explici-

tation sert d'avertissement pour éviter le *contresens* contre lequel Menger entend d'emblée se défendre, mais que l'évolution du vocabulaire dans sa postérité rend, ironiquement, facile à commettre. Pour une approche plus détaillée, voir notre présentation.

Kathedersozialisten : « Socialistes de la chaire ». Les auteurs historicistes allemands, et en particulier les membres du *Verein für Socialpolitik* co-fondé en 1872 par Schmoller, furent surnommés par leurs adversaires politiques conservateurs, et par dérision dans un premier temps, « socialistes de la chaire » (*Kathedersozialisten*). Ce nom, attribué à ces économistes allemands réformateurs, fut repris par eux comme un titre de gloire. Leurs idées pouvaient d'ailleurs être « libérales » (au sens du XIX^e siècle, c'est-à-dire progressistes) plutôt que « socialistes » (rappelons que la « social-démocratie » de l'époque était, elle, révolutionnaire). Ils ont contribué à l'élaboration d'une législation avancée en faveur des travailleurs et des employés, autant de « programmes sociaux » avant la lettre défendus par eux sur la base d'études nombreuses et nourries réalisées notamment au sein du *Verein für Socialpolitik*. Voir aussi *Verein für Socialpolitik*.

Kollektivbegriffe : « concepts collectifs ». Ces *Kollektivbegriffe* sont une cible favorite de Menger, car les auteurs historicistes les acceptent, assez naïvement, sans les questionner et ils leur accordent une dimension heuristique, une utilité dans la recherche qui n'est ni démontrée clairement, ni cernée distinctement : leur approche est, au mieux, empreinte à cet égard d'une forme de crédulité, au pire, dictée par des considérations analogues à celles qui suggéraient, en leur temps, la construction national(ist)e de la « grande Allemagne » ou des préjugés de race ou de classe, dont l'illustration s'est vue tout au long du siècle. Ces différents concepts (nation, classe, race etc.) recouvrent donc selon les auteurs les différentes communautés au nom desquelles ces derniers prétendent parler, ou dont ils se font les interprètes/défenseurs, et il y a autant d'espèces conceptuelles à désigner de la sorte qu'il y avait de « visions du monde » (« *Weltanschauungen* ») de nature nationale, raciale, sociale (de classe), etc. Voir aussi *Gemeinschaft* ; *Gesellschaft*.

Kollektivismus : « collectivisme ». Menger écrit aussi « *Collectivismus* ». Il nomme indistinctement « collectivistes » les auteurs utilisant des « *Kollektivbegriffe* », et il parle de « *Kollektivismus* », mais pas encore dans le sens que le terme allait recouvrir ultérieurement, à la fois sous l'influence de la tentative de réalisation d'un « socialisme scientifique » par l'appropriation collective des moyens de production, et dans

les polémiques alimentées par ses héritiers au sein de l'École autrichienne. Il faut rappeler que les historicistes étaient « collectivistes » au sens de Menger, mais pas dans l'acception prise après lui par le terme, puisqu'ils ne remettaient évidemment pas, eux, la propriété privée en cause – loin de là, ils la défendaient. Voir aussi *Kollektivbegriffe*.

Kosmopolitismus : « cosmopolitisme ». Pour ce qu'il faut entendre par cette expression qui apparaît en forme de reproche de la part des historicistes à l'encontre des économistes théoriciens, la discussion polémique donnée par Menger servira de référence dans le chapitre où elle apparaît (livre II, chapitre 1, § 3). Ce cosmopolitisme ne se relie que de très loin à la notion précise définie et utilisée par Kant.

Mass : « mesure », en général, et parfois « quantité ». Le terme, technique, appelle peu de commentaires. Le composé le plus significatif sous la plume de Menger est « *unmessbar* » : « qu'on ne peut pas mesurer », en particulier quand il s'applique dans la théorie de la valeur : c'est notamment le cas quand celle-ci est considérée strictement sous l'angle *subjectif*.

Methodik/Methode : « méthodologie »/« méthode ». Proprement dite, la « *Methodik* » est le domaine traitant à part entière de l'étude des méthodes, de leurs caractéristiques, etc. ; la « *Methode* » étant la « méthode » entendue *stricto sensu*. Les traductions ne se confondent que si l'on considère l'ensemble des méthodes comme faisant à son tour l'objet d'une étude, soit ce que Menger fait précisément ici, et que nous dénommons, conformément à l'usage aujourd'hui en vigueur « méthodologie ». Il peut donc arriver qu'un terme soit substitué à l'autre pour la traduction.

Nationalökonomie/politische Ökonomie/Volkswirtschaftslehre, etc. : « économie politique ». Nous traduisons systématiquement « *Nationalökonomie* » par « économie nationale », « *politische Ökonomie* » par « économie politique », « *Volkswirtschaftslehre* » par « économie politique » ou parfois « doctrine économique ». La difficulté vient de ce que ce sont autant de termes, forgés sur la double étymologie gréco-latine et germanique souvent possible en allemand, pour désigner la même science – du moins tant que les corrections de méthode que veut Menger n'auront pas été faites par les économistes historicistes. Le fait que les termes sont souvent interchangeables dans l'emploi dominant à l'époque se pose comme le symptôme de leurs erreurs. Selon Menger, il faut corriger cette confusion. Alors, « *Nationalökonomie* » désigne la science économique telle qu'elle est pratiquée par les économistes allemands, soit dans la version historiciste

que Menger critique ici. « *Politische Ökonomie* » traduit les termes anglais « *political economy* » et français « économie politique », désignant la science moderne des rapports d'échange, par opposition à l'économie au sens domestique de l'Antiquité et d'Aristote, et aussi par contraste avec la politique, qui est le domaine de la Cité. « *Volkswirtschaftslehre* » est le terme le plus fréquemment utilisé à l'époque. Il renvoie à la science économique sans spécifier plus, et sert souvent de titre – ainsi l'ouvrage de Menger de 1871 : *Grundsätze der Volkswirtschaftlehre*. Menger finit précisément par dénoncer cet usage générique qui a masqué qu'implicitement on évoque là l'économie d'un *peuple*. Il voulait d'ailleurs modifier le titre de son ouvrage de 1871 en *Allgemeine theoretische Wirtschaftslehre* : « économie théorique générale ». Il en résulte que Menger emploie « *Volkswirtschaftslehre* » en deux sens : parfois, selon l'usage générique, pour désigner la science de manière neutre, parfois, plus précisément, pour indiquer la seule approche erronée des économistes historicistes et leur tentative fondée sur l'illusion consistant à regarder le peuple en tant que tel comme un sujet économique agissant : dans ce dernier cas, nous traduisons parfois sciemment « *Volkswirtschaftslehre* » par « économie du peuple » pour insister sur cette dimension.

Natur : « nature ». Menger emploie tantôt le terme « *Natur* » dans le sens de « nature essentielle d'une chose » ou encore de ce qu'il nomme « nature formelle » (*formale Natur*), et c'est alors un synonyme de « *Wesen* », tantôt en un sens moins philosophiquement connoté : « *Natur* » a d'abord aussi le sens tout à fait distinct de la « nature » au sens physique du mot, et il se rapporte aux « sciences naturelles ». Ce double sens permet aussi de comprendre pourquoi Menger peut parler de « lois naturelles » en dehors des lois « de la nature », par exemple à propos de lois « essentielles » qu'on peut découvrir à propos de la société. Notre emploi du substantif « nature » et de l'adjectif « naturel » rend le plus clairement possible cette distinction. Toutefois, nous gardons la traduction littérale d'« essence » pour rendre « *Wesen* » (« essentiel » pour « *wesentlich* »). Voir aussi *Wesen*.

Ordnung/Güter höherer Ordnung (niederer Ordnung) : « ordre »/« biens d'ordre supérieur (/inférieur) ». Menger classe les biens selon leur proximité avec la satisfaction finale des besoins humains (la consommation) : avec des biens du premier ordre, l'homme peut directement (immédiatement) satisfaire les besoins qu'il ressent ; en l'absence de bien du premier ordre adéquat à cette satisfaction, il peut tirer de la transformation d'un autre bien ce dont il a besoin : ce bien est alors de deuxième ordre ; si une étape supplémentaire et

la réunion de deux biens complémentaires est nécessaire, alors il est de troisième ordre; etc. Un exemple revient chez Menger, notamment dès les *Grundsätze* de 1871, qui illustre la chose: le pain est fabriqué par le boulanger à partir de farine (bien du deuxième ordre), elle-même fruit du travail du meunier et du grain (biens du troisième ordre) que lui a apporté le paysan qui a cultivé la terre (biens du quatrième ordre). Voir Gilles Campagnolo, « Note sur le raisonnement marginal version Carl Menger », *Revue française de sociologie*, oct.-déc. 2005, n° 46/4, p. 799-806. Voir aussi *Bedürfnisbefriedigung*.

Ökonomisch: « économique/économiquement ». Ce terme, sous sa forme d'adjectif ou d'adverbe, évidemment tiré de la racine grecque, est plutôt rare chez Menger. Le mot est normalement dénué de toute connotation, mais alors Menger emploie très généralement « *wirtschaftlich* », son double d'origine germanique; aussi, il apparaît surtout réservé à un usage spécifique dans un certain contexte où des nuances majeures lui sont attachées, en relation avec l'« économie », la conformité au raisonnement ou au comportement économique *stricto sensu*. Voir *Eigennutz et Wirtschaftlichkeit*

Perpetualismus: « perpétualisme ». Pour ce qu'il faut entendre par cette expression en forme de reproche de la part des historicistes à l'encontre des économistes théoriciens, la discussion polémique donnée par Menger sert de référence dans le chapitre où elle apparaît (livre II, chapitre 1, § 3).

Praxis: « pratique ». Le terme *Praxis* est trop chargé de connotations pour être simplement transposé tel quel en français – et c'est regrettable, puisque le mot grec convient dans les deux langues. Depuis son opposition à la *poiesis* dans l'Antiquité grecque (la *poiesis* est le processus de création qui engendre une œuvre – poème ou maison, chaussure, table etc.; elle ne porte donc pas son but en elle, et est jugée inférieure de ce fait au processus *praxique* qui consiste seulement à mieux exercer une activité, elle, autotélique: jouer de la musique, philosopher, etc.), en passant par le renversement moderne par Hegel qui en fait le support d'une formation (*Bildung*) de la conscience « opérative » de l'esclave (ou plus exactement du « serviteur », *Knecht*) dans la *Phénoménologie de l'esprit*, pour arriver au sens donné par Marx, qui a suscité tant de commentaires, le terme est « usé » au point de devenir inutilisable tant il est surchargé de sens et connoté, à force d'avoir été employé en français en rapport aux autres concepts de Marx, avec une connotation révolutionnaire dans le champ politique qui est étrangère à Menger. Notons encore qu'en évoluant vers le concept de *Bildung*, la *Praxis* est devenue en quelque

façon analogue au « travail », pris dans un sens moderne (en contexte de salariat capitaliste), ce qui explique l'usage marxien de « force de travail ». Menger s'en prend aux Classiques encore plus qu'à Marx. Surtout Menger, lui, rejette la valeur-travail: il emploie donc rarement le terme *Praxis*, et dans un sens banalisé qui nous entraîne à simplement traduire par « pratique »; mais il utilise *Arbeitsleistung* qui signifie alors « accomplir l'ouvrage » et qui permet d'éviter le dilemme installé entre Marx et les Classiques (voir Gilles Campagnolo, *Critique de l'économie politique classique. Marx, Menger et l'École historique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004, p. 59-72 et p. 87-98). Au titre d'ouvrage accompli (à la fois processus et résultat), le « travail » selon Menger est un bien dont le prix peut être déterminé selon le raisonnement marginal, qui s'applique à toute marchandise proposée sur un marché – ici, celui du travail – et que permet d'observer la *praxis* si particulière qu'est la pratique du chercheur. Voir aussi *Arbeitsleistung*.

Politische Ökonomie: « économie politique ». Voir *Nationalökonomie/politische Ökonomie/Volkswirtschaftslehre*.

Realität: « réalité ». Voir *volle empirische Wirklichkeit*.

Realtypen: « types réels ». On rencontre aussi « *strenge Typen* », que nous rendons en français par « types rigoureux » ou « types stricts ». Ces types sont l'une des innovations principales de Menger dans la méthodologie économique. Ce sont eux qui devaient retenir l'attention de Max Weber, qui fut un grand lecteur de Menger et qui allait parler d'« *Idealtypen* », de « types idéaux ». De là à voir en Menger le véritable concepteur de cette notion fondamentale, il y a un pas qu'il ne faut franchir qu'avec prudence. Il n'en reste pas moins que le concept mis en branle, ainsi que celui de « relations typiques » (« *typische Verhältnisse* ») entre les phénomènes économiques forme le cœur de la méthode exacte dans la recherche en économie théorique pure selon Menger. Voir notre présentation pour plus d'éléments sur ce concept essentiel.

Richtung: « direction », « orientation ». Les deux traductions françaises sont naturelles, mais le mot « orientation » devient par ailleurs utile pour certaines occurrences de « *Tendenz* », qui, en particulier au pluriel, nous semble se réduire difficilement aux « tendances » du français. De la sorte, il a semblé plus clair de réserver le plus souvent « direction » pour *Richtung*, sans introduire ici d'autre distinction dans le concept: il s'agit des voies que peut prendre l'activité de l'économiste quand il fait de la recherche.

Seite: « facette ». Nous traduisons aussi parfois par « aspect », sans qu'il n'y ait de différence de sens.

Socialerscheinungen/Socialphänomene: « phénomènes sociaux ». Le doublet de termes de racine d'une part germanique, et d'autre part gréco-latine, fonctionne ici très clairement. Nous ne retenons pas de variations de sens dans l'emploi, ou de nuance à apporter aux termes de la traduction française, à la différence de ce qui se produit pour le terme *Socialgebilden*.

Socialgebilden: « produits du social ». Vient en français spontanément à l'esprit « structures sociales ». Mais en raison de la connotation « structuraliste » qui n'a pas sa place ici, et aussi du sens de ces « *Socialgebilden* » dans le contexte des conceptions de l'École autrichienne, nous préférons « produits sociaux », bien qu'il soit à la fois moins naturel et appelle une explicitation de ce qu'il faut comprendre par « produits ». C'est un choix analogue qui a été retenu dans la traduction anglaise: « *social constructs* ». Quoique tout à fait exact, ce calque tend à escamoter la question essentielle, à savoir que, si certaines institutions sont bien « construites » de manière « pragmatique » selon Menger, c'est-à-dire avec l'accord des participants et par une prise de décision en commun, le point le plus intéressant reste pour lui que la plupart d'entre elles résultent *spontanément* de la combinaison d'actions, certes conscientes et volontaires, mais réalisées par les agents humains de manière indépendante et, dans l'immense majorité des cas, de manière non coordonnée. En effet, Menger soutient qu'il y a des « produits non réfléchis du développement (de l'évolution) historique », qui se forment en un sens analogue à celui qui convient aux organismes naturels, et qu'il y a, au contraire, des « produits » sciemment visés par une action volontaire consciente des hommes et donc « construits » par eux, sans pour autant introduire la notion de « structures » de la société. L'idée de « structures » évoquerait quelque chose qui préexiste à ce qu'elles structurent. De cela, Menger ne veut certes pas – ni ses héritiers non plus après lui. Notre choix de « produits sociaux » vient de là, et il incite à écarter aussi le plus souvent « produits de la société », comme si la société avait pu produire quelque chose, alors qu'elle est au contraire le produit d'un développement. Le terme « institutions sociales » serait enfin, quant à lui, à la fois trop large (il y a des « produits sociaux » qui ne sont pas des institutions) et trop restreint – selon la conception que l'on peut se faire, et contre laquelle Menger lutte, de l'accord prévalant à la constitution des institutions.

« *Gebilde* » apparaît encore ailleurs, notamment dans l'expression « *organische Gebilde* », distinguant ainsi bien les deux types de « produits ». Le choix de « créations » ou de « constructions » sociales, dernière possibilité envisageable ici,

tomberait de même sous la critique de Friedrich Hayek. Alors qu'il rééditait les *Untersuchungen* en 1934, dans leur langue originale, et par conséquent sans avoir à faire de choix de traduction problématiques, mais en ignorant aussi de la sorte une partie croissante du lectorat pour les générations à venir (à sa décharge, disons que les savants anglophones, surtout britanniques, lisaient alors encore souvent l'allemand), Hayek reformulait à sa manière systématiquement cette partie de la pensée mengérienne. Pour plus de détails, voir notre présentation.

Tendenz: « orientation ». Pour des raisons contextuelles d'emploi, cette traduction sera préférée à « tendance » qui aurait le défaut de suggérer un sens voisin, celui que porte plutôt l'allemand « *Triebe* », à savoir des « pulsions », et qui orienterait possiblement les débats vers des questions qui n'apparaissent aucunement dans les *Untersuchungen*. Dans le contexte du triomphe remporté par la psychologie expérimentale autour de 1900, la connotation psychologisante a trompé certains disciples de Menger, au point de faire surnommer l'École de pensée économique autrichienne, une « école de psychologues » (« *eine Psychologenschule* »); mais cela est indu (voir Gilles Campagnolo, « Was the Austrian School a "Psychological" School in the Realm of Economics in Carl Menger's view? », in *Carl Menger. Discussed on the Basis of New Findings*, Frankfurt/Main, *op. cit.*, 2008, p. 165-186). La connotation psychanalytique est, quant à elle, parfaitement absente, même si Menger vit dans la même ville et à la même époque que Freud, et que le bureau universitaire du premier, sur le Ring, n'était pas éloigné du cabinet de travail du second, dans la *Bergstrasse*.

Urwüchsig: « primitifs ». Le sens d'authenticité et de primordialité de l'origine est ici central, et l'on a écarté la traduction par « naturels » pour différencier de l'usage de *natural*.

Verein für Socialpolitik: « Union pour la politique sociale ». Cofondé en 1872 par Schmoller, le *Verein* réunit bientôt tous ceux qui comptaient dans le domaine de la politique économique impériale (universitaires, hauts fonctionnaires, voire certains cadres dirigeants des conglomérats – *Konzerne* – privés et du « complexe militaro-industriel »). Les enquêtes de terrain qui devinrent rapidement une spécialité du *Verein* furent suivies de « programmes sociaux » allant dans le sens d'une modernisation, sans misère ni heurts sociaux, à la différence de ce que manifestait affreusement, aux yeux des économistes allemands, le cas « anglais », à la fois modèle et contre-modèle de ce qu'il fallait accomplir. Schmoller fut, depuis l'université de Berlin, le « patron » du monde économique

universitaire prussien et allemand, et le dirigeant principal du *Verein*, dont l'influence ne saurait jamais être surestimée dans l'empire de Bismarck puis de Guillaume II. Certaines de ses publications devinrent d'ailleurs des textes célèbres, comme celle fournie par Max Weber sur les populations paysannes de l'Est de l'Elbe. Ses membres, aussi parfois dénigrés comme *Kathedersozialisten*, étaient des réformateurs, en aucun cas des révolutionnaires. Notons en passant que dans la graphie de l'époque, on écrit « *social* » plutôt que « *sozial* » et que l'association, qui existe toujours, l'a conservée. Voir aussi *Kathedersozialisten*.

Vergesellschaftlichung/Vergemeinschaftung : « socialisation »/« communautarisation ». De ces deux termes, qu'il convient de présenter ensemble, le premier devait plus tard être (re-)forgé par Max Weber, tandis que l'opposition (*Gesellschaft/Gemeinschaft*) est bien connue comme étant due à Ferdinand Tönnies, et comme se trouvant au fondement de sa sociologie (*Gemeinschaft und Gesellschaft*, 1877). Chez Menger, ces termes apparaissent rarement. Pour leur explicitation, nous renvoyons au glossaire de Jean-Pierre Grossein dans sa traduction de *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 2003. Voir aussi *Gemeinschaft*; *Gesellschaft*.

Volk : « peuple » ou « nation ». Selon les contextes, comme dans la *Richesse des nations* de Smith (1776), l'un ou l'autre terme est à préférer. C'est le type même du concept collectif hypostasié par l'École des économistes nationaux allemands historicistes selon Menger. Voir aussi *Kollektivbegriffe*; *Kollektivismus*; *Gemeinschaft*; *Gesellschaft*; *Volkswirtschaftslehre*.

Volkswirtschaftslehre : « économie politique ». Voir *Nationalökonomie/politische Ökonomie/Volkswirtschaftslehre*.

Volle empirische Wirklichkeit : « pleine réalité effective empirique ». Le sens de « pleine effectivité empirique » (ou encore de « réalité effective empirique tout entière », quand Menger lui-même souligne « *volle* ») s'explique dans le cadre de la différence existant en allemand, en particulier dans un usage technique, entre la « réalité » de *Realität* et celle correspondant à *Wirklichkeit*. Il faut entendre, sous la plume de Menger dans les *Untersuchungen*, par « *Wirklichkeit* » la réalité prise en compte dans tous ses détails, qu'ils soient significatifs ou non au regard des lois de la science que tente d'édifier Menger. Mais en rendre ainsi compte exhaustivement est, selon Menger, un objectif *erroné*, et c'est malheureusement précisément celui que se donne l'École historique, dont les membres ne veulent (ni surtout ne savent, faute de critères de sélection appropriés et/ou standardisés) rien laisser de côté de ce qu'ils observent

dans leurs études de terrain. Menger oppose donc « *Wirklichkeit* », qui intégrerait toute l'expérience (« *pleinement empirique* ») à « *Realität* », terme générique neutre pour désigner la réalité. Les lecteurs habitués aux concepts de la philosophie allemande, en particulier de l'idéalisme hégélien, reconnaîtront donc l'emploi *inverse* de celui réservé par le philosophe Hegel au même doublet. Voir aussi *Realität*; *Wirklichkeit*.

Wesen/wesentlich : « essence », « nature ». Nous conservons la traduction littérale « essence » dans notre version, quand bien même le terme « nature » viendrait parfois plus spontanément en français. La raison réside dans la cohérence de la démonstration, quand Menger vise bien des « essences » (ce qui n'est pas forcément toujours le cas, voir notre présentation), d'une part, et pour la cohérence du texte dans lequel nous préférons respecter les emplois choisis par l'auteur. Aussi rendons-nous « *wesentlich* » par « essentiel ».

Il faut ici quelques explications supplémentaires en raison des commentaires que le mot a suscités : Menger emploie si souvent le terme d'« essence » (*das Wesen*) qu'il a donné lieu à débat parmi les spécialistes, concernant un éventuel « essentialisme », ou un « réalisme essentialiste » de sa pensée : c'est sans doute en partie surinterpréter l'usage du terme dans l'allemand professoral de Menger, car il est d'une utilisation courante dans la langue académique allemande de l'époque sans désigner pour autant nécessairement une prise de position philosophique. La question, complexe, dépend en réalité tant du fait des usages lexicaux de l'époque que des interprétations qui ont été données ultérieurement (ce « réalisme des essences » lui étant imputé, à tort ou à raison). Voir notre présentation. Voir aussi *Natur*.

Wirklichkeit : « réalité effective ». Voir *volle empirische Wirklichkeit*.

Wirtschaftenden Menschen : « hommes dans leurs activités économiques » ou « hommes qui ont des activités économiques ». Nous rendons toujours le participe présent par une périphrase. Des tournures comme « économisant » constitueraient manifestement un contresens (ce qui arrive d'ailleurs avec la traduction « *economizing* » en anglais), voire ressortiraient en français à un barbarisme. Pour autant, le sens s'apparente en gros à celui que revêt « agent économique » dans le langage des économistes d'aujourd'hui, et nous n'évitons qu'à regret ce dernier en raison de l'anachronisme évident. En outre, le terme employé par Menger, quoique plus gênant à traduire, est plus fin car il souligne à la fois la nature *nécessairement* individuelle de l'unité élémentaire d'action humaine – dont on sait tout le succès qu'elle

devait rencontrer dans la postérité de Menger, en particulier chez un héritier comme Ludwig von Mises. Si nous ne retenons pas la solution de facilité qui consisterait à dire « agent économique », la raison est donc double : le terme traîne, d'une part, après lui un héritage de concepts « néo-classiques » qui sont soit postérieurs à Menger, soit qui ne recourent pas précisément le sens que ce dernier lui donne, et d'autre part, il conduirait à assimiler déjà la pensée du fondateur à celle de certains de ses propres héritiers, qui ne sont pas les seuls. Cette précaution ne retranche rien à l'attachement au terme d'« homme » qui devait se retrouver dans la postérité de Menger, notamment donc dans *L'action humaine* de Mises, et qui témoigne d'une visée plus large pour l'identité de l'« agent » que le simple terme technique usuel chez les économistes « *mainstream* ».

Wirtschaftlichen Handlungen/wirtschaftliche Tätigkeit : « actions, affaires économiques », « activité économique ». Selon la graphie en vigueur à l'époque, Menger écrit « *Thätigkeit* ». Mais la difficulté consiste à rendre l'adjectif et recoupe celle pour rendre le participe présent de « *wirtschaftenden Menschen* » ou encore le sens réservé par Menger à « *ökonomisch* ». En fait, Menger souligne la nature de l'action dans ce que les hommes font pour satisfaire leurs besoins matériels par des comportements spécifiques, qui sont dits pour cette raison « économiques ». Voir aussi *wirtschaftenden Menschen; ökonomisch*.

Wirtschaftlichkeit : « économicité », ou « conformité au comportement économique ». Ce terme désigne la conformité au comportement économique et, en conséquence, la compréhension de cette convenance. Il permet de comprendre

l'oxymore apparent dans une expression « phénomènes non économiques de l'activité économique des hommes ». La variation dans cette expression est permise par la langue allemande car « non économiques » traduit « *unökonomisch* », tandis qu'« activité économique des hommes » rend en français « *menschliche Wirtschaft* ». Le sens est qu'il existe, entre le point de départ (les besoins et les choses disponibles) et le point d'arrivée de l'activité (la consommation finale) une seule et unique manière de parvenir à ses fins le plus économiquement possible (en limitant le coût de l'activité); cela ne signifie pas qu'on suive toujours cette manière, mais elle est idéalement déterminée (et déterminable, par l'observateur, sinon toujours par l'agent). Ce néologisme terminologique apparaît dans les appendices II, IV, VI et IX. Voir aussi *Eigennutz*.

Zusammenhang : « configuration », parfois « contexte », rarement « relation de dépendance », alors souvent qualifiée de « générale ». Le terme est très fréquent et désigne toujours une situation où les termes retenus par l'auteur sont mis en correspondance réglée, par une relation de causalité ou autrement, mais sans que la chose soit nécessairement précisée systématiquement. L'idée de dépendance mutuelle entre les phénomènes évoqués se présente alors naturellement au lecteur et c'est ce que la traduction, variable en fonction du contexte, doit tendre à rendre. L'intérêt réside bien entendu dans la nature de cette dépendance et le texte manifeste alors de quelle sorte est cette « relation de dépendance » (nous précisons éventuellement « mutuelle » ou « réciproque » selon les cas). Voir aussi *Causalnexus/Causal-Zusammenhang*.

Index des noms cités

Cet index regroupe l'ensemble des noms cités dans l'ouvrage, à l'exception de Carl Menger, qui se trouve dans la plupart des pages des parties I et III. Les folios composés en gras renvoient aux références données par Menger.

A

- ADLER Victor • 135
AHRENS Heinrich • **405, 416**
ALCOUFFE Alain • 140, 144, 533-534
ALLAIS Maurice • 132
ALTER Max • 138, 148
ALTHUSSER Louis • 546
ALVAREZ Andrés • 140
ANTISERI Dario • 552
ARISTOTE • 43, 46, 54, 99, 101, 108, 122, 131, 137-141, 148, **172-173, 198, 228-229, 275, 295-296, 307, 309-310, 312, 323, 361-363, 384**, 385, **395-396**, 396-397, **398**, 407, **407**, 409-410, 414-416, 428, 441, 520, 525, 528, 533-535, 547, 551, 554-555, 557-558
ARON Raymond • 522, 546, 556
ARROW Kenneth • 92, 113, 502, 543
ASHLEY-COOPER Anthony (comte de Shaftesbury) • 466
AUBENQUE Pierre • 397
AUBONNET Jean • 398, 414
AUSPITZ Rudolf • 90, 146, 499-500, 505-506

B

- BACKHOUSE Roger • 146
BACON DE VERULAM Francis • **198, 201, 308, 397, 397**
BASHKAR Roy • 104
BAUDEAU Nicolas • **399**
BAUMSTARK Eduard • **313, 399, 404**
BECKER Gary • 13, 534
BERNHÖFT Franz • **406**
BESELER Georg • **405**
BINMORE Ken • 149
BIRNER Jack • 484, 540
BISMARCK Otto Eduard Leopold von (chancelier du Reich) • 135, 426, 443, 445, 492, 561
BLACK Collison • 12
BLAUG Mark • 132
BLOCH Henri Simon • 148, 537
BLOCK Maurice • **410**, 451
BLUNTSCHLI Johann Kaspar • **402, 405**
BODIN Jean • **308-309, 311, 322, 326, 393, 396-398**
BOETTKE Pete • 543
BÖHM-BAWERK Eugen von • 19, 77, 111, 423, 452, 506, 529, **541**, 551
BOLTZMANN Ludwig • 41
BOLZANO Bernard • 79, 439
BOND Niall • 519, 545
BONNET Alfred • 427
BOUDON Raymond • 44, 80, 137
BOWLEY Arthur Lyon • 145
BOYLAN Thomas A. • 544
BRAUMÜLLER Wilhelm (éditeur) • 9, 149, 387, 537, 542, 550
BRENTANO Franz • 79, 439
BRENTANO Ludwig Joseph (dit Lujo) • 495
BRINZ Aloys (ou Alois/Aloysus) Ritter von • **405**
BRUGUIER Giuseppe • 552
BRUHNS Hinnerk • 132, 538
BUCKLE Thomas • 488
BUHOT DE LAUNAY Marc • 534
BURKE Edmund • **316-319, 321, 400, 400-402**, 453, 459
BUSINO Giovanni • 135

C

CAIRNES John Elliott • 482, 542
 CALDWELL Bruce • 138, 141, 146-147, 540-541, 549
 CAMPAGNOLO Gilles • 131-140, 143, 145, 147-150, 381, 387, 396, 413, 416, 418, 428, 533-537, 539, 541-542, 545-547, 550-551, 559-560
 CANGUILHEM Georges • 471
 CAREY Henry Charles • **394**
 CASANOVA Jean-Claude • 534
 COASE Ronald H. • 76, 78, 441
 COATS Alfred William Bob • 12
 COHN Gustav • **342, 409**
 COLLIOT-THÉLÈNE Catherine • 540, 546
 COMMONS John Rogers • 76, 143, 504
 COMMUN Patricia • 142
 COMTE Auguste • **166, 207, 210, 392, 395, 395-396**
 CONDORCET Nicolas de • **393**
 COURNOT Antoine-Augustin • 502-503, 507, 543
 CRESPO Ricardo F. • 138, 539
 CUBEDDU Raimondo • 552

D

DAHLMANN Friedrich Christoph • **319, 322-323, 391, 405**
 DARWIN Charles • 391, **394**
 DAUZAT Pierre-Emmanuel • 134
 DEBREU Gérard • 92, 502
 DEDEKIND Julius Wilhelm Richard • 439
 DEMEULENAERE Pierre • 133, 538
 DERATHÉ Robert • 143
 DESCARTES René • 53-54, 83, 140
 DIEBOLT Claude • 140, 142, 533-534
 DIEFENBACH Lorenz • 385
 DIETZEL Karl August • **330, 377, 388, 541**
 DILTHEY Wilhelm • 78, 139, 427, 439-440, 534, 539
 DISRAELI Benjamin • 526
 DROYSEN Johann Gustav • **411-412**
 DU CANGE (Charles du FRESNE, sieur) • **385**
 DUHEM Pierre • 117
 DUNCKER ET HUMBLLOT (éditeur des *Untersuchungen*) • 9, 125, 427, 535, 540, 550
 DUPUY Jean-Pierre • 134, 149
 DUVAL Jules • **384**

E

EBNER Alexander • 546
 EDGEWORTH Francis • 84, 85
 EICHHORN Karl Friedrich • **325-326, 401, 405, 453, 538**
 ELSTER Jon • 538
 EUCKEN Walter • 533

F

FECHNER Gustav • 116
 FEHR Ernst • 149
 FERGUSON Adam • 313
 FEUERBACH Ludwig • **406**
 FEUERHAHN Wolf • 533, 539
 FICHTE Johann Gottlieb • 403
 FILLIEULE Renaud • 133
 FISCHER Fr. Chr. J. • **404**
 FISCHER Gustav (éditeur) • 427
 FLEURY Laurent • 544
 FOLEY C. A. • 111
 FONTAINE Philippe • 544
 FOUCAULT Michel • 538
 FRANÇOIS-JOSEPH I^{er} (empereur d'Autriche-Hongrie) • 31, 41, 135-136
 FREGE Friedrich Ludwig Gottlob • 144, 439
 FREUD Sigmund • 43, 135, 150, 470, 560
 FREYTAG G. • 550
 FRIEDMAN Milton • 13, 48, 96, 98, 102, 133, 145, 147, 440, 497, 521-522, 542
 FRISCH Ragnar • 86
 FROBERT Ludovic • 143
 FUKUI Kôji • 552

G

GALILÉE • 83
 GARNIER Joseph • 383, **383-384**
 GARROUSTE Pierre • 144, 146
 GAUTHIER René Antoine • 415
 GENTZ Friedrich von • **402, 404, 453**
 GERVINUS Georg Gottfried • **319, 322-326, 405-406, 411**
 GERZABEK Caroline • 32
 GIARD ET BRIÈRE (éditeur) • 427
 GIOIA Vitantonio • 534
 GLASER Johann Karl • **341**
 GLORIA-PALERMO Sandye • 131
 GOODWIN Craufurd • 12
 GÖRRES Johann Joseph von • **404**
 GOSSEN Hermann Heinrich • 499, 501, 505, 542
 GRANGER Gilles-Gaston • 513-514, 525, 544
 GRANOVETTER Mark • 132
 GRIMMER-SOLEM Erich • 536, 541
 GROSSEIN Jean-Pierre • 137, 537, 561
 GROTIUS (Hugo de GROOT dit) • 229
 GUILLAUME II (empereur d'Allemagne) • 426, 561
 GUILLAUME IV (empereur d'Allemagne) • 445
 GUILLERMIT Louis • 139

GUIZOT François • 393

GUSTAFFSON Bo • 146

H

HABERLER Gottfried • 14, 98

HAGEMANN Harald • 138, 143, 148

HAHN Frank • 146

HALLER Karl Ludwig von • 401, 404

HARROD Roy • 146

HARTUNG Fritz • 535

HAYEK Friedrich (Friedrich August von) • 11, 14, 35, 43, 57, 60, 62, 80, 86, 91-92, 95-96, 119, 125, 131, 133, 136-137, 140-142, 146, 148-149, 417, 428, 431, 462, 468-469, 518, 526-529, 533-536, 543, 546, 550-551, 560

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich • 132, 150, 386, 403, 410, 414, 417, 438, 453, 477, 534, 537, 545, 556, 559, 561

HEIDDEGER Martin • 410

HELD Adolf • 330, 385

HELMHOLTZ Hermann von • 214, 285

HELVÉTIUS Claude Adrien • 229

HERBERT Johann Friedrich • 477, 539

HERDER Johann Gottfried • 393

HERMANN Friedrich B. W. • 144, 350

HICKS John R. • 138

HILBERT David • 144

HILDEBRAND Bruno • 327-329, 341, 377, 381, 390, 401, 407-408, 426, 432, 445, 451, 453-454, 454, 456, 522

HOBBS Thomas • 229

HODGSON Geoffrey M. • 134, 460, 535, 537

HOHENZOLLERN (dynastie royale prussienne et impériale allemande) • 402, 443, 513

HÖLDER Alfred (éditeur) • 424, 428, 551

HÖLDER-PICHLER-TEMPSKY (éditeur) • 550

HOMÈRE • 415

HOOVER Kevin • 146

HUFELAND Gottlieb • 347

HUGO Gustav • 316, 401, 453

HUMBOLDT Alexander von • 262, 391

HUMBOLDT Wilhelm von • 40, 319, 391, 401, 411

HUME David • 100, 148, 459, 466, 516

HUSSERL Edmund • 72, 104, 140, 434, 534

HUTCHESON Francis • 556

HUTCHISON Terence W. • 138, 148

I

IHERING, voir JHERING Rudolf von

IKEDA Yukihiko • 143, 536

INGRAM John Kells • 385

J

JAFFE Edgar • 432, 467

JAFFÉ William • 13, 84, 131, 144, 428, 514, 542-544, 552

JAKOB Ludwig Heinrich von • 347, 404

JEVONS William Stanley • 11-12, 23, 84-85, 144, 439, 441, 459, 482, 499, 501, 510, 514, 526, 544

JHERING (ou IHERING) Rudolf von • 405

JOHNSTON William M. • 134

JOLIF Jean Yves • 415

JORLAND Gérard • 144

JOSEPH II (empereur d'Autriche) • 40

K

KAHNEMAN Daniel • 146

KANT Immanuel • 50, 78-79, 100, 139, 143, 143, 148, 404, 418-419, 439, 459, 461, 478, 496, 520, 525, 539, 545, 558

KAUDER Emil • 108, 148-149, 549-550

KAUTZ Julius (Gyula) • 330, 341, 377, 408, 410

KENNEDY Hubert C. • 144

KEPLER Johannes • 83

KÉVORKIAN Gilles • 417

KEYNES John Maynard • 10-11, 30, 53, 60, 86, 141, 145, 431, 521, 526, 534, 538, 543

KEYNES John Neville • 521, 543

KIELRUFF (sic pour KIERULFF) Johann Friedrich Martin • 405

KIRZNER Israel • 93, 529

KLIMT Gustav • 43

KNIES Karl • 143, 260, 329-331, 341, 347, 383, 385, 388-389, 391, 408, 408, 426, 432, 445, 451, 453, 455, 455, 456, 456, 474, 517, 533, 536-537

KNUDSEN Christian • 146

KOYRÉ Alexandre • 485

KRAUSE Georg Friedrich • 399, 404

KUHN Thomas • 437, 438, 441

KUNTZE Johannes Emil • 402-403, 405

L

LABROUSSE Agnès • 460, 537, 540

LACHMANN Ludwig • 529

LAGUEUX Maurice • 139, 150, 416

LAKATOS Imre • 437

LANGE Oskar • 543

LANGLOIS Richard N. • 540

LARMINAT Pierre de • 539

LATZER Michael • 139

LAUNHARDT Wilhelm • 499

LAVOISIER Antoine Laurent de • 214

LAWSON Tony • 27-28, 95-99, 101-102, 104-105, 117, 119, 134, 146-147, 424, 437

LEBARON Frédéric • 143

LEIBNIZ Gottfried Wilhelm • 54, 538
 LEIST Justus Christoph • **405**
 LE MAISTRE Antoine • **401**
 LENZ Kristian Ludwig • **405**
 LEROUX Pierre • **393**, 545
 LESSING Gotthold Ephraïm • **393**
 LEVASSEUR Émile • 451
 LEXIS Wilhelm • 84, 141, 505-506, 517, 541, **541**, 543
 LIEBEN Richard • 90, 146, 499-500, 505-506
 LIEFMANN Robert • 137, 467, 537
 LILIENTHAL Paul von • **394**, **396**
 LIST Friedrich • **404**, 459
 LIVET Pierre • 133, 145, 545
 LOCKE John • 459
 LORDON Aurélien • 138-139, 147, 416, 539
 LORENZ Ottokar • **411-412**
 LOTZ Johann Friedrich Eusebius • **347**, **350**
 LUCAS Nadine • 138, 550
 LUDEN Heinrich • **319-320**, **403**
 LUHMANN Niklas • 538

M

MACH Ernst • 41, 79
 MACHIAVEL Nicolas • **308-310**, **396-398**
 MACHLUP Fritz • 14, 98
 MÄKI Uskali • 99, 146-147
 MALTHUS Thomas • 535
 MANDEVILLE Bernard de • **229**
 MANGOLDT Hans Karl von • **341**, 505-506, 543
 MARCOS DE LA FUENTE Juan • 552
 MARDELLAT Patrick • 538
 MARSHALL Alfred • 23, 63, 86, 144-145, 438, 510, 541
 MARX Karl • 10-11, 33-35, 85, 132, 135, 144, 150, 381, 410, 416, 418, 438, 509, 516, 518, 522, 526-527, 534, 536, 538, 553, 559
 MARX Roland • 535
 MATHIOT Jean • 389
 MAYERHOFER Herta • 136
 McCLOSKEY Deirdre N. • 75, 143, 513, 542, 544
 MEDEMA Stephen • 540
 MEINONG Alexius • 439
 MENDELEËV Dmitri Ivanovitch • 55
 MENGELBERG Kate • 137
 MENGER Anton • 32-34, 135, 494
 MENGER Karl • 51, 100, 139, 145-146, 528, 536, 547, 549-550
 MENGER Max • 32, 36, 494
 MERTON Robert K. • 11-12
 METTERNICH Klemens Wenzel Lothar von (prince) • 40
 MICHELET Jules • **393**

MILFORD Karl • 97-98, 102, 138, 147, 540
 MILL John Stuart • 141, **166**, **207**, **210**, **343**, **392**, 410, **412**, 482
 MIROWSKI Philip • 147, 542
 MISES Ludwig von • 14, 35, 47-48, 51, 54, 96, 98, 138, 140, 147, 473, 507, 527-529, 538, 541, 543, 546, 562
 MOHR Jacob Christian Benjamin (éditeur) • 125, 132-133, 136, 141, 428, 533, 546, 550
 MONCERI Flavia • 552
 MONGIN Philippe • 546
 MONTCHRESTIEN Antoine de (sieur de Vateville) • **384-385**
 MONTESQUIEU (Charles de SECONDAT, baron de) • **312**, 391, **399**, **402**
 MORE Thomas • **308**, 397
 MORGENSTERN Oskar • 507
 MOSER Friedrich Karl von • **404**
 MÖSER Justus • **401**, **404**
 MÜLLER Adam • **404**
 MÜLLER-ARMACK Alfred • 533

N

NAPOLÉON III (empereur des Français) • 136
 NAU Heino Heinrich • 427
 NECKER Jacques • **401**
 NENON Thomas • 534
 NEUMANN Friedrich Julius • **342**, **346**
 NEUMANN John (Jansci) von • 507
 NEWTON Isaac • 214
 NIEBUHR Barthold Georg • **316-317**, **319**
 NIETZSCHE Friedrich • 132, 544
 NISHIZAWA Tamotsu • 143
 NOBEL Alfred • 143, 543
 Nock Francis J. • 131, 551
 NORTH Douglas C. • 76, 78

O

O'GORMAN Pascal F. • 544
 OAKLEY Allen • 538
 OHANA Marc • 139, 147, 539
 ONCKEN Adam • 389
 OOTSUKA Kinnosuke • 549
 OSMONT Jean (éditeur) • **384**

P

PAINLEVÉ Paul • 85, 144, 503
 PANTALEONI Maffeo • 542
 PARETO Vilfredo • 13, 27, 35, 131, 135, 146, 148, 453, 520
 PASCAL Blaise • 103
 PAULUS Julius (juriste romain) • **172**, **295-296**, 396, **396**
 PERRAULT Charles • **393**

PEUKERT Helge • 20, 133
 PHILIPPOVICH Eugen von • 452, 536
 PICQUIER Philippe (éditeur) • 138, 550
 PIROU Gaëtan • 148
 PLATON • **172, 228, 275, 295-296, 307-310, 312, 323, 396, 397-398, 402**
 PLINE LE JEUNE • 541, **541**
 POINCARÉ Henri • 85, 117, 144, 503
 POLACK M. • 427
 POLANYI Karl • 140
 PÖLITZ Karl Heinrich Ludwig • **319-322, 347, 403**
 POPPER Karl • 11, 28, 68, 132, 134, 436, 446, 525-527
 PRICE Bonamy • **386**
 PRIDDAT Birger • 535

Q

QUESNAY François • 437

R

RAMSEY Frank Plumpton • 86, 145
 RANKE Leopold von • 535
 RAU Karl Heinrich • **341, 347, 399, 404-405, 410, 550**
 RICARDO David • 10, 23, 133, 139, 381, 435, 437, 527, 553
 RICKERT Heinrich • 52, 64, 72, 439
 RIST Charles • 451, 536
 ROBBINS Lionel • 141, 460, 521, 537, 546
 ROBINSON Joan • 140
 ROBERTUS Johann Karl • 33
 RODOLPHE (prince-héritier d'Autriche-Hongrie, Kronprinz) • 36, 38, 135-136
 ROGERS James Edwin Thorold • **403**
 RÖPKE Wilhelm • 533
 ROSCHER Wilhelm • 118, 129, 134, 150, **319, 325-329, 341, 346-347, 350, 381, 383, 385, 391, 391, 393, 393-394, 405-406, 407, 407-408, 426, 428, 432-433, 443, 445, 451, 453-454, 456, 459, 481, 483, 492, 511, 517, 533, 535-536, 540, 545**
 ROSNER Peter • 136
 ROSSI Pellegrino • 111, **111, 146, 149, 509, 543-544**
 ROTHBARD Murray N. • 98, 131, 507, 529, 541, 543
 ROTTECK Carl von • 347
 ROUSSEAU Jean-Jacques • 79, 143, 448, 536
 RÜMELIN Gustav von • **340, 343, 392, 410**
 RUSSELL Bertrand • 144
 RÜSTOW Alexander • 533

S

SAINT-SIMON (Claude Henri de ROUVROI, comte de) • **392**
 SAINT LOUIS (Louis IX) • **312**
 SAKAI Cécile • 138, 550
 SAMUELSON Paul • 140

SARTORIUS Georg • **404**
 SAVAGE Leonard • 145
 SAVIGNY Friedrich Karl von • **183, 216, 232, 296, 316-319, 321, 325-326, 388, 388, 390, 396, 396, 401-402, 405-406, 453, 453, 538**
 SAX Emil • 457, 517, 537, **541**
 SAY Jean-Baptiste • 23, 48, 111, **111, 133, 139, 146, 149, 346-347, 383, 383, 388-389, 389, 453, 487, 544**
 SCHABAS Margaret • 143
 SCHÄFFLE Albert • **342, 394, 396**
 SCHASLER Max • **401**
 SCHEEL Hans von • **330, 342, 346-347, 385**
 SCHEFOLD Bertram • 515, 544
 SCHELLING Friedrich Wilhelm von • **393, 401**
 SCHIERA Pierangelo • 535
 SCHLICK Moritz • 137, 528
 SCHLOSSER Friedrich Christoph • **411-412**
 SCHMIDT Klaus • 149
 SCHMIDT Reinhardt • **405**
 SCHMITTHENNER Friedrich Jakob • **404, 405**
 SCHMITZ Stephan W. • 139
 SCHMOLLER Gustav von • 13, 17-18, 23-24, 26, 28, 40, 63, 66, 97, 99, 121-122, 129, 132, 134, 137, 140, 143, 147, **330, 381, 385, 388-389, 417, 417, 423-437, 439-441, 443-450, 450, 451-453, 453, 454-457, 455-457, 468, 471-475, 475, 476-479, 479, 480-485, 487-489, 491-496, 496, 497-502, 504-513, 515-517, 517, 518-519, 521, 523-525, 528, 531, 533-537, 539-542, 545, 547, 551, 556, 560**
 SCHNEIDER Louis • 131
 SCHÖN Johann • **399, 404**
 SCHÖNBERG Gustav von • **330, 342, 346**
 SCHRÖDINGER Erwin • 114
 SCHUMPETER Joseph • 14, 22, 44, 63, 86, 135, 382, 423, 434, 436-437, 473, 497, 510, 519, 523-524, 534, 542, 546, 557
 SCHÜTZ C. W. Ch. • **377, 408**
 SECRÉTAN Charles • 428, 534, 551
 SEN Amartya • 543
 SEPP Hans Rainer • 534
 SHIONOYA Yuichi • 546
 SHOKEN Mawatari • 549
 SIEBECK Paul (éditeur) • 125, 133
 SIGWART Christoph von • 482
 SIMIAND François • 85
 SIMMEL Georg • 432
 SISMONDI Jean Charles Léonard de • **312-313, 399, 408**
 SMITH Adam • 10, 23, 25, 43, 109, **158-159, 229, 312-313, 315-317, 328, 338, 347, 381, 386, 386, 389-390, 394, 394, 403, 407, 435, 437-438, 441, 447-449, 466, 481, 488, 493, 516, 518, 526, 531, 534, 536, 538, 545, 553-554, 556, 561**

SMITH Barry • 138, 148
 SMOLINSKI Léon • 144
 SODEN Friedrich Julius Heinrich von • **347**
 SOMBART Werner • 432, 467, 523, 546
 SONNENFELS Joseph von • 39, 137
 SPANN Othmar • 515, 544
 SPENCER Herbert • 391, **396, 409**
 SPINOZA Baruch • **229**, 525, 546
 SPITTLER Ludwig Timotheus Freiherr von • **319-320, 403**
 SRAFFA Piero • 12, 140, 527
 STAHL Friedrich Julius • **402**
 STEIN Lorenz von • 39, 137, **341, 350**, 477, 492
 STEINTHAL Heymann • **401**
 STENKULA Mikael • 140
 STEWART Dugald • **386, 394**
 STIEG Gérald • 550
 STIGLER George • 534
 STORCH Heinrich Friedrich von • **346, 399**
 STRAUSS (famille) • 37
 STREISSLER Erich • 540-541
 STRUBE David Georg • **404**
 STUPANUS Nicolas • **309, 397**
 SUGIMURA Kôzo • 143
 SZEPS Julius • 136
 SZEPS Moritz • 38, 136, 447

T

THIBAUT Anton Friedrich Justus • **402**
 THOMAS D'AQUIN • **416**
 THOMPSON William • 135
 THUCYDIDE • 383, **383, 391**, 535, 545
 THUN Leo • 40
 TODA Takeo • 552
 TÖNNIES Ferdinand • 389, 537, 556
 TOSI Gilbert • 537
 TREITSCHKE Heinrich von • 427, 448-449, 454, 495, 536-537, 542
 TRICOT Jules • 398, 414-416
 TURGOT Anne Robert Jacques • **393**

U

ÜBERWEG Friedrich • 53-54, 79, 139, 143, 148, 386, 539
 UMPFENBACH Karl • **341**
 UNGER Josef • **405-407**

V

VAN GRONINGEN Bernard Abraham • 385
 VAUGHN Karen • 131
 VEBLEN Thorstein • 76, 504

VETSER Marie • 135
 VICO Giambattista • **393**
 VIVEL Christel • 546
 VOLTAIRE (François Marie Arouet, dit) • **312**

W

WÄCHTER Karl • **319-320**, 403
 WAGNER Adolf • **342, 346-347**, 410, 492
 WALD Abraham • 146
 WALLISER Bernard • 133
 WALRAS Auguste • 13, 131
 WALRAS Léon • 11-13, 15, 17, 23, 27, 84-85, 92, 131-132, 144, 146, 428, 439, 441, 453, 459, 499, 501-503, 505-507, 509, 514, 522, 526, 542-544, 552
 WALTER Edith • 136
 WARTELLE André • 385
 WASZEK Norbert • 137, 538
 WEBER Christian • 146
 WEBER Ernst-Heinrich • 116
 WEBER Heinrich Benedikt von • **319-320, 322, 403**
 WEBER Max • 20, 40, 44-45, 52, 56, 61, 63, 72, 89, 94, 132-133, 137, 140-141, 146-147, 389, 403, 423, 429-430, 432-434, 436-437, 439, 444, 452, 465, 467, 469, 471, 483-484, 494, 506, 518-519, 521-523, 525, 528, 533, 537, 539-540, 544, 546, 556, 559, 561
 WEBER Wilhelm • 138
 WEIDMANN (éditeur) • 143
 WEINMANN Ute • 134, 536
 WEINTRAUB E. Roy • 80, 144, 146, 543, 549
 WEYL Hermann • 144
 WHITE Lawrence H. • 552
 WHITEHEAD Alfred North • 144
 WIESER Friedrich von • 22, 38, 44, 112, 142, 423, 433, 452, 491, 493, 506, 523, 529, 546, 557
 WILKE Werner • 136
 WIRTH Max • 342
 WITTELSBACH Élizabeth de (Sissi l'Impératrice) • 135
 WUNDT Wilhelm • 116, 138, 478, 482, 512, 547

X

XÉNOPHON • 407, **407**

Y

YAGI Kiichiro • 136, 148
 YAMADA Yûzo • 143
 YAMAZAKI Kôichi • 550
 YOSHIDA Syôzo • 552
 YOSHITOMI Okazaki • 549

Liste des tableaux et schémas

Tableau n° 1	Phénomènes socio-économiques (selon les couples de concepts opposés présents chez Menger)	49
Tableau n° 2	Sciences correspondant au traitement de ces phénomènes	49
Schéma du raisonnement à la marge (version Menger)		87
Tableau n° 3	<i>Geflügelte Wörter</i>	107
Schéma récapitulatif	Sciences correspondant au traitement des phénomènes des sciences sociales en général, et des sciences de l'économie politique en particulier, selon Carl Menger	128

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE **Présentation,** **par Gilles Campagnolo**

Avant-propos	9
Section 1 : Actualité des concepts mengériens	19
Section 2 : Menger en son temps et en sa ville: retour sur la « Vienne 1900 »	31
Section 3 : Les couples d'oppositions conceptuelles chez Menger	43
Section 4 : Classification mengérienne des sciences économiques et résistance à la mathématisation du réel	65
La classification mengérienne des sciences économiques	65
La résistance mengérienne à la mathématisation du réel	78
Section 5 : Menger et la mise en question du « projet théorique »	95
Déductivisme, réalisme, causalité	95
Le « déductivisme » (p. 97) • Le « réalisme » (p. 98) • Le « causalisme » (p. 99)	
« Matrices » et combinaisons possibles des concepts applicables au réel	105
Le collectif, la politique, la psychologie et l'histoire: mises en garde de Menger	112
Conclusion	121
Avertissement du traducteur	125
Notes de la première partie	131

DEUXIÈME PARTIE
Recherches sur la méthode dans les sciences sociales
et en économie politique en particulier,
par Carl Menger

Avant-propos	153
Sommaire	165
LIVRE PREMIER : De l'économie nationale comme science théorique dans son rapport aux sciences historiques et pratiques de l'économie politique ...	175
Chapitre premier : Des différents points de vue de la recherche dans le domaine de l'économie politique	177
Chapitre 2 : Des erreurs qui résultent de la méconnaissance de la nature formelle de l'économie nationale théorique	181
Chapitre 3 : La nature particulière de la connaissance théorique en économie politique ne supprime pas le caractère de science théorique de l'économie nationale ...	191
Chapitre 4 : Des deux directions fondamentales de la recherche théorique en général, et dans le domaine de l'économie politique en particulier	195
Chapitre 5 : Du rapport de la direction exacte de la recherche dans le domaine des sciences sociales à la direction réaliste-empirique	207
Chapitre 6 : De la théorie selon laquelle il faut traiter les phénomènes de l'économie politique sans les séparer du développement d'ensemble, social et étatique, des peuples	215
Chapitre 7 : Du dogme de l'intérêt personnel dans l'économie nationale théorique et de la place qu'il y tient dans les questions de théorie de la connaissance	223
Chapitre 8 : Du reproche d'« atomisme » dans l'économie nationale théorique	231
LIVRE II : Du point de vue historique dans la recherche en économie politique ...	237
Introduction	239
Chapitre premier : Du point de vue historique dans l'économie nationale théorique ..	245
§ 1. Du développement dans les phénomènes économiques	245
§ 2. De l'influence que le développement des phénomènes économiques exerce sur la nature et sur les tâches de la direction réaliste-empirique de la recherche théorique ..	248
§ 3. Que le reproche d'une généralisation excessive de la connaissance théorique en économie politique ne serait en aucune façon complètement écarté au moyen de la méthode dite historique	252
§ 4. De l'influence du développement des phénomènes économiques sur la nature et sur les tâches de la direction exacte dans la recherche théorique.	255
Chapitre 2 : Des directions pseudo-historiques de la recherche dans l'économie nationale théorique	259
Chapitre 3 : Du point de vue historique dans les sciences pratiques de l'économie politique	267

LIVRE III : La compréhension organique des phénomènes sociaux	271
Chapitre premier : De l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels, de ses limites et du point de vue méthodologique qui en résulte pour la recherche en sciences sociales	273
§ 1. La théorie de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels ..	273
§ 2. Des limites de la légitimité de l'analogie entre les organismes naturels et les phénomènes sociaux	275
§ 3. Des principes méthodologiques qui résultent de l'incomplétude de l'analogie entre les phénomènes sociaux et les organismes naturels pour ce qui concerne la recherche en sciences sociales	278
Chapitre 2 : De la compréhension théorique des phénomènes sociaux qui ne sont le produit ni d'une convention, ni d'une législation positive, mais au contraire les résultats non réfléchis du développement historique	283
§ 1. Que reconnaître dans les phénomènes sociaux des produits organiques n'exclut en aucune façon l'aspiration à les comprendre de manière exacte (atomistique)	283
§ 2. Des différentes directions de la recherche théorique qui résultent de la conception des phénomènes sociaux comme produits « organiques »	288
§ 3. Des tentatives menées jusqu'ici pour résoudre les problèmes qui résultent de la conception organique des phénomènes sociaux	292
§ 4. De la compréhension exacte (atomistique) de l'origine des produits sociaux qui sont le résultat non réfléchi du développement sociétal	295
Introduction (p. 295) • a) De l'origine de l'argent (p. 296) • b) De l'origine d'une série d'autres institutions sociales en général, et de l'économie en particulier (p. 300) • c) Remarques conclusives (p. 302)	
LIVRE IV : Comment s'est développée l'idée de traiter historiquement l'économie politique	305
Chapitre premier : Les principes de l'École historique des économistes allemands étaient déjà connus depuis longtemps dans les sciences politiques	307
1. (p. 307) • 2. (p. 309) • 3. (p. 310) • 4. (p. 311)	
Chapitre 2 : L'École historique des économistes allemands a méconnu les idées de réforme dans l'École des juristes historicistes et se considère historique en son sens seulement par erreur	315
1. (p. 315) • 2. (p. 316) • 3. (p. 316)	
Chapitre 3 : De l'origine et du développement de l'École historique des économistes nationaux allemands	319
1. (p. 319) • 2. (p. 322) • 3. (p. 325) • 4. (p. 327) • 5. (p. 329)	
APPENDICES	333
Appendice I : De l'essence de l'économie politique	335
Appendice II : Du concept d'économie nationale théorique et de l'essence de ses lois ..	339
Appendice III : Du rapport des sciences pratiques de l'économie politique à la pratique de cette dernière et à l'économie politique théorique	345
Appendice IV : De la terminologie et de la classification des sciences économiques ...	349
Appendice V : Qu'il est possible d'atteindre, dans le domaine des phénomènes humains, des lois exactes (dites « lois naturelles ») en faisant les mêmes hypothèses formelles que dans le domaine des phénomènes de la nature	355

Appendice VI: Que les points de départ et d'arrivée de toute activité économique humaine sont rigoureusement déterminés	357
Appendice VII: De l'opinion faussement attribuée à Aristote selon laquelle l'apparition de l'État est originaire et exactement contemporaine de l'existence des hommes	361
Appendice VIII: De l'origine « organique » du droit et de sa compréhension exacte	365
Appendice IX: De l'orientation dite « éthique » en économie politique	377
Notes de la deuxième partie	381

TROISIÈME PARTIE

Enquête sur la « querelle des méthodes », par Gilles Campagnolo

Avant-propos	423
Sources utilisées	427
Schmoller [p. 427] • Menger [p. 428]	
Section 1 : Actualité de la « Querelle des méthodes »	429
Section 2 : Le <i>Methodenstreit</i> : faits et écrits de la polémique Menger/Schmoller	443
Section 3 : Concepts et catégories du <i>Methodenstreit</i> : traits irréductibles et nuances à introduire	459
De la causalité et du causalisme appliqués dans les sciences économiques	461
« Concepts collectifs » et formes de l'individualisme économique	464
« Empirico-réalisme » ou « réalisme des essences » : qu'abstraire du réel économique?	472
La confrontation inductivisme/déductivisme et la question des « lois »	478
Section 4 : Classification et mathématisation en économie chez Menger et chez Schmoller : convergences, résistances communes, attitudes antagoniques?	487
Subdiviser les sciences économiques en domaines? Un choix en soi	488
Mathématiser l'économie? Résistances communes et oppositions	498
Section 5 : L'épistémologie économique se fonde-t-elle dans le <i>Methodenstreit</i>?	509
Conclusion	525
Épilogue	531
Notes de la troisième partie	533
Repères bibliographiques	549
Glossaire et choix de traduction	553
Index des noms cités	563
Liste des tableaux et schémas	569



Imprimé en France par EMD SAS • 53110 Lassay-les-Châteaux
N° d'impression : 24529 • Dépôt légal : février 2011



Carl Menger

Traduit de l'allemand et présenté par
Gilles Campagnolo

Recherches sur la méthode

dans les sciences sociales et en économie politique en particulier

Publiées lors de la « querelle des méthodes » opposant Menger, leur auteur, à Gustav von Schmoller, chef de file de l'école allemande d'économie alors prépondérante, les *Recherches sur la méthode dans les sciences sociales et en économie politique en particulier* (1883) ont réformé la théorie de la connaissance s'appliquant au domaine économique.

Des débats sur les sciences de l'esprit allemandes au tournant 1900 jusqu'aux interrogations les plus récentes, la méthodologie de Menger a traversé les décennies, relayée de la *Mittel Europa* au *Middle West* par ses disciples et héritiers, dans le monde entier. Elle a contribué à forger le courant dominant de l'économie contemporaine, sans toutefois jamais se confondre avec cette dernière. Tant et si bien que le regain d'intérêt dont elle bénéficie à présent, comme source de l'économie moderne, rendait urgent de livrer le texte des *Recherches* au public francophone.

Gilles Campagnolo traduit de l'allemand et présente cet ouvrage de référence. Il retrace les circonstances de sa publication, introduit les concepts employés par le Viennois, notamment sa classification des sciences économiques. Une partie documentaire évalue et discute les arguments de la querelle avec Schmoller; en fin de volume, un glossaire facilite l'accès à la terminologie mengérienne.

C'est donc à la découverte d'un texte fondamental et actuel, dont la permanence s'est avérée à chaque fois que les fondements de la science économique ont été ébranlés (crises, changements de paradigmes, dérives et excès), mais aussi à l'évocation de tout un contexte expliquant la valeur et la portée de cette œuvre, que le lecteur d'aujourd'hui est convié.

L'auteur

Fondateur de l'école autrichienne d'économie, Carl Menger (1840-1921) a renouvelé les théories de la connaissance et de l'économie. Il est, avec Stanley Jevons et Léon Walras, l'un des trois pères de la révolution marginaliste et, dans le présent volume, le dénonciateur des concepts collectifs (*Kollektivbegriffe*) au sein de la pensée économique allemande. Il propose une méthode devenue fondamentale où l'on détermine la valeur d'un bien en fonction de l'utilité subjective inhérente à chaque individu.

Prix 42 €

ISBN 978-2-7132-2270-2

Sodis 7544732

